



HAL
open science

Le rôle de "tu" dans les modulations du consensus entre le formateur et l'apprenti. Intonation, regard et gestes des mains dans une séance de formation de "coaching commercial"

Edlira Çela-Gontier

► To cite this version:

Edlira Çela-Gontier. Le rôle de "tu" dans les modulations du consensus entre le formateur et l'apprenti. Intonation, regard et gestes des mains dans une séance de formation de "coaching commercial". Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2011. Français. NNT : 2011PA030134 . tel-01157534

HAL Id: tel-01157534

<https://theses.hal.science/tel-01157534>

Submitted on 28 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

Ecole Doctorale 268 – Formation CLESTHIA
Recherche sur le français contemporain

Thèse de doctorat en Sciences du Langage

Edlira ÇELA - GONTIER

**LE ROLE DE « TU » DANS LES MODULATIONS DU CONSENSUS
ENTRE LE FORMATEUR ET L'APPRENTI**

*INTONATION, REGARD ET GESTES DES MAINS DANS UNE SEANCE DE
FORMATION DE « COACHING COMMERCIAL »*

Thèse dirigée par
Madame La Professeure Mary-Annick MOREL

Date de soutenance : vendredi 25 Novembre 2011

Jury

Mme Danielle BOUVET - Maître de Recherche Honoraire CNRS
Mme Maria CANDEA - Maître de Conférences Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle
M. Laurent DANON-BOILEAU - Professeur Université Paris 5 - René Descartes
M. Michel CHAROLLES - Professeur Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle
M. Laurent FILLIETTAZ - Professeur Associé Université de Genève

Résumé

La thèse présente l'analyse d'une séance de formation de « coaching » commercial mettant en scène un formateur d'entreprise et un apprenti, vendeur dans le milieu bancaire. L'objectif était d'étudier le rôle du pronom *tu* associé à des indices d'adresse d'autre nature dans les modulations du consensus coénonciatif entre le formateur et l'apprenti.

Les résultats auxquels notre thèse aboutit

- 1) Dans un dialogue, l'énonciateur-locuteur premier peut être soit en état de consensus, soit en état de rupture de la coénonciation vis à vis de l'énonciateur-locuteur second, soit encore en phase intermédiaire (orientée tantôt vers le consensus, tantôt vers la rupture). Cette dernière correspond à un état instable où l'énonciateur-locuteur n'est ni en consensus ni en rupture, mais se situe entre les deux.
- 2) Il existe des indices d'adresse gestuels, intonatifs et morphosyntaxiques qui permettent de différencier chacun de ces états. Dans notre corpus, ces indices sont communs à l'apprenti et au formateur. Ils concernent l'emploi du pronom personnel *tu*, la mélodie de la voix, le regard, le geste de pointage avec le(s) doigt(s) et la direction des gestes de(s) main(s). Sont également pris en compte des mots consensuels tels que *absolument, ouais*, ou non-consensuels comme *pas*.
- 3) L'emploi du pronom *tu* associé à d'autres indices d'adresse joue un rôle important dans les modulations du consensus entre le formateur et l'apprenti. Ce rôle est particulièrement visible lorsque l'un des énonciateurs-locuteurs (ou les deux) se positionne(nt) en phase intermédiaire.
- 4) L'énonciateur-locuteur premier passe nécessairement par une des deux phases intermédiaires et ce sont les réactions de l'énonciateur-locuteur second qui informent sur l'état de la coénonciation (consensus ou rupture) à ce moment précis du dialogue. La phase intermédiaire peut toutefois se prolonger jusqu'à ce que l'objet de discours en cours soit modifié par l'un des deux énonciateurs-locuteurs.

Les régularités dégagées par cette recherche intéressent plusieurs domaines des sciences humaines, notamment la linguistique, les sciences de l'éducation, la communication et la formation en entreprise.

Mots clés : *tu, coénonciation, consensus, rupture, phase intermédiaire*

Abstract

The thesis presents the analysis of a training session of commercial coaching featuring a coach, corporate trainer and a learner, sales in the banking. The objective was to study the role of "you" associated with other indicators of address in the modulations of consensus between the coach and the learner.

The results that our thesis leads

- 1) In a dialogue, the enunciator-first speaker may be either in a state of consensus, either in a state of coenunciation breaking-off respect to the enunciator- second speaker, or in an intermediate phase (sometimes oriented towards consensus sometimes to break). The intermediate phase corresponds to a state that the enunciator-speaker is neither consensus nor out, but between the two.
- 2) There are indicators of address gestural, intonation and morphosyntactic that distinguish each of the state. In our corpus, these indicators are common to the learner and the coach. They concern the personal pronoun "you", the melody of the voice, the gaze, the gesture of pointing with the finger(s) and gestures hand(s) led to the person which the speech is addressed. There are also considered consensual words like "absolutely", "yeah", or non-consensual words like "no".
- 3) The use of the pronoun "you" associated with other indicators of address does play an important role in the modulation of consensus between the coach and the learner. This role is particularly visible when one of enunciators-speakers or both are in an intermediate phase.
- 4) The enunciator-first speaker necessarily involves one of two intermediate phases and there are the reactions of the enunciator-second speaker to indicate the status of coenunciation (consensus or failure) at that moment of dialogue. The intermediate phase can not be extended until the object of speech is being modified by one of two enunciators-speakers.

Patterns generated by this research interest to several fields of sciences, including linguistics, science education, communication and training.

Keywords: « you », coenunciation, consensus, breaking-off, intermediate phase

Je dédie ce travail à mon père Nexhmi, à ma mère Fatime mais aussi au reste de ma famille pour leur soutien et leurs encouragements tout au long de ces années de travail

Remerciements

Je remercie particulièrement Madame Mary-Annick MOREL, Madame Danielle BOUVET, Monsieur Laurent DANON-BOILEAU et Monsieur Michel CHAROLLES pour les conseils donnés lors des séminaires et dans leurs publications. Ils m'ont aidée à « ouvrir les yeux » et à dépasser les sciences du langage...

Je remercie également Gérard et Arnaud de m'avoir autorisée à utiliser ce corpus de formation dans le cadre de ma thèse.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenue dans la bonne conduite de cette recherche.

Sommaire

Sommaire	6
Introduction	11
1. La base de données.....	11
2. Nos hypothèses.....	12
3. L'organisation du travail en deux mots.....	13
4. L'organisation du travail détaillée.....	13
SECTION I : ETAT DE L'ART	17
<i>Propos de chercheurs – dialogue imaginaire ...</i>	<i>17</i>
CHAPITRE I : INTERACTION	19
I.1. Interaction et dialogue.....	20
I.1.1. Interaction	20
1.1.1. L'échange conversationnel.....	20
1.1.2. Dialogue et monologue dialogique	23
1.1.3. L'énoncé dans le dialogue.....	26
1.1.4. Assertion et question-réponse ou déclaration et réplique ?.....	27
1.1.5. Dialogue et référence	28
I.1.2. Les places du parleur et de l'écouteur dans l'interaction	30
1.2.1. Plans allocutoire / délocutoire	30
1.2.2. Les règles du bon fonctionnement du dialogue.....	31
1.2.3. L'écouteur	31
I.2. Gestes, intonations et mots en interaction	33
I.2.1. Marques gestuelles.....	34
2.1.1. Les gestes vus dans leur rapport avec celui qui les produit	34
2.1.2. Les gestes en interaction.....	36
2.1.3. Les gestes en rapport avec d'autres indices de l'expression de la pensée.....	39
2.1.4. Les gestes d'adresse, comment les identifier et que communiquent-ils ?.....	41
I.2.2. Marques intonatives	48
La voix avec ses mélodies, ses hésitations et ses pauses silences, quelle est leur fonction dans la communication ?	48
2.2.1. La définition des fonctions de l'intonation	48
2.2.2. Les variations mélodiques	49
2.2.3 La durée et les pauses silences	53
I.2.3. Marques morphosyntaxiques	56
Que reste-t-il à la communication par les mots ?	56
2.3.1. Le paragraphe intonatif	56
2.3.2. Les marqueurs dans le plan morphosyntaxique	60
I.3. Les pronoms dans l'interaction	65
I.3.1. Définition des pronoms du dialogue.....	66
I.3.2. Le pronom « Je ».....	68
3.2.1. La définition et la référence du je.....	68
3.2.2. Ici, je, moi.....	69
3.2.3. La référence du « je » narrateur.....	69

I.3.3. Le passage de je à tu	71
3.3.1. Le passage de « je » à « tu » une réciprocité ou pas.....	71
3.3.2. La place des pronoms personnels dans le paragraphe intonatif et le pronom « tu » en relation avec le regard	72
I.3.4. Le pronom « tu » sous un statut d'« individu différencié »	74
3.4.1. Définition de « tu ».....	74
3.4.2. Le « tu » comme un terme isolé	74
3.4.3. Pourquoi « tu » réagit ?	74
3.4.4. Comment rendre « tu » concerné par ce que dit « je » ?	75
3.4.5. « Tu », les marques intonatives et gestuelles	76
3.4.6. L'allocutaire et la deixis-là.....	80
3.4.7. Les emplois de « tu » : deixis ad oculos et deixis à l'imaginaire	81
3.4.8. Le « tu » d'une pure fonction d'appel ?	82
I.3.5. Le pronom « tu » sous un statut « générique »	84
3.5.1. Nos hypothèses.....	84
3.5.2. « Tu » générique comme pronom clitique ou conjoint par rapport au tu individu différencié et par rapport au pronom disjoint (toi).....	86
3.5.3. Les emplois génériques de la forme allocutive	87
3.5.4. « Tu » générique et la relation empathique entre les interlocuteurs.....	88
3.5.5. « Tu » générique mais déictique.....	89
3.5.6. Le besoin d'appartenir à une classe et de se sentir familier avec l'interlocuteur...	92
3.5.7. L'énallage et le passage de « tu » du moins générique au presque générique	92
I.4. Les états coénonciatifs et les états de rupture de coénonciation dans le dialogue	94
I.4.1. Nos hypothèses et les propos des chercheurs au sujet de chaque état	95
I.4.2. Le consensus	97
4.2.1. Définition du consensus	97
4.2.2. L'accord	97
4.2.3. La compréhension	98
4.2.4. La partie consensuelle de l'énoncé.....	100
4.2.5. La prédication générique, un cas d'état co-énonciatif consensuel	101
I.4.3. La rupture	103
4.3.1. Définition de l'état de rupture de la co-énonciation.....	103
4.3.2. La rupture et le face à face monologique	103
4.3.3. Certain cas de rupture de la coénonciation.....	104
I.4.4. La phase intermédiaire.....	106
4.4.1. Rappel de la définition de la phase intermédiaire	106
4.4.2. Certain cas où nous rencontrons la phase intermédiaire	107
I.4.5. Récapitulatif des états co-énonciatifs et des états de rupture de la co-énonciation en fonction des marques intonatives et morphosyntaxiques présentes dans le dialogue oral en français	109
4.5.1. Etat co-énonciatif ou de rupture de la co-énonciation et marques intonatives....	109
4.5.2. Etat co-énonciatif ou de rupture de la co-énonciation et marques morphosyntaxiques.....	109
CHAPITRE II.....	110
II.I- INTERACTION SPONTANEE : TRAVAUX	111
II.I.1. OTIM	111
II.I.1.1. L'impact du geste co-verbal sur les locuteurs et interlocuteurs.....	111
1.1.1. Impact du geste sur le locuteur.....	111
1.1.2. Impact du geste sur l'interlocuteur	115

II.I.1.2. Les gestes déictiques, anaphoriques et cataphoriques	116
1.2.1. Parties du corps où se localisent les gestes déictiques, anaphoriques, cataphoriques	116
1.2.2. Rappel des termes : oral, énonciation, co-énonciation, co-locution, deixis, anaphore, cataphore.....	117
1.2.3. Le geste de pointage, la notion de catchment et le regard.....	118
1.2.4. Le(s) geste(s) déictique(s) et les composants concernés de l'énonciation	126
II.I.1.3. Le geste napolitain	130
II.I.2. Récapitulation de la personne chez Damourette et Pichon.....	135
II.I.3. La parole donne envie de parler.....	136
II.I.3.1. Présentation générale	136
II.I.3.2. Recueil des données et autres points importants	137
II.I.3.3. Jeu et rôles	138
II.I.3.4. Conclusion	140
II.II. INTERACTION PEDAGOGIQUE : LA RELATION ENTRE LE FORMATEUR ET L'APPRENTI	145
II.II.1. L'organisation des tours de paroles	146
1.1. L'éthique dialogique	146
1.2. Séquentialisation de l'interaction	148
1.3. Les parties prenantes du dialogue en tant que questionneur et répondeur.....	150
1.4. Le formateur, tient-il un discours didactique qui essaie de former l'apprenti à la spontanéité ?.....	151
1.5. Comment expliquer plusieurs séquences monologique de Gérard en tant que formateur	153
II.II.2. Le Formateur.....	155
2.1. Le dialogue pédagogique	155
2.2. Les différences des relations formateur-apprenti et enseignant- apprenant.....	157
2.3. Reprise et reformulation en formation	161
2.4. Les commentaires cognitifs, une ressemblance des relations formateur-apprenti et enseignant-apprenti	161
II.II.3. L'apprenti	170
3.1. L'apprenti, a-t-il des règles à utiliser ?.....	170
3.2. La « faute » peut rendre concerné l'apprenti.....	170
3.3. Le rôle des gestes dans le discours de l'apprenti	171
II.II. 4. La construction de la relation entre le formateur et l'apprenti.....	174
4.1. La politesse.....	174
4.2. La relation professionnelle « offre-bénéfice » peut rendre plus serrée la relation personnelle entre Gérard et Arnaud.....	174
4.3. Comment expliquer l'importance du nombre de « tu » utilisés par Gérard comme pronom d'adresse à Arnaud ?.....	177
4.4. Le conseil du formateur est-il « une offre » acceptée ou refusée par l'apprenti ?.	180
 SECTION II : ANALYSE DE LA SEANCE DE COACHING.....	183
<i>Illustration des concepts et analyse des cas exemples-types du corpus.....</i>	183
 1. Introduction à l'analyse de la séance de coaching.....	185
1.1. Abréviations et conventions de transcription	185
1.2. Données	187
1.3. Méthodologie	188

2. Précision de nos hypothèses.....	190
2.1. L'apport des gestes au marquage des états coénonciatifs ou de la rupture de la coénonciation	190
2.2. L'expression par le biais du geste de l'influence mutuelle entre énonciateurs	193
2.4. Les critères d'analyse de la base des données.....	195
2.5. Le regroupement des exemples-types extraits de la base des données	199
CHAPITRE III : « TU » GÉNÉRIQUE MAIS PAS SEULEMENT	200
III.1. Les combinaisons des indices et leurs valeurs dans l'emploi de « tu » générique	201
III.2. L'analyse des exemples-types de « tu » générique.....	202
2.1. Le « tu » générique, est-il consensuel ?	202
2.2. Phase intermédiaire orientée vers le consensus.....	202
2.3. Phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation	213
2.4. Rupture	231
III.3. Conclusions partielles dans l'emploi de « tu » générique	238
3.1. La synthèse des résultats	238
3.2. Les conclusions des résultats.....	239
CHAPITRE IV : « TU » INDIVIDU DIFFÉRENCIÉ.....	242
IV.1. Consensus : les tu(s) consensuels comme deux aimants qui exercent leur force d'attraction sur un même objet.....	243
Les deux énonciateurs sont en consensus	244
1.1. <i>Question montante</i>	244
1.3. <i>Absence de « tu »</i>	252
IV.2. Phase Intermédiaire.....	254
IV.2.1. Phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus.....	255
2.1.1. L'influence positive de l'énonciateur premier aide l'énonciateur second à s'orienter vers la recherche du consensus	256
<i>Question montante</i>	256
<i>Question descendante</i>	259
<i>Assertion</i>	262
2.1.2. L'énonciateur premier, change de position grâce à l'influence positive des réactions de l'énonciateur second	266
<i>Assertion</i>	266
<i>Narration</i>	268
2.1.3. L'énonciateur second s'oriente vers le décrochage, malgré l'influence positive exercée par l'énonciateur premier	276
<i>Situation fictive</i>	276
2.1.4. L'influence mutuelle dans la convergence mutuelle des points de vue	279
<i>Absence de « tu »</i>	279
IV.2.2. Phase Intermédiaire orientée vers la rupture	284
2.2.1. L'énonciateur-locuteur premier exerce une influence négative sur lui-même.....	285
<i>Assertion</i>	286
2.2.2. L'énonciateur-locuteur second exerce une influence négative sur le premier	289
<i>Assertion</i>	289
2.2.3. Influence mutuelle dans l'orientation mutuelle vers la rupture de la coénonciation	292
<i>Question montante et descendante</i>	292
IV.3. Rupture : les tu(s) de rupture comme deux aimants qui se repoussent.....	295
3.1. Le locuteur premier n'arrive pas à influencer l'autre.....	296

<i>Absence de « tu » : Réplique</i>	296
3.2. Le locuteur premier exerce une influence négative sur le second.....	300
<i>Absence de « tu » : Assertion</i>	300
3.3. Influence mutuelle dans la rupture mutuelle de la coénonciation.....	301
<i>Assertion</i>	301
3.4. L'égocentrage accentué du locuteur premier suspend le dialogue.....	303
<i>Assertion</i>	303
IV.4. Conclusions partielles de « tu » avec le statut d'individu différencié	307
V. CONCLUSIONS GENERALES	310
V.1. Interprétation des positions des énonciateurs/locuteurs dans la coénonciation / co-locution	311
V.2. Les points à relever dans ce travail	313
V.3. Les arguments qui fondent nos hypothèses et l'état de l'art	316
V.4. Synthèse des indices qui traduisent chaque état	321
V.5. Résumé des résultats auxquels cette thèse aboutit	338
V.6. Les applications de ce travail	342
BIBLIOGRAPHIE	345
INDEX	363
ANNEXES	365

Introduction

Ce travail porte sur le rôle du pronom « tu » en corrélation avec d'autres indices gestuels, intonatifs et morphosyntaxiques dans les modulations du consensus.

1. La base de données

L'étude sera effectuée sur une séance de formation professionnelle en coaching commercial. Au sein de cette séance, un formateur d'environ 45 ans échange avec un apprenti de 35 ans, sur la thématique de la vente aux particuliers et aux entreprises.

Le formateur et l'apprenti se rencontrent pour la première fois. Ils travaillent les deux dans des entreprises différentes : le formateur exerce sa profession uniquement en entreprise où il forme des salariés sur le métier et les techniques de la vente, et l'apprenti exerce également sa profession en entreprise en tant que vendeur de produit financier. Le formateur adapte donc son enseignement au milieu bancaire mais n'oublie pas le fait que l'apprenti est vendeur dans sa vie professionnelle mais il est aussi acheteur dans sa vie privée. C'est la raison pour laquelle, l'enseignement du formateur passe par des exemples concrets de la vie professionnelle et/ou privé de l'apprenti.

Etant donné donc qu'il s'agit d'une séance de coaching, c'est le formateur qui dirige la parole et qui « coach » l'apprenti. Celui-ci écoute et intervient soit lorsque le formateur lui donne la parole par divers façons d'interrogation, soit lorsqu'il veut prendre la parole de sa propre initiative, car il a des choses à dire à propos de l'objet du discours.

L'objet principal du discours porte sur le comportement qu'un vendeur doit adopter dans la vente face à un client.

La séance démarre avec un cas où l'apprenti est en position d'acheteur. Il s'agit de raconter au formateur un achat important qu'il a effectué. L'apprenti raconte l'achat d'un écran plat qu'il a effectué récemment. Lors de la séance, l'apprenti relate aussi d'autres situations où il est en position de vendeur. Les exemples concrets apportés par l'apprenti servent de base au formateur pour faire passer plus facilement auprès de l'apprenti son enseignement sur le métier et sur les techniques de la vente.

Il aborde ainsi les sujets suivants :

- Exemple d'un achat important ;
- Le rôle du commercial ;
- L'importance de l'écoute et les 3 types d'écoute ;
- Démarrer le dialogue avec un client ;
- Identifier les besoins d'achat ;
- Trouver le bon argument pour faire décider de l'achat ;
- Les 3 petits « r » : relation d'amabilité ; raison de l'entretien ; réponse ;
- La réponse ;
- Les questionnements ;
- Les avantages ;

- La confiance ;
- La valeur du produit et les priorités du client ;
- Le langage du corps comme partie intégrante du comportement en vente

2. Nos hypothèses

Nous soulignons d'emblée que notre étude porte sur le rôle de certains indices d'adresse dans les modulations du consensus entre un formateur et un apprenti. L'interaction est vue du côté de l'énonciateur / locuteur sachant qu'à chaque tour de parole nous avons un énonciateur/locuteur premier et un énonciateur / locuteur second¹. Il est donc nécessaire de distinguer entre tour de paroles (locuteur premier / locuteur second) et tour de positions énonciatives ou de rupture de la coénonciation (énonciateur premier / énonciateur second).

Si ces deux personnes n'étaient pas deux énonciateurs qui se construisent chacun une représentation de leur coénonciateur, il ne pourrait pas y avoir de relations de recherche de consensus entre eux. Ce sont deux énonciateurs-coénonciateurs car chacun anticipe un désaccord potentiel de l'autre sur l'objet de discours et chacun cherche à établir une convergence de point de vue sur cet objet.

Leur relation énonciative et coénonciative, en tant qu'énonciateurs, peut durer aussi longtemps que dure la recherche de convergence de points de vue entre eux ou la convergence déjà acquise.

Dans notre analyse, nous nous intéressons à la façon dont s'opère la mise en place d'une relation consensuelle entre deux énonciateurs-coénonciateurs, en l'occurrence un formateur et un apprenti en situation d'interaction pédagogique.

Nous formulons l'hypothèse que l'emploi par l'énonciateur premier du pronom personnel d'adresse « tu » en corrélation avec d'autres indices d'adresse intonatifs, gestuels et morphosyntaxiques joue un rôle important dans les modulations du consensus entre lui et l'énonciateur second. De son côté, ce dernier prend en compte les indices d'adresse reçus et réagit en fonction de ce qu'il anticipe des objectifs de l'énonciateur premier et de ses propres objectifs. D'une façon métaphorique, les indices dont nous parlons ici, permettent de dessiner la « silhouette » de l'énonciateur second créée par le premier. C'est l'énonciateur premier qui prend les mesures et en fait le dessin. C'est cependant l'énonciateur second qui a le dernier mot pour dire si cette « silhouette » lui convient ou pas.

Nous essayerons de montrer dans ce travail, comment l'énonciateur premier en utilisant ce « 'tu' vêtu » de gestes, de mélodies et de mots réussit à mettre en place une relation de convergence de points de vue avec l'énonciateur second. Comment les deux énonciateurs maintiennent cette convergence et ce qui fait qu'à un moment donné, attendu ou inattendu, la convergence s'atténue, ou disparaît. Les deux énonciateurs se voient alors en tant que locuteurs. Dans ce cas, la plupart des indices d'adresse sont mis en retrait et ceux qui restent,

¹ Selon la théorie de la co-énonciation de Morel et Danon-Boileau

servent au locuteur premier à repousser les propos du locuteur second car leurs points de vue divergent.

3. L'organisation du travail en deux mots

Notre travail sera organisé en **deux grandes sections** :

La première concerne l'**Etat de l'Art**

La deuxième l'**Analyse de notre corpus**

Les sections auront deux chapitres chacune.

Dans le **premier chapitre** de la **première section**, nous allons donner la parole aux linguistes, aux sémioticiens, aux psychanalystes et à d'autres auteurs qui viennent des sciences du langage. Notre travail démarre ainsi avec l'**interaction** et ses enjeux ;

Ensuite nous allons nous arrêter sur les **marques** mentionnées ci-dessus ;

Nous allons finir avec les **pronoms** dans l'interaction et avec les différents **états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation**.

Dans le **deuxième chapitre** de ce travail nous présenterons les propositions des formateurs, des enseignants, et d'autres auteurs spécialisés dans le métier et les techniques de la formation.

Ce chapitre portera principalement sur les **relations entre le formateur et l'apprenti** mais certains **travaux sur l'oral spontané** en français y figureront également.

Nous passerons ensuite à la **deuxième section**. Celle-ci portera sur l'**analyse du déroulement du dialogue** lors d'une séance de formation de « coaching commercial ».

Dans le **troisième chapitre**, nous analyserons le « **tu** » à **valeur générique** et dans le **quatrième** le « **tu** » **réfèrent à un individu différencié**. Les **conclusions générales** ainsi que la **bibliographie** viendront clôturer le travail. Tout le corpus se trouvera sous forme de scénarios, dans les **annexes**.

4. L'organisation du travail détaillée

Le travail est organisé en deux grandes sections : la première, l'état de l'art, et la seconde, l'analyse de la séance de formation de coaching commercial.

L'état de l'art appelé également « Paroles d'auteurs - dialogues imaginaires » est présenté sous forme de citations de propos de plusieurs chercheurs venant des sciences du langage, des sciences humaines et de la formation pédagogique.

4.1. La première section est divisée en 2 grands chapitres qui comportent respectivement des citations de linguistes, psycholinguistes et sémioticiens et en deuxième lieu des citations de formateurs, enseignants et auteurs spécialisés dans le métier et les techniques de formation.

Dans le **premier chapitre de la première section** les propos des spécialistes concernent tout d'abord **l'interaction** dont le dialogue et le monologue ; les formes d'organisation de tours de paroles : l'assertion, les questions-réponses et les déclarations – répliques ; la référence ; les places du parleur et de l'écouteur dans l'interaction ainsi que les plans allocutoire et délocutoire (selon Damourette et Pichon).

Ensuite, les citations dans le dialogue imaginaire avec les chercheurs se centreront sur les **marques gestuelles, intonatives et morphosyntaxiques**. Dans les marques gestuelles, les gestes seront vus dans leur rapport avec celui qui les produit et donc avec les autres indices de l'expression de la pensée en interaction. Une place importante sera accordée aux gestes d'adresse, au pointage, et à certains gestes de mains et mouvements du regard.

Concernant les marques intonatives, l'accent sera mis sur leur fonction dans le dialogue oral et plus particulièrement seront étudiées les variations mélodiques, la durée et les pauses silence, alors que pour les marques morphosyntaxiques la priorité sera donnée au paragraphe intonatif avec ses deux composants : le préambule et le rhème. La fonction de certains marqueurs de discours sera également étudiée dans le plan morphosyntaxique.

Les propos cités des spécialistes seront ensuite centrés sur **les pronoms du dialogue dans l'interaction**. Dans un premier temps l'attention se focalisera sur le pronom « je », notamment sur la définition de la référence du « je » du dialogue ainsi que du « je » narrateur. Dans un deuxième temps le passage de « je » à « tu » soulèvera la question des pronoms personnels dans le paragraphe intonatif et des corrélations des pronoms avec d'autres indices, par exemple le pronom « tu » en relation avec l'orientation du regard.

Dans un troisième temps, l'attention se portera sur le pronom « tu ». Le pronom sera vu sous deux angles différents en fonction de ses deux statuts : « tu » sous le statut d'« individu différencié » et « tu » sous le statut générique. Plusieurs points de vue de chercheurs seront apportés alors, notamment sur la définition de « tu » : le « tu » en tant que terme isolé ; l'infléchissement de la valeur référentielle de « tu » par le discours de « je » ; les réactions anticipées associées à « tu » ; la relation entre le statut de « tu » et les marques intonatives et gestuelles ; le « tu » visant l'allocutoire et la deixis-là (Bühler) ; les emplois de « tu » dans la deixis ad oculos et dans la deixis à l'imaginaire ainsi que le « tu » revêtant une pure fonction d'appel.

Concernant le pronom « tu » sous un statut « générique », les citations des spécialistes s'attarderont sur le « tu » générique comme pronom clitique ou conjoint par rapport au « tu » référant à un individu différencié et par rapport au pronom disjoint (toi), ce qui permettra de mettre en lumière les propriétés distinctives de l'emploi générique de la forme allocutive « tu ».

La fin du premier chapitre de la première section sera consacrée aux **états co-énonciatifs et aux états de rupture de co-énonciation dans l'interaction**. C'est ici que nous commencerons à poser plus explicitement nos hypothèses au sujet de chaque état en gardant pour « chandelle » les propos des auteurs - intervenants de notre dialogue imaginaire. Les états seront cités comme suit :

Dans l'état co-énonciatif consensuel l'attention sera attirée sur l'accord et la compréhension entre les participants du dialogue ; la partie consensuelle de l'énoncé ainsi que la prédication générique comme un cas de consensus.

Dans l'état de rupture de la co-énonciation l'accent sera mis sur la rupture et le face à face monologal.

Dans l'état entre consensus et rupture, ce que nous avons appelé « la phase intermédiaire » l'attention sera focalisée sur les deux orientations possibles de cette phase : l'état de phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus et l'état de phase intermédiaire orientée vers la rupture de la co-énonciation.

Un récapitulatif des états co-énonciatifs et des états de rupture de la co-énonciation en fonction des marques intonatives et morphosyntaxiques présentes dans le dialogue oral en français viendra clore le premier chapitre.

Dans le deuxième chapitre de la première section les citations seront centrées dans un premier temps sur l'annotation d'informations syntaxiques et prosodiques de corpus oraux où nous parlerons de notre contribution au projet OTIM (Outils pour le Traitement de l'Information Multimodale : le projet porte sur l'étude de la communication multimodale naturelle en situation de réalité virtuelle et vise l'annotation d'informations syntaxiques et prosodiques de corpus de langue parlée) ; on y évoquera la conception de la personne chez Damourette et Pichon ; on y présentera aussi les points principaux de l'analyse du paragraphe intonatif oral. Les trois points que nous venons de citer seront présentés sous forme de **travaux sur l'interaction spontanée**.

Dans un deuxième temps, on abordera la question de **la relation entre le formateur et l'apprenti dans une interaction pédagogique**. Cette partie débutera avec l'organisation des tours de paroles incluant la prise en compte de l'éthique dialogique ; la séquentialisation de l'interaction ainsi que le discours des parties prenantes du dialogue en tant que formateur /questionneur et apprenti /répondeur. Cette partie enchaînera ensuite avec le Formateur dans la gestion du dialogue pédagogique et de sa relation avec l'Apprenti. Les différences ainsi que les ressemblances des relations formateur-apprenti et enseignant-apprenant vont être également soulignées. Ensuite, les citations concerneront l'apprenti dans son discours et son comportement en formation professionnelle ou en classe. Enfin, la construction de la relation entre le formateur et l'apprenti clôturera ce deuxième chapitre.

4.2. Dans la seconde section nous présenterons l'analyse de la séance de formation de coaching commercial. L'analyse sera basée sur un récapitulatif d'exemples-types extraits de notre base de données audio-vidéo. Afin d'effectuer cette analyse nous nous appuyerons sur les propos des chercheurs cités dans l'état de l'art. La seconde section sera intitulée : Illustration des concepts et analyse des exemples-types du corpus.

L'**introduction à l'analyse** du corpus et la précision de nos hypothèses ouvriront la section. Dans l'introduction à l'analyse du corpus, nous présenterons les abréviations et conventions de transcription du corpus, la manière dont nous avons obtenu les données ainsi que la méthodologie de leur traitement. Concernant **la précision de nos hypothèses**, elle recentrera nos hypothèses sur l'apport des gestes au marquage des états coénonciatifs ou de la rupture de la coénonciation ainsi que sur l'expression par le biais du geste de l'influence mutuelle entre énonciateurs. Les critères d'analyse de la base des données où figure le tableau récapitulatif des indices et le regroupement des exemples-types extraits de la base des données feront le lien avec les deux chapitres de cette section.

L'analyse sera ainsi effectuée dans les troisième et quatrième chapitres. Ces chapitres concerneront respectivement le pronom « tu » sous un statut générique et sous un statut d'individu différencié.

Le troisième chapitre portera ainsi sur le rôle du pronom « tu » générique corrélé avec certains indices pour mettre en place des états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation. Le « tu » générique et les autres indices d'adresse dont nous parlons ici ont déjà été étudiés dans le premier chapitre de ce travail.

Plusieurs points seront relevés lors de l'analyse, notamment : les raisons de l'impossibilité de l'emploi de « tu » générique dans l'état de consensus établi dans la situation immédiate d'énonciation ; le cadre énonciatif imposé par la présence implicite de « je » dans le « tu » générique ainsi que le cadre de rupture imposé par la généralité de ce pronom. Des exemples-types illustreront les concepts à chaque fois. Le troisième chapitre se terminera sur la synthèse des résultats d'analyse et les conclusions partielles de l'emploi de « tu » générique.

Le quatrième et dernier chapitre portera sur le pronom « tu » sous le statut d'individu différencié corrélé avec certains indices pour mettre en place des états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation. Nous analyserons ainsi un certain nombre d'exemples-types rencontrés dans notre corpus et qui présentent la corrélation des indices dans l'indication d'une part d'un état coénonciatif : de consensus établi ainsi que de phase intermédiaire orientée vers la recherche de consensus, et d'autre part d'un état de rupture de la coénonciation ou de phase intermédiaire orientée vers la rupture.

Nous expliquerons dans ce chapitre la façon dont les énonciateurs/locuteurs s'influencent mutuellement. Nous présenterons aussi des cas exemples-types où l'influence dont nous parlons conduit ou non à un état.

Les exemples-types seront organisés également en fonction de leur modalité d'énonciation et du genre de discours dans lesquels ils sont produits, c'est-à-dire, en question, assertion, situation fictive et narration. Une place sera aussi réservée aux exemples-types où le pronom « tu » est absent.

4.3. Après le quatrième chapitre, **les conclusions générales** clôtureront notre travail.

4.4. Enfin la bibliographie et les annexes complèteront les dernières pages de cette thèse.

Dans **la bibliographie**, nous présenterons les **ouvrages, articles** ainsi que les **liens Internet** des références qui ont servi de base de lecture pour la réalisation de ce travail.

Les annexes concernent la séance de formation de coaching commercial séquentialisée en **40 petits scénarios**.

SECTION I : ETAT DE L'ART

Propos de chercheurs – dialogue imaginaire ...

La première section de ce travail a pour but de présenter les bases de notre étude. Elle sera organisée en forme de citations de propos de plusieurs chercheurs venant de branches différentes des sciences du langage et des sciences humaines. Nous présenterons un dialogue imaginaire avec les chercheurs sur l'échange conversationnel qui se déroule entre un formateur et un apprenti.

L'intérêt ici n'est pas de nous rallier à un seul point de vue mais de débattre et de présenter l'ensemble des points de vue des chercheurs qui apportent leur éclairage et leurs hypothèses pour nous aiguiller dans la réalisation de cette étude.

Cette section du travail sera divisée en 2 grands chapitres :

- Le premier présente les propos cités des linguistes, psycholinguistes et sémioticiens.
- Le deuxième chapitre présente les citations des formateurs, enseignants et chercheurs spécialisés dans le métier et les techniques de formation.

CHAPITRE I : INTERACTION

Le premier chapitre de la première section sera organisé comme suit :

- le sous-chapitre 1 passe en revue les études sur l'interaction dans le dialogue ;
- le sous-chapitre 2 recense quelques approches des marques gestuelles, intonatives et morphosyntaxiques dans l'interaction et
- le sous-chapitre 3 présente les relations entre attitudes intersubjectives et pronoms dans le dialogue

- Les chercheurs sollicités sont les suivants

Bakhtine
Barberis
Benveniste
Bouchard
Bourdieu
Bouvet
Bühler
Charolles
Coursil
Damourette et Pichon
Danon-Boileau
Goffman
Guillaume
McNeill
Meurant
Morel
Noyé
Schegloff
Tabensky
Todorov

...

et tous les autres chercheurs cités tout au long de ce travail, qui ont nourri notre recherche.

I.1. Interaction et dialogue

I.1.1. Interaction

1.1.1. L'échange conversationnel

Le « tu » commence à exister, lorsque une personne se désignant par « je » s'adresse à une autre personne². Le pronom personnel « tu » prend alors la silhouette de la personne d'adresse et entre en interaction avec la personne qui l'interpelle.

Goffman, [1981] 1987 - Qu'est-ce donc que la parole envisagée du point de vue de **l'interaction**? Un exemple de l'arrangement grâce auquel des individus se réunissent et traitent ensemble d'affaires ayant le pouvoir conjointement ratifié et actuel de retenir leur attention, en vertu de quoi ils se trouvent logés collectivement dans quelque monde mental intersubjectif³. [...] (p. 81).

Notre séance de formation commerciale présente « le monde intersubjectif » qui réunit Gérard, formateur d'entreprise, et Arnaud, salarié en banque, occupant une fonction de vendeur. Ayant un besoin professionnel⁴, Arnaud s'arrange pour rencontrer Gérard en faisant appel à ses compétences en formation commerciale. Les deux interlocuteurs ne se connaissaient pas avant cette rencontre.

Goffman, [1981] 1987 - L'arrangement peut encore avoir pour origine un événement [...] l'événement a ainsi le pouvoir de plonger dans une rencontre sociale momentanée des personnes qui n'étaient pas jusqu'alors dans l'état de se parler (p. 81).

Arnaud et Gérard se trouvent alors dans une rencontre qui présente des attentes précises :

- Arnaud attend de recevoir un message et un enseignement qui apportent des réponses à ses questions sur le comportement du vendeur ;
- Gérard attend d'être compris par Arnaud en lui apportant son conseil ainsi qu'en lui laissant à la fois une ouverture qui enrichirait les données transmises.

² Nous évitons ici les cas où le pronom personnel « tu » peut être utilisé pour parler aux animaux avec lesquels une personne puisse entretenir des relations « familiales ». Par exemple : « Tu arrêtes de faire des bêtises ! » - une dame s'adressant à son chien qu'elle promène dans la rue.

³ C'est là le point de vue de Rommetveit (1974 : 23) : « Dès que l'autre personne accepte l'invitation à engager le dialogue, sa vie s'en trouve temporairement transformée. Les deux participants laissent derrière eux tout ce qui pouvait les préoccuper quand le silence s'est changé en paroles. A partir de ce moment ils sont les habitants d'un monde social en partie partagé, établi et continuellement modifié par leurs actes de communication. [...] (note de l'auteur)

⁴ Dans le chapitre 2, nous allons découvrir que les besoins d'Arnaud sont aussi personnels

COSTE, D., 2002 - les données venant de milieux ou d'activités professionnelles [...] consistent avant tout [...] en échanges dans des situations de face-à-face verbal: médecin-malade, réunion de staff, négociation commerciale, groupe syndical, voire séquence judiciaire, toutes circonstances où le faire (dont les enjeux sont alors bien autres aussi que linguistiques) passe essentiellement par du dire. (p. 274)

C'est donc « le dire » prononcé par le locuteur-parleur qui va intéresser l'interlocuteur-écouté ou pas, qui va lui donner des idées de réponses en suivant le fil du sujet de discours ou en dérapant complètement et qui va le rendre concerné ou pas.

Ce « dire » est tout de même recadré par la séance de formation en coaching⁵ de vente qui grâce au talent des deux parties prenantes de l'échange se déroule en toute harmonie et rend souple le cadre pédagogique du coaching.

Buratti et Lenhardt, 2007 - Le **coach** ... généralement, on vient le voir parce que l'on éprouve le besoin d'une aide extérieure devant un problème : une décision importante à prendre, une difficulté relationnelle ou professionnelle à surmonter, une interrogation quant à la façon de conduire sa vie, ou simplement la recherche de moyens d'améliorer son efficacité personnelle. (pp. 6-7).

Le problème de notre apprenti est qu'il doit trouver ses réponses et les solutions à ses interrogations dans un temps très court. La séance de formation ne dure en effet qu'une heure.

Bouvet, 2004 - **La relation verbale** a la caractéristique de se dérouler sur un mode particulier selon lequel les interlocuteurs ont à se départager un temps spécifique qui est le temps de la parole... Le fil temporel unique de la parole implique de la part des interlocuteurs toute une stratégie qui n'est pas dépourvue d'une certaine violence, d'une certaine lutte pour prendre sa place au sein d'une conversation même la plus amicale (p. 360).

Le « temps de la parole » invite Arnaud et Gérard à participer à un dialogue de durée contrainte.

Morel et Danon-Boileau⁶, 2006 - Au départ de n'importe quel **dialogue**, il convient, en effet, de construire **un espace commun**. [...] Dans un énoncé oral banal, la mise en place linguistique de l'objet de discours (thème*) correspond à un moment crucial de l'échange, où la prise en compte de l'autre se marque de manière nette. Pour organiser un **dialogue avec autrui**, il faut commencer par placer au foyer de son attention des mots qui renvoient à l'objet de discours sur lequel on

⁵ Définition. 1 : Le Petit Larousse 2003, p. 228

« Personne qui entraîne une équipe, un sportif de haut niveau »

Définition. 2 : MOREL P., Dictionnaire de la communication d'entreprise, Vuilbert, 2006, p. 19

« angl. Accompagnement par un spécialiste d'un responsable d'entreprise pour l'aider à opérer avec succès un changement dans sa situation, ou à aborder une mission inhabituelle.

Il faut distinguer le coaching d'entreprise du coaching sportif, ce dernier s'apparentant plutôt à la mission d'un entraîneur permanent ».

⁶ Pour Mary-Annick MOREL, Laurent DANON-BOILEAU et tous les autres chercheurs cités voir les pages de référence dans la bibliographie. Cette note concerne toutes les citations présentées dans ce travail.

souhaite voir l'échange s'établir. Et pour construire un thème d'échange et de dialogue, il faut tenir compte de la pensée de l'autre, se soucier de ce qu'il sait et ne sait pas.

Nous partons donc de l'hypothèse (Morel et Danon-Boileau 1998, 2006) que, pour qu'un véritable **dialogue** s'instaure, il faut:

- un minimum de bases communes et de consensus sur l'objet du discours et sur ses enjeux,
- un minimum de différenciation ou de singularisation sur le regard et le jugement qu'on se prépare à porter sur l'objet du discours.

L'enseignement sur le comportement d'un vendeur qui est l'objet du discours de la séance de formation présente à la fois la base commune et consensuelle entre nos deux interlocuteurs mais également leurs désaccords et différenciations. Dans la deuxième section nous allons le voir avec des exemples concrets.

Bakhtine, 1984, - Les deux partenaires de l'échange verbal – le locuteur et l'auditeur (celui qui reçoit la parole) – au moyen d'un schéma des processus actifs de la parole chez le locuteur et des processus passifs de perception et de compréhension de la parole chez l'auditeur. [...] l'auditeur qui reçoit et comprend la signification (linguistique) d'un discours adopte simultanément par rapport à ce discours, une attitude responsive active : il est en accord ou en désaccord, [...] toute compréhension est prégnante de réponse et, [...] la produit obligatoirement : l'auditeur devient le locuteur⁷ » (p. 274)

- Celui qui parle : l'auteur (ou le locuteur ...) étant en train de parler, prend en compte le fond aperceptif sur lequel sa parole sera reçue par le destinataire : le degré d'information que celui-ci possède que la situation, ses connaissances spécialisées dans le domaine de l'échange culturel donné, ses opinions, ses convictions, ses préjugés, (du point de vue de celui qui parle), ses sympathies et ses antipathies, - parce que c'est cela qui conditionnera la compréhension responsive de son énoncé (p. 328)

Nous suivons le raisonnement de Bakhtine et allons encore plus loin en utilisant dans notre analyse les termes « co-énonciateur » et « co-locuteur » ;

Morel et Danon-Boileau⁸, 1998 - Dans le dialogue oral il n'y a pas de co-construction des propos échangés, mais articulation à la pensée de l'autre et anticipation. On parle alors d'énonciation : La relation entre l'énonciateur et le co-énonciateur est de **co-énonciation** : ce que l'énonciateur imagine du co-énonciateur ; comment l'énonciateur anticipe les réactions de l'autre, c'est à dire du co-énonciateur ; le co-énonciateur est donc l'image que l'énonciateur se fait de l'autre ; c'est une personne mentale qui existe dans l'esprit de celui qui parle. Co-énonciateur : La représentation de l'autre, qui elle même est l'anticipation de l'autre dans l'esprit de l'énonciateur.

- **Colocation** : C'est le droit à la parole ; c'est la représentation dans l'esprit de celui qui parle du droit à la parole de celui auquel il s'adresse.

Locution et co-locution : La relation entre le locuteur et le co-locuteur. Le co-locuteur pour le locuteur c'est l'intention de l'autre de prendre la parole.

⁷ Cette citation de Bakhtine rejoint nos hypothèses présentées dès l'introduction de ce travail.

⁸ C'est la théorie base sur lequel nous nous appuyons pour réaliser ce travail.

MOREL, M.-A., 2009, - **La coénonciation** se définit comme l'anticipation faite par le parleur des réactions possibles de l'écouteur, en fonction de la pensée qu'il lui prête, des connaissances partagées qu'il lui suppose, de ses désaccords possibles, de ses risques d'incompréhension ... Le coénonciateur n'est pas la personne physique de l'écouteur. Le coénonciateur n'existe que dans l'esprit du parleur-énonciateur. C'est l'auditoire que le parleur se forge pour son propre discours. L'hypothèse centrale est que ce sont les variations de la mélodie qui traduisent les nuances dans le positionnement coénonciatif du parleur: une montée de la mélodie est iconique d'un mouvement vers l'autre; c'est une façon d'anticiper son accord (ou de prévenir sa discordance) ; une chute de la mélodie est iconique d'un repli sur soi; c'est une façon de manifester sa position personnelle différenciée.

- **La colocation** se définit aussi en termes d'anticipation faite par le parleur concernant une éventuelle prise de parole de l'écouteur. Le colocuteur n'est pas non plus la personne physique de l'écouteur. Le colocuteur n'existe que dans l'esprit du parleur-locuteur, en tant que concurrent possible dans l'exercice de la parole. De ce point de vue, ce sont les variations dans l'intensité qui explicitent cette anticipation. Un rehaussement de l'intensité manifeste que le parleur souhaite garder le droit à la parole, alors que, par une chute de l'intensité, il signale qu'il se prépare à céder le droit à la parole⁹.

Les deux parties prenantes de notre dialogue nous montrent que l'interaction verbale dévoile le dire et le non-dit, les faces exposées et celles cachées (coénonciation), les réactions anticipées et celles évitées volontairement (coénonciation / colocation).

Todorov¹⁰, 1981 - L'interaction verbale est la réalité fondamentale du langage. Le **dialogue**, au sens étroit du mot, n'est bien sur qu'une des formes, il est vrai la plus importante, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le dialogue au sens large, en entendant par là non seulement la communication verbale directe et à haute voix entre une personne et une autre, mais aussi toute communication verbale quelle qu'en soit la forme. (p. 71).

1.1.2. Dialogue et monologue dialogique

Lorsqu'Arnaud et Gérard communiquent entre eux, leur communication suit bien ce que Bakhtine et Jakobson ont conçu comme « modèle de communication dans le dialogue » à savoir :

	Bakhtine			Jakobson	
	objet			contexte	
Locuteur	énoncé	Auditeur	Destinateur	message	Destinataire
	intertexte			contact	
	langue			code	

⁹ idem

¹⁰ Dans « Le principe dialogique », suivi d'Ecrits du Cercle de Bakhtine, Todorov apporte ses commentaires ou cite ce que dit Bakhtine

Occupant parfois la position du locuteur / destinataire et parfois celle de l'auditeur / destinataire, nos deux interlocuteurs échangent entre eux des énoncés / messages sur le métier de la vente (leur objet / contexte). Ils parlent la même langue en ayant comme intertexte ou contact la situation immédiate de parole. Ils profitent de cette rencontre pour croiser leurs expériences, leurs « façons de parler » et de se faire entendre ainsi que leur manière d'écouter. Mais dire que ce qu'ils expriment leur appartient en propre serait faux.

Selon Bakhtine, le discours produit par un locuteur est nécessairement rempli de « discours venus d'ailleurs » émanant d'autres locuteurs. Le locuteur n'est pas le premier qui parle en ces termes. Nous arrivons ainsi à ce que Bakhtine appelle **dialogique et dialogisme** :

Bakhtine, 1984, - Le locuteur lui-même en tant que tel, est , à certain degré, un répondant, car il n'est pas le premier locuteur, rompant pour la première fois le silence d'un monde muet de toute éternité, et il présuppose non seulement l'existence du système de la langue dont il use, mais aussi l'existence des énoncés antérieurs- émanant de lui-même ou d'autrui- auxquels son propre énoncé se rattache sous quelconque rapport [...] purement et simplement, il les suppose déjà connus de l'auditeur. (p. 274 : 275)

- Il y a une réplique des énoncés émanant des sujets parlants distincts et d'alternance des sujets parlants (des locuteurs).

- Le dialogue par sa netteté et sa simplicité est la forme classique de l'échange verbal (p. 278).

- Le rapport dialogique présuppose une langue, mais dans le système de la langue, il n'existe pas (p. 326)

Le rapport dialogique est un rapport (de sens) qui s'établit entre des énoncés dans l'échange verbal (p.327)

Todorov, 1981 - *Selon Bakhtine*¹¹ :

« Il n'y a rien d'individuel dans ce qu'exprime un individu. [...] Ce n'est pas l'expérience qui organise l'expression, mais c'est, au contraire, l'expression qui organise l'expérience, qui lui donne pour la première fois une forme et qui en détermine la direction [...]. Hors l'expression matérielle, il n'est point d'expérience. Davantage, l'expression précède l'expérience, elle en est le berceau [...] » (p. 70).

-tout énoncé se rapporte ainsi à des énoncés antérieurs, donnant ainsi lieu à des relations intertextuelles (ou **dialogiques**) [...]

« Aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui. Non, il reçoit le mot par la voix d'autrui, et ce mot en reste rempli. Il intervient dans son propre contexte à partir d'un autre contexte, pénétré des intentions d'autrui. Sa propre intention trouve un mot déjà habité [...] » (p. 77).

- Selon Bakhtine est dialogique toute relation qui possède une dimension intertextuelle :

¹¹ Nous soulignons

« dans la relation intertextuelle, l'énoncé est considéré comme le témoin d'un sujet » (p. 96)

- L'énoncé présent est perçu comme la manifestation d'une conception du monde ; l'énoncé absent, comme la manifestation d'une autre ; c'est entre celles-ci que s'établit en fait le dialogue (p. 97)

- Le terme que Bakhtine emploie, pour désigner la relation de chaque énoncé aux autres énoncés, est « **dialogisme** »

« Ces relations [entre le discours d'autrui et celui du je] sont analogues (mais, bien entendu, non identiques) aux relations entre les répliques d'un dialogue [...]

- Au niveau le plus élémentaire, est intertextuel *tout* rapport entre deux énoncés.

« Deux œuvres verbales, deux énoncés, juxtaposés l'un à l'autre entrent dans une espèce particulière de relations sémantiques, que nous appelons dialogiques [...]. Les relations dialogiques sont des relations (sémantiques) entre tous les énoncés au sein de la communication verbale [...].» (p. 95-96)

« L'orientation dialogique est, bien entendu, un phénomène caractéristique de tout discours. C'est la visée, naturelle de tout discours vivant. Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. [...] » (p. 98)

Les « répliques » constatées dans notre séance de formation présentent d'une part des échanges de dialogue c'est-à-dire un discours qui est en rapport avec l'échange langagier mettant en jeu au moins deux locuteurs différents et d'autre part le discours qui serait échangé d'une façon différente :

Bakhtine, 1984 - On peut avancer que toute réplique est elle-même, monologique (monologue réduit à l'extrême) et que tout monologue est réplique d'un grand dialogue (de l'échange verbal) à l'intérieur d'une sphère donnée. Le monologue conçu comme discours qui ne s'adresse à personne et ne présuppose pas de réponse. (p.327)

Todorov, 1981 - [...] Naturellement, le premier terme qu'il vient à l'esprit d'opposer à «dialogue» c'est «**monologue**». Mais, on l'a vu, Bakhtine emploie « dialogique » et « dialogisme » dans un sens très large, selon lequel le monologue est, également dialogique (c'est-à-dire possède une dimension intertextuelle). » (p. 99)

En parlant du cercle de Bakhtine, J. Authier – Revuz présente en résumé la distinction entre le dialogue et le monologue :

AUTHIER-REVUZ, J., 1982 , - Le dialogue ≠ le monologue
le multiple, le pluriel ≠ l'unique

l'autre dans l'un ≠ l'un et l'autre
les frontières dans l'hétérogène ≠ l'homogène
le conflictuel ≠ l'immobile
le relatif ≠ l'absolu, le centre
l'inachevé ≠ l'achevé, le dogmatique

et même la vie ≠ la mort, l'homme ≠ Dieu, etc ..., [...]. Ce qui se dit de façon insistante à travers ce réseau d'oppositions c'est la place donnée à l'autre dans la perspective dialogique, mais un autre qui n'est ni le double d'un face à face, ni même le "différent", mais un autre qui traverse constitutivement l'un¹². (p. 102 - 103)

Sans faire de commentaires supplémentaires sur le point de vue de Bakhtine, nous nous arrêtons à un moment où un de nos locuteurs s'exprime sans se soucier de la réception extérieure de discours. Dans ce cas, ce qu'il dit ne présente pas un échange car il ne le souhaite pas et il ne l'attend pas non plus.

Danon-Boileau, 1994 - **La différence entre dialogue¹³ et monologue** tient au statut de l'information que j'assigne à mon dire. Dans le dialogue, à mes yeux, nous avons également accès à toutes les données en jeu, que nous différons ou non sur l'appréciation que l'on en doit faire. Dans le monologue en revanche, je pense être seul à savoir, et tu ne sais que par ma bouche (p. 162).

Nous nous intéressons au monologue car une séance de formation a pour objectif de faire sortir l'apprenti de sa position de repli sur soi :

Buratti et Lenhardt, 2007 - Le **coach** offre un espace-temps de recul, de confiance et de mise en question. Dans cet espace, grâce à la relation intersubjective, il aide son client à ... sortir d'un cadre de représentation « monologique », confortable mais étroite et limitée, pour envisager d'un œil neuf son problème et sa relation à son problème (pp. 6-7).

1.1.3. L'énoncé dans le dialogue

Nos interlocuteurs ou mieux dire nos deux locuteurs échangent entre eux des propos où ils expriment leurs pensées

¹² Nous ne traiterons pas ici le discours « autre » dans le sens d' « Un ensemble de formes que j'appelle formes de « hétérogénéité montrée » en ce qu'elles inscrivent « de l'autre » dans le fil du discours – discours direct – guillemets, formes de la retouche ou de la glose, discours indirect libre, ironie (en note de bas de page) Je distingue dans cet ensemble les formes marquées, repérant la place de l'autre par une marque univoque (discours direct, guillemets, italiques, incise de glose) et les formes non marquées du montré où l'autre est donnée à reconnaître sans marquage univoque (discours indirecte libre, ironie, pastiche, imitation) ». AUTHIER, J. (1982 : 98)

¹³ En second section, nous nous appuyons sur ce point de vue dans l'analyse du dialogue entre le formateur et l'apprenti.

Todorov, 1981 - On peut dire que toute communication verbale, toute interaction verbale se déroule sous la forme d'un échange d'énoncés, c'est-à-dire sous la forme d'un dialogue [...] (p. 71).

Comme déjà mentionné, dans ce travail nous analyserons aussi les trois niveaux d'expression : les mots, l'intonation et les gestes. Il y a donc dans l'énoncé ce qui est exprimé explicitement par ces trois moyens et ce qui reste implicite. Il est donc nécessaire de s'arrêter ici sur l'énoncé :

Todorov, 1981 - **la matière linguistique** ne constitue qu'une partie de l'énoncé; il existe aussi une autre partie, non verbale, qui correspond au contexte d'énonciation. [...] l'énoncé [...] pourvu de signification se compose de deux parties : 1) une partie verbalement réalisée (ou actualisée) et 2) une partie sous-entendue. (p. 67)

Enfin nos deux locuteurs produisent des énoncés aussi pour partager ce à quoi ils pensent à propos de l'objet du discours considérant qu'ils font partie de la même société¹⁴

Todorov, 1981 - [...] l'énoncé est produit dans un contexte particulier, et qui est toujours **social** [...] la socialité a une double origine : premièrement, l'énoncé est adressé à quelqu'un (ce qui veut dire qu'il y a au moins cette micro-société que forment deux personnes, le locuteur et le destinataire) ; deuxièmement, le locuteur lui-même est toujours déjà un être social. [...] l'énoncé n'est pas l'affaire du seul locuteur mais le résultat de son interaction avec un auditeur, dont il intègre par avance la réaction (pp. 69 - 70)

Bakhtine, 1984 - Les frontières de **l'énoncé** concret, compris comme une unité de l'échange verbal sont déterminées par l'alternance des sujets parlants, c'est-à-dire par l'alternance des locuteurs [...] et qui se termine par un transfert de la parole à autrui [...] (p. 277)

1.1.4. Assertion et question-réponse ou déclaration et réplique ?

Dans la seconde section, lors de l'analyse des exemples types extraits de la séance de formation, nous utiliserons les termes : « assertion¹⁵ », « question¹⁶ » et « réponse¹⁷ », au sens de Goffman lorsqu'il définit « déclaration¹⁸ » et de « réplique¹⁹ ».

¹⁴ Ensemble d'individus unis au sein d'un même groupe par des institutions, une culture etc. ... (Dictionnaire Hachette 2003 : 692)

¹⁵ Les définitions citées ci-dessous se réfèrent au Dictionnaire Hachette, 2003 :
Assertion : « Proposition avancée comme vraie », p. 47

¹⁶ Question : « Interrogation, demande. Problème, sujet à discussion », p. 608

¹⁷ Réponse : « Ce qui est dit en retour ... à une question ; Solution, explication ». Physiologie : « réaction à un stimulus », p. 639

¹⁸ Déclaration : « Discours, acte écrit par lequel on déclare » ; « déclarer : manifester, faire connaître. Déclarer ses intentions », p. 196

¹⁹ Réplique : « Réponse, répartie, ce qu'un acteur répond à un autre » ; « répliquer : répondre vivement », p. 639

Goffman [1981] 1987, - je définirai la notion de « déclaration » comme étant un mouvement caractérisé par le fait d'être dirigé vers quelque chose comme une réponse à sa suite, et la notion de « réplique » comme étant un mouvement caractérisé par le fait d'être perçu comme répondant d'une quelconque façon à un point précédemment soulevé. (p. 31)

- On a affaire à la capacité [...] qu'a le locuteur adroit à sauter ça et là. (p.166)

Avec « déclaration » et « réplique » selon Goffman, nous parlons aussi d'interaction et apportons ici les commentaires du chercheur quant à ces termes, afin de montrer l'utilité de leur utilisation :

GOFFMAN, E. ([1981] 1987, - En effet, chaque fois qu'il s'émet une déclaration, un ordre, une salutation, une promesse, une demande, une excuse, une menace ou une sommation, il est toujours vrai que leur auteur a besoin de savoir si son message est bien passé; et le destinataire a besoin de faire savoir que le message a bien été reçu. De même, celui qui donne une explication doit savoir si celle-ci a été comprise, car comment saurait-il autrement quand il doit s'arrêter d'expliquer? (Bellack et al. 1966 : 2). Là encore, par conséquent, la première partie de paire élit la case qui la suit, ou plutôt fait une case des moments qui suivent, en sorte que tout ce qui arrive alors sera inspecté afin de voir si les conditions de la communication ont été ou non satisfaites.

Vu cette extension du format dialogique - de ce que nous appelons les paires adjacentes - à toutes sortes de paires, il conviendrait donc d'introduire des termes plus généraux que « question » et « réponse », valables pour tous les cas. Une assertion, en effet, n'est pas tout à fait une question, et la répartie qu'elle entraîne, pas tout à fait une réponse. Je parlerai donc de « déclarations » et de « répliques », utilisant volontairement le terme « déclaration » dans un sens plus large que celui qu'on trouve quelquefois dans les études linguistiques, mais sans perdre l'idée qu'il s'agit bien d'un élément initial vers lequel une réplique doit être dirigée. (p. 19)

1.1.5. Dialogue et référence

Un autre point qui nous interpelle lors du traitement des échanges dialogiques de notre étude cas concerne la question de la référence :

MONDADA, L., 2004 - La question de la référence traverse la philosophie du langage et la linguistique, en prenant des formes théoriques différenciées: pour les uns, la référence est conçue selon un modèle de la correspondance entre les mots du discours et les objets du monde, les seconds évaluant la vérité des premiers dans un cadre vériconditionnel ; pour les autres, la référence est le résultat d'un processus dynamique et avant tout intersubjectif, qui s'établit dans le cadre d'interactions entre locuteurs et qui est susceptible de se transformer au fil du déroulement discursif, des accords et des désaccords. [...]

D'une part, les approches cognitives renvoient la gestion des activités de référenciation à des savoirs partagés dont dépendent les choix des expressions

référentielles adéquats, i.e. à des états cognitifs caractérisant non seulement le locuteur mais aussi son interlocuteur et la manière dont il est appréhendé par le premier [...] D'autre part, l'alternative aux approches cognitives est constituée par les approches interactionnistes, résolument centrées sur ce qui est publiquement déployé par les participants - ce qui est rendu pertinent, reconnaissable, intelligible par eux (accountable) - plutôt que sur des processus mentaux internes aux sujets. Dans cette perspective, ce sont les pratiques référentielles manifestées dans l'interaction sociale qui font l'objet de l'analyse - pratiques langagières mais aussi pratiques gestuelles, mouvements dans l'espace, orientation des regards; les « référents » visés par ces pratiques ne sont pas traités comme leur préexistant en tant que tels, mais comme instaurés dans l'accomplissement et le déroulement de l'activité référentielle. (p. 434-435)

En seconde section de notre étude, nous tiendrons également compte de la référence vue par « les approches cognitives », lorsque nous parlerons de nos deux locuteurs et de ce dont il est objet de leur discours.

1.1.2. Les places du parleur et de l'écouteur dans l'interaction

1.2.1. Plans allocutoire / délocutoire

Les termes sont empruntés à Damourette et Pichon. Le plan allocutoire désigne une situation où alternent questions et réponses et où l'allocutaire est sollicité de fournir une information. Le plan délocutoire désigne une situation où le locuteur parle du monde et donne son jugement.

MOREL, M.-A., 1994, - Au plan allocutoire, le locuteur cède la prééminence à l'allocutaire et a une attitude de « soumission » envers lui (IV 625). Par le recours à l'interrogation, il lui confère un pouvoir actif: il lui laisse la faculté de compléter le jugement laissé en suspens (IV 625) ». (Cite Damourette et Pichon, p. 170-171)

C'est justement ce que fait le formateur de notre séance de coaching. Sa façon de poser des questions ressemble à des interrogations qui donnent la possibilité à l'apprenti de répondre. Et puisque le recours à l'interrogation confère un pouvoir actif à l'apprenti, ses réponses sont des répliques.

MOREL, M.-A., 1994, - Au plan délocutoire, le locuteur parle du monde (IV 307). « Les personnes ne figurent plus que comme des choses dont on raconte l'histoire et au sujet desquelles on exprime des jugements. » (IV 371). Il n'y a plus que des « images » des personnes du plan locutoire, le locutif « je », l'allocutif « tu », qui, au même titre que le délocutif « il », interviennent dans le discours seulement comme « partenaires » du verbe (III 153).

En d'autres termes, l'emploi de pronoms tels que moi et toi, renvoyant à ce que Damourette et Pichon nomment « personnes psychologiques », correspond au réglage du support des opérations énonciatives. En revanche, ce qu'ils nomment emplois « locutif » je / me et « allocutif » tu / te des pronoms respectivement de première et de seconde personne vise en fait l'usage référentiel des pronoms. C'est en cela que l'opposition que je formule concernant l'usage des pronoms (emploi référentiel ou réglage coénonciatif) est déjà en germe chez Damourette et Pichon. Il y a en fait deux interprétations possibles de cette différence :

- en termes psychologiques, on peut faire des « vraies personnes » des entités transcendantes au discours, dont les « images » sont la trace dans les énoncés,
- en termes linguistiques, on peut faire des « vraies personnes » des valeurs de la coénonciation tout aussi immanentes aux énoncés que leurs « images », qui, elles, sont la trace d'un autre type de marquage, à savoir le marquage de la valeur référentielle des arguments associés au verbe. (p.170-171)

L'alternance entre emploi référentiel ou réglage coénonciatif des pronoms présentée ici par Morel constituera notre base d'analyse du pronom personnel « tu ». Ce point de vue sera associé à celui de Mondada (cf. ci-dessus).

1.2.2. Les règles du bon fonctionnement du dialogue²⁰

Il est évident que lorsque les deux locuteurs se parlent, ils ne pensent pas à appliquer des « règles » pour le « bon fonctionnement » de leur dialogue. En revanche ils appliquent ces règles sans y avoir pensé. Et c'est là l'art de leur échange verbal²¹ et leur talent de parleur ou d'écouteur :

MOREL M.-A., 2011, à paraître

- Du côté du **parleur**

- Dans un dialogue en français, le parleur a besoin d'un repli sur soi pour conceptualiser (retrait du regard).
- Il a ensuite besoin de valider la qualité de l'écoute de l'écouteur; il doit évaluer ses réactions mimico-gestuelles;
- Il doit enfin voir si l'écouteur cherche à s'octroyer le droit à la parole

- Du côté de l'**écouteur**

Dans un dialogue en français l'écouteur se doit de se manifester de façon sonore et gestuelle, mais il le fait en fonction des indices fournis par le parleur, et en suivant des règles, inhérentes au bon fonctionnement du dialogue en français

Une des règles de bon fonctionnement du dialogue oral en français consiste en l'occupation maximale du canal sonore. Le silence est mal toléré. Les pauses silencieuses qui jalonnent la construction des unités de sens sont relativement brèves (entre 40 et 50 centisecondes) ; lorsque surgit une pause plus longue, l'écouteur se fait un devoir de se manifester.

1.2.3. L'écouteur

1.2.3-1- L'écouteur -auditeur

Il y a trois sortes d'auditeurs²² selon Goffman : 1) auditeurs accidentels : 2) auditeurs non-intervenants ; 3) auditeurs participants légitimes du dialogue :

GOFFMAN, E., [1981] 1987, - On observera à présent qu'il existe, grosso modo, trois sortes d'auditeurs : ceux qui, participants non ratifiés, ne font qu'entendre, par inadvertance ou non, qu'on les y ait ou non encouragés; ceux qui (dans une conversation à plus de deux) sont bien des participants ratifiés, mais auxquels le

²⁰ Selon le séminaire de Madame Mary-Annick MOREL, Mars 2011

²¹ Les gestes font aussi partie de l'échange verbal (Bouvet, 2001)

²² Nous gardons le terme « auditeur » utilisé par Goffman, car dans son point de vue, il couvre des dimensions plus large que « l'écouteur »

locuteur ne s'adresse pas spécialement; ceux enfin, participants ratifiés, auxquels le locuteur s'adresse en effet, c'est-à-dire vers lesquels il s'oriente de manière à indiquer que ses paroles leur sont particulièrement destinées et qu'il s'attend donc à les voir répondre, eux plutôt que les autres participants ratifiés. (p. 15-16)

1.2.3-2- L'écouteur vu « dans » et « à travers » les yeux du parleur

Chacun de nos deux locuteurs devient un « écouteur » lorsque c'est l'autre qui lui parle. Occupant cette place, il effectue un travail d'écoute c'est-à-dire un découpage et une mise en écho de la chaîne parlée. En outre, en tant qu'écouteur, la partie prenante du dialogue dévoile ce qui la caractérise dans sa totalité ou en partie grâce à celui qui lui adresse la parole :

AUTHIER-REVUZ, J., 1982, - L'homme ne possède pas de territoire intérieur souverain, il est entièrement et toujours sur une frontière; en regardant à l'intérieur de soi, il regarde dans les yeux d'autrui ou à travers les yeux d'autrui »
et cela, spécifiquement, à travers les "mots d'autrui"
« Tout ce qui me touche vient à ma conscience - à commencer par mon nom - depuis le monde extérieur en passant par la bouche des autres (de la mère, etc ...) avec leur intonation » (citant Bakhtine, p. 102 - 103)

I.2. Gestes, intonations et mots en interaction

Nous nous intéressons ici à la valeur coénonciative ou de rupture de la coénonciation des marques gestuelles, intonatives et des mots.

Dans chaque marque prise séparément, nous allons étudier :

- a) *Marques gestuelles*
les gestes d'appel et/ou d'adresse
- b) *Marques intonatives*
la mélodie (la fondamentale F0 et les registres mélodiques) ;
la durée, l'hésitation et la pause silence
- c) *Marques morphosyntaxiques*
le paragraphe intonatif (préambule – rhème)
les ponctuants de fin de rhème : hein/ d'accord
les marqueurs discursifs : m ain ; oui ; non ; ouais ; bien sûr ; si ; tout à fait ;
exactement ; absolument, tu vois ; tu sais,... etc.

Les citations que nous allons présenter dans cette partie du premier chapitre constitueront la base de notre travail dans l'analyse des marques gestuelles, intonatives et morphosyntaxiques. Elles seront associées au pronom personnel « tu » afin d'affiner son rôle dans les modulations du consensus. Cette analyse sera effectuée en deuxième section. Ici, nous présenterons la partie théorique.

1.2.1. Marques gestuelles

Alors que Todorov considère le geste comme une expression de valeurs incarnée dans le corps humain :

TODOROV, T., 1981 - Acceptons d'appeler toute évaluation incarnée dans le matériau une *expression de valeurs*, c'est le corps humain lui-même qui servira de matière première, originelle à cette expression de valeurs: le *geste* (le mouvement signifiant du corps) (p.74)

McNeill le considère dans sa forme et les phases de sa réalisation :

MC NEILL, D., 1992 : La définition du geste est celle de - un parcours des mains du "gesteur ", dans l'espace, depuis une position de repos jusqu'à une autre position de repos.

Nous présenterons ici, dans un premier temps, les gestes vus dans leur rapport avec celui qui les produit et dans un deuxième temps, nous nous arrêterons sur les gestes d'adresse (déictiques ou d'offrande). Dans la deuxième section nous n'analyserons que ces derniers. Ce seront les gestes d'adresse qui feront l'objet principal de notre étude concernant leur valeur dans la coénonciation. Nous ne ferons des commentaires que sur les cas d'expression gestuelle rencontrés dans notre corpus.

2.1.1. Les gestes vus dans leur rapport avec celui qui les produit

Nous avons rappelé ci-dessus que l'interaction verbale comprend également l'expression gestuelle. Nous allons nous intéresser maintenant à l'apport spécifique du geste en rapport avec la parole.

Selon Calbris, les gestes et les mots sont « synonymes » :

CALBRIS, G., 1985, - Tel deux frères, les signes gestuel et verbal vont de pair, l'un doublant l'autre lors de l'énonciation, à tel point synonymes que le gestuel équivalant au verbal va pouvoir le remplacer partiellement, ou complètement dans certains cas. (p. 66)

Les gestes traduisent une **attitude** subjective à l'égard de l'autre qui n'est pas exprimée par les mots. Les gestes ajoutent donc du sens à l'énoncé.

- Comme le geste a un signifié qui lui est propre, j'adopte, dans les divers cas inventoriés ci-après, un ordre lui accordant un rôle et une importance progressivement moindres: geste remplaçant un énoncé, puis la fin d'un énoncé; geste complémentaire, ou synonyme, accompagnant un énoncé. (p. 66)

- On exprime l'implicite tout en restant prudemment dans le non-dit. Le sujet peut dénigrer, manifester son agacement, son scepticisme ou son désaccord, refuser de croire sans qu'on ait rien à lui reprocher : il n'a rien dit! (p. 67)

Le geste peut aussi remplacer la fin d'un énoncé :

- Le geste se substitue à la parole en la complétant: la première partie du message est verbale; la seconde, gestuelle.

De nombreuses attitudes, telles que le refus, le rejet, le refus désinvolte, le refus de responsabilité, l'ignorance, l'impuissance, terminent un énoncé. Le sens de ces attitudes les prédispose à clore une énonciation. Il en est de même des signifiés de fin, de suppression ou de chute [...] Le geste se substitue tout naturellement à la parole lorsqu'on préfère ne pas dire ou que l'on ne sait comment dire. Prudence ou impossibilité à traduire, le geste est là. (p. 69-70)

En ce qui concerne la synonymie entre geste et mot et la substitution du geste à la parole, nous ne partageons pas complètement la position de Calbris. Bühler nous apporte une perspective nuancée sur la fonction du geste dans la parole. Pour Bühler le geste est associé à une **image visuelle** :

BÜHLER, K., 1936, 2009, - Dans un premier temps, il est possible et nécessaire de repousser à l'arrière-plan tout autre type de connaissance ou de compréhension, afin de mettre au clair sur le plan théorique la question des gestes ... ce dont il est discuté apparaît souvent dans une image visuelle [...] sur la base de laquelle et grâce à laquelle le discours qu'on entend reçoit, au regard de son objectif, le complément qui lui est plus ou moins nécessaire. (p.182)

Gullberg s'intéresse davantage au système mixte d'expression par le geste et par le discours, mais pas dans le sens de Calbris, car pour Gullberg les gestes sont « coexpressifs » à la parole mais pas des synonymes. Ils ont une fonction particulière dans la production de la parole et la **formulation**, notamment une fonction d'aide dans le cas **des apprenants** en langue étrangère.

GULLBERG, M., 2006, - Gesture and speech are also temporally coexpressive such that the gesture occurs at the same time as the speech unit with which it is semantically coexpressive.²³ (p. 158-159)

Gestes et motivation

Reprenant l'ancrage du geste dans le corps, Bouvet insiste plus particulièrement sur le fait que les significations des gestes ne sont nullement arbitraires mais sont au contraire motivées.

BOUVET, D., 2004, - C'est en prenant en compte le fait que les gestes de la parole ont leur origine dans des conduites corporelles récurrentes, à un âge très précoce de notre existence, que j'ai pu montrer comment leurs significations dans le discours ne

²³ "Notice that although the localizing gestures are spatial—as all gestures have to be—they are not associated with locative or spatial expressions in speech. They coincide precisely (or down to a level of 40 ms, which is the duration of a video frame) with the referential expressions." GULLBERG, M. (2006 : 160)

sont pas arbitraires, mais sont motivées par des projections métaphoriques ou métonymiques élaborées à partir de leur réalité physique.

- De telles corrélations corporelles sont au départ de transpositions métonymiques par lesquelles, au cours du récit, les gestes de rotation latérale ou de rejet de la tête en arrière signent le refus et le geste d'inclinaison verticale, l'acceptation ... Si l'on peut dire qu'au cours d'une énonciation il y a en permanence un processus d'adjonction, dans la mesure où chaque unité verbale s'ajoute à celle qui la précède, il faut entendre par marque d'adjonction, une marque indiquant l'apport d'une information-clé, porteuse d'un changement inattendu au cours du récit.

- La découverte des liens de motivation entre les marques posturo-mimo-gestuelles et leurs significations respectives m'a permis de décrypter leur sémantique cachée et leurs modes de signification. (p. 359-360)

2.1.2. Les gestes en interaction

Passant maintenant aux recherches qui concernent plus particulièrement l'interaction à objectif commercial, la vente, et en particulier aux travaux de Colleta qui distingue deux domaines interprétatifs pour le geste :

- certains gestes sont directement en lien avec l'action et l'objet concerné par la vente ;
- d'autres avec le discours produit pour réaliser l'opération de vente ;
- d'autres enfin servent davantage à construire les propriétés du référent.

L'intérêt de telles analyses vient de ce que la gestuelle de l'interlocuteur est également prise en considération et interprétée dans un cadre de relations interpersonnelles.

JUVEN, P. & COLLETTA, J.-M., 2002, - Les cinq grandes orientations des conduites posturo-mimo-gestuelles observables dans un corpus de « treize interactions de vente authentiques :

Orientation	Définition	Type de mouvement ou de geste
Objet	Gestualité pratique: Mouvements de PRAXIE: de contact, de saisie et de manipulation d'objets matériellement présents dans l'environnement	- gestes pratiques référentiels et/ou «démonstratifs» Ex: manipuler un matelas, exercer diverses pressions avec les poings sur le produit; - gestes liés à l'activité en cours (interaction de vente) Ex: utiliser une calculatrice, écrire les références du produit; - gestes ludiques Ex: manipuler un stylo ou un

		bout de papier
Locuteur	<p>Gestualité autistique: Mouvements corporels orientés vers soi (ou autocentrés): de contact et de manipulation de son propre corps et/ou de ses attributs vestimentaires et ornementaux</p>	<p>- mouvements de confort (soulager un besoin d'ordre sensoriel) et de changement de posture Ex: se gratter le nez (confort) ou croiser les bras (adoption de posture);</p> <p>- gestes esthétiques (soigner son apparence physique) Ex: se coiffer, réajuster sa cravate.</p>
Discours	<p>Gestualité prosodique et méta-communicative: Mouvements corporels (GM et GC) exécutés dans l'espace (avec, toutefois, quelques rares mouvements d'auto-contact), orientés vers le discours et destinés à le rythmer, le renforcer ou le nuancer. * Les initiales GC : «gestes céphaliques» GM : «gestes manuels».</p>	<p>- gestes rythmiques (cadencer le débit verbal);</p> <p>- gestes ponctuateurs (souligner, renforcer ou encadrer le discours) Ex: les «guillemets» gestuels;</p> <p>- gestes auto-évaluateurs (nuancer, voire contredire son propre énoncé) Ex: mimiques indiquant l'ironie.</p>

Réfèrent	<p>Gestualité référentielle et illustrative: Mouvements corporels (GM et GC), exécutés dans l'espace (avec, toutefois, quelques mouvements de contact), orientés vers le réfèrent du discours et destinés à le désigner et/ou l'illustrer.</p>	<p>- gestes déictiques (désigner le réfèrent présent dans l'environnement -déictique concret - ou absent -déictique abstrait-) Ex: pointer du doigt le produit (déictique concret) ou évoquer des mesures temporelles (déictique abstrait); - gestes spatiographiques (représenter le réfèrent dans l'espace en traçant ses contours -iconiques- ou en donnant ses caractéristiques -métaphoriques-) Ex: indiquer la forme d'un coussin (iconique) ou évoquer son confort par un geste manuel spécifique (métaphorique); - gestes mimétiques (mimer en actions le discours) Ex: imiter l'action d'ouvrir la vitre d'une voiture en actionnant la manivelle</p>
L'interlocuteur	<p>Gestualité interactive: Mouvements corporels, de contact ou exécutés dans l'espace, orientés vers l'interlocuteur et, par extension, centrés sur la co-construction de la relation interpersonnelle</p>	<p>- mouvements expressifs et affectifs (exprimer ses émotions et sentiments) Ex: sourire, rire; - gestes régulateurs (assurer sa coopération interactionnelle) et évaluateurs (exprimer son accord ou désaccord) -Ex: les hochements de tête; -les gestes phatiques (établir le contact, le rompre) et conatifs (modifier la nature de la relation) Ex: gestes de salutation ou d'insultes</p>

- Les gestes pratiques seraient ainsi utilisés, dans l'argumentation du vendeur, comme autant de mouvements confirmatifs (qui corroborent les dires du vendeur) et démonstratifs (qui illustrent ses arguments), et on comprend dès lors

pourquoi nos sujets les associent aux gestes co-verbaux orientés vers le référent ou le discours;

- Quant aux gestes référentiels figurant également parmi les mouvements pourvus d'une valeur persuasive, on peut faire l'hypothèse que c'est en vertu de leurs propriétés iconiques (McNeill, 1992), comme lorsque le vendeur évoque la fermeté d'un matelas en serrant le poing en un mouvement rapide vers le bas (le geste pouvant alors être perçu comme l'illustration de la représentation mentale de la «fermeté»). (p. 178 - 179)

Les gestes qui nous intéressent le plus ici ce sont les gestes métacommunicatifs et référentiels illustratifs, dans notre analyse de coaching. Nous nous penchons aussi sur leur analyse de la gestualité de l'interlocuteur notamment sur les gestes régulateurs et évaluateurs.

2.1.3. Les gestes en rapport avec d'autres indices de l'expression de la pensée

Au début de cette partie du chapitre nous avons présenté la définition du geste selon McNeill. Nous continuons ci-dessous avec les différents types de gestes que distingue ce chercheur :

MCNEILL, D., 1992,

- Iconic gestures closely resemble the semantic content of speech in form and manner, depictive; e.g. when a speaker makes semicircular movements with both hands to form a sphere in order to express 'the sun',
- Metaphoric gestures depict an image of an abstract concept or the vehicle of a metaphor: e.g. when a speaker makes a grasping movement while expressing 'my idea'.
- Deictic gestures point to an object or a locus in space, describe a location or a motion.
- Beats are simple rhythmic gestures and do not depict anything.

Il apporte encore une distinction entre gestes illustratifs et non-illustratifs :

- Les gestes illustratifs peuvent être iconiques, lorsqu'ils décrivent des objets et des actions, ou métaphoriques lorsqu'ils présentent l'image d'une idée ou d'un concept.
- Les gestes non-illustratifs, peuvent être déictiques, lorsqu'ils pointent vers quelque chose ou quelqu'un, ou bâtons s'ils marquent le rythme de la parole

Les notions de « growth point » et de « catchment » selon McNeill

Ce qui attire le plus notre attention chez McNeill c'est la notion de « growth point » l'unité focalisée sur la synchronisation parole – geste associant image et contenu linguistique. Il est appelé « growth point » (ou « point d'éclosion » dans la traduction proposée par Morel et Danon-Boileau 2010) pour 3 raisons : 1) car c'est la forme initiale d'une unité de pensée en dehors de laquelle émerge tout un procès d'organisation ; 2) car l'unité théorique s'applique aussi au temps réel ; 3) la dernière raison c'est que ce point d'éclosion transmet le concept qui est le point de départ spécifique pour la pensée. L'idée parcourt tout le contexte mais le point d'éclosion n'arrive qu'à un moment spécifique.

MCNEILL, D., 2003, - The growth point (GP) is the name we give to an analytic unit of communicative events with special focus on speech-gesture synchrony combining imagery and linguistic categorial content. Gps are inferred from the totality and co-expressivity. It is called a growth point because it is meant to be the initial form of a thought unit out of which a dynamic process of organization emerges. It is also called a GP because it is the theoretical unit in which the principles that explain mental growth - differentiation, internalization, dialectic, and reorganization - also apply to real-time utterance generation by adults (and children). A final reason for calling it a GP is that it addresses the concept that there is a specific starting point for a thought. Although an idea unit continues out of the preceding context and has ramifications in later speech, it does not exist at all times, and comes into being at some specific moment; the formation of a growth point is this moment, theoretically.

Selon McNeill, dans un point d'éclosion, les interactions entre image et langage vont dans la même direction, mais en se reprenant l'idée de « penser-pour-parler », il s'intéresse davantage à l'image et au fait d'analyser comment l'image est affectée par le langage :

MCNEILL, D., 2008, - The smallest unit of the imagery-language dialectic is posited to be a 'growth point' (hereafter GP), so named because it is theoretically the initial unit of thinking-for-speaking out of which a dynamic process of organization emerges. A GP combines imagery with linguistic categorial content, and the theory that such a combination is unstable and thus initiates cognitive events. In the GP interactions between language and imagery occur in both directions, it is not that imagery is input to language or language to imagery; the effects are mutual, but in this paper the emphasis is on imagery and how it is affected by language, in keeping with the thinking-for-speaking focus.
A GP is an empirically recoverable idea unit, inferred from speech-gesture synchrony and co-expressiveness ».

De son côté Mary-Annick MOREL explique ce qu'elle retient des analyses de McNeill avec l'objectif qui est le sien de mettre en rapport le geste non seulement avec les mots de la parole mais aussi avec les variations intonatives et les mouvements de regard. Elle s'intéresse donc aux moments où surgit le geste soit dans le préambule soit dans le rhème ; au rapport qu'il entretient avec une montée mélodique et avec l'orientation du regard vers l'interlocuteur où vers un autre point de l'espace.

MOREL, M.-A., 2010, (*La déflexivité*), - On reconnaît le catchment, nous dit Mc Neill (2000), à partir de deux ou plus de deux gestes (qui ne sont pas nécessairement consécutifs) faisant apparaître des traits qui se révèlent partiellement ou totalement identiques, dans la forme, le mouvement, l'espace, l'orientation, la dynamique, etc. Un captage est une sorte de fil dynamique qui court tout le long du segment de discours et fournit une fenêtre à base gestuelle sur ce que personnellement j'appelle la gestion coénonciative de la formulation. En analysant les captages produits par le parleur dans sa gestuelle, le linguiste retient un indice supplémentaire extrêmement important pour comprendre la façon dont le parleur organise son discours en vue de mieux construire une consensualité avec l'écouteur. Le(s) premier(s) geste(s) de captage est (sont) cataphorique(s) du moment où surgira le « growth point » (mot que je propose de traduire par « point d'éclosion »). Ils anticipent l'unité lexicale dont ils sont l'image. Les captages traduisent les objectifs du locuteur et scandent les étapes de sa

formulation. Le « point d'éclosion » se produit lorsque le geste réitéré et l'unité lexicale coïncident.

« **Catchment/Captage**²⁴ = deux ou plus de deux gestes (qui ne sont pas nécessairement consécutifs) font apparaître des traits formels qui se révèlent partiellement ou totalement identiques

- dans la forme,
- le mouvement,
- l'espace, l'orientation, la dynamique, etc.

Un « captage » est une sorte de fil d'imagerie visuospatiale dynamique qui court tout le long du segment de discours et fournit une fenêtre à base gestuelle sur la cohésion du discours.

- le captage fournit des indices sur les liens de cohésion dans le texte avec lequel il surgit.

- en analysant les captages réalisés par un parleur donné, on peut voir ce que ce parleur associe en unités plus larges.

Growthpoint (point d'éclosion)

Les premiers captages sont cataphoriques du « growth point », ils anticipent sur l'unité lexicale dont ils sont l'image. Les captages traduisent les objectifs du parleur et fondent les étapes des productions successives.

Le « growthpoint » (« point d'excroissance ») surgit lorsque le geste et l'unité lexicale coïncident. C'est une unité théorique de contenu imagé (« imagery ») et linguistique.

Dans un GP, le sens des mots, l'accentuation spécifique / intonation coïncident avec un geste particulier. C'est une expression condensée de l'unité de la pensée. Mot, intonation et geste coïncident. Le GP c'est l'endroit où tout converge. Dans le corpus il y a des gestes annonceurs du GP. Ce sont les « catchment » (les captures) qui se produisent avant l'arrivée du GP. Ce sont des indices de fin d'un paragraphe (Morel, Danon-Boileau).

2.1.4. Les gestes d'adresse, comment les identifier et que communiquent-ils ?

En relation avec le pronom d'adresse « tu » (ou « vous ») nous formulons l'hypothèse que les gestes qui sont effectués pour indiquer la personne à laquelle sont adressés les propos sont des gestes d'adresse.

²⁴ Selon le séminaire de Mme MOREL, Mars 2011

Les gestes d'adresse étudiés dans ce travail sont les suivants :

- 1) Les gestes de pointage
- 2) Certains gestes des mains : gestes d'offrande
- 3) Les mouvements du regard vers l'autre ou ailleurs

2.1.4-1- Les gestes de pointage

Comme cité ci-dessus, McNeill distingue les gestes déictiques, qui pointent vers quelqu'un ou quelque chose, parmi les gestes non-illustratifs.

MCNEILL, D., 2003²⁵, - Si l'on se réfère à la classification des quasi-linguistiques (gestes emblématiques ou conventionnels) établie par Dahan et Cosnier (1977), on constate que celle-ci est basée sur l'orientation des gestes. Ainsi, les chercheurs distinguent :

«les gestes centrés sur l'émetteur (expressifs), les gestes centrés sur le récepteur (conatifs), les gestes qui servent à établir ou rompre un contact (phatiques) et enfin certains gestes [...] appelés "opérateurs" qui sont principalement des actions ou qui sont des gestes mimétiques ou motivés [...]» (1977: 2062).

Nous nous intéressons ici aux gestes centrés sur le récepteur (conatifs) et aux gestes qui servent à établir ou à rompre un contact (phatiques).

Concernant le pointage, pour McNeill, il constitue tout un procès avec plusieurs composants : il y a le signe de pointage lui-même, mais aussi une « origo » (cf. Bühler) et un champ déictique qui inclut la cible, le destinataire et le parleur :

« Pointing appears to be a simple matter of aiming the hand at some target, it is in fact a process with several components. There is the pointing sign itself, and also an origo and a deictic field (which includes the target, the addressee and the speaker). »

McNeill va plus loin encore en détaillant l'ensemble des mouvements qui constituent le geste de pointage. Ainsi le pointage ne se limite pas à l'index tendu. Pointer demande une partie extensible du corps – main, bras, et tête sont les plus communes – et il peut aussi être achevé avec les parties métaphoriques du corps, telles que « l'« eidola », indicateur qui rayonne à partir des yeux » :

« Pointing is not limited to the classic extended index finger. To point requires only an extensible body part - hand, arm, and head are the most common - and it can also be accomplished with metaphorical body parts, such as imagined "eidola" beaming out from the eyes ».

²⁵ Nous ne pouvons pas mentionner ici les pages car nous ne les avons pas sur la source internet de l'article en format pdf. Cf. les liens internet dans la bibliographie.

Le champ déictique est aussi bien le référent du pointage que le pointage lui-même. Il peut faire partie du pointage s'il assure l'identification du référent. McNeill souligne qu'il y a un point zéro depuis lequel le pointage est orienté. Le résultat final du pointage est un espace structuré en termes de localisation spatiale, vu depuis « l'origo » avec toute chose dans une structure qui inclut la cible, le destinataire et le parleur :

« The deictic field is the spatial domain of both the referent of the pointing and the pointing itself. It must be part of pointing in order to ensure the identifiability of the referent. The perspective within the deictic field is such that the object is presented in this field from the point of view of an origo - the zero point from which the pointing is oriented. The term origo is from Bühler (1982). The end result of pointing is a structuring of space in terms of a spatial location, regarded from the origo, with everything in a framework that includes the target, the speaker and the addressee (see Hanks, 1990; Levinson, 1983).

Pointage et localisation du référent dans l'espace

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, Gullberg s'intéresse au geste dans la formulation de l'apprenant (apprentissage de langues étrangères). Mais ce qui nous attire dans l'analyse du pointage chez Gullberg, c'est la façon dont elle décrit la localisation du référent. Ainsi selon elle, lorsque le référent est introduit pour la première fois, il est souvent associé à un point particulier dans l'espace, à un lieu, par le moyen de localisation gestuelle... Ce lieu est souvent maintenu tout au long du discours jusqu'au moment où les parleurs reviennent en arrière sur le lieu lorsqu'ils introduisent à nouveau le référent associé à ce lieu.

Nous citons aussi Gullberg ici, car nous trouvons une ressemblance entre elle et McNeill quant au concept de « plan » du discours : tandis que McNeill parle de « structure » de pointage dans sa localisation spatiale, Gullberg parle de « plan » de discours où les parleurs remplissent l'espace concret gestuel avec un sens référentiel.

GULLBERG, M., 2006, - Gestures, defined as the (mainly manual) movements speakers perform unwittingly while they speak (cf. Kendon, 1986, 2004; McNeill, 1992), are closely and systematically related to language and speech. Gestures are semantically coexpressive with speech, such that they often convey meaning also present in speech either iconically, or by way of spatial contiguity, or indexicality. When a referent is first introduced, it is often associated with a particular point in space, a locus, by way of a localizing gesture, typically a pointing gesture or an iconic gesture that is "deictically inflected" (Kendon & Versante, 2003). The locus is arbitrary and abstract and bears no relationship to actual space. However, once established, it is often maintained throughout discourse such that speakers refer back to the locus when they reintroduce the referent associated with it. As referents and loci multiply, speakers charge concrete gesture space with referential meaning and turn it into a map of discourse. This map allows the establishment of explicit, visual coreference. (p. 158-159)

Pointage et « cooccurrence geste-reprise »

Tabensky enrichit notre présentation sur le pointage avec la notion de « **la cooccurrence geste-reprise** » selon laquelle le geste reprend ce que l'allocataire a dit quelques minutes plus tôt en pointant vers l'allocataire mais aussi vers ses propos :

TABENSKY, A., 2001, - La cooccurrence geste-reprise s'avère bien différente. Le geste apparaît toujours comme la trace visuelle de la façon dont le sujet a capturé les mots de son allocataire, mots qu'il lui renvoie, transformés et "corrigés". Souvent le sujet, devenu énonciateur à part entière, porte un jugement sur les propos de l'autre ou sur sa façon de conduire la discussion. L'intervention a donc une portée métacommunicative. Des gestes déictiques se produisent, parfois tout seuls, parfois combinés avec des métaphoriques....

S [c'est pas ce que tu disais au début de l'interview] (i) {rire}
L au cas [{rire}] (ii)
S [t'as commencé en disant comme ça] (iii) [ah non] (iv) moi je me +
vois pas ailleurs qu'en France

Sébastien rapporte des propos que Liliane a tenus très tôt dans la discussion, au cours de la première séquence thématique:

L puis je me vois pas quitter la France pour e::

Les gestes déictiques priment, bien qu'avec des variations de forme et des changements de contenu. Ainsi en (i), le geste pointe vers l'allocataire (tu) mais aussi vers les propos que celle-ci a tenus quelques minutes plus tôt (disais au début de l'interview), c'est pourquoi le geste se maintient pendant toute la durée de l'énoncé et peut être considéré comme un geste déictique concret et abstrait simultanément. [...] (p. 232)

De plus, la notion de « la cooccurrence geste-reprise », replonge le locuteur-gesteur dans la signification des propos tenus et les gestes déictiques interviennent dans le « pilotage de l'interaction » pour évaluer le discours de l'allocataire :

- Dans la relation geste et activité diaphonique, ... que ce soit pour ratifier ou refuser le contenu de l'énoncé, le locuteur-gesteur s'implique dans la signification de ce qui est dit... Quant aux gestes eux-mêmes, [...] les gestes déictiques se produisent la plupart du temps en association avec des procédés d'évaluation des propos de l'autre ou de recentrage de la discussion. Ceci mène à poser l'hypothèse que [...] les gestes déictiques jouent un rôle au niveau du pilotage de l'interaction. (p. 234)

Enfin, selon Tabensky les gestes de pointage ont une fonction métacommunicative

- Les résultats peuvent être synthétisés comme suit: les gestes illustratifs ont une fonction communicative, c'est-à-dire qu'ils facilitent la compréhension du sens de l'énoncé qu'ils accompagnent ; en revanche, les gestes non illustratifs, dans ce cas, les déictiques, ne reflètent pas le sens des mots mais un

processus d'évaluation du discours de l'allocutaire. Ils ont donc une fonction métacommunicative. (p. 239)

2.1.4-2- Certains gestes de mains dans l'interaction

Nous nous intéressons ici d'une part aux gestes d'offrande (Morel, 2011) qui sont des gestes consensuels. La forme de ce type de geste se présente par la main (la paume, les doigts) ouverte et dirigée vers la personne à qui le locuteur adresse son discours.

MOREL, M.-A., 2009 - le moment où les mains se mettent en mouvement, la forme qu'elles présentent, leur orientation et leur déplacement dans l'espace fournissent des informations importantes non seulement sur la nature de la relation entre parleur et écouteur, mais aussi sur les composantes du processus de formulation du parleur.

D'autre part, nous nous intéressons aussi aux gestes des mains que le locuteur oriente vers lui-même ou qu'il localise par rapport à son propre corps. Ces derniers sont interprétés comme des gestes de différenciation et de rupture de la coénonciation.

- soit dans le cadre de la coénonciation et donc en fonction des anticipations qu'il fait de la convergence des points de vue, oscillant entre consensualité (mouvement des mains vers l'interlocuteur) et différenciation (orientation des mains ou des doigts vers soi).

MOREL, M.-A., 2007, - soit au contraire en rupture avec le cadre de la coénonciation (localisation du mouvement des mains par rapport à son propre corps), en fonction des difficultés qu'il rencontre dans la conceptualisation ou dans la formulation de ce qu'il cherche à exprimer (geste de saisie avec les doigts en pince ouverte ou avec le poing qui se ferme).

Concernant donc les mouvements des mains, nous n'analyserons que les gestes cités ci-dessus, lors de notre analyse dans la deuxième section de ce travail.

2.1.4-3- Les mouvements du regard

Beaucoup d'études récentes consacrent une bonne place aux mouvements du regard. Bouvet présente le regard en rapport avec le référent dont la localisation suit l'orientation du regard :

BOUVET, D., 1996, - L'orientation du regard précède toujours la production du signe du référent localisé par le regard. Les changements d'orientation du regard sont liés au fait que les différents référents sont localisés dans l'espace les uns par rapport aux autres (p.136).

De plus, elle précise ce rapport entre le regard et le signe du référent en montrant la fonction du regard lorsqu'il est orienté vers les mains :

BOUVET, D., 1996, - Le regard sur les mains a pour fonction d'indiquer que toutes les modulations accompagnant le signe sont liées à ce dernier et en précisent la forme, la taille, le mouvement. (p.129)

Danon-Boileau et Morel analysent le regard dans le cadre coénonciatif de l'interaction entre le parleur et l'écouteur. Ils expliquent ainsi les raisons pour lesquelles le regard du parleur reste fixé sur l'écouteur :

DANON-BOILEAU, L. & MOREL, M.-A., 2006, - Parmi les gestes et la mimique, on constate que le regard est d'une importance capitale ... Le regard de celui qui parle ne saurait constamment être fixé sur celui qui l'écoute : d'une part parce qu'il lui faut se centrer sur sa propre pensée, d'autre part parce qu'il lui faut également ménager à l'autre des moments de repos et de vacance.

Morel, pour sa part, approfondit le sujet en tenant compte des composants du paragraphe intonatif :

MOREL, M.-A., 2010, - On peut ainsi observer que les mouvements de regard du parleur suivent les modulations qu'il apporte à son attitude coénonciative : l'absence de regard correspond à la construction unilatérale (par le parleur) d'une base commune destinée à faciliter la suite de l'échange (dans le préambule²⁶), alors que le retour de son regard sur l'écouteur se produit aux moments où il se prépare à exprimer une position différenciée (dans le rhème) sur la base consensuelle préalablement établie. Revenant vers l'écouteur avant la fin du rhème, le regard du parleur constitue la seule marque possible de maintien du consensus et de la convergence ; il adoucit par avance ce que peut avoir de brutal l'expression d'une différenciation. L'échange de regard est le seul « geste » qui permette d'affirmer l'égalité absolue des interlocuteurs dans la coénonciation, il est le seul « geste » qui soit en même temps réciproque et simultané.

Il est aussi intéressant de présenter ici le point de vue de Boström sur une autre raison pour laquelle le locuteur garde le regard sur l'interlocuteur :

BOSTRÖM, E., 1999, - Ce qui pourrait avoir une influence sur le regard vers l'interlocuteur ce serait le contenu des exclamations. (p. 39)

Le regard joue enfin un rôle important dans l'écoute de celui qui parle. Ainsi, le parleur anticipe, grâce à son regard, si l'écouteur prend bien en compte ce qu'il lui dit.

BOUVET, D., 2004, - Quant aux mouvements du regard, lorsqu'ils quittent ou reviennent vers l'autre, ils marquent respectivement l'élaboration du dit ou la

²⁶ Nous donnons ici une brève définition du préambule ainsi que du rhème et nous allons en dire plus dans la partie « Marques morphosyntaxiques » de ce chapitre

- 1) le préambule est la partie de l'énoncé oral où l'on cherche à établir une base de connaissances partagées en consensus avec l'autre ;
- 2) le rhème est généralement très bref. Le rhème se définit comme constituant dans lequel l'énonciateur énonce un point de vue différencié par rapport à la position qu'il prête au coénonciateur. (MOREL M.-A., 2004, (p. 338)

vérification de la prise ne compte de ce dit par l'écouteur. [...] la marque de coénonciation [...] sur le plan gestuel, [...] est donnée par le retour du regard vers l'autre comme une vérification de cette anticipation.

Ainsi, le regard orienté vers l'autre est essentiellement lié à l'écoute. (p.363-364)

Pour résumer le rôle des mouvements du regard dans l'interaction nous citons ci-dessous les règles de la « bonne marche du dialogue en français » :

MOREL, M.-A., 2004, - nous avons tiré quatre règles, qui nous semblent inhérentes à la bonne marche du dialogue en français, deux du côté du parleur et deux du côté de l'écouteur :

- du côté du parleur

Règle 1 : le regard s'en va, quand le parleur cherche sa formulation pour une meilleure compréhension de l'écouteur : quand il construit un nouvel objet de discours (avant le préambule), ou quand il se prépare à énoncer une position singularisée sur l'objet de discours en cours (avant le rhème).

Règle 2 : le regard revient, quand le parleur souhaite vérifier l'anticipation qu'il a faite dans la coénonciation (ou consensus, ou discordance/différenciation) et qu'il signifie en quelque sorte à l'écouteur qu'il est en droit de se manifester de façon sonore.

- du côté de l'écouteur

Règle 3 : l'écouteur ne se manifeste de façon sonore que lorsque [...] le regard du parleur est revenu sur lui. La marque sonore de l'écouteur apparaît comme l'écho de la vérification que fait le regard du parleur : elle sonorise en quelque sorte le bon fonctionnement de la coénonciation.

Règle 4 : a contrario, l'écouteur ne se manifeste jamais de façon sonore, [...] lorsque la tête et le regard du parleur ne sont pas tournés. (p. 348)

1.2.2. Marques intonatives

La voix avec ses mélodies, ses hésitations et ses pauses silences, quelle est leur fonction dans la communication ?

Dans cette partie du chapitre nous allons présenter les marques intonatives et leur valeur dans les modulations du consensus.

Dans un premier temps, nous allons donner la définition des fonctions de l'intonation

Ensuite, nous allons présenter les variations de la mélodie de la voix et nous allons prêter beaucoup d'intérêt

à la gestion de la coénonciation par la mélodie et l'entrée en jeu de l'intensité²⁷
aux registres mélodiques et à leur valeur énonciative ;

Nous allons continuer avec la durée de la voix, la pose silence et les hésitations

Et enfin nous allons terminer cette partie du chapitre avec les mots outils.

Toutes les marques intonatives présentées ici sont vues dans l'échange dialogal aussi bien du côté du parleur que de l'écouteur.

2.2.1. La définition des fonctions de l'intonation

De la définition des fonctions de l'intonation par Todorov, nous retiendrons la vivacité que celle-ci donne au discours et la relation qu'elle permet de mettre en place entre le locuteur et l'auditeur :

TODOROV, T., 1981 - *L'intonation se trouve toujours à la limite entre le verbal et le non-verbal, le dit et le non-dit.* Dans l'intonation, le discours entre en contact immédiat avec la vie. Et c'est avant tout dans l'intonation que, le locuteur entre en contact avec les auditeurs: l'intonation est par excellence sociale [...]. L'intonation est le conducteur le plus souple, le plus sensible, des relations sociales qui existent entre les interlocuteurs dans une situation donnée. [...] L'intonation est l'expression phonique de l'évaluation sociale [...] Toute intonation s'oriente dans deux directions : vers l'auditeur, comme allié ou témoin, et vers l'objet de l'énoncé, comme s'il était un troisième participant assumé vivant ; l'intonation l'injurie ou le flatte, le rabaisse ou l'élève. (p. 74-75)

²⁷ L'intensité ne sera pas étudiée dans les analyses effectuées en seconde section, car il gère le droit à la parole, la colocation, alors que dans ce travail, nous nous intéressons plus particulièrement à la coénonciation qui est gérée par la mélodie F0.

2.2.2. Les variations mélodiques

2.2.2-1- Les variations mélodiques dans la gestion de la co-énonciation

Dans notre étude, nous consacrerons une attention particulière aux variations de la mélodie de la voix : la fondamentale F0. La raison principale de cette attention est la valeur consensuelle de la mélodie dans la gestion de la coénonciation :

MOREL, M.-A., 2011, - Ce sont les variations dans la mélodie qui explicitent, de façon iconique, la position coénonciative. Une montée mélodique traduit une anticipation de consensus, c'est une manifestation iconique de mouvement vers l'autre, pour l'appeler à une convergence servant de fondement pour ce qui va suivre. Une chute mélodique traduit, au contraire, un repli sur soi, un retour vers sa position personnelle, dont on pense qu'elle n'est pas nécessairement partagée par celui auquel on s'adresse. (*à paraître*)

Ainsi, d'une part, grâce aux variations de la mélodie, le parleur marque qu'il prend des positions différentes dans sa relation avec l'écouteur :

MOREL, M.-A., 2000, - Si celui qui parle se représente qu'il va pouvoir s'établir un **consensus** sur ce qu'il dit, la mélodie est montante. Lorsqu'au contraire il veut marquer qu'il s'agit d'une prise de position unilatérale, qu'il opère un **repli sur soi**, la mélodie est descendante. Lorsque, enfin, **il cesse de se préoccuper de ce que l'autre peut penser**, cela se traduit par une absence de modulation mélodique et une plage intonative basse.

Et d'autre part, les variations mélodiques de la voix de celui qui parle ont aussi un impact important dans les réactions de celui qui écoute.

Ainsi une mélodie montante laisse entendre à l'écouteur qu'il est bien pris en considération par le parleur et qu'il est appelé pour le rejoindre dans son point de vue sur l'objet du discours ; une mélodie descendante traduit pour l'écouteur la position différenciée du parleur ; et l'absence de variation mélodique ou le maintien en plage basse traduisent une position fortement égocentrée du parleur qui ne autorise pas l'interlocuteur d'intervenir :

MOREL, M.-A., 2000, - L'intonation montante est conviviale et est toujours perçue comme telle par l'autre. [...] La **mélodie montante** est un procédé de séduction. Elle est toujours bien acceptée par l'interlocuteur, qui se sent pris en considération par celui qui parle, et qui de ce fait ne va pas manquer de manifester de façon sonore sa connivence.

Une succession de montées mélodiques marque un appel au consensus, à la convergence des regards sur ce dont il est question. [..]

- La **mélodie descendante** est un procédé de rupture.

Une succession de mélodies descendantes marque un positionnement en face à face et en rupture. Celui qui parle énonce sa position comme un jugement sans appel et ne laisse aucune possibilité à l'autre d'articuler une position différenciée aux jugements qu'il vient d'entendre.

- **L'absence de variation mélodique et le maintien en plage basse** sont perturbants.

Le maintien en plage basse de F0 traduit une position fortement égocentrée, où la pensée de l'autre n'a aucune place.

Etant donné que le parleur occupe la place d'énonciateur lorsque la mélodie de sa voix est montante, l'écouteur peut manifester son accord (ou son désaccord) avec l'image du coénonciateur que construit le parleur-énonciateur, de l'énonciateur second selon Morel & Danon-Boileau. L'écouteur-énonciateur second reçoit le message et réagit avec des manifestations sonores. Il fusionne son dire à celui de l'énonciateur premier mais il peut aussi intervenir plus explicitement :

MOREL, M.-A., 2003, - **L'énonciateur second** celui qui, tout en recevant le message, produit des manifestations sonores de son écoute et de sa compréhension. L'énonciateur second est, en effet, en état de sujétion par rapport au discours de l'énonciateur premier, il est, en quelque sorte, réduit à fusionner son dire à celui qui vient de lui être adressé. Mais il peut aussi... intervenir dans un mouvement de co-construction du discours superposant ainsi souvent sa parole à celle de l'énonciateur premier. (p. 137-138)

L'entrée en jeu de l'intensité

Nous apportons ici aussi des informations sur les variations de l'intensité (I). En revanche, à l'intensité, nous consacrerons une place moins importante que celle des variations de la mélodie (F0). La raison est la suivante : l'intensité gère la colocation alors que dans ce travail, nous nous intéressons plutôt à la coénonciation qui est gérée par la mélodie.

A l'intérieur de la coénonciation, les montées de la mélodie présentent une opposition entre consensualité et discordance. L'entrée en jeu de l'intensité peut induire un « passage probable » de la coénonciation à la colocation :

MOREL, M.-A., 2003,

a) Le positionnement à l'intérieur de la coénonciation suppose la convergence des regards, mais présente aussi une opposition entre

- la valeur de consensualité, lorsque l'énonciateur pense qu'il va s'établir un accord ou du moins lorsqu'il a besoin de croire que l'accord coénonciatif est établi sur ce point précis (l'intensité est alors constante ou plus faible ;
- la valeur de discordance, lorsqu'il pense qu'il ne voit pas les choses exactement de la même manière que le coénonciateur (on note alors un rehaussement de l'intensité.)

Dans les deux cas, l'activation de la coénonciation se marque par la remontée de F0 en plage haute à la finale du rhème. (p. 134 - 135)

Récapitulatif de la gestion de la coénonciation et de la colocation

Voici maintenant un récapitulatif de la gestion de la coénonciation par la mélodie (F0) et la gestion de la colocation par l'intensité (I) :

MOREL, M.-A., 2003, - **gestion de la coénonciation par la mélodie (F0)**

- F0 + : on est à la quête d'un accord, on ne veut pas voir échapper ce point à l'attention de l'autre, on anticipe un désaccord ou une mauvaise compréhension.
- F0 - ou maintien de F0 en plage basse : rupture de la coénonciation, repli sur soi, extériorisation de la parole intérieure qui donne cohérence à la pensée [...] absence totale d'anticipation de la pensée de l'autre et de la façon dont il peut réagir ; on pense que celui auquel on s'adresse n'a pas accès à ce que l'on dit, que l'on est le seul à pouvoir l'affirmer.

gestion de la colocation par l'intensité

- I + affirme le droit à la parole et réassure le tour de parole
- I - cède le droit à la parole ou donne la possibilité à l'autre de prendre la parole. (p. 136)

2.2.2-2- Les registres mélodiques et leur valeur énonciative

Etant donné que nous étudions un échange de dialogue entre deux hommes, nous présentons ci-dessous les registres mélodiques centrés sur une voix d'homme en français.

La fondamentale F0 est mesurée en hertz (Hz). Les variations des valeurs de la mélodie marquent une échelle entre les registres. Nous distinguons ainsi :

le registre haut : 220Hz – 300Hz ;

le registre moyen : 140Hz – 220 Hz

et le registre bas : 60Hz – 140Hz

L'intérêt des registres mélodiques dans notre analyse est leur fonction énonciative : le registre haut traduit un appel au consensus de l'énonciateur vers le coénonciateur ;

Le registre moyen ou neutre traduit un consensus acquis et stable entre les deux coénonciateurs ; et un registre bas traduit la rupture entre les deux locuteurs :

MOREL, M.-A., 2004, - Le français se caractérise par une plage intonative stable (F0 entre 50 et 300Hz pour une voix d'homme). (p. 336)

MOREL, M.-A., 2003, - Les études les plus récentes réalisées sur de nouveaux corpus ont conduit à retenir trois registres de variation de F0 et à croiser le sens de la variation (du bas vers le haut: BH ou du haut vers le bas: HB) avec la hauteur du registre mélodique. Ainsi, dans le corpus les trois registres sont étalonnés entre 60 Hz et 300 Hz.

- 1) **Le registre haut, entre 220 Hz et 300 Hz**, relève de la fonction d'appel, qui marque l'activation ou la réactivation de la coénonciation. Ce registre peut être

glosé ainsi : je m'adresse à toi et je considère que la **convergence de nos regards** sur l'objet de discours doit désormais être établie.

2) **Le registre moyen ou registre neutre, entre 140 Hz et 220 Hz**, implique une stabilisation de la coénonciation dans une **consensualité supposée acquise** sur l'objet de discours. On peut l'interpréter ainsi: nous sommes en phase, je suis en train d'en dire plus sur ce qui fait l'objet de notre consensus.

3) **Le registre bas, entre 60 Hz et 140 Hz**, traduit la rupture de la coénonciation et le repli sur soi. La glose est la suivante: je me centre sur moi, je suis en train de me construire une cohérence, je cherche la meilleure formulation possible pour écarter par avance tout malentendu. (p. 136)

Quant **au sens de la variation**, [...] un mouvement vers le haut indique que la séquence qu'il vient clore doit être interprétée comme un préambule pour la suite, comme une base nécessaire pour assurer la cohérence de l'ensemble ; un mouvement vers le bas est l'indice d'un repli sur soi, d'une prise en charge personnelle, d'une position égocentrée. (p. 137) -138)

Récapitulatif des registres mélodiques

Pour terminer cette partie du chapitre qui a porté principalement sur les variations mélodiques, nous présentons ici un tableau récapitulatif des registres mélodiques ainsi que la réinterprétation de Morel & Danon-Boileau concernant les fonctions des trois registres dans la relation entre l'énonciateur premier et l'énonciateur second.

Variation F0 : position par rapport à la coénonciation	Registre haut : revendication de la gestion de la coénonciation	Registre neutre : statu quo dans la coénonciation, cadrage sur le discours précédent	Registre bas : rupture dans la coénonciation
Mouvement vers le haut : appel à un consensus	BH : consensus imposé	BH : consensus supposé acquis	BH : articulation à son propre dire
Mouvement vers le bas : repli sur soi, positionnement égocentré	HB : implicatif, évidence pour tous	HB : jugement supposé partagé	HB : jugement égocentré

MOREL, M.-A., 2003, • le registre haut, dont Danon-Boileau et moi-même avons toujours dit qu'il manifestait une anticipation de discordance ou d'incompréhension et un désir de voir s'installer un consensus, semble également marquer pour l'énonciateur premier la revendication de la gestion de la co énonciation, face aux ingérences inattendues de l'énonciateur second,

• le registre neutre, que nous n'avons jamais étudié en tant que tel, semble, pour sa part, témoigner d'un statu quo coénonciatif, de la simple articulation au discours précédent, ou encore d'un

positionnement par rapport au degré d'ignorance prêté au coénonciateur, en fonction des manifestations sonores de l'énonciateur second,

- quant au registre bas, il est toujours le signe d'une rupture coénonciative, d'une position égocentrée, totalement soustraite. (p. 154)

2.2.3 La durée et les pauses silences

Dans les marques intonatives, la durée des syllabes et les pauses silences intéressent aussi notre étude. La durée d'une syllabe varie en moyenne entre 12 et 15 cs. Et la pause silence entre 40 et 50 cs. Une pause silence supérieure à 60 cs, peut entraîner des manifestations sonores de la part de l'écouteur :

Danon-Boileau, L. & Morel, M.-A., 2006, - Le français se caractérise par une durée stable des syllabes, (une durée moyenne de syllabe de 12 à 15 centisecondes (2004 : 336)). On observe donc des suites de cinq à sept syllabes par seconde. La durée de la pause-silence se situe entre quarante et cinquante centisecondes. Or une pause silencieuse de plus d'une seconde entraîne régulièrement une manifestation sonore de celui à qui le discours est adressé. Le silence est, en effet, difficilement tolérable dans un dialogue en français.

Morel explique qu'une pause silence longue témoigne de la supériorité hiérarchique de celui qui parle et que celle-ci est reconnue par celui qui écoute :

MOREL, M.-A., 2000, - La **pause silence longue** est un procédé autoritaire. Elle est toujours interprétée (en français du moins) comme une preuve d'autorité. [...] La possibilité de recourir à des pauses longues (dépassant une seconde) sans qu'il y ait interruption de l'écouteur témoigne d'une supériorité hiérarchique imposée par celui qui parle et reconnue par son interlocuteur.

2.2.3- 1- La gestion de la formulation

Selon Bouvet et Morel, la durée gère la formulation que celui qui parle se prépare à dire tandis que la pause silence vient à l'aide de l'écouteur afin qu'il construise le sens de ce qu'il vient d'entendre.

BOUVET, D. & MOREL, M.-A., 2001, - La durée (allongement de la syllabe finale) gère la formulation de ce qui est à venir et est donc un indice de continuation.

- Les pauses-silence homogénéisent la séquence qu'elles closent en permettant à l'écouteur de construire le sens. Ainsi, quand quelqu'un parle trop vite, le sens ne peut être construit par l'écouteur.

Morel, de son côté, récapitule les outils principaux en français qui gèrent la formulation. Elle parle ainsi d'allongement de la durée, du « euh » d'hésitation, et de la répétition d'un mot grammatical

MOREL M.-A., 2011, - Les principaux outils fournis par le français pour gérer la formulation, sans recourir à la pause silencieuse longue, revêtent trois formes :

- 1) l'allongement de la durée des mots grammaticaux placés à l'initiale des syntagmes (pronoms, déterminants, prépositions, présentatifs ...), ou plus rarement de la syllabe finale des mots sémantiquement pleins ;
- 2) le « euh » d'hésitation, dont la durée peut varier entre 20 et 80 centisecondes ;
- 3) la répétition des mots grammaticaux, qui entraîne un redémarrage au début du syntagme, ou qui restent en suspens en cas d'abandon de la construction amorcée.
(à paraître)

Elle s'arrête ensuite sur le fait qu'un mot- outil est obligatoirement repris à l'initiale du syntagme lors de son achèvement :

MOREL M.-A., 2010, - Lors de la recherche d'un mot ou d'une construction syntaxique, les mots-outils initiaux accompagnent de façon très régulière le travail de formulation [...] Mais ce qui est tout à fait remarquable, c'est que, dans tous les cas, le mot-outil est obligatoirement repris à l'initiale du syntagme lors de son achèvement [...]

Et si le locuteur n'arrive pas à trouver le mot il modifie le mot-outil mais ne change pas sa construction syntaxique

- Ce n'est que si la recherche du mot se révèle infructueuse que l'énonciateur se résout à modifier la forme du mot-outil (de la préposition par exemple), sans pour autant changer la construction syntaxique.

Morel présente enfin la place que peuvent occuper les mots-outils dans le paragraphe du dialogue oral en français :

MOREL M.-A., 2011,

- **Le « euh »** se situe avant ou dans le préambule
- à l'articulation du préambule et du rhème
- sur le marqueur initial du rhème
- **La reduplication des mots grammaticaux** intervient dans le préambule, lors de la mise en place des éléments de cadrage thématique
- ou à l'initiale du rhème
- soit des cas où l'on ne relève aucune reduplication de mot-outil
- recours au « **euh** » **entre deux pauses** silencieuses et à l'**allongement de la syllabe finale** des mots sémantiquement pleins
- on voit fonctionner le principe de l'occupation maximale du canal sonore : on n'observe pas de pause dans l'environnement du « euh », et ce sont les mots-outils qui subissent l'allongement, le mot-outil étant alors repris lors de l'achèvement de la structure.
- **le « euh » allongé accompagné d'un mouvement des mains, de la tête et du regard** traduisant l'impuissance à dire

- le sourire adressé à l'interlocuteur traduisant une impression de bien-être²⁸.

2.2.3- 2- La place du geste dans la formulation

2.2.3- 2-1- La pause gestuelle

Nous présentons ici aussi une hypothèse sur l'existence des pauses gestuelles, car nous allons nous y arrêter lors de notre analyse.

Ce qui attire notre attention dans cette hypothèse c'est d'une part la définition de la pause gestuelle comme une durée importante des positions de repos entre deux gestes et d'autre part la distinction entre la pause gestuelle et la tenue du geste, cette dernière ne constituant pas un moment de repos :

CANDEA, M., SENDER, J.-G., 2008, - Lorsque la durée des positions de repos entre deux gestes n'est pas nulle nous avons considéré qu'il s'agissait d'une "**pause gestuelle**". Celle-ci est à distinguer, selon nos observations, de la « tenue gestuelle » qui n'est pas une vraie position de repos mais une phase de stabilité à l'intérieur d'un geste qui reste suspendu dans son parcours; comme toute autre phase du geste, elle peut être suivie par un retour vers la position de repos, ou par le début d'un nouveau geste.

Nous nous demanderons donc s'il n'y aurait pas un travail de formulation lors d'une pause gestuelle. Et si la pause gestuelle ne serait pas un indice de rupture de la coénonciation dans la relation entre les locuteurs. Cela reste à examiner lors de notre analyse en deuxième section.

2.2.3- 2-2- Les gestes des mains

Nous soulignons ici un élément très important, dont nous avons déjà parlé à propos de Gullberg : l'intervention des gestes des mains dans le travail de formulation :

MOREL M.-A., 2011, - Il est aussi souvent souligné que, lors de difficultés dans la formulation, les manifestations gestuelles s'accroissent notablement, en particulier les gestes des mains. (*à paraître*)

²⁸ voir ici l'exemple type où Arnaud dit « C'est une colle !! » + éclat de rire entre lui et Gérard

1.2.3. Marques morphosyntaxiques

Que reste-t-il à la communication par les mots ?

Nous présenterons dans cette partie du premier chapitre les marques morphosyntaxiques du dialogue oral en français, notamment :

Dans un premier temps : le paragraphe intonatif avec

- ses composants : le préambule et le rhème
- les types de paragraphe intonatif
- et ses relations avec le regard

Ensuite nous étudierons la question des mots dont :

- le fonctionnement de quelques mots
- la reprise et la reformulation

2.3.1. Le paragraphe intonatif

2.3.1- 1- Définition du paragraphe intonatif

Le paragraphe intonatif est l'unité à l'oral qui est identifiée par la chute de la mélodie sur la syllabe finale.

MOREL M.-A., 2010, (*La déflexivité...*) - Concernant l'unité d'analyse de l'oral, la phrase n'étant pas — c'est un fait bien connu — une unité d'analyse pertinente à l'oral, c'est **le paragraphe intonatif** que je retiens. Il est identifié par la chute de la mélodie (souvent associée à une chute de l'intensité) sur la syllabe finale (Morel & Danon-Boileau 1998).

2.3.1- 2- Les composants du paragraphe oral

Le paragraphe intonatif est composé de deux constituants : le préambule et le rhème :

MOREL M.-A., 2010, (*La déflexivité...*) - le paragraphe intonatif est [...] analysable en deux grands constituants (intonatifs et discursifs), de nature et de fonction différentes, issus de la décondensation des marques énonciatives, des modalités et des constructions référentielles : **le préambule** et **le rhème**. [...]

Selon Morel, le préambule est le constituant initial du paragraphe intonatif. Il est composé de plusieurs éléments qui véhiculent dans leur ensemble la construction d'une base consensuelle pour ce qui va suivre dans le thème :

MOREL M.-A., 2010, (*La déflexivité...*) - **Le préambule** du paragraphe intonatif est [...] composé de plusieurs éléments qui disposent, chacun, d'un rôle énonciatif et coénonciatif bien défini, en fonction des anticipations que fait le parleur des réactions possibles de l'écouteur, des connaissances partagées, des divergences possible, etc.

Les éléments qui composent le préambule sont les suivants : le ligateur ; le point de vue ; le modus dissocié ; le cadre et enfin le support lexical disjoint. Nous allons parler brièvement de chaque composant, ci-dessous :

Le ligateur

Le ligateur fait le lien entre l'énoncé à venir et son contexte. Il se situe à l'initiale du préambule. Des mots comme donc, mais, et, parce que, tu vois, en fait... sont des ligateurs.

Morel distingue des ligateurs énonciatifs, des ligateurs discursifs et des ligateurs balises :

MOREL, M.-A., 2004, - Les ligateurs se subdivisent en trois grandes classes :

- les ligateurs énonciatifs qui explicitent l'état de la coénonciation: tu vois, écoute
- les ligateurs discursifs qui construisent des liens de nature anaphorique (parce que, par exemple ...)
- les ligateurs balises qui soulignent les articulations de la structure textuelle (tout d'abord, et puis ...) (p. 338)

Le point de vue et le modus dissocié

Le point de vue présente le marquage subjectif du point de vue du parleur ou indique une source autre de l'énonciation :

MOREL M.-A., 2010, (*La déflexivité...*) - On retrouve là [...] - marquage subjectif du « **point de vue** » du parleur (moi, pour moi, moi pour moi) - ou indication d'une source autre de l'énonciation (il paraît, elle dit...).

Ainsi, le point de vue propre au parleur met en jeu des marques de formulation :

- Le point de vue propre du parleur se manifeste dans des constructions très décondensées et par la présence de marques de travail de formulation.

Alors qu'un point de vue autre lequel le parleur rejette se manifeste par des variations mélodiques :

- Un point de vue autre auquel il ne souhaite pas s'associer se manifeste au contraire par un changement de plage mélodique, vers le haut dans le dialogue à bâtons rompus, vers le bas (en incise) dans le débat.

De la même façon que le point de vue, le modus dissocié peut aussi expliciter la nature de la modalité incidente à ce qui va suivre. De plus, il peut détenir une valeur épistémique ou appréciative explicite :

Le « modus dissocié » peut aussi détenir une valeur épistémique (c'est vrai, je trouve...) ou appréciative (fantastique, heureusement...) explicite ; il est dans tous les cas marqué par une mélodie montante sur la finale de l'élément modal.

Le cadre et le support lexical disjoint

En fin de préambule on trouve les constituants référentiels thématiques. Ils définissent progressivement ce sur quoi va porter le segment qui va suivre, donc le rhème.

MOREL M.-A., 2010, (*La déflexivité...*) - Le cadre a pour rôle propre de délimiter un ensemble de champs événementiels ou de zones de sens, ouvrant la classe paradigmatique de tous les rhèmes pouvant leur être associés. A sa suite, le support lexical disjoint, placé immédiatement avant le rhème, et nécessairement repris par un pronom auprès du verbe du rhème, correspond à la construction d'un objet de discours dans une zone de sens déjà constituée.

Le préambule, qui présente le début de l'énoncé, a ainsi besoin du rhème qui est le deuxième constituant du paragraphe et aussi le segment qui le suit le préambule, dans la plupart des cas. Comme l'explique Laurent Danon-Boileau (2010), l'intonation montante sur la syllabe finale du début d'énoncé marque

DANON-BOILEAU, L., 2010, - « l'inachèvement, la dépendance de ce segment par rapport à celui qui le suit ». (p. 41)

Le rhème est le constituant du paragraphe intonatif où l'énonciateur énonce son point de vue différencié par rapport à la position qu'il prête au coénonciateur. Un ponctuant peut occuper la fin du rhème :

MOREL M.-A., 2004,

- **Le rhème** est généralement très bref. Le rhème se définit en fait comme constituant dans lequel l'énonciateur énonce un point de vue différencié par rapport à la position qu'il prête au coénonciateur. Il peut être terminé par un ponctuant (« quoi », « **hein** », « bon » « *d'accord*²⁹ »...) qui réitère en la condensant la valeur de cette position modale différenciée. (p. 338)

2.3.1- 3- Le fonctionnement de chaque composant

M.-A. Morel souligne que le fonctionnement du préambule diffère par rapport au fonctionnement du rhème :

²⁹ Nous ajoutons

- dans le préambule l'énonciateur cherche à mettre en place un consensus, une convergence de points de vue sur l'objet du discours, tandis que
- dans le rhème, il exprime sa position différenciée par rapport aux attentes et aux connaissances qu'il prête au coénonciateur

MOREL M.-A., 2004, - **Dans le préambule** on effectue deux opérations conjointement :

- 1) on façonne l'objet de discours, et on séquentialise la suite morphosyntaxique ;
- 2) on cherche à établir une base de connaissances partagées en consensus avec l'autre.

[...] pour positionner cet objet de discours dans la coénonciation, on a recours à une autre modalité : la mélodie (en fin de préambule).

- **Dans le rhème**, on effectue une seule opération, on exprime un jugement différencié, dans une séquence morphosyntaxiquement organisée, le consensus sur les préalables étant supposé acquis. (p. 338)

Voici maintenant un exemple de paragraphe intonatif qu'elle analyse :

[ligateur + point de vue + modus dissocié + cadre + support lexical disjoint] + [rhème]
 [tu vois+je trouve fantastique+que dans le livre+le héros] + [il reste pas comme ça]

2.3.1- 4- Les différents types de paragraphe intonatif

Morel distingue 2 types de paragraphe intonatif :
 Binaire (simple ou complexe) et ternaire :

MOREL M.-A., 2004, - **Le paragraphe oral**

- 1) du type **binaire** : préambule + rhème

binaire simple : exemple cité ci-dessus

binaire complexe : marqué par la recatégorisation d'un rhème en préambule pour la suite du paragraphe binaire, sous l'effet de la remontée de F0 sur la syllabe finale du rhème.

- 2) Le paragraphe du type **ternaire** présente une structure fixe à trois constituant : <préambule + rhème + postrhème> ; il se caractérise par la non-réduplication des constituants et par la brièveté de son préambule. Il provoque toujours une rupture dans le continu discursif et dialogal : il se rencontre soit à la clôture d'un épisode narratif, soit pour boucler une séquence argumentative ou dialogale. (p. 339-340)

2.3.1- 5- Le paragraphe intonatif et le regard

Parmi les gestes, le regard joue un rôle très important dans la gestion de la coénonciation dans le dialogue oral en français.

Les directions du regard changent en fonction de ce que l'on est dans le préambule ou dans le rhème. Morel explique que l'énonciateur ne regarde pas le co énonciateur dans le préambule :

MOREL M.-A., 2010, (*La déflexivité...*) - Jusqu'à présent, l'hypothèse que je formulais était qu'on regarde l'autre pour l'accrocher, pour retenir son attention. Or, dans le préambule, on ne regarde pas l'autre, parce qu'on a son regard fixé sur son objet de pensée pour le façonner et le modeler.

De plus, elle s'intéresse à la conjonction du regard et de la mélodie dans l'expression d'une attitude coénonciative :

- **Le regard** et la mélodie donnent donc tous les deux des informations sur l'attitude coénonciative, mais de façon différente : 1) le regard traduit le rapport du parleur avec sa pensée, qu'on pourrait gloser de la manière suivante « je cherche à mieux dire pour toi, pour rendre l'interprétation plus facile, je te quitte mais je vais revenir », 2) la variation de la mélodie vers le haut est, pour sa part, iconique du mouvement du parleur en direction de l'écouteur, glosable ainsi « je vais vers toi, je ne t'abandonne pas ».

Concernant la direction du regard dans le rhème, selon Morel, le regard du parleur revient sur l'écouteur avant la fin du rhème :

MOREL, M.-A., 2011, - Les mouvements du regard ont un rôle important dans la gestion de la coénonciation et du marquage de la position de l'énonciateur à l'égard du coénonciateur. En règle générale, le regard du parleur se détourne de l'écouteur avant le début du préambule, et revient sur lui avant la fin du rhème ; il quitte également, le plus souvent, l'écouteur lors d'un travail de formulation marqué par des indices des deux autres plans ; le regard de l'écouteur reste fixé sur le parleur. (*à paraître*)

2.3.2. Les marqueurs dans le plan morphosyntaxique

- le fonctionnement de quelques marqueurs
- la reprise et la reformulation

2.3.2- 1- Le fonctionnement de quelques marqueurs, mots du discours...

Les marqueurs que nous allons étudier dans ce travail sont les suivants :

« non »

« si »

« absolument »

« tout à fait »

« bien sûr »
« pas »
« ne ... pas »
« tu vois »
« tu sais »
« oui »
« ouais »

Dans la citation ci-dessous, nous avons retenu le fait que le « non » soit une marque de discordance et d'égo-centrage de points de vue.

MOREL, M.-A., 1994, - Le « **non** » : Le « non » s'articule nécessairement à un énoncé préalable, qui peut être une question explicite [...] ou simplement l'assertion d'un point de vue [...]. Mais le « non » marque en même temps la discordance des points de vue. Cette discordance peut porter sur la position personnelle prise par l'interlocuteur [...] Mais la discordance peut aussi porter sur une position dont l'interlocuteur lui-même se démarque. [...] le fait remarquable est que dans des énoncés de ce type initialisés par « non », l'énonciateur se positionne toujours en rupture par rapport à la co-énonciation.

Après avoir défini ces fonctions du « non », M.-A. Morel présente un exemple très intéressant :

L'égo-centrage du point de vue est souvent explicité dans la suite de l'énoncé (cf. C2 V16 « mais je veux dire » et C3 PC77 « alors vraiment vous confondez ») :

112 Chloé elle va quand même pas faire du ski hein ? V15 ben

113 trois ans!

V 16 - non mais j'veux dire il neige alors e : : [...]

(C2) L35 [...] T'as pas vu ?

B48 Ah non³⁰. (C5) (p. 107-108)

Le « si » présente aussi la discordance de l'énonciateur mais sous un angle différent par rapport au « non ». Pour adopter sa position égo-centrée, l'énonciateur se sent obligé soit d'utiliser le forclusif « pas » accompagné d'autre marqueur tel que « pas du tout » ; soit de souligner sa prise de position modale par un adverbe tel que « absolument pas » ;

MOREL, M.-A., 1994, - Le « **si** » : Le plus souvent, le recours à « si » est impossible et l'énonciateur est contraint d'explicitement par rapport à quel point de vue (celui de son interlocuteur ou celui d'un autre) il inscrit une discordance. Ainsi pour souligner son désaccord avec son interlocuteur, l'énonciateur est obligé de faire une nouvelle énonciation, de sortir de la co-énonciation et d'adopter une position égo-centrée. Il recourt alors au forclusif « pas » accompagné d'un autre marqueur, qui permet soit d'effectuer un renvoi anaphorique aux propos (au dictum) de l'interlocuteur (tel le « du tout » qu'on trouve dans « pas du tout »), soit de souligner la prise de position modale (avec un adverbe tel que « **absolument** ») (p. 107-109)

En revanche l'énonciateur fait recours à des marques linguistiques telle que :

« **tout à fait** » « **bien sûr** », s'il veut marquer son accord. (p. 110)

³⁰ voir ici l'exemple où Arnaud dit à Gérard : « non non mais je veux juste te dire / te donner le context .. / voilà

Le « ne » est un marqueur consensuel alors que le « pas » seul marque plutôt une rupture :

- La présence de « ne » indique donc que l'énonciateur construit une représentation de ce qu'il suppose être la pensée de l'autre, par rapport à laquelle il articule sa propre pensée. L'emploi de « pas » seul met au contraire en place deux extériorités. L'énonciateur ne peut pas de ce fait expliciter la pensée de l'autre, il ne peut que la citer mot-à-mot ou bien opérer un renvoi anaphorique. (p. 111)

Avec « pas » il y a ainsi simplement les mots de l'autre. Le parleur les rejette et adopte alors une attitude monologique donc de rupture de la co-énonciation.

En revanche, encore selon Mary-Annick MOREL, dans « ne pas » il y a articulation des mots du parleur avec la pensée de l'écouteur et donc une attitude dialogale et consensuelle ou discordante.

Concernant « tu sais », pour Morel, l'énonciateur l'utilise pour faire appel aux connaissances partagées :

- **Tu sais** «un ligateur spécifique faisant appel aux connaissances partagées » (MOREL, M.-A *Fusion / Dissociation des points de vue dans le dialogue oral : intonation et syntaxe discursive*)

De son côté, Mondada a un point de vue commun avec Morel concernant « tu sais » et elle ajoute en plus que « tu vois » aurait aussi une valeur consensuelle :

MONDADA, L., 2004, - Tu vois et tu sais

«you see» a été traité dans la littérature comme un *discourse marker* (Schiffrin 1987) envoie de grammaticalisation, proche de « you know », renvoyant de manière métaphorique à l'établissement d'un espace intersubjectif commun aux interlocuteurs, et plus particulièrement comme opérant des transitions interactionnellement co-construites dans la connaissance partagée et par là d'éventuels alignements entre les interlocuteurs. (p. 437-438)

Quant aux « **oui** » et « **ouais** », selon Péroz leur différence principale est liée à la différence entre le sens et le dit.

Lorsque l'énonciateur dit « oui », il a besoin d'argumenter et donc de réfléchir sur le sens de ce qu'il a entendu. En revanche, lorsqu'il dit « ouais », il est déstabilisé car il cherche les mots non pas pour ce qu'il a entendu mais pour dire ce qui va suivre.

Le moment où l'énonciateur dit « ouais » c'est justement le moment de la découverte de ces mots et avec « ouais », il confirme l'intensification qualitative d'un segment à l'autre.

Effectivement, lorsque Gérard, notre formateur dit « ouais » à Arnaud, l'apprenti, il confirme le fait que ce que l'apprenti va donner comme réponse ce sont plus ou moins les mots que le formateur aurait prononcés. Et c'est cette découverte qu'il confirme avec « ouais ».

PÉROZ, P., 2007, - oui n'a pas comme ouais cette capacité déstabilisatrice [...] le locuteur utilise oui, parce qu'il s'agit d'argumenter de réfléchir [...]

Que vient de confirmer l'interjection ? Non pas ce qui précède mais ce qui suit, [...]. Ouais est la trace de la découverte par le sujet des mots qu'il va ensuite énoncer. Le caractère implicite [...] dans cet emploi est évidemment rapportable au caractère monologique du discours. Mais le plus intéressant ici n'est pas

tant la substitution d'une formulation à une autre plus juste que la confirmation de l'enchaînement lui-même.

Ce que Ouais confirme c'est l'intensification qualitative d'un segment à l'autre ; [...]

Mais que serait l'intérêt d'une telle posture ? La comparaison avec l'emploi de oui montre ce que cela pourrait être. Le remplacement par oui, nous ferait passer de la découverte (ce que l'on a avec ouais) à l'idée d'une sélection [...], on serait dans une recherche du sens alors qu'il est dans une recherche du mot. [...] Le fonctionnement de ouais tout entier tourné vers le dit et non vers le sens qui lui est attribuable dans l'échange en a fait un révélateur inattendu mais finalement logique.

Suite à cette citation, nous en déduisons ce qui suit :

- le « oui » est consensuel alors que

- le « ouais » peut être aussi bien consensuel que différenciatif :

« Ouais » est consensuel lorsque la production des mots attendus et anticipés est conforme

« Ouais » est différenciatif dans le cas contraire.

2.3.2- 2- Reprise et reformulations

Tabensky nous éclaire sur la question des reprises en parlant d'un phénomène plus large encore « l'hétéro-reprise ». Ce phénomène concerne toutes les formes de répétition d'un énoncé :

TABENSKY, A., 2001, - le phénomène d'hétéro-reprise, compris comme toutes les formes de répétition d'un énoncé produit par l'interlocuteur. (p. 227)

Dans les reprises, en suivant ce que dit Tabensky, nous nous intéressons aux :

- Reprises de réitération
- Reformulations
- Constructions à verbum dicenda

Ce qui attire le plus notre attention dans les reprises de réitération c'est le fait qu'elles sont des reproductions textuelles des mots de l'allocutaire et qu'elles donnent une preuve de l'écoute de celui-ci :

TABENSKY, A., 2001, - Sont incluses ici les **reproductions textuelles des mots de l'allocutaire et les reproductions qui introduisent des changements de forme demandés par la situation d'énonciation**, essentiellement des ajustements de personne grammaticale. Ces reprises sont nombreuses et constituent le seul trait langagier partagé par tous les participants. Leur fonction est de donner une preuve matérielle de l'écoute, au même titre que certaines formes phatiques comme mm ou ouais.

Concernant les reformulations nous nous intéressons à leur fonction consensuelle qui suppose qu'il y ait eu d'abord compréhension des propos :

- Beaucoup moins nombreuses que les reprises, elles offrent une modification paraphrastique des propos du locuteur. Dans la majorité des cas elles ne cherchent pas à initier une intervention mais sont **destinées à renforcer les propos de l'interlocuteur**, sans l'interrompre. Plus qu'une valeur purement relationnelle, elles remplissent une fonction confirmative et consensuelle.

Il y a ainsi une différence entre reformulation et réitération car dans ces dernières la preuve d'écoute ne constitue pas forcément une preuve de compréhension :

TABENSKY, A., 2001, - [...] la simple **réitération** échoïque (on peut feindre de comprendre dans le but de maintenir une bonne relation avec l'autre, fonction exclusivement phatique). (p. 229)

Quant aux constructions à « verbum dicendi » qui comportent un verbe de communication, elles nous intéressent en ce sens que souvent les commentaires expriment le désaccord avec l'autre :

- Les constructions qui comportent un verbe de communication, essentiellement dire, ne totalisent que trois occurrences : **deux cas de discours rapporté direct et un cas de reprise codée**. Leur but est de commenter des propos antérieurs, souvent pour exprimer le désaccord. La diaphonie a ici une valeur explicite d'évaluation du discours de l'autre. (p. 228)

I.3. Les pronoms dans l'interaction

Dans cette partie du premier chapitre nous consacrerons une grande attention aux pronoms du dialogue et au rôle qu'ils jouent dans la mise en place des états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation qui seraient également les attitudes intersubjectives des parties prenante du dialogue.

Nous commencerons avec les définitions des pronoms du dialogue que donnent différents chercheurs en sciences humaines.

Nous continuerons avec le pronom « je » ;

Ensuite nous parlerons du passage du « je » au « tu » ;

Nous suivrons avec le pronom « tu » sous un statut d'« individu différencié » ;

Et nous finirons avec le pronom « tu » sous un statut « générique ».

1.3.1. Définition des pronoms du dialogue³¹

Plusieurs chercheurs donnent leur définition concernant les pronoms du dialogue. Il y a des chercheurs qui les considèrent comme des marques de « personnes » et il y en a d'autres qui ne considèrent pas que les pronoms du dialogue renvoient à des personnes.

Nous commençons avec la définition que donne Bühler du pronom « je » et « tu » en se fondant sur ce qu'avait écrit Apollonius Dyscole :

BÜHLER, K., [1934], 2009, - les termes je et tu désignent les porteurs de rôle dans le drame actuel de la parole, les porteurs de rôle de l'action de parole. Avec le mot *proponon*, les Grecs disposaient pour cela d'un terme excellent, et avec *persona*, les Latins ne signifiaient rien d'autre que le rôle dans l'acte de parole. La théorie du langage doit reprendre cette signification antique [...] La fonction principale, avant toute chose, des pronoms personnels tels que je et tu n'est pas de nommer l'émetteur et le récepteur du message linguistique à la manière dont les noms sont des nominations, mais seulement d'indiquer ces porteurs de rôle au sens où ceci se trouve déjà exprimé avec pertinence par Apollonius Dyscole. (p.217)

André Joly continue sur la même ligne que Bühler et nous apporte plus de précisions concernant la théorie d'Apollonius Dyscole. Ainsi pour définir la personne, André Joly évoque entre autres cette théorie qui existe depuis l'Antiquité, et le Haut Moyen-Age (Priscien), et selon laquelle :

JOLY, A., 1994, - les personnes doivent être analysées non seulement par rapport à leur rôle dans l'énonciation ... mais comme « objets » de discours dans l'énoncé: que représentent, dans un énoncé effectif, la personne qui dit « je », celle à qui il est dit « tu » [...] (p. 46)

Dans ceux qui ont suivi la théorie d'Apollonius, André Joly cite James HARRIS (1751) comme celui qui ouvre les pistes les plus intéressantes, pistes qui ne seront explorées qu'au vingtième siècle:

- Supposons que deux individus conversent ensemble, sans se connaître l'un l'autre, et que le sujet de la conversation soit celui même qui parle; dans ce cas, pour suppléer au geste démonstratif par un mot qui eût le même effet, les inventeurs des langues ont désigné le pronom JE [...].

-Supposez encore que celui à qui le discours s'adresse soit le sujet de la conversation, on aura inventé le pronom TU [...]. (p. 46)

A. Joly continue en approfondissant la définition des personnes avec l'explication de Guillaume :

La personne locutive n'est pas seulement la personne qui parle; elle est, de plus, celle qui, parlant, parle d'elle-même. De même, la personne allocutive n'est pas seulement la personne à qui l'on parle; elle est, de plus, la personne à qui l'on parle d'elle. Seule la troisième personne est vraiment une, n'étant que la personne de qui l'on parle (Leçons 1943-44, vol. 10, p. 114). ». (p. 48)

³¹ L'expression a été empruntée à Michel CHAROLLES, La référence, 2002

Encore selon Guillaume, cité et défendu par André Joly :

- la personne délocutive n'est absente d'aucune des trois personnes car il est toujours parlé d'une personne, laquelle, dans le cas de la personne locutive, est celle-là même qui parle, et dans le cas de la personne allocutive, celle-là même à qui l'on parle. Si je dis à quelqu'un: Tu as mal fait, c'est à lui que je parle, mais parlant à lui, je lui parle de lui. Il y a donc dans l'esprit apparition simultanée de la personne allocutive et d'une personne délocutive implicitement conçue³². (p. 48)

Nous retiendrons aussi la distinction que fait André Joly entre fonction référentielle et fonction prédicative. Selon le chercheur les deux fonctions sont complémentaires, et difficilement séparables :

JOLY, A., 1994, - (a) parler de quelqu'un (ou quelque chose) : fonction référentielle
(b) en dire quelque chose: fonction prédicative

La première personne peut ainsi être définie comme « celle qui, parlant, parle d'elle-même et en dit quelque chose », la seconde, « celle à qui on parle et de qui on parle pour en dire quelque chose », la troisième, « celle de qui on parle et dont on dit quelque chose [...] Il peut paraître inutilement compliqué de distinguer parler de quelqu'un (fonction référentielle) et en dire quelque chose (fonction prédicative). Il est vrai que les deux opérations qu'elles impliquent sont complémentaires, étroitement associées, donc difficilement séparables.» (p. 52-53)

De son côté, Benveniste définit les pronoms du dialogue comme les « instances de discours », c'est-à-dire les actes ... par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur :

BENVENISTE, E., [1956] 1966, - C'est comme fait de langage que nous le poserons ici, pour montrer que les pronoms ne constituent pas une classe unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage dont ils sont les signes. Les uns appartiennent à la syntaxe de la langue, les autres sont caractéristiques de ce que nous appellerons les « instances de discours », c'est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur.

Ainsi, selon Benveniste la notion de la personne n'est propre qu'à je/tu :

- Il faut voir que la définition ordinaire des pronoms personnels comme contenant les trois termes je, tu, il, y abolit justement la notion de « personne ». Celle-ci est propre seulement à je/tu [...]. (p. 251).

- ... il serait difficile de concevoir un court texte parlé où ils ne seraient pas employés. (p. 251)

Pour Benveniste s'il n'y a pas de je/tu, il n'y a pas de référence de personne non plus :

- La référence de personne est une référence zéro hors de la relation je/tu. (p. 256)

³² Nous émettons l'hypothèse que l'on peut voir ce dernier comme « un Tu de phase intermédiaire orientée vers la rupture ». Dans ce cas, la personne délocutive deviendrait explicite dans son apparition simultanée avec la personne allocutive.

1.3.2. Le pronom « Je »³³

3.2.1. La définition et la référence du je

Concernant Benveniste, il se situe entre les deux traditions citées ci-dessous. De la tradition d'Apollonius, il retient l'idée que, dans les deux Ires personnes, il y a à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne. Mais son analyse en reste là.

Nous continuons donc avec la définition que Benveniste donne au « je » :

BENVENISTE, E., [1956] 1966, - je est l' « individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique je ». (p. 252)

Voici maintenant ce que Benveniste dit sur la référence du « je » :

Selon Benveniste, d'une part « je » ne peut être défini qu'en termes de locution et « je » signifie « la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je ». Benveniste privilégie donc la fonction référentielle au détriment de la fonction prédicative :

BENVENISTE, E., [1956] 1966, - Chaque je a sa référence propre, et correspond chaque fois à être unique, posé comme tel. [...] Je ne peut être défini qu'en termes de « locution », non en termes d'objets, comme l'est un signe nominal. Je signifie « la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je ». (p. 252)

D'autre part, le référent de je peut être identifié seulement par l'instance de je et le référé de je ne peut être identifié que par l'instance de discours qui contient je :

- je ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement. Il ne vaut que dans l'instance où il est produit. Mais, parallèlement, c'est aussi en tant qu'instance de forme je qu'il doit être pris; la forme je n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère. Il y a donc, dans ce procès, une double instance conjuguée : instance de je comme référent, et instance de discours contenant je, comme référé. (p. 252)

Ainsi la référence du je selon Benveniste est la suivante :

- je se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur. (p. 261)

Quant à la subjectivité, Benveniste précise :

- C'est dans l'instance de discours où je désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme « sujet ». Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. (p. 262)

³³ Nous apportons des citations sur le pronom « je » car bien évidemment l'explication de « tu » qui fait notre centre d'intérêt dans ce travail ne serait pas compréhensible.

3.2.2. Ici, je, moi

Ce qui nous intéresse le plus dans le passage de Bühler, cité ci-dessous c'est le lien qu'il fait entre « ici » et « moi » : Ici indique « l'orientation prioritaire du regard sur la position du locuteur » et « moi » indique tout comme ici, qu'on recherche d'abord des yeux le locuteur et l'on perçoit ensuite quelque chose en la personne qui dit moi :

BÜHLER, K. [1934], 2009, - Voici donc à peu près quelle est la situation avec le ici et avec le moi : Brugmann indique avec pertinence « l'orientation prioritaire du regard sur la position du locuteur » comme la fonction centrale du terme ici. Le terme-je [...] Dans les cas les plus simples, terme exige (?), tout comme ici, qu'on recherche des yeux le locuteur. Mais ceci n'est que la première phase de ce qu'il exige de l'auditeur. Mon partenaire doit diriger son regard dans ma direction quand il le peut, sinon tout au moins tendre vers moi son oreille.[...]. Il doit pour dire bref, atteindre le locuteur par un regard physiognomonique. Il s'agit de percevoir quelque chose en la personne qui dans la communication vivante dit *moi*. [...] le pur ici fonctionne comme signal positionnel et le pur moi comme signal individuel de l'émetteur d'un message langagier. (p. 195)

3.2.3. La référence du « je » narrateur

Nous commençons ici avec Bühler qui apporte le point de vue déictique dans l'interprétation du « je » dans la narration :

BÜHLER, K., [1934], 2009, - Le fait que les pronoms déictiques-je soient aussi employés en partie pour narrer des événements passés ne change rien à leur nature. (p. 182) voir en note de bas de page³⁴

Selon Todorov, le référent du « je » narrateur (celui qui raconte) ne peut pas en aucun cas s'identifier au référent du « je » que le je narrateur raconte. C'est donc cela qui nous intéresse lorsque Todorov parle de l'image de l'auteur car pour lui, l'auteur est « lui-même producteur et non produit » tandis que « l'image » est « quelque chose de produit et non quelque chose de producteur » :

TODOROV, T., 1981, - L'auteur produit l'énoncé entier, y compris donc « l'image de l'auteur » ; mais il est lui-même producteur et non produit, *natura naturans* et non *natura naturata* [...]. Si je raconte (oralement ou par écrit) un événement que je viens de vivre, en tant que je raconte [...] cet événement je me trouve déjà hors de cet espace-temps où l'événement a eu lieu. S'identifier absolument à soi, identifier son « je » avec le « je » que je raconte est aussi impossible que de se soulever soi-même par les cheveux. Aussi réaliste et véridique soit-il, l'univers représenté ne peut jamais être chronotopiquement identique à l'univers réel où a lieu la représentation. [...] « L'image d'auteur » si l'on comprend par là l'auteur-créateur, est une *contradictio in*

³⁴ Il s'agit de percevoir quelque chose en la personne qui dans la communication vivante dit *moi*. [...] le pur moi fonctionne comme signal individuel de l'émetteur d'un message langagier. (p. 195)

adjecto ; toute image est quelque chose de produit et non quelque chose de producteur.
(p. 82-83)

Venons-en maintenant à Husserl³⁵, que l'on peut associer au point de vue de Todorov concernant le concept du temps (Todorov : l'univers représenté ne peut jamais être chronotopiquement identique à l'univers réel).

Il nous semble possible de trouver un lien commun dans les points de vue des deux chercheurs avec le je du maintenant, de la situation immédiate de la parole et le je du « maintenant » qui serait un moment dans le passé.

Chez Husserl (tel qu'il est présenté par Housset 1997) nous rencontrons ainsi le « soi-temporel », le « maintenant » comme limite et comme origine du rapport moi / sujet = et ≠ temps. Nous rencontrons la continuité du « je » : le « je » du maintenant + les « je » des « maintena(n)ts » dans le passé + les « je » des « maintena(n)ts » - moments intentionnel et à venir :

HOUSSET, E., 1997, - Si le moi donne le temps est-ce qu'il présuppose le temps ?
[...] Le temps objectif et l'espace objectif sont déjà liés à l'individualité. [...] Tous les vécus du moi possèdent une individualité qui n'est pas quelque chose d'extérieur, mais qui provient de l'activité de la conscience intentionnelle.[...] Toute individualité doit ici présupposer une continuité celle « en qui se constitue sans cesse un nouveau maintenant ». (p. 16-17)
- L'identique dans le temps c'est l'individuel. (p. 20)

Selon Husserl, il y a dans le « je » le je réel et le je que le je réel s'imagine :

HOUSSET (?), E., 1997, - chaque monde imaginaire possède un « je » comme corrélat de tous les vécus. Mais il ne s'agit là que d'un pôle d'identité vide. [...] En réalité, il appartient à l'essence de la fantaisie qu'il s'agisse du seul et même « je ». On peut s'imaginer dans un paysage idéal, on peut imaginer ses expériences, ses sensations, mais ces actes demeurent bien les miens : « je me pose (mon moi effectif) dans le monde fantasmagorique n'est pas pur, mais un mélange de réalité et de fiction. (p. 30)

De manière originale, Husserl relie le je et le temps :

- Le souvenir n'est pas une simple répétition mais l'acte par lequel « nous créons notre propre passé » (p.40)
« Le « je » était : présence de la conscience proche ou lointaine dans le temps passé
Le « je » est maintenant : « je » dans l'être absolu de la conscience, fermé sur soi
Le « je » sera : présence de la conscience proche ou lointaine dans le temps à venir
L'attention est le mouvement de s'approcher de rendre proche le lointain » (p.42)

Nous trouvons aussi chez Husserl, « le soi charnel » qui met en évidence la différence entre le moi et le non-moi. Husserl comprend donc « l'épreuve de l'être charnel » comme l'expression de la transcendance dans l'immanence de l'égo, puisque le sujet se spatialise sans jamais se réduire à sa spatialisation.

- Tout corps qui n'est pas un corps zéro, nous le nommons « corps environnant ». L'épreuve de son être charnel est ainsi le milieu de toute différenciation du moi et du non-moi. (p. 56- 57)

³⁵ HUSSERL est cité ici par Housset, voir HOUSSET, E. (1997) *Personne et sujet selon Husserl*, Epiméthée, Puf

1.3.3. Le passage de je à tu

3.3.1. Le passage de « je » à « tu » une réciprocité ou pas

Selon Benveniste le passage de je à tu se fait grâce au contraste et à la réciprocité qui existe de je et tu :

BENVENISTE, E., [1956] 1966, - La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie je qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un tu. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne, car elle implique en réciprocité que je deviens tu dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par je. (p. 260)

Pour mieux expliquer le passage de je à tu, Benveniste parle de polarité de personnes :

- Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours. De ce fait, je pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à { (moi », devient mon écho auquel je dis tu et qui me dit tu. La polarité des personnes [...] (p. 260)

Mais ce qui nous intéresse dans cette explication c'est le fait que je et tu ne sont ni égaux ni symétriques : « égo » est supérieur à tu ; et que je et tu sont complémentaires selon une opposition « intérieur/extérieur »

- Cette polarité ne signifie pas égalité ni symétrie: « ego » a toujours une position de transcendance à l'égard de tu; néanmoins, aucun des deux termes ne se conçoit sans l'autre; ils sont complémentaires, mais selon une opposition « intérieur/extérieur » (p. 260)

On peut rapprocher cette position de ce que dit Michel Charolles sur la référence des pronoms du dialogue. Ce dernier s'appuie sur Benveniste mais va encore plus loin en précisant que les pronoms sont des expressions déictiques dédiées à la référence des locuteurs et interlocuteurs engagés dans un échange :

CHAROLLES, M., 2002, - Les pronoms de dialogue (je/tu/nous/vous) sont des expressions typiquement déictiques. Leur référent ne peut être identifié que par le biais de la situation d'énonciation dans laquelle ils sont produits et il doit être établi à chacune de leur occurrence, dans le contexte particulier où ils apparaissent.

- Les pronoms de dialogue se différencient des autres expressions déictiques en ceci qu'ils sont spécifiquement dédiés à la référence aux locuteurs et interlocuteurs engagés dans un échange. Cette exclusivité est codée dans leur signification et résulte de la façon bien particulière dont ils donnent accès à leur référent. (p. 195)

La relation entre les personnes est vue d'un angle tout à fait différent de celui de Husserl. Indépendamment de sa démarche philosophique nous nous intéressons au fait que selon le chercheur les sujets se conditionnent réciproquement :

HOUSSET, E., 1997, - La personne dans son être au monde est dans une liaison vitale avec les autres personnes, elle se trouve dans une « convivialité intentionnelle ». C'est-à-dire que la liaison vitale de l'esprit à l'esprit est, pour le sujet, la condition de la spatialisation de soi, autrement dit la condition de son pouvoir-être comme pouvoir de manifestation. (p. 108-109)

Revenons à Benveniste, lorsqu'il parle de la subjectivité et de ses relations avec le langage, en disant que le langage propose des formes vides, que chaque locuteur s'approprie. Dans le cas concret le locuteur rapporte « je » à sa personne et « tu » à son partenaire.

- Le langage est donc la possibilité de la subjectivité
[...] Le langage propose en quelque sorte des formes « vides » que chaque locuteur en exercice de discours s'approprie et qu'il rapporte à sa « personne », définissant en même temps lui-même comme je et un partenaire comme tu ». (p. 263)

De son côté, Laurent Danon-Boileau (1994), approfondit la question de la subjectivité. Il appelle subjectivité « une certaine façon de prendre en charge la relation prédicative » et met l'accent sur le fait que la subjectivité implique une communauté de pensée, entre celui qui parle et celui auquel il s'adresse :

DANON-BOILEAU, L., 1994, - à mon sens, la notion de personne renvoie également à une façon de travailler la co-énonciation, de moduler la subjectivité. J'appelle subjectivité une certaine façon de prendre en charge la relation prédicative : On peut envisager plusieurs valeurs pour cette subjectivité. Il y a d'abord une valeur neutre, qui implique une communauté de pensée, a priori, entre celui qui parle et celui auquel il s'adresse. Comme il y a absolue consensualité, la prise en charge de la relation prédicative va de soi (...) » (p. 182-183)

Concernant la subjectivité Husserl adopte un autre point de vue : le chercheur associe la subjectivité à l'ipséité absolue du « je » pur. Ainsi, pour Husserl, le « je pur » est égal au temps pur et à la présence pur :

HOUSSET, E., 1997, - au moment où je parle maintenant, je suis un « je pur » en moi-même et je n'ai personne identique avec moi. (p.41)

Husserl met en évidence la centration de la subjectivité par rapport au présent :

- je raconte un souvenir à moi, « je » du « maintenant » est égal à la somme du « je du moment actuel quand je parle » + le « je » du « maintenant » passé / le moi dans le récit de mon souvenir, un « je » présentifié. Ce « je » double (propre) est en un « je » (p.41)

3.3.2. La place des pronoms personnels dans le paragraphe intonatif et le pronom « tu » en relation avec le regard

Revenons maintenant à la position de Mary-Annick Morel, elle considère en effet que les pronoms font référence à des personnes seulement s'ils se trouvent dans l'ensemble rhématique du paragraphe intonatif :

MOREL Mary-Annick, 1994, - Les marques personnelles dans le premier ensemble intonatif de l'énoncé oral, notamment dans le ligateur et les indices de modalité, traduisent donc les étapes du passage de la co-locution à la co-énonciation. Ce n'est que dans l'ensemble rhématique de l'énoncé que les pronoms, qui sont nécessairement sous la domination du verbe constructeur de l'énoncé, constituent des indices référentiels. (p.173)

Discussion de travail avec Madame MOREL (Mai 2011) – Dans le préambule les pronoms ne visent pas des personnes référentielles (ce n'est pas d'elles qu'il va être question dans le rhème) et le regard est détourné de l'interlocuteur. Tandis que dans le rhème, les pronoms renvoient déictiquement à des personnes du dialogue et le regard est dirigé vers l'interlocuteur. En d'autres termes, lorsque tu apparaît quelle que soit sa position, lorsqu'il est accompagné d'un regard vers l'interlocuteur, il s'interprète comme un terme d'adresse et réfère à l'interlocuteur, tandis que un « tu » avec un regard détourné s'interprète sans référence à l'interlocuteur et renvoie à d'autres référents construits par la parole.

1.3.4. Le pronom « tu » sous un statut d'« individu différencié »

3.4.1. Définition de « tu »

Suite à la définition de je, donnée par Benveniste ci-dessus (rappel : *comme une double instance conjuguée : instance de je comme référent, et instance de discours contenant je, comme référé*), nous citons la définition que le chercheur donne de tu :

BENVENISTE, E., [1956] 1966, - en introduisant la situation d'« allocution », on obtient une définition symétrique pour tu, comme l'« individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique tu ». (p. 253)

Michel Charolles rejoint Benveniste dans la réciprocité entre « je » et « tu ». Toutefois, tandis que Benveniste définit « tu » comme l'« individu allocuté » pour Michel Charolles, « tu » se limite à la désignation de l'interlocuteur³⁶ :

CHAROLLES, M., 2002, - Tu (vous singulier) désigne le destinataire que je sélectionne comme interlocuteur et qu'il reconnaît comme un allocutaire, c'est-à-dire comme un locuteur potentiel. (p. 207)

3.4.2. Le « tu » comme un terme isolé

Bühler rappelle que le terme « tu » est issu de la racine *to-* tout comme les termes indexicaux de la deixis-là :

BÜHLER, K. [1934], 2009, - Quant aux termes *tu* isolés, dans la plupart des branches indo-européennes, ils sont issus, comme le savent Brugmann et avec lui tous les spécialistes, de la racine *to-* ou de la racine *so-*, exactement comme la masse des termes indexicaux de la deixis-là. (p. 192)

3.4.3. Pourquoi « tu » réagit ?

Nous parlons de la réaction de « tu » face à un stimulus, un événement ou un acte de parole produit à l'extérieur de « tu ». Cette réaction est anticipée par le locuteur-énonciateur et c'est une des raisons qui peut faire réagir l'interlocuteur (en occurrence « tu ») lorsque le locuteur (« je ») lui adresse la parole.

³⁶ Nous y reviendrons.

C'est ainsi que Sacks, Schegloff et Jefferson, à la fin des années 1960, montrent comment l'articulation des tours de parole est au centre de l'organisation de la conversation, reposant sur le principe de la *conditional relevance*.

Nous citons ici la formulation de ce principe donnée par Schegloff :

SCHEGLOFF, E., 1972, - given the first, the second is expectable. (p. 364)

Vincent (2004) rejoint le point de vue de Schegloff en ajoutant que le récepteur du message (ici « tu ») se sent obligé de réagir, verbalement ou non, car il ne peut pas ignorer le format imposé par l'énonciateur (« je ») :

VINCENT, D., 2004, - On oublie trop souvent que la règle de dépendance séquentielle signifie non seulement que les interventions sont liées sémantiquement les unes aux autres, mais aussi que les participants sont liés interactionnellement les uns aux autres. Ainsi, dire qu'une question entraîne une réponse procède d'un raisonnement trompeur: nous sommes en présence d'un récepteur d'une question qui est contraint de respecter le format imposé par son énonciateur et qui se doit avant tout de réagir, verbalement ou non, n'ayant pas vraiment le choix d'ignorer l'autre et son intervention. (p. 459)

De leur côté, Roulet, Fillietaz et Grobet mettent l'accent sur le statut de l'intervention langagière. Selon eux, les interactants négocient entre eux leur intervention :

ROULET, FILLIETTAZ ET GROBET, 2001, - Toute intervention langagière (salut, requête, assertion, etc.) constitue une PROPOSITION, qui déclenche un processus de négociation entre les interactants. (p. 57)

3.4.4. Comment rendre « tu » concerné par ce que dit « je » ?

Une autre question qui nous interpelle est donc la suivante : comment « je » réussit à rendre « tu » concerné par ce que « je » dit.

Dans un de ses derniers livres, Danon-Boileau souligne qu'il faut à la fois produire des signes et comprendre des signes : les mimiques, le regard, la direction du regard et du doigt en même temps.

DANON-BOILEAU, L., 2010, - Pour communiquer avec autrui, il faut produire et comprendre des signes qui se lisent sur le visage. Les émotions mais aussi la direction du regard indiquent vers quel objet on porte son intérêt.

Savoir interpréter les mimiques de l'autre montre qu'on le reconnaît comme sujet pensant et donne une information sur la valeur émotionnelle de ce qu'il communique. Quant à la direction du regard, elle permet d'indiquer (ou de lire) ce sur quoi va porter l'échange et de situer le lieu commun. De même, le geste de montrer du doigt exige de savoir diriger son regard et son doigt. (p. 186-187)

Selon le chercheur, c'est grâce à ces signes que celui qui les produit (en l'occurrence un « je ») peut rendre concerné celui qui les reçoit, c'est-à-dire l'autrui (et en l'occurrence cet autrui est le « tu »)

- Mais, surtout, cela a le sens de désigner à autrui quelque chose pour lui signifier une idée qui s'y rattache. Tendre le doigt en direction d'un crayon, ce n'est pas simplement désigner le crayon. Cela peut vouloir dire : «Ce crayon me fait penser au dessin que j'ai fait l'autre jour devant toi.» Comme l'orientation du regard ou le rire, le pointage est une capacité cognitive qui se réinvestit très vite dans la dimension symbolique. Sitôt, en fait, que le sujet parvient à interpréter les signes qu'il constate chez l'autre comme l'indice d'intentions comparables aux siennes. (p. 186-187)

Il précise son idée plus loin dans son livre afin de trouver la réponse à la question qui suit : « à quoi sert de parler? ». Et la réponse à cette question Danon-Boileau la trouve dans la situation dans laquelle se tient le discours. Ce n'est que dans cette situation où l'on peut « tourner l'esprit de l'interlocuteur dans la bonne direction ». Ainsi parler va servir à signifier à autrui les choses qu'il ne voit pas à partir des choses qu'il voit :

- En un sens, il est clair que parler ne devient nécessaire que pour signifier à autrui ce qui ne lui est pas évident. [...]. Comment tourner l'esprit de l'interlocuteur dans la bonne direction? Comment trouver un repère assez stable et assez fermement partagé pour que le reste puisse s'ensuivre? La réponse est simple: il faut se fonder sur la situation dans laquelle se tient le discours. Pour dire des choses qui ne se voient pas, si l'on veut être compris, il faut prendre appui sur celles qui se voient. Le langage a pour fonction de dire l'invisible à partir d'un visible partagé. (p. 193-194)

3.4.5. « Tu », les marques intonatives et gestuelles

Nous prenons les trois indices ensemble car ce n'est qu'ainsi que l'humain s'exprime. Nous ne pouvons chercher à comprendre son dire que dans le contexte verbal où mouvements et « production parlée concomitante » sont reliés :

BOUVET, D., 2004, - Un mouvement particulier comme celui du froncement des sourcils : son interprétation ne peut se faire que dans sa relation à un acte de parole particulier dont il est une des parties constitutives. Il ne s'agit donc pas de se demander quelle est la signification d'un tel mouvement, pris en lui-même, hors de tout contexte verbal, puisque celle-ci ne peut être donnée que dans sa relation à la production parlée concomitante ». (p. 357)

La parole, selon Bouvet, ne peut pas ainsi « exister hors de la dimension gestuelle de sa production. » :

BOUVET, D. (2001)³⁷ - Si parler c'est bien dire et montrer, la monstration ne s'opère pas seulement au niveau des opérations référentielles du discours, mais elle est fondamentalement liée à la parole qui se donne à voir autant qu'à entendre, dans la mesure où elle ne peut pas exister hors de la dimension gestuelle de sa production. »

Quintilien, dans son traité de rhétorique en latin, relevait déjà comment les mouvements du corps s'associent à la parole pour produire sur l'auditoire l'effet visé :

QUINTILIEN, 1995, - Toute action oratoire comporte deux aspects, la voix et le geste, l'un qui s'adresse à la vue et l'autre à l'ouïe, les deux sens par lesquels toute émotion pénètre jusqu'à l'âme. (pp. 5-6).

Pour en revenir à Bühler, notons que celui-ci appelle « auxiliaires déictiques naturels » les marques intonatives et gestuelles que le locuteur utilise pour s'adresser à l'allocutaire en plus du pronom « tu » (titre de son sous-chapitre : p. 182).

De plus, dans les marques intonatives, Bühler fait le lien entre la qualité de provenance des sons et le geste du doigt qui à la base est le lien entre la deixis-hic et la deixis-là :

BÜHLER, K. [1934], 2009, - à la racine de la deixis-hic se trouve la qualité de provenance des sons, et que celle-ci joue un rôle équivalent à celui opéré par les gestes du doigt à la racine de la deixis-là. (p. 191)

Les sons c'est-à-dire un démonstratif de type *to*-ainsi que le geste du doigt, sont tous les deux complémentaires dans leur rôle pour trouver l'emplacement du locuteur sur le terrain :

- L'homme qui montre en silence avec le doigt adopte provisoirement la position d'un poteau indicateur. Faisons-le enrichir phoniquement le geste du doigt au moyen d'un démonstratif de type *to*-, alors ce son, comme tout élément acoustique qui sort de ses lèvres, se trouvera pourvu d'une qualité de provenance. Il suffit à l'auditeur de suivre le fil directeur sensible que constitue la qualité de provenance pour trouver l'emplacement du locuteur sur le terrain. Un signe sonore spécialement formé à cette fin est, et reste, l'entité la plus inutile qui soit aussi longtemps que l'auditeur n'omet pas de suivre le fil directeur formé par la qualité de provenance du son. (p. 193)

Bühler continue sur l'importance de marques intonatives le « matériau acoustique » en mettant l'accent sur les « Toi » et « Tu » en tant que termes d'appel.

Ainsi, en parlant d'abord de « moi » et sa réalisation d'une personne à l'autre, Bühler souligne l'importance du « matériau acoustique » dans cette réalisation qui aide à distinguer les personnes :

BÜHLER, K., [1934], 2009, - « moi », n'est initialement pas un nom. Mais il y a toutes sortes d'informations à capter du matériau acoustique par lequel le mot moi, identique quant à sa forme, se trouve réalisé tantôt ainsi, tantôt autrement dans une autre bouche. Notre émetteur devant la porte se fie au fait qu'il est reconnu individuellement à ce matériau. [...] Un seul exemple suffit à expliquer

³⁷ Citation suite aux commentaires faits par D. BOUVET au séminaire de Mary-Annick MOREL 21/02/2008

conceptuellement comment s'opère le remplissement primaire de signification de je. (p.218)

De la même façon, dans « toi », « tu » le rôle du « matériau acoustique » est important mais cette fois-ci il est utilisé comme un signal de départ dans la communication de proximité. « Toi » et « tu » sont ainsi des termes d'appel et leur fonction déictique apparaît dans les détours de la conversation :

- Il en va de même avec tu. Avec ce terme toutefois, du point de vue théorique, il faut également dès le départ prendre en considération les cas où il est quasiment employé comme pur terme d'appel: Toi (fais attention), j'ai quelque chose à te dire. Il s'agit d'un signal de départ dans la communication de proximité, qui commence par un terme d'appel, et qui répartit ensuite les rôles dans l'action de parole [...] La fonction déictique en quelque sorte pure du tu apparaît dans ces détours de la conversation au cours desquels l'émetteur se sent tenté d'explicitier le mot en recourant à un geste du doigt ou à d'autres expédients sensibles. (p.219)

Concernant les marques gestuelles, le chercheur distingue donc le geste du doigt et le regard.

BÜHLER, K. [1934], 2009, - Dans la communication verbale (du point de vue logique, avant toute formation de termes déictiques), les gestes du doigt et les attributs vocaux [...] jouent un rôle. [...] En ce qui concerne les fondements psychologiques de la deixis-iste³⁸, il s'agit de trouver une réponse générale à la question de savoir s'il y a des indications naturelles de la position et de la personne de l'allocutaire. [...] - Existe-t-il, dans la situation naturelle de parole, des éléments circonstanciels, directement analogues à des gestes ou indirects, qui fonctionnent à la manière d'une adresse³⁹, et qui atteignent et interpellent comme tel celui à qui on parle, avant qu'il ne soit visé et interpellé par des mots grammaticalisés? (p.196)

Bühler se demande d'abord s'il y a « des indications naturelles de la position et de la personne de l'allocutaire ».

Nous avons cherché le mot « naturel » dans le dictionnaire (voir Hachette, 2003 : 496) et nous avons eu les définitions suivantes :

« Naturel – qui relève du monde physique et de ses loi ; qu'on trouve tel quel dans la nature ; qui n'a pas été altéré ou falsifié ; qui appartient à la nature physique de l'homme »

Bühler parle donc d' « indications naturelles de la position et de la personne de l'allocutaire ». et nous, dans ce travail parlons du pronom personnel « tu » et des « marques intonatives et gestuelles » l'ensemble pour désigner et couvrir la personne allocutaire. Pour nous les éléments que l'on vient de citer « habillent » la personne allocutaire, et constituent sa « silhouette ». S'appuyant sur ce que dit Bühler, il s'agirait d'une « silhouette » naturelle, qui appartient à la nature physique de l'homme.

Ce qui nous intéresse très fortement ici, dans la réalisation de ce travail, c'est donc le fait que nos hypothèses trouvent un fondement dans les analyses de Bühler.

³⁸ Nous nous arrêterons sur la deixis iste et deixis là, un peu plus bas dans le texte de ce chapitre

³⁹ Nous partons de ce passage pour parler de « geste d'adresse » concernant le pointage et le geste d'offrande de la main (voir chapitre I.2.1.4)

- C'est la question parallèle correspondante que nous devons poser et à laquelle il nous faut répondre. En ce qui concerne en effet le geste du doigt et les deux propriétés de la voix, la règle voulait qu'ils identifient quelque chose avant tout mot grammaticalisé, et que chacun d'eux soit un fil qu'il suffit de suivre pour découvrir quelque chose de présent dans la situation concrète de parole. Existe-t-il des indications analogues qu'il suffit de suivre pour découvrir l'emplacement de l'allocutaire ou pour identifier une chose quelconque relevant de sa sphère personnelle? Car le toi personnel fait aussi partie des termes déictiques. (p.196)

Bühler continue sa citation en précisant que le geste du doigt seul et/ou la voix, suffiraient à eux tout-seul, pour découvrir où se trouve l'allocutaire ainsi que pour identifier ce qui lui appartient :

- La réponse générale à cette question est qu'il existe dans la situation concrète de parole une quantité d'indices indirects de la classe en question, mais guère un seul indicateur direct qui serait aussi saillant et généralement utilisable que les gestes du doigt et ces particularités de la voix. (p.196)

Bühler s'arrête pour un petit moment sur ceux donc qu'il appelle « indications naturelles de la position et de la personne de l'allocutaire » en commençant par le regard. Nous retiendrons dans cette citation l'importance que Bühler donne au regard dans la prise en compte optique de celui qui est visé par celui qui le vise. Grâce au regard de celui qui vise, le visé se sentira concerné :

BÜHLER, K. [1934] (2009) - Même le fait de tenir fixé son regard sur un objet quelconque du champ de vision durant une communication muette entre des personnes est un moyen usuel et répandu d'indiquer un but, moyen qui n'est pas seulement employé sous forme de deixis-là, mais aussi comme adresse à quelqu'un (je veux dire dans la deixis-istic). Naturellement celui qui est de la sorte visé doit prendre connaissance optiquement du comportement de celui qui vise pour avoir également le sentiment d'être atteint [getroffen] ou concerné (betroffen). Le fait d'avoir un contact optique et de remarquer optiquement fait partie des conditions préalables à toute communication gestuelle. (p.197)

Parmi les « indications naturelles de la position et de la personne de l'allocutaire » Bühler relève aussi le geste du doigt :

- Pourquoi ne pas inclure ici également le geste du doigt? [...] Il suffit de modifier le contenu textuel, et non le geste du doigt, lorsqu'on passe de *dér ist es gewesen*, « il s'agissait de celui-là », à *du bist es gewesen*, « il s'agissait de toi ». (p.197)

En un mot, pour Bühler, le pronom « tu » et les auxiliaires déictiques : la voix, la direction du regard et du doigt sont « des indications naturelles de la position et de la personne de l'allocutaire ».

Arrêtons-nous un petit moment sur le terme « indications » car Michel Charolles apporte aussi son point de vue quant à « tu ». Ainsi pour Michel Charolles le « tu » n'est pas une personne mais un indicateur et sa fonction se limite à la désignation de l'interlocuteur :

CHAROLLES, M., 2002, - *Tu/vous* n'est pas constitutif de la personne comme *je* peut l'être pour le moi, Il ne se prête, en particulier, à aucune abstraction: le toi ne peut être

promu au rang de concept, il n'est ni haïssable ni aimable car, contrairement au moi, il ne dénote aucune substance individuelle. *Tu* n'est qu'un indicateur, sa fonction, étroitement opératoire, se limite à la désignation de l'interlocuteur. (p. 209)

Selon lui, le simple usage du pronom « tu » « suffit à conférer à son référent le statut de personne » qu'il le soit ou pas :

CHAROLLES, M., 2002, - L'usage de tu suffit à conférer à son référent le statut de personne. Lorsqu'il est adressé à un non-humain:

(55) *Tu ne m'auras pas encore cette fois !* (le marin à l'océan qui fait rage)

la personnification est très sensible. Tu suppose un je locuteur qui vise un allocutaire; que celui-ci soit en mesure ou non de remplir cette fonction. Le simple usage du pronom lui affecte ce statut. (p. 208)

Mais le chercheur rejoint Bühler lorsqu'il cite le fait que c'est la situation d'énonciation qui détermine la personne visée par « tu ».

- La détermination de la personne visée par *tu* passe par la situation d'énonciation (comme cela est de rigueur avec les expressions indexicales) mais elle est guidée, à l'oral, par le comportement du locuteur. (p. 208)

Concernant les gestes du doigt et le regard, pour Michel Charolles, dans la relation dialogale de face à face je – tu, ces gestes sont plus ou moins attendus. En revanche, ils ont une valeur plus importante lorsque le locuteur veut différencier un interlocuteur parmi plusieurs :

- Dans les interactions face à face, l'ostension faible (direction du regard), exclue avec *je*, est plus ou moins attendue, et elle devient nécessaire lorsque plusieurs candidats aux rôles d'interlocuteurs sont accessibles dans la situation. Le doigt tendu avec la forme disjointe contrastive *toi*, n'est de mise que dans les contextes où le locuteur passe en revue une série d'interlocuteurs que rien ne différencie et que la prédication ne permet pas de distinguer:

(56) *Toi, tu vas surveiller l'entrée, toi tu vas te poster dans le jardin et toi derrière le garage.* (p. 208)

3.4.6. L'allocutaire et la deixis-là

Dans ses remarques sur les indications qui conduisent le locuteur vers l'allocutaire, Bühler met en évidence les spécificités de la deixis-là :

BÜHLER, K. [1934] (2009) - « La deixis-là conduit du locuteur vers l'image visuelle (Anschauungsbild) sans prendre en considération la proximité ou l'éloignement de l'objet auquel il est fait référence. En ligne droite elle atteint aussi de manière naturelle celui à qui les propos du locuteur sont adressés lorsque ce dernier est tourné vers lui. [...]

Et explique ensuite que dans de nombreuses langues indo-européennes on trouve des pronoms de la deixis-là en lien « stable et inaliénable » à l'allocutaire :

- Ceci est censé expliquer le fait historique [...] qu'on trouve dans de nombreuses langues indo-européennes des pronoms de la deixis-là, qui ont reçu un lien plus étroit et finalement extrêmement « stable et inaliénable » à l'allocutaire. C'est le cas en aryen, en arménien, en grec, en latin et dans les langues slaves du Sud. (p.197)

3.4.7. Les emplois de « tu » : deixis ad oculos et deixis à l'imaginaire

Afin d'arriver à la « deixis ad oculos », Bühler nous explique d'abord la « demonstratio ad oculos ». Les langues indo-européennes recourent ainsi aux termes utilisés pour ce dernier également dans le cas de la deixis qui renvoie à des lieux ou à des fragments du discours afin d'atteindre ce que l'on veut dire :

BÜHLER, K., [1934], 2009, - il existe également une deixis renvoyant à des lieux situés dans la structure du discours, et pour ce type de deixis les langues indo-européennes recourent dans une large mesure aux mêmes termes que pour la demonstratio ad oculos. [...] . Et ce renvoi s'opère pour l'essentiel à l'aide du même appareil de termes déictiques. (p.227)

Dans son analyse de la deixis ad oculos, Bühler met l'accent sur « un objet localisable par les yeux ... dans le champ perceptif commun ». Concernant le déictique « tu », nous déduisons alors que « tu » est une deixis ad oculos à partir du moment où la personne appelée « tu », est localisable par les yeux, par celui qui parle, parce que elle est présente dans le champ perceptif commun :

- Tant qu'il ne s'agit d'atteindre, au moyen de mots comme ici et là, je et tu, un objet localisable par les yeux et les oreilles extérieurs parce que présent dans le champ perceptif commun, il n'est nul besoin de se soucier de près de la subtile analyse de l'orientation harmonique des partenaires à l'intérieur de ce champ. Nous estimons que notre solide sens commun suffit à pénétrer les conditions données, nous croyons comprendre comment et pourquoi le récepteur saisit ce que l'émetteur vise. (p.230)

Concernant la deixis à l'imaginaire, Bühler parle des mêmes auxiliaires déictiques naturels (geste + voix) avec la seule différence que ces derniers ne sont pas « extérieurs » mais « intérieurs » et « abolis avec la monstration à l'imaginaire » :

- Mais la situation change d'un seul coup, semble-t-il, lorsqu'un narrateur guide un auditeur dans le royaume de ce qui est absent et accessible par le souvenir, voire dans le royaume de l'imagination constructive, et qu'il le traite là avec les mêmes termes déictiques, de façon à ce qu'il voie et entende ce qu'il y a là à voir et à entendre ... Non pas avec les yeux, les oreilles, etc. extérieurs, mais [...] par les yeux et les oreilles « intérieurs », « de l'esprit ». Il semble que la situation doive être ici différente, car ces auxiliaires déictiques prélinguistiques, qui sont indispensables pour la demonstratio ad oculos, sont abolis avec la monstration à l'imaginaire. (p.230)

Bühler explicite ensuite son point de vue sur la deixis à l'imaginaire en voyant de près l'orientation des deux interlocuteurs dans leur espace perceptif. Ce qui nous intéresse aussi dans cette citation est le fait que, selon Bühler dans la deixis à l'imaginaire, nous trouvons aussi les auxiliaires déictiques naturels sur lesquels repose la *demonstratio ad oculos*. Ils n'y sont pas absents.

BÜHLER, K., [1934], 2009, - La question psychologique centrale est donc de savoir comment un tel guidage de l'absent ou par l'absent est possible. ... nous allons nous contenter de décrire, autant que possible simplement, la manière dont A et B, les deux interlocuteurs, sont orientés dans leur espace perceptif. Ceci est nécessaire car il apparaît que cette orientation intervient *in toto* et joue un rôle dans l' « espace imaginaire » où elle est transférée, dans le royaume du *quelque part* de la pure imagination et dans le royaume du *en ce temps-là* du souvenir. [...] Il n'est pas vrai que les auxiliaires déictiques naturels sur lesquels repose la *demonstratio ad oculos* fassent totalement défaut à la deixis à l'imaginaire ». (p.231)

Nous nous arrêtons un moment sur la deixis à l'imaginaire, car dans notre étude qui concerne entre autres les indications naturelles de la position et de la personne de l'allocutaire, nous émettons l'hypothèse le « tu » peut aussi être une deixis à l'imaginaire. Il s'agirait dans ce cas du « tu » appelé par plusieurs chercheurs des sciences humaines un « tu » générique.

3.4.8. Le « tu » d'une pure fonction d'appel ?

Il existe aussi un point de vue plus récent selon lequel « tu » serait « une pure fonction d'appel ». Les chercheurs Jacques COURSIL et Laurence MEURANT ont écrit à ce sujet :

MEURANT, L. (2005) - « Tu » n'est donc jamais le résultat d'une conversion dialogique ; n'ayant pas d'existence dans le registre de l'entendant, il ne peut être décrit comme l'allocutaire, ni même comme la personne non subjective. La particularité de la réputée seconde personne est donc précisément de n'être pas une personne mais seulement « un code d'appel convertible ». (Meurant cite Courcil : 2000). (p. 55)

COURSIL, J. & GIOT, J. (2003) - Le parcours d'identification dialogique permet au sujet de savoir qu'il existe comme autre pour un autre. Cette certitude d'existence non cartésienne n'est donnée au parlant que lorsque le « toi » dit par « moi » est converti en moi par l'autre, qui consacre le « moi » de P, dès lors existant comme Lui. Autrement dit, l'énonciation est aboutie quand le « tu » devenant « je », le locuteur devient « lui » pour celui qu'il appelle « tu ». (p. 5)

Les réflexions de ces chercheurs nous semblent intéressantes mais nous précisons qu'ils voient « tu » d'un angle différent du nôtre :

Les deux chercheurs voient le « tu » du côté de « l'entendant » qui correspond au coénonciateur – celui que se construit l'énonciateur (Morel & Danon-Boileau, 1998).

Alors que nous voyons le tu du côté de l'énonciateur, celui qui est à l'origine de l'énonciation (Morel & Danon-Boileau, 1998) :

Ainsi, selon la théorie de la coénonciation, le « tu » existe comme personne dans l'image que l'énonciateur se fait de la personne humaine à qui il adresse son énonciation.

Le pronom « tu » sert bien à appeler la personne construite de l'allocataire, mais le statut de « tu » ne s'arrête pas là. Supposons que ce soit le cas, alors toutes les autres marques telles que le pointage, le geste d'offrande des mains, le regard qui revient vers l'autre ainsi que la mélodie montante de la voix ne seraient que des « pures fonctions d'appel » !

Or, l'énonciateur mettrait-il en place tous ces moyens afin d'appeler celui qui n'existe pas ? !

1.3.5. Le pronom « tu » sous un statut « générique »

Nous allons maintenant présenter dans un premier temps nos hypothèses concernant le « tu » générique et la deixis à l'imaginaire en apportant aussi des citations de chercheurs avec lesquels nous partageons le même point de vue et d'autres avec qui nous ne sommes pas d'accord.

Ensuite nous continuerons avec les points suivants :

- Le « tu » générique comme pronom clitique ou conjoints par rapport au tu individu différencié et par rapport au pronom disjoint (toi)
- Les emplois génériques de la forme allocutive
- L'interaction dialogale entre énonciateur et énonciataire dans un espace enchâssant et l'interaction empathique qui construit une espace enchâssé, et où énonciateur et énonciataire s'alignent tous deux en direction de la scène générique regardée, avec son acteur à la 2e personne, associé au procès du verbe.
- Le clitique en emploi généralisant qui continue à être déictique
- L'utilisation du « tu » générique afin de marquer l'appartenance à une classe et de se sentir en empathie avec l'interlocuteur

Et nous terminerons avec la figure d'énallage et le passage de « tu » en allant du moins générique au presque générique.

Nous accorderons une place importante à aux critiques que Barbéris apporte sur le l'emploi générique de l'allocatif « tu », mais d'autres chercheurs vont être également cités.

3.5.1. Nos hypothèses

3.5.1-1- Le « tu » générique une deixis à l'imaginaire

En nous appuyant sur la citation de Bühler présentée ci-dessous, nous émettons l'hypothèse que le « tu générique » est une deixis à l'imaginaire lorsque les « auxiliaires déictiques » s'y associent.

Dans notre corpus, nous pouvons trouver le « tu » générique en plage mélodique haute, mais cette conjonction n'est pas fréquente. Nous soulignons également que le « tu » générique reste en plage plus basse que le « tu » individu différencié. Tenant compte ici du fait que parfois le « tu » générique a des variations mélodiques montantes, un geste de pointage et le regard qui s'y associent, nous émettons donc l'hypothèse que dans ces cas-là et uniquement, le « tu » générique aurait aussi la valeur d'un « tu » déictique. Il s'agirait alors de la **deixis à l'imaginaire**. Le locuteur – énonciateur serait ainsi à la recherche du consensus dans sa relation avec le locuteur – coénonciateur.

Nous citons ci-dessous les trois cas principaux de deixis à l'imaginaire selon Bühler. Nous précisons que le cas où « Mahomet va à la montagne » serait un bon exemple pour parler du « tu générique ».

BÜHLER, K., [1934], 2009, - *Brugmann présente des différents cas de la deixis à l'imaginaire selon Bühler :*

- 1) *lorsque nous avons l'objet devant nos yeux et l'on essaye de le déplacer mentalement dans la pièce où l'on se trouve pour découvrir où serait sa meilleure place. (La montagne va à Mahomet !)*
- 2) *Lorsque l'on se trouve transporté à l'intérieur de la représentation mentale, à l'emplacement géographique de l'objet représenté, après avoir éprouvé un prélude caractéristique, ou bien soudainement et sans transition. (Mahomet va à la montagne) « Si on se retourne à l'intérieur de cette représentation mentale, on voit alors ce qui se trouvait précédemment derrière nous, si on chemine, on revoit en imagination les choses telles qu'on les a un jour vues au cours de la véritable excursion ». (Mahomet va à la montagne !) - Dans notre corpus nous sommes plutôt dans ce cas !!!)*
- 3) *« Il existe un cas intermédiaire entre rester ici et aller là-bas. C'est lorsque la montagne et Mahomet restent tous les deux à leur place, mais que Mahomet voit la montagne de son [propre] lieu de perception. Ce troisième cas fondamental correspond le plus souvent à un vécu initial, qui reste instable et transitoire. (p. 242)*

Nous essayons maintenant d'explicitier notre hypothèse :

Le « tu générique » relève donc de la deixis personnelle, car le locuteur utilise les mêmes « auxiliaires déictiques » que pour la deixis ad oculos. Nous rappelons que pour le « tu générique » les choses se passent à l'intérieur de l'esprit de celui qui parle / raconte.

Le « tu générique serait ainsi la somme des éléments suivants :

- 1) « je » qui parle et raconte son vécu ;
- 2) « tu » l'allocutaire qui occuperait la place du « je » et donc penserait et agirait comme « je » dans les circonstances de son vécu. L'allocutaire, ici, soit connaît ces circonstances, soit les a aussi vécues. C'est ceci le champ perceptif commun dont Bühler parle ; L'allocutaire serait ainsi indiqué grâce à ce « tu » et aux « auxiliaires déictiques » qui s'y associent » notamment : une montée mélodique ou la mélodie en plage haute, les mouvements du regard qui reviennent vers l'allocutaire et le geste de pointage avec le doigt ou le geste d'offrande des mains.
→ Puisque les places de « je » et « tu » sont interchangeable (Benveniste) il n'y a d'élément « générique » ni dans (1) ni dans (2)
- 3) « toute la classe » des personnes qui dans les circonstances du vécu du « je » et du « tu » auraient pensé ou réagi de la même manière. Et, le champ perceptif commun serait ici plus large.
→ En (3) c'est le seul cas du « tu » appelé : « générique »

3.5.1-2- Pointer sur le tu « non présent » est-ce de la folie/l'hallucination ?

Lorsque, dans notre corpus, Arnaud pointe sur Gérard en lui disant “tu” et en pensant à lui-même et à Gérard en même temps, dans la situation de communication imaginée par Arnaud, le « target » visé par le pointage est plus concret dans l’imagination d’Arnaud que dans la réelle situation de communication où Gérard est pointé du doigt ou de la main. Nous posons l’hypothèse que ce cas de pointage est métaphorique, dans le sens où Arnaud utilise Gérard comme support de « l’individu » qui est dans sa tête. Vu les choses sous cet angle et par conséquent, nous maintenons notre hypothèse selon laquelle le « tu » générique pourrait être un *deixis am phantasma*.

McNeill nous parle du geste de pointage effectué dans le champ déictique où la cible (l’objet ou personne) est visible, mais il nous parle aussi du même geste de pointage effectué pour désigner la cible lorsqu’elle n’y existe pas. Notre analyse ci-dessus est donc étayée par la citation de McNeill. Par ailleurs, nous notons que le chercheur se réfère à Bühler lorsqu’il cite la *deixis am phantasma* (ou *deixis à l’imaginaire*) :

MCNEILL, D., 2003, - Pointing to a cup on the table in the next room organizes the space in terms of, not the room or space as laid out by a floor plan, but the object in a deictic field that shows the whereabouts of this object in relation to the origo. The same process can map non spatial content as well, doing this as if the content spatial. A mapping of non space onto space creates a target object where none exists. This "abstract pointing" (McNeill et al., 1993) is a kind of gestural metaphor; something (space) is used to present something else that is inherently nonspatial. Bühler (1982) referred to such pointing as *deixis at phantasma* »

3.5.2. « Tu » générique comme pronom clitique ou conjoint par rapport au tu individu différencié et par rapport au pronom disjoint (toi)

Afin de faire la comparaison entre les différents « tu(s) » nous allons maintenant nous appuyer sur l’étude de 2010 de Barbéris.

Pour Barbéris, la question concernant la personne allocutive générique se trouve à l’intersection de plusieurs domaines de la linguistique. Selon elle le pronom de deuxième personne à sens générique ne peut pas être remplacé par un nom propre :

BARBERIS, J.-M., 2010, - Le pronom de 2e personne à sens générique ne peut être remplacé, [...] par un nom propre désignant spécifiquement l’individu allocutaire du propos. (p.1839)

Le chercheur nous parle des trois fonctions des pronoms personnels : la fonction énonciative assurée par les pronoms personnels dans le rapport interpersonnel ; la fonction référentielle assurée par les pronoms disjoints et la fonction prédicative assurée par les pronoms conjoints :

- les **pronoms personnels** assurent trois fonctions principales : une fonction énonciative (ils organisent l'expression de la «subjectivité dans le langage» et le rapport interpersonnel) ; une fonction référentielle (ils répondent à la question: «de qui parle-t-on ? »), et une fonction de support de prédication, qui les rend étroitement dépendants du verbe (le prédicat pour sa part répond à la question: «que se passe-t-il ? »). Examinons de plus près les deux dernières fonctions:

(i) Ce sont les **pronoms disjoints** qui assurent un ancrage de la fonction référentielle: ils sont, comme le disait Benveniste (1966), des sortes de noms propres des sujets. C'est pourquoi, dès le moment où l'énoncé doit fortement mettre en jeu la fonction identificatrice des pronoms personnels, on recourt à un détachement, et on fait usage du pronom disjoint pour ancrer la référence. C'est le cas en particulier lorsqu'on oppose entre elles les positions du dialogue: Moi, j'y vais, toi, tu restes si tu veux.

(ii) Les **pronoms conjoints** sont en revanche situés dans la sphère du verbe, et de la prédication. Leur identité même de pronoms personnels, arguments du verbe, est fortement mise en cause dans le français parlé contemporain. (p.1840)

3.5.3. Les emplois génériques de la forme allocutive

Pour Barbéris, ce sont toujours les pronoms clitiques qui construisent la forme allocutive générique :

BARBERIS, J.-M., 2010, - Les emplois génériques de la forme allocutive sont toujours construits autour des pronoms clitiques (sujets ou compléments). Sauf cas exceptionnels, on ne peut introduire dans un énoncé générique comme une emphase sur le pronom de la 2e personne, associant le clitique avec le pronom disjoint (*type quand toi, tu es super bobo; toi, tu fais tes courses chez Lidl*). Cela s'explique par le fait que les pronoms toniques servent en principe à thématiser une 2e personne tu à référence spécifique.

De plus, selon Barbéris, il ne peut pas y avoir de contraste entre « je » et « tu » dans les énoncés allocutifs génériques et pas non plus des pronoms toniques qui les accompagnent en position disloquée. Le cas contraire serait vrai seulement si ces pronoms n'étaient pas situés sur le même plan :

- Il n'est pas possible non plus de contraster, dans un énoncé allocutif générique, les deux personnes du dialogue je et tu - et à plus forte raison, de les accompagner des pronoms toniques moi et toi en position disloquée.

Les contre-exemples [...] si un je [...] voisine avec un tu/vous générique, on peut en conclure qu'ils ne se situent pas sur le même plan. Par exemple, il peut s'agir d'un marqueur discursif: disons, d'un commentaire métaénonciatif: je veux dire, d'une incidente: je crois. (p.1841)

Selon Barberis, l'emploi générique de la forme allocutive représente donc «une position allocutive bloquée, une relation dialogale suspendue » :

BARBERIS, J.-M., 2010, - La suspension de la relation dialogale, à l'intérieur de l'énoncé allocutif générique, s'explique par le fait que **le pronom de la 2e personne n'est plus un protagoniste de l'interaction dialogale, mais un acteur**, support des fonctions gravitant autour du nœud verbal: actant actif (sujet), actant passif (complément). **Les énoncés restent «bloqués» sur la position de 2e personne.** Celle-ci n'est plus réversible, comme dans le dialogue. (p.1841)

3.5.4. « Tu » générique et la relation empathique entre les interlocuteurs

Ce qui est très intéressant et plus particulièrement vrai dans notre échange de dialogue en coaching, c'est le fait que l'utilisation du « tu » générique fait basculer la relation dialogale (en espace enchâssant) en relation d'empathie (espace enchâssé) entre les interlocuteurs :

BARBERIS, J.-M., 2010, - Il est significatif que les énoncés génériques à la 2e personne ne puissent occuper le début d'une conversation. Il faut installer au préalable la relation dialogale. L'échange « en face à face » peut alors basculer vers une activité conjointe, qu'elle soit de nature pratique immédiate (manipulation commune d'un objet technique, transmission d'un savoir entre expert et novice), ou destinée à transmettre au cours d'interactions conversationnelles des savoirs sociaux, des expériences. **La relation dialogale laisse alors la place à un alignement empathique.**

Cette relation apporte ses fruits dans l'échange car elle permet, contrairement à la généricité, de rapprocher les interlocuteurs sur un plan plus affectif :

BARBERIS, J.-M., 2010, - Nous pensons en effet qu'un schéma d'alignement vers la scène allocutive générique [...] permet à l'énonciateur et à l'énonciataire de partager la même expérience (avec cependant cette réserve que c'est l'un qui énonce, et l'autre qui coopère). Cette scène, loin d'être réduite à un tableau sans relief, en raison de la généricité qui y règne, se désigne comme un foyer d'attention, d'ordre cognitif, mais aussi, souvent, d'ordre affectif. (p.1841)

Autre point intéressant et ainsi que bien vrai et constaté dans notre corpus, est l'utilisation du générique dans cet alignement empathique afin de co-construire, aussi in absentia, le monde de l'expérience à partager :

- La base expérientielle de cet **alignement empathique** peut être trouvée, selon nous, dans les nombreux cas où un savoir doit être construit en commun en situation de coprésence. [...] Par extension, l'alignement empathique peut se concevoir également de manière plus abstraite, lorsque le monde de l'expérience à partager est co-construit in absentia. (p.1842)

Coveney, de son côté, s'appuie sur l'analyse d'un échantillon de vacanciers de Picardie afin d'étudier le tu générique. Selon le chercheur, les locuteurs se sentent plus à l'aise d'utiliser le tu générique lorsqu'ils utilisent le tu comme pronom d'adresse, dans l'échange avec l'enquêteur. Il y a donc, dans ce cas, une relation de proximité qui se met en place entre eux.

On pourrait dire que sur ce point, Coveney se rapproche de Barberis, Toutefois, pour lui, le tu générique a une référence indéfinie. Nous y reviendrons.

Malgré le fait que nous ne partageons pas le point de vue de Coveney à propos de la référence indéfinie de tu générique, ses réflexions nous paraissent intéressantes dans la mesure où l'emploi de tu générique met plus à l'aise le locuteur devant l'interlocuteur :

COVENEY, 2009, - Notre hypothèse est la suivante: plus un locuteur utilise tu / vous avec une référence définie (c'est-à-dire comme pronom d'adresse), plus il sera à l'aise pour l'employer également comme pronom indéfini. (p. 271)

On a l'impression que la fréquence avec laquelle un locuteur donne emploi tu ou vous comme pronom d'adresse reflète combien il se sent à l'aise avec son choix de pronom dans la situation en question. Ce sentiment est sans doute affecté par différents facteurs sociopsychologiques, tels le désir d'exprimer la solidarité ou la politesse positive d'une part, ou bien une préférence pour la réserve et la politesse négative de l'autre. (p. 273)

3.5.5. « Tu » générique mais déictique

Nous continuons la citation de **Barberis** car nous partageons également et entièrement son point de vue concernant **le clitique « tu » en emploi générique comme un déictique** et un indexical personnel :

BARBERIS, J.-M., 2010, - Nous concluons comme **Nunberg (1993) que ces clitiques en emploi généralisant continuent à être déictiques**. C'est en suivant la voie de l'indexicalité, et aussi, en fonction de leur nature de pronoms singuliers, que les indices de la 2ème personne parviennent à un sens généralisant.

Les indexicaux personnels de sens générique sont ceux dont on ne considère qu'une seule chose: ce que dit à leur propos leur prédicat, et la propriété qu'il leur attribue. En tant que figuration d'un acteur, d'un rôle, le clitique sujet a un sens attributif. p.1842

- c'est en effet le passage par le singulier et par l'indexicalité du pronom personnel, qui permet de construire la forme très particulière de généricité ... ». (p.1843)

Pour Coveney, comme cité ci-dessus, le « tu » générique est, au contraire, un pronom indéfini. Nous ne partageons pas ce point de vue. En effet, dans notre corpus, ce n'est pas le cas de Gérard, le formateur. Il utilise beaucoup le « tu » différencié mais presque pas le « tu » générique. En revanche Arnaud fait l'inverse.

COVENEY, 2009, -plus un locuteur emploie tu ou vous avec une référence définie (c'est-à-dire comme pronom d'adresse et dans certains marqueurs de discours), plus il sera à l'aise pour l'utiliser également comme pronom indéfini. (p. 273-274)

Selon Coveney, le tu générique est indéfini en ce sens que « tu » peut remplacer « on » :

- on serait maintenant en train d'être remplacé comme pronom indéfini exclusif par ils (v. le they indéfini en anglais), et comme indéfini général par tu ou vous. (p.254)

Néanmoins, Coveney se pose la question de la référence de ce tu : Est-elle générique et indéfinie ?

- Il s'agit de décider, pour toute occurrence de on, tu et vous, si la référence est effectivement indéfinie et générale. Dans notre corpus, on ne trouve que neuf occurrence de tu / vous où y a réellement ambiguïté entre des interprétations définie et indéfini. Dans l'exemple ambiguë suivant, il nous semble impossible de déterminer si le *tu* avant *multiplies* est voulu comme défini ou indéfini (la question était: *Tu pourrais me donner une idée du cout par jour par enfant pour faire ce camp ?*):

(22) Par chaque enfant ici on a droit à vingt-quatre francs - je crois que c'est cinquante-quatre. Par enfant hein, c'est-à-dire que c'est multiplié par - y a quarante-huit ados, pas quarante-neuf mais quarante-huit donc euh tu vois? *tu multiplies ça par euh ...* (p. 264)

Coveney continue sa réflexion pour faire la distinction entre l'utilisation de « tu » indéfini et « on » indéfini, en s'appuyant sur les résultats des enquêtes des vacanciers de Picardie. Ainsi les locuteurs qui emploient fréquemment le tu / vous indéfini produisent peu d'occurrences ambiguës de on. Selon Coveney les locuteurs qui emploient tu indéfini sont à l'aise et abordent facilement leur relation avec la personne qui les enquête. Ils se sentent donc familiers avec lui. Au contraire, lorsqu'ils utilisent on, ils sont encore réticents à employer le tu défini pour s'adresser à l'enquêteur. Ils gardent alors leurs distances par rapport à lui.

COVENEY, 2009, - L'un des résultats de cette étude est que les locuteurs qui emploient fréquemment le tu / vous indéfini ont tendance à produire peu d'occurrences ambiguës de on. Mais nous avons également identifié quelques informateurs qui, tout en parlant dans un style assez informel, ont néanmoins préféré *on* au *tu* indéfini, apparemment puisqu'ils étaient encore quelque peu réticents à employer le tu défini pour s'adresser à l'enquêteur. (p. 277)

Mais le tu générique garde le statut de personne selon Blanche-Benveniste :

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1984) - On a souvent remarqué que des verbes comme « étonner, amuser, agacer » ont une double interprétation qui met en cause le statut de la « personne ». Dans :

tu m'étonnes, tu m'agaces, tu m'amuses,
on a une interprétation selon laquelle il peut s'agir de la personne elle-même, par exemple dans: tu m'amusais avec un curieux jouet

et une autre selon laquelle il peut s'agir seulement d'un aspect de la personne :

tu m'amuses, tes paroles, ton aspect m'amuse. [...]

Si l'on compare les deux types de sujets possibles, « tu » et « ça », dans les deux constructions « étonner » et « être étonné », on voit que face au couple :

ça m'étonne / j'en suis étonné, de ça,
on.n'a pas de couple équivalent,
tu m'étonnes / * je suis étonné de toi.

Entre le « ça » et le « tu », c'est le « ça » qui est primaire, et qui se retrouve dans les deux constructions du verbe.

Bien qu'on ait la forme « tu » dans « tu m'étonnes », on dira cependant que cette forme « tu » est secondaire par rapport au « ça »; cela permet d'expliquer alors pourquoi dans « tu m'étonnes », il s'agit plutôt de « quelque chose de toi m'étonnes » ; c'est, ici aussi, une saisie de la personne par métonymie. (pp. 241-242)

Tu générique ne peut donc pas avoir la même valeur que « on » générique. Nous soulignons la citation de Blanche-Benveniste concernant le « on » générique :

BLANCHE-BENVENISTE, C. (2003) La variation entre valeur générique et valeur spécifique, dont il est souvent fait état, est beaucoup plus banale. Elle concerne en fait tous les pronoms. Si le contexte oriente du côté des vérités générales, ON a une valeur générique, qui englobe tous les humains, quels qu'ils soient:

On fait avec ce qu'on a

Comme on fait son lit on se couche

On aurait la même chose avec nous, tu, chacun, l'homme.

Nous devons (tu dois) aimer notre prochain,

chacun (l'homme) doit aimer son prochain

Avec un contexte moins générique, il s'oriente vers tout les gens placés dans les circonstances que mentionne l'énoncé:

On est prié de sonner en entrant (ON = ceux qui entrent)

On se calme, on se calme (ON = toutes les personnes présentes)

« On s'endormait dix mille, on se réveillait cent » (ON = ceux que mentionne le récit de V. Hugo).

Le pronom ON, comme beaucoup d'autres, est malléable selon l'axe de la plus ou moins grande généralité. Ce qui fait son originalité, en revanche, c'est qu'il semble être le seul à pouvoir manifester cette dualité d'interprétation entre « un ensemble de personnes dont je fais partie » et « un ensemble de personnes dont je suis exclu ». (p.55)

Nous nous appuyons sur le point de vue de Blanche-Benveniste afin d'obtenir l'interprétation suivante :

« Tu » générique	« On » générique
<p>Dans tu générique, nous constatons l'énonciateur, le co-énonciateur et tous les énonciateurs qui pourraient se trouver à la place de l'énonciateur qui énonce son récit.</p> <p>Le tu générique est un déictique, une deixis am phantasma. Sa valeur déictique est d'autant plus marquée par les indices supra-segmentaux tels que la mélodie montante, le pointage ou le geste d'offrande des mais autrement dit les auxiliaires déictiques (Bühler)</p> <p>Toi, dans la situation que je raconte, tu agirais / tu te sentirais comme moi j'ai agit et je me suis senti dans la situation que j'ai vécu, et comme toutes les personnes dans cette situation-là</p>	<p>On = nous = un ensemble de personnes dont je fait partie</p> <p>On = eux = un ensemble de personnes dont je suis exclu</p>

3.5.6. Le besoin d'appartenir à une classe et de se sentir familier avec l'interlocuteur

Revenons à Barbéris, une autre raison pour laquelle le locuteur utiliserait « tu » générique provient aussi du sentiment d'appartenir à une classe :

BARBERIS, J.-M., 2010, - le tu générique ... permet de construire...un ethos langagier qui montre, manifeste dans le langage adopté, ce que le locuteur entend être pour ses autres. (p.1854)

Concernant la « familiarité » favorisée par l'utilisation du tu générique, notre corpus nous en fournit des exemples. Ainsi, Arnaud garde son identité professionnelle : « Apprenti face à son Formateur », mais le fait qu'il emploie beaucoup le « tu » générique manifeste sa démarche et sa demande de se diriger vers une situation « favorable » où il puisse instaurer une familiarité entre lui et Gérard.

BARBERIS, J.-M., 2010, - Cette familiarité favorise la spontanéité interpersonnelle ... et colore l'ensemble de l'échange: terrain favorable à l'apparition de la 2e personne générique ». (p.1855)

Michel Charolles nous parle aussi du fait que le pronom de seconde personne renvoie « à toute personne qui pourrait être prise à témoin » que nous pourrions comprendre ici « à la classe des personnes témoins » :

CHAROLLES, M., 2002, - Le pronom de seconde personne peut sans problème être employé attributivement. C'est ce qui se passe dans l'annonce suivante placardée pendant un temps sur certains autobus:

(59) « *Affichez-vous ici* »

(59) fait allusion à toute personne susceptible de s'afficher (dans les deux sens du verbe) dans le type d'endroit où l'annonce est lue. Dans les interactions familiales il arrive de même que l'on rencontre des emplois comme:

(60) Un chat, tu le sors par la porte, il rentre par la fenêtre.

où tu renvoie à l'auditeur mais aussi, plus largement, à toute personne qui pourrait être prise à témoin. (p. 209)

3.5.7. L'énallage et le passage de « tu » du moins générique au presque générique

« Tu » générique est vu différemment par Detrie. Tout d'abord elle recourt à la figure de l'énallage (transfert de personne) : l'utilisation de « tu » pour « moi-même » :

DETRIE, C., 2008 - **L'énallage** [...] semble illustrer typiquement **la notion d'écart par rapport à la forme attendue**-le préconstruit grammatical et référentiel - cet écart

étant au fondement de la figuralité, et la rendant, saillante, qu'il s'agisse, d'un décalage de temps, de mode, ou de personne. (p. 89)

Il faut alors rapporter l'énallage à une **l'intentionnalité du sujet parlant, le vécu prenant le pas sur le connu**. Je proposerai une approche pragmatique-énonciative de l'énallage tout en restreignant mon analyse aux énallages de la personne. (p. 90)

Ensuite Detrie nous explique qu'il existe un passage selon lequel « le « tu » passerait « du moins générique au presque générique ». Le chercheur prend l'exemple de l'entretien avec Bernard Tapie, le Monde, 16.02.07, lorsque ce dernier parle de Ségolène Royal, et utilise à un moment donné « tu »

DETRIE, C., 2008, - (12) ... elle rend son inexpérience personnelle plus flagrante. Tu ne gagnes pas la ligue des champions avec une équipe de 2^e division ! ... »

Voici l'explication de Détrie :

- l'emploi de tu pose la question de son assise énonciative : habituellement traité en terme de tu indéfini, générique, ou à valeur universelle, ce tu correspond grosso modo à un omnipersonnel. Il équivaudrait donc dans cette optique à : *on ne gagne pas la ligue des champions avec une équipe de 2^e division ! ...*

Le traiter ainsi, c'est oublier bien vite le fait que tu est spécialisé dans la désignation directe du colocuteur, saisit dans l'unicité et en discrimination de tous les autres : son emploi déconstruit toute orientation généralisante telle qu'elle pourrait être opérée par on, dont la plasticité énonciative n'est plus à démontrer au profit d'une particularisation achevée. Donc tu ne peut pas construire un effet de sens en tout point similaire à l'omnipersonnel. [...] doit être envisagée selon un continuum du moins générique au presque générique. (p.103)

I.4. Les états coénonciatifs et les états de rupture de coénonciation dans le dialogue

Dans cette dernière partie du premier chapitre nous parlerons des états coénonciatifs et les états de rupture de la coénonciation dans le dialogue.

Nous essayerons dans un premier temps de dévoiler plus explicitement nos hypothèses en faisant également référence, selon le cas, aux propos des chercheurs au sujet de chaque état :

- l'état de consensus
- l'état de rupture de la coénonciation
- l'état de phase intermédiaire orientée vers le consensus
- l'état de phase intermédiaire orientée vers la rupture

Ensuite nous parlerons de chaque état séparément en donnant la définition de l'état et en citant les cas où nous rencontrons cet état

Et nous finirons par un récapitulatif des états coénonciatifs et des états de rupture de coénonciation en fonction des marques intonatives et morphosyntaxiques qui se manifestent dans le dialogue oral en français.

1.4.1. Nos hypothèses et les propos des chercheurs au sujet de chaque état

Danon-Boileau, 1994 - On sait qu'un locuteur peut moduler le point de vue qui soutient son dit.

S'il considère que son propos s'insère dans un dialogue, il peut en faire l'objet d'un consensus implicite entre lui-même et son auditoire, ou bien, à l'inverse, l'enjeu d'une dispute.

Mais s'il pense que ce qu'il dit se situe hors de tout dialogue, qu'il raconte une histoire qu'il est le seul à avoir vécue ou qu'il cite l'autorité d'un tiers, il peut établir ce qu'il expose comme un jugement mono logique, qui n'engage alors que sa responsabilité propre ou celle d'un tiers.

- Chacune de ces situations correspond à un état de la coénonciation. (nous soulignons)

Dans les deux premiers cas, elle est dialogique: elle peut être consensuelle ou discordante. Dans le troisième, elle est monologique (qu'il s'agisse d'une opinion propre à celui qui s'exprime - d'un récit - ou qu'il rapporte les pensées d'un tiers). (p. 162).

Nous nous sommes inspirée de l'article de Danon-Boileau pour nous rendre compte du fait que, dans la séance de coaching étudiée, il y a en effet des états co-énonciatifs qui orientent les scénarios de la séance.

Nous nous appuyons donc sur ses propos pour aborder dans cette partie ~~du premier chapitre~~ la question des états co-énonciatifs.

Dans nos hypothèses :

Un état serait une attitude intersubjective vécue par chacune des parties prenantes du dialogue qui se déroule lors de la séance. Et les scénarios exposeraient les différentes situations correspondant à chacun des états.

Nous émettons l'hypothèse qu'il y a 3 attitudes intersubjectives :

Il y a l'attitude intersubjective qui correspond à l'état de consensus où le point de vue du locuteur – énonciateur premier - converge avec le point de vue de l'écouteur – énonciateur second, puisque l'énonciateur premier considère que son propos s'insère dans le dialogue.

Il y a l'attitude intersubjective qui correspond à l'état de rupture où non seulement le point de vue du locuteur ne converge plus avec le point de vue de l'écouteur mais le locuteur ne cherche même pas à faire converger les points de vue.

Et enfin il y a **une attitude intersubjective intermédiaire qui correspond à l'état de discordance** où le locuteur qui « considère que son propos s'insère dans un dialogue et peut en faire l'enjeu d'une dispute. »

Dans un autre passage de son article Danon-Boileau s'arrête un petit moment sur la discordance :

- L'assertion de discordance est dialogique. En cela, elle porte sur un énoncé qui comporte nécessairement deux segments, un thème et un rhème (ou un focus et un « reste »). L'effet de discordance naît de ce que les deux segments ne sont pas supportés par un point de vue constant: l'un est soutenu par un point de vue consensuel, l'autre par un point de vue discordant. Le point de vue discordant peut être celui qui affecte le thème ou celui qui affecte le rhème – (p. 163)

Le chercheur nous éclaire ainsi sur les éléments suivants :

- La discordance est une assertion

Cette assertion est dialogique et porte sur un énoncé
Cet énoncé comporte nécessairement deux segments
Les segments sont un thème/focus + un rhème/reste

- Les deux segments de l'énoncé ne sont pas supportés par un point de vue constant

Et c'est de cela que l'effet de discordance naît.

Un des segments est soutenu par un point de vue consensuel et l'autre par un point de vue discordant.

Le point de vue discordant peut être celui qui affecte le thème ou celui qui affecte le rhème

Nous nous appuyons sur « ces deux segments » pour exposer ici notre hypothèse concernant **l'état de discordance**. Cet état représenterait pour nous une phase intermédiaire qui serait orientée vers le consensus ou vers la rupture :

→ Lorsque le point de vue consensuel domine le point de vue discordant, l'énonciateur adopte une démarche de recherche de consensus vis-à-vis du co-énonciateur. Ici, malgré la divergence, l'énonciateur conserve la relation dialogale et s'intéresse toujours à ce que l'autre le rejoigne dans son point de vue sur l'objet du discours. Nous parlons dans ce cas de phase intermédiaire « orientée consensus ».

→ En revanche lorsque le point de vue discordant domine le point de vue consensuel, le parleur adopte une démarche de repli sur soi vis-à-vis de l'écouteur. Il ignore le point de vue de ce dernier et ne s'intéresse plus à la relation dialogale avec lui. Nous parlons alors de phase intermédiaire « orientée rupture ».

1.4.2. Le consensus

Nous allons d'abord donner ici la définition du consensus ;
expliquer ensuite ce que c'est une relation d'accord entre deux locuteurs ;
continuer avec les conditions de bonne transmission et de compréhension du message et nous
orienter vers la partie consensuelle de l'énoncé
et finir avec un cas de l'état coénonciatif consensuel (d'autres cas seront présentés lors de
l'analyse en section 2)

4.2.1. Définition du consensus

Pour qu'il y ait donc consensus il faut qu'il y ait convergence de point de vue de la part du
parleur et que cela apparaisse dans ce qu'il dit, et vice-versa pour l'écouteur lorsqu'il
deviendra parleur. Il y a alors un échange dialogal entre les deux interlocuteurs.

MOREL, M.-A., 1994 - L'énonciateur adopte une attitude consensuelle (dialogale),
lorsqu'il fait appel à des propriétés dont il pense que l'autre les partage. (p. 99)

4.2.2. L'accord

Nous allons voir maintenant depuis plus près ce qui se passe dans l'interaction entre le
formateur et l'apprenant. Se comprennent-ils ou pas ? Et si oui, comment ? Comment les
pensées de l'un passent-elles chez l'autre ? La mise en place de ce passage est-elle facile ou
difficile pour les locuteurs ? Y a-t-il enfin un accord entre eux ?

GOFFMAN, E., [1981] 1987, - La question n'est pas que les destinataires soient
d'accord *avec* ce qu'ils ont entendu, mais seulement qu'ils s'accordent avec le locuteur
quant à ce qu'ils ont entendu: en termes austiniens, c'est la force illocutoire qui est en
jeu, non l'effet perlocutoire.

Il faut être plus précis. Ordinairement, le locuteur ne peut pas expliquer exactement ce
qu'il a voulu transmettre, et les auditeurs, même s'ils pensent le savoir avec précision,
ont toutes chances de tomber un peu à côté. (A supposer que l'un et les autres
établissent un rapport sur ce qu'ils estiment être le sens complet d'une énonciation un
peu longue, leurs interprétations divergeraient, au moins pour les détails.) Et le fait est
qu'on table d'ordinaire sur une compréhension mutuelle qui n'existe pas vraiment. Ce à
quoi on parvient, c'est à un accord pratique, un accord « à toutes fins utiles ». Lequel, je
pense, est bien suffisant. (p. 16-17)

En outre, malgré ce qu'un des locuteurs a pu tirer du contexte de l'énonciation, il peut
- soit être d'accord sur le fond avec ce que l'autre locuteur lui dit ;

- soit s'accorder avec l'autre quant à ce qu'il a entendu : il a entendu le message mais cela ne veut pas dire qu'il est d'accord sur le fond du message.

Pour Bakhtine « s'accorder avec le locuteur » ne suffit pas. Son analyse a pour accroche un autre point de vue :

BAKHTINE, M., 1984, - deux énoncés, appartenant à deux voix différentes sont reliés par un rapport dialogique d'accord : « Il fait beau ! » – « Il fait beau ! » ; « Il fait beau ! » - Non, il ne fait pas beau ! » : absence d'accord. (p. 335)

L'auteur (la première voix) → Le destinataire (la seconde voix)
-> Le sur-destinataire (la troisième voix)

Exemple : « Il est gentil » → Oui, il est gentil
-> Ce qu'il doit avoir vraiment pour être gentil

L'objet de discours est ce sur quoi porte le jugement. Chaque locuteur – énonciateur ajoute une valeur au mot à l'immédiat.

Concernant la 3^e voix, « Karl Marx disait que c'est seulement énoncée dans le mot qu'une pensée devient réelle pour l'autre et, parlant pour soi-même. (p. 337)

4.2.3. La compréhension

Nous pensons qu'il est d'abord utile de se comprendre et ensuite de se mettre ou non d'accord.

Peut-être le contexte nous donne-t-il plus d'éléments pour comprendre ce que le locuteur veut dire ? Le contexte nous dit Schegloff nous aide à comprendre l'autre et à nous faire comprendre, mais encore, c'est seulement la partie du contexte qui est visible par les participants qui peut être analysée. Le contexte lui aussi laisse quelque chose à découvrir :

SCHEGLOFF, E. A., 1987, - What will be understood by the term "context" is intimately related to one's theoretical stance; within the stance exemplified here, only those senses and aspects of context which can be shown to be relevant to the participants properly enter into the analysis (Schegloff, 1987). And the ways in which context bears upon analysis (and the degree to which it does) will be variable; some aspects of the talk will net appear to require (or permit) its introduction. [...] a notion like "context" will have to remain substantively contentless and uncomitted to any prespecified referent, and be instead "programmatically relevant" - relevant in principle, but with a sense of always-to-be-discovered rather than given-to-be-applied. (p. 112)

Arrêtons-nous pour un moment sur les termes « compréhension » et « comprendre » :

TODOROV, T., 1981, - Compréhension (*c'est*) 1) La perception psycho-physiologique du signe physique (du mot, de la couleur, de la forme spatiale). 2) Sa *reconnaissance* (comme connu ou inconnu). La compréhension de sa *signification* réitérable (générale) dans la langue. 3) La compréhension de sa *signification* dans le contexte donnée

(proche et plus lointain). 4) La compréhension active et dialogique (le débat – l'accord). L'inclusion dans un contexte dialogique. Le moment d'évaluation dans la compréhension et le degré de sa profondeur et de son universalité. (p. 81)

BAKHTINE, M., 1984, - Comprendre c'est devenir troisième dans un dialogue [...] mais cette position est particulière. (p. 336) – cf. ci-dessus.

Parlant du cercle de Bakhtine, AUTHIER-REVUZ continue dans la même logique et va plus loin pour expliquer « la compréhension ». La visée de la compréhension du discours que le récepteur reçoit est incorporée au processus de production du discours. D'une part il y a un dialogue interne qui s'instaure entre le discours que le récepteur reçoit et son propre discours ; et d'autre part, le locuteur produit son discours en fonction de ce qu'il vise - la compréhension de son interlocuteur :

AUTHIER-REVUZ, J., 1982, - il faut noter que ce ne sont pas les formes de ce que Bakhtine appelle le "dialogue externe" (questions-réponses, conversations, répliques [...]) qui retiennent son attention, mais la manière dont le fait de l'interlocution intervient dans la dialogisation intérieure, du discours en général [...].

« Il n'y a pas de message tout fait", "remis par A à B". "Il se forme dans le processus de communication entre A et B. Ensuite il n'est pas transmis par l'un à l'autre, mais construit entre eux [...] » - (*l'auteur cite Medvedev*).

C'est-à-dire que le récepteur n'est pas la "cible" extérieure à un discours, mais que sa visée, et plus particulièrement la visée de sa compréhension est incorporée au processus de production du discours. [...] tout discours est compris dans les termes du dialogue interne qui s'instaure entre ce discours et celui propre au récepteur; l'interlocuteur comprend le discours à travers le sien propre. Visant la compréhension de son interlocuteur, le locuteur intègre donc à la production de son discours une image de "l'autre discours", celui qu'il prête à son interlocuteur. (p. 117 - 119)

Pour Bühler la compréhension du discours se transmet par les gestes en premier lieu et par d'autres données sensibles psychologiquement équivalentes où la situation dans laquelle l'expression se produit est aussi prise en compte :

BÜHLER, K., [1936], 2009, -La « communication quotidienne », nous dit la première phrase du texte, fonctionne de sorte que ce que le locuteur dit est dans une large mesure compris par l'allocutaire « à partir de la situation dans laquelle l'expression se produit, c'est-à-dire de l'endroit où le discours a lieu, des objets environnants, de la profession et de l'activité du locuteur, qui sont connus de l'allocutaire, etc. ». En ce qui nous concerne, nous n'ajoutons qu'une seule chose, à savoir que ce sont en premier lieu des gestes et des données sensibles psychologiquement équivalentes qui transmettent cette compréhension du discours à partir des circonstances de la communication ... p. 181

Des indices suprasegmentaux viennent alors à l'aide du locuteur afin de transmettre un message qui serait compris par l'autre locuteur grâce aux mêmes indices. Ainsi, Goffman nous présente plusieurs conditions qui viendraient à l'aide du locuteur afin qu'il sache qu'il a réussi la transmission de son message, ou non :

Des conditions extérieures au destinataire lesquelles il doit respecter, telles que :

- des normes limitant les interruptions et les chevauchements de paroles
- des normes interdisant le refus de répondre

Des conditions intérieures au destinataire et mises en place grâce à ses réactions afin de montrer au locuteur que le message a bien été entendu et compris, ou, sinon, qu'il n'a pas été entendu ni compris, telles que :

- avoir à disposition, et obligatoires, des signaux « en retour » (mimiques et vocalisations non verbales) qu'utiliseraient les auditeurs : sourires, gloussements, hochements de tête et autres grognements approuvatifs par lesquels l'auditeur manifeste qu'il a bien compris
- un signal de pause grâce auquel un destinataire pourrait faire connaître la nécessité de suspendre un moment la transmission à son adresse
- un signal de voie libre indiquant au locuteur interrompu qu'il peut maintenant reprendre la transmission.
- un moyen d'enjoindre au destinataire d'avoir à prendre aussitôt la suite du locuteur du moment, en gestes ou en paroles

Voici la citation de Goffman :

GOFFMAN, E., [1981] 1987, - Etant donné, donc, la possibilité et l'attente de voir une transmission efficace se produire lorsqu'on parle, on peut s'interroger sur les conditions ou les dispositifs aptes à faciliter cette transmission; et les réponses sont assez évidentes. Il serait utile, par exemple, d'avoir des normes limitant les interruptions et les chevauchements de paroles et interdisant le refus de répondre. Utile aussi d'avoir à disposition, et obligatoires, des signaux « en retour » (mimiques et vocalisations non verbales) qu'utiliseraient les auditeurs, si bien que, tout en parlant et en s'efforçant de transmettre, le locuteur pourrait savoir, entre autres choses, s'il y réussit ou non. (Il risquerait du même coup d'apprendre qu'il ne parvient pas à persuader ses auditeurs, mais ceci est une autre affaire.) Très importantes sont ici les reconnaissances de parenthèses, c'est-à-dire les sourires, gloussements, hochements de tête et autres grognements approuvatifs par lesquels l'auditeur manifeste qu'il a bien compris que le locuteur vient de pratiquer l'ironie, l'allusion, le sarcasme, la plaisanterie ou la citation tout au long d'une séquence de parole et en revient maintenant à plus de responsabilité et de littéralité. Utile encore un signal de pause grâce auquel un destinataire pourrait faire connaître la nécessité de suspendre un moment la transmission à son adresse, signal qui exigerait à son tour un signal de voie libre indiquant au locuteur interrompu qu'il peut maintenant reprendre la transmission. Utile enfin un moyen d'enjoindre au destinataire d'avoir à prendre aussitôt la suite du locuteur du moment, en gestes ou en paroles, afin de montrer que le message a bien été entendu et compris, ou, sinon, qu'il n'a pas été entendu ni compris. (p. 18)

4.2.4. La partie consensuelle de l'énoncé

La partie consensuelle de l'énoncé concerne l'information que les locuteurs partagent entre eux. Cette partie présente leur(s) point(s) d'accord et peut se situer dans la plupart des cas en début d'énoncé.

DANON-BOILEAU, L., 2010, - La plupart du temps, un énoncé comprend deux parties essentielles. La première permet d'attirer le regard de l'autre vers ce qu'on veut lui dire. Elle circonscrit un terrain de discussion, le *thème* qu'on veut aborder. La seconde exprime ce qu'on souhaite effectivement lui faire savoir, le *propos*. [...] Le paradoxe est que dans la chaîne du discours, l'expression du thème précède le véritable message, le propos, tandis que dans la succession des étapes qui conduisent à l'énoncé définitif, c'est l'inverse. Vient d'abord à l'esprit l'essentiel, le propos. Puis, dans un second temps seulement, les paroles qui permettent de préparer l'autre à le recevoir. L'ordre du discours inverse l'ordre d'émergence des pensées. [...]

En fonction de « ce qui est déjà dit au cours du dialogue », la partie consensuelle de l'énoncé peut aussi occuper la fin de l'énoncé.

- Le choix dépend en fait de ce qui s'est déjà dit au cours du dialogue. Il y a des cas où le thème ne peut pas être retenu comme point de départ. Quand on veut réfuter un point sur lequel l'autre voudrait forcer l'accord, c'est-à-dire exprimer une divergence, il faut en effet partir de l'affirmation de son point de vue à soi - le propos - puis indiquer le point litigieux sur lequel il porte.

Le chercheur illustre ce phénomène avec un très bel exemple :

- Par exemple l'énoncé «Ça m'étonnerait que tu trouves» s'impose sur l'énoncé « Que tu trouves, ça m'étonnerait ». On commence par une principale, « Ça m'étonnerait », qui exprime la défiance, avant d'indiquer dans la subordonnée ce à quoi elle s'applique. Faute d'un terrain d'entente, d'un consensus qui puisse servir de thème de départ, on s'appuie sur l'expression de son propre désaccord. Le propos vient ainsi en premier. (p. 39-41)

Pour Bakhtine la partie consensuelle de l'énoncé serait la partie qui présente « l'exhaustivité de l'objet du discours », ce qui existe en dehors de l'esprit qui est donc « objectif » dans l'énoncé. Voici la composition de l'énoncé selon BAKHTINE, M., 1984 : 282)

- 1) l'exhaustivité de l'objet du discours ainsi que l'élément objectif de l'énoncé – (*selon Morel & Danon-Boileau nous le comparons au préambule*)
- 2) le dessein, le vouloir-dire du locuteur qui détermine le tout de l'énoncé et qui présente à la fois son élément subjectif – (*selon Morel & Danon-Boileau nous le comparons au rhème*)
- 3) les formes types de structuration du genre de l'achèvement – (*selon Morel & Danon-Boileau nous le comparons au paragraphe oral*)

4.2.5. La prédication générique, un cas d'état co-énonciatif consensuel

Mary-Annick Morel nous apporte son concours concernant la localisation spatiale des référents par le regard et par la direction des mains. Selon elle cette localisation dans une

prédication générique est consensuelle par rapport à la prédication spécifique qui serait plutôt en rupture par rapport à la coénonciation :

MOREL, M.-A., 2009, - Par exemple une **prédication de type générique**, correspondant à une doxa, à un fait que tout le monde connaît, est généralement accompagnée d'un regard en direction de l'écouteur, alors qu'une **prédication spécifique** correspondant à une expérience vécue et prise en charge par le seul énonciateur, ou concernant un référent doté de propriétés particulières qu'il est le seul à connaître, est accompagnée d'un regard en direction du geste fait avec la main. »

1.4.3. La rupture

Nous donnerons d'abord la définition de l'état de rupture de co-énonciation
Et nous parlerons ensuite de la position de face à face monologique

4.3.1. Définition de l'état de rupture de la co-énonciation

Dans le cas de l'état de rupture de la co-énonciation les locuteurs sont en divergence de points de vue et chacun pense à un objet différent en adoptant une attitude intersubjective de repli sur soi.

MOREL, M.-A., 1994 - L'énonciateur [...] a une attitude de rupture (monologique ou encore de face à face), lorsqu'il pense qu'il est le seul à pouvoir définir les propriétés de l'objet de discours. (p. 99)

Dans un état de rupture de la co-énonciation, le parleur ne sait plus comment orienter la parole de l'autre. De plus il n'y a pas d'indice d'anticipation du droit à la parole de l'écouteur. Il n'y a pas non plus d'écho des attentes co-énonciatives du parleur. Non seulement le parleur perd l'attention de l'écouteur mais il ne s'intéresse plus à lui.

4.3.2. La rupture et le face à face monologique

Dans un état de rupture de la co-énonciation, il n'y a donc pas de convergence de point de vue. Il y a conflit et donc relation de face à face. On aboutit alors à un discours monologique. (voir Morel, ci-dessus)

De son côté, Kerbrat-Orecchioni accentue le fait que le discours monologique peut être assimilé uniquement aux situations qui mettent en présence un seul locuteur :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - Le discours monologique (ou « monogéré »), [...] ne peut être assimilé aux situations mettant en présence plusieurs locuteurs, qui contribuent également à la construction du discours. (p.183)

Dans ce face à face monologique le locuteur a un jugement propre à lui concernant ce dont il parle. Il s'agit dans ce cas d'un jugement de rupture :

DANON-BOILEAU, L., 1994, - Fonder un jugement sur le partage avec autrui d'une propriété qu'on sait appartenir à ce qu'on juge ou sur la reconnaissance en la chose de sa propre pensée sont deux figures nettement distinctes du jugement. D'un côté le jugement consensuel, de l'autre le jugement de rupture. (p. 167)

Laurent Danon-Boileau précise les moments où on trouve la rupture de la co-énonciation :

- On la trouve quand l'énonciateur se considère seul à pouvoir juger de ce dont il parle. Cela apparaît bien évidemment dans les moments où il parle de choses auxquelles l'autre n'a pas part, c'est-à-dire quand il exprime un souhait ou un état subjectif propre, ou bien encore qu'il parle de choses qui lui sont arrivées à lui tout seul, c'est-à-dire quand il entre dans le récit. (p. 183)

Mary-Annick Morel ajoute qu'un autre moment où l'on trouve l'état de rupture serait aussi l'impératif :

MOREL, M.-A., 1994, - L'impératif implique une représentation égocentrée de l'énonciateur. (p. 99)

4.3.3. Certain cas de rupture de la coénonciation

Le « toi/tu » de rupture de la coénonciation se rencontre surtout en position de face à face. Ainsi on remarque la

MOREL, M.-A., 1994, - présence d'un pronom tonique « moi » ou « toi » qui explicite, à l'initiale de l'énoncé, le point de vue exclusif qui est mis en jeu, qu'on pourrait gloser par « toi tu penses ça » / « moi je pense autre chose ». ...
Très fréquemment l'interlocuteur se trouve explicitement mis en cause. Un énoncé de la forme « tu + V » est toujours interprété comme un énoncé fortement modalisé. Il est toujours porteur soit d'une valeur déontique « tu viens », soit d'un jugement de valeur « tu chantes beaucoup mieux », ou encore il marque la surprise « tu as maigri ». (p. 101)

Une position conflictuelle entre les deux locuteurs peut faire naître le « forçage » de l'un sur la position de l'autre. Ce serait aussi une expression de l'état de rupture de la coénonciation mais dans ce cas nous aurions l'utilisation de l'impératif :

- Le forçage appliqué à l'autre peut également être souligné par d'autres marques linguistiques. On peut recourir à des ligateurs à l'impératif du type « écoute » ou « crois-moi » » (C4 MCS), ou encore signaler l'inversion des positions (des conclusions déductibles) avec la conjonction « mais ».
MC5 j'veux pas abuser de mon autorité mais crois-moi c'est pas quinze jours (C4) »
(p. 102)

Selon Laurent Danon-Boileau, un autre cas de rupture se présente lorsque les pronoms je, tu et il cessent d'être mutuellement remplaçables car ils deviennent des indices de subjectivité ou de point de vue :

DANON-BOILEAU, L., 1994, - Quand elles deviennent indices de subjectivité ou de point de vue, les marques personnelles (affixes ou pronoms) cessent de constituer un paradigme aux valeurs régulièrement opposables. Tout d'abord les pronoms je, tu et il cessent d'être mutuellement remplaçables. ... ils cessent de valoir en eux-mêmes et ne

valent plus qu'associés à d'autres éléments, le verbe notamment. Ainsi dans « je crois qu'il est parti » ce n'est pas tant je que le bloc formé par je et crois qui permet de lire une valeur de rupture. D'où le fait que les formules qui à l'oral permettent d'infléchir le point de vue (« je crois », « tu vois », « écoute », « disons ») sont fréquentes mais, de fait, unipersonnelles. (p. 162)

Le chercheur va plus loin dans son explication en soulignant que l'assertion monologique représente aussi un cas de rupture. Dans ce cas, « je » doit être « associé à un verbe de modalité, de parole ou de jugement » :

- pour exprimer une assertion monologique de rupture, il faut que le pronom de première personne soit associé à un verbe de modalité, de parole ou de jugement comme dans « je pense qu'il est parti ». *C'est cette même structure, à la valeur du pronom près, qui permet d'exprimer le point de vue d'un tiers : « il pense qu'il est parti ».* On notera ici que l'énoncé de rupture et l'énoncé rapporté, tous deux monologiques, sont cette fois opposables, comme si l'assertion de rupture pour introduire les paroles de l'énonciateur empruntait à la forme du propos rapporté⁴⁰. (p. 164)

Nous citons maintenant Laurent Danon-Boileau concernant le « je » de rupture cette fois-ci (ci-dessus nous avons vu le « toi/tu » de rupture) :

DANON-BOILEAU, L., 1994, - je est indicateur d'une subjectivité de rupture. (p. 167)

⁴⁰ Rappel : le discours rapporté ne sera pas étudié dans ce travail

1.4.4. La phase intermédiaire

Nous allons nous intéresser dans ce qui suit à un état « un peu particulier » qui se situe entre une recherche et/ou un refus de consensus. Cet état ne serait donc ni consensuel ni de rupture. Il présenterait uniquement des tendances à aller vers la recherche de consensus ou vers celle de rupture. Nous l'avons donc appelé un état de phase intermédiaire (voir ci-dessus : 3.1. Les états co-énonciatifs dans le dialogue)

Nous n'allons que rappeler la définition de la phase intermédiaire ici, car nous en parlerons plus largement dans la partie consacrée aux pronoms du dialogue et qui vient juste après les états dont nous sommes en train de parler.

4.4.1. Rappel de la définition de la phase intermédiaire

La phase intermédiaire concerne l'expression d'une attitude intersubjective qui est intermédiaire entre l'état co-énonciatif de recherche de consensus et l'état de rupture de la coénonciation.

Nous précisons qu'il s'agit ici des hypothèses que nous avons émises. Comme cité ci-dessus (voir 3.1. Les états co-énonciatifs dans le dialogue) nous avons été inspirée par Laurent Danon-Boileau lorsque il parle de la discordance.

DANON-BOILEAU, L., 1994, - l'énonciateur peut souhaiter souligner à celui auquel il s'adresse qu'il n'est pas nécessairement d'accord avec lui. C'est une valeur de discordance, on faire sentir à l'autre que l'on est seul à penser comme on le fait. Ici on est toujours dans la coénonciation. (p. 182-183)

En nous appuyant sur ce passage et sur l'article aussi, nous parlons d'une phase intermédiaire orientée vers le consensus, car ici le point de vue consensuel domine le point de vue discordant, et l'énonciateur adopte une démarche de recherche de consensus vis-à-vis du co-énonciateur.

En revanche lorsque le point de vue discordant domine le point de vue consensuel, le parleur ne recherche plus le consensus mais va vers la rupture de la coénonciation. Et c'est pourquoi nous parlons alors de phase intermédiaire orientée vers la rupture.

Dans les deux cas, l'énonciateur anticipe les réactions du co-énonciateur, mais la différence est la suivante :

- Lorsque nous parlons de phase intermédiaire orientée vers le consensus, il y a une discordance mais les réactions du co-énonciateur anticipées par l'énonciateur encouragent ce dernier afin d'atteindre un consensus entre eux.
- Lorsque nous parlons de phase intermédiaire orientée vers la rupture, malgré la discordance les réactions du co-énonciateur anticipées par l'énonciateur découragent

ce dernier. Il renonce et ne donne pas suite à ses efforts pour atteindre un consensus. C'est la raison pour laquelle l'orientation vers la rupture est inévitable dans ce cas.

Dans la deuxième section de ce travail, nous illustrerons nos deux hypothèses avec des exemples concrets.

4.4.2. Certain cas où nous rencontrons la phase intermédiaire

Ce sont ici des cas de phase intermédiaire indiqués par les pronoms du dialogue

Nous émettons l'hypothèse qu'il s'agit de phase intermédiaire également lorsqu'on observe des efforts de la part du locuteur pour passer d'un état de rupture de la coénonciation à un état co-énonciatif de consensus. Nous parlons dans ce cas de phase intermédiaire orientée consensus.

MOREL, M.-A., 1994, - le face à face monologal préalable peut tout aussi bien déboucher sur un retour à la coénonciation et au consensus. C'est ce que marquent explicitement le « moi aussi » et le discordantiel « ne » dans l'exemple suivant (CS AI64) :

A 161- *Vous vous plaisez à Cergy?*

B 163 - *oui beaucoup.*

AI64 - *Evidemment, avec les quinze chaînes de télévision, les lacs, les tennis, bientôt le golf, les deux théâtres, on aurait du mal à s'ennuyer! Je plaisante, mais moi aussi je ne me trouve pas trop mal ici. [...] (CS) . (p. 100)*

De même, « moi » face à « toi », ou un « pas » possible présentent des cas d'état de rupture de la coénonciation :

MOREL, M.-A., 1994, - Le « **ne** » et le « **pas** » : Dans des argumentations orales, en direct et à chaud, on constate que les participants du dialogue oscillent constamment entre le positionnement en face à face, de type monologal, et le positionnement dialogal où ils marquent, par le recours au discordantiel, l'articulation de leur représentation à la représentation qu'ils prêtent à autrui. Le désaccord peut, en effet, s'ancrer au niveau linguistique de deux façons: ou bien on marque un affrontement entre un « moi » qui s'oppose à un « toi » (avec le forclusif « pas » seul ou avec « pas du tout »), ou bien on articule le désaccord à une pensée autre (avec le discordantiel « ne ») (p. 111)

Un autre passage sur les pronoms personnels toniques « moi / toi » et clitiques « je / tu » nous aide à donner encore des arguments à nos deux hypothèses :

DANON-BOILEAU, L., 1994, - (*Le*) passage du nom propre à moi puis à je dans la désignation de soi est connu depuis le milieu du XIXe siècle. On y voit souvent le passage d'une conception de l'identité fondée sur l'image extérieure (moi) à une conception de l'identité fondée sur l'unité de la pensée, de l'acte du jugement (je).

Moi et je « ... les deux formes ne sont nullement interchangeables : moi se déploie dans un climat de rivalité et d'opposition, je dans un climat de solitude.

Toutefois, ceci n'implique pas que moi à un simple marqueur de valeur référentielle opposable à toi, tandis que je serait seul indice de subjectivité véritable. Car moi est également l'indice d'un certain état de la coénonciation, d'une certaine valeur assignée par l'énonciateur au support de la représentation que son discours permet d'instituer. Si je indique une rupture, moi construit une discordance. (p. 164)

Etant donné que « moi » est opposable à « toi », « toi » construit aussi une discordance

- Je marque ce que je suis seul à savoir et sur quoi il ne peut y avoir ni accord ni désaccord avec l'autre. La véracité d'un tel discours ne repose alors que sur la bonne foi de celui qui l'énonce. Elle constitue une sorte de « solitude », définit un écart par rapport à la consensualité. *Mais cet écart n'est en rien comparable à celui que moi permet de creuser. Tout à l'heure, avec « moi, manger » l'énonciateur se donnait comme solidaire de la coénonciation au niveau du thème « manger », mais il s'en distinguait au niveau du focus que constitue moi.* Avec les énoncés en je on constate qu'il n'y a plus aucun élément susceptible de constituer de thème Et en l'absence d'un « point d'accord » thématique, l'énoncé « veux dessiner », au lieu de correspondre à une discordance (comme ce serait le cas pour « moi, dessiner ») devient la marque d'une rupture.

... des formules comme « moi, je », lesquelles en somme réarticulent la solitude du je avec la discordance du moi [...]. (p. 165-166)

Nous nous intéressons aussi à l'interpellation. Nous formulons l'hypothèse qu'elle fait partie de la phase intermédiaire. Elle constitue une incitation pour aller vers la recherche de consensus ou pour signifier la rupture. (approche avec la théorie de la co-énonciation Morel, Danon-Boileau)

1.4.5. Récapitulatif des états co-énonciatifs et des états de rupture de la co-énonciation en fonction des marques intonatives et morphosyntaxiques présentes dans le dialogue oral en français

4.5.1. Etat co-énonciatif ou de rupture de la co-énonciation et marques intonatives

En fonction des marques intonatives d'adresse constatées nous récapitulons les indices de mise en lumière des états suivants :

Consensus / Phase intermédiaire orientée consensus

- Mélodie : variations vers le haut
- Rhème recatégorisé en préambule
- Absence ou très courte pause/ hésitation

Rupture / Phase intermédiaire orientée rupture

- Mélodie : variations vers le bas ou pas de variations du tout
- Présence de pause/ hésitation

4.5.2. Etat co-énonciatif ou de rupture de la co-énonciation et marques morphosyntaxiques

En fonction des marques morphosyntaxiques d'adresse constatées nous récapitulons les indices de mise en évidence des états suivants :

Consensus / Phase intermédiaire orientée consensus

- Tu individu différencié et/ ou Tu générique (moins fréquent)
+ oui ; hein / d'accord (ponctuant en fin de rhème mélodie montante) ;
+ ouais / absolument ; exactement ; voilà/voilà et la répétition
des même mots⁴¹

Rupture / Phase intermédiaire orientée rupture

- Absence de Tu ; Tu générique et Tu individu différencié (très peu fréquent) + hein / d'accord (ponctuant en fin de rhème descendante) ; + non/ ouais ; + ouais / tout à fait / bien sûr et la répétition des même mots

⁴¹ Tous les mots en tant que marques d'états dépendent aussi de leur mélodie. C'est pourquoi nous mentionnons ces marques avec réserve.

CHAPITRE II

II.I. Interaction spontanée : Travaux

II.II. Interaction pédagogique : La relation entre le formateur et l'apprenti

Le deuxième chapitre de la première section sera organisé comme suit :

le sous-chapitre 1 présente deux travaux effectués sur l'oral spontané de conversation:

un travail effectué par nous-même pour le projet OTIM

une synthèse de la personne chez Damourette et Pichon, et un autre travail, préparés en master de sciences du langage (D.E.A). Ce dernier porte sur les éléments de l'oral qui nous donnent envie de parler et nous amènent à y prendre plaisir.

le sous-chapitre 2 passe en revue les études sur la formation en entreprise et sur les relations entre le formateur et les apprentis, notamment sur : l'organisation de tours de paroles ; le formateur ; l'apprenti et la construction de la relation entre eux

II.I- INTERACTION SPONTANEE : TRAVAUX

II.I.1. OTIM⁴²

II.I.1.1. L'impact du geste co-verbal sur les locuteurs et interlocuteurs

Quel est le rôle du geste pour les locuteurs et les interlocuteurs dans la communication classique ? Le geste est-il produit par le locuteur pour s'aider lui-même à construire son discours et à organiser ses idées ? Ou bien le geste est-il adressé à l'interlocuteur et a-t-il un impact sur lui ?

1.1.1. Impact du geste sur le locuteur

Le fait que les locuteurs produisent des gestes coverbaux même lorsqu'ils ne voient pas leur interlocuteur est assez remarquable. En effet, on gesticule souvent lorsque l'on parle au téléphone, par exemple, ce qui a conduit certains chercheurs à avancer l'hypothèse que les coverbaux étaient produits avant tout pour aider le locuteur à construire son discours et à retrouver et organiser ses mots et ses idées.

Martha W. Alibali et ses collègues Dana C. Heath et Heather J. Myers (2001), par exemple, ont remarqué que la fréquence des gestes illustratifs était plus importante lorsque l'interlocuteur était visible tandis que la fréquence des gestes de battements restait sensiblement la même. Cela dit, elles notent que les locuteurs produisent quand même un nombre assez important de gestes illustratifs même lorsqu'ils ne voient pas leur interlocuteur ce qui montre l'importance que peut avoir le geste pour celui qui le produit.

⁴² « OTIM (Outils pour le Traitement de l'Information Multimodale) est un projet qui porte sur l'étude de la communication multimodale naturelle en situation de réalité virtuelle. Ce projet vise l'annotation d'informations syntaxiques et prosodiques de corpus de langue parlée. On utilise pour cela le formalisme des graphes d'annotation et un langage de requête spécifique.

L'étude porte plus particulièrement sur : plusieurs techniques d'analyse syntaxique automatique adaptées aux Grammaires de Propriétés ; Les Technologies de la parole pour l'aide aux handicapés qui permettent à des utilisateurs handicapés de composer des messages et les synthétiser [...]

Ce projet est établi en collaboration avec le laboratoire LSIS (Université de Toulon) »

<http://aune.lpl.univ-aix.fr/~blache/projets.html>

Jana M. Iverson et Susan Goldin-Meadow (1998) ont étudié les gestes produits par des locuteurs non-voyants de naissance. Elles ont constaté que les non-voyants de leur échantillon produisaient pratiquement la même quantité de coverbaux que leurs pairs voyants dans une même série de tâches. Elles ont même relevé un certain nombre de gestes communs aux voyants et aux non-voyants, ce qui les conduit à la conclusion que le geste coverbal ne s'acquiert pas par imitation ou par observation mais qu'il est produit spontanément par le locuteur. Dans la même étude, Iverson et Goldin-Meadow ont également exploré la question de l'interlocuteur en se demandant si le geste était produit dans l'intention d'aider celui-ci dans la compréhension du discours. L'analyse de différentes conversations de binômes voyant/voyant, voyant/non-voyant, non-voyant/non-voyant, tous au courant du déficit visuel de leur partenaire le cas échéant, révèle une production gestuelle normale quel que soit le cas de figure. Le taux de production de gestes pour chaque binôme ne présente pas de différence significative. Par conséquent, les non-voyants ne gesticulent pas uniquement dans le but de transmettre de l'information à leur interlocuteur mais pour s'aider dans la tâche de production de la parole.

Dans ce cas, on peut alors se demander quel est le rôle du geste pour le locuteur lui-même. Quel effet ses gestes ont-ils sur lui-même?

Le geste joue différents rôles pour le locuteur (Goldin-Meadow, 1999 ; Morsella et Krauss, 2004). Au niveau de la production du langage, plusieurs théories s'opposent.

D'un côté la théorie de Jan Peter de Ruiter⁴³ (1998) que l'on appelle Image Action Hypothesis (désormais IAH) soutient que certains traits spatiaux sont activés et réactivés par les gestes ce qui facilite la production langagière. Par exemple, lorsque l'on doit décrire une scène, les gestes permettent d'activer et de fixer l'image en mémoire tandis que le processus de formulation linguistique produit la phrase adéquate.

D'un autre côté la Lexical Retrieval Hypothesis (désormais LRH) basée notamment sur les travaux de Frances H. Rauscher et al. (1996) et de Robert M. Krauss et al. (2000) soutient que les gestes jouent un rôle fondamental dans la recherche mentale du lexique. Le geste aide donc à générer des phrases et a un rôle direct dans la production de la parole.

L'impact du geste sur la production et notamment sur la recherche lexicale a été exploré par Robert M. Krauss, Yihsiu Chen et Rebecca F. Gottesman (2000). Dans un travail théorique, ces chercheurs ont tenté de concevoir un modèle de production du geste sur la base du modèle de production de la parole de William Levelt (1989). Sans entrer dans les détails techniques de ce modèle, il nous semble important de mentionner que pour Krauss et al., un concept source est enregistré dans la mémoire à travers différents formats représentationnels. Ces formats sont constitués de différents traits distinctifs pertinents pour décrire le concept qu'ils soient linguistiques ou non. Lorsque nous parlons nous utilisons ces différents traits pour décrire un concept source. Certains sont évoqués sous forme linguistique et d'autres sous forme gestuelle car ils ne sont pas nécessairement exprimables verbalement. Certains traits sont communs aux deux formats et peuvent donc être exprimés linguistiquement et/ou gestuellement. L'ensemble geste et parole forme un tout complet. Par exemple pour parler d'un gâteau, il est possible de décrire la couleur et le goût par des mots et de représenter la forme et la taille par des gestes. Selon le modèle de Krauss et al. (2000), et en simplifiant, un geste peut aider à retrouver un mot lexical en convoquant certains traits communs aux deux formats.

⁴³ Citée dans Ezequiel Morsella et Robert M. Krauss (2004). De Ruiter, Jan Peter (1998) *Gesture and speech production*, thèse de doctorat, Max Planck Institute for Psycholinguistics.

Pour explorer l'impact des coverbaux sur la mémorisation spatiale et la recherche lexicale, Morsella et Krauss (2004) ont proposé des tâches de description d'images à des individus adultes. Certaines images étaient très délicates à décrire verbalement et difficiles à mémoriser (objets irréels, inventés), d'autres étaient beaucoup plus simples (objets concrets et familiers). Les sujets étaient divisés en deux groupes : un groupe autorisé à gesticuler librement pendant la tâche et un groupe pour qui l'usage des gestes était prohibé. Chacun de ces deux groupes était ensuite encore divisé en deux : un dans lequel les sujets visualisaient les images présentes pendant la description et un dans lequel les sujets devaient regarder l'image pendant quelques secondes puis s'en souvenir pour la décrire. Il y avait donc quatre groupes de sujets : gestes autorisés et images à décrire présentes ; gestes autorisés et images à décrire absentes ; gestes prohibés et images à décrire présentes ; gestes prohibés et images à décrire absentes. Tous les sujets de chaque groupe devaient décrire plusieurs types d'images : des images concrètes et familières et des images abstraites et difficiles à décrire et à mémoriser.

L'analyse des données montre que les locuteurs produisent effectivement davantage de gestes lorsqu'ils décrivent des images absentes (de mémoire) que présentes. D'autre part, les locuteurs gestualisent plus lorsqu'ils font la description d'objets faisant appel à la mémoire spatiale de manière importante (dessins difficiles à mémoriser et à encoder verbalement). Morsella et Krauss (2004) en déduisent donc que les coverbaux sont plus importants quantitativement lorsque la mémoire spatiale est sollicitée et que, par conséquent, ils facilitent le rappel des informations spatiales, ce qui confirme la théorie de l'IAH de Jan Peter de Ruiter (1998). Cependant, les données recueillies montrent que les sujets produisent tout de même une quantité importante de gestes lorsque l'image est présente ce qui implique que le geste ne sert pas uniquement à maintenir en mémoire des images et leur description spatiale. En effet, si les gestes servaient seulement à faciliter la mémoire spatiale, les participants n'auraient pas eu besoin de gestualiser lorsque l'image était présente sous leurs yeux (et donc que leur mémoire spatiale n'était pas sollicitée) (2004 : 14). Les chercheurs suggèrent ainsi que les coverbaux facilitent la recherche lexicale et permettent aux locuteurs de trouver plus rapidement, dans leur lexique mental, les mots dont ils ont besoin pour accomplir la tâche de description. Ceci est confirmé par le fait que la prohibition des gestes affecte le débit de parole (« speech rate » : nombre de syllabe par seconde) dans les deux conditions : image à décrire absente comme présente, ce qui montre encore le rôle du geste sur la production langagière en activant les traits sensorimoteurs des représentations sémantiques (2004 : 15).

On peut ainsi considérer, comme Sotaro Kita (2000 : 163) que ces deux théories : Image Action Hypothesis (le geste maintient en mémoire une image) et Lexical Retrieval Hypothesis (l'activation par le geste de traits spécifiques à un concept permet de retrouver en mémoire le lexique correspondant) ne s'opposent pas mais peuvent, en effet, être complémentaires.

Enfin, la théorie de l'Information Packaging Hypothesis (désormais IPH) (Alibali et al., 2000 ; Kita, 2000) élaborée d'après les travaux de McNeill (1992) et McNeill et Duncan (2000) montre que geste et parole forment un tout et sont liés à la pensée et que l'analyse des gestes révèle les représentations mentales de l'individu qui sont activées pendant la production langagière. Le geste peut être ainsi considéré comme idiosyncrasique. McNeill et Duncan (2000) considèrent le geste coverbal comme « co-expressif » (2000 : 142) ce qui signifie qu'un geste apparaît en synchronisation avec l'élément de la phrase que le locuteur considère comme saillant. Le geste et la parole reflètent la même idée sous-jacente, au même moment, mais n'en expriment pas nécessairement les mêmes aspects (le geste peut véhiculer des informations complétant celles apportées par la parole). On considère ainsi que la combinaison du geste et de la parole produit un système signifiant composé de deux

architectures sémiotiques distinctes (McNeill et D. Duncan, 2000 : 144), cette unité analytique combinant image et forme linguistique est appelée par David McNeill (1992) : un *growth point*. Le geste sert à souligner l'élément d'une phrase ou d'un syntagme qui est jugé comme saillant par le locuteur : « [Growth Points] inferred from speech-gesture synchronizations are the elements in the immediate context that are presented as newsworthy⁴⁴ [...] » (McNeill et Duncan, 2000 : 145).

En somme, la parole n'est pas une traduction d'une modalité (l'image) en une autre modalité (la langue) (McNeill et Duncan, 2000 : 146), un *growth point* n'est ni un mot, ni une image (2000 : 148) mais une unité constituée des deux (parole et geste) à travers leur « collaboration » (McNeill et Duncan, 2000) ou leur « convergence » (Kita, 2000). Le fait que les langues n'expriment pas les concepts de la même façon (voir dans cette section : 3.1.2 pour l'expression des mouvements et des déplacements) a évidemment un impact sur le geste coverbal produit et le moment où il apparaît dans la phrase (McNeill et Duncan, 2000).

Pour découvrir quelle hypothèse sur le rôle du geste pour le locuteur (LRH ou IPH) est la plus fiable, Martha W. Alibali, Sotaro Kita et Amanda Young (2000) ont proposé deux tâches langagières à des enfants d'environ 5 ans : une tâche d'explication de quantités contenues dans différents objets (tâche de conservation⁴⁵ de Jean Piaget) et une tâche de description de ces mêmes objets. Les chercheurs avaient supposé que les deux tâches nécessiteraient l'emploi d'un vocabulaire similaire (taille, forme des objets, etc.) mais une conceptualisation différente pour chaque tâche (explication vs. description). Martha W. Alibali et ses collègues prédisaient que si les gestes coverbaux étaient les mêmes dans les deux tâches alors la théorie de l'impact du geste sur la génération de phrases (LRH) serait validée, dans le cas contraire (gestes différents pour des activités cognitives différentes, c'est-à-dire plus de gestes illustratifs dans la tâche d'explication), l'hypothèse du rôle du geste sur la pensée (IPH) serait considérée la plus fiable. Les résultats montrent, qu'en effet, cette dernière hypothèse est la plus solide car les gestes des enfants dans la tâche d'explication (la plus complexe cognitivement) étaient plus illustratifs et étaient plus souvent non redondants (ils complétaient les informations véhiculées par la parole) que les gestes utilisés dans la tâche de description. Les chercheurs ne renient pas néanmoins la théorie LRH et affirment qu'elle est compatible avec la théorie IPH. Ils admettent que le geste a un impact sur la recherche lexicale et la génération de phrases mais que son rôle ne se limite pas à cela. En somme, le geste joue un rôle dans la conceptualisation du message à verbaliser (Alibali et al, 2000 : 610). La théorie Information Packaging Hypothesis montre comment le geste aide le locuteur à organiser mentalement l'information afin de la verbaliser linguistiquement. Lorsqu'une personne parle, la pensée analytique et la pensée spatio-motrice organisent collectivement l'information de manière à faciliter la mise en mots par le locuteur de cette information (Kita, 2000).

Nous venons ainsi de montrer le rôle essentiel du geste pour celui qui le produit : le locuteur, tant sur le plan de la mémorisation d'informations spatiales, que sur la recherche lexicale et l'organisation de la pensée. Nous pouvons alors nous demander si le geste coverbal est uniquement produit pour aider le locuteur ou s'il est quand même adressé à l'interlocuteur et s'il a un impact sur lui.

⁴⁴ « Les Growth Points résultant des synchronisations parole-geste sont les éléments dans le contexte immédiat qui sont présentés comme pertinents » (notre traduction de McNeill et Duncan, 2000 : 145).

⁴⁵ Dans cette tâche de conservation, on met, par exemple, la même quantité de sable dans 2 contenants différents et on demande aux enfants de juger si la quantité est la même ou non. On peut aussi prendre deux boules de pâte à modeler et en écraser une et demander à l'enfant de comparer les deux quantités.

1.1.2. Impact du geste sur l'interlocuteur

Le geste est-il adressé à l'interlocuteur ?

L'étude de Martha W. Alibali, Dana C. Heath and Heather J. Myers (2001) déjà mentionnée ci-dessus montrait que lorsque l'interlocuteur était invisible, le locuteur produisait moins de gestes illustratifs pour accompagner son discours. De nombreuses études ont d'ailleurs comparé la production gestuelle avec un interlocuteur visible vs. un interlocuteur invisible (pour une revue de la littérature sur le sujet voir notamment Alibali et al., 2001 et Asli Özyürek, 2002).

Asli Özyürek (2000 et 2002) a exploré la fonction communicative du geste en se demandant si ceux-ci étaient produits à l'intention de l'interlocuteur. Pour cela, elle a comparé l'orientation des gestes dans des configurations différentes : un ou deux interlocuteurs, placement des interlocuteurs face à face ou à côté du locuteur. Elle constate que les locuteurs orientent les gestes directionnels accompagnant des prépositions spatiales en fonction de la position de leurs interlocuteurs et jouent ainsi sur l' « espace partagé » dans lequel les gestes peuvent être produits et perçus. Asli Özyürek conclut donc que le geste coverbal n'a pas seulement une fonction interne et cognitive mais aussi communicative et que le geste est adressé à l'interlocuteur.

Le geste est-il pris en compte par l'interlocuteur pour la compréhension ?

Si l'on se réfère à la théorie du growth point de McNeill (1992) et McNeill et Duncan (2000), le geste et la parole proviennent d'une même représentation sous-jacente composée d'aspects à la fois visuels et linguistiques. La relation geste et parole est donc essentielle pour la production mais elle l'est également pour la compréhension.

Plusieurs études ont montré que l'interlocuteur décodait de nombreuses et pertinentes informations à travers les gestes (voir entre autres Spencer D. Kelly et al., 1999 et Kekio Yoshioka, 2005, pour une revue des études à ce sujet) parmi eux, Spencer D. Kelly et ses collègues (1999) ont testé le rôle du geste déictique sur la compréhension de requêtes indirectes, par exemple, dire « il fait chaud ici » en pointant la fenêtre, va sans doute inciter l'interlocuteur à ouvrir la fenêtre davantage que si la phrase était prononcée sans geste. L'étude confirme cette hypothèse et démontre l'effet du geste déictique sur la compréhension d'intentions spécifiques, dans la mesure où celui-ci est produit avec la parole (l'effet sur la compréhension du geste produit seul est très inférieur).

Geoffrey Beattie et Heather Shovelton (1999) ont montré expérimentalement que des sujets étendant et voyant une personne raconter une histoire, comprenaient significativement davantage d'informations que ceux ne bénéficiant pas du geste (canal audio seulement). Les sujets décodaient une grande quantité d'informations à partir des gestes iconiques du narrateur, en particulier en ce qui concernait la taille et la position des objets décrits. Une étude Nicole McNeil, Martha W. Alibali et Julia Evans (2000) montre que les jeunes enfants comprennent mieux les messages oraux s'ils sont accompagnés de gestes, notamment si ces messages sont complexes et si l'information apportée par le message est inédite pour les enfants. Deux études de Marion Tellier (2008 et 2009) mettent en lumière l'impact du geste pédagogique dans la compréhension d'une langue étrangère par des enfants de 5 ans.

Justine Cassell, David McNeill et Karl-Erik McCullough (1999) ont cherché à savoir si des individus tenaient compte des gestes de leurs interlocuteurs. Pour ce faire, ils ont élaboré une expérience dans laquelle certains gestes accompagnant des phrases étaient mal assortis (« mismatch »). Ils ont créé deux vidéos dans lesquelles un homme racontait la même histoire mais avec des gestes différents. Parfois le geste était redondant, parfois il contredisait le verbal et parfois il complétait l'information donnée linguistiquement. Il y avait aussi des mismatches anaphoriques : par exemple le narrateur présentait les deux protagonistes en les symbolisant avec sa main droite et sa main gauche puis au cours de l'histoire inversait les deux. Les sujets regardaient une des deux versions de l'histoire puis devaient la raconter. On pouvait alors analyser comment ils intégraient ou non l'information donnée par les gestes. L'hypothèse est que si les sujets ne tiennent pas compte des gestes alors les individus des deux groupes devraient raconter la même histoire. S'ils considèrent l'information véhiculée dans les gestes, alors leur récit diffèrera de l'original. Les résultats de l'expérience montrent que l'information apportée gestuellement est traitée par les sujets dans la mesure où ils l'intègrent ensuite dans leur rappel de l'histoire. Cela est particulièrement vrai pour les cas où le geste complète le verbal. Justine Cassell et al. (1999) affirment que la relation sémantique entre le geste et la parole est prise en compte par les interlocuteurs lorsqu'ils construisent une représentation mentale de ce qui leur a été communiqué, l'information est enregistrée quelle que soit la modalité par laquelle elle a été véhiculée, ce qui explique que les sujets ont par la suite raconté verbalement ce qu'ils avaient perçu gestuellement et inversement.

II.1.1.2. Les gestes déictiques, anaphoriques et cataphoriques

1.2.1. Parties du corps où se localisent les gestes déictiques, anaphoriques, cataphoriques

- Tête/Visage
- Sourcils
- Regard
- Menton
- Lèvres
- Nez

- Sourire
- Attitude impassible
- Grimace

- Main(s)
- Main(s) entière(s),
- Doigts (un ou deux doigts)
- Objet tenu dans la main

- Bras (Un ou les deux)

- Coudes
- Epaules

- Buste
- Torse
- Dos

1.2.2. Rappel des termes : oral, énonciation, co-énonciation, co-locution, deixis, anaphore, cataphore

Oral : Celui qui parle s'investit / celui qui écoute est en face et réagit.

Rôles et échanges de rôles entre le Parleur et l'Ecouteur lors d'un dialogue oral

Enonciateur – Co-énonciateur

Locuteur – Co-locuteur

Dans le dialogue oral il n'y a pas de co-construction des propos échangés, mais articulation à la pensée de l'autre et anticipation.

Énonciation: La relation entre l'énonciateur et le Co-énonciateur

Co-énonciation : ce que l'énonciateur imagine du co-énonciateur ; comment

l'énonciateur anticipe les réactions de l'autre, c'est à dire du co-énonciateur ; le co-énonciateur est donc l'image que l'énonciateur se fait de l'autre ; c'est une personne mentale qui existe dans l'esprit de celui qui parle.

Co-énonciateur : La représentation de l'autre, qui elle-même est l'anticipation de l'autre dans l'esprit de l'Enonciateur (Morel et Danon-Boileau 1998).

Co-locution : C'est le droit à la parole ; c'est la représentation dans l'esprit de celui qui parle du droit à la parole de celui auquel il s'adresse.

Locution/Co-locution : La relation entre le locuteur et le co-locuteur

Co-locuteur pour le locuteur c'est : L'intention de l'autre de prendre la parole.

Deixis

Définitions

- Deixis est un nom d'action dérivé du verbe Grec "deiknunai" qui signifie "montrer". (McNeill 05)
- Le pointage est un geste utilisé pour réorienter l'attention d'une autre personne de manière à ce qu'un objet devienne un point d'attention partagé (Butterworth 03).
- Pointages concrets (indiquent des objets et des événements dans le monde) ou pointages abstraits (ex: indiquent une division métaphorique de l'espace; est utilisé pour créer une nouvelle référence).

Les Valeurs de la deixis dans la coénonciation oscillent entre la

- **Consensualité / Discordance** : repérage dans la situation de référencement (cf. j'ai, tu as...), égocentrage
- **Rupture** : repérage hors de la situation de référencement (cf. il y a...), repérage non déictique

Situation/Contexte = La place du savoir acquis dans le hic et le nunc

«**Deixis ad oculos et ad aures / deixis in praesentia / deixis in absentia / deixis am phantasma** » BUHLER, K. (1934/1990)

En effet, si la deixis est tout d'abord un phénomène qui dépend du contexte physique de l'énonciation, ses particularités principales ne peuvent être totalement expliquées que par l'utilisation des données des échanges concrets de parole et de gestes.

Déictique désigne donc en linguistique des termes servant à montrer (monstratifs), à pointer, à désigner un objet singulier et/ou une personne déterminée dans la situation de communication. La deixis in absentia fait appel à la mémoire partagée.

La deixis s'oppose à l'Anaphore (consensuelle) et à la Cataphore (égocentrée) car ces derniers, à la différence de la deixis, n'impliquent pas de rapport avec d'autres éléments de la situation (à préciser).

Les trois notions sont empruntées du grec

- **Deixis**, déictique : «deiknunai» qui signifie [**action de montrer**].
- **Anaphore** : «αναφορά», ανα [en arrière] et φορά [porter]. Il s'agit donc d'un renvoi «**en arrière**» (**rétrospectif**) à un **segment antérieur du discours**.
- **Cataphore** : «κατα» [en avant] et φορά [porter]. Il s'agit donc d'une **évocation anticipée**, «**en avant**», d'un **segment de discours à venir**.

Opération fondatrice dans les langues, la deixis est donc souvent évoquée comme une transposition linguistique du « geste » de montrer.

Mais qu'en est-il du geste déictique lui-même dans une situation réelle de dialogue, enregistré en vidéo?

1.2.3. Le geste de pointage, la notion de catchment et le regard

Des recherches concernant les gestes qui accompagnent des énonciations dans plusieurs domaines sont menées par Ekman & Frieses 1969, Kendon 1981, 2004, De Fornel 1987, 1993, McNeill 1992, 2000, Schegloff 2003, Kita 2002 etc.

Forme des gestes de pointage

La forme du geste de pointage dépend du discours (Conversations napolitaines Kendon03) :

- objet comme exemple d'un concept,

- objet comme étant différent d'autres objets

Qu'en est-il de la forme des gestes anaphoriques et cataphoriques ?

Comment peut-on synchroniser les différentes parties du corps lors d'un mouvement déictique, anaphoriques, cataphoriques ?

Types de gestes

Différents types de gestes ont été identifiés à travers ce qui est appelé "le continuum de Kendon" (McNeill, 1992) :

Gesticulation → Langage comme les gestes → Pantomime → Emblème → Langage des signes.

Dans ce continuum, "gesticulation" et "langage comme des gestes" sont idiosyncratiques et réfèrent à des mouvements spontanés des mains qui accompagnent la parole.

La différence entre ces deux catégories

La « gesticulation » est synchronisée avec la parole,

Le « langage comme les gestes » est grammaticalement intégré dans la phrase en prenant la place d'une partie de la parole.

Ces types de geste sont regroupés en quatre catégories

- les battements, qui accompagnent rythmiquement la parole ;
- les déictiques, qui consistent à pointer un objet ou un événement avec la tête, le menton, le doigt, la main ou le bras ;
- les iconiques sont des mouvements de main ou de bras qui décrivent des objets ou des événements concrets ;
- les métaphoriques sont des mouvements de main ou de bras qui décrivent des objets ou des événements abstraits (McNeill, 1992).

Catchment ⁴⁶

Définition du "catchment" ("captage" / « résurgence »)

« Un captage est reconnu à partir de la récurrence de traits gestuels sur un segment de discours. On reconnaît les captages à partir de deux ou plus de deux gestes (qui ne sont pas nécessairement consécutifs) qui font apparaître des traits formels qui se révèlent partiellement ou totalement identiques, dans la forme, le mouvement, l'espace, l'orientation, la dynamique, etc. Un captage est une sorte de fil d'imagerie visuospatiale dynamique qui court tout le long du segment de discours et fournit une fenêtre à base gestuelle sur la cohésion du discours. La logique du captage est que les thèmes discursifs produisent des gestes aux traits récurrents ;

⁴⁶ Traduction par Mary-Annick Morel sur la notion de "catchment"

ces récurrences donnent naissance au captage. Par conséquent, travaillant vers l'amont, le captage fournit des indices sur les liens de cohésion dans le texte avec lequel il surgit.

En analysant les captages créés par un locuteur donné, on peut voir ce que ce locuteur associe en unités plus larges. Les premiers captages sont cataphoriques du « growth point », ils anticipent sur l'unité lexicale dont ils sont l'image. Les captages traduisent les objectifs du locuteur et fondent les étapes des productions successives.

Le « growth point » (« point d'excroissance ») surgit lorsque le geste et l'unité lexicale coïncident. C'est une unité théorique de contenu imagé (« imagery ») et linguistique.⁴⁷

Un même principe similaire avait été développé en 1985 par Blanche-Noëlle Grunig et Roland Grunig, *La fuite du sens. La construction du sens dans l'interlocution*, Paris, Cédif-Hatier : 256 pages.

Ils décrivent un phénomène de cassure dans une suite d'énoncés, qu'ils appellent « Dourbie », du nom d'une rivière des Causses, qui disparaît sous terre puis ressurgit. On pourrait donc proposer de traduire « catchment » par « résurgence ». Il y a toutefois une différence entre le captage et la résurgence, en ce sens que le captage joue sur une seule unité thématique, alors que la résurgence se réalise sur deux thèmes distincts.

Ils analysent une suite E1, E2 ... En d'énoncés connectés par une même « pression » P, et interrompue entre Ek et Ek+1 par une suite I1, I2 ... Im. Il y a dans ce cas disparition de la pression P en Ek et résurgence de P en Ek+1. Il peut y avoir une formule qui explicite la cassure « changeons de sujet, pour parler d'autre chose », ou non. Il existe des résurgences croisées. Les cassures correspondent à une résurgence de P liée à une disparition de P', plusieurs fois de suite.

Exemple : (E1) Normalement après le déjeuner, rien de prévu, on devrait pouvoir travailler tranquillement. (I1) Il n'est pas mauvais du tout ce petit bordeaux. (E2) Je crois que je vais en profiter pour corriger mes copies. (I2) Remarque, ça confirme que 75 est une très grande année. (E3) Enfin, si je pouvais me débarrasser de ces copies, quel soulagement. (p.244-245)

Le regard ⁴⁸

Alexis Tabensky, Spontanéité et interaction. Le jeu de rôle dans l'enseignement des langues étrangères, Paris, L'Harmattan, 1997, 394 pages.

Elle s'intéresse à la façon dont les gestes traduisent le plus ou moins grand degré de spontanéité dans des échanges dans une langue étrangère. Elle analyse des jeux de rôle filmés lors d'une classe de langue (français à des anglophones en Australie).

Elle ne fait que peu de remarques sur la direction du regard. Ses notations sont toutefois intéressantes (p.55). Elle cite Argyle (1976) qui note trois directions possibles pour le regard du parleur : 1) vers la personne en face, 2) vers des objets d'intérêt commun, ou 3) indifféremment dans l'espace.

⁴⁷ David McNeill, Fancis Quek, Rashid Ansari, 2001: Catchment, prosody and discourse, in *Gesture* vol.1 n°1 2001, John Benjamins Publishing Company: 9-33.

⁴⁸ Remarques issues de notes de lecture et commentaires par Mary-Annick Morel

Elle souligne plusieurs caractéristiques des mouvements de regard :

- 1) Le regard « déictique » représente la capacité de l'écouteur à observer et à suivre ensuite la direction du regard du parleur. Elle donne comme exemple (p.190) « regarde » en 135S et « il y a une personne là » en 137S qui sont suivis d'une réponse silencieuse avec regard déictique de la part de l'allocutaire en 138A.
- 2) Le locuteur détourne souvent le regard au début d'un énoncé verbal, mais à la fin de celui-ci il le redirige vers l'interlocuteur « pour lui signaler qu'il peut prendre la parole à son tour ». Ainsi, le regard prend le relais du canal vocal déjà bien « occupé » pour gérer les tours de parole ; il en va de même des commentaires faits par l'interlocuteur.
- 3) Elle distingue un regard « évocateur » (p.190) lorsqu'il y a recherche dans les souvenirs pour parler du passé « j'avais » en 83A et 'entrée silencieuse' en 86A.
- 4) Elle relève (à partir de Goffman) quatre paramètres fondateurs du concept de « rencontre » : le face-à-face (rencontre dans l'ici-maintenant, l'œil dans l'œil), les contraintes systémiques et rituelles, la relation cognitive (=nature et degré de connaissances partagées), la coordination entre les participants. (p.57)

A propos des gestes « illustreurs » (p.173) elle souligne que ces gestes précèdent très clairement l'énoncé verbal, et participent à l'activité génératrice verbale. Elle donne l'exemple de l'excuse « excusez-moi » où le geste vers la poitrine précède « moi », « je dois terminer mon livre » où le geste déictique montre le livre avant que le mot soit prononcé, et le geste de la tête qui annonce le « oui ». (p.174)

Corpus analysé : 54 min. 57 sec., voir p.99 pour les catégories de notations gestuelles.

Elle s'intéresse au lien entre le processus d'élaboration du discours et la gestualité (p.174). elle remarque que le secouement de la tête qui suit immédiatement l'autocorrection marque le changement de décision concernant la forme linguistique à utiliser et « montre visuellement le processus mental par lequel la première forme est littéralement chassée de l'énoncé pour être remplacée par le deuxième. » Elle souligne aussi que le geste de la main gauche s'arrête quand survient le mouvement de la tête et recommence après l'autocorrection.

Une remarque importante à propos de l'ironie : elle n'est marquée ni par l'intonation seule, ni par la mimique-gestuelle seule, mais bien plutôt par le décalage entre les deux : l'intonation est en contradiction avec le sourire qui accompagne le « merci » de refus (p.175).

Elle relève une différence dans les mouvements de regard selon la configuration spatiale des interlocuteurs, selon qu'ils sont assis en face l'un de l'autre, ou côte à côte (p.189).

A certains moments le contact visuel peut devenir menaçant en ce sens qu'il peut révéler la caractère non coopératif de l'échange.

L'explication qu'elle fournit p.189 à propos d'une dyade peu coopérative qu'elle a analysée peut s'appliquer au début de la conversation entre AB et CM : l'une des deux tricote (comme AB qui manipule son écharpe), l'autre n'a pas d'objet à manipuler sur lequel elle pourrait détourner son attention (comme CM). Elles essaient toutes les deux d'éviter le contact visuel « car elles ont compris qu'en faisant cela chacune voit l'autre en train de jouer un rôle et, conséquemment, se voit aussi elle-même en train de jouer un rôle (effet de miroir et centration sur soi) ».

Elle cite Kendon (1990 : 80-81) « il y a une limite au niveau d'émotion qui est acceptable » et « il doit y avoir un dispositif grâce auquel l'excitation peut être réduite aux moments où elle menace de trop s'élever ». Le fait de détourner les yeux relève de ces dispositifs de régulation de l'émotion.

Quand l'échange se déroule bien (dans le cas de position en côte à côte), le degré d'implication des interlocuteurs leur permet un comportement plus souple. Les chiffres donnés par Alexis sont très intéressants. Elle note ainsi (p.190)

-sur 82 segments analysés, 29 présentent un contact visuel, environ 35%

-Argyle (1975) mentionne 30% de regard réciproque dans une conversation « affectivement neutre »

-celui qui parle ne regarde pas l'écouteur, mais le regarde à la fin, et à son tour l'écouteur détourne son regard (s'il souhaite prendre la parole). (p.190)

Réflexion personnelle (M.-A. Morel, 2010)

« La localisation spatiale des référents par le regard et par la direction des mains dans l'espace du discours obéit à des régularités.

J'ai remarqué dans un grand nombre de corpus enregistrés dans des genres différents situations d'échange, que le parleur distinguait l'espace partagé entre l'écouteur et lui, et l'espace extérieur, sur sa droite ou sur sa gauche. Je soulignerai tout de suite, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur ma position théorique, qu'on ne saurait affecter aux directions (vers le haut, vers le bas, à droite et à gauche), une valeur absolue témoignant de telle ou telle attitude psychologique du parleur. Seule est prioritairement pertinente la distinction entre espace partagé et espace extérieur. Il convient donc de noter que l'orientation vers le haut ou vers le bas, vers la droite ou vers la gauche peut être exploitée pour localiser des espaces différents, ou des temporalités différentes, ou encore des points de vue différents : par exemple une prédication de type générique, correspondant à une doxa, à un fait que tout le monde connaît, sera accompagnée d'un regard en direction de l'écouteur, alors qu'une prédication spécifique correspondant à une expérience vécue et prise en charge par l'énonciateur ou à un référent doté de propriétés particulières sera accompagnée d'un regard en direction du geste fait avec la main.

La fonction du regard et l'interprétation de son orientation et de ses déplacements en rapport avec les gestes des mains et les mouvements corporels ne sont étudiées que depuis peu par les linguistes. Elles ont été en revanche étudiées de façon précise à propos de la LSF. Je me fonderai sur Cuxac 2000 (192-193 ; 216-223) et Bouvet 1996. La prise en compte conjointe du regard et des gestes des mains est effectivement obligatoire si on veut analyser (et comprendre) la langue des signes française, où il n'y pas de composante vocale ; mais il n'est pas non plus surprenant que des faits analogues puissent se rencontrer dans un échange en langue orale française.

La différence entre la structure donnée par les variations intonatives (et en particulier par la mélodie) et celle qui est rendue visibles par les gestes provient de ce que la mélodie donne une structure continue en succession, alors que le geste surgit de façon discontinue (même si on peut identifier des successions de gestes) et ponctuelle. Une autre différence, importante, vient de ce que la mélodie est inhérente au continu morphosyntaxique + en français elle acquiert toute sa pertinence à la finale des groupes, alors que le geste anticipe sur la profération ou bien n'est pas nécessairement concomitant avec le dit.

J'ai proposé de centrer mon analyse sur la localisation des référents, mais je m'intéresserai aussi en parallèle à la manifestation gestuelle du surgissement d'un référent dans le discours, et à la façon dont il est saisi, ressaisi, modelé, façonné par le parleur, avant même qu'il ne soit proféré.

Je me propose de préciser, en me fondant sur les hypothèses développées dans Grammaire de l'intonation (1998) et dans Le ballet et la musique de la parole (2002), la valeur énonciative et discursive de ces « growthpoints », en rapport avec le moment précis où le geste apparaît dans le déroulement du discours (par rapport en particulier à la production des préambules et des rhèmes successifs d'un paragraphe intonatif) et en rapport aussi avec la direction du regard (sur l'interlocuteur, sur le geste des mains, ou ailleurs). »

Christian Cuxac, 2000, La langue des signes française (LSF). Les voies de l'iconicité, Faits de Langues n°15-16, Paris-Gap, Ophrys.

« (p.192-194) Cuxac s'intéresse au jeu complexe entre la direction du pointage (avec le doigt) et la direction du regard, pour différencier le protagoniste de l'énoncé (actant du verbe) et l'allocutaire (celui auquel l'énonciateur adresse ce qu'il dit). L'association doigt et regard prend une valeur comparable à celle des pronoms personnels en langue orale. Lorsque doigt et regard sont dirigés vers l'allocutaire, l'allocutaire est aussi le protagoniste de l'énoncé (équivalent alors à « tu, te, toi »). Lorsque doigt et regard ne convergent pas, le pointage avec le doigt marque un protagoniste de l'énoncé (« il, le, lui »), et la direction du regard indique l'allocutaire. L'autopointage renvoie au protagoniste 1ère personne (« je, me, moi »).

Le regard sert à identifier l'allocutaire ; le doigt localise le protagoniste de l'énoncé (un actant par rapport au verbe).

En d'autres termes, la main localise les référents dont il est question dans le discours ; alors que le regard (et aussi tête et mimique) s'interprète avec une valeur de « modalité d'énonciation », traduisant l'attitude de l'énonciateur à l'égard de celui auquel il s'adresse (question, sollicitation, anticipation de consensus...)

(p.216) Le regard

Il développe une idée extrêmement importante (pour le langage oral en français), c'est que seul le regard garantit que le message s'adresse bien à la personne regardée.

Le regard du récepteur du message (p.217)

Ce qui frappe dans un dialogue en LSF, c'est que le regard du récepteur est immobile, et reste rivé sur le gesticulateur. Ainsi le récepteur, en vision centrale (fovéale) ne perd rien des informations linguistiques que lui transmet l'émetteur ; son regard ne se déplace pas en direction des gestes des mains, qui sont donc décodés en vision périphérique. »

Le regard de l'émetteur

Cuxac souligne la grande mobilité du regard de l'émetteur ; et il propose trois grandes valeurs fonctionnelles :

-la direction du regard active et pertinence une portion d'espace (c'est ce que M.-A. Morel appelle « localisation des référents »)

-elle est créatrice de deixis

-elle introduit un changement de cadre de référence (idem cf. interprétation Morel)

p.218

Cuxac note que le regard précède très légèrement le geste de localisation des mains.

Chaque fois que l'émetteur veut placer d'autres référents dans cette zone activée, il le fera en portant son regard sur cette zone.

La zone activée peut correspondre à un lieu géographique, ou à une date dans la chronologie temporelle.

p.219 Cuxac fait une remarque qui me semble très importante pour la suite des recherches en langue orale sur la fonction des mouvements de regard en rapport avec les gestes de mains : c'est d'abord le regard qui active une portion d'espace dans laquelle viendra s'inscrire la reprise anaphorique du référent, qu'il s'agisse de localisation spatiale ou de localisation temporelle.

Il me semble que, contrairement à ce que dit Cuxac, on peut maintenir la valeur déictique du regard, du fait que l'émetteur fait une deixis « am Phantasma » comme l'explique Bühler : il réfère à quelque chose dans son imaginaire, qu'il fait surgir du néant au moment de la parole.

p.222 je reprends quelques-unes de ses conclusions

-l'évitement du regard vers l'allocutaire indique que l'énonciateur est en transfert personnel. Quand il revient dans le champ de l'interaction, le regard revient

-la mimique faciale caractérise la relation entre un protagoniste de l'énoncé (qu'il soit ou non sujet de l'énonciation) et le procès de l'énoncé

Danielle Bouvet, 1996, Approche polyphonique d'un récit produit en langue des signes française, Presses Universitaires de Lyon.

Bouvet relève que le regard, dans la LSF revêt plusieurs fonctions :

-déictique

-syntaxique (de localisation dans un espace déjà investi par le regard)

-discursive

-modale

-énonciative

Une de ses idées novatrices, qu'il convient de creuser, est que le regard dirigé vers le signe exprimé avec la main traduit une qualification spécifique du référent, et aussi l'expression d'une attitude propre à l'énonciateur à l'égard du récepteur.

p.70 Elle souligne le rôle anticipateur du regard, qui permet de réintroduire un référent important dans le récit (Renart), alors que la mimique et les mains maintiennent présents les autres protagonistes (cochers tenant les rênes par exemple). Le regard a un rôle éminemment modal. Il a aussi un rôle très important pour spécifier que les différentes propriétés du référent, exprimées par d'autres gestes ou d'autres mimiques du visage, sont bien celles qu'il faut attribuer au référent en question.

p.81 « le regard sur les mains a pour fonction d'indiquer que toutes les modulations accompagnant le signe sont liées à ce dernier et en précisent la forme, la taille, le mouvement. »

p.129 Le regard a une fonction qualificative. Il a également une fonction syntaxique de mise en relation de deux référents, il joue ainsi un rôle dans l'organisation du discours.

p.91 Elle explique très clairement comment les mouvements de regard et son orientation permettent de localiser très précisément les différents acteurs/actants du récit (Renart, la route, la charrette, les cochers, le narrateur du récit...).

Pour résumer ce que dit Bouvet, le regard

-localise

-modalise (indique qui est le support de la modalité)

-homogénéise les différentes propriétés du référent et spécifie qu'elles sont bien celles du référent en cours

-assure les liens syntaxiques entre les référents

p.136-137 L'orientation des yeux

L'étude de Bouvet sur la langue des signes (LSF) montre que l'orientation des yeux anticipe les mouvements de la tête. C'est là un point de divergence important avec ce qui a été observé

dans le dialogue oral spontané (cf. Bouvet & Morel 2002), où, au contraire, la tête se déplace dans l'espace et quitte l'interlocuteur ou revient vers lui avant le regard. Ceci demande une interprétation plus précise à partir des données des corpus, au niveau de la théorie de la coénonciation et de la colocation.

Ce qui est, en revanche, convergent avec les observations faites par d'autres chercheurs, c'est que l'orientation du regard précède toujours la production du signe du référent localisé par le regard. Les changements d'orientation du regard sont liés au fait que les différents référents sont localisés dans l'espace les uns par rapport aux autres (p.136). La tenue du regard crée un groupe syntaxique à l'intérieur de la phrase.

p.128 Bouvet, citant Barthes (1978 p.10), souligne que le sujet « parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole », et souscrit à l'idée développée par S. Frey (1985 p.36) selon laquelle nous recourons aux mimiques, non pas pour nous exprimer nous-mêmes, mais pour « susciter et contrôler les émotions de notre interlocuteur ».

Regard et interaction⁴⁹

Gaze is also an important feature of non-verbal communicative behaviors. Its main functions are to help regulate the flow of conversation, signal the search for feedback during an interaction (gazing at the other person to see how she follows), look for information, express emotion (looking downward in case of sadness), or influence another person's behavior (staring at a person to show power) (Duncan 1974). The functions can be labeled involving increasing degrees of cognitive complexity as: seeing, looking, thinking, feeling and communicating. Although it has these different functions, among which only one is a strictly communicative function. Poggi (2007) defined three broad classes of meaningful information which can be distinguished during human interaction,: 1) Information about the World, such as concrete and abstract objects and events regarding the outside world including its temporal and spatial information (*e.g. deictic eyes, adjectival eyes*); 2) Information about the Sender's Identity: gender, age, biological and cultural roots, personality and other inner qualities (*e.g. "kind eyes" shows one's personality trait, "smart eyes" shows one's cognitive trait*); 3) Information about the Sender's mind: the sender's mental states, beliefs (*e.g. "slight frown" means "I am serious"*), goals (*e.g. "frown raised eyebrows" means "I ask you"*) and emotions (*e.g. "eyes wide open and raised eyebrows" means "I am surprised"*) converting the content of the current communicative interaction (Poggi 2007).

The eye gaze depends on people's gender (women have longer gaze duration at the conversational partner than men), personality characteristics (dominant or extroverted people look more frequently others), and ethnic and cultural backgrounds (Latin Americans, southern Europeans, and Arabs focus their gaze directly on the eyes or face while talking and listening; while Northern Europeans, Indian-Pakistanis, and Asians tend toward a peripheral gaze or no gaze), as well as the context in which the interaction occurs (more eye contact when persuading others or being comfortable or happy) (Virginia Peck Richmond 1995).

⁴⁹ ARGYLE, M. & COOK, M. (1976) *Gaze and mutual gaze*, Cambridge University Press

1.2.4. Le(s) geste(s) déictique(s) et les composants concernés de l'énonciation

- Le geste déictique anticipe souvent le composant concerné de l'énonciation Schegloff (2003),
- Le geste déictique tel que le 'beat' est un geste simultanément de la parole qui lui est liée
- La phase préparatoire généralement anticipe à intervalle bref des segments liés, Kendon (1980),
- Le geste représente une forme primitive de l'énonciation McNeill (1992)

Le dernier argument mène à la théorie du 'Growth Point' où le segment linguistique et le geste s'articulent pour devenir une énonciation complète. Cette théorie suppose qu'il y a une intégration de deux phénomènes différents au cours de la production d'une énonciation, entre le langage qui a un sens général défini socialement et l'image particulière et concrète qu'en a le locuteur, en s'influçant réciproquement après être nés au point de croissance. Ce point n'est pas la naissance d'une combinaison de deux phénomènes, c'est celle d'une unité de représentation psychologique qui ne peut plus être séparée.

Un geste commence à la « position de repos » ('Rest position' ou 'Home position'), c'est-à-dire une position neutre. Ensuite vient la « préparation » du geste ('cocked position') que Schegloff définit comme 'a mouvement not being seen as a gesture but as a preparation for one', puis la finalisation ou apogée selon Kendon (1996) ('Peak' structure (Kendon) ou 'Stroke' (Schegloff)) qui constitue l'élément central de la phrase gestuelle, immédiatement suivi du « close » pour revenir à la position initiale. Enfin, retour à la « position de repos ».

Geste déictique et référent

Les gestes déictiques et les mots déictiques (là, ici, ça, ceci, cela...) sont des outils utilisés par les participants pour communiquer les éléments qu'ils trouvent saillants dans la situation.

Les déictiques pointent en direction d'un référent

- Gestes déictiques concrets
- Gestes déictiques abstraits

Deux variétés de gestes de pointage (Cosnier J, 2001)

- Gestes de la deixis indexicale : ce sont les gestes de pointage qui désignent l'objet (ou sa direction réelle), synchronisation possible avec regards conjoints de l'interlocuteur dans la même direction, ainsi que d'un ajustement des postures. Souvent la deixis indexicale est précédée de déplacements corporels.
- Gestes de la deixis narrative : ce sont des gestes de pointage ou des gestes spatiaux descriptifs (spatio-graphiques) qui illustrent l'objet du discours dans un univers virtuel (détaché des coordonnées réelles), ces gestes sont accompagnés de regards mutuels ou convergents sur les mains de l'interlocuteur. Il peut s'agir d'indication de lieux, des descriptions de repères (monument, commerces...), d'accident topographiques (montée, escaliers...), ou d'indication d'action à accomplir.

Deixis in praesentia / in absentia / am phantasma

- Deixis in praesentia = montrer un objet dans la réalité extérieure du dialogue
- Deixis in absentia (ou mémorielle) = désigner un objet non présent dans la situation (parfois accessible dans la mémoire partagée)
- Deixis am phantasma = renvoyer à un objet créé par la parole, présent dans l'imagination de celui qui parle

Localisation d'un objet ou d'un événement dans l'espace du dialogue

- Soit dans l'espace partagé entre les interlocuteurs
- Soit dans un espace extérieur (à droite, à gauche)

Opération de repérage de la source énonciative et du support des constructions référentielles

Les déictiques pointent en direction du corps comme référence identitaire du Moi (je)

Par ses qualités égocentriques et projectives, le corps sert donc à situer les objets présents ou absents et à mettre en scène leur représentation.

L'implication corporelle et la place du corps dans l'activité représentative est très manifeste avec les déictiques d'auto-désignation du corps dits pour cela auto-référentiels (Vaysse, 1992). Lorsque le parleur nomme verbalement une partie de son corps, il la désigne simultanément par un déictique.

De ces observations découle la loi de désignation de l'objet présent ou du représentant de l'objet absent (Cosnier et Vaysse 1992): le corps du parleur sert d'ancrage référentiel pour représenter l'objet présent et même absent. Ce mécanisme renvoie au plan psychologique à un processus identificatoire : la partie du corps désignée est identifiée au référent du discours.

Une autre illustration de cette place centrale donnée au corps de l'énonciateur est l'organisation des déictiques spatio-temporels où l'espace et le temps sont d'abord transférés dans un univers corpo-centrique -celui du parleur- pour être exprimés par rapport à ce corps.

Geste déictique et repères temporels

Deux cas d'utilisation de geste déictique pour symboliser différents repères temporels (Geste déictique abstraits)⁵⁰

- 1) L'axe chronologique est situé devant le locuteur : un déictique à gauche symbolise le passé, un devant le locuteur représente le présent et un à droite le futur
 - 2) Le passé se trouve symboliquement dans le dos du locuteur et le futur devant lui
- Ne pas négliger le fait que ces déictiques abstraits, qui représentent l'ordre chronologique sur un axe linéaire sont liés à une représentation du temps très culturelle (Calbris et Porcher, 1989).

Enjeux psycho-dynamiques : La construction maturative de l'empathie⁵¹

« Au plan psycho-dynamique, les processus empathiques et identificatoires supposent une modulation développementale active, corporelle plutôt que cérébrale, avant d'être psychique. Ils sont basés sur des représentations motrices, à l'origine de repositionnements échoïsans

⁵⁰ *Dire avec des gestes.*

TELLIER (M.) (2008) In Chnane-Davin, F. & Cuq, J.P. (Eds) Du discours de l'enseignant aux pratiques de l'apprenant en classe de français langue étrangère, seconde et maternelle. Le Français dans le monde, recherche et application, 44.

⁵¹ http://gesture-lyon2005.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=256

infra- ou sub-liminaire à la conscience, mais ils découlent des dialogues corporels mère/sujet-enfant, primordiaux dans les débuts de la vie. En effet, à la phase initiale de communion affective gestuelle et vocale (empathie d'affect) succède celle des imitations mimoposturo-gestuelles (empathie d'action) qui vont se charger d'une valeur communicative, comme par exemple les gestes déictiques qui, désignant un objet commun au sujet et à l'enfant, développent chez ce dernier une forme de représentation mentale et inaugurent un partage possible (empathie de pensée) (Nadel et Decety, 2002).

Les acquis empathiques successifs se recouvrent sans s'annuler et fondent l'empathie des adultes et leur aptitude à échoïser avec autrui. Il ne s'agit pas d'un phénomène qui entraîne la confusion soi - autrui, l'autre n'apparaissant pas comme un double mais comme un semblable. Dans une interaction, 2 univers psycho-corporels - depuis les sensations, les émotions, les images mentales jusqu'à leurs communications en particulier non verbales - vont pouvoir entrer en résonance et dans une large concordance d'ordre ontologique puisqu'ils découlent d'un système maturatif similaire ».

L'Écouteur (un autre axe de recherches et de réflexions)

« Il est aussi souvent souligné que, lors de difficultés dans la formulation, le regard du parleur quitte celui de l'écouteur, et que les manifestations gestuelles s'accroissent notablement (gestes des mains accompagnant la recherche ou signifiant l'impuissance à dire).

Mais ce qui l'est peut-être moins, c'est de chercher à rendre compte des cas où justement les indices ne correspondent pas à ceux que l'on attend (le regard reste fixé sur l'écouteur, il n'y a pas de mouvement des mains).

Dans quelle mesure les anticipations faites par le parleur sur les réactions possibles de l'écouteur (co-énonciation), ou sur une éventuelle prise de parole de sa part (co-locution), se trouvent-elles en quelque sorte données à « entendre » et à « voir »? Comment évaluer l'impact des manifestations sonores et/ou gestuelles de l'écouteur dans la production en cours du parleur ? » (Mary-Annick MOREL⁵²)

L'écouteur, comprend-il toujours ce que le parleur veut dire avec ses gestes ?

Pour des besoins d'illustration, M.-A. Morel distingue deux cas de figure :

- « Cas 1 (production) : une personne montre du doigt un objet apparaissant sur son écran, mais qui se trouve en réalité dans l'environnement de son interlocuteur. Ce dernier ne parvient pas à raccorder le geste qu'il découvre sur son écran avec l'objet correspondant qui se trouve pourtant à côté de lui.
Cette catégorie de problèmes gêne considérablement la production même des actions à destination d'autrui : les personnes ne parviennent pas à se référer par un geste ou par une description verbale à un objet qu'elles voient pourtant sur leur écran, mais que leur interlocuteur ne réussit pas à reconnaître dans son environnement.
- Cas 2 (reconnaissance) : un membre voit un geste de pointage apparaître sur son moniteur, mais ce geste désigne quelque chose dans l'environnement de son interlocuteur auquel il n'a pas accès. Il ne parvient donc pas à lier le geste qu'il

⁵²<http://www.ulb.ac.be/philo/serlifra/RSL3/conferen.htm>

observe à un point de référence pertinent et ne peut comprendre ce que regarde et fait son interlocuteur. »

Quelles sont les réactions de l'écouteur qui vont influencer la suite discursive du parleur ?

La place du geste déictique dans la co-locution et la co-énonciation

Le droit à la parole est déterminé socialement, ainsi que le droit de la conserver ; dans les cas de situation égalitaire, le “gagnant du tour” s'affirmera le plus souvent en utilisant des procédés non verbaux. Ceux-ci ont été très bien décrits par Duncan et Fiske (1977).

Le parleur propose le changement en émettant un ensemble d'indices : verbaux (complétude grammaticale, syntagmes conclusifs...), vocaux (intonation descendante, syllabe prolongée) et gestuels (regard vers le partenaire, absence de geste illustratif, éventuellement geste déictique vers l'allocataire désigné).

L'écouteur de son côté peut envoyer des indices de candidature à la parole: détournement du regard, mouvements de tête, raclement de gorge et inspirations préparatoires à la parole, geste de la main à la fois “battement” et déictique, changement de posture etc ...

En fait, ce système de passage des tours est étroitement lié au système de maintenance des tours.

Quels sont les échanges gestuels qui permettent à chaque locuteur de gérer au mieux sa participation : pouvoir expliciter sa pensée, la faire comprendre et au-delà être approuvé, partager un point de vue, faire réaliser une action, persuader etc. ?

Le parleur s'efforce d'être informé sur quatre points, les “4 questions du parleur” :

- Est-ce qu'on m'entend ?- Est-ce qu'on m'écoute ?- Est-ce qu'on me comprend ?

- Qu'est-ce qu'on en pense ?

Le regard joue un rôle essentiel dans ce système régulateur. Le parleur a besoin du regard de l'écouteur, et met en œuvre des techniques subtiles pour le provoquer, le regard est utilisé aussi pour marquer l'engagement et le désengagement et ainsi permettre la suspension ou la reprise de la conversation, il l'est aussi pour la désignation de l'allocataire quand l'interaction se fait à plus de deux personnes. Goodwin (1981)

Gestes anaphoriques ou cataphoriques 53

Les gestes anaphoriques ou cataphoriques sont respectivement un renvoi «en arrière» à une monstration antérieure, ou un renvoi « en avant » à une monstration à venir, de l'expression gestuelle des pensées. Ces gestes sont effectués pour pointer à nouveau à l'endroit où le

⁵³ Les gestes anaphoriques et cataphoriques seront présentés plus largement ultérieurement

parleur a déjà pointé (ou va pointer) en faisant référence à un objet réel ou virtuel déjà (ou qui sera) mentionné gestuellement.

Selon COLLETTA⁵⁴ le geste anaphorique désigne par pointage indirect des référents concrets, mais il peut également être utilisé pour désigner des référents abstraits.

On peut reprendre l'exemple de geste anaphorique analysé par M.-A. Morel :

« pour désigner « Barcelone », l'endroit de ses vacances, la paroleuse regarde à sa gauche et fait un geste de monstration avec sa main vers l'espace situé dans sa gauche. Ce geste est déictique.

Lors de la suite de son discours et de l'expression gestuelle de ses pensées, elle regarde à gauche et/ou refait le même geste de main, à chaque fois qu'elle se réfère à « Barcelone ». Ce geste serait donc anaphorique. »

II.1.1.3. Le geste napolitain⁵⁵

Doctorat de Paola dell'Erba et classification proposée par Morel et Danon-Boileau (2001)

« Le geste dans une conversation entre quatre jeunes Napolitains

Le travail est parti d'une réflexion à partir de l'ouvrage de De Jorio (1832) sur le geste à Naples : il établit un lien entre les gestes peints sur les vases grecs de la Grèce antique, les gestes représentés sur les estampes du 18^e et les gestes de ses contemporains.

Puis un corpus (conversation ordinaire entre quatre jeunes gens : deux hommes et deux femmes) a été filmé par Paola dell'Erba pour voir ce qu'il en était aujourd'hui ; le titre de sa thèse « Communication non verbale et aspects de la culture méridionale ». Elle a proposé dans sa thèse une classification des gestes en 17 catégories ; les critères de cette classification sont hétérogènes, et reposent tantôt sur la forme (main en forme de bourse, main en forme de mur) tantôt sur la fonction (séparation des thèmes) tantôt sur le contenu du discours (concept abstrait).

Les gestes qui ont été pris en compte, du point de vue du signifiant, sont plus centrés sur les mains que sur le regard. Peut-être parce que le geste napolitain est l'héritier du geste de grande Grèce et non l'héritier du geste latin. Le geste dont il s'agit est celui de l'agora, de la discussion entre pairs, à plus de deux. Pas de la discussion à deux, ni de la parole devant un auditoire du haut d'une tribune (comme c'est le cas dans le forum romain du haut des rostrs). A partir du moment où l'on est plus de deux, le regard sert moins dans l'interaction : on ne peut regarder qu'une seule personne à la fois), et ce

⁵⁴ Voir l'article de Colletta « Les coverbaux de l'explication chez l'enfant âgé de 3 à 11 ans » : <http://gesture-lyon2005.ens-lsh.fr/IMG/pdf/Collettab.pdf>

Voir aussi D. BOUVET 1996

⁵⁵ Analyse rédigée par Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel (2001), communiquée par M.-A. Morel.

sont les mains qui pour une part remplacent les indications du regard. Car ce que disent les mains peut être vu par tous en même temps.

La catégorisation proposée est une catégorisation à partir des différentes fonctions du geste. Elle a plusieurs caractéristiques. D'abord, elle repose sur des oppositions simples: que celui qui parle doit avoir des gestes en relation avec l'autre d'un côté, et en relation avec son activité de pensée de l'autre. Ensuite, dans le détail, elle reprend des oppositions qui ont déjà fait leurs preuves soit lorsqu'il s'agit de la relation à l'autre, dans le registre de l'analyse énonciative de la parole et de l'intonation, soit lorsqu'il s'agit de la relation à la pensée, dans la rhétorique classique.

Les gestes qui traduisent quelque chose en relation à l'autre sont surtout d'essence communicative.

En revanche, les gestes qui traduisent quelque chose en relation à sa pensée, à sa formulation ont tout autant pour objet de favoriser la communication que d'aider celui qui s'exprime à trouver ce qu'il veut dire et comment le dire.

Un geste doit correspondre à un signifiant et à un signifié. Pour nous, ce signifié n'est pas un contenu référentiel (une chose comme une table ou une chaise), mais une relation.

De plus, le signifiant est variable mais il doit avoir des traits minimaux fixes, notamment :

-forme prise par la main et les doigts

-position par rapport au corps

-le mouvement : le point culminant du geste correspond au pic d'intensité du discours qu'il accompagne

Quand on parle du mouvement d'un geste il convient de distinguer entre mouvement nécessaire à la réalisation de la configuration du geste et mouvement constituant une caractéristique du geste. En effet, tout geste implique un mouvement de réalisation. Un geste n'est jamais « fixe » il commence, atteint son apogée, sa configuration typique, puis décroît. Si un geste n'est que l'effet de ce type de mouvement, on tentera de le définir comme une posture fixe, en caractérisant alors la forme qui le constitue à son apogée. Pour savoir où « prendre » cette apogée, où la situer, on ira chercher un indice dans la variation significative au niveau de l'intensité (sur le registre de l'intonation, donc et non sur le geste lui-même). L'acmé du geste sera située par rapport au pic d'intensité de l'intonation qui l'accompagne. Tout geste implique un mouvement qui permet de le réaliser, puis de le défaire, de le résorber. Nous ne prendrons pas en compte ce type de mouvement. Nous ne prendrons en compte qu'un mouvement constituant une partie intégrante du geste lui-même (comme celui de décrire un cercle au niveau de la tempe pour renvoyer à la notion d'une pensée en mouvement en gestation). Quand le mouvement est un trait caractéristique du geste il est en général répété (et que cette répétition n'apparaît pas à titre de variante).

-la position par rapport au corps.

Ne seront mentionnés que les éléments pertinents de ces traits

Le signifié est toujours « abstrait ». Pour le déterminer on se fonde sur la manière dont un geste peut être glosé par des locuteurs natifs de la culture où le geste est observé. On cherche aussi à argumenter en fonction du contenu linguistique avec lequel on peut le mettre en rapport.

Ce qui est important donc c'est l'orientation du geste ; il faut distinguer les gestes orientés vers soi-même en tant que parleur (par exemple : main gauche fermée touchant sa poitrine), et les gestes orientés vers l'auditoire (par ex. : main gauche levée avec les doigts écartés paume tournée vers l'auditoire), ou vers tel ou tel écouteur de l'auditoire.

Voici la grille générale que nous souhaitons proposer et son contenu. Elle a été établie pour classer les gestes relevés par Paola dell'erba dans des conversations naturelles entre jeunes napolitains. La classification ici proposée n'a pas été constituée à priori. Elle a été proposée au vu des gestes relevés et du sens qui leur a été attribué par la chercheuse du relevé.

Classification générale : trois grandes catégories

- 1) les gestes qui révèlent quelque chose de la relation du parleur à son interlocuteur : ils permettent de gérer le droit à la parole et les tours de parole (par exemple bras tendus à l'horizontale à la hauteur des épaules pour garder le droit à la parole) ; et aussi ils sont utilisés comme régulateurs de l'anticipation de la pensée de l'autre : ils manifestent de quelle façon le parleur pense que ce qu'il dit va être pris en compte, accepté ou refusé, par l'interlocuteur ;
- 2) les gestes qui révèlent quelque chose de la relation entre le parleur et sa propre pensée : ils sont liés au processus de la pensée ou de la parole ; ils aident le parleur à stabiliser ses pensées (main dirigée vers le front) et à trouver ses mots (main gauche en forme de coupe paume vers le bas – geste de capture) ;
- 3) les gestes liés à l'organisation interne des objets de discours : ils aident à la fois le parleur et l'écouteur à organiser le contenu du discours (par exemple main droite à la verticale, doigts serrés mais pouce écarté paume tournée vers les autres) ; ce sont des gestes de séparation ; ils montrent différents aspects d'un même objet (numération, disposition dans l'espace ou dans le temps).

I- Les gestes qui traduisent quelque chose de la relation à l'autre (thèse p 232)

A-les gestes de colocation :

La colocation est un terme qui montre que l'on s'intéresse à l'échange de parole comme à une alternance de prises de parole, comme à un mouvement matériel.

Les gestes relatifs à la colocation indiquent que celui qui parle veut établir son tour de parole ou le maintenir quand l'autre veut l'interrompre ; ils ont pour objet de conforter ou d'établir le statut de locuteur de celui qui parle. Ici la parole de celui qui parle est un acte, qui implique que l'autre se taise et prête son attention.

Ils sont réalisés avec les deux mains.

- geste d'ouverture d'une prise de parole, demande d'attention (organisation du discours : OD)
- geste de maintien du tour de parole en cas de risque d'interruption (mano per turno di parola : MTP)

B-les gestes de coénonciation :

Ils n'ont plus trait à l'échange comme activité. Ils indiquent la position qu'adopte celui qui parle par rapport à la pensée qu'il prête à l'autre, la façon dont il pense que ce qu'il dit va être pris en compte et accepté par celui auquel il s'adresse.

1- gestes de recherche de consensus et d'adhésion

Ici celui qui parle cherche à établir un accord avec l'auditeur :

+cette recherche d'accord peut toucher le contenu de ce qui est dit. Ici ce que recherche le locuteur est une attention partagée avec l'autre sur le dictum, le contenu de ce qu'il dit. Ce que redoute celui qui parle c'est que l'autre puisse ne pas voir ce qu'il tente de lui faire voir, de porter à sa connaissance. Ce qu'il redoute, c'est son incompréhension plus que sa désapprobation. C'est cela que le geste veut écarter, même s'il peut y avoir ensuite dérive sur la valeur du geste (dita ad anello : DA). On craint que l'autre ne saisisse pas ce que l'on veut porter à sa connaissance, qu'il le méconnaisse. Cette fonction est réalisée avec une seule main.

+mais la recherche d'accord peut aussi être une demande d'adhésion et de reconnaissance du point de vue que défend celui qui parle. Celui qui parle prie celui qui l'écoute d'admettre un point de vue dont il craint qu'il soit différent du sien. On attend d'autrui qu'il admette le jugement qu'on lui propose ou la position que l'on défend (Mani giunte : MG). On ne craint pas que le sens de ce que l'on dit lui échappe.

2-gestes qui marquent un désaccord anticipé :

+quand celui qui parle imagine la position de l'autre, rejette par avance cette position, et part de ce rejet de la position qu'il attribue à l'autre pour exprimer sa position à lui (MAB : mano a borsa).

+quand celui qui parle donne son avis, mais craint que celui auquel il s'adresse ne dénature ou ne distorde ce que lui-même est en train d'exprimer. Il fait alors le geste de « mano a muro » pour repousser tout risque de dénaturation de la part de l'autre (mano a muro : MAM).

II- Les gestes qui traduisent quelque chose de la relation que le locuteur entretient avec sa pensée, sa mise en mots, ou les produits de sa pensée :

A-les gestes en relation avec le processus de pensée ou de verbalisation

Tous ces gestes sont à la fois méta et infracognitifs. En effet, ils aident celui qui les exécute dans son propre processus de verbalisation et de conception (ils l'aident à

penser et à trouver ses mots. Ils constituent un amorçage moteur. Mais en même temps ils constituent un commentaire du locuteur sur son propre processus de verbalisation et de conception destiné aussi à la communication à l'autre. Ils ont ce double statut, contrairement aux gestes de type I qui ne sont que des gestes destinés à la communication.

1-les gestes qui visent le processus de pensée

-CA : concetti astratti

le locuteur montre qu'il a du mal à stabiliser à saisir sa propre pensée (le geste de capture est incertain, la main bouge indiquant un processus de pensée en cours et les doigts ouverts ne peuvent pas saisir la pensée de celui qui est en train de penser)

-MFP : mani a Fronte pensiero

le locuteur marque sa difficulté à comprendre ce que l'autre veut lui dire.

Les gestes liés à cette fonction sont réalisés en direction de la tête ou du front (en relation avec la pensée), ou bien au niveau de la poitrine et du cœur s'ils sont liés à l'intimité et à l'affect.

2-les gestes qui visent le processus de mise en mots, d'expression, de verbalisation.

-GM : gesto metaforico

il exprime le fait qu'une pensée doit « sortir » de la poitrine, ou au contraire qu'il faut « couper » ce que l'on est en train d'énoncer.

B-les gestes relatifs à l'organisation interne des topoi, des objets de discours

Tous ces gestes indiquent comment l'orateur organise les différents éléments de l'objet de discours qu'il doit mettre en jeu et le lien qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Comment il discerne ces éléments, comment il les différencie les uns des autres et passe d'un objet de discours nébuleux flou et total à des éléments différenciés, entre lesquels il est possible d'établir des liens (les liens entre les objets ne peuvent évidemment apparaître que si les objets sont distincts). S'il y a seulement deux éléments ils peuvent s'opposer. S'il y en a plus de deux, on peut simplement les énumérer. On peut aussi les distinguer par leur localisation, ou leur statut temporel.

1-opposition serparazione degli aspetti (SA)

2-énumération Dita per numerazioni (DN)

3-position dans l'espace (MNS)

4-position dans le temps (MNT) »

II.1.2. Récapitulation de la personne chez Damourette et Pichon

T.4 chapitre. 17; T.6, chapitres 6;7;8; et « La personne grammaticale dans le français d'aujourd'hui »

Exposé préparé dans le cadre du séminaire de Madame Mary-Annick MOREL, 2004

<p>Plan locutoire = pas de personne: factif nominal, interjection = pur mouvement de l'âme: jaillissement émotif, un essai d'action l'impératif= fait apparaître celui auquel on s'adresse</p>	
<p>Plan délocutoire = présence de la personne = l'expression est centrée autour de la chose dont on parle; le locuteur voit lui-même et l'allocutaire comme des substances extérieures: des objets du monde; Le locuteur = le sujet de la parole prête à l'allocutaire un psychisme analogue au sien + le fait de devenir en lui-même un locuteur → l'allocutaire = le destinataire de la parole Le délocutif = l'objet de la parole; la chose dont on parle</p>	
<p>L'enfant et sa représentation dans 4 phases en deux plans: 1- plan locutoire = interjection, impératif, phrases émotionnelles 2- plan délocutoire = 2.1) nom propre: ex. «Etienne (ou bébé) est fatigué. » 2.2) substantif personnel «moi»: ex. « Moi, a pas mal du tout » 2.3) l'enfant = un locuteur: «je»: expression de la juste compréhension de la position spéciale du locuteur dans le monde par rapport à sa propre pensée ex. « Je suis ... » ; « Je veux ... »etc</p>	
<p>A) REPARTITOIRE DE PERSONNAISON B) REPARTITOIRE D'EMPERSONNEMENT</p>	
<p>A) EXPRESSION STRUMENTALE <i>ostension tri pers.</i></p>	<p>A) EXPRESSION VERBALE <i>sub. relative</i></p>
<p>I. locutif = JE; II. allocutif = TU</p>	<p>a) <i>soubassement du verbe = la cheville; l'antécédent</i> = strument de personne différencie: ex. «<i>Moi, qui suis un charmant garçon ...</i> »</p>
<p>I + II = <i>autarciques</i> = la personne vue sans se référer à rien qui ait été dit antérieurement</p> <p>III. délocutif = IL a) <i>évocateur</i> = évoquent une substance qui a déjà été énoncée; b) <i>autarcique</i> = rien dans le contexte antérieur ne l'a assis. délocutif = ON (<i>transitoire</i>) + <i>CE, ÇA</i> (<i>présentatoires</i>) + IL,ELLE,ILS,ELLES,LE,LA,LES,LUI,LEUR(<i>notoires</i>) locutif pluriel: nous = moi + une ou plusieurs autres personnes non locutives ; allocutif pluriel : vous = plusieurs toi ; toi+une ou plusieurs autres non loc.;alloc.</p>	<p>Trois membres mis en relation réciproque = (substance différenciée en personne) + (syndumène nominal ou strumental indifférencié : celui, celle.) + (relative qui reprend la personne différenciée) ex. «Je suis ce fâcheux qui nuis par ma présence »</p> <p>b) <i>la substance à personniser n'est pas une cheville</i>; le substantif indifférencié a en lui les virtualités locutive, allocutive et délocutive : ex. «Et tout deux brûlez également.. »</p>
<p>B) Tenu = essence grammaticale de la personne</p>	<p>B) Etoffé = la personne / au monde</p>
<p><i>Agglutinatif</i> = dans le rhème du verbe moi, toi, le, la, lui, nous, vous, les, leurs; je, me; tu, te; il, elle, le, la, lui; se; nous; vous; ils, elles, les, leur</p>	<p><i>Indépendant</i> = hors du rhème du verbe moi, toi, lui, elle, soi, nous, vous, eux, elles</p>

II.1.3. La parole donne envie de parler⁵⁶

II.1.3.1. Présentation générale

Un être humain né avec des capacités normales est capable de parler. Mais quand on parle, on ne se rend pas compte du fait que notre parole exprime tous les échos de notre esprit et que notre voix coule avec eux comme le fleuve qui coule des montagnes prenant avec lui des cailloux et des fleurs. Ainsi, connaître la parole nous donne envie de parler.

Dans cette brève étude nous allons essayer de faire une analyse de la structure de l'oral pour ouvrir mieux comprendre le mystère de la parole.

Avant de démarrer notre analyse il nous semble nécessaire de citer les mots de Bakhtine:

«Le locuteur lui-même, en tant que tel, est, à certain degré, un répondant, car il n'est pas le premier locuteur, rompant pour la première fois le silence d'un monde muet de toute éternité, et il présuppose non seulement l'existence des énoncés antérieurs-émanant de lui-même ou d'autrui -, auxquels son propre énoncé se rattache sous quelque rapport (...) purement et simplement, il les suppose déjà connus de l'auditeur⁵⁷. ».

On se rend compte alors que:
la parole existe autonome et légitime;
elle est transmise par le locuteur;
elle est transmise en énoncé;
elle est transmise à l'auditeur qui la connaît déjà.

Il convient d'ajouter ici le sens des termes:

locuteur: «sujet parlant (par oppos. à allocutaire, ..)⁵⁸ ;

énoncer: du latin, «enuntiare: produire au dehors en lui donnant une forme arrêtée ce qu'on a dans l'esprit»⁵⁹.

énoncé: du latin «enuntiatum, dictum: formule par laquelle on énonce quelque chose: enuntiatio, onis »⁶⁰

En référence encore à Bakhtine, la parole circule entre les sujets parlants et

«... toute interaction verbale se déroule sous la forme d'un échange d'énoncés, c'est à dire sous la forme d'un dialogue. »⁶¹. Pour instaurer un dialogue (« entretien entre deux personnes. Dialogus ... »⁶²)

⁵⁶ Ce travail a été aussi réalisé dans le cadre du séminaire de Madame Mary-Annick MOREL, en 2004

⁵⁷ Bakhtine M. L'énoncé, unité de l'échange verbal in «Esthétique de la création verbale» Bibliothèque des idées, édition Gallimard, traduit du russe, 1984, page 275

⁵⁸ Dictionnaire Le petit LAROUSSE 2003, page 602

⁵⁹ Nouveau Dictionnaire Français-Latin par Goelzer H. deuxième édition, Paris Garnier Frères, Libraires Editeurs, (l'année d'édition?) page 771

⁶⁰ Idem

⁶¹ Bakhtine M. Théorie de l'énoncé in «Le principe dialogique» cercle de Bakhtine, édition du Seuil, traduit du russe par Todorov T., 1981, page 71

il doit avoir un même objet de discours et certaines différenciations par le regard en rapport avec le jugement que les participants se préparent à porter sur cet objet de discours.

II.1.3.2. Recueil des données et autres points importants

Pour mettre en place ce qui précède, nous avons enregistré un dialogue entre deux locutrices:

Présentation des deux locutrices

Géraldine: 20 ans, étudiante dans une école de commerce. Sa mère vient de Bretagne et son père est né à Paris. Elle a vécu avec ses parents dans la région parisienne et actuellement habite dans un foyer de filles à Paris.

Amélie: 21 ans, étudiante en Economie et Gestion. Elle a vécu jusqu'à 13 ans en Bretagne avec ses parents et depuis 7 (sept) ans à Paris. Actuellement elle habite dans un foyer de filles (à Paris).

Particularités de l'enregistrement

L'enregistrement audio et vidéo, est fait le dimanche 16 novembre 2003 à 21h:00, dans un foyer de jeunes filles à Paris. La conversation a durée 30 minutes d'où nous avons coupé 6 minutes pour en faire une transcription orthographique à l'écoute sur papier. Pour des raisons techniques d'enregistrement, le corpus que nous avons étudié est divisé en deux parties: la première est prise après 4 minutes du début et la seconde après 6 minutes de la première. A l'intérieur de ces 6 minutes nous avons coupé un segment audio-vidéo de 35 secondes pour en obtenir les traces avec Praat et pour en faire une transcription avec le codage des propriétés intonatives et mimo-gestuelles.

Remarque sur la conversation

Les deux filles se connaissent bien entre elles. Ce fait leur donne plus de facilités pour parler. Cependant, au début elles sont un peu perdues devant les caméras, mais après quelques minutes leur dialogue démarre tranquillement.

Pendant 30 minutes elles parlent de leur week-end, et de leurs amies du foyer.

Pendant le passage de 6 minutes transcrit à l'écoute Géraldine a le rôle de parleuse. Dans la première partie (3 minutes) du passage coupé, elle parle de son week-end et de ses amis de Barcelone qui sont montés sur Paris pour quelques jours. Dans la seconde partie (3 minutes) elle parle de ses amies du foyer: Bhumi, Claire et Abatah.

⁶² Nouveau Dictionnaire Français-Latin par Goelzer H. deuxième édition, Paris Garnier Frères, Libraires Editeurs, (l'année d'édition?) page 652

Géraldine, comme elle le dit elle-même, parle vite, donc son débit est rapide. Nous constatons aussi qu'elle intervient plusieurs fois sur son discours. Souvent, soit, elle laisse des traces polémiques sur les paragraphes, soit-elle reprend de nouveau un fil d'ailleurs.

Ce rattrapage est plus fréquent avec le changement du cadre spatio-temporel, par exemple: tout au début elle raconte comment elle a rencontré ses amis de Barcelone à Paris en week-end, qui pour elle commence depuis le jeudi soir; elle parle de leur repas; elle fait des commentaires pour garder une cohérence dans son récit. Mais tout à coup elle échappe du temps et du lieu de la situation en cours et elle se déplace dans un autre lieu et temps: une fois elle a été à Barcelone elle avait nostalgie en rentrant en France. A la fin elle revient sur son week-end et elle se trouve dans un autre moment: fin dimanche, sans ses amis de Barcelone - avec «un max de boulot à faire».

Les autres remarques sont aussi celles qui arrivent en général à chaque sujet parlant: elle fait des erreurs en train de parler, elle se corrige, elle fait des profondes respirations et expirations etc.

Comme nous avons cité ci-dessus, la locutrice: Géraldine est mise en échange verbal avec un autre sujet parlant qui dans ce cas joue le rôle de l'écouteuse: Amélie.

Elle suit et intervient dans le discours de la parleuse: quelque fois elle pose des questions à Géraldine et la plupart du temps elle fait des marques d'écoute (comme: mm), des interjections (ah) ou exclamations (c'est vrai! F0 montante) ou des expressions qui semblent des réflexions (c'est vrai: F0 descendante) et d'autres réactions discursives selon la nature de l'épisode du récit qu'elle reçoit.

II.1.3.3. Jeu et rôles

Maintenant nous nous situons dans les 35 secondes que nous avons extraites du passage de 6 minutes⁶³. Quel est le jeu?- C'est bien le jeu de la parole.

Quels sont les rôles?

Pour répondre à cette question nous essayons d'entrer dans le jeu en nous appuyant sur notre corpus: le récit de Géraldine. Nous l'avons appelée jusqu'à maintenant: parleuse, un sujet parlant, une locutrice.

Amélie a été pour nous: écouteuse. Mais elle réagit, donc elle est un autre sujet parlant qui intervient de temps en temps dans le discours de la locutrice: une interlocutrice.

Est-ce que les rôles vont jusque-là?

⁶³ Nous ne pouvons pas présenter ici l'analyse morpho-syntaxique des constituants des paragraphes et les traces du corpus obtenues avec le logiciel Praat. où nous montrons les valeurs de la mélodie F0, de l'intensité I, et de la durée D. En revanche la transcription du corpus se trouve à la fin du sous-chapitre « La parole donne envie de parler ».

Le récit de Géraldine nous dit non, parce que d'autres rôles se situent dans la parole et nous donnent envie de parler. Afin d'être plus concrète nous reprenons notre corpus.

La parleuse adresse son discours à l'écouteuse. On voit que le changement des rôles qu'elles jouent est lié avec le changement des parties du jeu de la parole, que la parleuse met en scène.

Il y en a présence ou manque d'anticipation dans la façon qu'elle envisage la réception de son discours par celle à laquelle elle s'adresse.

Lorsqu'elle anticipe les réactions de l'autre, elle pense qu'elle va établir un accord ou du moins, elle a besoin pour continuer de croire que l'accord est déjà établi entre elles. La parleuse prend ainsi le rôle de l'énonciatrice et celle qui reçoit son discours n'est plus l'écouteuse mais la coénonciatrice.

Cette partie du jeu prend le nom: coénonciation. Dans ce cas tout va bien: l'énonciatrice se met en consensus avec la coénonciatrice et la mélodie de sa voix est en plage haute.

Dans le cas où il y a manque d'anticipation, on ne s'étonne pas si un minimum de différenciation apparaît dans l'échange. L'énonciatrice se trouve dans une position égocentrée: elle énonce un désaccord avec sa coénonciatrice en soulignant une discordance par rapport au consensus préalablement établi. Alors les variations de la mélodie vont plus fort vers le haut: elle domine!

Le jeu n'est pas encore terminé: il arrive un moment où l'énonciatrice non seulement pense qu'elle ne voit pas les choses exactement de la même façon que sa coénonciatrice, mais elle n'anticipe plus la pensée de l'autre et la façon dont elle peut réagir. Elle se trouve ainsi dans une autre position d'égocentrage qui relève du repli sur soi. La mélodie de sa voix est basse: l'énonciatrice marque une rupture de la coénonciation.

Par conséquent, la partie du jeu change. Nous n'avons plus une énonciatrice dans la scène mais une locutrice: un sujet qui a le droit à la parole et qui anticipe d'une éventuelle prise de parole de celui auquel il adresse son discours. Ce dernier n'est maintenant qu'une entité abstraite, qui correspond à la représentation que la locutrice a de son droit à la parole, lorsqu'elle est en train de lui parler. Le rôle de la coénonciatrice est remplacé par celui de la colocutrice et la partie colocation⁶⁴ est mise en scène. Cette partie est gérée par les variations de l'intensité de la voix:

La locutrice assure son droit à la parole et se situe dans la continuité en maintenant une intensité constante;

Elle anticipe une prise de parole imminente de la colocutrice et elle donne plus de force à l'intensité, pour conserver son tour de parole;

Et quand elle se prépare à céder son droit à la parole elle laisse chuter l'intensité et elle offre ce droit à sa colocutrice.

Nous trouvons aussi des morceaux du jeu où la parole manque. Dans ces cas, soit la parleuse est en train de réfléchir pour mettre en mots ses pensées, soit elle donne le temps à l'écouteuse pour comprendre le discours reçu. Tous ces morceaux se rassemblent dans la partie: travail de formulation.

⁶⁴ Colocation, du latin « dialogue, ... conférence, débat sur un point de doctrine, Colloquium ... Collocatio, onis .. » - Nouveau Dictionnaire Français-Latin par Goelzer H. deuxième édition, Paris Garnier Frères, Libraires-Editeurs, (l'année d'édition?) page 429

Il est aussi intéressant de voir que toutes ces parties du jeu sont accompagnées des gestes qui renforcent l'action de chaque rôle.

II.1.3.4. Conclusion

Tout le récit nous a fait réfléchir.

En essayant de conclure, nous notons que les paragraphes sont binaires: les préambules sont brefs et souvent, il y a des rhèmes qui se recatégorisent en préambules par la remontée de F0 à la finale. Ainsi la syllabe se voit disponible pour marquer la relation du constituant à celui qui le suit.

Dans la plupart des rhèmes nous remarquons des variations mélodiques bas-haut-bas ou haut-bas-haut-bas qui produisent un phénomène de scansion. Bien que ces variations ne soient pas faites selon des variations temporelles égales mais approximatives, le débit de la parole nous donne une impression rythmique dans le paragraphe en français.

Une valeur exclamative couvre l'ensemble du récit marquée par F0+, I+, D+ à la fin de rhème. L'exclamation a des interprétations différentes liées avec la sémantique des séquences selon le cas.

A l'intérieur des paragraphes, nous constatons que l'intensité est entre 75-100 db et est en relation avec le droit à la parole.

La colocation, est ainsi interprétable selon les différentes valeurs:

I= : se situer dans la continuité pour assurer le droit à la parole;

I+ : conserver le droit;

I- : céder.

La mélodie F0, qui gère la coénonciation (la façon dont celui qui parle envisage la réception de son discours par celui auquel il s'adresse), est plutôt entre 200 - 500 Hz. Le maintien en niveau H2 et H3 est plus fréquent (une fois seulement H1) ; H4 est remarquable en tant qu'hauteur d'attaque (sur la première ou deuxième syllabe du mot tête du rhème) et sur quelque autre point où l'énonciatrice attire l'attention de celle qui reçoit son discours, pour ne pas en laisser échapper la prise en compte.

Les segments successifs en plage haute (H3) indiquent la cohésion consensuelle du récit en cours.

F0 en plage basse (H2, H1) indique la rupture par rapport à la coénonciation- le repli sur soi.

Nous constatons des allongements de {15}, {20}, {25}, {30}, {40} qui sont liés au travail de formulation fait par la locutrice. La plus longue durée va jusqu'à {60} cs. La formulation peut aussi entraîner une pause qui permet à la coénonciatrice de construire le sens de la séquence que l'énonciatrice vient de clore.

Les mouvements mimo-gestuelles accompagnent les autres indices cités ci-dessus. Il est intéressant de noter que tous les indices ensemble vont en harmonie selon les différentes

parties du jeu de la parole. C'est justement cela qui nous donne envie de parler et nous amène à y prendre plaisir.

Présentation du corpus transcrit à l'écoute passage de 6 min d'enregistrement

Convention de transcription

-	début d'un énoncé 'normal'
§-	l'énoncé qui suit se présente comme une intervention à l'intérieur de celui qui précède, provoquant un chevauchement de paroles
§§	fin d'un chevauchement de paroles
(h)	pause remplie d'une inspiration audible
<h>	pause remplie d'une expiration audible
euh	marque d'hésitation
e euh	
:	allongement d'un son plus ou moins long selon le nombre de points (mesuré en centi seconde)
/	interruption brusque
//	rupture syntaxique par rapport à l'énoncé précédent
<u>e</u>	prononciation de la voyelle finale
* *	prononciation très rapide
,	pause de 2 s
,,	pause de 4 s
/-/	pause de 10 s
(.)	événement non linguistique: bruit, rire etc.
° °	segment prononcé avec une intonation basse
<* *>	prononciation très rapide et incompréhensible
(x)	son (s) non prononcés mais graphié pour faciliter la lecture

Présentation du corpus transcrit à l'écoute passage de 6 min d'enregistrement

I-Géraldine raconte son week-end:

(durant 3 minutes; commence 4 min après le début)

Géraldine 1: - Bon, bah un p(e)tit coup d(e) thé:, un p(e)tit coup d(e) chocola:t et c'est reparTI: <h>
(h) §

A 1 : § ouais < ... >.

Géraldine 2: ben c'est cool

Amélie 2 : Et toi, qu'est-ce tu as fait

Géraldine 3: (.)1 Alors e : bah moi mon week-end, il a commencé e: si on peut di:(re) "mon Week-end / (h), (h) parce que, tu sais j(e) (n') ai pas cours vendredi donc ç'a commencé jeudi-soi::r, donc jeudi-soir j'avais e des amis d'Barcelone qui sont montés sur ParI:s §

Amélie 3:§-c'est vrai

Géraldine 4 : donc voilà:, ç'a été les grandes retrouvailles, mais e ç'a été très rapi::de, j'ai pa:sl du moins *je suis un peu déçue parce que je les ai vu 1 j'étais tellement contente de les revoir* mais e:j'ai pas eu beaucoup le temps pour e: (.) / t(u) sais pour leur parler, parce qu'il fallait que je rentre chez moi:(h) §

Amélie 4: §-mm

Géraldine 5 : donc j'ai dormi chez-un ami, après je suis rentrée chez moi: et euh de Vendredi jusqu'à dimanche~, avant de rentrer e ce soir e (h) ç'a été un emploi du temps e boulot-dodo,boulot-dodo, boulot-dodo §

Amélie 5 : §-c'est vrai!§§

Géraldine 6: donc que un SUPER WEEK-E::::ND (h::)génial §
 Amélie 6: §-<mais comment ça, est-ce que tu>§§/fi:n tes amis de Barcelone, quand est-ce tu les a vu / ce vendredi <>
 Géraldine 7 : Ouai:s parce que i(l) ya Il normalement ils sont montés parce que: samedi, il y avait le:(.) (h) il Y avait le rassemblement (P) contre la::, la::: mm§
 Amélie 7: §-le FSE *le forum < ... >*§§
 Géraldine 8 : -le forum social là §
 Amélie 8 : -ah oui d'accord §
 Géraldine 9 : donc ils sont monté:s / donc comme c'est des Catala::ns ils sont très revendicateu::::rs, donc euh§
 Amélie 9 : §-ouais §
 Géraldine 10 : ils aiment bien // du moins (.) sont assez impliqués, (ils) s'intéressent pas mal à la politique, <ti>/ donc voilà j'étais quand même contente de les revoir, mais e: tout c'est passé très rapideme::nt (h) §
 Amélie 10 : §- mais où est-ce que tu §les as vus
 Géraldine 11 : et euh §§ c'est-à-dire que: on s'est retrouvé e, dans ParI::s, parce que j'ai un / du moins c'est un peu compliqué/ j'ai un ami: e qui ét(ait) / donc que qui s'appelle Nasse /(je (ne) sais pas si (on) s'en <l'> est parlé) <...> §
 Amélie 11 : non je (ne) crois pas§
 Géraldine 12 : donc que:/ donc c'est lui avec j'ai travaillé pendant trois mois e à Barcelone §
 Amélie 12 : §-mm §
 Géraldine 13 : et e donc *c'était l'Français qui était avec MOI:* (h) et e donc je l'ai retrouvE::: e:t // parce que lui, il travaille dans une galerie d'art §
 Amélie 13 : §-mm §
 Géraldine 14 : donc(.) il fait ses études et en même temps il bosse un peu dans une galerie d'A :rt / et e donc je l'ai retrouvé le soir et eux aussi / du moins (on) s'est tous rend/donné rendez-vous à Saint-Gérmai:n et comme j'avais un dîner ensuite et ben j'leur avais proposé de venir / le p(e)tit proBLEM §
 Amélie 14 : § - * à Saint-Germain...* à Paris §
 Géraldine 15 : ouais, j'avais u:n / un repa:s parce que dans mon éco(le) i(l) y a des personnes qui viennent de Barcelo:::n~ un p(e)tit peu partout et doncque::mm on / avec une amie on nous a(vait) invités(.) (h) donc ce que j'avais pas prévu c'est que mes amis sont arrivés avec 7(sept) persO::Nnes !!! donc t'imagines e:: AI ~ j'v(ais) PEUT-ÊTRE APPeLEr pour savoir si on PEUT Y ALLE:r(h)doncque en fin de compte, ils ont bien voulu:, doncque// non c'était plutôt sympa, il y avait une bonne ambia::nce (h) / du moins bon, que des souvenirs de Barcelo::ne donc *puis* après la grande nostalGie en rentra:nt mais e voilà quoi, maintenant ça y est, j'suis reparti:e::t§
 Amélie 15 : §-*mais ça fait/*§§
 Géraldine 16 : J'AI (re) parlé TRES rapideme:nt (.)5 parce que c'est ma euh! mon habitude de parler rapidement doncque Ch:) bon passons ce petit détail, <h>(h:) e ben voilà quoi, bah c'est passé vite quoi on est déjà dimanche:, (h) j'ai encore un max de boulot <h> du moins 1 ça ne [nuit pas, j'ai une pi:le, e (h) 1 vivement qu'elle diminue, ça me ferait e moralement du bien/-I <h> voilà et sinon e, t'as pas grand chose quoi de passionnant.

2 - Amélie et Géraldine parlent de leurs amis du foyer: Bhumi, Claire et Abatah: (durant 3 min; commence 6 min après le premier)

(C'est le moment où les filles parlent pour Bhumi. Elles ne savent pas si elle revient au Népal)

Géraldine 1: § Je (ne) sais pas"j'crois qu'elle m'avais dit OUI mais après e (h) elle m'avait dit (que) c'était pas sûr e que: ç'allait dépendre un peu: 1 du moins si) ell' avait e je (ne) sais e je (ne)

sais pas elle m'avait parlé qu'elle allait *p(eu)t-être trop tôt* 1 qu'elle allait voir son père aux États-Uni::s (h)§

Amélie 1 : §-ah bon!

Géraldine 2 : Bon je ne sais pas elle m'a dit des choses mais en ce moment ça entre, ça ressort donc e bon 1 je ne sais pas *IL Y AVAIT un truc avec le Népal ou c'était pas totalement sûr parce que je sais* que sa mèn:re rentrait après donc e" °je ne sais pas je ne sais plus, il faut que je lui r(e)demande§

Amélie 2 : §-moi elle m'a dit qu'elle voulait rentrer pour les vacances de Noël, mais euh pour deux semaines, je crois, pour les vacances de Noël

Géraldine 3 : oui, tout simplement oui 1-1 <h:ou>! Ça va lui faire du bien n'empêche (.), (.) [...]

Amélie 3 : euh voilà ben 1 Est-ce que t'as des nouvelles de: Claire? l'on parle beaucoup des autres, on s'intéresse beaucoup, on fait beaucoup de ragots'§(.) 6§§ 1 EST-CE que:: e, est-ce que t'as des nouvelles de Claire:

Géraldine 4: Claire, ou ais j'ai e: §

Amélie 4 :§-< ... > ta petite coloc §§

Géraldine 5 : <h:> Ouais ben, en vrai ça remonte un peu: 1 du moins je l'ai pas Il y je n(e) lui ai pas Rappelé 7, quand je suis rentrée là de Barcelone, Il je l'ai pa::s § du moins, je l'ai pas appelée, mais e elle m'avait écrit, je lui avais écrit, je l'avais appelée: (h)§

Amélie 5: § - mm

Géraldine 6: elle avait loupe son bac, j'étais déçu:e parce que::" parce quej(e) pense que c'est par manque de confia:nce, c'est que: 1 qu'elle s'est! elle s'est tellement trop dite qu'elle n'yarriverait pas ba:h qu'au final ç'a/ç'a planté (h) e:t e: je suis un peu déçu e parce que j'aurais voulu qu'elle repasse et elle s'est engagée que da:ns (.) 1 t(u) sais e(lle) 1 (tu) sais comme elle faisait de la danse à côté (h)§

Amélie 6 : §-ouais

Géraldine 7 : bah maintenant e elle s'est consacrée entièrement à la danse e (euh) j'ai peur pour elle parce que je me dis il lui arrive quelque chose ben (h)/ du moins tu § sais après quand tu t'eng < ... >§§ voilà quoi, c'est après e: mm! du moins *j'espère qui va Rien lui arriver j'prie beaucoup pour elle, pour que: que ça lui plaise qu'elle Réussisse da(ns)/dans ce domaine* mais e si ça n(e) marche pas euh j'ai peur que::" bah t(u) sais qu'elle s'effondre et euh (.) et ce serait du moins c'est pas facile de *z(se) dir~* : "Il faut reprendre des étu::des, j'ai pas le ba::c e, *je vais d(e)voir m(e) retrouver avec des jeunes* qui so:nt e (.), qui sont plus e, plus jeunes que moi::: qu'on n'a pas la même expérie:nce *l'on 8 n'a pas* la même évolu<e>tion"et e (h:) §

Amélie 7 : §-mm

Géraldine 8: et ça ça::/ du moins bon, i(1) faut que je l'appelle et °je l'ai pas fait enco:reO (h) 1 du moins j'ai du mal à reprendre un peu contact avec tout l(e) monde, donc euh (h) mais j (e) pense à elle malgré tout euh * ouais *" °malgré tout oui ° /- /- mais e voilà c'est comm~ Abata::h 1 Abatah, *j(e) sais* § qu'elle est partie e (h) §§

Amélie 8 : §- elle est toujours dans le quartier, non§

Géraldine 9 : ouais 1 non mais là elle est rentrée euh 1 *j'l'ai 1 quand 1 quand je suis rentrée(e) , ai V: 1 Vu: vite fait* (h) et elle partait le lendemain pour l' Afrique§

Amélie 9: §-C'est vrai

Géraldine 10 : mais e (ne) t'inquiètes pas elle a toujours ce petit e : *penchant pour les pâtisseries 1 oui parce que, il faut dire que ,Abatah, du moins avec les pâtissieRI~s*, c'était e <ffffu>(h), c'était torride hein il faut dire les choses (h:) / QUA(tre) beiGNET::s, en une hEU::re, même PA::s 1 c'est euh (.), on n'a pas de complexes (h):t <h> <h> (h) et ben voilà et euh mm 1-1 et que dire ba::h, que là elle va rentrer début euh§

Amélie 10 : §- mm §

Géraldine 11 : début décembre §§ e ben °j(e) pense que je l'appellerai quand elle rentrera:: et euh 1 ça va être §assez cool §§

Amélie II : §- Ah elle est rentrée chez elle que pour les vacances §

Géraldine 12 : non ben elle est rentrée avant 1 elle est rentrée euh avant que je reprenne les cours, donc e fi::n §

Amélie 12 : §-octobre? /- fin septembre§

Géraldine 13 : (sep)tem(bre), oui, fin septembre (h) et euh donc elle voulait passer le ramada::n / Elle s'est trouvée un copai::n, 1 § ça marche super BIE ::N §§

Amélie 13 : §Ah bah elle est musuIMANE§

Géraldine 14 : (.) ouais§

Amélie 14 : ah ouais§

Géraldine 15 : ouais ouais ouais ouais et euh 1 o*elle s'est trouvée* un CO-PAI::no §

Amélie 15 : §-c'est vrai§

Géraldine 16 : alors e là c'est la grande question, va-t-elle faire son stage en Fra ::nc~ (h) ou au Canada:, mais dans ces cas là p(eu)t-être que lui 1 il viendrait avec e:lle 1 du moins bon 1-1 (h) 1 du moins °la situation a dû s'éc1airci:ro 1 mais je suis contente, elle était en plein fo:rm~ 1 elle avait passé Il elle a pas mal bossé e cet été sur e 1 sur son mémoire §

Amélie 16 :§-rnm

Géraldine 17 : et pas facile parce que °c'est vrai il y avait la canicule 1 donc euh § c'était pas trop cool quoi , bon

Amélie 17 : §nous on avait d'la chance d'être en vacances!

Géraldine 18: ouais!

II.II. INTERACTION PEDAGOGIQUE : LA RELATION ENTRE LE FORMATEUR ET L'APPRENTI

Le sous-chapitre 1 porte sur les relations entre le formateur et l'apprenti :

- l'organisation des tours de paroles ;
- le formateur ;
- l'apprenti ;
- la construction de la relation entre eux

II.II.1. L'organisation des tours de paroles

Dans cette partie du deuxième chapitre, nous parlerons dans un premier temps de l'éthique dialogique ;

Dans un deuxième temps nous parlerons de la séquentialisation de l'interaction ;

Ensuite nous continuerons avec l'échange dialogal entre le formateur et l'apprenti en nous arrêtant sur les questions du passage de la conversation spontanée au discours didactique ;

Nous finirons avec les parties prenantes du dialogue en tant que questionneur et répondeur

1.1. L'éthique dialogique

Ce chapitre va porter sur l'interaction et sur la relation que les deux locuteurs construisent au fur et à mesure de leur échange en tant que Formateur et Apprenti ; Nous réfléchissons en premier lieu à l'analyse que Malherbe (2005) donne de la pratique du dialogue de Socrate.

Malherbe Jean-François, 2005, - Le concept de la dialogique – ou « logique du dialogue véritable » - remonte de toute évidence à la pratique interlocutive de Socrate Conçu comme une recherche commune de la vérité, le dialogue consiste en une suite plus ou moins longue d'échanges sous la forme de questions et de réponses cherchant à préciser ce qu'il en est exactement de la « justice », de l'art de plaire » de la « beauté » etc.

Ce qui est différent dans notre étude, c'est que les locuteurs ne cherchent pas la vérité, mais plutôt ce qui est efficace. Nous tentons d'apporter ici une analyse qui s'appuie sur un point de vue plus pragmatique et moins philosophique que celui de Socrate tel que nous le présente Malherbe. Ce qui nous semble toutefois rapprocher la séance de coaching des dialogues Socratiques « toute proportion gardée », c'est le fait que le formateur dans le dialogue cherche à changer les représentations et les réactions primaires de l'apprenti et à lui faire trouver lui-même l'attitude à adopter face à telle ou telle situation. Le formateur cherche à faire réagir l'apprenti et à lui faire modifier sa position et donc sa parole.

- Dans cette recherche Socrate nous apprend que l'échange d'arguments est toujours plus instructif lorsqu'il aboutit à réfuter une opinion énoncée par l'un des allocutaires que lorsqu'il paraît corroborer cette opinion. ... la réfutation d'une opinion nous apprend que cette dernière est fautive et que c'est donc dans une autre direction qu'il faut chercher. Il est donc préférable dans un dialogue véritable, de chercher à réfuter l'autre plutôt que de le confronter dans

ses opinions de départ. La réputation ... stimule la recherche de nouvelles opinions hypothétiques.

Mais lorsqu'on réfute l'opinion de son allocutaire, il est essentiel de bien préciser que ce n'est que son opinion que l'on réfute et pas sa personne que l'on déprécie. Socrate traite toujours ses allocutaires avec la plus grande bienveillance : il considère a priori que tant qu'il n'a pas réfuter son opinion, c'est l'autre qui a raison et il le prie par conséquent de donner ses arguments à l'appui de ses opinions. Et lorsque l'autre est mis en contradiction avec lui-même, Socrate ... le prie de formuler une autre hypothèse, une autre opinion, un autre argument, car c'est ainsi, de proche en proche que l'on peut éliminer l'erreur, et comme en creux, s'approcher de la vérité.

Dans tous les cas le formateur a un rôle capital dans l'orientation qu'il donne au dialogue préférant laisser de côté les désaccords et les incompréhensions pour repartir sur une nouvelle base plus consensuelle.

- ... le dialogue véritable ne peut s'épanouir que dans la confiance entre les allocutaires. ... La confiance c'est croire à bon droit que l'autre, s'il me réfute, ne me rejettera pas. La confiance, c'est croire à juste titre que l'autre ne me manipulera pas par de fallacieuses séductions. La confiance c'est de croire qu'aux yeux de l'autre, je vaudrais la peine qu'il me dise la vérité.

C'est dire que le dialogue, en plus d'être une commune recherche de la vérité régie par des règles, est également un espace de créativité intersubjectif délimité par le respect des trois interdits ... : l'interdit de l'homicide (rejeter l'allocutaire d'une façon ou d'une autre), l'interdit de l'inceste (manipuler l'autre, l'instrumentaliser, l'objectiver) et l'interdit du mensonge (ne pas prendre la peine de considérer l'autre comme valant, autant que moi, la peine de recevoir la vérité).

[...]

Bref le dialogue, bien qu'il ait conquis – à juste titre d'ailleurs – ses lettres de noblesse en éthique, n'est pas une panacée. C'est un outil. Et comme tous les outils, il se prête à certains usages et en récuse d'autres. Il est adéquat dans la zone forcément limitée de sa validité et inadéquat en dehors de celle-ci. Il n'en sert de rien de vouloir pratiquer le dialogue là où ses conditions ne sont pas remplies.

(p. 9-14)

Nous allons nous appuyer sur cette présentation de la nature des échanges dialogiques lorsque lors de notre analyse en deuxième section.

1.2. Séquentialisation de l'interaction

1.2-1- Les scénarios

En nous inspirant de Bakhtine, cité ci-dessous par Todorov, nous utilisons le terme « scénarios » pour séquentialiser l'interaction dans notre dialogue.

TODOROV, T., 1981, - Le discours est en quelque sorte le «scénario» d'un certain événement. La compréhension vivante du sens intégral du discours doit reproduire cet événement de rapports mutuels entre interlocuteurs, elle doit le « jouer » de nouveau, et celui qui comprend se charge du rôle de l'auditeur. Mais pour assumer ce rôle, il doit aussi comprendre clairement la position des autres participants [...]. (p. 76)

Tout ce que dit Bakhtine est tout à fait applicable à notre corpus. Or, dans le sens de Bakhtine, un scénario est égal à l' « événement de rapports mutuels entre interlocuteurs » dans le sens intégral du discours. Cela veut dire que le discours de notre séance de coaching constitue un événement de rapports mutuels entre le formateur et l'apprenti, et en un mot, un grand « scénario ». Par conséquent, malgré notre inspiration, le scénario dans le sens de Bakhtine ne correspond pas au sens que nous donnons au terme « scénario » dans la séquentialisation de notre séance de coaching.

Selon Goffman, « séquentialisation de l'interaction » et « organisation de tours » paraissent quasi synonymes. Mais ce qui nous intéresse le plus dans la citation de Goffman c'est le concept de « mouvement » :

GOFFMAN, E., [1981] 1987, - Il nous reste toujours à décider quel doit être le souci premier : l'organisation des tours en soi ou bien la séquentialisation de l'interaction, distinction que nous sommes forcés de maintenir même si ces deux termes, tour et séquence interactionnelle, paraissent quasi synonymes. [...] je propose d'utiliser une notion que je ne peux ni ne veux définir de façon trop rigide, celle de « mouvement». (p. 30)

Un mouvement dans le sens de Goffman correspond-il alors à un scénario de la séquentialisation de l'interaction entre le formateur et l'apprenti dans notre séance de coaching ? – Voici la définition du « mouvement » selon Goffman :

- Je désigne par là tout laps complet de paroles ou de substituts de paroles portant de manière unique et distincte sur telle ou telle portion des circonstances dans lesquelles se trouvent les participants (un « jeu » au sens particulier de Wittgenstein), qui peut être un système de communication, une préoccupation rituelle, une négociation économique, une lutte de caractères, un « cycle pédagogique » (Bellack et al. 1966 : 119-120), etc. (p. 30)

En nous appuyant sur le dernier paragraphe de la citation de Goffman, nous pouvons aller plus loin en considérant que la séance de coaching est bien une séance de formation où se déroule un cycle pédagogique qui réunit tous les « portions des circonstances » dans lesquelles se trouvent le formateur et l'apprenti.

Et pour répondre à la question que nous avons posée ci-dessus – Oui - nous émettons l'hypothèse qu'un « mouvement » dans le sens de Goffman correspond exactement à un « scénario » dans notre sens :

- Il s'ensuit qu'une énonciation qui est un mouvement d'un jeu peut être aussi un mouvement d'un autre jeu, ou bien une partie d'un tel mouvement, ou encore un contenant pour deux ou plusieurs de ces mouvements. Et le mouvement va coïncider tantôt avec une phrase, tantôt avec un tour de parole, mais il n'y est jamais contraint. (p. 30)

Les notions de « déclaration » et « réplique » définies aussi comme des « mouvements » par Goffman sont également des scénarios dans la séquentialisation de notre corpus :

En conséquence, je redéfinirai la notion de « déclaration » comme étant un mouvement caractérisé par le fait d'être dirigé vers quelque chose comme une réponse à sa suite, et la notion de « réplique » comme étant un mouvement caractérisé par le fait d'être perçu comme répondant d'une quelconque façon à un point précédemment soulevé. Déclaration et réplique renvoient donc à des mouvements, non pas à des phrases ou à des paroles. (p. 31)

Si nous continuons la réflexion de Goffman, concernant le « mouvement » nous séquentialiserons davantage les tours de parole entre le formateur et l'apprenti :

Le mouvement, tel qu'il est décrit par Goffman ci-dessous, correspond alors à un état co-énonciatif ou de rupture de la coénonciation, tel que nous le présentons dans notre corpus.

Plus précisément, l'état est celui qui suit l'achèvement du mouvement conversationnel et qui s'identifie par le silence qui sépare le moment où le locuteur occupe la scène de celui ou son successeur s'en empare :

- Cette notion de mouvement se révèle d'une utilité immédiate s'agissant, par exemple, des différents types de silence. On pourra ainsi en distinguer deux, suivant l'achèvement d'un mouvement conversationnel : celui qui se produit au milieu d'une paire adossée produite par un seul locuteur pendant un seul tour de parole, et celui qui sépare le moment où il occupe la scène de celui ou son successeur s'en empare. (p. 31)

Finalement, et grâce à Goffman, nous obtenons l'explicitation complète de la séquentialisation de notre séance de coaching :

- nous avons ainsi les « scénarios » qui correspondent à des grands mouvements et
- à l'intérieur d'un scénario nous avons des états qui correspondent à des mouvements plus petits.

Bakhtine relie l'organisation des tours de paroles à l'achèvement de l'énoncé par le locuteur :

BAKHTINE, M., 1984, -L'achèvement de l'énoncé c'est un peu l'alternance des sujets parlants vue de l'intérieur, [...] le locuteur a dit [...] tout ce qu'il voulait dire à un moment précis et dans des conditions précises. (p. 282)

Todorov de son côté, souligne que ce n'est que lorsque l'énoncé est achevé qu'il incite l'interlocuteur de réagir :

TODOROV, T., 1981, - L'achèvement [...] de l'énoncé est en quelque sorte l'aspect intérieur du changement de sujet du discours : le changement ne peut se produire que parce que le locuteur a dit [...] tout ce qu'il voulait dire, à ce moment précis, ou dans ces circonstances. [...] Le premier critère, et le plus important, de l'achèvement de l'énoncé, c'est la possibilité de lui répondre, plus exactement et plus largement, d'occuper par rapport à lui une position de réponse [...]. Il faut que l'énoncé soit; d'une manière ou d'une autre, achevé, pour qu'on puisse y réagir. (p. 84)

1.2-2- Les histogrammes des états

L'histogramme des états présente la synthèse des résultats d'analyses des états de Gérard et d'Arnaud répartie par scénario⁶⁵. Dans l'analyse des différents points des histogrammes des états entre Gérard et Arnaud, nous constaterons ce que Kerbrat-Orecchioni appelle « relationème : l'état de la relation en un instant T. ». Les relationèmes de notre corpus sont donc tous les instants de tous les états de la relation entre le formateur, Gérard et l'apprenti, Arnaud. La citation de Kerbrat-Orecchioni éclaire notre hypothèse :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005 - « relationèmes [...] l'état de la relation en un instant T. [...] Les relationèmes peuvent ainsi confirmer un état relationnel préexistant, ou le modifier, voire exceptionnellement l'inverser. Le jeu des relationèmes permet aussi la négociation de la relation, lorsqu'un désaccord survient à cet égard entre les participants, ce qui arrive fréquemment, soit qu'ils n'attribuent pas la même valeur exactement aux relationèmes concernés (car le codage de ces unités est en général passablement flou), soit qu'ils ne s'accordent pas sur la nature de la relation qu'ils souhaitent établir entre eux. (pp.164-165)

1.3. Les parties prenantes du dialogue en tant que questionneur et répondeur

Pour Tabensky le schéma de l'interaction entre je et tu relève du fait que chaque locuteur vit la rencontre avec l'autre :

TABENSKY, A., 1997, - Dans la rencontre il y a l'action de se rejoindre mais en même temps celle de se comprendre, de se donner, de partager ou à l'inverse, celle de s'opposer, de mettre en cause ou de se battre. Ce concept unique désigne donc non seulement les relations aimables mais aussi des relations hostiles et menaçantes. Dans un cas comme dans l'autre les personnes qui vivent la rencontre, le font parce qu'elles le veulent ainsi, parce que leur motivation interne est d'aller du « je » au « tu » et du « tu » au « j e », c'est-à-dire d'entrer dans le schéma fondamental de l'interaction. (p. 11)

⁶⁵ Voir ci-dessus pour la répartition des scénarios et la section 2 pour les histogrammes de la synthèse des résultats d'analyses.

Afin de comprendre l'organisation des tours de paroles entre nos deux locuteurs, nous nous concentrons sur la façon dont ils changent de rôles entre locuteur-questionneur et locuteur-répondeur :

GOFFMAN, E., [1981] 1987 - les questionneurs doivent s'orienter vers ce qui se trouve immédiatement en avant d'eux, vers ce qui va venir, dont ils dépendent ; les répondeurs, au contraire, doivent s'orienter vers ce qui vient d'être dit, ils regardent en arrière, non vers l'avant. (p. 11)

1.3-1- Les valeurs de l'intonation, du ton et des gestes dans l'organisation des tours de paroles

Goffman met l'accent sur le rôle de l'intonation dans l'interprétation du discours comme « quelque chose de plus qu'un tour de passe-passe linguistique » :

- J'irai même jusqu'à penser que des éléments du contour intonatif de la phrase grammaticale sous-jacente sont préservés, qui confirment l'interprétation et garantissent qu'il y a, dans ce recours au grammaticalement tacite, quelque chose de plus qu'un tour de passe-passe linguistique. (p. 12-13)

Concernant le ton, selon Todorov, il se définit grâce au rapport du locuteur avec son « partenaire ». Nous en déduisons alors l'importance du ton dans la relation que le locuteur construit avec son partenaire :

TODOROV, T. 1981, -Le rôle exceptionnel du ton. [...] L'aspect le moins étudié de la vie verbale. [...] le ton ne se définit pas par le contenu objectif de l'énoncé, ni par les expériences du locuteur, mais par le rapport du locuteur à la personne de son partenaire (à son rang, importance, etc.). (p. 83)

Quant au geste, Goffman précise que la réponse du locuteur-répondeur peut être donnée par le geste uniquement :

GOFFMAN, E., [1981] 1987 - On notera aussi que les réponses peuvent apparaître non seulement sous une forme verbale tronquée, mais encore sous une forme entièrement non verbale, un geste servant alors d'unique substitut. (p. 13)

1.4. Le formateur, tient-il un discours didactique qui essaie de former l'apprenti à la spontanéité ?

1.4-1- Conversation spontanée

Nous abordons ici le sujet de la spontanéité dans une conversation car souvent nous constatons une réaction et un comportement spontanés chez les locuteurs de notre corpus.

Pour expliquer ce que nous entendons par conversation spontanée, nous nous référons à Tabensky afin de trouver tout d'abord la définition d'un « comportement spontané ». Les éléments que nous trouvons intéressants dans ces définitions sont les suivants :

un comportement spontané vient de sa propre volonté ;

il est auto-généré ;

il est stimulé par un stimulus extérieur ;

il peut être impulsif mais le locuteur arrive à se maîtriser :

TABENSKY, A., 1997, - Spontanéité : lat. « sua sponté » : de sa propre volonté. [...] La définition de spontanéité que l'on trouve dans A Comprehensive Dictionary of Psychological and psychoanalytical Terms [...] la qualité d'un comportement qui est auto-généré

Alors qu'à l'extérieur le stimulus agit comme un signal, le comportement reflète l'état intérieur de la personne [...] Un comportement spontané désigne probablement la même qualité définie négativement - [...] caractère impulsif – rigidité, maîtrise de soi. (p. 22)

Ainsi, la spontanéité est une capacité qui appartient au locuteur. Il adapte son discours « original » à la situation de langage à chaque fois que celle-ci se renouvelle :

TABENSKY, A., 1997, - La capacité à produire des énoncés originaux appropriés à une situation langagière nouvelle. (p. 26)

Dans l'échange de tours de paroles, dans notre corpus, nous remarquons aussi que nos locuteurs sont souvent créateurs dans leur discours. Tabensky nous dit que cette créativité vient justement de la spontanéité. La spontanéité sert de catalyseur de la créativité. Le locuteur peut être créatif dans son discours aussi parce qu'il est spontané :

TABENSKY, A., 1997, - La créativité se rapporte à l'acte lui-même ; la spontanéité se rapporte à la disponibilité de l'acte ; la créativité appartient aux catégories de la substance [...] et pour devenir effective elle (la belle aux bois dormant) a besoin d'un catalyseur. Le catalyseur de la créativité est la spontanéité. (p. 22)

Une autre question qui survient alors est celle de « l'anxiété ». Nous avons cité ci-dessus que nos locuteurs sont souvent créatifs dans leur discours. Que se passe-t-il alors, lorsqu'ils ne sont pas créatifs mais au contraire ils réagissent « anxieux » ? – Tabensky nous explique que dans ces cas-là, les locuteurs ne sont plus spontanés.

TABENSKY, A., 1997, - Une autre façon de définir la spontanéité c'est en l'opposant à l'anxiété qui apparait comme le versant négatif du spontanéité, les deux étant en rapport d'exclusion [...] la présence de l'une s'explique par l'absence de l'autre. (p. 26)

1.4-2- Former l'apprenti à la spontanéité

Dans la séance de coaching que nous étudions, le formateur souhaite que l'apprenti soit spontané dans ses réponses. Afin d'arriver à ce résultat, le formateur fait des efforts pour préparer l'apprenti.

Tabensky nous éclaire sur la façon selon laquelle l'individu, dans notre cas, l'apprenti peut devenir spontané :

Tabensky, 1997, - Former à la spontanéité revient à dire alors, et suivant aussi notre définition de spontanéité, préparer l'apprenti, par l'utilisation de certaines techniques spécifiques, à trouver des réponses originales et adaptées à la gamme étendue de situation qu'il va probablement connaître. [...] l'individu peut devenir spontané [...] parce qu'il est de plus en plus capable de se libérer des conserves culturelles et des réponses stéréotypées sans pour autant tomber dans des agissement inadéquats ou incompréhensibles. Cette formation se fait par la mise en scène d'une série de situations courantes. (p. 36)

1.5. Comment expliquer plusieurs séquences monologique de Gérard en tant que formateur

Nous nous posons maintenant la question de savoir si le fait d'être formateur n'imposerait pas à Gérard un discours monologique à plusieurs reprises, lors de son échange avec Arnaud. Cela provoquerait, selon nous, la rupture chez l'apprenti. En parlant du cercle de Bakhtine, J. Authier-Revuz nous dit le contraire :

AUTHIER-REVUZ, J., 1982, - A la démarche des sciences de la nature et des sciences exactes auxquelles il confère volontiers un statut de "repoussoir" monologique :

"Les sciences exactes sont une forme monologique du savoir: l'intellect contemple une chose et parle d'elle ; [dirigé sur cette] chose sans voix, [le discours scientifique-monologique] se donne comme le dernier mot"

Bakhtine oppose celle des sciences humaines: leur objet qui est fondamentalement "texte" et "signe",

"L'homme dans sa spécificité humaine s'exprime toujours (parle) c'est-à-dire crée un texte (serait-il potentiel)" impose un mode dialogique de connaissance. (p. 105)

En nous appuyant sur le passage cité ci-dessus, nous retenons que la formation relève des sciences humaines. Dans les sciences exactes il y a un monologue dans le sens où la personne (l'enseignant par exemple) parle de quelque chose de figé alors que dans les sciences humaines il y a un dialogue dans la mesure où chacun crée son propre texte pour exprimer son point de vue sur un sujet. Il n'y a donc pas de discours figé.

Dans notre corpus, le formateur, Gérard se trouve plusieurs fois en situation de monologue. Comment expliquer ce phénomène ? – Nous suivons J. AUTHIER-REVUZ qui va plus loin dans son analyse :

AUTHIER-REVUZ, J., 1982, - Dès qu'un discours tend à se représenter, quant à son mode d'énonciation, comme discours de la Vérité, hors de toute spécificité historique et individuelle, il élimine, tendanciellement toute trace montrée de l'autre. C'est ce que l'on observe d'une part dans les discours scientifiques, d'autre part dans les discours dogmatiques (**relevant de la pédagogie** (*nous soulignons*), de la politique, de la religion, ...) que Bakhtine réunissait sous le qualificatif de "monologique". Cette radicale absence de l'autre dans le discours s'apparente - quant à son rapport avec l'hétérogénéité constitutive - au déni de la réalité : déni qui interdit, efface, dissimule dans le discours toute manifestation explicite en rapport avec sa réelle hétérogénéité - c'est le cas des discours dogmatiques qui se représentent comme monologiques, homogènes - ; ou déni qui institue, ou vise à instituer, un autre discours, soustrait par construction, à l'hétérogénéité constitutive du discours normal. (p. 146)

II.II.2. Le Formateur

Le formateur a pour action principale de former celui qui en tire profit de ses expériences, compétences et connaissance métier. Il peut se trouver devant un groupe d'apprentis en formation en entreprise ou devant un seul apprenti, en coaching.

Concernant notre corpus, comme nous l'avons déjà dit, nous étudions une séance de formation de coaching de vente. Dans son discours le formateur adopte une démarche dialogale dès le début de la séance. Il y a une interdépendance et une nécessité absolue d'avoir les deux car lorsque l'apprenti s'exprime c'est articuler ce qu'il pense du formateur et l'inverse. Il y a aussi une hiérarchie qui explique le rôle du formateur c'est-à-dire comment Arnaud ressent et répercute le rôle de Gérard.

2.1. Le dialogue pédagogique

Concernant les échanges pédagogiques nous avons trouvé des remarques intéressantes présentées par Bouchard selon lequel le dialogue pédagogique « contrairement à la conversation « à bâtons rompus », *est* organisé, et ce, de manière récurrente. Bouchard (1999 : 69)

Nous n'étudions pas ici les conversations « à bâtons rompus », mais sommes concentrées sur la comparaison du dialogue pédagogique en classe par rapport au dialogue pédagogique en formation de coaching⁶⁶. Afin d'apporter un avis plus pertinent sur la formation en coaching nous nous appuyons sur les explications de **NOYE, D. & PIVETEAU, J. (2009)**.

Le dialogue pédagogique en classe ou dans le milieu scolaire, selon Bouchard, se caractérise par un discours magistral long de l'enseignant et des notes prises par les élèves :

BOUCHARD, R. (1999, - La particularité de l'interaction pédagogique - en France en tout cas, car elle est sans doute variable suivant les cultures scolaires – est qu'elle n'est souvent que le moment oral de la reformulation d'un discours magistral long - matérialisable par le(s) manuel(s) correspondant(s) et/ou les notes de cours qui le programment - en un autre discours écrit, matérialisé par les notes prises en cours par les élèves.(p. 70)

Concernant le dialogue pédagogique en formation professionnelle, d'une part, il se caractérise aussi par le discours du formateur mais celui-ci diffère selon les différents types de formation. D'autre part, les participants à la formation prennent des notes mais cela varie aussi en fonction du type de formation.

Tout d'abord, nous apportons la définition d'une action de formation selon Noyé et Piveteau :

NOYE, D. & PIVETEAU, J., 2009, - Processus mis en oeuvre, dans un temps déterminé, pour permettre d'atteindre un niveau de savoirs et/ou de savoir-faire constituant les

⁶⁶ Ce sujet sera traité brièvement, dans ce travail et d'une façon plus approfondie ultérieurement

objectifs pédagogiques de la formation. Ce processus comprend la conception, la réalisation, l'évaluation. L'action de formation peut avoir pour objet: l'adaptation, la promotion, la prévention, l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances. (p. 211)

Dans leur ouvrage, Noyé et Piveteau (2009 : 18) présentent des types de formation. Nous citons ci-dessous trois types de formation :

- 1) **La session de formation classique** qui regroupe des personnes dans une salle. Cette formation peut être massée dans le temps ou répartie selon un calendrier de réunions; la session forme un tout qui a son autonomie, ou bien elle s'inscrit dans un parcours de formation avec des modules qui se complètent ; les participants viennent de différents secteurs ou bien ils viennent du même service et l'apprentissage se fait en unité constituée. Des variantes importantes concernent les méthodes pédagogiques employées (apports didactiques, méthodes actives ...).
- 2) **La formation en alternance** qui organise, dans un même projet de formation, les apports de l'entreprise et d'un centre de formation. La personne en formation suit alternativement une formation en entreprise et au sein d'une structure de formation. L'idéal est de réussir une véritable articulation entre la formation en salle et l'expérimentation sur le terrain: le travail en salle donne l'occasion d'analyser les situations de travail en milieu professionnel et, inversement, celui-ci donne la possibilité d'appliquer ce qui a été étudié.
- 3) **La formation-action** où une action réelle est le fil conducteur des apprentissages. La formation-action prend appui sur les situations de travail réellement rencontrées par les apprenants. Cette situation de travail sert de terrain d'observation, d'analyse et d'action pour l'apprenant. La formation action mobilise des démarches et des outils formalisés de diagnostic et de conduite de projet. L'apprenant⁶⁷ et le formateur se donnent comme objectifs la connaissance, voire la transformation d'une réalité de travail. Les enjeux dépassent ceux d'une formation extérieure à l'organisation: c'est pourquoi les représentants de l'institution, la ligne managériale, participent au choix de l'action et définissent le dispositif de travail et de validation.

La séance de formation de coaching de vente que nous analysons dans ce travail correspond exactement au troisième type de formation, c'est-à-dire à la formation-action.

Comme précisé ci-dessus, « la formation-action prend appui sur les situations de travail réellement rencontrées par les apprenants ». C'est pourquoi dans ce type de formation le formateur donne plus de place à l'oral qu'à l'écrit.

L'enseignement en classe se rapproche plus à la session de formation classique. Néanmoins, la formation de coaching et l'enseignement en classe sont comparable car nous avons remarqué des différences ainsi que des ressemblances entre la relation formateur-apprenti et celle enseignant-élève.

Nous présentons ci-dessous les différences et les ressemblances remarquées :

⁶⁷ Nous n'utilisons pas ici le terme « apprenant » pour parler de l'apprenti, car dans notre corpus, nous étudions le cas d'une personne qui apprend le métier de la vente et il y a donc, selon nous, une différence importante dans la signification de chaque terme :

Selon Noyé et Piveteau : « apprenant : participant à une action de formation » p. 211

Selon le dictionnaire Hachette, 2003 : « apprenant : qui apprend » p. 37

« apprenti : qui apprend un métier » p. 37

2.2. Les différences des relations formateur-apprenti et enseignant- apprenant

Les différences des deux relations sont marquées par le discours, les outils d'aide pédagogique et la place à donner au(x) participant(s) et les questions

1) Discours écrit et oral

Discours écrit en classe :

BOUCHARD, R., 1999, - L'interaction en classe, comme discours oral, s'origine dans l'écrit et se conclut par l'écrit. Le discours pédagogique ne laisse qu'une place momentanée à l'oralité, et une place encore plus fragmentaire à l'interaction, qui sont purement mises au service de l'écrit, vécu comme seul moyen fiable d'organisation (notes de cours préalables) et de stockage (cahier de l'élève) de l'information. (p. 71).

Discours oral en formation :

NOYE, D. & PIVETEAU, J., 2009, - Pour l'apprenant, l'expression est le moyen de clarification de la pensée et d'assimilation. Il convient donc que la parole de l'apprenant occupe une place importante en situation de formation et que celle du formateur s'attache à susciter l'expression [...]. (p. 134)

Dans notre séance de formation, le discours du formateur ainsi que celui de l'apprenti sont appuyés sur l'oral.

2) Outils d'aide pédagogique

Outils d'aide pédagogique appuyés sur l'écrit, en classe :

BOUCHARD, R., 1999, - La transmission elle-même s'opérant avec l'appui du tableau noir et de divers documents d'accompagnement. Le discours pédagogique est donc aussi par essence inter-discursif, constitué par le traitement magistral de discours préalables, cours universitaires, lectures diverses plus récentes et surtout fragments des divers manuels sur lesquels l'enseignant peut fonder son enseignement. (p. 71)

Bouchard parle du « tableau noir » en utilisant le terme « artefact » dans les interactions didactiques :

BOUCHARD, R., 2004, - le tableau noir (ou blanc) reste l'« artefact » [...] minimal indispensable à toute action didactique. Tous les messages qui figurent sur cet espace spécialisé ont la double caractéristique de pouvoir être lus et de devoir être lus. Ce sont les inscriptions qu'il porte qui permettent au groupe des participants « passifs » de focaliser son attention sur une activité ou un thème précis. (p. 50-51)

Outils d'aide pédagogique appuyés sur l'image et la vidéo-projection, en formation :

NOYE, D. & PIVETEAU, J., 2009, - L'utilisation des projections en formation permet de :

- décomposer l'information;
- visualiser et mémoriser l'information;
- mobiliser l'attention;
- gagner du temps.

Veillez à une bonne coordination de l'image et de la parole.

Une aide visuelle doit être visuelle; elle ne répète pas ce que dit le formateur, elle illustre autant que possible par des schémas, des images ... (p. 124)

« L'artefact » dans la séance de coaching n'est qu'un ensemble de documents que Gérard le formateur, feuillette et qui présente aussi le support de son cours.

Gérard, notre formateur n'a pas pu faire une démonstration de son programme avec un vidéoprojecteur car les conditions d'enregistrement de la séance ne le lui ont pas permis. Il utilise donc le document écrit comme support base de son discours. Arnaud, l'apprenti ne dispose pas de ce support. Le document attire son attention à chaque fois que Gérard regarde dessus ou qu'il tourne la page. Arnaud regarde le document de son formateur lorsque ce dernier y regarde aussi. Souvent, le document présente un « lieu » de rencontre des regards formateur / apprenti et surtout lorsqu'il s'agit de passer à un autre sujet et donc de tourner la page. Nous notons aussi que notre apprenti ne prend pas de notes.

En général, un apprenti peut prendre des notes, lors d'une séance de formation, mais il n'y est pas obligé. Il n'y a donc pas d'outil d'aide pédagogique proprement parler, pour l'apprenti, dans notre séance de coaching. Tout se passe à l'oral.

3) La place à donner au(x) participant(s)

La place à donner au(x) participant(s) est moins importante en classe :

BOUCHARD, R., 1999, - le dialogue pédagogique, par la régularité d'organisation qu'il impose, par le jeu de répétitions qu'il construit, apparaît lui-même, moins comme un phénomène interactionnel au plein sens du terme que comme [...] un procédé monologique particulièrement efficace [...]

Pour le maître, dans la pédagogie normale « à la française » au moins, on peut dire [...] qu'il ne s'agit pas, dans la communication en classe, d'échanger avec ses élèves ou de les faire échanger entre eux, mais de les impliquer dans la réalisation du projet discursif monologique qu'il a à charge de mettre en œuvre, séance après séance,

comme tous ses collègues, d'ailleurs, enseignant la même discipline dans les autres classes [...].(p. 88)

La place à donner au(x) participant(s) est plus importante en formation :

NOYE, D. & PIVETEAU, J., 2009, - il est particulièrement utile que l'apprenant s'exprime lors de l'apprentissage.

Les procédures de travail utilisées jouent un rôle important pour faciliter l'expression, encourager le comportement et l'initiative de l'apprenant. Voici par exemple des démarches qui peuvent être utilisées: proposer un support comme point d'appui pour susciter la prise de parole; indiquer la limite de la performance qui est demandée [...] L'apprenant pourra volontiers participer, s'il sait que sa parole sera entendue, accueillie.

En reprenant et en reformulant ce qui est dit, le formateur manifeste qu'il accepte l'expression des idées et des sentiments et qu'il est disposé à en tenir compte.

Lorsque le formateur est en désaccord avec certaines paroles prononcées, il manifeste son sens de l'écoute en retenant l'expression de son jugement dans un premier temps, en soulignant ce sur quoi il est d'accord et en approfondissant par des questions les points où il y a divergence. (p. 134)

Effectivement, notre formateur donne une place importante à l'apprenti afin que ce dernier s'exprime et se fasse écouter.

4) Les Questions – Réponses lors du dialogue pédagogique

Poser des questions : débiter, relancer et conclure, pour trouver la bonne réponse en classe :

BOUCHARD, R., 1999, - La première intervention se complexifie dans la mesure déjà où elle peut contenir des préalables [...] elle débute souvent par une « mise en alerte » générale, mais n'a de valeur locutoire réelle qu'à partir du moment où un « réacteur autorisé » est nommément désigné [...]

- Seconde intervention peut également n'être jugée recevable par le maître que si elle respecte les normes formelles de la communication collective en classe, acceptabilité sociale, grammaticalité, audibilité [...]. La question initiale peut être relancée jusqu'à que le « bon » répondeur ait donné la « bonne » réponse sous la « bonne » forme. [...]

- La troisième intervention enfin, se complexifie, quant à elle, [...], parce que si elle sert au maître à évaluer la réponse de l'élève, elle lui sert aussi à officialiser cette réponse, quand elle est « bonne », et éventuellement à la développer. La troisième intervention [...] joue aussi un rôle de balisage sonore des épisodes du cours [...]. La force de l'évaluation ne correspond pas uniquement à la qualité de la réponse mais aussi à l'importance de la rupture que cette évaluation va permettre de créer dans le discours magistral monologique, afin de clore l'échange certes mais surtout l'épisode pédagogique auquel il appartient, c'est-à-dire la transaction tout entière correspondante, le cas échéant. (p. 78-80)

- l'échange pédagogique peut être ainsi décrit comme un agencement discursif engendrant un fort taux de répétition et au sein de cette répétition permettant d'introduire progressivement un apport d'information. [...] il est bien connu que le maître ne pose paradoxalement que des questions dont il connaît la réponse. (pp. 86 - 87)

Poser des questions pour faire réfléchir celui qui la pose, en formation :

NOYE, D. & PIVETEAU, J., 2009, - La question du formateur fait réfléchir le formateur et ce qui mobilise la pensée du stagiaire⁶⁸ ce sont les questions qu'il se pose. (p. 129)

- les questions⁶⁹ contribuent à susciter l'expression des participants, mais pas plus que les phrases déclaratives; on note même que plus les questions sont nombreuses et plus les réponses sont courtes, ce qui aboutit au paradoxe suivant : plus le formateur pose des questions et moins les stagiaires parlent. (p. 130)

- Les questions sont souvent utilisées pour stimuler la participation des stagiaires mais elles sont moins efficaces qu'on ne le croit; elles risquent souvent de canaliser l'expression et de freiner les échanges. C'est normal, la question fait surtout réfléchir celui qui la pose, il faut donc susciter des questions des apprenants. (p. 134)

Dans notre séance de coaching, le formateur adopte donc le comportement suivant :

Il pose peu de questions et il utilise à la place celles que Noyé et Piveteau (2009 : 130-132) appellent « des techniques non-interrogatives » afin de faire sortir l'apprenti du silence ou tout simplement de favoriser sa participation. Voici quelques techniques non-interrogatives :

- La déclaration: le formateur exprime ses idées et son point de vue.
- La reformulation : le formateur résume ce qu'il a compris des idées exprimées par l'apprenti.
- La manifestation de perplexité : le formateur indique à l'apprenti que ce qu'il vient de dire le laisse perplexe.
- L'invitation à développer: souhaitant en savoir plus, le formateur invite l'apprenti à développer ses idées.
- Des questions : le formateur invite l'apprenti à poser des questions à propos du sujet étudié ou à propos d'une récente intervention.
- La question du participant: l'apprenti a du mal à se faire comprendre, le formateur l'encourage à formuler lui-même une question.
- Le silence volontaire: le formateur évite de rompre le silence pendant quelques secondes jusqu'à ce que la parole soit reprise par l'apprenti.

⁶⁸ Le mot « stagiaire » est utilisé ici pour parler de l'apprenti.

⁶⁹ NOYE, D. et PIVETEAU, J. citent dans leur ouvrage les conclusions des recherches menées par J.T. Dillon, chercheur à l'Université de Californie de Riverside. Il est devenu le spécialiste mondial de la question appliquée à différents domaines (médecine, justice, enseignement, recherche scientifique). (pp. 129 – 132)

2.3. Reprise et reformulation en formation

Nous venons de citer ci-dessous la reformulation, comme une technique non-interrogative en formation. C'est donc un moyen par lequel, la formation peut encourager le dialogue et la participation de l'apprenti :

NOYE, D. & PIVETEAU, J., 2009, - Un bon moyen d'encourager l'expression de l'apprenant est de reformuler ce qu'il dit, de répéter en d'autres termes l'essentiel de ce qu'il vient d'exprimer. En employant fréquemment ce procédé, vous manifestez votre sens de l'écoute, vous contrôlez votre compréhension et vous stimulez des échanges constructifs.

- Reformuler avec d'autres mots est une bonne chose, mais il est aussi bénéfique de reprendre les termes mêmes qui ont été employés par votre interlocuteur, car ce sont eux qui ont du sens pour lui. (p. 128)

- Lorsque quelqu'un parle, il y a deux parties dans son discours, l'une que l'on partage et l'autre que l'on n'admet pas. Il est fréquent que notre paresse à comprendre nous conduise à des réponses comme celles-ci :

« Oui, mais ... » le oui n'est là que par politesse, le poids de la réponse est dans le développement du « mais ».

« Non, car. ... » le rejet est encore plus grand .

« Non, à mon humble avis je pense que ... » l'incompréhension est totale; quant à l'humilité ...!

« Oui, oui » (en pensant « non ») le refus de comprendre s'accompagne d'un malentendu. (p. 128)

Ainsi, dans notre étude, Gérard le formateur se centre, tout d'abord, sur ce qui a son accord. Il commence par exprimer celui-ci. Ensuite, pour ce qu'il ne partage pas, il exprime sa surprise et approfondit ce qui a été dit en posant des questions. Gérard ne met donc pas souvent l'accent sur les erreurs et les défauts à redresser, afin de ne pas aboutir à des blocages. Le formateur préfère proposer un effort positif en partant de ce qu'il considère comme juste.

2.4. Les commentaires cognitifs, une ressemblance des relations formateur-apprenti et enseignant-apprenti

Nous avons rencontré les «commentaires cognitifs » dans l'article de Bigot (2002). Selon elle, ils sont définis par la mise en discours des activités cognitives de l'apprenti

BIGOT, V., 2002, - Il nous est en effet apparu que l'enseignant, dans le cadre de la tutelle pour communiquer et pour apprendre qu'il offre aux apprentis, prend très fréquemment comme objet de discours les activités cognitives des apprentis ou le résultat de ces activités, dans des énoncés que nous avons provisoirement nommés « commentaires cognitifs. (p. 68)

Dans la formation, c'est dans le cas de la formation action que nous trouvons les «commentaires cognitifs ». Comme nous l'avons cité ci-dessus « La formation-action prend

appui sur les situations de travail réellement rencontrées par les apprenants. Cette situation de travail sert de terrain d'observation, d'analyse et d'action pour l'apprenant ».

Dans l'enseignement en classe, ainsi que dans la formation il existe une certaine tutelle exercée par l'enseignant ou le formateur. Cette tutelle est adressée à l'apprenti dans les deux cas :

BIGOT, V., 2002, - La tutelle pour communiquer et pour apprendre que l'enseignant exerce peut être comparée aux comportements tutelaires qu'adopte tout locuteur expert engagé dans une interaction exolingue, mais elle présente également un certain nombre de spécificités qui manifestent le statut de locuteur « didactiquement expert » de l'enseignant. La tutelle pour communiquer s'exerce également au moment où les risques de malentendus surgissent. (pp. 68-69)

En formation, selon Noyé et Piveteau, le formateur doit exercer une certaine pression pour que le travail soit fait :

NOYE, D. & PIVETEAU, J., 2009, - Le formateur adopte ici une position de compromis ; pour lui, [...] il faut être attentif aux besoins des personnes, faciliter l'expression et l'autonomie des stagiaires, mais aussi il faut exercer une certaine pression pour que le travail soit fait. (p. 206)

Dans le discours de Gérard nous trouvons les deux cas cités ci-dessus. Plus en détail nous trouvons ce qui suit :

BIGOT, V., 2002, - un certain nombre de comportements langagiers caractéristiques du discours enseignant [...] En effet, la gestion de la circulation de la parole, la structuration de l'interaction (ouverture et clôture des séquences, gestion des thèmes), les injonctions de dire (parlez, parlez mieux, parlez encore ...) [...] peuvent apparaître comme des comportements tutelaires, facilitant l'intercompréhension et/ou organisant la communication, que l'enseignant assume au nom de son statut institutionnel. [...] (pp. 70-71)

Dans les deux cas des relations enseignant-élève et formateur-apprenti, l'enseignant et/ou le formateur apparaissent donc comme les garants de la mise en œuvre des moyens nécessaires au développement de la compétence de communication des apprentis, et comme les gérants de ce développement. Ils indiquent ce qui est su ou devrait être su, ce qui est en cours d'acquisition, ce qui sera appris, ce qui doit être appris, ce qui est facile ou difficile, important ou non.

Etant donné que nous ne reprendrons pas cet aspect de la structure du dialogue dans la section II, nous pensons utile d'introduire ici un parallèle entre le comportement de l'enseignant en situation pédagogique avec celui du formateur en situation de dialogue avec un apprenti.

2.4-1- Un parallèle entre le comportement de l'enseignant en situation pédagogique avec celui du formateur en situation de dialogue avec un apprenti.

Nous présenterons ici, des cas concrets qui concernent le comportement de notre formateur, Gérard, en situation de dialogue avec l'apprenti, Arnaud (exemples extraits du corpus d'étude) et le comportement de l'enseignant en situation pédagogique (exemples cités par Bigot).

2.4-1-1- Clôtures et ouverture de séquence et de séance

Gérard valide la compréhension / l'accord de ce qu'il explique à Arnaud et ensuite il évalue pour passer au sujet / scénario suivant

BIGOT, V. (2002, - Nous avons indiqué que la tutelle pour communiquer qu'offre l'enseignant passe entre autres par un « balisage » explicite de l'interaction qui lui permet de gérer unilatéralement sa structuration et de prendre en charge « les ouvertures et les clôtures » [...] l'évaluation est non seulement l'acte « qui permet à l'élève de savoir si sa réponse était adéquate » mais aussi celui qui « crée la base pour continuer » (Ici Bigot cite Bange 1992b : 71) :

(2)

P : (...) **alors c'est clair pour tout le monde** association société? bien alors maintenant on **va voir ce qui nous intéresse dans ce cours** ce sont les + les XXX et les buts lucratifs hein d'accord ?

Corpus Se3

[...] Les marqueurs d'ouverture et de clôture peuvent s'appuyer sur des commentaires cognitifs jusque dans la clôture de l'ensemble de l'interaction-cours comme le montre l'extrait (3) où sont transcrites les dernières paroles publiques de l'enseignant pour ce cours-là:

(3)

P : eh bien écoutez je vous félicite **c'est très bien vous avez bien fait l'exercice**
Pour clore cette longue séquence, on retrouve encore une fois l'évaluation qui apparaît quasiment comme un pré requis de la clôture. (p. 72 - 74)

2.4-1-2- Motiver l'apprenti

Gérard dit : « on va le voir » - pour motiver Arnaud de le suivre.

BIGOT, V., 2002, - Dans le cadre d'une histoire interactionnelle didactique, c'est la pratique de telle ou telle activité didactique, l'étude de telle ou telle partie du programme qui motivent les rencontres ».

Ex.

(4)

P : nettoyage industriel ++ le commerce c'est pas le service + hein + **le commerce c'est ce qu'on va voir jeudi** (p. 74)

2.4-1-3- Les répétitions

Gérard répète ce que dit Arnaud : «A : la performance ; G : la performance/ oui » ainsi que les questions-réponses et les silences de Gérard

BIGOT, V., 2002, - Les silences ou les réponses inadéquates qui peuvent faire suite aux sollicitations d'un enseignant provoquent l'enclassement d'une séquence [...]. L'initiateur emploie alors des stratégies diverses: répétition, suggestion après des répliques incorrectes ou incomplètes, simplification et décomposition de l'acte incitatif, jusqu'à obtenir la réplique attendue par son initiative de départ» (Ici Bigot cite Bange 1992b : 71) : L'enseignant met (alors) en place une stratégie interactionnelle pour obtenir la réponse attendue. Il fait emprunter à l'apprenti des chemins de traverse passant par une réflexion métacognitive [...]. Suite à une réponse non conforme d'un apprenti, l'enseignant peut ainsi chercher à développer la fonction régulatrice des apprentis [...]

(5)

P : ...

M : hm ++ il Y a cent et trois kilomètres

P : cent trois? **où est-ce que tu vois cent trois**

M : euh ++ je ne sais pas

P : **où est-ce que tu vois cent trois Maria** (p. 76)

2.4-1-4- Les remémorations

Gérard dit « Souviens-toi »

BIGOT, V. (2002, - Une autre stratégie s'appuyant sur des commentaires cognitifs [...] consiste à initier une séquence de remémoration d'apprentissages antérieurs :

(6)

P : filiales + ça s'appelle comment d'ailleurs? + le chiffre d'affaire de toutes les filiales? c'est loin ça hein + c'est très loin ++ **vous vous souvenez + hein** ++ c'était dans: l'exercice lacunaire sur les petites annonces ...

Ici l'absence de réponse à la question directe « ça s'appelle comment » incite l'enseignant à formuler une autre requête (se souvenir) qui est une demande indirecte de dire et s'appuie sur un commentaire cognitif (vous vous souvenez ?). Pour faciliter l'accomplissement de la tâche de souvenance, l'enseignant produit alors d'autres commentaires cognitifs qui recontextualisent l'émergence du savoir pour en favoriser la résurgence. (p. 76-77)

2.4-1-5- La « tutelle »

Gérard dit : « d'accord / et ça tu ne l'a pas cité... »

BIGOT, V., 2002, - Il arrive très souvent que les comportements tutelaires anticipent la difficulté et apportent un soutien préventif à la réalisation d'une tâche. [...]

(7)

P: l'objet du cours ce sont les sociétés commerciales + d'accord c'est ce qui nous intéresse mais **il faut quand même savoir qu'il existe des sociétés civiles et des sociétés commerciales** ++ alors dans les sociétés commerciales on va trouver trois types de sociétés +++ (...) **ça vous ne l'aviez pas vu encore on va l'étudier ensemble c'est compliqué vous ne l'aviez pas dans le livre hein ? et puis on va voir la différence** les sociétés de capitaux on a la société anonyme et la société en commandite par action

Corpus Se3

Ainsi, ce passage (constitué de deux extraits d'une très longue intervention où l'enseignant commente des transparents) illustre deux des fonctions de tutorat que peuvent remplir les CC sur le plan de la métacognition. Il s'agit, pour le premier commentaire, de l'obtention de l'adhésion, ou de son maintien [...]. La fonction de la deuxième série de commentaires recouvre ce que Bruner appelle « le contrôle de la frustration » [...] (Bruner 1983 : 278). Ici, il s'agit notamment de ménager la face des apprentis (et leur frustration) face au sentiment d'échec qui les guette. (p. 78-80)

Gérard corrige mais soutient :

176-G- mais là §§ c'est déjà écouter pour comprendre (h) §

176-A- pardon § d'accord alors

177-G- mais t/ tu §§ as raison / t'as raison hein on va les mettre dans l'ordre

BIGOT, V., 2002, - Le recours à des CC chargés d'une valeur modale appréciative est très fréquent également dans les comportements visant le contrôle de la frustration. Dans

l'extrait suivant, l'enseignant vient d'introduire une nouvelle activité (correction d'un exercice) et elle produit, avant d'interroger le premier étudiant, trois CC successifs, qui visent tous à réguler la frustration des étudiants face aux difficultés et à l'éventuel échec qu'ils ont pu rencontrer :

(9)

P : alors c'est très difficile + c'est une des leçons le plus les plus difficiles du cours + Aa hein? **après on fera des choses plus faciles** hein + **si vous n'avez pas trouvé c'est pas grave ++ si on n'a pas trouvé la réponse c'est pas grave**

Corpus Se3

Les modalités dont sont chargés ces commentaires sont soit opposées à celles utilisées pour obtenir ou renforcer l'adhésion (*c'est pas grave* dont le but est de minimiser l'impact de l'échec), soit situées sur des axes différents (axe difficile/facile ou axe bien/mal). Ces C.C. manifestent la sympathie (au premier sens du terme) de l'enseignant. (p. 78-80)

2.4-1-5- Le silence et la valorisation de la face de l'apprenti

Le silence

Concernant le silence, il est vu du côté de l'apprenti par Noyé et Piveteau. Il peut être ainsi plein ou creux. Mais dans les deux cas, le formateur doit savoir le gérer et relancer la participation de l'apprenti :

NOYE, D. & PIVETEAU, J., 2009, - Tout formateur sachant former distingue deux sortes de silences: le silence plein et le silence creux. Le silence plein est un moment d'intense réflexion dans le groupe où chacun prépare ce qui va être dit ou médite ce qui a été entendu. Le silence creux n'a pas la même valeur pédagogique. Il arrive que certains participants, sinon tous, soient saisis par la fatigue ou l'ennui; [...] ou un participant est impressionné par ses collègues, un autre est contrarié par la façon dont on a traité sa contribution, un troisième voudrait être ailleurs ...

- Confronté à des silences, le formateur doit s'attacher à les comprendre et à mettre à jour les phénomènes qui se produisent. [...] de quelle façon peut-on faciliter la participation ? - [...] l'accueil de la parole d'autrui et surtout, l'utilité des questions. (p. 127)

Bigot, quant à lui voit le silence aussi bien du côté de l'apprenti que du formateur. Mais pour lui aussi, le silence fait suite aux questions :

BIGOT, V., 2002, - Le silence qui fait suite bien souvent aux « questions de classe », où il est demandé à l'apprenti d'exhiber un savoir, présente une menace pour les faces positives des apprentis (leur silence étant un aveu implicite de leur ignorance) et de l'enseignant (l'absence de réponse à un acte directif est toujours menaçante pour celui qui a produit l'acte et, pour les enseignants se réclamant des

approches communicatives, le silence révèle souvent un dysfonctionnement dans l'interaction qu'il est censé gérer). (p. 82)

Notre question maintenant est de savoir comment le formateur fait sortir du silence l'apprenti :

Gérard dit : « J'ai bien aimé/ tout à l'heure tu as dit ... »

BIGOT, V. (2002, - En introduisant (ou en reformulant) sa sollicitation par un commentaire cognitif (vous vous souvenez? comme dans l'extrait (6)) l'enseignant offre « une porte de sortie» aux apprentis, ménageant ainsi leur face et la sienne. [...] Il s'agit des commentaires à valeur appréciative qui ne représentent pas une menace mais au contraire viennent flatter la face positive des apprentis.

(10)

P : hein d'accord alors je voudrais qu'on revienne sur une définition vous allez la trouver avant de continuer ++ **vous m'aviez fort bien trouvé une définition sur l'entreprise** ce qu'est une entreprise + hein vous m'aviez dit ++ bon si je vous dis qu'est ce que c'est qu'une ... (p. 82)

Corpus Se3

2.4-1-6- Vérifier explicitement l'intercompréhension

Gérard dit : « Ca te parle tout ça » / « Est-ce que c'est clair »

BIGOT, V., 2002, - Dans l'extrait (12), l'enseignant vérifie explicitement l'intercompréhension par une question répétée puis reformulée, suivie enfin d'un silence qui montre qu'il ne s'agit pas d'une simple question rhétorique. **Par son insistance, l'enseignant manifeste ses doutes sur la capacité des apprentis à identifier leurs problèmes de compréhension.** Dans l'extrait (12) comme dans le suivant, l'enseignant manifeste une gestion unilatérale de l'intercompréhension où l'inégalité de la relation est renforcée par le contrôle qu'il semble en droit d'exercer sur le degré de compréhension des apprentis.

(12)

P : est-ce que vous avez des questions sur mes corrections est-ce que vous avez des questions sur mes corrections? quelque chose que vous ne comprenez pas ++

Corpus Se3

(13)

P : c'est une question que je pose pour savoir si vous avez bien compris

[...] Pour bien comprendre les modes de construction de la relation enseignant-apprenti, il faut alors s'interroger sur les réactions que suscite ce positionnement chez les apprentis. Provoque-t-il une « lutte des places » ? (p. 83)

2.4-1-7- La façon dont le formateur est vu par l'apprenti

Le formateur / enseignant exerce un contrôle sur les acquis et sur le degré de compréhension de l'apprenti. Mais ce contrôle n'est pas perçu comme menaçant pour l'apprenti dans les deux relations formateur-apprenti et/ou enseignant-apprenti :

- 160-G- c'est quoi les deux premiers mots / tu peux les donner ou / on va les donner ensemble / pour démarrer un dialogue ça va être quoi / le fameux dialogue dont tu parlais §
160-A- le fameux dialogue dont § tu par/
161-G- ouais §§
161-A- e:::: e:: tu / §
162-G- première chose qu'il va falloir avoir entre deux/ deux êtres humains §
162-A- ben c'est / c'est un dialogue donc § justement §
163-G- oui c'est un dialogue (hochement de tête) §
163-A- c'est/ c'est une §§ conversation §
164-G- oui §
164-A- c'est une écoute §
165-G- oui et/et/et ça va être basé sur quoi §
165-A- ben sur e/ sur la compréhension §
166-G- la compréhension §§
166-A- le fait de / de de de / du besoin du client en fait §
167-G- voilà §§ et ça va être basé sur la confiance / bon le mot qu'on cherche §
167-A- oui la confiance (h) pardon §

BIGOT, V., 2002, - on constate que les apprentis ne remettent jamais directement en cause le rôle interactionnel qu'occupe l'enseignant. [...] On peut imaginer que ce qui pourrait être perçu, dans les extraits [...] (13) comme menaçant la face négative des interlocuteurs, est en fait compris, en raison du caractère institutionnellement didactique de l'interaction, comme un procédé d'évaluation (des acquis et du degré de compréhension), activité généralement reconnue comme faisant partie du rôle interactionnel de l'enseignant.

- Dans l'extrait suivant, la gestion de l'intercompréhension pourrait, dans un autre contexte, être perçue comme menaçante car elle enfreint une règle ordinaire de politesse.

(13)

P: vous retenez bien ça c'est le PROPRE de l'action l'action est librement

+ négociable on avait vu le terme le verbe négocier hein négocier on a vu qu'il y avait plusieurs SENS hein? négocier qu'est-ce que ça veut dire? +

As : discuter

P : discuter ça veut dire discuter là?

As: non non

P: non qu'est-ce que ça veut dire? ++ on avait vu deux sens - oui ou non?

++ non? on n'avait pas vu ce terme avec deux sens?

Af: vendre

P: vendre+ d'accord hein? j'avais dit négocier néGOCIATEUR

Corpus Se3 (p. 85)

Nous remarquons donc que le formateur ainsi que l'enseignant n'apportent pas directement le matériau linguistique nécessaire à la compréhension. Ils relancent la requête et retiennent l'information afin de faire trouver le sens d'un mot plutôt que de le donner. Le but de cette démarche est de favoriser la tâche d'apprentissage. Dans notre corpus, Gérard, le formateur incite souvent Arnaud, l'apprenti, à trouver la réponse qu'il attend de lui. Parfois Arnaud y arrive / parfois non. Ce n'est donc que dans les cas où l'apprenti n'arrive pas à trouver la réponse, et où il se décourage que le formateur la fournit.

En résumé, dans les relations formateur-apprenti ainsi qu'enseignant-apprenti (ou élève), le rôle de la mise en discours par l'enseignant des activités cognitives de l'apprenti est intéressant. Suivant le contexte où les commentaires cognitifs interviennent et les modalités dont ils sont chargés, ils peuvent avoir des contributions importantes à trois niveaux selon Bigot (2002 : 85-86) :

- 1) dans la gestion temporelle de l'interaction
- 2) dans les activités de tutelle pour mener à bien la communication
- 3) dans la construction de la relation

II.II.3. L'apprenti

3.1. L'apprenti, a-t-il des règles à utiliser ?

L'apprenti doit établir sa propre connaissance. Pour se faire il se sert des techniques et procédés mis en places par le formateur (voir ci-dessus), mais également, il procède à des autocorrections. Nous citons Bange à ce propos :

BANGE, P., 2002, - Qu'est-ce qu' « utiliser une règle » ? On dira que c'est mettre en œuvre un savoir procédural. Et pour mettre en œuvre une règle, il faut pouvoir décider ce qui est en accord avec la règle et ce qui n'est pas en accord avec elle : il y a donc bien une composante *épilinguistique* dans tout comportement langagier. L'activité *épilinguistique* est une activité de contrôle d'une opération verbale en cours, une activité qui permet notamment au locuteur de procéder à des autocorrections. (p. 25-26)

Parfois Gérard prend le rôle d'un « observateur externe » face à Arnaud. Dans l'enseignement et l'apprentissage d'une Langue Etrangère, Pierre Bange souligne :

BANGE, P., 2002, - L'observateur externe autoritaire croit qu'il transmet des informations nécessaires sur des phénomènes particuliers pour le comportement convenable du sujet-apprenti, mais il ignore que la seule chose qu'il peut faire en réalité, c'est de fournir des éléments d'orientation pour le sujet-apprenti à l'intérieur de son domaine cognitif. La connaissance est dans la dépendance du sujet. Tout apprentissage est donc nécessairement autonome. (p. 36)

3.2. La « faute » peut rendre concerné l'apprenti

Dans notre séance de formation, l'apprenti est comme tout apprenti à sa place, c'est-à-dire il peut aussi faire des « fautes » dues à son inattention.

Nous rejoignons alors la citation de Bouchard ci-dessous où ce qui nous intéresse le plus c'est le moment de la réaction de « l'élève ». Selon Bouchard, l'élève ne réagit que lorsque sa faute est corrigée par l'enseignant.

C'est pareil avec notre apprenti : s'il se rend compte de sa faute inattentionnelle, il s'auto-corrige sinon, le formateur intervient. Soit le formateur aide l'apprenti à s'auto-corriger soit c'est lui qui le corrige. Dans les deux cas, le fait que le formateur identifie la faute de l'apprenti fait que ce dernier se sente concerné et reprenne l'interaction. Et c'est cela qui nous intéresse.

BOUCHARD, R., 2004, - Les élèves ignorent les erreurs qui vont être corrigées et même l'élève interrogé n'en a qu'une intuition partielle, sinon il les aurait évitées.⁷⁰

Par contre l'enseignant en tant qu'organisateur de l'évènement de parole se doit d'avoir préparé son cours et d'avoir prévu l'enchaînement fin des épisodes, phases, moments qui le constituent. Mais pendant l'épisode de correction, [...], il « dépend » pour une large part du comportement – involontaire- de l'élève dont le travail est corrigé. Normalement ce sont seulement les erreurs effectivement accomplies par celui-ci qui pourront être l'objet d'une réaction de sa part. »
BOUCHARD, R. (2004 : 50)

3.3. Le rôle des gestes dans le discours de l'apprenti

Nous commençons cette partie du deuxième chapitre par une citation de Gullberg. Ses recherches portent sur les apprenants en L2 mais elles sont aussi intéressantes pour étudier le comportement de notre apprenti en formation. Nous abordons ce sujet ici car notre apprenti fait beaucoup plus de gestes que le formateur. Nous nous posons donc les questions suivantes : L'apprenti fait-il beaucoup de gestes parce que ce qu'il veut dire dépasse son expression vocale ? Les gestes de l'apprenti concernent-ils tous sa relation avec le formateur ou il y a aussi des gestes qui ne concernent que la relation avec soi-même ?

3.3-1- Eclairer une ambiguïté ou exprimer ce qui n'a pas pu être dit différemment

Ce qui retient notre attention dans le passage cité ci-dessous, c'est la place des gestes que Gullberg donne dans l'expression d'un apprenant en L2, notamment le rôle des gestes dans l'éclairage de l'ambiguïté du discours ou dans la réaction de ceux à qui le discours est adressé. Ainsi selon Gullberg, même si la parole des apprenants peut être ambiguë, leurs gestes ne le sont pas. De plus, grâce aux gestes, les apprenants peuvent identifier et même enlever l'ambiguïté du discours, chose qu'ils ne peuvent pas faire avec la parole seule. Enfin, ceux à qui le discours est adressé montrent qu'ils arrivent à tirer l'information présente uniquement dans les gestes et à l'intégrer ensuite dans leur réaction à travers la représentation du sens des gestes :

GULLBERG, M. (2006, - Although learners' speech is ambiguous, their gestures are not. The association between a unique referent and a locus in space is clear and unequivocal. Spatial anchoring and the repeated indication of a locus allow visual and explicit coreference to be established even in the absence of clear-cut distinctions in speech (cf. Levy & Fowler, 2000). The physical and spatial properties of gestures make them ideally suited for disambiguation. Learners could exploit them

⁷⁰ Cependant l'opposition opérée entre faute et erreur en didactique des langues : On y distingue les « fautes » dues à l'inattention et corrigées par leur auteur et les « erreurs » dues au stade de l'apprentissage atteint et correspondant aux « règles » que s'est donné l'apprenti et en conséquence non corrigées par celui-ci puisque « régulières ». Ici on verra qu'il s'agit plus de « fautes ». Cité par Bouchard (2004 : 50)

to identify or disambiguate in gesture what they cannot distinguish in speech: that which is new from that which is maintained. It therefore seems plausible that learners use gestures as an interactional communication strategy to overcome problems with overexplicit and, consequently, noncohesive speech. ... it seems plausible that gestures should also be exploited to disambiguate discourse. ... Addressees have been shown to pick up information only present in gestures and integrate it into their meaning representations” GULLBERG, M. (2006: 162-163)

Nous nous intéressons aux gestes, ici, en forme de relance par rapport à ce que nous avons dit dans le premier chapitre, car notre apprenant rejoint les apprenants de Gullberg, en L2, sur la question des gestes justement.

Selon Gullberg, le geste vient également à l'aide des apprenants pour leur permettre de surpasser et maîtriser les difficultés de grammaire qu'ils peuvent avoir. Dans notre cas, l'apprenant ne présente pas de difficultés de grammaire. En revanche, il fait souvent appel à son expression gestuelle lorsqu'il est à la recherche de « quelque chose ».

GULLBERG, M., 1999, - Learners use gestural Communication Strategies not only to elicit lexical help, but also to overcome grammatical difficulties. (p. 61)

Gullberg précise que ses données montrent que le pointage ne co-occure pas avec des problèmes lexicaux mais avec des difficultés de grammaire. Nous émettons alors l'hypothèse qu'une partie des gestes de notre apprenant concernent son travail de reformulation dans le sens où il cherche le bon ordre de mots pour exprimer ses pensées. Nous ajoutons aussi que le pointage, dans ce cas désigne un *deixis am phantasma* :

GULLBERG, M., 1999, - Our data show that pointing gestures do not co-occur with lexical problems. Instead, these gestures occur during hesitant narrative sequences where hesitations are due not to lexical, but rather to grammatical difficulties. Moreover, a striking property of these gestures is that they do not indicate objects present in the context, but instead seem to point to empty space. (p. 64)

3.3-2- Les gestes anaphoriques à l'aide de l'apprenant

Lorsque nous parlons de l'apprenant et de ses gestes, nous essayons de savoir aussi si ses gestes concernent l'interaction ou lui-même. – Gullberg nous présente le cas de l'apprenant en L2 avec qui nous trouvons des ressemblances par rapport à l'apprenant en formation. Ainsi, selon Gullberg, l'apprenant en L2 fait aussi des gestes qui ne concernent pas directement l'interaction mais qui concernent lui-même. Ce sont les gestes anaphoriques⁷¹ qui font partie des gestes cohésifs et qui reflètent le procès relié à la production de la parole :

GULLBERG, M., 2006, - Anaphoric gestures remained present even when not visible to the addressee. This finding suggests that learners do not mainly produce these gestures

⁷¹ Nous abordons également la question des gestes anaphoriques dans le travail que nous avons effectué pour le projet OTIM (voir la première partie du chapitre 2)

for the benefit of the addressee and that their existence is, therefore, not interactionally or strategically motivated. [...] The question still remains of why the over explicit cohesive gestures remain when they cannot be seen. ... Another possibility is that the presence of cohesive gestures reflects processes related to speech production, planning, and cognitive load. As such, anaphoric gestures might in fact be part of learners' means to help themselves. (pp. 184-185)

II.II. 4. La construction de la relation entre le formateur et l'apprenti

4.1. La politesse

Le déroulement d'une interaction selon Kerbrat-Orecchioni apparaît comme un incessant et subtil jeu de balancier entre les faces menaçantes (Face Threatening Acts ou FTAs) et les faces flatteuses (Face Flattering Acts ou FFAs) :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2004 - la politesse s'identifie au «travail des faces », c'est-à-dire qu'elle peut être décrite comme l'ensemble des procédés ayant pour fonction de ménager ou de valoriser le « territoire» ou la «face» d'autrui [...] afin que soit préservé un minimum d'harmonie entre les interactants. On peut distinguer deux formes principales de politesse:

1) La politesse négative, qui consiste à adoucir par quelque procédé la formulation des actes « menaçants» (Face Threatening Acts ou FTAs), afin de les rendre moins blessants pour les faces délicates de nos partenaires d'interaction; parmi les principaux « polisseurs» [...] mentionnons; la formulation indirecte des actes de langage, les désactualisateurs modaux, temporels ou personnels (conditionnel, « passé de politesse », tournure impersonnelle ou passive), les procédés rhétoriques comme la litote ou l'euphémisme, les énoncés «préliminaires », les procédés « réparateurs» (excuses et justifications), [...] etc.

2) La politesse positive, qui consiste à accomplir quelque acte valorisant ou « flatteur» pour ces mêmes faces (Face Flattering Acts ou FFAs) de préférence renforcé. (pp. 419-420)

4.2. La relation professionnelle « offre-bénéfice » peut rendre plus serrée la relation personnelle entre Gérard et Arnaud

4.2-1- Peut-on parler de négociation lorsque l'on soulève la question du consensus ?

Le formateur ainsi que l'apprenti de notre séance de formation se trouvent en contact immédiat et en situation de dialogue. Ils accomplissent donc les conditions que présuppose une négociation :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - Pour qu'il y ait négociation à proprement parler, encore faut-il que se trouvent en présence, ou tout du moins en contact immédiat, deux négociateurs (ou plus). La négociation présuppose un dispositif dialogal. (p.183)

Dès le début de la séance de formation commerciale, Gérard annonce à Arnaud le thème de la séance. La séance se déroule sous forme de conversation. Lors de la conversation il y a des cas où Arnaud veut prendre et garder la parole. Il cherche à relancer le thème du discours alors que Gérard cherche à le clore. Dans ces cas, selon Kerbrat-Orecchioni, les participants ne sont pas forcément d'accord sur l'opportunité d'un thème donné :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - les différents participants ne sont pas forcément d'accord sur l'opportunité d'un thème donné, chacun d'eux jouissant à cet égard d'un droit de veto car en tout état de cause, il n'est pas possible de s'entretenir avec quelqu'un sans qu'il y ait au préalable accord sur le thème de l'entretien.

Ce qui est aussi intéressant, c'est la négociation du moment où le participant veut intervenir :

- Ajoutons que sa nature n'est pas le seul aspect du thème qui peut prêter à négociation. On peut aussi négocier le moment de son introduction et de sa clôture (dès lors par exemple que les participants ne sont pas d'accord entre eux sur le fait de considérer ou non comme « épuisé » le thème de leur conversation en cours, et que l'un cherche à le « relancer » quand l'autre cherche à le clore) ; ou le droit dont dispose chacun de traiter le thème mis en circulation: chaque interactant dispose en effet d'un domaine de compétence qui lui appartient en propre, et sur lequel il peut en principe s'exercer son droit de parole. (p.130)

C'est la raison pourquoi, d'une part, Arnaud venant du milieu de la finance soit veut ajouter quelque chose soit a un mot à dire lorsqu'ils parlent de produits financiers. D'autre part, Gérard venant du milieu de la formation traite le thème de la séance en s'appuyant sur le programme de son cours (il feuillette un document à chaque passage d'un sous-thème à l'autre). Néanmoins, les deux interlocuteurs ont un point commun : Arnaud est intéressé par la formation commerciale afin de mieux vendre les produits financiers et Gérard est un formateur en entreprise qui forme aussi des vendeurs venant du milieu de la finance. C'est vrai qu'avant l'entretien les deux interlocuteurs ne se connaissent pas, mais le thème de la séance de formation les relie. Malgré ce point de jonction entre eux, Arnaud n'a pas toujours « la légitimité » pour prendre la parole : parfois Gérard accepte qu'Arnaud négocie son introduction dans leur échange conversationnel et parfois non.

Mais qu'est ce que chacun essaie de négocier ?

Gérard essaie de négocier sa formation, le fait que son apprenti l'accepte et en soit satisfait à la fin. Ainsi, si c'est le cas, Arnaud aura reçu l'aide de son formateur pour vendre plus, et Gérard aura reçu l'aide d'Arnaud pour mieux vendre sa formation à ses collègues de travail ou autres.

De son côté Arnaud essaie de négocier d'une part la « réception » des bonnes réponses, des réponses qui feront qu'il vendra plus de produits financiers et d'autre part, le fait que le formateur intègre dans son cours ce que l'apprenti ajoute car la formation sera ainsi plus adaptée à son milieu de vente, au milieu de la finance.

4.2-2- Les différents cas de figures que nous rencontrons dans la relation d'échange entre Arnaud et Gérard :

- 1) Passage d'un état de consensus ou de phase intermédiaire orientée vers le consensus à un état de phase intermédiaire orientée vers la rupture voire un état de rupture
- 2) Passage d'un état de rupture à un état de « consensus partiel » ou de phase intermédiaire orientée vers le consensus voire un état de consensus

Nous essayerons d'expliquer ci-dessous les raisons pour lesquelles ces passages ont lieu dans la conversation entre un formateur et un apprenti, lors d'une séance de formation commerciale.

Les deux interlocuteurs ont des opinions communes ou différentes sur le thème, ou les sous-thèmes de leur conversation. Y a-t-il alors de recherche de consensus lorsqu'ils cherchent à négocier leurs opinions ?

Chacun des participants du dialogue de la séance de formation que nous étudions souhaite que son opinion débouche sur un accord avec l'opinion de l'autre. Or, il se peut que l'un des participants ait une opinion différente de l'autre et qu'il essaie d'apporter des arguments pour défendre ses conclusions. Son discours prend alors la forme d'un monologue et un « glissement » vers la rupture de la coénonciation survient. Dans ce cas, si le participant-énonciateur ne s'intéresse plus à la façon dont l'autre reçoit son discours il continue son monologue et se trouve alors en rupture.

Si l'on suit le fil conducteur de notre étude, nous parlons alors d'un passage d'un état de phase intermédiaire orientée vers la rupture à un état de rupture de la coénonciation. Par conséquent, la négociation échoue.

En revanche si le participant-énonciateur s'intéresse toujours à l'autre et qu'il essaie d'anticiper son désaccord sur ce qu'il lui énonce, les positions initiales divergentes « se rapprochent » et les opinions débouchent sur un consensus partiel.

Dans ce cas, nous parlons alors d'un passage d'un état de rupture à un état de phase intermédiaire orientée vers le consensus. Ce dernier serait donc partiel, dans ce stade de la relation entre le formateur et l'apprenti.

Nos hypothèses sont confortées par la citation de Kerbrat-Orecchioni ci-dessous, qui se pose les mêmes questions :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - même s'il est rare que les négociations d'opinions débouchent sur un accord entre les « contendants », elles peuvent avoir sur eux des effets à distance, et sur leur auditoire des effets immédiats : l'influence de la conversation sur les opinions est donc bien « réelle ». Cette influence s'exerce par le recours à des moyens argumentatifs et persuasifs, qui ont été à ce jour abondamment décrits. Notons simplement que la plupart des recherches menées dans le domaine de l'argumentation se situent dans une perspective fondamentalement monologique

(quelles sont les stratégies mises en œuvre par un argumenteur pour convaincre ou persuader son argumentaire, en fonction de l'image que le premier se fait du second), et que les questions pertinentes dans une perspective interactive se formulent un peu différemment: comment les partenaires de l'échange parviennent-ils éventuellement, à partir de positions initiales divergentes, à élaborer un consensus au moins partiel? Comment s'expriment les accords, et s'énoncent les désaccords ? Quand peut-on dire que « réussit » une négociation d'opinion ? Que se passe-t-il lorsque cette négociation échoue ? (pp. 137-138)

Y a-t-il alors consensus « parfait » lorsque les participants partagent leurs opinions ? Lorsque les deux interlocuteurs partagent les mêmes opinions, ce consensus est très exceptionnel :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - il est en fait très exceptionnel que la négociation d'opinion débouche sur un consensus parfait, et que la vérité de l'un en vienne à coïncider totalement avec la vérité de l'autre. (p.139)

C'est pourquoi, même dans le cas où ce consensus est atteint des deux côtés, il ne « tient » pas et un état de phase intermédiaire ou de rupture le suit.

4.3. Comment expliquer l'importance du nombre de « tu » utilisés par Gérard comme pronom d'adresse à Arnaud ?

4.3-1- L'identité investie dans l'interaction de la séance de formation

La séance de formation commence par « tu ». Gérard et Arnaud se tutoient dès le début. Ils ne se connaissent pas avant. Cela relève d'un autre point dans la relation Formateur – Apprenti en entreprise. Dans beaucoup de cas en entreprise Formateurs et Apprentis se tutoient. Le passage immédiat du « vous » au « tu » dans notre cas d'étude est utilisé dans le but de réduire la distance entre eux.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - Il n'est donc pas étonnant que ce passage donne lieu à négociation entre les partenaires de l'interaction ... (p.166)

Kerbrat-Orecchioni parle de « principe de cooccurrence » lorsque l'on passe au « Tu » pronom d'adresse et elle souligne que

- c'est surtout dans l'association entre le pronom et le nom d'adresse que l'on peut constater la solidité du principe de cooccurrence. (p.168)

Effectivement, Gérard et Arnaud s'appellent par leurs prénoms dès le début de la séance.

Le prénom seul [...] est cooccurent avec TU. (p.169)

En nous appuyant encore sur ce que Kerbrat-Orecchioni appelle « La négociation des identités » - nous pouvons en déduire que nos participants savent à qui ils ont affaire : Arnaud a en face de lui un formateur et Gérard a en face un apprenti.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - Pour qu'une interaction puisse se dérouler normalement, il faut nécessairement que les interactants sachent « à qui ils ont affaire » ; qu'ils puissent se constituer de leur partenaire une certaine « image », ou en d'autres termes qu'ils aient mutuellement accès à une partie au moins de leur « identité ». Ce qui s'effectue généralement de la façon suivante:

- (1) chaque participant va produire tout au long de l'échange un certain nombre d'indices de son identité,
- (2) lesquels vont être captés et décryptés par les autres participants, grâce aux détecteurs dont ils sont à cet effet pourvus. (p.156)

Mais de quelle identité s'agit-il, lorsque l'on parle de la relation formateur-apprenti ? - Selon Kerbrat-Orecchioni il y a une identité globale, c'est-à-dire, l'ensemble des attributs qui caractérisent le locuteur ; et certaines composantes de cette identité, qui sont seules pertinentes dans un contexte interlocutif précis.

En réponse à notre question nos participants négocient les éléments de leur identité qui leur permettent de se définir dans la situation de formation l'un comme formateur et l'autre comme apprenti.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - L'identité d'un locuteur X peut être définie comme l'ensemble des attributs qui le caractérisent; attributs stables ou passagers, qui sont en nombre infini et de nature extrêmement diverse (état civil, caractéristiques physiques, psychologiques ... statut et rôle dans l'interaction, etc.). Mais ce qui se trouve investi dans une interaction donnée, ce n'est évidemment pas l'identité globale de X, mais certaines composantes seulement de cette identité, qui sont seules pertinentes dans le contexte interlocutif. On parle *en tant que* ceci ou cela- en tant que femme par exemple, ou professeur ... En d'autres termes: l'identité se confond dans cette perspective avec l'identité contextuelle (ou contextuellement pertinente), c'est-à-dire avec « l'ensemble structuré des éléments identitaires qui permettent à l'individu de se définir dans une situation d'interaction et d'agir en tant qu'acteur social» (Giacomi, 1995 : 303). L'identité investie dans l'interaction peut être plus ou moins riche ou pauvre selon la nature de la situation communicative ». (p.157)

Ainsi, Arnaud et Gérard ne se connaissaient pas avant la séance de formation. Mais Arnaud connaît de l'identité de ce dernier, sait qu'il est Formateur dans le domaine du commercial et inversement, Gérard connaît de l'identité d'Arnaud, sait qu'il y est Apprenti.

- L'accès des participants à leur identité mutuelle pertinente repose d'abord sur un certain nombre de savoirs préalables [...] mieux on « connaît » X, plus est grand le nombre des propriétés de X auxquelles on a accès, et inversement. (p.157)

Il est aussi important de tenir compte de l'évolution des connaissances de chaque participant concernant l'identité de l'autre.

Lors du déroulement de la séance de formation, lorsque Gérard anticipe un désaccord de la part d'Arnaud, il cherche à installer le consensus entre eux car il commence aussi à mieux connaître l'identité de son apprenti. Le formateur évolue ainsi dans la relation avec lui. L'identité de Gérard est aussi bien professionnelle que personnelle avec un caractère

« intrinsèque » dans la conversation : « je suis ton formateur mais aussi ton ami ». Contrairement à Gérard, Arnaud ne change pas. Il garde son identité professionnelle « je suis ton apprenti » malgré le fait que ses connaissances sur Gérard évoluent au cours de la séance⁷².

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, -Au cours du déroulement d'une interaction, et a fortiori d'une histoire conversationnelle, les représentations identitaires des participants ne cessent d'évoluer, de s'enrichir et de se réajuster, au fur et à mesure qu'ils captent de nouvelles informations les uns sur les autres. En outre, les attributs identitaires affichés et ainsi « pertinentisés » par les participants ne cessent de se modifier en cours de route. Dans une interaction de service par exemple, l'employé peut afficher d'abord une identité de type professionnel, puis évoluer vers un comportement à caractère plus personnel. (p.158)

Parfois le formateur tient un discours directif envers l'apprenti. Nous le relierons au sujet des identités expliquées ci-dessus. Dans ces cas, Gérard parle sous son identité de formateur. Pour Kerbrat-Orecchioni, ce type de discours se rencontre dans les conversations quotidiennes, mais aussi dans les négociations au travail. Ce dernier nous amène à penser que les énoncés directifs du formateur sont alors liés à l'activité de formation commerciale :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - [...] les négociations qui passent par des énoncés de type directif, visant à opérer une transformation matérielle du monde: négociations des activités qu'il s'agit de mener ensemble, dans le contexte immédiat ou de façon différée. Ces négociations sont fréquentes dans les conversations quotidiennes, mais elles jouent un rôle plus décisif encore dans les interactions de travail (bureaux et administrations, commerces et services ...). p.139)

Nous rappelons ici les cas où Gérard présente une *identité personnelle et familiale* dans sa relation avec Arnaud, et ceux où il domine avec une *identité professionnelle hiérarchique*. Dans la dimension relationnelle, KERBRAT-ORECCHIONI distingue la relation horizontale et celle verticale.

Ainsi, notre formateur adopte une stratégie de rapprochement et se trouve dans la plupart du temps dans l'axe horizontal de la relation qu'il construit avec son apprenti :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - *Dans l'axe horizontal* les procédés sont nombreux et variés qui permettent au locuteur d'exprimer la distance plus ou moins grande (éloignement, familiarité, intimité) qu'il souhaite établir avec son partenaire d'interaction, qu'il s'agisse de moyens non verbaux (comportement proxémique, regards, gestes et postures) ou verbaux: pronom et nom d'adresse, thèmes abordés... (p.165)

Or, malgré les efforts du formateur, ce dernier est aperçu par l'apprenti dans l'axe vertical de la relation :

- Tout comme la relation horizontale, la relation verticale (de « hiérarchie », « pouvoir », « dominance » ou « domination ») dépend à la fois des données externes, et de la manipulation des certaines unités conversationnelles

⁷² Cela peut expliquer aussi les résultats des analyses présentés sous formes de camemberts, dans la deuxième section.

qui se contentent parfois de confirmer les déterminations contextuelles, mais peuvent aussi les remodeler, voire les inverser.

Du point de vue des données externes, on distingue ... parmi les interactions complémentaires: celles qui sont hiérarchiques ... comme les interactions adulte-enfant, professeur-élève... (p.170)

.....

Pour terminer cette partie du deuxième chapitre, une question nous interpelle encore : Nous avons expliqué ci-dessus ce que chaque interlocuteur essaie de négocier lors de la séance de formation. Est-ce le cas dans la relation enseignant-élève, en classe ?

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2005, - *Peut-on parler sur le même angle de vue des interactions en classe*: les négociations sur les signes et les contenus de savoir, mais aussi sur les tours de parole, les initiatives et les opinions, négociations qui toutes débouchent elles aussi sur celle de la relation hiérarchique » ? » (p.183)

Ce sujet mérite donc d'être approfondi. Nous l'étudierons dans un autre travail de recherche ultérieure.

4.4. Le conseil du formateur est –il « une offre » acceptée ou refusée par l'apprenti ?

« L'offre » que Gérard propose à Arnaud est « le conseil » qu'il donne lors de sa séance de formation commerciale. Celui-ci devient un « bénéfice » pour Arnaud en tant que salarié intéressé par le conseil dans le commercial.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2004, - Pour Leech (1983 : 108), l'offre est un acte qui implique un « coût » pour A et un « bénéfice » pour B [...] :

1) *Pour son émetteur*, l'offre en tant que commissif constitue bien une « menace » [...] On peut admettre que si l'offre est présentée comme sincère, le désir d'offrir l'emporte sur l'ennui d'être dépossédé (l'offre est faite pour être acceptée).

2) *Pour son destinataire*, l'offre en tant que directif est un acte « impositif » [...]. Mais cette contrainte que A tente d'exercer sur B est toutefois relative du fait du principe d'optionnalité ; elle est surtout compensée par le fait que l'offre est aussi une sorte de « cadeau » : [...] l'offre est essentiellement un acte poli. (p. 422)

Si l'offre de Gérard est acceptée par Arnaud, la séance aboutira à un consensus entre eux, car il se sera produit ce que le formateur avait anticipé :

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2004, - En vertu de ce qui a été dit précédemment, l'acceptation de l'offre est normalement censée correspondre aux attentes prioritaires de l'offreur. La réaction positive peut dans cette mesure être réalisée directement, sans autre forme de procès :

(13) Tu veux du café? - Volontiers! / Avec plaisir! (p. 425)

Si l'offre de Gérard est en passe d'être acceptée par Arnaud, la séance aboutira à une phase intermédiaire orientée vers le consensus. La raison est le fait que malgré la « double contrainte » que présente l'acceptation de l'offre pour l'apprenti, il en aura bénéficié et aura aussi répondu positivement aux attentes du formateur.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2004, - Il n'est donc pas étonnant que dans la formulation de l'acceptation se rencontrent souvent certains des phénomènes signalés pour les actes non-préférés, comme l'hésitation, la réponse légèrement différée, et divers types d'adoucisseurs, tels que la litote, la minimisation ou la justification:

(14) Tu veux du café? - Ma foi pourquoi pas? / C'est pas de refus

[...] On dira qu'en se voyant offrir un bien quelconque, B se trouve pris dans une sorte de « double contrainte », laquelle consiste en l'occurrence en une contradiction entre le désir de ne pas blesser l'offreur et le souci de ne pas abuser de sa générosité. (pp. 425-426)

Si l'offre de Gérard est en passe d'être acceptée d'une manière hésitante par Arnaud, le refus sera fort probable. Dans ce cas, la séance aboutira à une phase intermédiaire orientée vers le consensus et la rupture ne sera pas inévitable. Si c'était le cas de celui-ci, le formateur n'aurait alors pas bien anticipé le désaccord de l'apprenti et ses attentes seraient donc invalidées.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2004, - Quant au refus de l'offre (souvent exprimé par « c'est bon »), s'il économise un certain « coût » à l'offreur, il constitue surtout un FTA⁷³ pour la face positive de celui-ci, qui voit sa proposition rejetée, ce qui peut lui « être un chagrin ». C'est pourquoi la réaction négative est presque toujours accompagnée d'un remerciement explicite ou implicite, d'une justification plus ou moins circonstanciée:

(20) B- si vous voulez vous asseoir deux p'tites minutes
Cl- oui:: oh ben c'est bon vous inquiétez pas j 'suis restée assise toute la matinée (...)

ou de quelque autre adoucisseur comme le fait de présenter le refus comme provisoire :

(22) A- tu veux boire un café?

B- non:: c'est bon A- c'est bon?

B- ouais

A- y en a si non hein(...]

B- non c'est bon:: après p't'être

La solution du *refus* provisoire est en effet idéale pour résoudre la situation de double contrainte engendrée par l'énoncé d'une offre. On observe donc fréquemment le schéma suivant: l'offre est d'abord suivie d'un refus (plus ou moins ferme ou hésitant), lequel va automatiquement donner lieu à une réassertion de l'offre, l'offreur « revenant à la charge » afin de témoigner ainsi de sa bonne volonté et de la sincérité de son offre; et l'offre va finalement être acceptée, soit que le premier refus ait été de pure forme, soit parce que l'insistance de l'offreur finit par l'emporter. (pp. 426-427)

⁷³ Face Threatening Acts

Si l'offre de Gérard est refusée la séance aboutira à une rupture car le formateur n'aura pas du tout anticipé le désaccord de l'apprenti qui aura rejeté alors toutes les attentes du formateur.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2004, - Mais la négociation peut aussi aboutir au maintien définitif du refus, solution assurément non préférée mais attestée, ainsi dans l'exemple suivant où l'attitude relativement « atypique » de la destinataire de l'offre, qui n'enrobe son refus d'aucun emballage rituel, bien au contraire, s'explique par la nature particulière du lien existant entre les interactants. (pp. 427-428)

SECTION II : ANALYSE DE LA SEANCE DE COACHING

***Illustration des concepts et analyse des cas exemples-types
du corpus***

Dans la deuxième section nous présenterons l'analyse de la séance de formation de coaching commercial. L'analyse sera basée sur un récapitulatif de cas d'exemples-types extraits de notre base de données audio-vidéo

Dans un premier temps, nous ouvrirons cette section avec **l'introduction à l'analyse du corpus** et avec **des précisions sur nos hypothèses**.

Dans un second temps, nous entrerons dans **l'analyse du corpus qui se poursuivra dans les troisième et quatrième chapitres** de ce travail :

- le troisième chapitre présentera l'analyse des exemples-types concernant le pronom « tu » sous un statut générique.
- le quatrième chapitre, et le dernier, présentera l'analyse des exemples-types concernant le pronom « tu » sous un statut d'individu différencié.

Enfin, les **conclusions générales** clôtureront notre travail.

1. Introduction à l'analyse de la séance de coaching

1.1. Abréviations et conventions de transcription

La base de données est transcrite selon les conventions de transcription de l'oral de Morel & Danon-Boileau, 1998 ; et de Bouvet & Morel, 2002. Les tracés mélodiques analysés avec le logiciel Praat et la capture des images effectuée avec le logiciel Sound Forge figurent également dans la transcription du corpus.

1.1.1. Indications typographiques pour la transcription - marques gestuelles⁷⁴

← : la tête et le regard se détournent l'interlocuteur

> : la tête revient seule vers l'interlocuteur

→ : le regard revient ensuite vers l'interlocuteur

1.1.2. Conventions de transcription graphique à la perception - marques intonatives

, pause moyenne de 40-60 centisecondes

., pause plus longue

{xx} durée de la pause en centisecondes

{ } pause dont la durée n'a pas été mesurée

(h) reprise de respiration audible

x: / x::: allongement de la syllabe

e / e::: « euh » d'hésitation

/ rupture brusque de l'émission sonore en coup de glotte

°xxx° : incise (décrochement en plage basse à H2 ou H1)

§ recouvrement de paroles

§mm§ marque d'assentiment de l'interlocuteur syllabe en petites capitales: syllabe accentuée par un pic d'intensité audible

Codage des indices suprasegmentaux à partir des données acoustiques

Syllabe en exposant: montée de F0 / Syllabe en indice: chute de F0

⁷⁴ Selon « Le ballet et la musique de la parole », Bouvet & Morel, 2002, p. 5

Chiffres donnés sous les syllabes (ou à la suite de la syllabe finale) : ils correspondent au niveau de variation de F0, déterminé en fonction de la plage de variation du locuteur (pour un homme entre 50 et 300 hertz [...]). Nous personnalisons cette information à notre base de données. Dans notre corpus la voix d'homme dépasse rarement les 250 Hz. C'est pour cette raison que nous prenons comme limite le chiffre 250 Hz au lieu de 300. Les valeurs des registres mélodiques correspondant à notre corpus sont les suivantes :

H3 : niveau le plus haut / H1 : niveau le plus bas

- H3 : niveau le plus haut soit le registre haut : entre 150 Hz et 250 Hz,
- H2+ : niveau supérieur à H2 qui fait partie du registre haut
- H2 : niveaux intermédiaires soit le registre moyen ou registre neutre, entre 100 Hz et 150 Hz
- H2- : niveau inférieur à H2 qui fait partie du registre bas
- H1 : Le registre bas, entre 60 Hz et 100 Hz,

Plage haute : de H2 à H3 / plage basse: de H2 à H1

cs = centisecondes

Intensité: les signes + / - / = ou I+ / I- / I= indiquent les variations d'intensité évaluées de façon empirique à partir des données fournies par les tracés mélodiques

1.1.3. Liste des abréviations et des conventions de transcription⁷⁵ - marques morphosyntaxiques

Lig. : ligateur

Mod: modus dissocié

Pdv.: point de vue

Postrh. : postrhème

Pr : préambule

Pro : pronom

Q. : question

R. : réponse

Rh : rhème

SLD : support lexical disjoint

V : verbe conjugué

X : séquence du verbe conjugué

Z : segment à valeur de support lexical disjoint

⁷⁵ Selon « La grammaire de l'Intonation », Morel & Danon-Boileau 1998, p. 5

1.2. Données

Corpus audio-vidéo en français oral

Séance de coaching : Dialogue entre le formateur et l'apprenti

Formation professionnelle dans le cadre d'une formation commerciale. Le coach et le commercial ne se connaissent pas.

Sujet de dialogue

Le sujet du dialogue n'est pas imposé. Il s'agit d'une séance de formation professionnelle où le formateur suit le plan de son cours de la même façon qu'en entreprise

Lieu d'enregistrement

Pour une meilleure qualité audio-vidéo de corpus, l'enregistrement a eu lieu à l'ILPGA, dans la salle d'enregistrement.

Date d'enregistrement

novembre 2007

Durée d'enregistrement

60 min.

Mots clé

- I) Tu
- II) Personne
- III) Consensus
- IV) Phase Intermédiaire
- V) Rupture
- VI) Coénonciation
- VII) Co-locution
- VIII) Anticipation
- IX) Désaccord
- X) Réaction
- XI) Ecouteur
- XII) Syntaxe de l'Oral
- XIII) Intonation
- XIV) Formulation
- XV) Geste de monstration/pointage

1.3. Méthodologie

La réalisation de l'analyse nécessite de suivre le cheminement suivant :

- **Transcription**⁷⁶ graphique du corpus et répartition des scénarios
- **Extraction** des extraits exemples-types
- **ANALYSE** et Synthèse des exemples-type et de tous les scénarios

Recherche conjointe des propriétés suivantes :

- Mimiquo-gestuelles
- Intonatives
- Morphosyntaxiques

Hypothèses sur l'Interprétation ; Questions qui viennent à l'esprit ;

- **Interprétation des résultats de l'analyse**

Nous mènerons donc une recherche conjointe des propriétés suivantes :

Morphosyntaxiques

Nous allons étudier 2 types de « tu » :

- 1) « Tu » individu différencié
 - dans la situation immédiate = Je te
 - dans la narration, « tu » qui représente l'actant principal (ex. quand tu entres ds un magasin, tu demandes un écran plat) (46 A)
- 2) « Tu » générique
- 3) Tu du Discours Rapporté (il m'a dit : tu viens ?) ne sera pas étudié dans ce travail mais ultérieurement

Intonatives :

Nous allons étudier 2 Paramètres :

- 1) La Mélodie = la musique de la parole (la MONTEE mélodique = une façon d'aller vers l'autre /// la CHUTE = repli sur soi = façon d'exprimer son propre point de vue/// Mélodie sur une plage constante = E=>Co-E)
- 2) Les pauses / hésitations, la durée

Mimiquo-gestuelles

Nous allons étudier 2 parties du corps où se localise le « geste »

Tu = geste plus vers l'autre

- 1) la tête / le visage
 - le regard
 - le sourire

⁷⁶ En respectant « Conventions de transcription graphique à la perception » dans « Grammaire de l'Intonation », p. 5, de M-A. Morel et L. Danon-Boileau, Orphys, 1998, présentée ici.

- 2) les mains et les doigts
- 3) le buste (dans des cas vraiment marquants)

Ex. - Regard ailleurs # sur l'autre

- Détournement du regard : le regard se baisse, se lève, se trouve ailleurs

Un arrêt sur l'analyse et la synthèse des données

Catégories

1) Analyse:

- a) extraire du corpus l'exemple type pour l'analyser dans son contexte avec le numéro ou la référence ex. 30-G-... dans des tableaux séparés
- b) croisement des indices : il faut avoir plusieurs cas d'exemples –types de croisement d'indices, qui se ressemblent, afin d'étudier la fréquence dans chaque catégorie

2. Précision de nos hypothèses

2.1. L'apport des gestes au marquage des états coénonciatifs ou de la rupture de la coénonciation

Au cours de la première section, nous avons déjà parlé de l'apport des gestes dans le rapprochement consensuel des participants du dialogue ou dans l'éloignement vers la rupture de la coénonciation entre eux. Nous précisons ici nos hypothèses sur la contribution des gestes dans l'expression des différents états. Nous présentons alors le classement suivant :

- Gestes de recherche de consensus
- Gestes de phase intermédiaire consensuelle
- Gestes de rupture
- Gestes de phase intermédiaire de rupture

2.1.1- Gestes de recherche de consensus dits consensuels

DANON-BOILEAU, L., 1994, - Si le point de vue est consensuel, que l'énonciateur se borne à constater un état de fait, il peut se faire qu'aucune marque de type « je pense » n'apparaisse devant le dictum. La consensualité [...] se marque alors par d'autres biais (le recours à certains déictiques notamment). (p. 162-163)

Nous posons l'hypothèse qu'il s'agit ici aussi du recours aux gestes déictiques. Ce sont des gestes d'adresse de recherche de consensus. Ils expriment une convergence de point de vue entre les deux énonciateurs.

Ces gestes sont concentrés sur le regard et les mouvements des mains ainsi que des doigts. Il se peut qu'il n'y ait pas de geste de mains mais le regard tourné vers l'autre est indispensable pour signaler le consensus entre les énonciateurs. Lorsqu'il y a aussi un geste des mains, il est localisé dans l'espace entre les énonciateurs.

Les propriétés gestuelles distinctives du consensus:

- Le(s) doigt(s) et la(les) main(s) / le(s) poing(s) : en mouvements, devant l'énonciateur premier, dans l'espace qu'il partage avec l'énonciateur second⁷⁷. Le mouvement n'est pas forcément dirigé vers ce dernier.
- Le regard mutuel tout au long de la séquence

Le geste permet aussi de reconnaître un conflit interne

⁷⁷ Les termes : énonciateur premier et énonciateur second sont empruntés à Laurent DANON-BOILEAU

McNeill, D., 2003, - Le geste construit une cohérence pour soi-même ou pour l'autre (être clair dans sa pensée).

2.1.2- Gestes de phase intermédiaire orientée vers le consensus

Ce sont des gestes d'adresse *orientés* vers la recherche du consensus. Ils expriment une phase intermédiaire pendant laquelle l'énonciateur premier cherche à faire converger son point de vue avec celui de l'énonciateur second.

Ces gestes peuvent se terminer en gestes de consensus ou rester tels quels car une raison X va changer l'objet de discours dans la communication entre les énonciateurs.

L'énonciateur premier se donne des moyens pour inciter l'énonciateur second à partager son point de vue.

- Lorsqu'il réussit, le consensus s'installe entre énonciateurs et la phase intermédiaire se termine.
- Lorsqu'il échoue, soit le locuteur se trouve en rupture de la coénonciation, soit pour une raison quelconque, il continue son discours et l'énonciateur second le rejoint sur le point de vue suivant.

C'est le cas ici de rappeler le « relationème : l'état de la relation en un instant T » de Kerbrat-Orecchioni (2005 : 164). Il y a donc un instant qui peut se situer en phase intermédiaire car l'instant suivant apporte un point de vue plus intéressant pour l'énonciateur second et domine ainsi l'objet de discours.

Nous posons l'hypothèse qu'un geste de phase intermédiaire orientée vers le consensus implique que le regard soit dirigé ou que le regard revienne vers l'autre, qu'il y ait un geste d'offrande des mains, un pointage ou un mouvement des doigts en direction de l'autre.

Les propriétés gestuelles distinctives de la phase intermédiaire orientée vers le consensus :

- Le(s) doigt(s) dirigé(s) vers l'autre : pointage
- La(les) main(s) dirigé(s) vers l'autre : le geste d'offrande
- Le(s) poing(s) dirigé(s) vers l'autre
- Le regard dirigé et/ou qui revient vers l'autre
- Le sourire⁷⁸

Ici, nous parlons des gestes de phase intermédiaire, car c'est un moyen pour l'énonciateur premier de faire appel au consensus, d'attirer l'attention de l'énonciateur second pour qu'il le rejoigne dans sa façon de « voir les choses ».

Ce sont des gestes d'appel à la convergence des points de vue. Le croisement de ces différents gestes renforce cet appel au consensus.

⁷⁸ Le sourire peut varier en fonction du contexte où il est produit

2.1.3- Gestes de phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation

Ce sont des gestes d'adresse « atténuée ». Ils sont orientés vers la rupture. Ils expriment une phase intermédiaire pendant laquelle le locuteur ne cherche pas à faire converger son point de vue avec celui de l'interlocuteur mais il n'est pas non plus en repli sur lui. Ces gestes peuvent se terminer en gestes de rupture ou rester tels quels car une raison X va interrompre la communication entre les interlocuteurs.

Les propriétés gestuelles distinctives de la phase intermédiaire orientée vers la rupture :

- Les mouvements de va-et-vient latéral du regard,
- Le mouvement d'alternance droite / gauche des deux mains

Parfois, dans le cas de la phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation, le locuteur peut aussi pointer sur lui-même (voir dans l'analyse de « tu » générique le Scénario 14, 170 - 175A).

2.1.4- Gestes de rupture

Ce sont des gestes d'adresse « absente ». Ils expriment une divergence de point de vue entre les deux interlocuteurs. Le locuteur se trouve alors en repli sur soi vis-à-vis de l'interlocuteur.

Les propriétés gestuelles distinctives de l'état de rupture de la coénonciation :

- Les gestes effectués en dehors de l'espace partagé par les deux locuteurs
- Les gestes d'adresse pour repousser toute manifestation de l'autre locuteur
- Le regard ailleurs / mobile tout au long de la séquence

Nous plaçons dans la rupture de consensus les gestes qui témoignent de l'absence d'anticipation par le locuteur de ce que l'interlocuteur pourrait avancer. L'écart créé entre les locuteurs est plus fort ici que dans la *phase intermédiaire orientée vers la rupture*. Chaque locuteur décroche !

2.2. L'expression par le biais du geste de l'influence mutuelle entre énonciateurs

Le geste révèle l'impact de la pensée de l'énonciateur premier sur l'énonciateur second et permet d'agir sur lui. Ainsi l'énonciateur premier peut motiver, encourager ou démotiver et décourager la réaction de l'énonciateur second. Cependant, nous notons que cette influence a pour source l'état coénonciatif ou de rupture de la coénonciation de l'énonciateur premier lui-même.

Nous présentons ci-dessous nos hypothèses sur l'expression par le biais du geste de l'influence mutuelle entre énonciateurs

1) Lorsque l'énonciateur premier anticipe que l'énonciateur second n'est pas d'accord avec lui, mais qu'il souhaite malgré tout maintenir la discussion, il effectue des gestes d'orientation vers la recherche de consensus. Soit il tourne le regard vers l'énonciateur second, soit il fait un autre geste d'adresse : il pointe ou fait des mouvements de mains vers lui. L'énonciateur premier, lui-même, est motivé par les réactions anticipées de l'énonciateur second. Par conséquent, ce premier fait des gestes dans l'optique de motiver ce dernier. *Les deux énonciateurs sont ici en phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus.*

2) Lorsque l'énonciateur premier anticipe que l'énonciateur second n'est pas d'accord avec lui et qu'il ne souhaite pas non plus maintenir la discussion, il effectue des gestes d'orientation vers la rupture. L'énonciateur premier, lui-même, est alors démotivé par les réactions anticipées de l'énonciateur second. Par conséquent, ce premier fait des gestes d'écart dans l'optique de démotiver encore plus ce dernier. *Les deux énonciateurs sont ici en phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation.*

3) Lorsque le consensus a été instauré l'énonciateur premier n'anticipe pas de désaccord de la part de l'énonciateur second. Les deux souhaitent poursuivre ce consensus et ne manifestent donc pas la nécessité d'effectuer un geste d'appel ou d'adresse avec mouvement vers l'autre. *Les deux énonciateurs sont ici en consensus.*

4) De la même manière lorsque la rupture a été instaurée, les deux locuteurs souhaitent maintenir cet état de rupture. Aucun des deux locuteurs ne manifeste alors la nécessité d'effectuer un geste d'appel ou d'adresse avec mouvement vers l'autre. Dans le cas contraire, il s'agit de gestes d'adresse effectués pour repousser toute manifestation de l'autre locuteur. *Les deux locuteurs sont ici en rupture de la coénonciation..*

2.3. Gestes et emploi de « tu », quel est le rythme ?

Dans notre cas d'étude, nous remarquons quatre *formes* d'appel ou d'adresse :

- 1) Les gestes produits en même temps que le mot d'adresse « tu »
- 2) Les gestes produits avant ou après le mot d'adresse « tu »
- 3) Les gestes produits sans le mot d'adresse « tu »
- 4) Les mots « toi », « tu » produits sans les gestes d'adresse

Analysons chaque forme et état en essayant de répondre à plusieurs questions qui se posent à chaque fois :

2.3.1- Le geste produit en même temps que le mot d'adresse « tu »

Pourquoi l'humain utilise-t-il les deux formes d'expression (gestes et mots) pour dire la même chose ? Une seule ne suffirait-elle pas ? Il y a en plus des cas où les paroles d'appel ou d'adresse « toi » / « tu » sont intonées avec une mélodie montante ou descendante voire pas de mélodie du tout. Le locuteur est plus décidé dans ce qu'il veut communiquer. Son appel concernant l'interlocuteur est plus fort !

Tu...

Les gestes qui accompagnent la parole sonore, sont pour Mc Neill comme une fenêtre ouverte sur la pensée « as a window on thought » (Mc Neill 1997 : 190)⁷⁹.

2.3.2- Le geste produit avant ou après le mot d'adresse « tu »

Pour Calbris, (1985 : 69) les gestes se substituent à la parole en complétant ce qui vient d'être dit, et nous ajouterons aussi « en anticipant sur ce qui va être dit » en pensant aux « catchments » de McNeill (2001). Ces gestes semblent, selon Calbris, mettre en avant combien les mots sont impuissants à décrire ce que le locuteur souhaite exprimer. Alors, le locuteur a recours à un geste.

2.3.3- Le geste produit sans le mot d'adresse « tu »

Quelle différence / ressemblance entre les deux cas de figure de « toi »/« tu » avec ou sans geste ?

Dans le cas de pointage avec l'index ou de la main dirigée vers l'autre, la force du message est relayée par la précision du mouvement.

Le locuteur dispose de moyens gestuels pour donner de la force à son message. Concernant les gestes, il a le choix entre le regard, l'index ou la main. Ici c'est la précision et la justesse du mouvement (le regard, le doigt ou la main bien dirigés vers l'autre comme les « flèches au tir à l'arc ») qui présentent une force plus grande que ce qui n'est pas précis et ajusté.

⁷⁹ Nous notons que cette citation de Mc Neill figure également dans BOUVET, D. (2001). Nous avons lu les deux références (voir la bibliographie).

2.3.4- Le mot « tu » produite sans le geste d'adresse

Sans geste « toi » et/ou « tu⁸⁰ » transmettent la force du message par le biais de la montée de F0. Dans le cas « toi » et/ou « tu » sont sans geste et sans mélodie, les locuteurs se trouvent en rupture de la coénonciation.

2.4. Les critères d'analyse de la base des données

Reprenons le contexte de l'échange étudié dans ce travail, nous avons un formateur, Gérard et un apprenti, Arnaud. Chacun d'eux est à la fois locuteur et récepteur.

Afin d'approcher le mieux possible ce qui se passe chez chacun séparément et entre eux, nous allons analyser leur échange en voyant les phénomènes des deux côtés.

Pour définir les critères d'analyse, nous nous appuyons sur les marques gestuelles, intonatives et morphosyntaxiques expliquées dans le premier chapitre de ce travail.

Nous présentons ci-après les critères d'analyse pris en compte en fonction des différentes marques

Dans les marques gestuelles, nous avons pris comme critères les gestes d'adresse suivants⁸¹ :

- le pointage
- le geste d'offrande des mains
- le regard
- le sourire

ainsi que l'espace entre ou hors énonciateurs

Dans les marques intonatives, nous avons pris comme critères les marques suivantes :

- les variations mélodiques de la voix selon les registres ci-dessous⁸² :
 - Le registre haut, entre 150 Hz et 250 Hz,
 - Le registre moyen ou registre neutre, entre 100 Hz et 150 Hz
 - Le registre bas, entre 60 Hz et 100 Hz,
- la durée, les hésitations et les pauses silences

Dans les marques morphosyntaxiques, nous avons pris comme critères les marques suivantes :

- le pronom clitique « tu » et/ou le tonique « toi »

⁸⁰ Il y a des réserves pour le « tu » générique, voir chapitre 3

⁸¹ Voir le chapitre I.

⁸² La répartition des registres est faite toujours en fonction des résultats de notre corpus. Les voix de nos hommes dépassent rarement les 250 Hz.

- la fin du rhème du paragraphe intonatif
- les ponctuants : hein ; d'accord

Nous ajoutons aussi ici les marqueurs ci-dessous qui seront pris en compte lors de l'analyse mais qui ne figureront pas sur tous nos tableaux de synthèse :

« non » ; « si » ; « absolument » ; « tout à fait » ; « bien sûr » ; « pas » ; « ne ... pas » ; « tu vois » ; « tu sais » ; « oui » ; « ouais » et le sourire

Nous soulignons que les marques citées, ci-dessus, se présentent aussi comme des critères d'analyse de notre corpus. Par conséquent, elles constituent des indices fiables dans le passage d'un état coénonciatif à un état de rupture de la coénonciation.

Nous retenons comme indice une marque (gestuelle, intonative ou morphosyntaxique) dont la valeur joue un rôle dans la manifestation d'un état coénonciatif ou de rupture de la coénonciation.

Nous présentons ci-après le tableau des valeurs de chaque indice rencontré dans notre corpus :

Indices	Valeur coénonciative / consensuelle	Valeur de différenciation / rupture de la coénonciation / non-consensuelle
<p>a) → Marques gestuelle d'adresse</p>	<p>1) présence de geste(s) d'adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le pointage, - le geste d'offrande des mains, - le regard vers l'autre et/ou qui revient vers l'autre - gestes effectués dans l'espace partagé par les deux énonciateurs - sourire 	<p>1) absence de geste(s) d'adresse</p> <ul style="list-style-type: none"> - le regard mobile ou en mouvements de va-et-vient latéral tout au long de la séquence - le regard ailleurs tout au long de la séquence - les mouvements d'alternance gauche / droite des deux mains - les gestes effectués en dehors de l'espace partagé par les deux locuteurs - pause gestuelle
<p>b) → Marques intonatives</p>	<p>1) H3 les variations mélodiques de la voix vers le haut / et ou en plage haute / registre 150 Hz et 250 Hz</p> <p>2) H2+ les variations mélodiques de la voix en plage moyenne entre 100 Hz et 150 Hz lorsqu'elles sont montantes et se situent en dessus du registre H3</p> <p>3) durée et hésitation Avec la valeur de consensus ou d'orientation vers le consensus, il y a des marques d'hésitation (euh), courtes ou longues : le « euh » marque souvent une recherche de consensus</p>	<p>1) H1 les variations mélodiques de la voix vers le bas / et ou en plage basse / registre bas, entre 60 Hz et 100 Hz</p> <p>2) H2- les variations mélodiques de la voix en plage moyenne et descendante / registre neutre, entre 100 Hz et 150 Hz : elles accompagnent des incisives de glose, des directives égocentrées et des consignes/conseils donnés à l'interlocuteur</p> <p>3) pause silence : pauses normales ; courtes et/ou longue</p>
<p>c) → Marques morpho-syntaxiques</p>	<p>4) le rhème recatégorisé en préambule</p> <p>5) présence du pronom clitique « tu » et/ou le tonique « toi » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans une question adressée à l'écouteur ; - dans l'introducteur de DR « tu dis/tu te dis » ; - dans les reformulations pour 	<p>4) le rhème</p> <p>5) présence du pronom clitique « tu » et/ou le tonique « toi » le tu apparaît avec la négation « pas »</p>

	<p>mieux se faire comprendre avec « enfin/'fin » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - après reprise des mots de l'autre <p>6) absence du pronom clitique « tu » et/ou le tonique « toi » on trouve alors dans le contexte « on va + verbe à l'infinitif » qui traduit un projet orienté vers le consensuel</p> <p>7) les ponctuants en mélodie montante</p> <ul style="list-style-type: none"> - hein ; - d'accord <p>8) Les mots suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - absolument - tout à fait : suivi de quelque chose de nouveau - tu vois : appel à consensus - tu sais : appel à un savoir partagé - ne ... pas : articulation à la pensée prêtée au coénonciateur - non : articulation à la pensée prêtée au coénonciateur - oui : concession - bien sûr en mélodie montante : concession - ouais en mélodie montante : suivi de quelque chose de nouveau 	<p>6) absence du pronom clitique « tu » et/ou le tonique « toi » : on trouve alors dans le contexte « on doit + infinitif » qui traduit une contrainte exercée sur l'écouteur, orientée vers la discordance et la rupture</p> <p>7) les ponctuants en mélodie descendante:</p> <ul style="list-style-type: none"> - hein ; - d'accord <p>8) Les mots suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si : valeur polémique de rejet d'une négation - tout à fait : dans un contexte où figure une rectification ou une objection (par ex. "mais") - pas : position en face à face - bien sûr en mélodie descendante : je souhaite clore l'échange sur cet objet de discours - ouais⁸³ en mélodie descendante : idem
--	--	--

⁸³ « oui » est consensuel alors que « ouais » peut être aussi bien consensuel que différenciatif. Cependant, il est toujours en phase intermédiaire orientée vers le consensus ou la rupture, car il y a anticipation de la part de l'énonciateur.

Rappel :

« Ouais » est consensuel lorsque la découverte des mots attendus et anticipés est concordante.

« Ouais » est différenciatif dans le cas contraire. (voir chapitre I, marques morphosyntaxiques)

2.5. Le regroupement des exemples-types extraits de la base des données

L'analyse sera donc effectuée sur un ensemble de cas représentant des exemples-types. Tous les cas sont extraits de notre base de données audio-vidéo présentée et transcrite en Annexe. Le regroupement des cas se fera en fonction des états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation que chacun représente.

L'analyse se fera ainsi en fonction des états rencontrés dans la base des données. Nous regrouperons alors les cas exemples-types comme suit :

- les cas où les pronoms « tu / toi » associés à d'autres indices (cités ci-dessus en 2.4) sont employés pour exprimer un état coénonciatif. L'énonciateur premier se trouve ici à la recherche du consensus ou en phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus avec l'énonciateur second
- les cas où les pronoms « tu / toi » associés, ou pas, à d'autres indices sont employés pour exprimer les états où le locuteur se trouve soit en phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation soit en rupture avec l'autre locuteur

Il est très important de noter ici que notre analyse prend en compte tous les cas où les indices « tu / toi » agissent en corrélation avec les autres indices cités ci-dessus. Au préalable, nous avons néanmoins pris soin de comptabiliser séparément les cas où « tu/toi » sont présents et les cas où ils ne sont pas présents.

Nous notons que, dans la procédure du travail, dans un premier temps nous avons extrait les exemples-types et nous nous sommes focalisée sur ce qui fait la particularité de l'exemple dans la corrélation des indices lorsqu'ils expriment un état. Dans un deuxième temps, nous avons recherché, identifié et compté tous les exemples ressemblant à l'exemple type⁸⁴. Nous avons enfin classé ces exemples en 2 grandes parties : ceux qui contiennent le « Tu » générique qui seront étudiés au chapitre 3 et ceux qui contiennent le « Tu » individu différencié qui seront étudiés au chapitre 4.

⁸⁴ L'ensemble de l'information est regroupé dans des tableaux récapitulatifs (cf. conclusion générales)

CHAPITRE III : « TU » GÉNÉRIQUE MAIS PAS SEULEMENT

Dans ce chapitre nous parlerons du « tu » générique. Nous avons déjà abordé ce sujet, dans le premier chapitre de ce travail.

Ici, nous présenterons les cas exemples-types de « tu » générique que nous avons rencontrés dans la base de nos données.

Nous présenterons dans un premier temps les combinaisons des indices dans l'emploi de « tu » générique et leur rôle dans la mise en place des états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation.

Nous continuerons avec l'analyse des cas exemples-types de « tu » générique extraits de notre corpus.

Ensuite nous ferons la synthèse des résultats et finirons par les conclusions sur les conditions de l'emploi du « tu » générique dans la séance de formation de coaching commercial.

III.1. Les combinaisons des indices et leurs valeurs dans l'emploi de « tu » générique

Un indice peut agir seul et/ou en combinaison avec d'autres indices. Nous présentons ci-dessous les combinaisons possibles rencontrées dans notre corpus et leurs valeurs dans la mise en place des états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation, dans l'emploi de « tu » générique :

Phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus

- Geste(s) d'adresse + mélodie montante et/ou en plage haute de « tu » + mélodie montante et/ou en plage haute de fin de rhème
- Geste(s) d'adresse + *mélodie descendante et/ou en plage basse de « tu »* + mélodie montante et/ou en plage haute de fin de rhème
- Geste(s) d'adresse + mélodie montante et/ou en plage haute de « tu » + *mélodie descendante et/ou en plage basse de fin de rhème*
- Geste(s) d'adresse + *mélodie descendante et/ou en plage basse de « tu »* + *mélodie descendante et/ou en plage basse de fin de rhème*

Phase intermédiaire orientée vers la recherche de rupture de la coénonciation

- *Absence de geste(s) d'adresse* + mélodie montante et/ou en plage haute de « tu » + mélodie montante et/ou en plage haute de fin de rhème
- *Absence de geste(s) d'adresse* + *mélodie descendante et/ou en plage basse de « tu »* + mélodie montante et/ou en plage haute de fin de rhème
- *Absence de geste(s) d'adresse* + mélodie montante et/ou en plage haute de « tu » + *mélodie descendante et/ou en plage basse de fin de rhème*

Etat de rupture de la coénonciation

Absence de geste(s) d'adresse + *mélodie descendante et/ou en plage basse de « tu »* + *mélodie descendante et/ou en plage basse de fin de rhème*

III.2. L'analyse des exemples-types de « tu » générique

2.1. Le « tu » générique, est-il consensuel ?

Dans notre base de données, nous n'avons pas trouvé d'exemples où lors de l'emploi de *tu* générique, l'énonciateur est en état de consensus, dans la situation immédiate de l'énonciation. La raison est à chercher dans la généralité de ce pronom.

Comme nous l'avons déjà expliqué dans le premier chapitre de ce travail, le co-énonciateur n'est pas le seul visé par le discours de l'énonciateur, lorsque l'on parle de l'emploi de « tu » générique :

dans l'image que l'énonciateur se fait du co-énonciateur, ici, il y a non seulement le co-énonciateur *aussi* présent dans la situation immédiate de parole mais également n'importe qui, qui connaît et/ou a vécu ce que l'énonciateur connaît et/ou a vécu dans la situation de son récit. Nous posons alors l'hypothèse qu'il s'agit ici d'un *co-énonciateur générique*⁸⁵.

Par ailleurs, dans l'emploi générique du pronom « tu », l'énonciateur lui-même s'associe au *co-énonciateur générique*. Toutes ces personnes font alors partie de la même classe.

Néanmoins, nous soulignons que, tandis que l'énonciateur et le co-énonciateur sont *aussi* présents dans la situation de l'énonciation, les autres participants de la classe visée par le « tu » générique n'y sont pas. Cela explique le fait que les gestes d'adresse du locuteur-énonciateur sont dirigés parfois vers le co-énonciateur et parfois ailleurs.

2.2. Phase intermédiaire orientée vers le consensus

Suite à ce que nous avons déjà mentionné dans le premier chapitre de ce travail, nous émettons l'hypothèse que la phase intermédiaire a pour source la discordance :

Rappel :

DANON-BOILEAU, L., 1994, - l'énonciateur peut souhaiter souligner à celui auquel il s'adresse qu'il n'est pas nécessairement d'accord avec lui. C'est une valeur de discordance, on fait sentir à l'autre que l'on est seul à penser comme on le fait. Ici on est toujours dans la coénonciation. (p. 182-183)

⁸⁵ C'est aussi la raison pour laquelle nous utiliserons dans ce chapitre les deux termes « co-énonciateur » ainsi que « énonciateur second »

Puisque l'on est toujours dans la coénonciation, l'énonciateur anticipe les réactions du co-énonciateur.

Lorsque nous parlons de phase intermédiaire orientée vers le consensus, les réactions du co-énonciateur anticipées par l'énonciateur encouragent ce dernier à atteindre un consensus entre eux. Par conséquent, le point de vue consensuel domine le point de vue discordant.

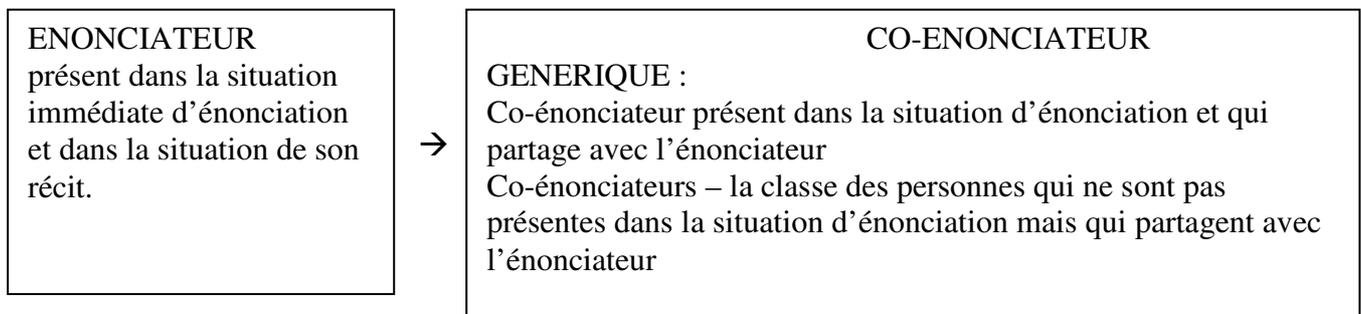
Sur le plan expressif, les indices pertinents sont des marques déictiques qui s'associent à « tu » générique telles que :

- les gestes d'adresse (le pointage, le geste d'offrande des mains, le regard qui revient vers l'autre), et/ou
- les variations mélodiques de la voix vers le haut.

Rappel :

- Geste(s) d'adresse + mélodie montante et/ou en plage haute de « tu » + mélodie montante et/ou en plage haute de fin de rhème
- Geste(s) d'adresse + *mélodie descendante et/ou en plage basse de « tu »* + mélodie montante et/ou en plage haute de fin de rhème
- Geste(s) d'adresse + mélodie montante et/ou en plage haute de « tu » + mélodie descendante et/ou en plage basse de fin de rhème
- Geste(s) d'adresse + *mélodie descendante et/ou en plage basse de « tu »* + *mélodie descendante et/ou en plage basse de fin de rhème*

Nous présentons ci-dessous le schéma de la relation entre l'énonciateur et le co-énonciateur :



Analyse de la phase intermédiaire orientée vers le consensus

La majorité des cas orientés vers la recherche du consensus que nous avons rencontrés dans notre corpus appartiennent à la narration. L'énonciateur relie les faits dont il parle à un événement qu'il connaît et/ou qu'il a vécu.

Nous en présenterons trois cas différents ci-dessous.

Dans les exemples extraits ici, l'apprenti, Arnaud est l'énonciateur premier, et le formateur, Gérard est l'énonciateur second qui de son côté, se fait aussi une image d'Arnaud lorsqu'il anticipe ce que l'apprenti va dire.

1) Scénario 8, 90A – 91A, « Tu » générique

[1^{er} tu (F0 descendante) + Regard ailleurs + geste d'offrande des mains dirigées vers G + tu/t' (F0 descendante x 2) + Regard vers l'autre + geste de mains vers l'autre ; mains en pince sur « tu achètes »] + Fin de rhème (F0 montante)

Dans le premier exemple, l'apprenti, qui a acheté un écran plat, raconte la raison pour laquelle il l'a acheté. – Le formateur l'écoute et se manifeste avec un « ouais » en plage mélodique basse

a) Description du paragraphe intonatif

90-A- (87-A- et donc cette fois-ci je suis prêt donc dans ma tête il y a une espèce de petit déclic / un petit § côté euphorique) Rh.[qui / qui fait que justement tu: /t'as l'impression que tu achètes pas parce que t'en as réellement besoin §
91-G- Pr. Ligateur [ouais] §
91-A- mais parce que t'as une envie] §

Arnaud

Rhème : haut – bas – haut – descendant – haut – descendant – haut – descendant – montant – bas – haut – bas - haut
Haut : qui fait
Bas : que
Haut : justement
Descendant : tu / t'as
Haut : l'impression
Descendant : que tu
Haut : achètes
Descendant : pas parce que t'en as
Montant : réellement besoin
Bas : mais
Haut : parce que
Bas : t'as une
Haut : envie

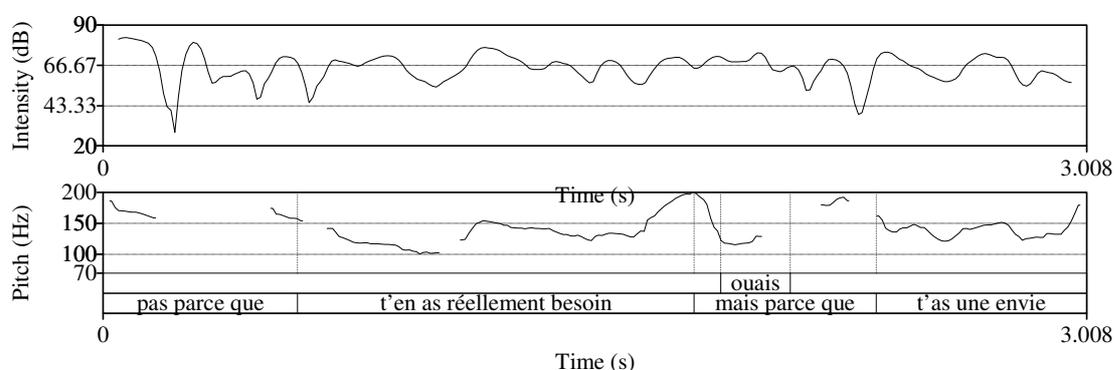
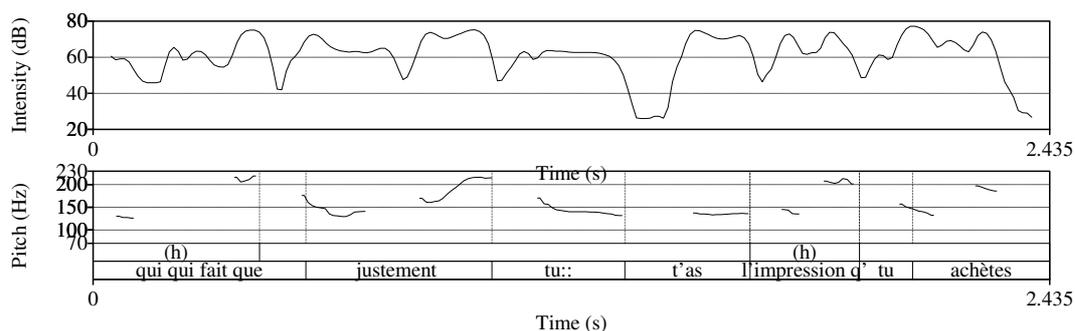
Gérard

Pr. : bas : ouais

b) Description des indices dans l'emploi du « tu » générique

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
<p>90A- justement tu:  t'as</p> <p>l'impression </p>	<p>- Geste d'offrande des mains dirigées vers G (1) - Regard qui revient vers G</p>	<p>- F0 descendante Sur « tu » - Regard ailleurs - F0 descendante</p>	<p>Regard vers A</p>	
<p>que tu  achètes </p>	<p>- Geste d'offrande des mains vers G (2) →</p>	<p>(+ mains en pince*</p>		
<p>pas parce que t'  en as réellement</p> <p>besoin  §</p> <p>91-G- ouais §</p>	<p>- Pointage sur le « tu »</p>	<p>-pas</p>		<p>- ouais en plage mélodique basse</p>
<p>91-A- mais parce que t'  as une</p> <p>envie  §</p>	<p>- F0 montant en fin de rhème - pointage qui se termine par le geste d'offrande des mains vers G (3)</p>			

* Ce geste, dans ce contexte, marque une différenciation de la part d'Arnaud. Il est aussi proposé pour visualiser la progression des gestes d'Arnaud vers Gérard



c) Analyse des positions coénonciatives

Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, l'image qu'Arnaud, l'énonciateur se fait du co-énonciateur est celle d'un co-énonciateur générique :

Concernant Arnaud, lors de cette séquence, nous remarquons les changements d'état suivants :

Au départ Arnaud se trouve dans un état intermédiaire de différenciation orienté vers la rupture. Or, cet état est incertain et aboutira à une recherche de consensus dans sa relation avec Gérard.

Arnaud a le regard ailleurs mais il fait un geste d'offrande vers Gérard. Ensuite son regard revient vers Gérard mais le geste de mains se transforme en forme de pince, la mélodie de la voix sur le « tu » descend et la négation « pas » s'y ajoute. Puis le regard est toujours sur Gérard ; Arnaud pointe sur ce dernier, refait le geste d'offrande des mains vers Gérard et la mélodie de sa voix monte en fin de rhème.

Nous posons l'hypothèse que, dans un contexte d'emploi de tu » générique, la direction du regard ailleurs traduit

- d'une part le positionnement de l'énonciateur, ici, Arnaud par rapport à lui-même dans la situation de son récit ainsi que par rapport à n'importe qui dans cette situation. Son regard ailleurs est donc dirigé vers une classe de coénonciateurs dont il fait partie

- d'autre part, le regard ailleurs traduit le positionnement différencié de l'énonciateur par rapport au co-énonciateur présent dans la situation immédiate d'énonciation, ici, par rapport à Gérard. Toutefois, cette différenciation est incertaine, comme le montrent le geste d'offrande des mains dirigées vers le co-énonciateur et son regard qui revient vers Gérard. Le regard revient mais les mains prennent une forme de pince, la négation apparaît sous sa forme de face à face « pas » et le F0 est descendante sur le « tu ». Ces indices renforcent l'orientation d'Arnaud vers une différenciation orientée vers la rupture. Cependant, cela ne se produit pas car juste à ce moment –là, Arnaud anticipe le désaccord de Gérard dans le « ouais » que ce dernier a produit en plage mélodique basse. Il réagit alors avec un geste d'offrande des mains vers Gérard et la mélodie de sa voix montante en fin de rhème.

Concernant Gérard, tourné vers Arnaud, il le suit mais prononce un « ouais » en plage basse.

La phase intermédiaire est manifestée ici par des indices aussi bien sur le plan consensuel que sur celui de la différenciation orientée vers la rupture. Or, les indices consensuels dominent⁸⁶ sur ceux de rupture de la coénonciation. Par conséquent nous concluons que l'énonciateur premier, ici Arnaud est en phase intermédiaire orientée vers le consensus.

Quant à l'énonciateur second, Gérard, il est donc en phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation car son ouais se trouve en plage intonative basse. Il n'encourage pas Arnaud à poursuivre car il n'a pas entendu de sa part les mots qu'il souhaite lui entendre dire et confirmer.

2) Scénario 21, 240A – 241A, « Tu » générique

[Tu (F0 en plage basse + Regard qui revient vers G et geste de pointage vers G) + Fin de rhème (F0 descendante)

a) Description du paragraphe intonatif

240-A- Pr ; [lig. (m ain)/ cad. (dans l'aspect préoccupé d'ailleurs) cad. (quand)] + Rh. [tu / c'est bien / c'est bien de § le mentionner) recategorisé en préambule

241-G- Pr. lig. [ouais]§§

241-A- parce que souvent ce qu'il se passe tu rencontres une personne qui est un décideur] fin de rhème §

242-G- Pr. lig. [oui]§§

242-A- il peut y avoir plusieurs décideurs §

243-G- Pr. mod. [exactement]§§

243-A- qui sont pas forcément cohérents sur justement § ce qu'ils veulent ... §

244-G- Pr. mod. [exactement]§§

⁸⁶ La domination des indices n'est pas vue sous l'angle de la quantité, mais sous l'angle de la progression de la relation entre les énonciateurs-locuteurs d'un instant T1 (ici 90-A) à un instant T2 (ici 91-A), (rappel des « relationnemes » de Kerbrat-Orecchioni, 2005). La relation d'Arnaud avec Gérard progresse donc, dans ce segment, vers la recherche du consensus.

[...] 244-A- ils ne se sont pas mis §§ d'accord en avance §
 250-G- alors on va le voir on va le voir c'est exactement / exactement

(les mêmes variations mélodiques se répètent avec parfois F0 montante en fin de rhème qui se recatégorise en préambule et parfois descendante, jusqu'au 250G où Gérard qui est rassuré du consensus sur l'objet initial du discours, intervient pour en aborder un nouveau)

Arnaud

Rhème : haut – bas – haut – descendant – haut – descendant – haut – descendant – montant – bas – haut – descendant

Pr. Bas : quand

Rhème
 Bas : tu

Haut : c'est bien
 Montant : de le mentionner
 Bas : parce que
 Montant : parce que souvent ce qu'il se passe tu rencontres
 Descendant : une personne
 Haut : qui est un décideur
 Descendant : il peut y avoir plusieurs décideurs

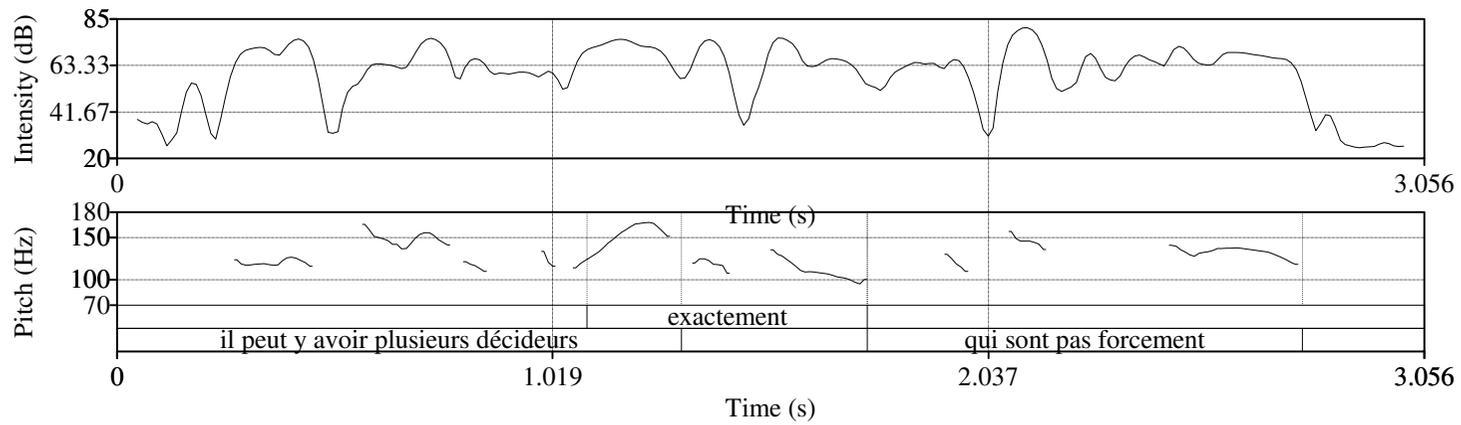
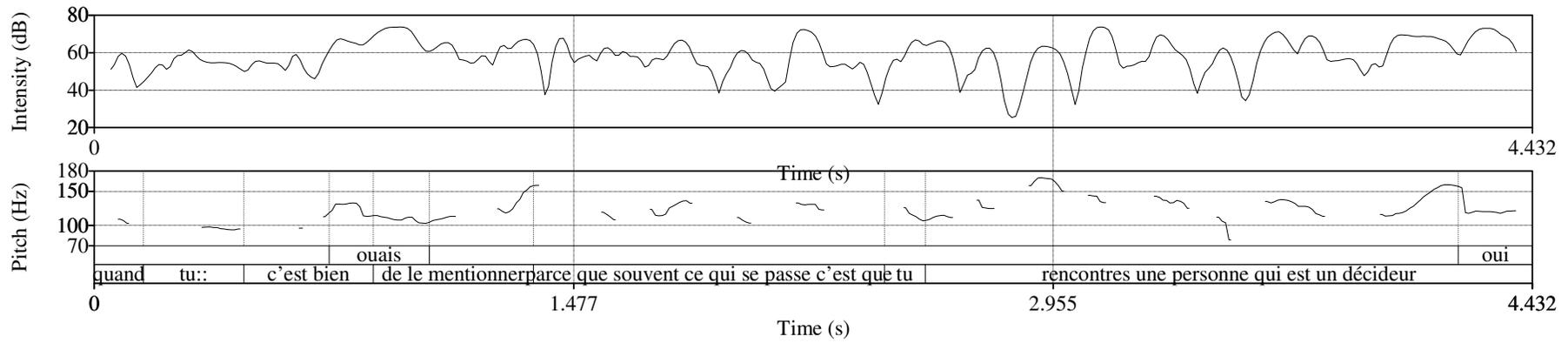
Gérard

Pr. : bas : ouais
 Pr. : bas : oui
 Pr. : haut : exactement §§

b) Description des indices dans l'emploi du « tu » générique

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
240-A- m ain / dans l'aspect préoccupé  d'ailleurs quand) tu c'est bien / c'est bien de § le mentionner	Pointage avec l'index	- F0 descendante Sur « tu » - Regard ailleurs, vers le bas	Regard vers A	

<p>241-G- ouais §§</p>  <p>241-A- parce que souvent ce qu'il se passe tu</p>	<p>Regard revient G</p> <p>Pointage avec l'index</p>			
 <p>rencontres une personne qui est un décideur §</p>	<p>Repos du geste</p>			
<p>242-G- oui §§</p> <p>242-A- il peut y avoir plusieurs décideurs §</p> <p>243-A- qui sont pas forcément cohérents sur justement § ce qu'ils veulent §</p> <p>244-G- ex/ exactement §</p> <p>244-A- ils ne se sont pas mis §§ d'accord en avance §</p> <p>[...]</p> <p>250-G- alors on va le voir on va le voir c'est</p>  <p>exactement / exactement</p>		<p>F0 descendante / basse en fin de rhème</p>		



c) Analyse des positions coénonciatives

Arnaud ne s'arrête plus. Il anticipe le fait que ce qu'il dit c'est ce que Gérard attend de lui et cela l'encourage à continuer. Son regard qui revient vers Gérard, l'index qui pointe sur lui et plusieurs variations mélodiques montantes marquent son orientation vers le consensus. La fin de rhème et descendante mais le « exactement » de Gérard en plage haute (H2+) le motive à nouveau pour continuer dans la convergence des points de vue.

De son côté, Gérard commence avec des « ouais », « oui » en plages basses car il ne s'attend pas à ce qu'Arnaud développe le point de vue qu'il vient de manifester. Lorsque cela se produit, Gérard le laisse s'exprimer et va dans son sens en gardant toujours le regard sur Arnaud et en produisant « exactement » en plage haute.

3) Scénario 4, 45A : « Tu » générique

[(tu) Te (F0 descendante) + Regard vers G et pointage avec l'index vers G] + Fin de rhème (F0 montante)

Dans le deuxième cas, l'apprenti raconte ce qu'a fait le vendeur lorsqu'il lui a vendu l'écran plat. – Le formateur est en position d'attente et ne prononce que des marques d'écoute

a) Description du paragraphe intonatif

45-A- Pr. Modus dissocié (Mod.) [bien sûr] + Rh. [il te présente le produit] §
 46-G- Pr. Ligteur (lig.) [m ain / §§ m ain /]

Arnaud

Préambule : montant : bien sûr

Rhème : descendant – montant

Descendant : il te présente

Montant : le produit

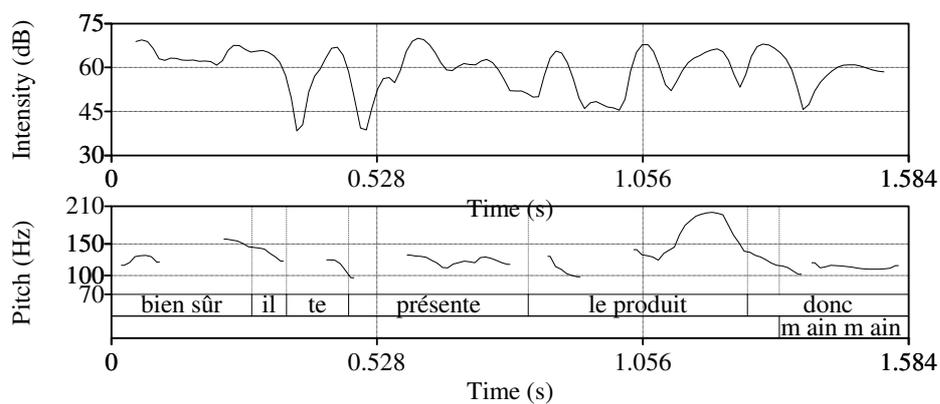
Gérard

Préambule : bas : m ain / §§ m ain /

b) Description des indices dans l'emploi du « tu » générique

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G

<p>45-A- bien sûr il</p> 	 <p>te</p>	<p>Pointage avec l'index dirigé vers G</p> <p>« Bien sûr » en mélodie montante</p>	<p>Mélodie de la voix d'Arnaud descendante sur le « te » (tu)</p>	<p>Regard vers Arnaud</p>	
<p>46-G- m ain /§§ m ain /</p>		<p>Fin de rhème montante (et suivi par le début d'un préambule)</p>		<p>m ain : marque d'écoute</p>	<p>plage mélodique basse</p>



c) Analyse des positions coénonciatives

Arnaud qui est aussi l'énonciateur premier dans le dialogue avec Gérard se trouve ici en phase intermédiaire orientée vers le consensus. Dans l'image qu'il se fait de Gérard, ce dernier partage avec lui en tant que co-énonciateur. Sur le plan expressif les indices consensuels démontrent : le pointage avec l'index sur Gérard ainsi que la mélodie montante du « bien sûr » et de la fin du rhème.

De son côté, Gérard, l'énonciateur second regarde Arnaud et fait des marques d'écoute. Malgré la plage mélodique basse de celles-ci, Gérard est en phase intermédiaire orientée vers le consensus car les indices consensuels dominent les autres.

2.3. Phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation

Lorsque nous parlons de phase intermédiaire *orientée* vers la rupture, nous tenons compte du fait qu'il y a **atténuation de la coénonciation**. Les réactions du co-énonciateur anticipées par l'énonciateur découragent ce dernier. Il renonce alors et ne donne pas suite à ses efforts pour atteindre un consensus. C'est la raison pour laquelle *l'orientation* vers la rupture est inévitable dans ce cas.

Cependant, puisqu'il n'y a ni coénonciation, ni rupture véritables, nous parlons juste d'une phase intermédiaire entre les deux.

Sur le plan expressif des indices, cet état est présenté par l'absence partielle des marques déictiques.

Rappel des indices :

- *Absence de geste(s) d'adresse* + mélodie montante et/ou en plage haute de « tu » + mélodie montante et/ou en plage haute de fin de rhème
- *Absence de geste(s) d'adresse* + *mélodie descendante et/ou en plage basse de « tu »* + mélodie montante et/ou en plage haute de fin de rhème
- *Absence de geste(s) d'adresse* + mélodie montante et/ou en plage haute de « tu » + *mélodie descendante et/ou en plage basse de fin de rhème*

Dans les cas du corpus dont nous parlons ici, il y a absence partielle des marques déictiques pour les raisons suivantes :

- d'une part nous relevons :
 - l'absence des gestes d'adresse ;
 - des variations mélodiques vers le bas sur le pronom « tu » et/ou en fin de rhème ;
 - pas de variations mélodiques du tout sur le pronom « tu ».
- d'autre part, nous ne rencontrons que *rarement* certaines marques :
 - la mélodie montante de la voix sur le pronom « tu » et/ou en fin de rhème

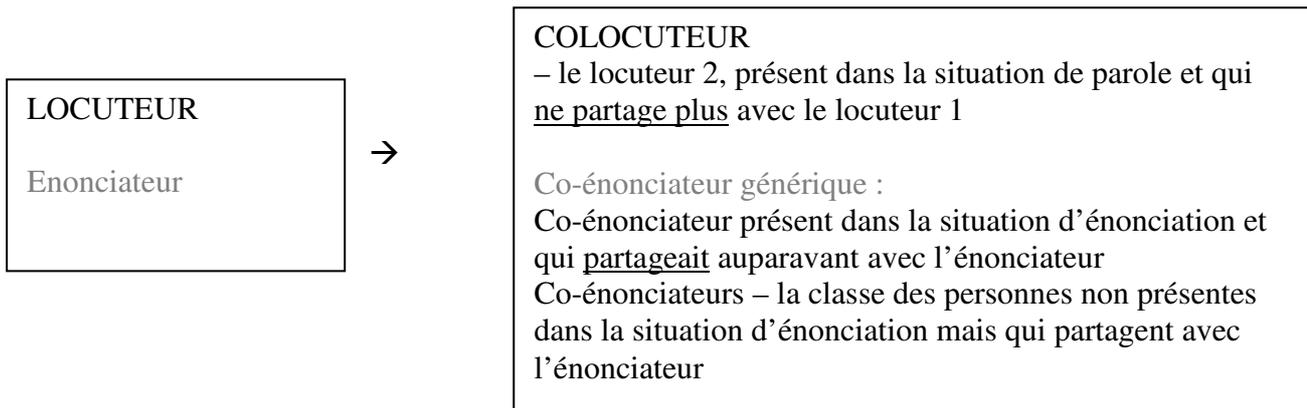
Nous notons que globalement, selon les résultats de notre analyse, un « tu » générique en plage mélodique haute n'est pas fréquent. Dans la majorité des cas de notre corpus, le « tu » générique se trouve en plage basse, voire sans mélodie⁸⁷.

Cependant, même lorsque la mélodie du « tu » générique est montante, nous émettons l'hypothèse qu'elle n'est pas suffisamment pertinente pour qu'il y ait recherche de consensus entre énonciateurs. La mélodie montante seule, sans les gestes d'adresse vers l'autre, voudrait dire ici que l'énonciateur anticipe que le co-énonciateur présent dans la situation immédiate d'énonciation ne partage plus avec lui. Il se dirige alors vers la classe des personnes dont l'énonciateurs lui-même fait partie et *s'oriente* ainsi vers le repli sur soi.

⁸⁷ Cette recherche mérite d'être continuée dans d'autres corpus aussi.

Dans l'image que l'énonciateur se fait du *co-énonciateur générique*, la relation énonciateur – coénonciateur générique s'atténue et celle locuteur – colocuteur apparaît.

Nous présentons ci-dessous le schéma de ces relations :



Analyse de la phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation

Dans la majorité des cas orientés vers la rupture de la coénonciation, le locuteur raconte une histoire vécue et/ou qu'il connaît afin de répondre à une réplique faite par l'autre locuteur. Il est en quelque sorte « sur la défensive ».

Nous rappelons ici les termes « déclaration » et « réplique » utilisés par Goffman, et que nous avons cités dans la première partie de ce travail (p. 27). Nous prenons donc les termes « assertion », « question » et « réponse » dans le sens large donné par GOFFMAN, E. ([1981] 1987 : 19).

Nous présentons trois cas différents ci-dessous :

I) Question

- 1) Scénario 2, 10G

II) Assertion

- 1) Scénario 11, 129A – 130A
- 2) Scénario 25, 290A – 291G

I) Question

Scénario 19, 219A,

Hésitation + Tu générique (F0 en plage basse) + Fin de rhème (F0 montant) ; pas de geste ; regard ailleurs

Arnaud essaie de répondre à la question de Gérard à propos des trois « r ». Il s'agit de trouver trois mots qui représentent les motivations de l'achat⁸⁸.

a) Description du paragraphe intonatif

219-A- Rh. [euh :::: l'amélioration le besoin qu'est-ce que tu peux enfin l'amélioration le remplacement ou euh : le/ § changement]

220-G- Pr. Lig. [attends] + Rh. [le remplacement §§ quand c'est cassé]

Arnaud

Rhème : bas /hésitation / pause – bas / haut – montant / haut - bas – haut – bas - haut

Bas / hésitation / pause : euh :::

Bas / haut : l'amélioration

Montant / haut : le besoin

Bas : qu'est-ce tu peux fin

Haut : l'amélioration

Bas : le remplacement ou euh : le/

Haut : changement

Gérard

Pr. : Bas : attends

Rhème : haut - bas

Haut : le remplacement quand

Descendant-bas : c'est cassé

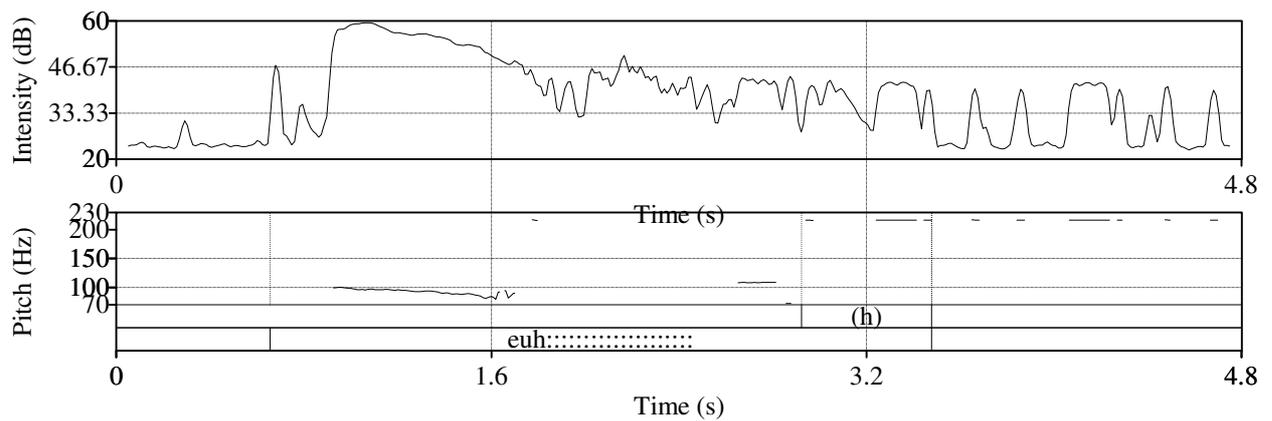
b) Description des indices dans l'emploi du « tu » générique

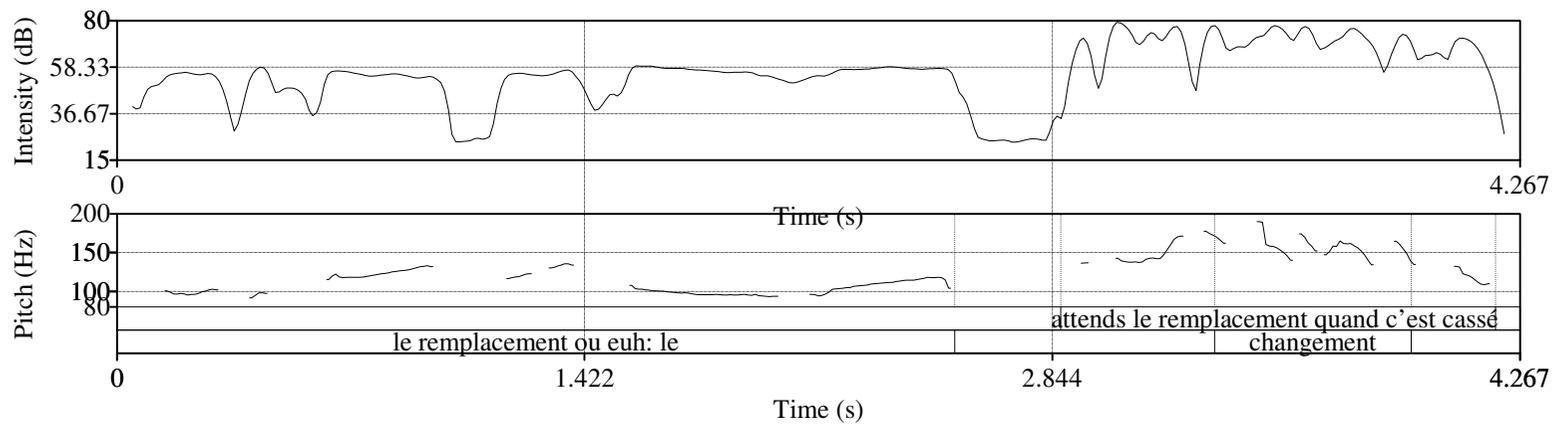
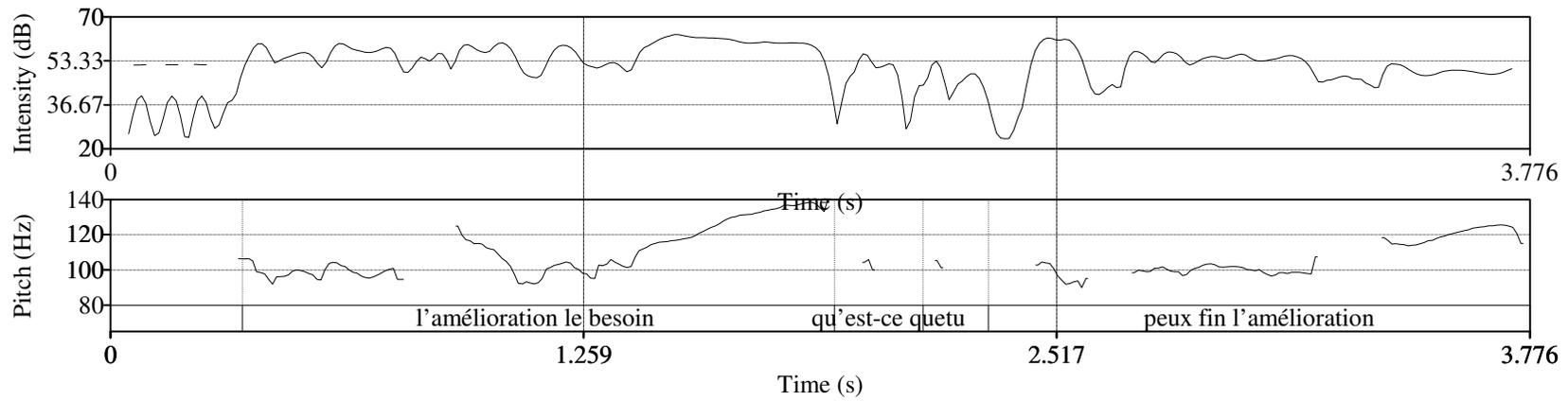
Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
-------	-----------------------	----------------------------	-----------------------	------------------------------

⁸⁸ La réponse est finalement donnée par Gérard au scénario 20 :

239-G- d'accord donc dans la tête d'une / d'une personne de tout être humain il y a ces trois il y a ces trois aspects là soit « j'ai un besoin c'est cassé » ou « je dois améliorer » soit « je dois remplacer » soit « je sais pas ce que je veux mais je suis préoccupé » §

<p>219-A- euh :::: l'amélioration le besoin qu'est-ce que</p>  <p>tu peux enfin l'amélioration le remplacement ou euh : le/ § changement</p>	<p>« tu »</p> <p>Longue hésitation</p>	<p>A</p> <p>Le regard ailleurs</p>	
<p>/ 220-G- attends</p>  <p>remplacement § quand c'est cassé</p>	<p>mélodie montante en fin de rhème</p> <p>le</p>	<p>ailleurs</p>	<p>mélodie descendante et en plage basse en fin de rhème</p>





c) Analyse des positions coénonciatives

Arnaud essaie de répondre à la question de Gérard à propos des trois « r ». Il manifeste une recherche de consensus avec le « euh » longue hésitation. Or, les réactions qu'il anticipe de la part de Gérard le démotivent et il n'y arrive pas : son regard est ailleurs, pas de geste d'adresse et mélodie de la voix descendante sur le « tu » mais montante en fin de rhème. Au vu de ce dernier indice, on pourrait penser qu'il cherche à ajouter encore autre chose, mais Gérard va l'interrompre.

Gérard aussi est découragé par les réactions qu'il anticipe de la part d'Arnaud, mais il insiste pour lui faire dire ce qu'il veut entendre : d'où le regard sur Arnaud, et la main dirigée vers lui (malgré l'énumération des « r » ». Enfin, Gérard n'y arrive pas ! Il ferme sa séquence avec une chute importante de la mélodie sur « cassé ».

II) Assertion

1) Scénario 11, 129A – 130A, Pages 7 – 8 :

Tu générique (F0 descendante x2) + Regard sur les mains de l'autre + (Hésitation x3) + Fin de rhème (F0 montante)

a) Description du paragraphe intonatif

129-A- Rh. [(h) tu entends les mots euh ::: ce qu'on appelle encours §

130-G- Pr. lig. [encours] §

130-A- euh : tu entends les mots e :: performance §]

131-G- Pr. lig. [performance] §

Arnaud

Rhème : bas – haut – bas – bas /hésitation – montant - haut

Bas : tu entends les mots

Haut : fonds

Bas : tu entends les mots

Bas / Hésitation : e ::: (euh)

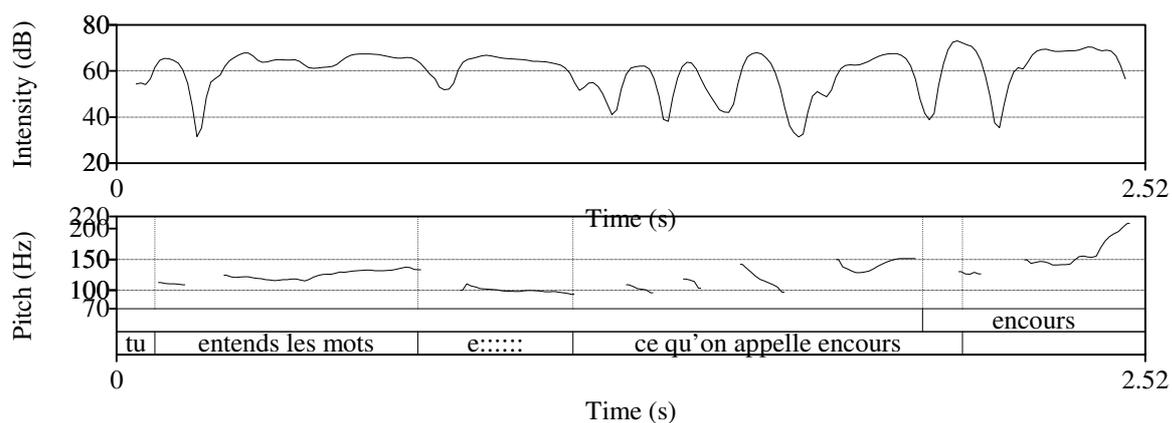
Montant : ce qu'on appelle

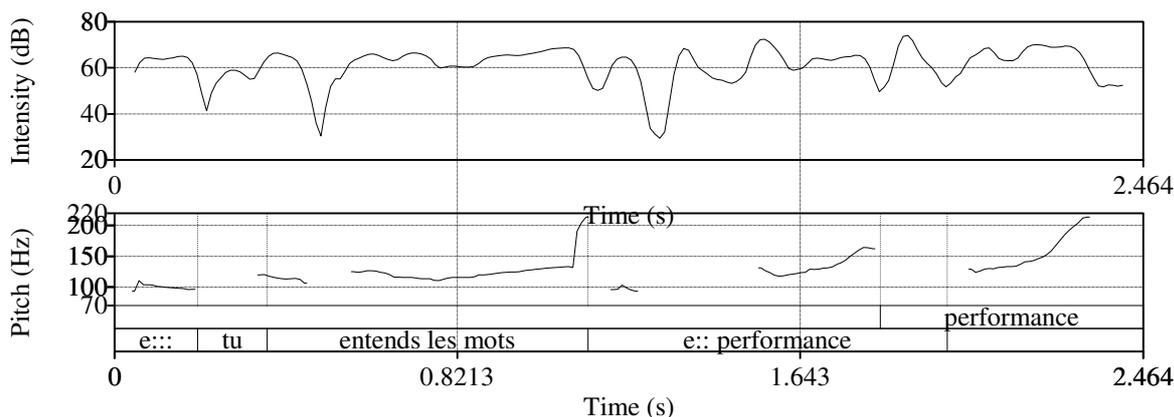
Haut : encours

b) Description des indices dans l'emploi du « tu » générique

Rhème	Indices consensus A	Indices de différenciation A	Indices consensus G	Indices de différenciation G

<p>129-A- (h) tu</p>  <p>entends</p> 		<p>« tu » Hésitation</p>	<p>Le regard sur les mains de G</p>	<p>regard vers A Gérard compte mais s'adresse à A car ses mains sont dirigées vers lui</p>	
<p>les mots euh ::: ce qu'on appelle encours § 130-G- encours §</p> <p>130-A- euh : tu</p>  <p>entends</p> <p>les mots e :: performance § 131-G- performance §</p>		<p>mélodie montante en fin de rhème</p>	<p>Le regard ailleurs</p>	<p>mélodie montante en fin de rhème</p>	





c) Analyse des positions coénonciatives

Dans cet exemple, Arnaud est en phase intermédiaire orientée vers la rupture alors que Gérard est orienté vers la recherche du consensus :

Arnaud regarde les mains de Gérard qui compte sur ses doigts afin d'arriver à la bonne réponse. Hésitant sur ce qu'il doit dire, Arnaud garde le regard sur les doigts de Gérard jusqu'à ce qu'il renonce à la recherche des mots à partager avec Gérard. Malgré la mélodie montante, à la fin du paragraphe Arnaud regarde ailleurs. Associé à l'expression verbale d'un désaccord, le mouvement de détournement du regard renforce la rupture de consensus entre les deux locuteurs.

De son côté, Gérard recherche le consensus. C'est parce qu'il anticipe les réactions d'Arnaud qui vont vers la rupture, que Gérard met en place des moyens pour le faire revenir au partage des connaissances. Ainsi son regard et ses mains sont dirigés vers Arnaud, pouce et index de la main gauche tendus et écartés comme s'il comptait les éléments. Gérard fait aussi écho en reprenant les mots d'Arnaud « en cours » et « performance ». La mélodie de sa voix est également montante à chaque fois qu'il intervient : il demande un éclaircissement.

2) Scénario 25, 290A – 291G

T' (t'as/ t'arrives/ te reçoit : tu générique - F0 en plage basse x 3) + geste de mains + hein d'accord (F0 montante) + Fin de rhème (F0 descendante)

La présence de « tu » générique (rhème Arnaud) et l'absence de « tu » différencié (rhème Gérard) expliquent que cet exemple soit classé comme un cas de phase intermédiaire orienté vers la rupture malgré le « d'accord » en plage haute. On remarque par ailleurs que le rhème continue et se termine en plage basse.

a) Description du paragraphe intonatif

290-A- Rh. [(le problème que t'as souvent c'est un problème de timing t'arrives en retard § ou on te reçoit en retard) + Ponctuant (bon)] (il tousse)

291-G- Pr.1 Mod. [absolument / absolument + hochement de tête] §§ + Pr. 2 lig. [alors] + Rh. [(on va le voir tout à l'heure) §§ Ponctuants (hein d'accord) /] + Postrh. [ça donc c'était les trois petits « r »...]

Arnaud

Rhème : bas – haut - bas

Bas : le problème que t'as souvent c'est un problème de timing t'arrive

Haut : en retard

Bas : ou tu rencontres s/ soit en retard / bon

Gérard

Préambules

Pr. 1. haut/descendant – montant – bas

Haut / descendant : absolument

Montant : absolument

Pr. 2. : Bas : alors

Rhème : montant – bas – haut – descendant / bas

Montant : on va le voir tout à l'heure

Bas : ça

Haut : hein d'accord ça

Descendant / bas : postrhème : donc c'était les trois petits r...

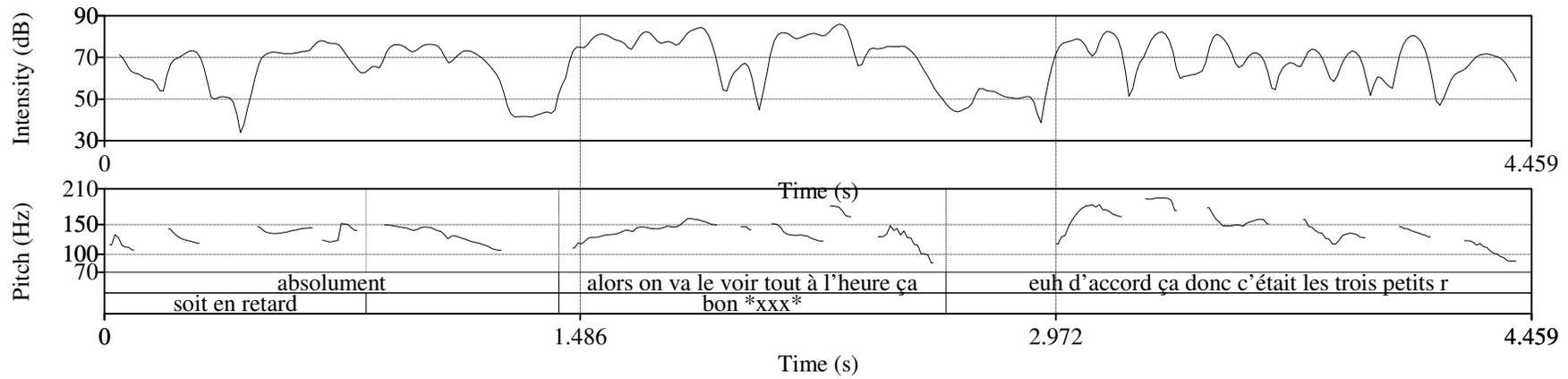
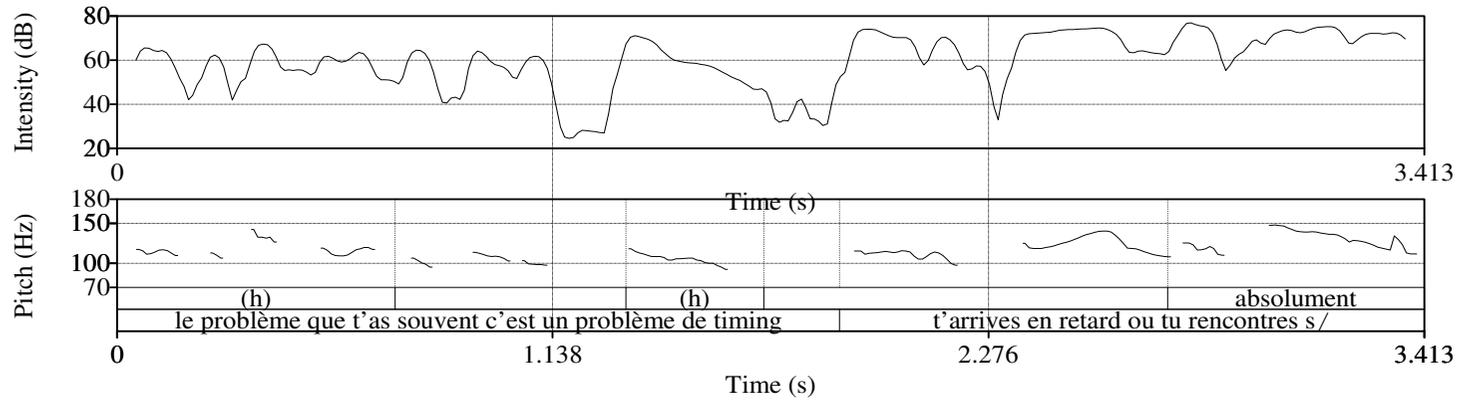
b) Description des indices dans l'emploi du « tu » générique

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
<p>290-A- le problème que t'as souvent c'est un problème de timing t'</p> 	<p>« tu »</p> <p>le regard vers G</p>		<p>regard vers A</p>	
		<p>mélodie descendante en fin de rhème</p>		

	<p>arrives en retard § ou on te reçoit en retard / bon (il tousse)</p>				
<p>291-G- absolument</p>  <p>absolument</p>  <p>(hochement de</p>	 <p>on va le voir</p>		<p>mouvements d'alternance gauche / droite des deux mains</p>	<p>« absolument » hochement de tête « on » va le voir « hein » « d'accord » mélodie montante en fin de rhème sourire⁹⁰</p>	<p>mélodie descendante en fin de postrhème quitte Arnaud des yeux</p>
	<p>tête) §§ alors</p> <p>tout à l'heure §§ hein⁸⁹ d'accord / ça donc c'était les trois petits</p>				

⁸⁹ Le ponctuant « hein » a été transcrit par erreur « euh » sur le tracé praat

⁹⁰ Le sourire peut être aussi bien coénonciatif que différenciatif car il s'aligne au contexte



c) Analyse des positions coénonciatives

Les deux énonciateurs commencent le paragraphe en recherche de consensus et les deux locuteurs sont orientés vers la rupture à la fin :

Arnaud souhaite ouvrir une parenthèse pour pouvoir continuer sur le même objet de discours : il a le regard vers Gérard et pointe avec son pouce vers lui. Jusqu'ici il continue à rechercher le consensus car il anticipe le désaccord de Gérard.

Gérard ne souhaite pas qu'Arnaud continue. Il veut clore le thème de la conversation et en ouvrir un autre en suivant le document de sa séance de formation. Il montre à Arnaud qu'il a bien compris ce que celui-ci voulait dire : « absolument » en mélodie montante, et hochement de tête ; mais qu'il ne peut pas le prendre en compte à l'instant même, car il doit passer à autre chose : « on va le voir » fait appel à un projet proche et orienté vers le consensus.

Sur le plan des indices, au départ, nous avons une recherche de consensus de la part de Gérard. Il anticipe le désaccord d'Arnaud sur le changement du thème de discours. Cependant, il ne peut pas répondre positivement au désaccord anticipé. Gérard est obligé par son programme de laisser son interlocuteur « frustré ».

A la fin du paragraphe, malgré aussi de la mélodie montante sur les ponctuants « hein » et « d'accord » en fin de rhème, le postrhème descendant ajouté traduit la nouvelle position de Gérard. Par ailleurs, pour terminer, il quitte des yeux Arnaud et lui sourit afin d'adoucir l'écart qu'il a créé entre eux.

De son côté, interrompu par Gérard, Arnaud renonce à son idée. Il est déçu par les réactions qu'il anticipe de sa part. Des mouvements d'alternance gauche / droite des deux mains traduisent sa frustration, mais lui aussi sourit pour garder sa courtoisie et aller en douceur vers la rupture, car son désaccord n'a pas été pris en compte par Gérard. La mélodie de sa voix chute avec « bon » et des mots prononcés « entre ses dents ».

3) Scénario 14, 170 - 175A : « Tu » générique

[Tu (F0 descendante x3) + Regard qui revient vers G et geste de mains dirigées vers G] + passage de geste d'offrande des mains au geste de pointage sur soi + Fin de rhème inachevé (F0 descendante)

Dans le troisième cas, l'apprenti raconte ce qui se passe entre le client et l'entreprise – le formateur lui a demandé ce que ça veut dire « écouter pour entendre ». Il intervient activement car le récit de l'apprenti n'est pas la réponse qu'il attend de lui. Il continue de l'interroger afin de l'aider à trouver la bonne réponse que cela soit en faisant référence à un événement vécu par l'apprenti ou non.

a) Description du paragraphe intonatif

169-A- (h) alors « écouter pour entendre » §

170-G- ça fait penser à quoi §

170-A- Pr. 1 lig. [mais en fait] + Rh.1 [tu §§ / tu tu as envie voilà les fameux mots dont §
on parlait
171-G- Pr. Lig. [ouais] §§
171-A- de l'entreprise t'as envie de les entendre §
172-G- Pr lig. [ouais] §§
172-A- de la part du client §
173-G- Pr lig. [oui] §§
173-A- ou citer de la part du client]§
174-G- Pr lig. [ouais] §§
174-A- Pr. 2 [lig. (parce que) + mod. (bien entendu)] + Rh. 2 [c'est ça qui t'intéresse] §
175-G- Pr. lig. [(h) / (h) :: oui] §
175-A- Pr.3 lig. [parce que] + Rh. 3 [c'est/]§
176-G- Pr. lig.[mais] + cadre [là]§§ + Rh. [c'est déjà écouter pour comprendre (h)] §

Arnaud

Préambule 1: bas : mais en fait
(A regard ailleurs)

Rhème 1 : bas – haut – montant – bas – montant – bas – haut – montant – haut – descendant –
pause

Haut : tu / tu (A regard vers G)

Montant : tu as envie

Bas : voilà

Montant : les fameux mots

Bas : dont on

Haut : parlait

Montant : de l'entreprise t'as envie de

Haut : les entendre

Descendant : de la part du client ou cité de la part du client

Pause

Préambule 2 : bas-montant

bas : parce que

montant : bien entendu

Rhème 2 : descendant – montant - descendant

Descendant : c'est ça

Montant : qui t'intéresse

Préambule 3 : Descendant : parce que

Rhème 3 inachevé : montant : c'est /

Gérard

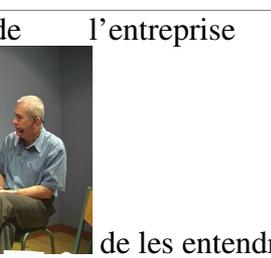
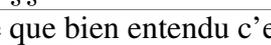
Haut : premier « ouais »

Descendant : le deuxième « ouais »

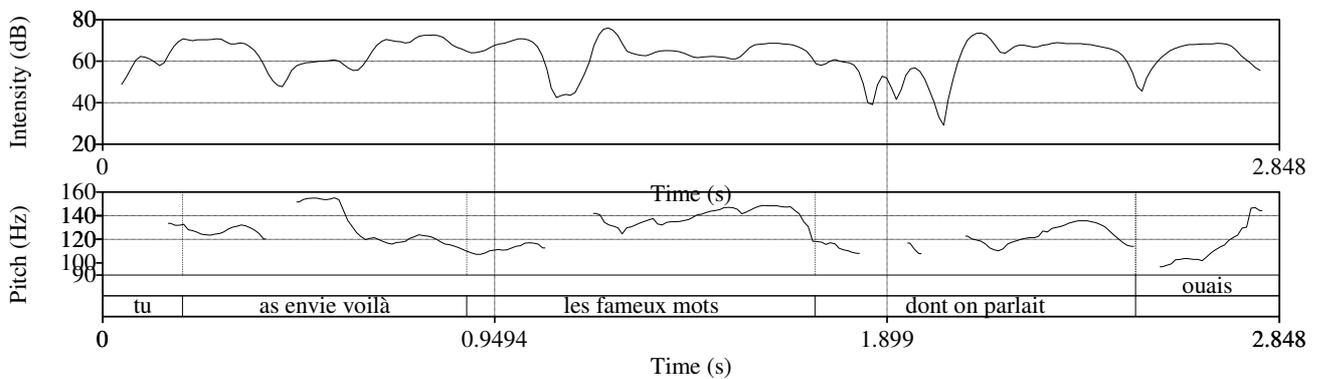
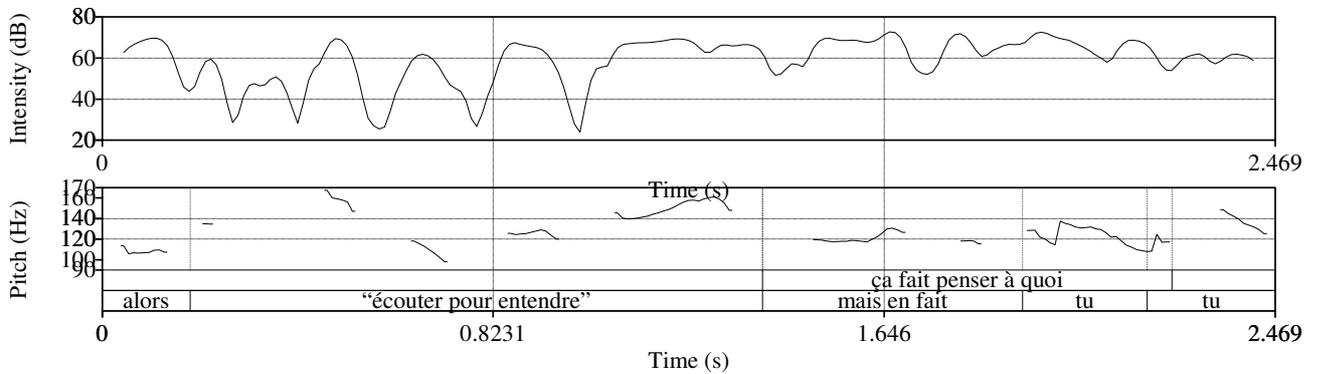
Bas : le troisième « ouais »
 Bas : longue pause de respiration audible
 Descendant : « oui »
 Bas : mais
 Haut : là, c'est déjà
 Descendant – bas : écouter pour comprendre

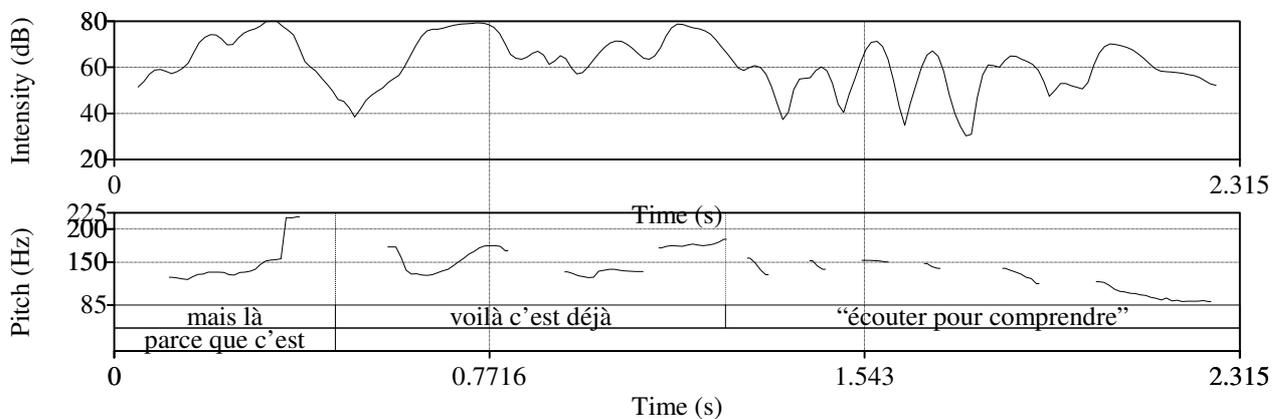
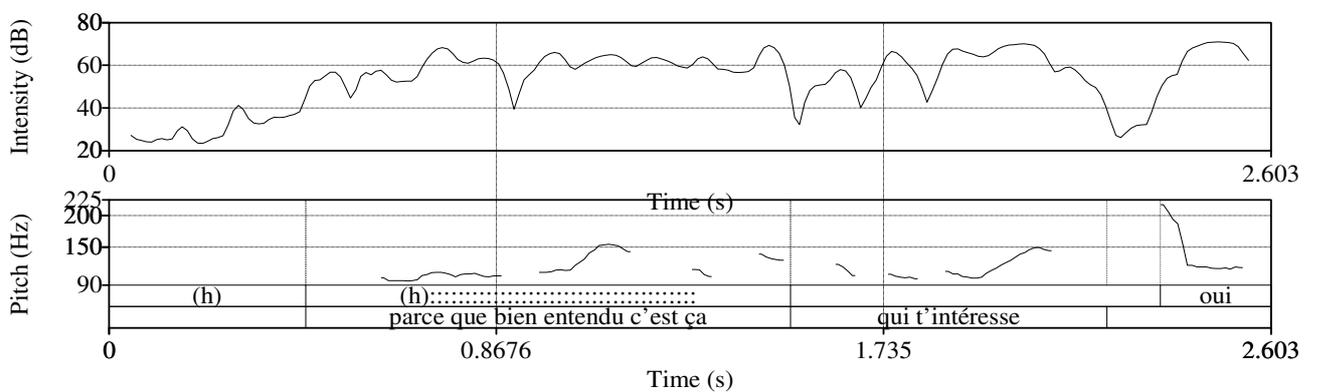
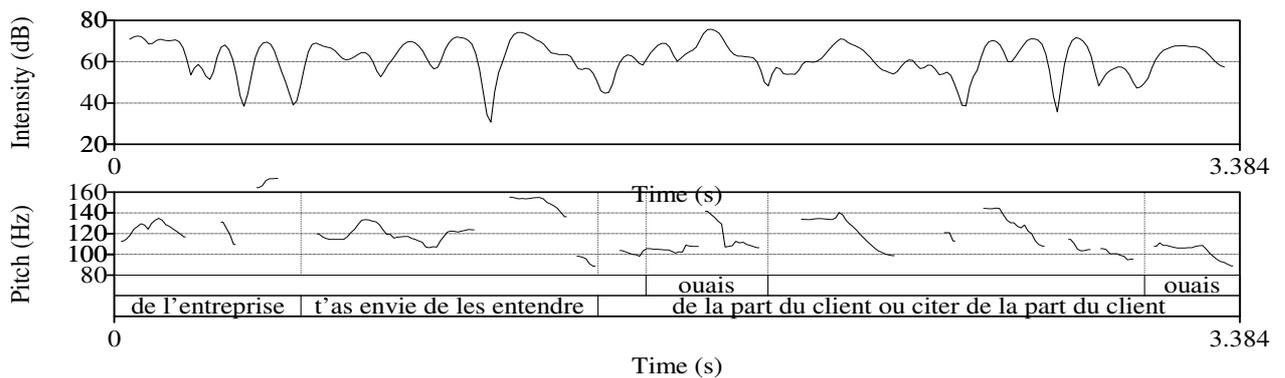
b) Description des indices dans l'emploi du « tu » générique

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
<p>169-A- (h) alors écouter pour entendre §</p>  <p>170-G- ça fait penser à quoi §</p>  <p>170-A- mais en fait tu §§</p> 	<p>Regard qui revient vers G lors de la prononciation de « tu » ;</p> <p>« tu »</p>	<p>Le regard était ailleurs avant la prononciation de « tu »</p>		
<p>/ tu</p>  <p>tu</p>  <p>as envie</p> 	<p>La main droite dirigée vers G</p> <p>Le regard toujours sur G</p> <p>« tu »</p>	<p>mélodie descendante et en plage basse sur le « tu »</p>		
<p>voilà les fameux mots dont § on parlait *Gérard prépare un geste de mains: il s'agit d'un geste descriptif pour ce qui va suivre. Sa valeur n'est pas comptée ici</p>	<p>La main droite dirigée vers G et</p>		<p>« Ouais »</p> <p>Mélodie</p>	

171-G-ouais		§§	se termine en geste d'offrande		montante sur le « ouais »	
171-A- de l'entreprise		t'as envie	« voilà »	La main droite passe de geste d'offrande dirigé vers G en geste de démonstration dirigé vers A lui-même	« Ouais »	Mélodie descendante sur le « ouais »
172-G-ouais		de les entendre §	« t' » de tu	Le même geste se répète		
172-A- de la part du client §		§§				
173-G- oui		§§	A termine son discours avec le regard toujours sur G	A termine son discours avec la main dirigée vers lui-même	« oui »	Longue pause
173-A- ou citer de la part du client §		§§				« mélodie franchement descendante sur le « oui »
174-G- ouais §§		parce que bien entendu c'est ça				
		qui t'intéresse				
		§				

<p>175-G- (h) / (h) :: oui § 175-A- parce que c'est/ § 176-G- mais là §§ voilà c'est déjà écouter pour</p>		<p>Le rhème d'A est en plage haute mais inachevé</p>	<p>Le rhème de G se termine descenda nte et en plage basse</p>
<p>comprendre (h) §</p>			





c) Analyse des positions coénonciatives

Ici, les deux participants du dialogue passent d'une phase intermédiaire orientée vers le consensus à une phase intermédiaire orientée vers la rupture :

Arnaud, au départ, anticipe les réactions de Gérard l'énonciateur second ou le coénonciateur. La preuve de cette anticipation ce sont le regard qui revient vers Gérard dès le début de l'interrogation, mais aussi le geste d'offrande des mains et la mélodie montante avant le premier « ouais » de Gérard. Au moment du premier geste d'offrande, Arnaud rappelle à Gérard une connaissance qu'ils partagent « le dialogue dont ils parlaient »

Ici, Gérard se trouve aussi en phase intermédiaire orientée vers le consensus car il anticipe qu'Arnaud est en train de trouver les mots que Gérard veut confirmer dans la chaîne qui va suivre la parole. Ainsi, son regard est dirigé vers Arnaud et la mélodie de « ouais » est montante.

Or, lorsqu'Arnaud continue la recherche des mots demandés par Gérard, il anticipe le fait que celui-ci n'est pas encore satisfait. C'est à ce moment-là que le geste d'offrande d'Arnaud dirigé vers Gérard devient un geste égocentré, dirigé vers Arnaud lui-même. Nous notons qu'à ce moment précis du discours le co-énonciateur générique apparaît plus clairement : dans (174A). Arnaud parle de lui-même, le « je » et de la classe dont il fait partie. Malgré donc le geste d'offrande répété, tout au long du paragraphe oral, le regard sur l'autre et la mélodie montante d'Arnaud à chaque intervention de Gérard, il est en phase intermédiaire orientée vers la rupture. Son dernier rhème est en plage haute mais inachevé. Vers la fin de l'interrogation, Arnaud commence à décrocher.

De son côté, Gérard anticipe maintenant le fait qu'Arnaud ne trouvera pas les mots recherchés. La mélodie de sa voix chute à chaque prononciation de « ouais », une longue pause de respiration audible et le « oui » franchement descendant qui la suit. Enfin, Gérard termine avec la fin de rhème en franche chute.

Gérard aussi se trouve alors en phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation.

Dans les deux cas, nous ne pouvons pas encore parler de rupture totale de la coénonciation, car dans les deux cas, il y a anticipation des réactions de l'autre. Par ailleurs, ils se regardent mutuellement.

2.4. Rupture⁹¹

Nous parlons ici des cas de notre corpus où à l'emploi de « tu » générique est associé à soit l'absence des gestes d'adresse, soit des variations mélodiques vers le bas sur le pronom « tu » et/ou en fin de rhème soit enfin l'absence totale de la mélodie sur le pronom « tu ».

Il y donc des indices à valeur non consensuelle et donc de rupture de la coénonciation

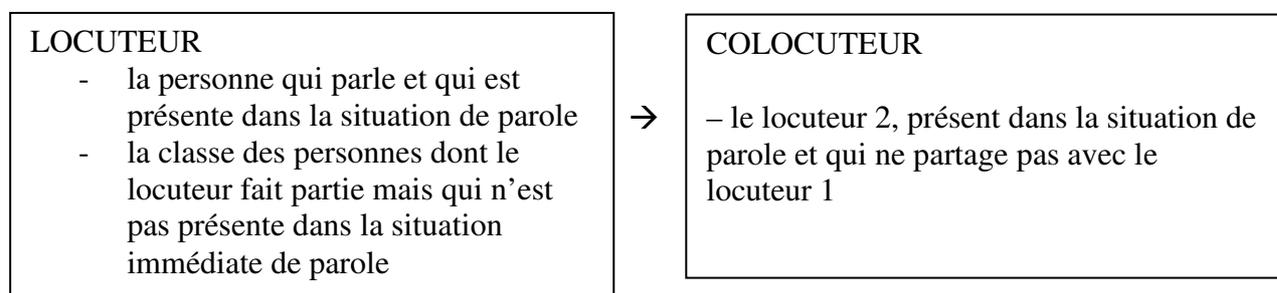
Rappel :

- *Absence de geste(s) d'adresse + mélodie descendante ou absence de mélodie de « tu » + mélodie descendante et/ou en plage basse de fin de rhème*

Cette absence totale de marques déictiques traduit le fait que l'énonciateur n'anticipe plus les réactions du *co-énonciateur générique* :

Plus précisément, l'énonciateur ne se fait plus d'image du co-énonciateur générique. Il se trouve alors en état de rupture de la coénonciation et devient un simple locuteur. Or, puisqu'il s'agit toujours du « tu » générique, nous remarquons une subtilité à noter ici : la classe des personnes dont le locuteur fait partie l'accompagne dans le repli sur soi.

Nous obtenons alors le schéma de relation suivant :



⁹¹ En rupture chaque interlocuteur se positionne en face à face et affiche une divergence de point de vue.

Analyse de la rupture de la coénonciation

Rhème égocentré avec F0 descendante / « Tu » générique

Scénario 13, 160A – 161A

Tu (F0 descendante x2) + Hésitation +regard mobile + Fin de rhème /inachevé (F0 descendante) -Arnaud

a) Description du paragraphe oral

160-G- Rh. [le fameux dialogue dont tu parlais] §

160-A- Rh. [le fameux dialogue dont tu par/ §

161-G- Pr. lig. [ouais] §§

161-A- e::: e:: tu/] §

Gérard

Rhème : descendant – bas – haut

Descendant : le fameux

Bas : dialogue dont tu

Haut : parlais

Arnaud

Rhème : bas – haut – descendant – bas / hésitation– haut / descendant

Bas : le

Haut : fameux dialogue

Descendant : dont tu par/ (parlais)

Bas : hésitation : e :: (euh)

Haut / descendant : tu

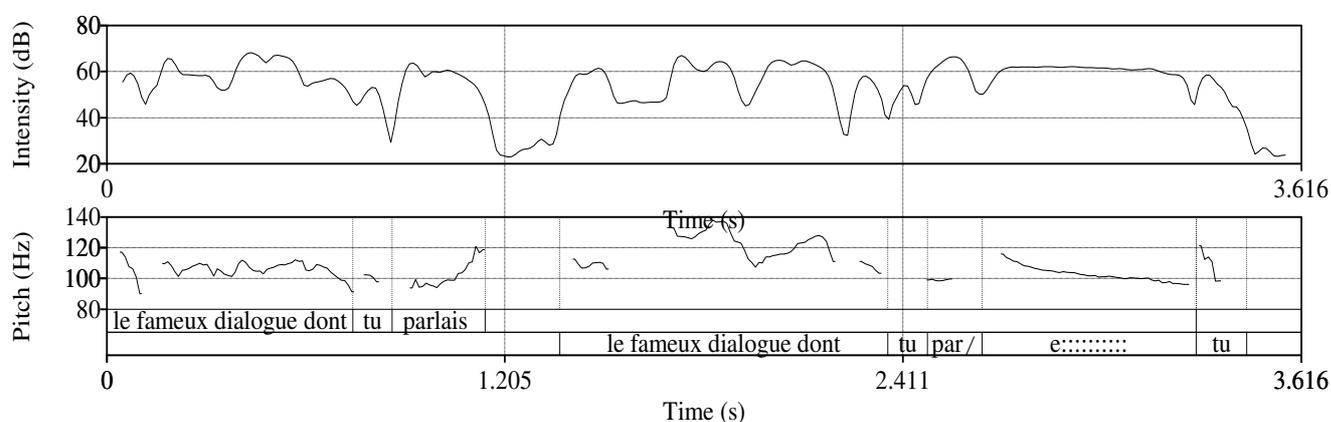
Gérard

Préambule : bas

b) Description des indices dans l'emploi du « tu » générique

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
160-G- le fameux dialogue dont tu parlais § 160-A- le fameux dialogue dont tu		« tu » en plage basse	regard vers A « tu »	

	par/ §		Le regard vers le bas, à la gauche de G	Mains dirigées vers A Mélodie montante en fin de rhème	
161-G- ouais ⁹² §§		le regard vers G hésitation	mélodie descendante et rhème inachevé		« ouais » en plage basse
161-A- e::: e:: tu/	§				



c) Analyse des positions coénonciative et de rupture de la coénonciation

Celui qui se trouve en état de rupture de la coénonciation c'est Arnaud. Gérard, lui est en phase intermédiaire orientée vers le consensus au début et vers la rupture à la fin.

Malgré une hésitation d'à-peu-près de 60 cs, Arnaud n'arrive plus à anticiper les réactions de son interlocuteur. Son regard est mobile et il répète automatiquement les mots de Gérard. Arnaud emploie un « tu » franchement descendant et la fin de son discours est en inachevé.

De son côté, Gérard anticipe le désaccord d'Arnaud et se donne des moyens pour l'aider à partager avec lui. Le regard vers Arnaud, les mains dirigées vers lui et la mélodie montante en fin de rhème le montrent. Or, apparemment, Gérard n'anticipe pas des réactions cohérentes de la part d'Arnaud : le « ouais » en plage mélodique basse et se superpose à la fin d'Arnaud. Ce « ouais » traduit le découragement de Gérard et son orientation vers la rupture de la coénonciation.

⁹² Le ligateur « ouais » a été oublié sur le tracé praat. Il est prononcé par G en même temps que A dit « tu par/ »

Scénario 27, 294A – 295A

Tu générique (F0 en plage basse) + regard ailleurs + Fin de rhème (F0 descendante)

a) Description du paragraphe intonatif

294-A- Pr. [lig. (alors) + SLD [le type de question que tu poses] Rh. [c'est euh quels sont vos besoins § aujourd'hui

295-G- d'accord §§

295-A- en matière d'investissement] §

Préambule : bas – montant – descendant - montant

Bas : alors

Montant : le type

Descendant : de question que tu

Montant : pose

Rhème : bas – montant – descendant - bas

Bas : c'est euh

Montant: quels sont

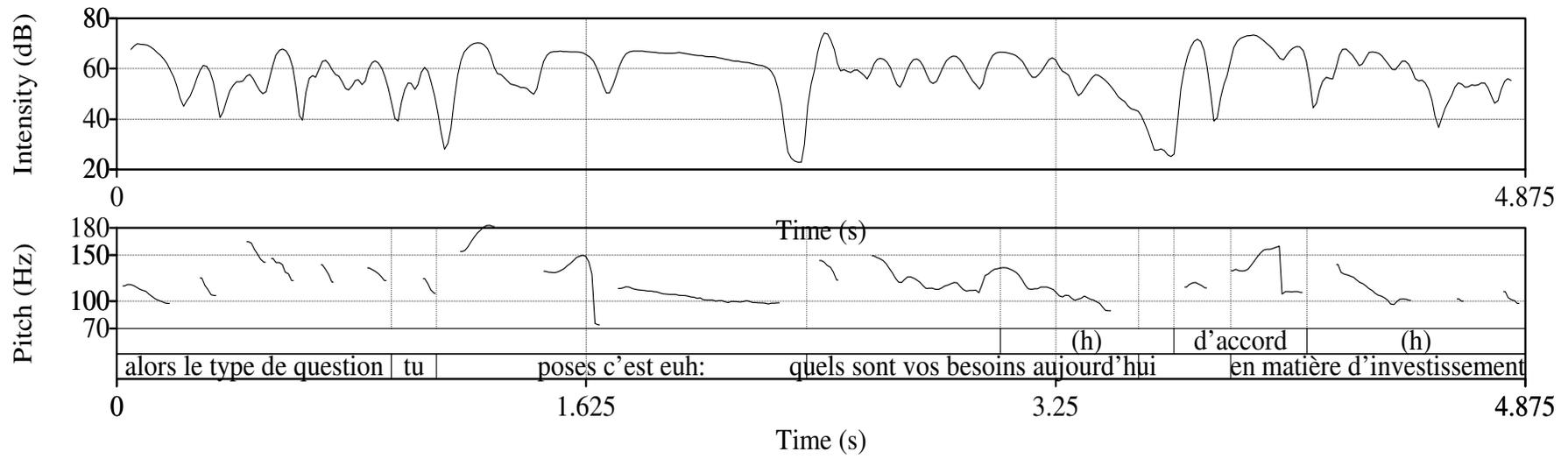
Descendant : vos besoins en matière

Bas : d'investissement

b) Description des indices dans l'emploi du « tu » générique

294-A- alors le type de question			Regard ailleurs vers le haut		Regard ailleurs vers le bas
Rhème		Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différen ciation G
que tu	poses				

	<p>c'est</p>	<p>Hésitation</p>	<p>« tu » en plage basse</p> <p>Fin de rhème descendant</p>	<p>Regard vers A</p> <p>« d'accord » en mélodie montante</p>	
<p>euh « quels sont vos besoins § aujourd'hui</p>	<p>295-G- d'accord §§</p> <p>295-A- en matière</p> <p>d'investissement §</p>				



c) Analyse des positions coénonciative et de rupture de la coénonciation

Arnaud est en état de rupture de la coénonciation : le regard ailleurs vers le haut, pas de gestes, la mélodie en plage basse sur le « tu » générique et descendante sur la fin du rhème.

Gérard fait un appel au consensus à Arnaud avec le regard vers le bas et qui revient sur lui ainsi que le ligateur « d'accord » en mélodie montante.

III.3. Conclusions partielles dans l'emploi de « tu » générique

Après les analyses effectuées dans ce chapitre, nous présentons ci-dessous :

1. La synthèse des résultats⁹³, dans l'emploi de « tu » générique en corrélation avec d'autres indices, dans l'expression des états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation.
2. Les conclusions des résultats

3.1. La synthèse des résultats

Phase intermédiaire orientée vers le consensus	
Présence de « tu » générique	
<p>[1^{er} tu (F0 descendante) + Regard ailleurs + geste d'offrande des mains dirigées vers G + tu/t' (F0 descendante x 2) + Regard vers l'autre + geste de mains vers l'autre ; mains en pince sur « tu achètes »] + Fin de rhème (F0 montante) <i>Scénario 8, 90A – 91A</i></p> <p>Tu <i>générique</i> en mélodie descendante + Regard ailleurs + Regard qui revient vers l'autre + geste d'offrande des mains dirigées vers l'autre + mains en pince sur + Fin de rhème montante : <i>Scénario 8, 90A – 91A</i></p>	
Absence de « tu » générique	
<p>« exactement » en mélodie montante : <i>Scénario 21, 240A – 241A,</i> « attends » en mélodie montante : <i>Scénario 19, 219A</i> « absolument » en mélodie montante : <i>Scénario 25, 290A – 291G</i></p>	
Rupture	Phase intermédiaire orientée vers la rupture
Présence de « tu » générique	Présence de « tu » générique
<p>Tu <i>générique</i> en mélodie descendante x2) + Hésitation + regard mobile + Fin de rhème /inachevé (F0 descendante) : <i>Scénario 13, 160A – 161A</i></p>	<p>Tu <i>générique</i> en mélodie descendante + Regard ailleurs + Fin de Rhème montante : <i>Scénario 19, 219A,</i></p>
<p>Tu <i>générique</i> en plage basse + regard</p>	<p>Tu <i>générique</i> en mélodie descendante + mouvements d'alternance gauche / droite</p>

⁹³ Les exemples-types de « tu » générique absent, concernent plutôt le discours de l'énonciateur / locuteur second qui donne ses appréciation / jugement, ainsi que ses encouragement / découragement à l'énonciateur premier en retour d'une interrogation faite lorsqu'il occupait sa place. Nous en présentons ici quelques exemples-types.

ailleurs + Fin de rhème (F0 descendante) : <i>Scénario 27, 294A – 295A</i>	des deux mains + Fin de Rhème descendante : <i>Scénario 25, 290A – 291G</i>
	Tu <i>générique</i> en mélodie descendante x2) + Regard sur les mains de l'autre + (Hésitation x3) + Fin de rhème (F0 montante) : <i>Scénario 11, 129A – 130A</i>
	Tu <i>générique</i> en mélodie descendante x3 + Regard qui revient et geste de mains dirigées vers l'autre] + passage de geste d'offrande au geste de pointage sur soi avec la main + Fin de rhème inachevé (F0 descendante) : <i>Scénario 14, 170 - 175A</i>
Absence de « tu » générique	Absence de « tu » générique
Ouais en plage mélodique basse : <i>Scénario 13, 160A – 161A</i>	Ouais en plage mélodique basse : <i>Scénario 14, 170 - 175A</i>

3.2. Les conclusions des résultats

1) Le « tu » globalisant/ générique inclut

- le « je » - énonciateur, personne présente dans la situation immédiate d'énonciation et dans la situation de son récit non représentée linguistiquement par « je »
- le « tu » - co-énonciateur, personne présente dans la situation immédiate d'énonciation et dans la situation du récit de l'énonciateur car l'énonciateur s'associe à l'allocutaire (« tu » inclusif)
- le « tu » - n'importe qui dans la situation du récit de l'énonciateur et qui n'est pas présent dans la situation immédiate d'énonciation, qui exclut donc l'énonciateur (« tu » exclusif)

Nous notons que dans la plupart des cas, dans notre corpus, nous rencontrons le pronom clitique « tu » pour les emplois génériques de la forme allocutive et très peu le pronom tonique. Le clitique « tu » est accompagné du tonique « toi » dans des cas plus exceptionnels. L'introduction de ce dernier est effectuée en forme d'emphase. Dans ces cas, la référence spécifique de la 2e personne tu est thématifiée par le pronom toniques disjoint.

2) Le co-énonciateur générique

Dans l'image que l'énonciateur se fait du co-énonciateur, ici, il y a non seulement le co-énonciateur personne présente *aussi* dans la situation immédiate de parole mais également

n'importe qui, qui connaîtrait et/ou aurait vécu ce que l'énonciateur connaît et/ou a vécu dans la situation de son récit. Nous parlons alors d'un *co-énonciateur générique*.

3) Lors de l'emploi de tu générique, **l'énonciateur n'est pas en état de consensus**, mais en phase intermédiaire orientée vers le consensus, ou en phase intermédiaire orientée vers la rupture, ou encore plus rarement il est en rupture de la coénonciation.

3.1) L'emploi du pronom « tu » générique, en phase intermédiaire orientée vers le consensus se caractérise par l'association des marques suivants :

- le geste de pointage de l'énonciateur-locuteur vers le co-énonciateur-allocutaire
- le geste d'offrande de la main de l'énonciateur-locuteur vers le co-énonciateur-allocutaire
- le regard de l'énonciateur-locuteur vers et/ou qui revient vers le co-énonciateur-allocutaire
- les gestes effectués dans l'espace partagé par les deux énonciateurs
- la mélodie de la voix de l'énonciateur-locuteur descendante et/ou en plage basse

3.2) L'emploi du pronom « tu » générique, en phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation, se caractérise par l'association des marques suivants :

- l'absence de geste d'adresse
- mouvements d'alternance gauche / droite des deux mains
- le regard mobile du locuteur
- les gestes effectués hors l'espace partagé par les deux locuteurs
- la mélodie de la voix de l'énonciateur-locuteur peut être descendante ou montante sur le « tu » et /ou en fin de rhème.

3.3) L'emploi du pronom « tu » générique, dans l'état de rupture de la coénonciation, se caractérise par l'association des marques suivantes :

- Absence de geste(s) d'adresse + mélodie descendante ou absence de mélodie de « tu » + mélodie descendante et/ou en plage basse de fin de rhème
- le regard mobile ou ailleurs

4) Selon les résultats de notre analyse, dans la majorité des cas, **le « tu » générique se trouve en plage mélodique basse, voire sans mélodie**. Le contraire se produit très très rarement. Si c'est le cas, il s'agit du « toi » tonique. Dans le cas où l'on peut avoir même le « tu » clitique, l'énonciateur s'adresse à l'énonciateur second/ coénonciateur présent dans la situation immédiate de discours plutôt qu'au coénonciateur générique. Les « toi », « tu » en plage mélodique haute perdent donc de leur généricité. Les quelques cas de montée mélodique traduisent une orientation vers le consensus.

5) Dans la plupart des cas nous ne trouvons **pas de contraste dans le rhème entre « je » et « tu » dans les énoncés génériques**. Lorsque c'est le cas, les deux pronoms ne se situent pas sur le même plan. « Je » est ainsi utilisé pour introduire un commentaire

métaénonciatif, avec un introducteur « je veux dire », ou en incise : « je crois ». Dans notre corpus, ce fait se rencontre plus fréquemment en cas de réplique⁹⁴.

6) Suite à la valeur dégagée en (5) **le pronom de la 2e personne ne s'interprète pas** comme interactant du dialogue, mais **comme actant du verbe du rhème**. Il s'agit de l'acteur qui se comporte comme *Mohamed qui va à la montagne*⁹⁵

7) Concernant nos deux locuteurs **l'apprenti utilise plus souvent le « tu » générique que le formateur.**

Nous en déduisons que

- cette utilisation du générique traduit les efforts de l'apprenti pour se rapprocher⁹⁶ du formateur⁹⁷. Nous parlons « d'efforts », car notre apprenti respecte la hiérarchie et l'identité professionnelle de son formateur (voir les relations entre formateur et apprenti, deuxième partie du chapitre II. section I.).
- l'apprenti sent également le besoin d'appartenir à la classe des personnes qui auraient agi comme lui dans la situation qu'il a vécue.
- le besoin d'appartenir à une classe, de ne pas être un cas isolé, est manifesté par l'emploi de tu générique

⁹⁴ Voir le scénario S22 : 250G

⁹⁵ Voir Chapitre I.3.5.1-1- Le « tu » générique une deixis à l'imaginaire

⁹⁶ Nous soulignons que nous sommes entièrement d'accord ici avec Barberis concernant « l'alignement empathique » entre locuteurs observé dans cet emploi de « tu » générique.

⁹⁷ Nous notons aussi que malgré la ressemblance des interprétations, nous ne partageons pas le point de vue avec Coveney. Selon le chercheur l'utilisation de « tu » générique mettrait plus à l'aise le locuteur par rapport à l'interlocuteur mais « tu » serait utilisé comme un pronom indéfini, alors que pour nous, le « tu » ne présente pas d'indéfinitude, il est soit inclusif (« tu » + « je ») soit exclusif (« tu » mais pas « je »), mais il n'est pas indéfini.

CHAPITRE IV : « TU » INDIVIDU DIFFERENCIE

Nous soulignons à nouveau que ce qui nous intéresse dans cette étude concerne directement l'interaction entre les énonciateurs-locuteurs.

Nous posons l'hypothèse que l'interaction est comparable à un jeu d'aimants où chaque aimant occupe la place d'un énonciateur-locuteur premier A mis en rapport avec un énonciateur-locuteur second B.

La relation entre A et B dépend alors de la position de chacun. Or, puisqu'il s'agit de deux aimants, la position de A exerce une influence sur celle de B et vice-versa. Les deux aimants peuvent être positionnés en côte à côte, en face à face ou ni l'un ni l'autre.

Ainsi si nous prenons en considération toutes les positions possibles de chaque aimant, la relation entre eux se présente comme suit :

- 1) Lorsque A et B sont en côte à côte, B adhère déjà à la position de A et par conséquent A et B se positionnent en consensus
- 2) Lorsque A et B sont en face à face, B n'adhère pas du tout avec A et par conséquent A et B se positionnent en rupture de la coénonciation
- 3) Lorsque A et B ne sont ni en côte à côte, ni en face à face, leur position intermédiaire exige que l'un exerce une influence sur l'autre afin de préciser son positionnement. Nous avons ici deux cas de figure :
 - si A a des tendances positives envers B, A exerce une influence positive sur B. Par conséquent B passe d'une position intermédiaire à une position en côte à côte ;
 - si, au contraire A a des tendances négatives envers B, A exerce une influence négative sur B. Par conséquent B passe d'une position intermédiaire à une position en face à face.

Nous présenterons ainsi dans ce chapitre, l'analyse et la synthèse de chaque cas exemple-type qui correspond aux états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation cités ci-dessus.

IV.1. Consensus : les tu(s) consensuels comme deux aimants qui exercent leur force d'attraction sur un même objet

La position coénonciative de consensus reflète le consentement de l'énonciateur second à ce que dit le premier. Nous posons l'hypothèse que l'adhésion à un projet est signalée, sur le plan expressif, par un ensemble d'indices. Ces indices sont à la fois gestuels, intonatifs et morphosyntaxiques.

Dans l'introduction de cette section, nous avons présenté un tableau récapitulatif de ces indices. Lors de l'analyse des exemples-types, ici et sur tout le chapitre, nous mettrons l'accent sur la corrélation des indices dans le paragraphe⁹⁸ oralo-gestuel⁹⁹. L'énonciateur second n'adhère pas avec le premier si celui-ci n'a pas capté son intérêt. Il prend en compte l'importance des indices corrélés avant d'adopter une position consensuelle. Parallèlement il exprime sa position consensuelle par des indices corrélés.

Nous analyserons ainsi, ci-dessous, un certain nombre d'exemples-types rencontrés dans notre corpus et qui présentent la corrélation des indices dans l'indication d'un état coénonciatif.

Comme signalé dès le titre de ce travail, nous avons pris comme indice principal le pronom d'adresse « tu ». Dans le chapitre 3, nous avons étudié le rôle du pronom « tu » sous un statut générique. Nous allons analyser ici la façon dont le pronom « tu », avec le statut d'individu différencié, en corrélation avec différents autres indices va jouer un rôle important dans les modulations du consensus.

D'une part, lorsque les deux énonciateurs sont en état de consensus, ils manifestent leur estime réciproque. Cette appréciation mutuelle est exprimée par un certain nombre d'indices tels que :

- regard mutuel tout au long de la séquence ;
- gestes effectués dans l'espace partagé par les deux énonciateurs ; et parfois absence de geste
- sourire ;
- fin de rhème montante ;
- manifestations sonores : m ain ; ouais ; tout à fait ; carrément ;

⁹⁸ Rappel :

1.3. Liste des abréviations et des conventions de transcription - marques morphosyntaxiques

Lig. : ligateur

Mod: modus dissocié

Pdv.: point de vue

Postrh. : postrhème

Pr : préambule

Pro : pronom

Q. : question

R. : réponse

Rh : rhème

SLD : support lexical disjoint

⁹⁹ Nous utilisons ce terme pour désigner le paragraphe qui réunit les trois types d'indices présentés ci-dessus.

- ... « etcetera »¹⁰⁰

D'autre part, en état consensuel les deux énonciateurs expriment également un jugement convergent. Ce jugement est exprimé par la corrélation d'indices consensuels. Nous en citant quelques un ci-dessous :

- regard qui revient vers l'autre
- absolument ; exactement ; hein / d'accord ; voilà/voilà :
en mélodie montante
- ... etcetera¹⁰¹

Chaque énonciateur cherche à vérifier si l'autre adhère à sa position ou pas.

Comme nous l'avons déjà cité dans le premier chapitre de ce travail¹⁰², il n'y a pas de consensus absolu car si c'était le cas, les énonciateurs n'engageraient pas la discussion. Nous parlons plutôt d'appel et/ou recherche de consensus.

Analyse des exemples-types classés dans le cas de l'état de consensus

Les deux énonciateurs sont en consensus

1.1. Question montante

- 1) Scenario 1, 5G
- 2) Scenario 7, 78G

1.1.1- Scenario 1, 5G

Tu (F0 en plage basse) + Fin de rhème (F0 montante)

5- G – Rh.[t'es d'accord]

a) Description du paragraphe intonatif

Gérard

Rhème : bas-haut

Bas : t'es

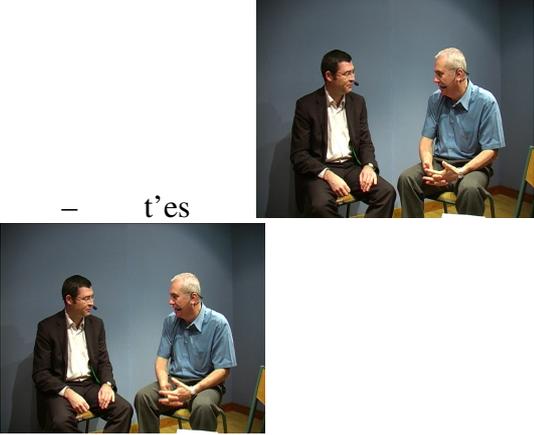
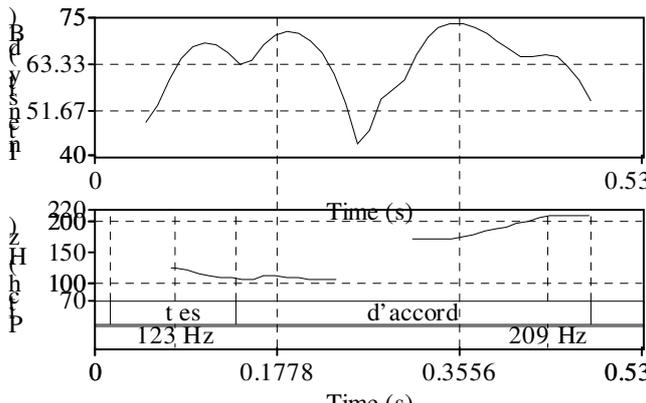
Haut : d'accORD

¹⁰⁰ Voir Tableau Général dans l'introduction de cette section, « Précisions d'hypothèses » rubrique 2.4

¹⁰¹ Idem

¹⁰² Voir, I.4.2

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensus A	Indices de différenciation A	Indices consensus G	Indices de différenciation G
<p>5- G – t'es</p>  <p>d'accord</p>	<p>le regard vers G</p> <p>sourire</p>		<p>regard vers A</p> <p>« t'es »</p> <p>Pointage avec les pouces vers A</p>	
			<p>Mélodie montante en fin de rhème</p> <p>sourire</p>	

c) Analyse des positions coénonciatives

Les deux énonciateurs viennent de démarrer la séance et Gérard demande à Arnaud de confirmer qu'il est venu pour participer à une séance de coaching dans son travail de commercial.

Dans cet exemple, il s'agit d'un appel au consensus adressé à Arnaud de la part de Gérard. Nous constatons que le « tu » n'est pas l'indice principal de cet appel. L'appel au consensus est plutôt effectué par le biais des indices intonatifs et mimico-gestuels qui sont plus explicites ici.

Gérard regarde Arnaud, pointe vers lui avec ses pouces et monte la mélodie de sa voix à la fin du rhème.

De son côté, Arnaud regarde Gérard et lui marque son adhésion avec un sourire. Le regard mutuel renforce le signal consensuel qui vient de chaque énonciateur.

1.1.2- Scenario 7, 78G

Toi (F0 montante) + t'as (F0 descendante) + fin de rhème (F0 montante)

a) Description du paragraphe intonatif

78-G- Pr..[lig (d'accord) / §§ lig.(alors)]+ Rh.[souviens-toi qu'est-ce qui t' as fait basculer] §

Rhème haut – bas – haut

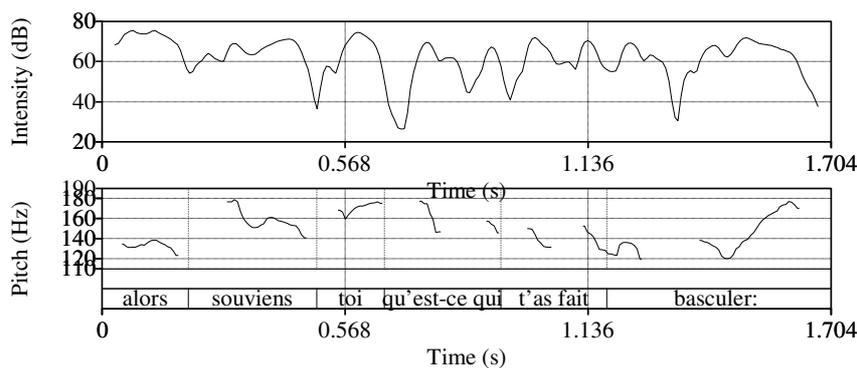
Haut : souviens-toi qu'est-ce qui

Bas : t'as fait

Haut : basculer

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
<p>78-G- <i>d'accord</i> §§ alors souviens toi</p>  <p>qu'est-ce qui t'</p> <p>as fait basculer §</p>	<p>regard vers G</p> <p>(geste des mains vers G mais qui reste du passage précédant dans le corpus)</p>	<p>regard vers A</p> <p>Sourire</p> <p>« toi/ tu »</p> <p>Mélodie montante sur « toi »</p> <p>Mélodie montante en fin de rhème</p>		



c) Analyse des positions coénonciatives

Il y a ici un appel à la mémoire d'Arnaud concernant l'achat de son écran plat. Cet appel à la mémoire est aussi consensuel. Le regard mutuel, le pronom « toi » ainsi que la fin de rhème en mélodie montante H3 témoignent de la convergence des points de vues entre énonciateurs.

1.2. Assertion

- 1) Scenario 2, 18A
- 2) Scenario 4, 47G
- 3) Scenario 1, 2G – 2A

1.2.1- Scenario 2, 18A

Tu (F0 descendante/basse + geste de pointage de doigts) + Fin de rhème (F0 montante)

a) Description du rhème du paragraphe oral

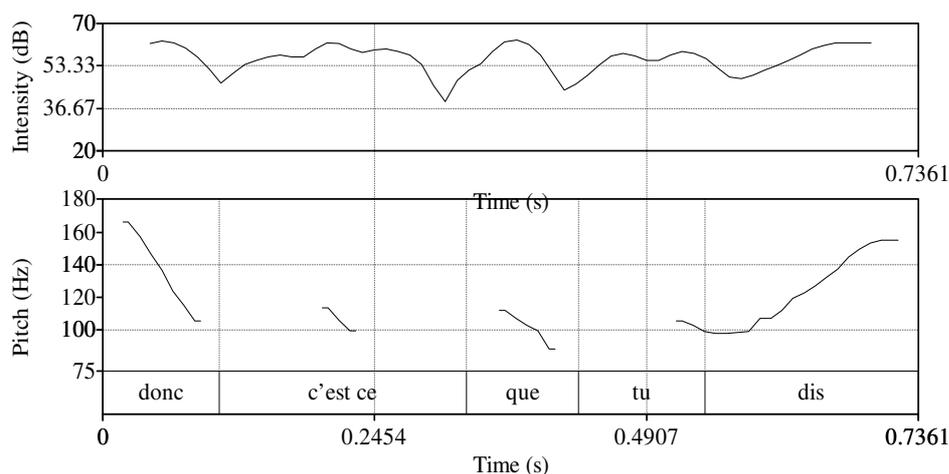
18-A- ... Rh. [c'est ce que tu dis] §

Rhème : bas – haut
 Bas : c'est ce que tu
 Haut : dis

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G

I8-A- ... c'est ce que tu	Regard vers G « tu »	Mélodie en plage basse sur « tu »	Regard vers A	
dis § 	Pointage avec les pouces vers G sourire Mélodie montante en fin de rhème			



c) Analyse des positions coénonciatives

Dans le contexte du scénario, Arnaud confirme ce que dit Gérard concernant la réflexion qui précède l'achat d'un produit. L'accord consensuel d'Arnaud est ici explicite. Ses mains en triangle avec doigts croisés à l'horizontale, les pouces vers Gérard dans l'emploi de « tu », le regard vers lui, le sourire ainsi que la mélodie montante en fin de rhème, ce sont les indices qu'il met en place afin de montrer à Gérard à quel point il partage son point de vue. De son côté, Gérard répond positivement au consensus en gardant le regard vers Arnaud.

1.2.2- Scénario 4, 47G

Toi (F0 en plage haute) + Fin de rhème (F0 montante)

a) Description du paragraphe oral

47-G- Pr. lig. [alors] §§ Rh.[toi t' as demandé un descriptif / oui] §

47-A- Pr. lig. [voilà] §

Gérard

Rhème haut – descendant - bas – haut

Haut : toi

Descendant : t'as

Bas : demandé un

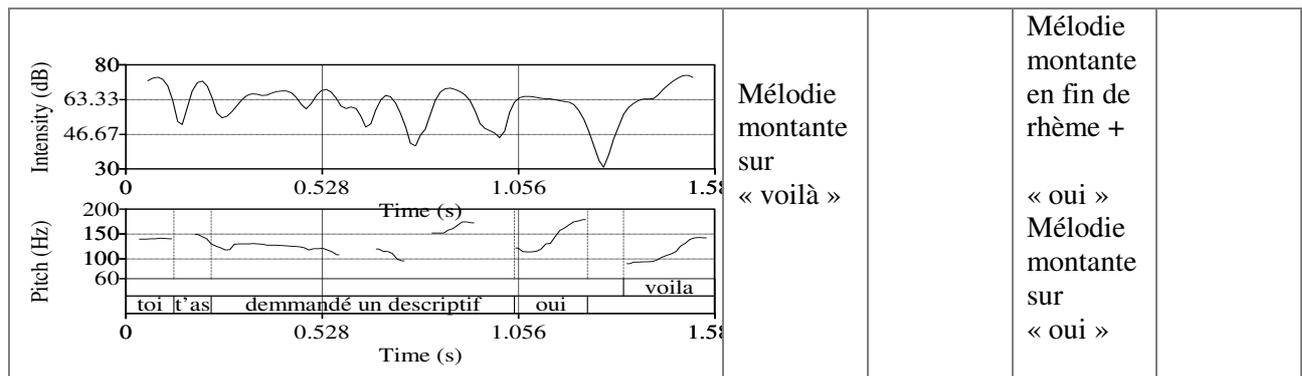
Haut : descriptif / oui

Arnaud

Haut :voilà

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
<p>47-G- alors §§ toi t' as demandé un descriptif oui §</p> <p>47-A- voilà §</p> 		<p>Regard vers G</p> <p>Geste présentatif qui s'associe à « voilà » : la main droite en mouvement de l'intérieur vers l'extérieur</p>	<p>Regard vers A</p> <p>« toi »</p> <p>Mélodie de « toi » en plage moyenne H2+</p>	



c) Analyse des positions coénonciatives

Cet exemple présente le moment où Arnaud a acheté l'écran plat. Gérard reformule ce qu'Arnaud a dit précédemment à propos des précisions qu'il a demandées au vendeur avant d'effectuer l'achat. Il y a deux montées mélodiques à la fin du rhème de Gérard, le regard est vers Arnaud et il n'y a pas d'autres gestes de sa part pour exprimer son consensus. L'accord d'Arnaud sur ce qui vient d'être dit est présenté par le geste d'offrande de la main droite, tendue et en mouvement de l'intérieur vers l'extérieur qui s'associe à « voilà » ainsi que par la mélodie montante de sa voix.

1.2.3- Scenario 1, 2G – 2A

[Tu (F0 en plage basse)] + Fin de Rhème F0 montante

a) Description du paragraphe intonatif

2 – G – Pr.1 [lig. (voilà) lig. (donc euh)] + Rh. 1 [merci d'être venu] + Pr.2 lig [donc euh] + Rh. [tu sais la raison pour laquelle on est là tous les deux] §
2 – A- Pr. Mod. [tout à fait] §

Gérard

Pr.1 haut- bas

Haut : voilà

Bas : donc euh

Rhème 1 : – montant – descendant / bas – haut

Montant : merci d'être venu

Pr2. : bas : donc euh

Descendant / bas : tu sais la raison pour laquelle on est là tous

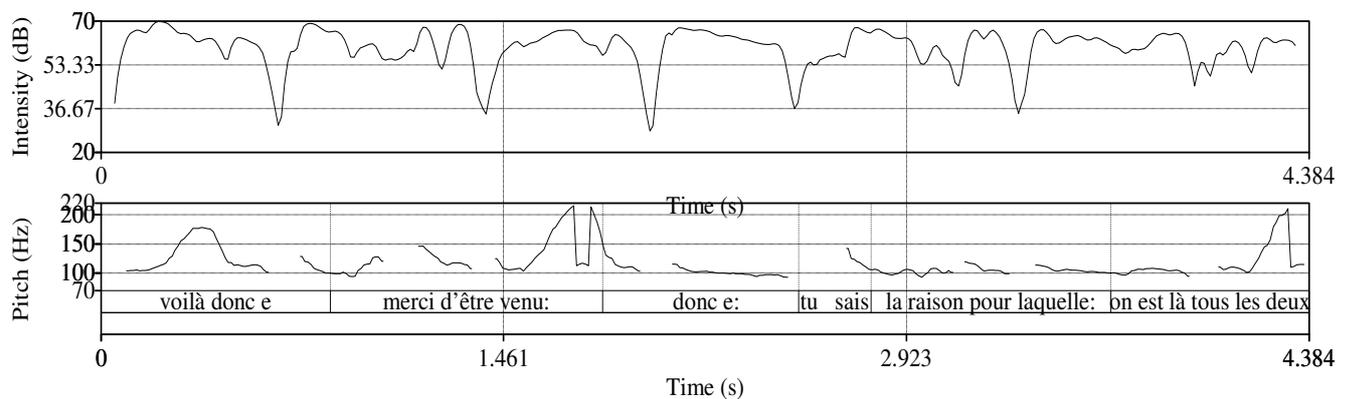
Haut : les deux

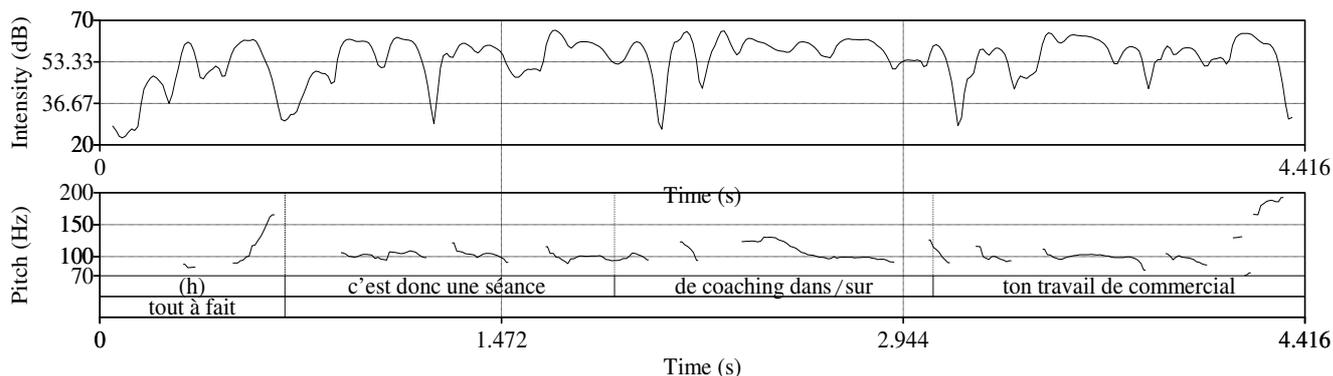
Arnaud

Pr. : Haut : tout à fait

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensus A	Indices de différenciation A	Indices consensus G	Indices de différenciation G
2 –G - voilà donc euh merci d'être venu donc euh  tu sais la raison pour laquelle on est là tous les deux §	Regard vers G Sourire		Regard vers A « tu sais » Mélodie montante en fin de rhème	Pas de mélodie sur « tu »
2 – A- tout à fait §	« tout à fait » Mélodie montante sur « tout à fait »			





c) Analyse des positions coénonciatives

Nous sommes ici au début de la séance du coaching commercial. La question de Gérard est posée en forme d’assertion. Elle est consensuelle dans la mesure où elle commence par « tu sais » et se termine en mélodie montante. Gérard vérifie, tout en anticipant, qu’Arnaud est bien informé et a aussi pris conscience de l’objectif de la séance. De son côté, Arnaud confirme ce que Gérard anticipe avec le sourire et la mélodie montante qui accompagnent « tout à fait ». Le regard mutuel des énonciateurs premier et second renforce ce consensus.

1.3. Absence de « tu »

Scenario 1, 3G

Fin de rhème (F0 montante)

a) Description du rhème du paragraphe oral

3 – G – Rh. [c’est donc une séance de coaching dans/ sur ton travail de commercial] §

Rhème : bas – haut – bas – haut

Bas : c’est donc une séance

Haut : de coaching

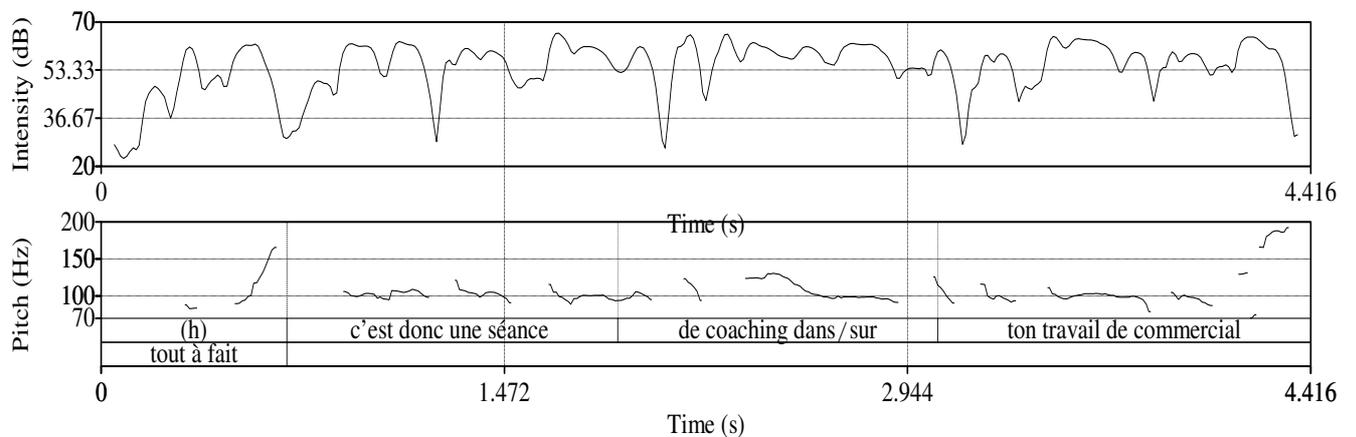
Bas : dans/ sur ton travail de

Haut : commercial

b) Description des indices dans l’emploi du « tu »

Rhème	Indices	Indices	Indices	Indices
-------	---------	---------	---------	---------

	consensus els A	de différenci ation A	consensus els G	de différenci ation G
<p>3 – G – c'est donc une séance de</p>  <p>coaching dans/ sur ton travail</p>  <p>de commercial §</p>	Regard vers G		Regard vers A Mélodie montante en fin de rhème	



c) Analyse des positions coénonciatives

Nous avons ici la suite de l'exemple (3). Le « tout à fait » d'Arnaud a fait converger les points de vue des deux énonciateurs. Gérard suit donc cette convergence. Sur le plan expressif, le présentatif « c'est » et la mélodie montante en fin de rhème montrent son consensus. Le regard mutuel est aussi significatif de la connaissance partagée.

IV.2. Phase Intermédiaire

La phase intermédiaire fait l'objet principal des arguments qui fondent nos hypothèses sur le rôle que jouent, dans les modulations du consensus, « tu » et les autres indices d'adresse qui s'y associent.

En phase intermédiaire l'énonciateur-locuteur peut être orienté vers la recherche du consensus mais divergence et rupture ne sont pas exclues.

Nous distinguons ainsi la phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus (Phase Int.C.) et la phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation (Phase Int.R.).

IV.2.1. Phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus

Dans le premier chapitre de ce travail, nous avons cité le fait qu'en phase intermédiaire l'énoncé contient deux parties : une consensuelle et l'autre différenciative. Nous rappelons ici, que dans la phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus, la première domine la deuxième. L'énonciateur est *orienté vers* la recherche du consensus mais il n'y est pas encore.

Nous présentons ci-dessous certains indices de la phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus :

- a) Indice qui représente la partie consensuelle de l'énoncé en PhIC
- Geste(s) d'adresse
 - o pointage ;
 - o geste d'offrande des mains ;
 - o main(s) dirigée(s) vers l'énonciateur second ;
 - Regard mutuel et/ou qui revient vers l'énonciateur second
 - Sourire
 - « Tu » en mélodie montante
 - Des mots coénonciatifs tels que :
 - o « tu »
 - o « toi »
 - o absolument ;
 - o tout à fait : tout seul, en mélodie montante ; ou suivi de quelque chose de nouveau
 - o tu vois ;
 - o tu sais
 - o ne ... pas ;
 - o non ; oui ;
 - o bien sûr : en mélodie montante
 - o ouais : en mélodie montante
- b) Indice qui représente la partie divergente de l'énoncé en PhIC
- Regard ailleurs
 - Geste(s) effectués en dehors de l'espace partagé par les deux locuteurs
 - « Tu » en mélodie descendante
 - Fin de Rhème descendante
 - Pause

Lors de l'analyse, nous étudierons les indices cités ci-dessus, employés en corrélation avec les pronoms d'adresse « toi » / « tu » dans la mise en place de la phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus. Nous donnerons également une place à la corrélation des indices entre eux lorsqu'on les trouve sans la présence du « tu ».

Dès l'ouverture de ce chapitre, nous avons posé l'hypothèse que lorsqu'un l'énonciateur second est en phase intermédiaire, l'influence positive que l'énonciateur premier exerce sur

lui l'aide à préciser son positionnement. L'énonciateur second s'oriente ainsi vers la recherche du consensus.

Nous avons également posé l'hypothèse que l'influence de l'énonciateur premier est positive si ses tendances envers le second sont également positives. Par tendances positives, nous entendons l'orientation de l'énonciateur premier vers l'appel au consensus.

Nous venons de reformuler ici ce que nous avons appelé « motivation mutuelle » des énonciateurs premier et second dans la précision des hypothèses, point 2.2 de l'introduction de cette section.

Dans cette partie du quatrième chapitre, nous analyserons les exemples-types suivants :

- Des cas qui concernent l'orientation de l'énonciateur second vers la recherche du consensus grâce à l'influence positive du premier.
- Des cas où l'énonciateur premier, change de position grâce à l'influence positive des réactions de l'énonciateur second
- Des cas où l'énonciateur second est dans une phase intermédiaire et ne s'oriente pas vers la recherche du consensus, malgré l'influence positive exercée par l'énonciateur premier. Au contraire, il va vers le décrochage et la rupture de la coénonciation.
- Des cas où il y a influence mutuelle dans la convergence mutuelle des points de vue

Analyse des cas classés en état de phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus

2.1.1. L'influence positive de l'énonciateur premier aide l'énonciateur second à s'orienter vers la recherche du consensus

Question montante

2.1.1.1- Scénario 13, 160G

Tu (F0 en plage basse) + geste de mains dirigé vers G + allongement + Fin de rhème (F0 montante)

a) Description des rhèmes du paragraphe oral

160-G- Rh. [Rh.1 (c'est quoi les deux premiers mots pause) + Rh.2 (tu peux les donner ou :) + Rh.3 (on va les donner ensemble) + Rh.4 (pour démarrer un dialogue ça va être quoi)] §

Rhème : (Rhème 1/ Question + Pause) – (Rhème 2 / Question + Allongement) – (Rhème 3 / Assertion) – (Rhème 4 / Question)

Rhème 1 : haut – bas – haut - pause

Haut : c'est quoi

Bas : les deux

Haut : premiers mots

Pause

Rhème 2 : bas – haut - bas / allongement

Bas : tu peux

Haut : les donner

Bas / allongement : ou ::

Rhème 3 : bas – haut

Bas : on va les donner

Haut : ensemble

Rhème 4 : haut – bas – haut

Haut : pour démarrer un dialogue

Bas : ça va être

Haut : quoi

A regard vers G

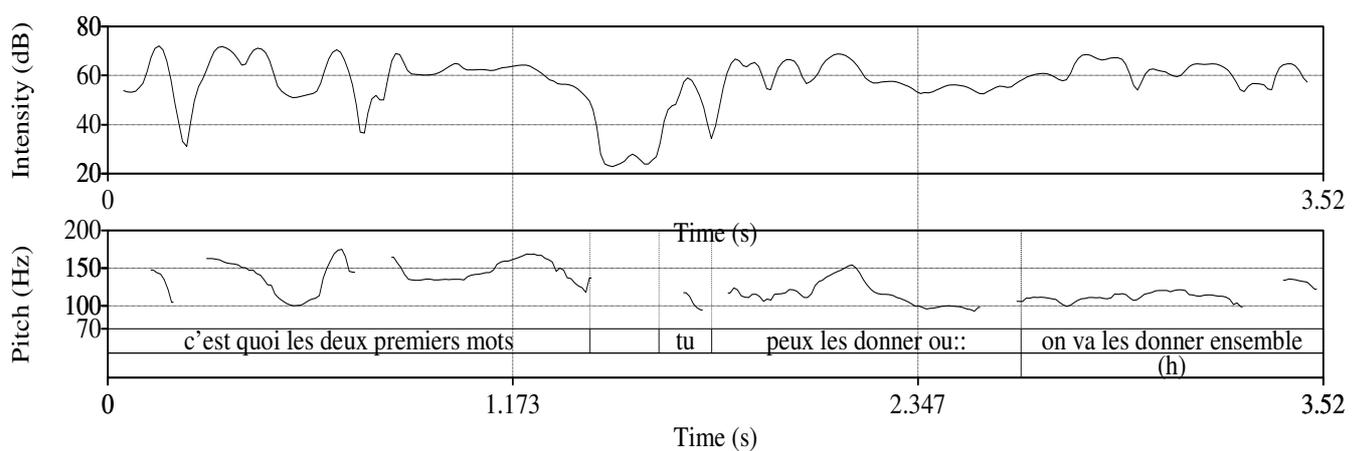
G regard vers A

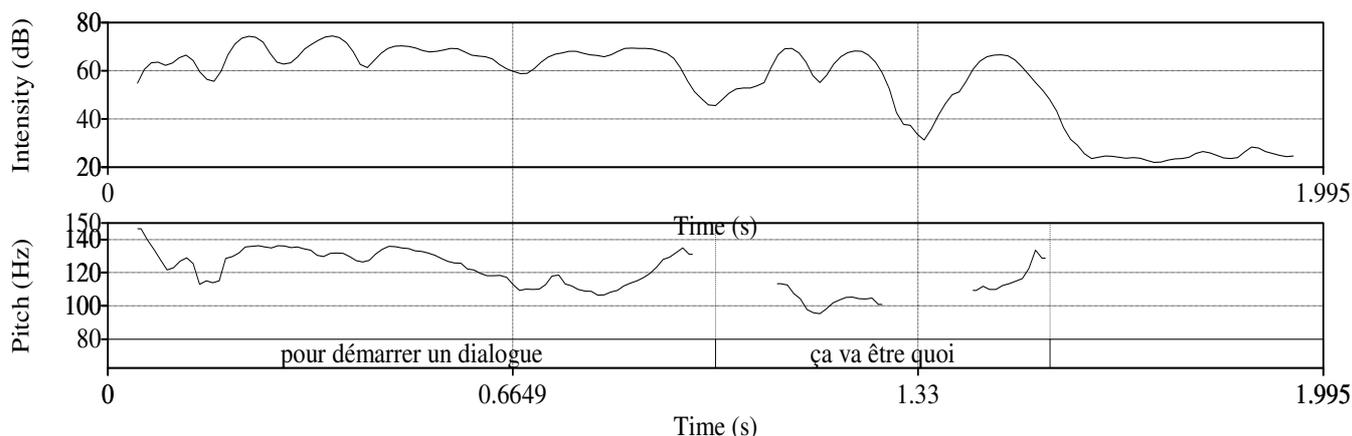
G pointage avec les mains vers A

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
<p>160-G- c'est quoi les deux premiers mots</p>  <p>/ tu</p>	Regard vers G		<p>Regard vers A</p> <p>Geste des mains dirigées vers A : geste dans l'espace partagé</p> <p>« tu »</p> <p>Allongement en fin</p>	<p>Très courte pause après le rhème (1)</p> <p>Mélodie en plage basse de « tu »</p>

			de rhème (2)	
 peux les donner			« on va ... » Mélodie montante en fin de rhème (3)	Mélodie descendante en fin de rhème (1) et (2)
 ou / on va les donner ensemble / pour démarrer un dialogue ça va être quoi §			Mélodie montante en fin de rhème (4) : fin du paragraphe oral	





c) Analyse des positions coénonciatives

Gérard démarre méfiant : la mélodie de sa voix descend à la fin de la première partie du rhème, il fait une courte pause et sa mélodie descend à nouveau à la fin de la deuxième partie du rhème. Or, l'allongement de « ou ::: » l'aide à refaire un travail de reformulation et réfléchir sur ce qui doit suivre. Il s'oriente alors vers le consensus avec le « on va le voir ensemble » en mélodie montante qui annonce un projet commun.

Sur le plan gestuel :

« c'est quoi les deux premiers mots » : Gérard lève les deux mains, paumes face à face, doigts écartés vers Arnaud;

« tu peux les donner » : les deux mains avec les doigts qui se touchent redescendent sur les genoux;

« ou on va les donner ensemble » : modifie la coénonciation, formule un projet commun, recherche le consensus, les deux mains avec les doigts qui se touchent se soulèvent au-dessus de ses genoux; sorte d'incise jusqu'à la fin.

Ainsi, les mains dirigées vers Arnaud, au début, reviennent ensuite vers Gérard et se réunissent sur le mot « ensemble ». Il continue l'interrogation consensuelle, en gardant la mélodie montante en fin de rhème. Le regard est sur Arnaud tout au long de la séquence.

De son côté, Arnaud influencé par les indices d'adresse de Gérard envers lui, suit les propos avec son regard consensuel vers le formateur.

Question descendante

2.1.1.2- Scénario 29, 307G

Tu (F0 en plage haute) + Regard ailleurs + Hésitation + regard qui revient vers Arnaud en Fin de rhème / Fin de rhème (F0 descendante)

a) Description du rhème du paragraphe intonatif

307-G - ... Rh. [est-ce que tu as remarqué (Gérard regarde vers le haut à sa gauche) qu'il y avait deux sortes de stratégies des questions euh de fait / ce qu'on appelle de fait très factuelles (h) euh ou des questions de priorité (le regard reste en haut) / (le regard revient sur Arnaud)]

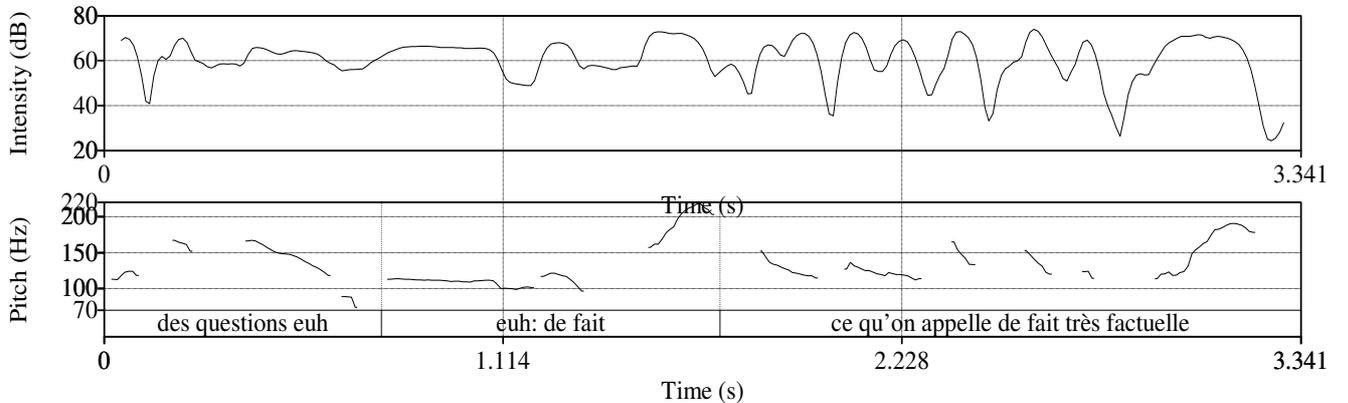
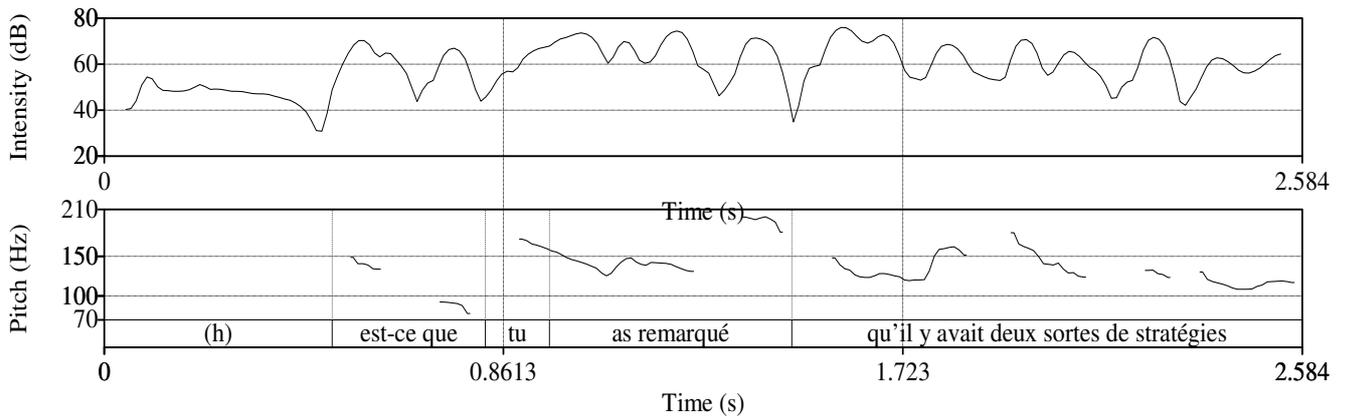
Rhème : descendant – haut – montant – bas – haut - descendant / bas- haut - bas -haut - bas - haut – pause - bas - haut -descendant / bas

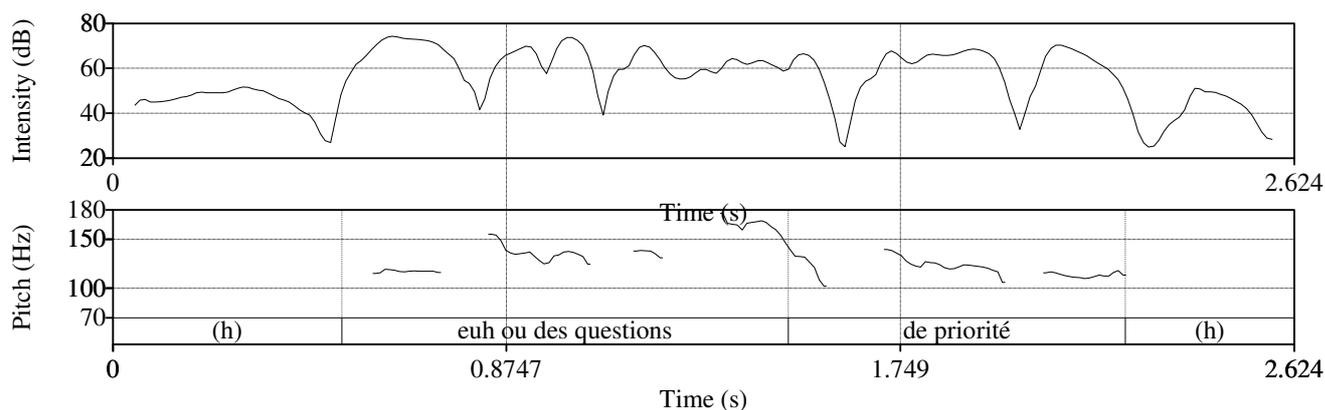
- Descendant : est-ce que
- Haut : tu
- Montant : as remarqué
- Bas : qu'il
- Haut : y avait deux
- Descendant / bas : sortes de stratégies
- Haut : des questions
- Bas : euh de
- Haut : fait /
- Bas : ce qu'on appelle de fait très
- Haut : factuelle
- Pause
- Bas : (h) euh ou des
- Haut : questions
- Descendant / bas : de priorité

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
<p>307-G - ... est-ce que tu as remarqué</p> 	Regard vers G		<p>Hésitation x 2</p> <p>« Tu » en plage mélodique haute</p>	Regard ailleurs : vers le haut à droite de A

	<p>(Gérard regarde vers le haut à sa gauche) qu'il y avait deux sortes de stratégies / des questions euh de fait /</p>			<p>Regard qui revient vers A avant la fin du rhème</p>	
	<p>ce qu'on appelle de fait très factuelles / (h) euh ou des questions de priorité (le regard reste en haut) (le regard revient sur Arnaud)</p>				<p>Mélodie descendante en fin de rhème</p>





c) Analyse des positions coénonciatives

L'interrogation de Gérard continue. Il interroge Arnaud ici sur le type de question qu'un vendeur pose lorsqu'il rencontre un client.

« est-ce que tu as remarqué qu'il y avait deux sortes de stratégie » : pas de geste; le regard de Gérard vers le haut, à la droite d'Arnaud ; F0 monte sur les marques de question et de demande de consensus; puis rhème égo-centré, avec montée sur « deux » et descente à la fin.

« des questions euh de fait / ce qu'on appelle de fait très factuelles / (h) euh ou des questions de priorité : le même phénomène se répète : Gérard est donc en état de coénonciation car il réfléchit sur ce qu'il va dire à Arnaud, tout en anticipant ses réactions. Cet appel au consensus est accentué par le regard qui revient vers l'énonciateur second un peu avant la fin du rhème.

De son côté, Arnaud, influencé positivement par le formateur, écoute avec son regard consensuel fixé sur Gérard.

Assertion

2.1.1.3- Scénario 14, 177G

[Tu /t'as (F0 descendante/basse) + (pointage avec l'index)] + ponctuant hein / Fin de rhème (F0 montante) + Postrhème (F0 descendante)

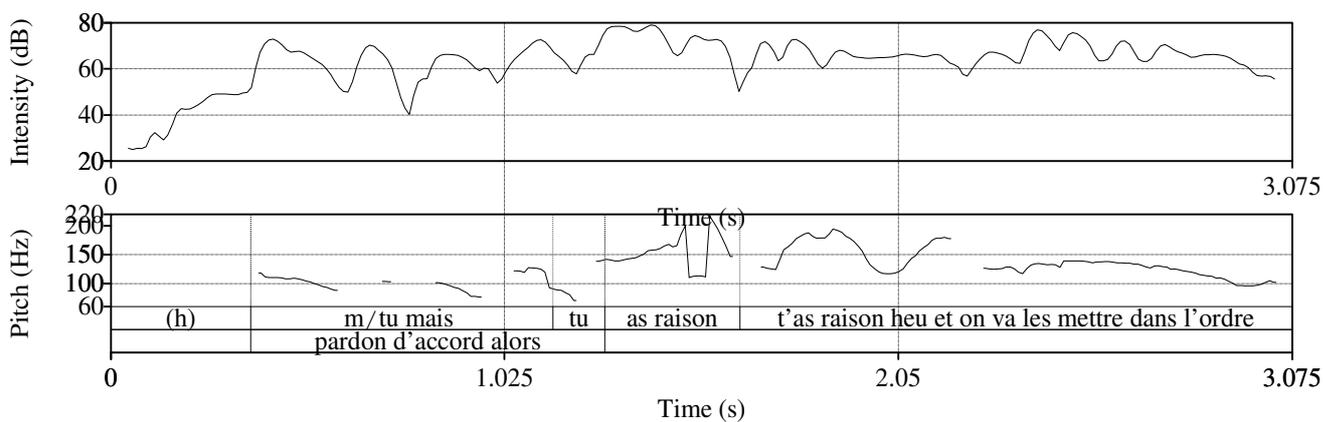
a) Description du paragraphe intonatif

176-A- pardon § d'accord alors

177-G- Pr. lig [mais] + Rh. [t/ tu §§ as raison / t'as raison hein] + Postrh. [on va les mettre dans l'ordre]

Gérard

							
	raison	/	t'as				
			raison	hein ¹⁰³			
			on va les mettre dans l'ordre /				



c) Analyse des positions coénonciatives

Gérard est en train d'interroger Arnaud sur le rôle du commercial et sur les trois sortes d'écoute qu'il cite dans le scénario : 1) écouter pour entendre, 2) écouter pour comprendre et 3) écouter pour communiquer sa compréhension.

Ici, Gérard anticipe le fait qu'Arnaud rencontre des difficultés dans sa réponse et est en train de s'orienter vers le décrochage.

¹⁰³ « Hein » a été transcrit par erreur « heu » sur le tracé praat.

Or, Arnaud anticipe les efforts que fait Gérard pour qu'il le rejoigne dans son point de vue : il garde son regard fixé sur Gérard en s'excusant en légère hausse d'intensité : « pardon / d'accord alors ».

Les réactions d'Arnaud influencent Gérard qui met alors en place plusieurs indices coénonciatifs :

« mais tu / mais t'as raison hein » : doigt de la main droite de Gérard pointé vers Arnaud, mais la main gauche deux doigts écartés, pose un face à face ou une anticipation de consensus : c'est une concession;

« et on va les mettre dans l'ordre » : regard mutuel; main droite se ferme; rhème égocentré un peu injonctif mais avec projet commun « on va »

Les indices coénonciatifs mis en place par Gérard présentent son influence positive envers Arnaud afin de l'aider à se positionner en côte à côte avec lui. Et il y arrive comme le montre le sourire d'Arnaud.

2.1.2. L'énonciateur premier, change de position grâce à l'influence positive des réactions de l'énonciateur second

Assertion

2.1.2.1- Scénario 10, 118G

Tu [(F0 en plage basse) + pas + geste de mains vers l'autre]] + Fin de rhème (F0 descendante)

a) Description du paragraphe intonatif

118-G- Pr. [cadre (quelque part) + SLD (le premier mot qu'on doit chercher)] / + Rh.2 [le rôle du commercial] / tu ne l'as pas cité mais c'est un peu dans dialoguer / c'est écouter] §

118-A- Pr. lig. [oui] §

Rhème : bas – montant – bas – montant – bas

Bas : le rôle

Montant : du commercial

Bas : (pause respiratoire) tu l'as pas cité

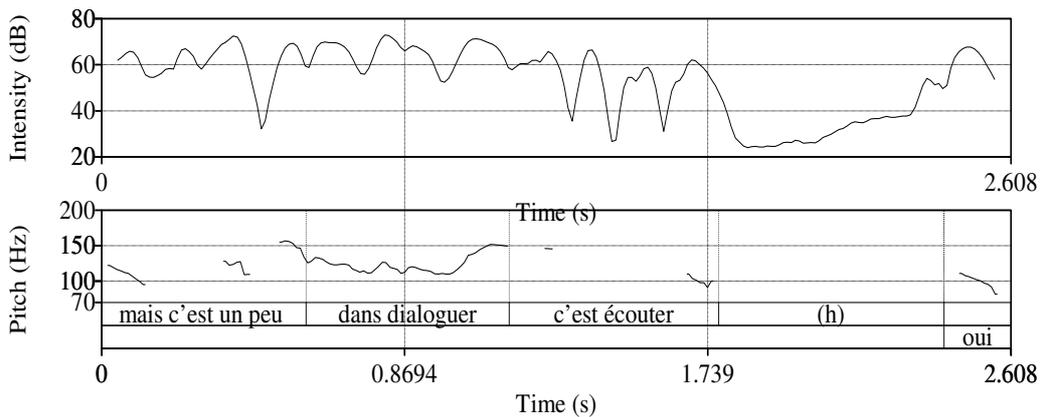
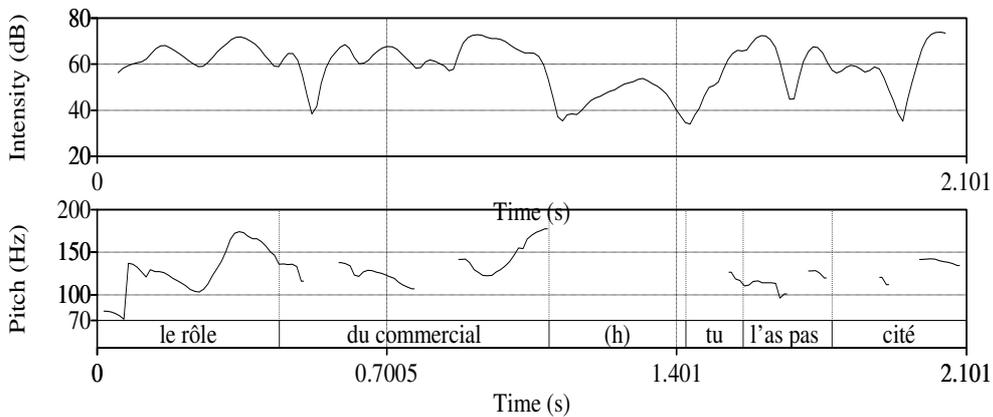
Montant : mais c'est un peu dans dialoguer

Bas : c'est écouter (pause respiratoire)

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensus A	Indices de différenciation A	Indices consensus G	Indices de différenciation G
<p>118-G- <i>quelque part le premier mot qu'on doit chercher</i> / le rôle du commercial / tu</p>  <p>l'as pas cité</p>	Regard vers G	Mélodie descendante / en plage basse sur « oui »	Mélodie montante en fin de rhème → Regard qui	Regard sur ses mains « tu » en plage mélodique basse « tu » + « pas » Mélodie

				revient vers A avant la fin du rhème sourire	descendant sur l'incise et sur la fin du dernier rhème « c'est écouter »
mais c'est un peu dans dialoguer / c'est					
					
écouter §					
118-A- oui §					



c) Analyse des positions coénonciatives

Gérard commence son énonciation en se centrant d'abord sur lui. Il explique à Arnaud le rôle du commercial :

« quelque part le premier mot qu'on doit chercher / le rôle du commercial / °tu l'as pas cité° » : Gérard ne regarde pas Arnaud. Il regarde ses doigts, main gauche avec doigts tendus, main droite d'abord poing fermé, puis s'ouvre, puis se ferme;
 « tu l'as pas cité » incise, regard toujours vers ses doigts ; mains droite fermée;
 le rhème « c'est écouter » est totalement égocentré, F0 descend – jusqu'ici Gérard est orienté vers une position de repli sur lui. Or, au moment où son regard revient sur Arnaud et où il fait un sourire, Gérard change de position. L'orientation vers le consensus n'intervient qu'en fin de rhème malgré la mélodie descendante de celui-ci.
 Arnaud, lui suit Gérard, au début il a le regard sur lui, ensuite il regarde le « référent » dont Gérard parle et à la fin du paragraphe, il dit « oui ». C'est un « oui » descendant mais la position d'Arnaud est consensuelle car il a le regard ainsi que le sourire dirigés vers Gérard.
 Ici, c'est Gérard qui est influencé positivement par les réactions consensuelles de l'énonciateur second. Le regard de Gérard revient sur Arnaud afin de confirmer le consensus anticipé.

Narration

Pause/hésitation : se trouve dans phase intermédiaire ou dans la rupture mais pas dans phase de consensus

La pause : atténue l'effet de la descente mélodique du rhème et permet de construire le sens de ce qui vient d'être dit

D'accord / Hein en de fin de Rhème

F0 descendante + Pause ou d accord / F0 montante pour une orientation vers consensus

F0 descendante + Pause ou d accord / F0 descendant pour une orientation vers la rupture

2.1.2.2- Scénario 37, 377G

[Tu (F0 en plage basse) + Toi (F0 en plage haute) + pointage avec les poings] + D'accord de fin de Rhème (F0 en plage haute)

Gérard reprend l'histoire de l'achat d'écran plat racontée par Arnaud :

Nous n'analyserons que la partie narrative consensuelle : « ... j'ai pris ton exemple au départ d'achat d'écran plat parce que tu l'as dit toi-même <h> / ... voilà et ça on est tout (tous) acheteurs on / on est pris dans ce piège-là / ça / ça vient de notre cerveau donc on est tous pareils mais tous différents ... et tant que tu ne sais pas comment réagit la personne eh ben c'est difficile d'argumenter / d'accord / »

Nous n'analyserons donc pas la partie du discours rapporté qui sera étudiée ultérieurement : « t'étais un peu entre les deux / la partie euphorique et la partie euh / tu naviguais un peu et tu rentres chez toi et tu dis « tiens est-ce que j'ai bien fait / est-ce que / » ».

377-G- ... Rh.1 [j'ai pris ton exemple au départ d'achat d'écran plat] + Pr. lig. [parce que] +

Rh.2 [tu l'as dit toi-même <h> (t'était un peu entre les deux / la partie euphorique et la partie euh / tu naviguais un peu et tu rentres chez toi et tu dis « tiens est-ce que j'ai bien fait / est-ce que / »)] +

Pr. [lig. (voilà), (et) + SLD (ça)]

Rh.3 [on est tout (tous) acheteurs on / on est pris dans ce piège-là / ça / ça vient de notre cerveau donc on est tous pareils mais tous différents §

377-A- Pr. lig. [m ain]§

378-G- et tant que tu sais pas comment réagit la personne eh ben c'est difficile d'argumenter / d'acc/ d'accord /]

a) Description du paragraphe intonatif

Rh.1 : [haut – descendant] + Pr. 1 [bas] + Rh.2 [montant – haut] + Pr. 2 [bas – montant] + Rh. 3 [bas – montant – haut – descendant – montant – bas – haut – descendant – haut – descendant / pause – haut]

Rh. 1 : haut – descendant – bas/montant – haut

Haut : j'ai pris ton exemple

Descendant : au départ d'achat d'é/ d'écran plat

Pr. 1. :bas : parce que

Rh. 2 : Montant - Haut : tu l'as dit toi-même [...]

Montant : tu l'as dit

Haut : toi-même [...]

Pr.2 : bas – montant

Bas : voilà

Montant : et ça

Rh.3 : bas – montant – haut – descendant – montant – bas – haut – descendant – haut – descendant / pause - haut

Bas : on est

Montant : tout (tous) acheteurs

Haut : on / on est pris dans ce piège-là

Descendant : ça / ça vient de notre cerveau donc

Montant : on est tous pareils mais tous différents

Bas : et tant que

Haut : tu sais pas

Descendant : comment réagit

Haut : la personne

Descendant : eh ben c'est difficile d'argumenter /

Pause inférieure à 10cs¹⁰⁴

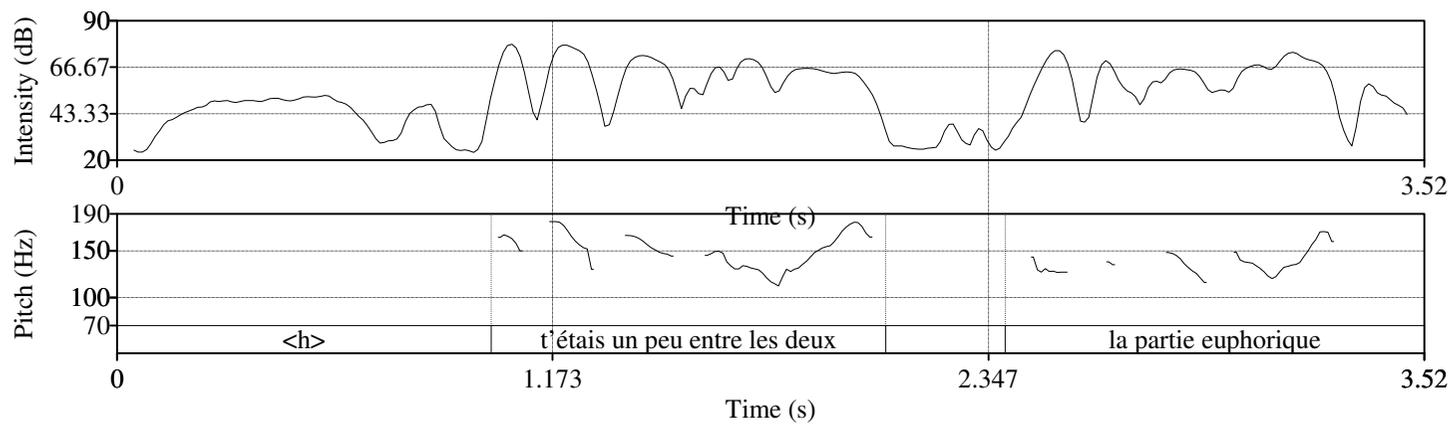
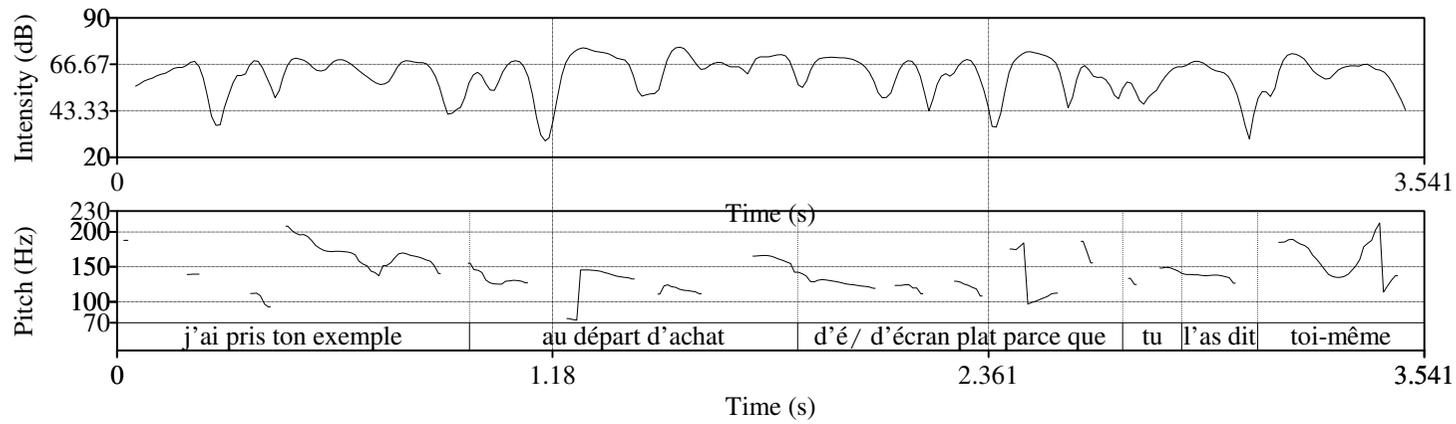
Haut : d'acc/ d'accord /

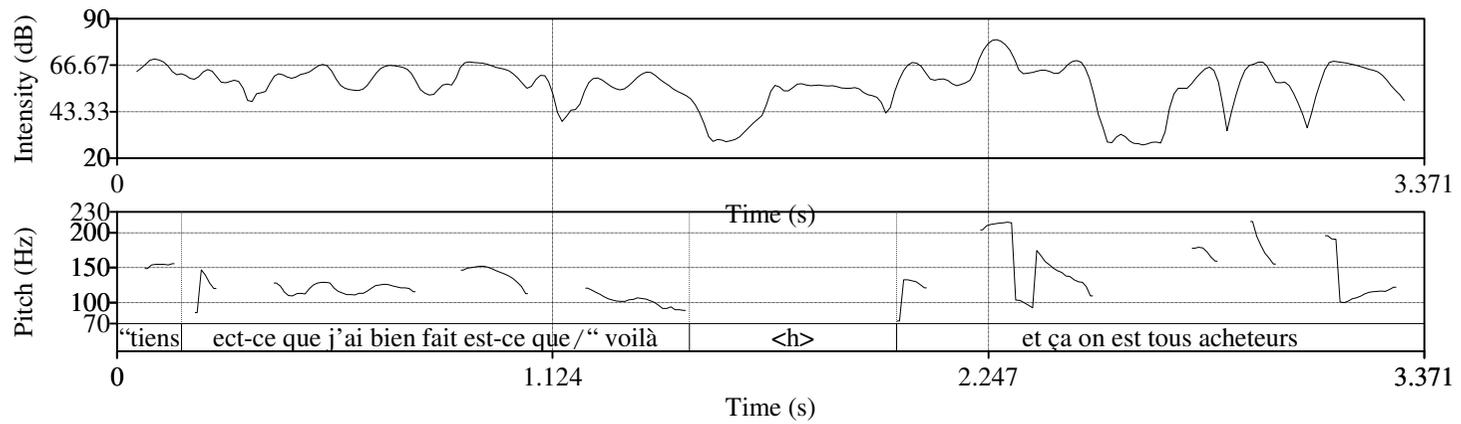
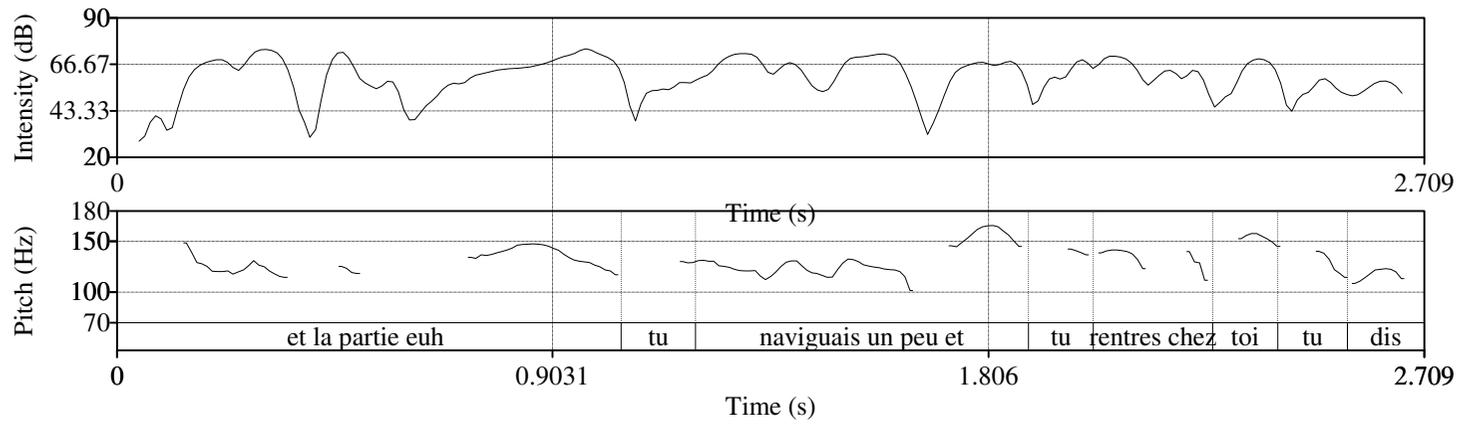
¹⁰⁴ La pause serait prise en compte ici si elle était égale ou supérieure à 10cs (voir « La grammaire de l'intonation » Mary-Annick MOREL, Laurent DANON-BOILEAU, 1998

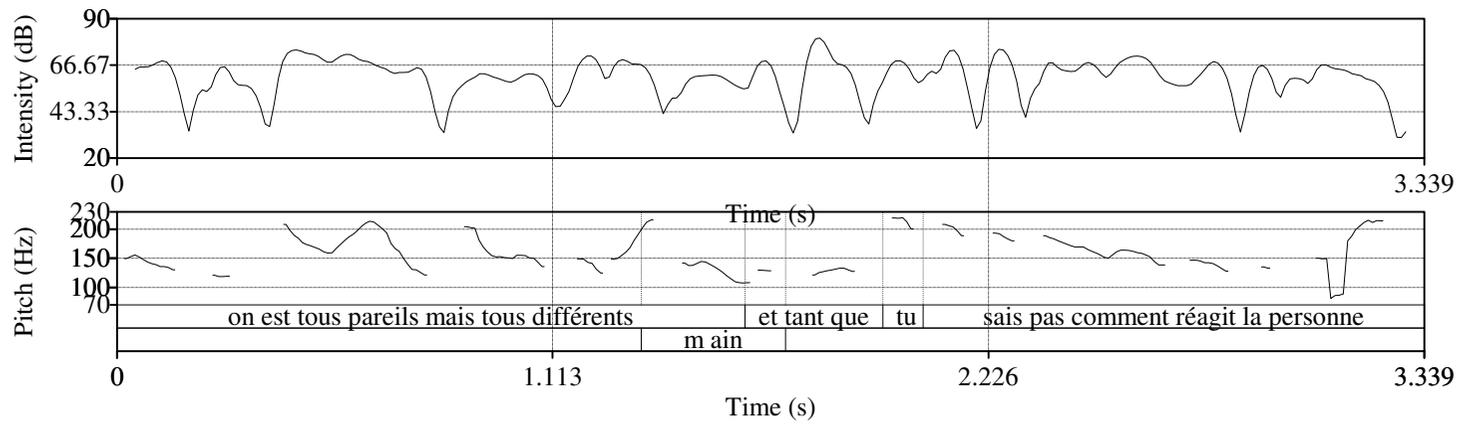
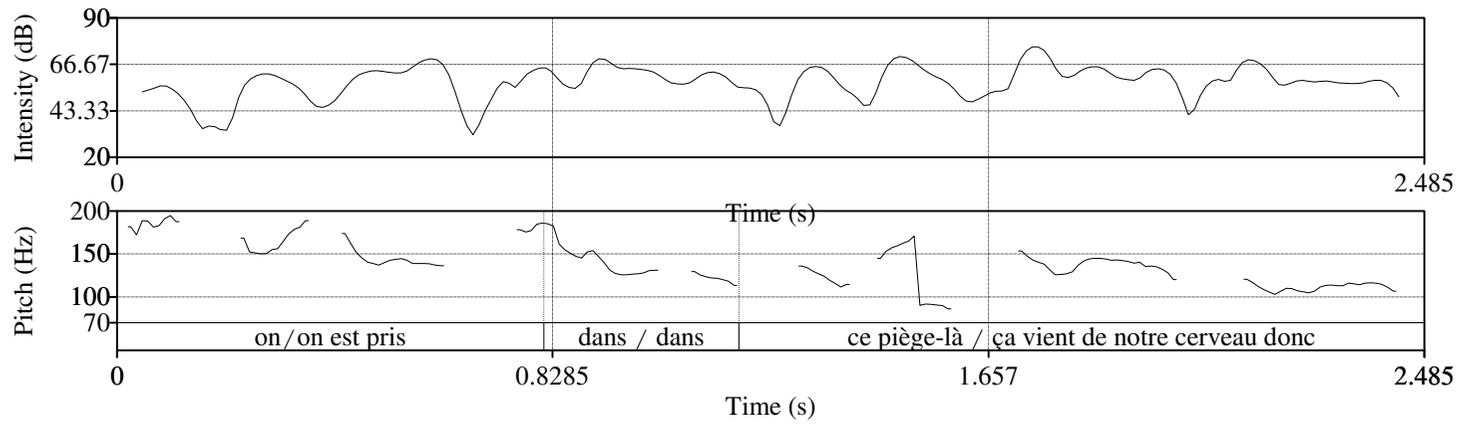
b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

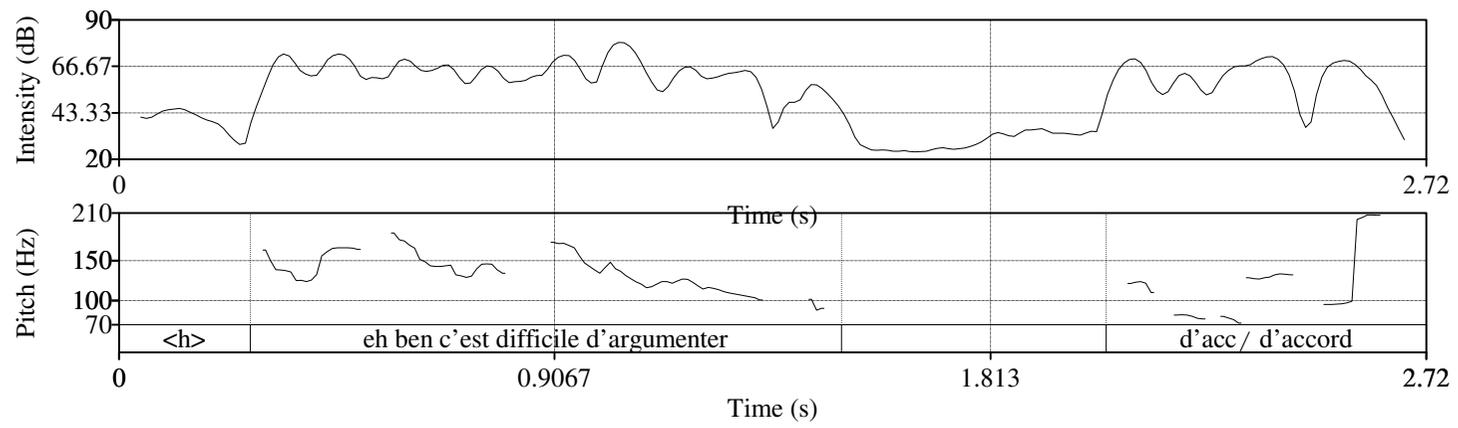
Rhème	Indices consensus A	Indices de différenciation A	Indices consensus G	Indices de différenciation G
<p>377-G- ... j'ai pris ton exemple au départ d'achat</p>  <p>d'é/ d'écran plat parce que</p>  <p>tu l'as dit</p>	<p>Regard vers G</p>		<p>Regard vers A</p>	
 <p>toi</p>  <p>même</p>   <p><h> / t'étais un peu entre les deux / la partie euphorique et la partie euh / tu naviguais un peu et tu rentres chez toi et tu dis « tiens est-ce que j'ai bien fait / est-ce que / » voilà et ça on est tout (tous) acheteurs on / on est pris dans ce piège-là / ça / ça vient de notre cerveau donc</p>			<p>Mouvements des poings vers A dans « tu » ainsi que « toi »</p> <p>Mélodie montante en plage haute, H3 sur</p> <p>« toi-même »</p> <p>Et H2+ sur « toi »</p>	

<p>on est tous pareils mais tous différents §</p>				
<p>377-A- m ain §</p>  <p>378-G- et tant que tu ne sais pas</p>  <p>comment réagit la personne</p>	<p>Regard sur le doigt de G</p>		<p>Geste de pointage cataphorique qui anticipe sur ce qui va être dit : « la personne »</p> <p>« Tu » en plage mélodique haute</p>	<p>Pause avant le ponctuant</p> <p>« tu ne sais pas »</p>
<p>eh ben c'est difficile</p>  <p>d'argumenter / d'ac/ d'accord</p>  <p>(hochement de tête d'Arnaud)</p>	<p>Regard sur G</p> <p>hochement de tête</p> <p>sourire</p>		<p>Ponctuant « d'accord » en mélodie montante /</p> <p>Mélodie montante en fin de rhème</p> <p>Regard qui revient vers A</p> <p>Sourire</p>	<p>Regard qui quitte A/ vers le bas</p>









c) Analyse des positions coénonciatives

Gérard reprend et reformule les mots d'Arnaud sur l'achat de l'écran plat. Il commence avec le regard sur Arnaud, et les mains en poings assemblés comme s'il tenait dedans l'exemple qu'il a repris d'Arnaud. Ensuite avec un mouvement de l'intérieur à l'extérieur, il dirige ses mains vers Arnaud et prononce « tu l'as dit toi-même ». « Toi-même » est ici en plage mélodique haute (210Hz environ). Gérard fait converger les points de vue des deux énonciateurs. La coénonciation continue aussi après que Gérard ait repris et reformulé les mots d'Arnaud. Il s'associe à l'achat de ce dernier en parlant également de lui-même dans « voilà et ça on est tout (tous) acheteurs/ on / on est pris dans ce piège-là / ça / ça vient de notre cerveau donc / on est tous pareils mais tous différents ». Enfin, Gérard revient vers Arnaud mais cette fois-ci il quitte Arnaud du regard et pointe en dehors de l'espace partagé avec lui. Gérard effectue ce geste cataphorique lorsqu'il prononce « tu » et il anticipe sur ce qui va être dit : à savoir « la personne » dans « et tant que tu ne sais pas comment réagit la personne ». Le regard de Gérard revient sur Arnaud sur « la personne » qui est en mélodie montante.

Entre égocentrage : avec le regard qui quitte l'autre ainsi qu'avec le « tu » et le « pas » de rupture dans la négation « tu sais pas » ;

et coénonciation : avec le regard qui revient vers Arnaud et mélodie montante sur le ponctuant « d'accord » en fin de rhème,

Gérard termine son discours en phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus.

Arnaud suit avec le regard fixé sur Gérard. C'est aussi intéressant qu'il intervienne avec un indice sonore consensuel juste après le « on est tous pareils mais tous différents » de Gérard. Arnaud garde son sourire et son regard dirigés de façon consensuelle vers le formateur. Nous posons l'hypothèse qu'avec son positionnement consensuel, Arnaud exerce une influence positive sur Gérard. L'orientation de Gérard vers la recherche du consensus après un bref égocentrage se traduirait ainsi « j'anticipe que tu me suis et que tu adhères et que tu es en consensus avec moi, et je reviens donc vers toi pour avoir confirmation de cela ».

Le regard mutuel et le sourire commun, renforcent leur positionnement.

2.1.3. L'énonciateur second s'oriente vers le décrochage, malgré l'influence positive exercée par l'énonciateur premier

Situation fictive

(si a alors b ; on considère que a, alors b)

Scénario 18, 215G – 216G

[Toi (F0 en plage haute + geste de pointage de doigts) + Toi (F0 montante)] + Fin de rhème (F0 descendante)

a) Description du paragraphe intonatif

215-G- ... Pr. lig. [on considère que] + Rh. [toi / t'es chez toi] §

215-A- Pr. lig. [euh] §§

216-G- Rh.2 [(h) tu veux acheter quelque chose] §

Rhème : Rhème 1 + Rhème 2

Rhème 1 : haut – bas – haut

Haut : toi

Bas : t'es chez

Haut / montant : toi

Rhème 2 : haut – descendant – bas

Haut : tu veux acheter

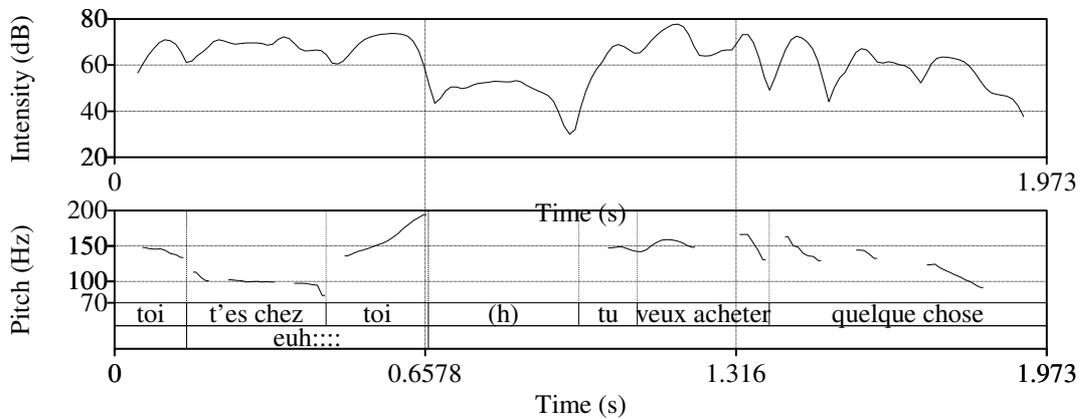
Descendant : quelque

Bas - chose

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	I n d i c e s c A	Indices de différenci ation A	Indices consensu els G	Indices de différen ciation G
<p>215-G- ... <i>on considère que</i></p>  <p>toi / t'es chez toi</p>		Regard ailleurs vers le bas	Regard vers A Pointage avec l'index vers A Et les deux mains dirigées vers A	Mélodie descendante en fin de rhème

					
215-A- euh§§		veux acheter	Mouvements d'alternance de gauche à droite de la main droite qui passe de poing en paume qui s'ouvre de l'intérieur à l'extérieur	et F0 en plage moyenne sur 1 ^{er} « toi » et « t'es » Mélodie F0 montante de deuxième « toi » (chez toi), H3	
		quelque chose §	Mouvements de gauche à droite du buste également		



c) Analyse des positions coénonciatives

Gérard met Arnaud en condition d'achat dans une situation fictive où il serait chez lui et se préparerait d'acheter quelque chose.

« on considère que toi t'es chez toi » : regard mutuel,

« on considère que » : les deux mains sont fermées l'une contre l'autre,

« t'es chez toi » : main d s'écarte de main g; doigt d se dirige et pointe vers A;

« toi » pose A en face à face; main d revient vers main g les deux poings fermés;

« tu veux acheter quelque chose » main d s'écarte à nouveau, sorte de narration, il plante le décor et cadre de façon égocentrée

Malgré la fin du rhème en mélodie descendante, Gérard est orienté ici vers la recherche du consensus : regard mutuel, mélodie montante ou en plage moyenne à haute sur les deux « toi » et le « tu » ainsi que geste de pointage vers Arnaud.

Gérard met en place des indices d'appel au consensus car il anticipe le désaccord de la part d'Arnaud. Ce dernier a le regard ailleurs vers le bas et fait des mouvements d'alternance de gauche à droite de la main droite en ouvrant le poing, la paume à l'extérieur ainsi que des mouvements de gauche à droite du buste. Effectivement, Arnaud est en train de s'orienter vers la rupture de la coénonciation, malgré les efforts de Gérard. Il n'est pas encore complètement en repli sur lui car il produit une manifestation sonore avec l'hésitation « euh :: ».

2.1.4. L'influence mutuelle dans la convergence mutuelle des points de vue

Absence de « tu »

Scénario 35, 355A – 358G

Le paragraphe commence par un geste d'offrande d'Arnaud. Ensuite il y a un geste de déplacement du buste des deux énonciateurs qui se suivent comme si le vent les avait poussés à la même direction. Enfin, le geste de pointage de Gérard clôt **le paragraphe en consensus des deux côtés.**

Absence de tu + Geste d'offrande + mouvement des bustes qui se suivent + pointage de la part de l'énonciateur second sur le premier + fin de rhème F0 descendante

a) Description du paragraphe intonatif

355-A- (des gens qui vont) essayer de voir dans le discours Rh. [ce qui:/ § quelque chose

356-G- Pr.1 lig. [oui] §§

356-A- une / une histoire qui va leur faire plaisir en § fait

357-G Pr.2 lig [oui alors/] + Rh. [faire plaisir ou les rassurer §

357-A- ou les rassurer] §

358-G- Incise [voilà] /

Arnaud :

Rhème : montant – descendant - montant – descendant / bas

Montant : essayer de voir dans le discours

Descendant : ce qui

Montant : quelque chose / une / une histoire

Descendant /: qui va leur faire plaisir

Bas : ou les rassurer

Gérard :

Rhème

Bas : oui alors

Haut : faire plaisir

Bas : ou

Haut : les rassurer

Bas : voilà

b) Description des indices sans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensus A	Indices de différenciation A	Indices consensus G	Indices de différenciation G
<p>352-A- ...tu tombes ... ; 353-A – ... sur des gens qui... 354-A- ... vont plutôt 355-A- essayer de voir dans le discours ce qui:/ § quelque chose 356-G- oui §§ 356-A- une / une histoire qui va leur faire plaisir</p>  <p>en § fait</p>	<p>Regard vers G</p> <p>Geste d'offrande de la main droite d'Arnaud vers G</p>		<p>Regard vers A</p>	
 <p>357-G oui alors/ faire ou les rassurer § 357-A- ou les rassurer §</p> <p>plaisir</p>	<p>le consensus signalé par le mouvement des deux bustes qui se suivent comme si le vent les avait poussés à la même</p>		<p>Mouvement de la main droite vers Arnaud qui se termine par le pointage avec l'index sur lui</p>	<p>Mélodie descendante en fin de rhème</p>

358-G- voilà



direction

c) Analyse des positions coénonciatives

Dans ce paragraphe, Gérard et Arnaud parlent des gens qui sont logiques, par rapport à ceux qui sont émotifs. Aux premiers, un vendeur doit parler de chiffres et aux deuxièmes de faits qui leur font plaisir..

Les points de vue des deux énonciateurs convergent. Le regard est mutuel et des mouvements consensuels se suivent des deux côtés :

Geste d'offrande de la main droite d'Arnaud vers Gérard.

Le mouvement des deux bustes qui se déplacent et se suivent comme s'ils s'attiraient l'un l'autre pour aller dans la même direction. **Nous avons l'impression alors que les « tu » de la recherche du consensus sont comme deux aimants qui s'attirent**

Le mouvement de la main droite de Gérard vers Arnaud se termine par le pointage avec l'index sur lui lorsque Gérard produit le présentatif-ponctuant « voilà » en fin de rhème, incise en plage mélodique basse. Nous avons ici un geste d'adresse qui à lui seul suffit pour marquer l'appel au consensus de la part de Gérard. On pourrait ajouter : « voilà ce que j'attendais de toi ». Nous remarquons ainsi la présence de la « cooccurrence geste-reprise » cité par Tabensky dans l'état de l'art.

Il est important de noter que le geste de pointage de Gérard vers Arnaud, qui signale le point où le consensus est atteint, correspond à « toi » Arnaud, en tant qu'individu différencié et non au « tu » générique prononcé par ce dernier en 252A.

Malgré la fin de rhème en F0 descendante les deux énonciateurs sont orientés vers la recherche du consensus. Il y a là une influence mutuelle vers la convergence des points de vue.

IV.2.2. Phase Intermédiaire orientée vers la rupture

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le premier chapitre de ce travail, dans cette phase intermédiaire, la partie différenciative de l'énoncé domine celle consensuelle. L'énonciateur est *orienté vers* la rupture de la coénonciation mais il n'y est pas encore.

Nous présentons ci-dessous certains indices de la phase intermédiaire orientée la rupture de la coénonciation :

- a) Indices qui représentent la partie consensuelle de l'énoncé en PhIR
- Regard mutuel et/ou qui revient vers l'énonciateur second
 - Hésitation
 - Sourire
 - « Tu » en mélodie montante
 - Des mots coénonciatifs tels que :
 - « tu »
 - « toi »
 - absolument ;
 - tout à fait : tout seul, mélodie montante ; ou suivi de quelque chose de nouveau
 - tu vois ;
 - tu sais
 - ne ... pas ;
 - non ; oui ;
 - bien sûr en mélodie montante
 - ouais en mélodie montante
- b) Indices qui représentent la partie divergente de l'énoncé en PhIR
- Regard ailleurs
 - Geste(s) geste(s) effectué(s) en dehors de l'espace partagé par les deux locuteurs
 - Mouvements d'alternance gauche ou droite d'une ou des deux mains / et ou du buste
 - « Tu » en mélodie descendante
 - Fin de Rhème descendante
 - Ponctuations hein ; d'accord descendants
 - Pause
 - Question avec marqueur à l'initiale;
 - Des mots non consensuels¹⁰⁵ tels que :
 - si : valeur polémique de rejet d'une négation ;
 - tout à fait : dans un contexte où figure une rectification ou une objection (par ex. "mais")
 - pas et « tu + pas »

¹⁰⁵ Dans notre corpus cela concerne aussi le « tu » générique (voir chapitre 3) et c'est la raison pour laquelle nous les présenterons dans les conclusions générales de ce travail

- ouais en mélodie descendante

Nous analyserons ici la corrélation des indices avec et sans la présence du « tu », dans la mise en place de la phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation.

Dès l'ouverture de ce chapitre, nous avons posé l'hypothèse que lorsque les énonciateurs second et premier ne sont ni en côte à côte, ni en face à face, leur position intermédiaire exige que l'un exerce une influence sur l'autre afin de lui faire préciser son positionnement.

Nous avons ensuite parlé du cas où l'énonciateur premier exerce une influence négative sur l'énonciateur second car il a des tendances négatives envers lui. Par conséquent l'énonciateur second passe d'une position intermédiaire vers une position en face à face et il s'oriente ainsi vers la rupture de la coénonciation.

Nous entendons par tendances négatives, l'orientation de l'énonciateur premier vers le repli sur soi.

Nous venons de reformuler ainsi ce que nous avons appelé « démotivation » mutuelle des énonciateurs premier et second dans la précision des hypothèses, point 2.2 de l'introduction de cette section.

Concernant les cas exemples-types que nous allons analyser dans cette partie du chapitre quatre, nous pouvons citer:

- Des cas où l'énonciateur-locuteur premier exerce une influence négative sur lui-même : l'énonciateur-locuteur premier est en rupture avec le cadre de la coénonciation et par conséquent en phase intermédiaire orientée vers la rupture par rapport à l'énonciateur-locuteur second.
- Des cas où l'énonciateur-locuteur second exerce une influence négative sur le premier.
- Des cas où il y a une influence mutuelle dans l'orientation vers la rupture de la coénonciation

Analyse des cas classés en état de phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation

2.2.1. L'énonciateur-locuteur premier exerce une influence négative sur lui-même

L'énonciateur-locuteur premier est en rupture avec le cadre de la coénonciation et par conséquent en phase intermédiaire orientée vers la rupture par rapport à l'énonciateur-locuteur second

Assertion

Scenario 2, 8G – 9G

Recherche de consensus [Tu (F0 en plage basse) + geste de pointage avec les mains + Première fin de rhème (F0 montante)] +

Phase Intermédiaire orientée Rupture [Tu (F0 en plage basse) + Regard ailleurs vers le bas + Hésitation + Fin finale de rhème (F0 descendante)]

a) Description du paragraphe intonatif

8-G – Pr. lig. [donc] + Rh. [tu t'positionnes en tant qu'acheteur

8-A- Pr. lig. main §

9-G- et tu as §§ acheté quelque chose de :: /d'important dans le privé] §

Rhème : bas – haut - bas – montant – haut – descendant / Hésitation – haut – descendant / bas

Bas : tu t'positionnes en tant que

Haut : acheteur

G regard et geste de main vers A

A regard vers G

Bas – et tu as

Montant – acheté

Haut – quelque chose

Descendant / Hésitation – de :::::

Haut- d'important

Descendant / Bas – dans l'privé

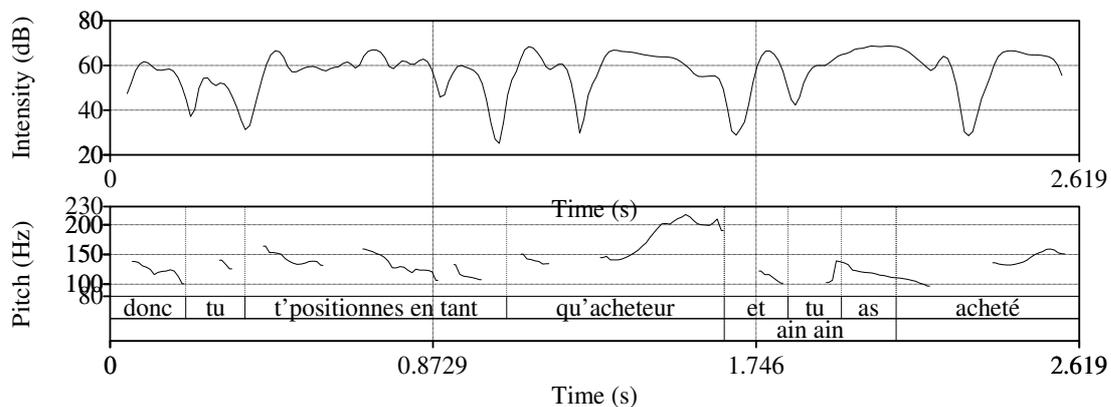
G regard vers le bas et le geste des mains vers le bas aussi / G quitte A des yeux

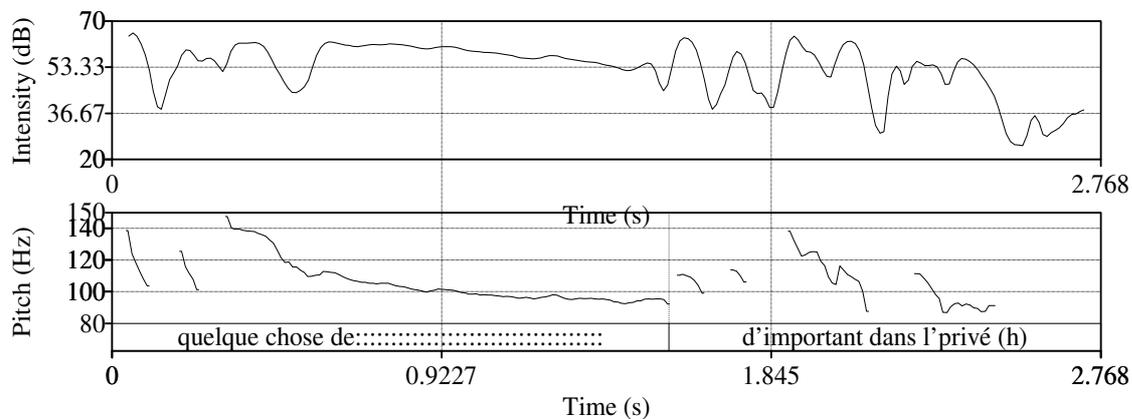
A regard vers G

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensus els A	Indices de différenci ation A	Indices consensus els G	Indices de différenci ation G

 <p>8-G- donc tu t'positionnes en tant qu'acheteur</p>	<p>Regard vers G</p>		<p>Mouvements des mains : doigts collés et dirigés vers Arnaud →</p>	<p>et qui se dirigent vers le bas ensuite</p>
 <p>9-G- et tu as §§ acheté quelque chose de :: /d'important dans</p>			<p>Regard dirigé vers A → Hésitation</p>	<p>Les 2 « tu » en plages mélodiques basses Regard qui ensuite s'en va ailleurs, vers le bas, à la droite d'Arnaud, en dehors de l'espace entre les locuteurs</p>
<p>l'privé §</p>				<p>Mélopée descendante en fin de rhème</p>





c) Analyse des positions coénonciatives

Gérard est au départ en position consensuelle : « tu t'positionnes en tant qu'acheteur » : F0 montant; doigts joints tendus vers l'avant; mains en triangle horizontal; doigts collés et dirigés vers Arnaud ainsi que le regard.

En fin de paragraphe, malgré l'hésitation, Gérard s'oriente vers la rupture de la coénonciation :

« et tu as acheté quelque chose de d'important dans l'privé » : regard de G s'en va en bas à g; les mains s'abaissent, la pointe du triangle vers le bas

Nous posons l'hypothèse que cette orientation vers le repli sur soi est liée au travail que Gérard fait avec lui-même. Le formateur est ainsi en rupture avec le cadre de la coénonciation et il fait un geste de saisie avec la pointe du triangle vers le bas, pour exprimer les difficultés qu'il rencontre dans la conceptualisation ou dans la formulation de ce qu'il cherche à dire. Il y a dans ce cas localisation du geste par rapport à son propre corps. Gérard a besoin d'un bref moment d'égo-centrage pour pouvoir s'autocontrôler sur le démarrage et l'organisation de la séance du coaching.

Etant en rupture avec le cadre de la coénonciation, et par conséquent, Gérard s'oriente vers la rupture par rapport à Arnaud également. Il exerce ainsi une influence négative sur lui-même.

De son côté, Arnaud a le regard sur Gérard et les mains à plat sur ses cuisses. Il est en position de phase intermédiaire orientée vers le consensus car il suit Gérard tout au long de la séquence. Il suit même le changement de cadre de Gérard.

2.2.2. L'énonciateur-locuteur second exerce une influence négative sur le premier

Assertion

Scénario 2, 24G

[Tu (F0 montante) + (regard ailleurs vers le haut)] + [Tu (F0 descendante) + « pas » + (regard revient vers A)] + Fin de rhème (F0 descendante)

a) Description du paragraphe intonatif

22-A- et donc je me suis donc rendu dans un magasin / je dont/ je § citerai /
 23-G- d'accord §
 23-A- je citerai pas le nom mais (h) §
 24-G- Pr. [lig.(mais mais) §§ lig.(tant que)] + Rh. [tu te rends dans le magasin tu as pas encore acheté]§§
 24-A- alors c'est pas encore/ c'est voilà /
 25-G- moi / c'est ma m / mmm
 25-A- non mais je/ je t' /
 je / j' / j'veux juste (te donner le contexte)

Rhème : haut – descendant - montant - descendant / bas

Pr. : Bas - montant

Bas : mais/ mais

montant : tant que

Rh. haut : tu

descendant : te rends

montant : en magasin

Descendant / bas : tu as pas encore acheté

A regard vers G

G (regard ailleurs vers le haut + regard qui revient vers A)

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensuels A	Indices de différenciation A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
22-A- et donc je me suis donc rendu dans un magasin / je dont/ je § citerai /			regard vers A	G regard ailleurs vers le haut, à droite de
23-G- d'accord §	regard vers G			
23-A- je citerai pas le nom mais (h) §			Mélodie montante	



24-G- mais mais §§ tant que



tu te



rends dans le magasin tu as
pas encore acheté §§

24-A- alors c'est pas encore/ c'est voilà /
25-G- moi / c'est ma m / mmm



25-A- non mais je/ je t' / je



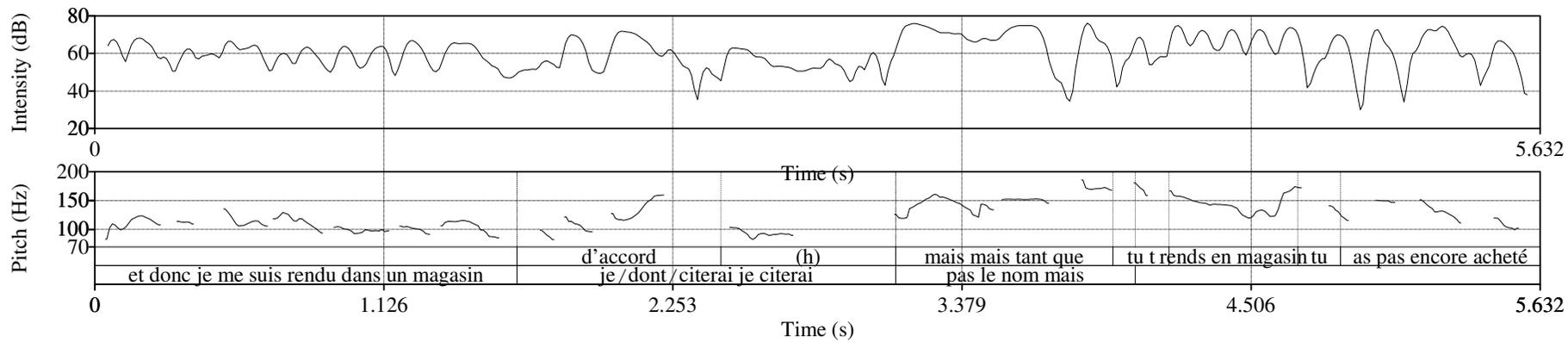
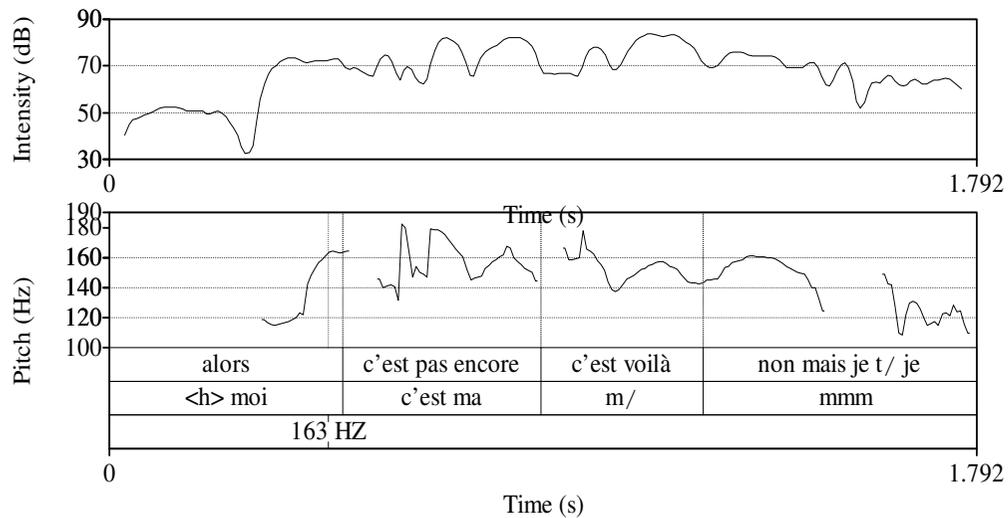
/ j' / j'veux juste (te donner
le contexte)

sur le
premier
« tu »

A :
« mais »
et
premier
« tu »

Mélodie
descendan
te sur le
deuxième
« tu » +
« pas »

Mélodie
descendan
te en fin
de rhème



c) Analyse des positions coénonciatives

Gérard est en phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation dès le début de son paragraphe : le regard ailleurs, vers le haut. Il s'agit de phase intermédiaire car il est toujours dans la coénonciation : la mélodie du premier « tu » est en plage haute, 190Hz, H3. De plus, son regard revient vers Arnaud au dernier « tu » du paragraphe. Gérard anticipe le fait que son point de vue ne converge pas avec celui d'Arnaud : la négation en « pas » et le « tu » de rupture dans « tu as pas » avec aussi une mélodie descendante en H2- et la fin de rhème très basse en H1.

Le discours de Gérard est motivé par la réaction d'Arnaud. Ce dernier, malgré le regard dirigé vers le formateur, est en phase intermédiaire orientée vers la rupture par rapport à lui.

Voyons la séquence qui précède, ainsi que celle qui suit le discours de Gérard analysé ici, Arnaud est en position égocentrée traduite par les indices « je ; c'est pas ; non mais ; je veux juste » + F0 descendante. En revanche, nous ne pouvons pas dire qu'il est complètement en rupture de la coénonciation car il pointe sur Gérard en lui laissant entendre « je vais y en venir ».

Dans le segment analysé ici, c'est donc Arnaud qui exerce une influence négative sur Gérard. Ils sont ainsi tous les deux en phase intermédiaire orientée vers la rupture.

2.2.3. Influence mutuelle dans l'orientation mutuelle vers la rupture de la coénonciation

Question montante et descendante

Scenario 2, 10G

Toi (F0 descendante / en plage basse) + Pause + Hésitation + Fin de rhème (F0 descendante)

a) Description du rhème du paragraphe intonatif

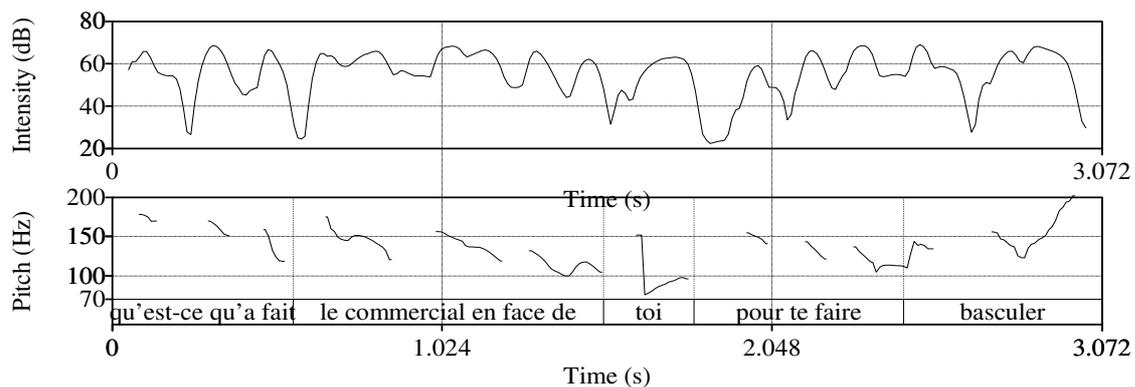
10-G- ... qu'est-ce qu'a fait le commercial en face de toi pour te faire basculer (h) euh en acte d'achat /§§

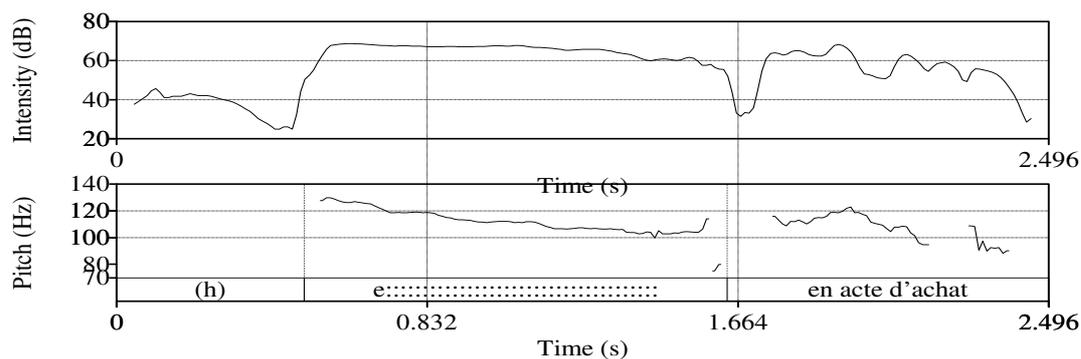
Rhème : Haut – descendant – bas – haut – bas

Haut : Objet de la question : Qu'est qui a fait
 Descendant – bas : Rhème : le commercial en face de toi
 Haut : Continuation du Rhème avec montée mélodique : pour te faire basculer
 Bas : Pause + hésitation + redescence de la mélodie

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensuels A	Indices dif A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
10-G- ... qu'est-ce qu'a fait le commercial en face de  toi te faire basculer	Regard vers G		Regard vers A	« toi » en mélodie descendante Courte pause + hésitation
(h) euh en acte d'achat / ...§§			Hésitation	Mélodie descendante en fin de rhème « acte d'achat »





c) Analyse des positions coénonciatives

Le contexte du scénario est le suivant : Arnaud est déjà dans le magasin, en face du vendeur, et il attend des éléments convaincants venant de la part de ce dernier afin d'acheter l'écran plat. Gérard essaye de faire dire à Arnaud les mots qu'il veut entendre à propos des objets et actions dont ils parlent :

« qu'est-ce qu'a fait le commercial en face de toi » : focus de la question + référent: haut + descendant;

Le « toi » franchement descendant et en plage basse H1 signale l'égoцентриage de Gérard qui réessaye de faire converger les points de vue en montant la mélodie de sa voix dans « pour te faire basculer » F0 montant.

Deux pauses, une courte et une autre longue renforcent ce positionnement : « euh en acte d'achat » euh long (120cs).

Or, en fin de rhème la mélodie est basse, comme une sorte d'incise. Sur le plan gestuel, le regard est sur Arnaud, la main droite dans la main gauche et il n'y a pas de geste. Ces derniers indices positionnent Gérard vers l'orientation de rupture de la coénonciation.

Arnaud de son côté, a les mains sur ses cuisses, et pas de réaction vocale. Il est aussi orienté vers la rupture de la coénonciation mais il n'est pas encore en rupture. Son regard sur Gérard laisse entendre qu'il se pose quand même la question sur ce qu'attend Gérard de lui.

Il y a ici une influence mutuelle dans l'orientation vers la rupture de la coénonciation :

Gérard veut décrocher car Arnaud n'y arrive plus ;

Arnaud veut décrocher car il ne comprend plus où Gérard veut en venir.

IV.3. Rupture : les tu(s) de rupture comme deux aimants qui se repoussent

Dans un état de rupture de la coénonciation, l'énonciateur premier n'adhère pas du tout à la position l'énonciateur second.

Nous présentons ci-dessous certains indices interprétables comme propriétés distinctives de la rupture :

- Les interlocuteurs se positionnent en face à face et affichent une divergence de point de vue
- Ce qui est caractéristique c'est le détournement du regard. Il est mobile dans la majorité des cas et est moins fréquemment fixé sur l'autre. Il est ainsi associé à l'expression verbale d'un désaccord et renforce la rupture de consensus entre les locuteurs.
- F0 descend en fin de rhème
- Pause, courte, moyenne, longue
- Geste(s) effectué(s) en dehors de l'espace partagé par les locuteurs
- Des mots non-consensuels :
 - o si : valeur polémique de rejet d'une négation ;
 - o tout à fait : dans un contexte où figure une rectification ou une objection (par ex. "mais")
 - o pas et « tu + pas »
 - « ouais en mélodie descendante

Les corrélations des différents indices de rupture de la coénonciation seront pris en compte, avec et sans l'emploi du pronom « tu », dans la mise en place de l'état de rupture.

Dans les exemples-types analysés la divergence peut être exprimée soit d'une façon implicite où elle est masquée par un sourire par exemple ; soit d'une façon explicite et donc exprimée ouvertement par des gestes de mains et/ou du buste. Ces faits ont également un impact sur l'influence exercée sur l'autre.

Les exemples-types que nous analyserons dans cette partie du dernier chapitre sont :

- Des cas où le locuteur premier n'arrive pas à influencer l'autre
- Des cas où le locuteur premier exerce une influence négative sur le second et cela fait que ce dernier soit pris dans la rupture de la coénonciation
- Des cas d'influence mutuelle dans la rupture mutuelle de la coénonciation
- Des cas où l'égo-centrage accentué du locuteur premier suspend le dialogue

Analyse des cas classés en état de rupture de la coénonciation

3.1. Le locuteur premier n'arrive pas à influencer l'autre

Absence de « tu » : Réplique

Scénario 16, 183A – 184G

Pause + Hésitation + Fin de rhème (F0 descendante / en plage basse)

183-G- ... la télé on s'est mis en dehors c'est le bon moment elle a un petit moment on peut parler » et maintenant on pose les questions pour bien comprendre et le troisième ça peut être quoi/ le écouter pour communiquer sa compréhension ça peut être quoi §

183-A- écouter pour communiquer sa compréhension alors euh ::: c'est une § colle donc euh (rire)

184-G- non non c'est pas une colle mais c'est :: §§ c'est/ c'est vachement important / c'est le troisième aspect vachement important §

184-A- alors écouter pour /§

185-G- et on le fait pas souvent §

a) Description des rhèmes du paragraphe oral

Arnaud

Rhème : Rhème 1 + Rhème 2

Rhème 1 : haut – descendant / pause

Haut : (écouter) pour communiquer

Descendant : sa compréhension

Pause

Rhème 2 : haut – descendant – bas – haut - bas

Haut- alors

Descendant / hésitation : euh

Bas : c'est

Haut : une colle

Bas : donc euh

G regard vers A

A regard vers G + regard ailleurs / vers le bas

Gérard

Rhème : montant -

Montant : non non

Descendant : c'est pas

Montant : une colle

b) Description des indices sans l'emploi du « tu »

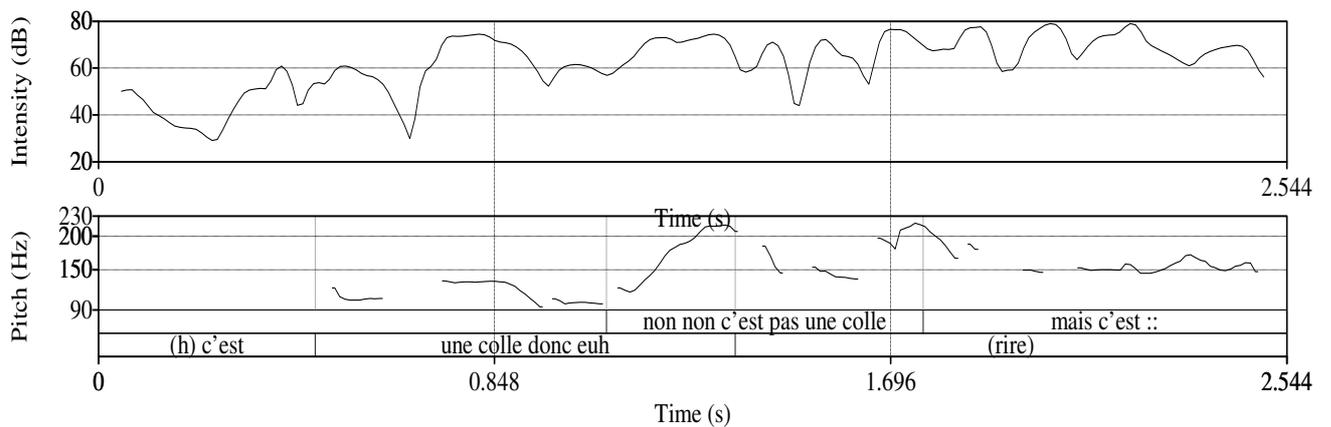
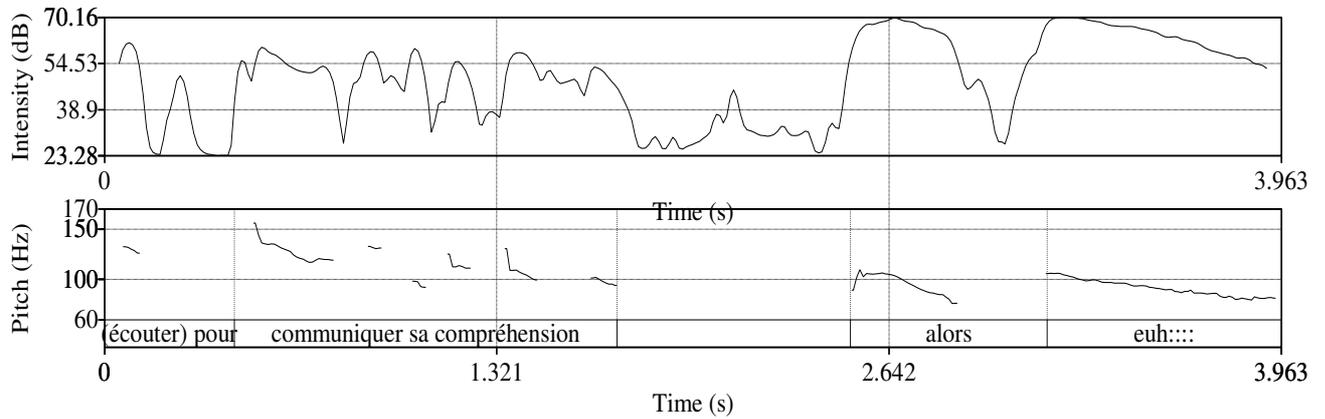
Rhème	Indices consue ls A	Indices Différen ciation A	Indices consensuel s G	Indices Différen ciation G
<p>183-G- ... <i>la télé on s'est mis en dehors c'est le bon moment elle a un petit moment on peut parler</i> » et maintenant on pose les questions pour bien comprendre et le troisième ça peut être quoi/ le écouter pour communiquer sa compréhension ça peut</p>  <p>être quoi §</p> <p>183-A- écouter pour communiquer sa compréhension</p>  <p>alors</p>  <p>euh ::</p>  <p>c'est une § colle donc euh (rire)</p>  <p>184-G- non non c'est pas une colle mais c'est ::</p>	<p>Regard vers G</p> <p>Rire</p> <p>Hésitation</p> <p>Rire</p> <p>Le regard quitte G</p> <p>Le regard revient vers G</p>	<p>Pause</p> <p>Mélodie franchement descendante en fin de rhème : H1</p>	<p>Regard vers A</p> <p>Rire</p> <p>Hésitation qui précède le rhème</p> <p>« non / non »</p>	<p>« pas »</p> <p>Mélodie descendante en fin de rhème</p> <p>Quitte du regard A</p>

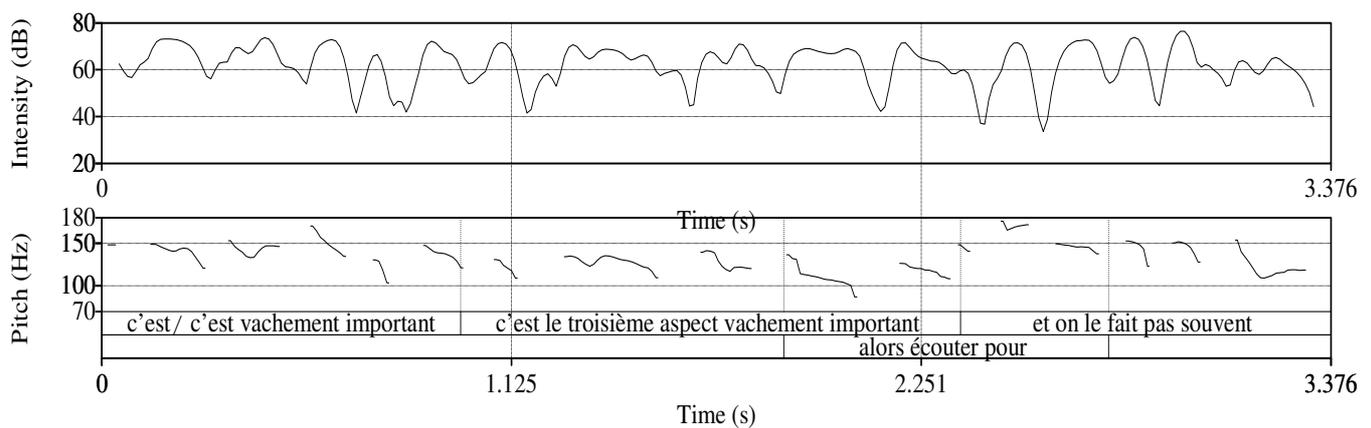


§§ c'est/ c'est vachement important / c'est le troisième aspect vachement important §

184-A- alors écouter pour /§

185-G- et on le fait pas souvent §§





c) Analyse des positions coénonciative et de rupture de la coénonciation

Il y a ici rupture de la coénonciation par rapport aux points de vue de chacun sur l'objet du discours. Cela vient en fait de Gérard qui est plus en repli sur lui, malgré le rire. Malgré l'articulation à la pensée prêtée à Arnaud avec son « non » montant, leurs points de vue ne convergent pas. L'égoцентриage de Gérard est marqué par la mélodie en plage basse sur tout le reste de la séquence, par la fin de rhème descendante, par la négation « pas » : « on le fait pas souvent » et enfin par le regard mobile vers le haut. Toutefois, **sa position en face à face reste implicite, car, tout en restant ferme, il cache sa divergence par un sourire.**

La position égocentrée de Gérard n'a pas d'impact négatif sur Arnaud. De son côté, l'apprenti commence en phase intermédiaire mais il s'oriente ensuite vers la recherche du consensus. Arnaud anticipe l'attitude de désaccord de la part de Gérard et prend la chose avec humour. Cependant, sa tendance positive n'a pas d'impact sur Gérard. L'influence positive d'Arnaud sur lui ne passe pas, car Gérard ne change pas de positionnement.

Nous concluons l'analyse de cette exemple en disant que Gérard, le formateur et le locuteur premier n'arrive pas à influencer Arnaud. L'apprenti qui, en tant qu'énonciateur dans ce cas, prend conscience du fait qu'il faudrait s'y prendre autrement pour faire converger les points de vue entre eux.

3.2. Le locuteur premier exerce une influence négative sur le second

Absence de « tu » : Assertion

Scénario 10, 125G

Hésitation / Pause + D'accord / Fin de rhème (F0 descendante / plage basse)

a) Description du paragraphe intonatif

125-G- Pr. lig. [voilà] + Rh. 1 [c'est la conséquence / parce que euh : le /la principale des choses ça va être l'écoute (h) d'accord] §

125-A- Pr. lig. [m ain] §

Rhème : montant – descendant – pause – bas

Montant : la principale

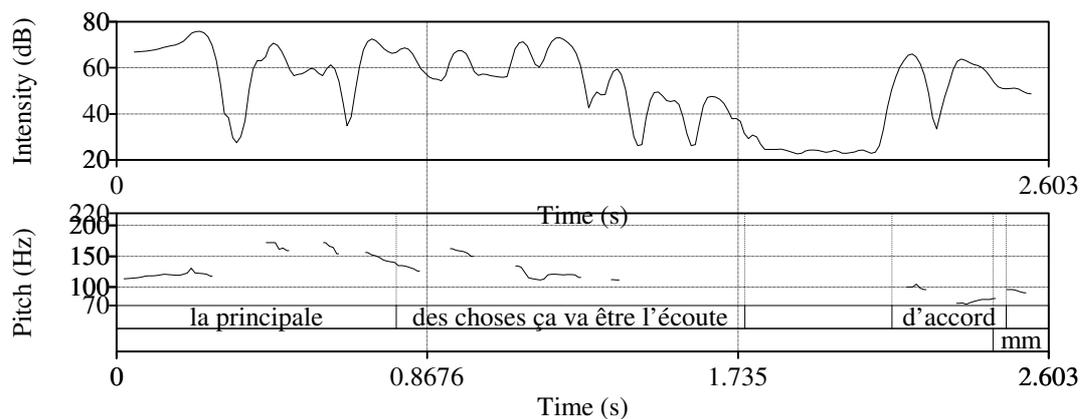
Descendant : des choses ça va être l'écoute

Pause

Bas : d'accord

b) Description des indices sans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensuels A	Indices d A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
<p><i>125-G- voilà c'est la conséquence / parce que euh : le /la principale des choses ça va être</i></p>  <p><i>l'écoute (h) d'accord</i></p> <p>125-A- m ain §</p>	<p>Regard vers G</p> <p>Marque d'écoute : « m ain »</p>		<p>Regard vers A</p> <p>Hésitation qui précède le rhème</p>	<p>Courte pause qui précède la fin du ponctuant du rhème</p> <p>Mélodie franchement descendante en fin de rhème, sur le ponctuant « d'accord » : H1</p>



c) Analyse des énonciations

Gérard continue l'enseignement sur le comportement que le vendeur doit adopter devant un client. Les mains en poings fermés l'un sur l'autre, la pause et la fin du rhème franchement descendante signalent son enfermement dans sa position égocentrée. Gérard se positionne donc en rupture de la coénonciation par rapport à Arnaud. Le regard sur lui ne suffit pas ici pour faire un appel au consensus entre eux. La position divergente de Gérard se reflète également dans le « m ain » d'Arnaud en plage mélodique très basse, dans son regard dirigé sur Gérard et par l'absence de gestes.

3.3. Influence mutuelle dans la rupture mutuelle de la coénonciation

Assertion

Scénario 10, 126G

Tu (F0 descendante x2) + Regard mobile + Fin de rhème (F0 descendante)

a) Description du paragraphe intonatif

126-G- et à partir du moment où tu écoutes tu vas bien comprendre

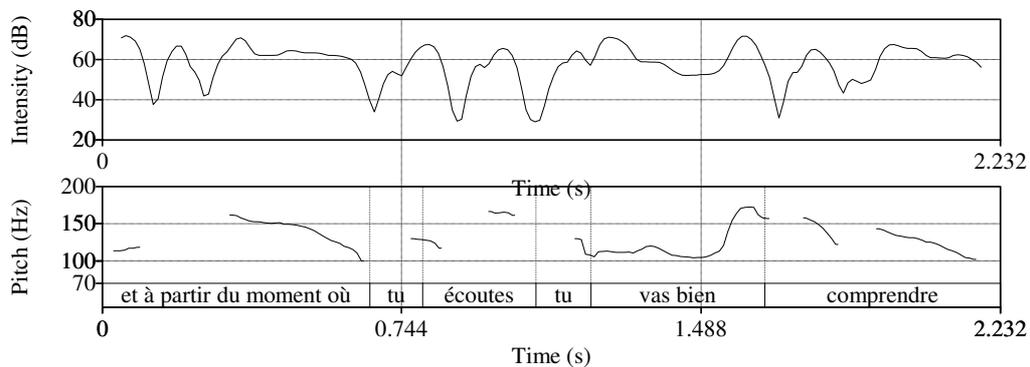
Rhème : montant – descendant – pause – bas

Montant : à partir du moment

Bas : où tu
 Montant : écoutes
 Descendant : tu vas
 Haut : bien
 Descendant : comprendre

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Indices consensuels A	Indices d'A	Indices consensuels G	Indices de différenciation G
<p>126-G- et à partir du moment où tu</p>  <p>écoutes tu vas</p> <p>bien comprendre</p>	<p>Regard vers G</p>		<p>Regard ailleurs, vers le haut</p> <p>Regard revient vers A</p>	<p>« tu » en plage basse</p> <p>Mélodie franchement descendante en fin de rhème</p>



c) Analyse des positions de rupture

La position de rupture de Gérard est ici signalée par le regard qui est ailleurs sur toute la séquence et qui ne revient vers Arnaud qu'après la fin du rhème. Les deux « tu » en plage basse ainsi que la fin du rhème renforcent l'égo-centrage de Gérard. Il garde les mains en poings fermés l'un sur l'autre depuis la séquence précédente, comme s'il voulait dire à Arnaud « tiens bien compte de ce que **je** dis ! ». **Sa position en face à face est exprimée ouvertement.**

Arnaud n'a pas changé de position non plus. Il garde les mains sur ses cuisses, le regard sur Gérard, et au moment où le regard de Gérard revient sur lui, Arnaud se penche en arrière à sa gauche. Penché à gauche et torse bombé, on peut dire qu'il est sur la défensive. Nous posons alors l'hypothèse que ce geste signale également la rupture de la coénonciation de la part d'Arnaud. C'est intéressant qu'il fasse ce geste de mise en arrière juste au moment où Gérard revient vers lui avec le regard. Arnaud se sent lassé de cette partie de la séance qu'il trouve peut-être trop longue et il trouve peut-être « envahissante » la position de Gérard. Il s'éloigne, car d'une part il a besoin de distance et d'espace et d'autre part il veut faire comprendre à Gérard qu'un écart s'est créé entre eux. **Sa position en face à face est aussi exprimée ouvertement.**

Il y a ici une influence mutuelle dans la rupture de la coénonciation

3.4. L'égo-centrage accentué du locuteur premier suspend le dialogue

L'état de rupture de la coénonciation du locuteur second est la conséquence du monologue du premier est pas son influence

*Assertion*¹⁰⁶

Scénario 24, 273G

T'as (F0 en plage basse) + Regard vers le bas + Geste d'égo-centrage (mains levées, paumes ouvertes, doigts écartés, devant et face à lui-même + mains baissées) + **Longue pause (2 s) + Pause gestuelle de plus de 2s + Geste d'adresse pour repousser l'autre mais aussi égo-centré** car il est effectué dans l'espace propre au locuteur premier/parleur et qu'il ne partage pas avec le locuteur second /écouteur (main droite, en poing levé et dirigée vers l'autre) + **Regard qui revient vers l'autre + Fin de rhème (F0 franchement descendante)**-postrhème

a) Description du rhème du paragraphe intonatif

270-G- ... et le troisième R ça peut être quoi §

[...]

273-G- ... tu dis « ... » Pr. cad. [là] + Rh. [t'as une/ quelque chose qui se passe juste après Pause <h> et ben ça va être la réponse le troisième R] §

¹⁰⁶ Nous rappelons que l'« assertion », est employé dans ce travail avec le sens de « déclaration » selon Goffman.

Préambule : Bas : là

Rhème : bas – montant / haut -

Bas : t'as une/ quelque chose qui se passe

Montant / haut : juste après = rhème recatégorisé en préambule pour la suite

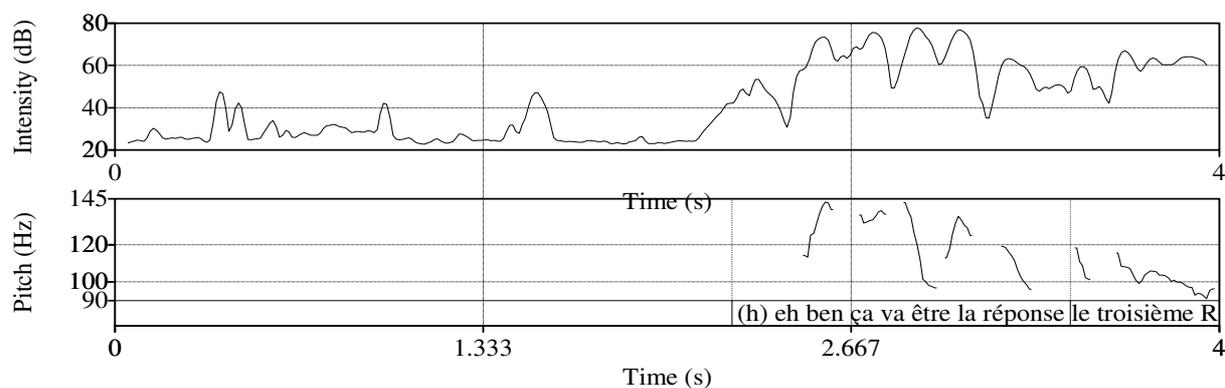
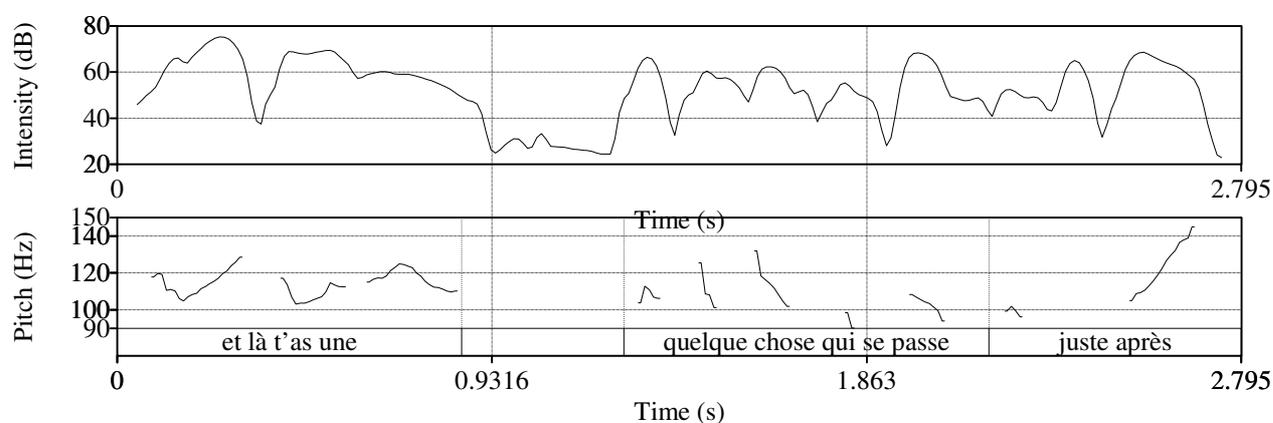
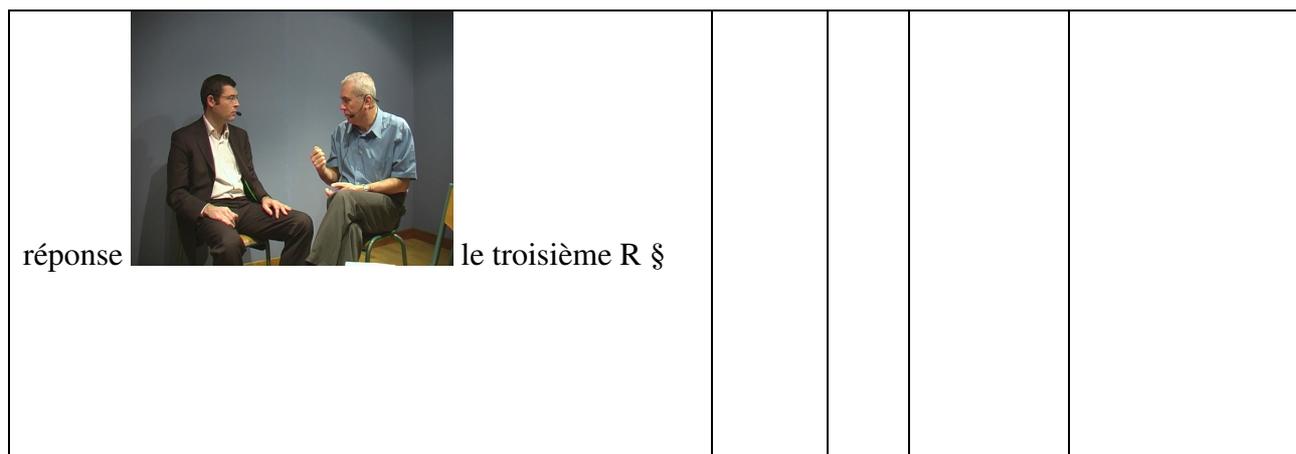
Pause <h> = 2 secondes

Haut : et ben ça va

Franchement descendant / bas : être la réponse °le troisième R° = postrhème

b) Description des indices dans l'emploi du « tu »

Rhème	Ind. C. A	Ind D. A	Indices consensus G	Indices de différenciation G
<p>270-G- ... et le troisième R ça peut être quoi § [...]</p> <p>273-G- ... tu dis « ... »</p>  <p>là t'as une/ quelque chose</p>  <p>qui se passe juste après</p>	Regard vers G			<p>Regard vers le bas</p> <p>Les mains levées, paumes ouvertes, doigts écartés, devant et face à lui-même → baisse les mains</p> <p>Longue pause (2 s) silence</p> <p>Pause gestuelle plus de 2 s</p>
 <p>/-/ <h> et ben ça va être la</p>			Le regard revient vers A	<p>sa main droite, en poing levé et dirigée vers A</p> <p>la mélodie de la fin de rhème chute franchement. Le rhème est terminé par un postrhème.</p>



c) Analyse des positions de rupture de la coénonciation

Gérard est ici¹⁰⁷ en état de rupture par rapport à Arnaud. **Sa position en face à face est exprimée ouvertement.** En repli sur lui, il a le regard vers le bas et les mains levées, paumes

¹⁰⁷ Après avoir fait un appel au consensus dans le passage précédent voir :
 «272-G- repense à ce que tu fais par exemple quand tu vends un : / un produit §
 272-A- ben § justement j'essaie de me mettre / de me mettre en situation

ouvertes, doigts écartés, devant et face à lui-même comme s'il recherchait son propre reflet. La tenue du geste dure 2s environ. Ce geste effectué dans l'espace propre au locuteur premier, devant lui et sur ses genoux, est donc situé en dehors de l'espace que Gérard partage avec Arnaud. Il accentue son égocentrage. On croirait même que Gérard divise l'espace entre lui et Arnaud pour que ce dernier respecte ses limites. Selon McNeill, nous avons ici un geste phatique qui sert à rompre le contact avec l'autre (voir Section I, ch. I.2.1.4.1).

Nous dirons alors que cet exemple présente les deux « tu » de rupture comme deux aimants qui se repoussent.

Gérard baisse ensuite les mains mais garde encore le regard vers le bas et relève la mélodie de la voix sur la dernière syllabe de « juste après », afin de laisser à Arnaud le temps de construire le sens et de réfléchir, en se mettant en retrait, avec la longue pause d'environ 2 secondes.

Arnaud n'intervient pas. Gérard continue alors tout en plongeant en position de repli sur lui : son regard revient vers Arnaud pour lui montrer ce qu'il tient dans sa main droite, en poing levé et dirigée vers lui, « ça va être la réponse °le troisième R° ». A ce moment la mélodie de la fin de rhème chute franchement et se maintient basse sur le postrhème.

Il y a aussi, un autre élément qui renforce la position égocentrée de Gérard, dans cet exemple : c'est la pause gestuelle. Nous rappelons sa définition donnée dans l'état de l'art : « Lorsque la durée des positions de repos entre deux gestes n'est pas nulle nous avons considéré qu'il s'agissait d'une "pause gestuelle". », (ch. I. 2.2.3- 2-1). C'est ce qui se passe ici, entre les deux moments cités ci-dessus : la pause gestuelle commence au moment de « juste après » : première position de repos après le geste des mains levées ; et se termine au moment de « la réponse » : deuxième position de repos et début du deuxième geste : le poing levé.

Cette pause gestuelle dure plus longtemps que la pause silence. Concernant sa signification, nous posons l'hypothèse qu'elle ressemble à celle de la pause silence, mais qu'elle est beaucoup plus marquée : elle laisse entendre au locuteur second qu'il a la possibilité de réfléchir et d'intervenir. Or, elle marque une forte position autoritaire du locuteur premier face au second. Par conséquent, ce dernier ne peut ni prendre la parole, ni se manifester avec des marques d'écoute. Nous avons ici une suspension du dialogue. Avec sa position autoritaire, le formateur adopte un discours monologique. De fait, le locuteur second se trouve pris dans la rupture de la coénonciation.

C'est ce qui arrive à Arnaud dans cet exemple : la réaction de Gérard désamorce la réaction d'Arnaud dont le regard reste dirigé vers le formateur mais il est plongé dans la solitude : aucune réaction de sa part.

273-G- oui oui c'est ça §§ tu dis « bonjour » bon / etcaetera § et voilà la raison « je suis venu vous présenter un nouveau produit financier » là... »

IV.4. Conclusions partielles de « tu » avec le statut d'individu différencié

Dans ce dernier chapitre, nous avons illustré **nos hypothèses** avec des exemples-types. Ces exemples-types ont été analysés dans un premier temps sur les plans intonatif, gestuel et morphosyntaxique et dans un deuxième temps sur les positions énonciatives ou de rupture de la coénonciation des énonciateurs / locuteurs premier et second.

Selon les résultats des analyses effectuées, nous avons remarqué que la présence du pronom « tu » avec le statut d'individu différencié est un indice très important dans la corrélation des indices qui servent à exprimer un état coénonciatif ou de rupture de la coénonciation.

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment dans ce travail, nos hypothèses ne portent pas uniquement sur le pronom « tu » mais elles portent également sur le « tu » vêtu des auxiliaires déictiques dont Bühler parle dans la Théorie du Langage, et donc de ce que nous avons appelé « les autres indices d'adresse ».

Nous présentons ci-dessous, dans nos conclusions partielles, le rôle de « tu » avec le statut d'individu différencié, en corrélation avec les autres indices d'adresse, dans la mise en place des 4 états étudiés dans ce chapitre :

Consensus	Phase intermédiaire ¹⁰⁸ orientée vers le consensus
Présence de « TU ¹⁰⁹ »	Présence de « TU »
Tu en mélodie montante / <u>descendante</u> + gestes effectués dans l'espace partagé par les deux énonciateurs + Fin de Rhème montante : <i>Scenario 2, 18A</i>	Tu en mélodie montante / <u>descendante</u> ; + Geste(s) d'adresse : pointage geste d'offrande des mains main(s) dirigée(s) vers l'énonciateur second gestes effectués dans l'espace partagé par les deux énonciateurs ; + Fin de Rhème <u>montante/</u> descendante : <i>Scénario 13, 160G</i>
Tu en mélodie <u>montante</u> /descendante + absence de geste(s) + Fin de Rhème montante : <i>Scenario 4, 47G</i>	Tu en mélodie montante / descendante + regard mutuel et/ou qui revient vers l'énonciateur second + Hésitation + absence de geste + Fin de Rhème descendante : <i>Scénario 29, 307G</i>
Tu en mélodie montante / <u>descendante</u> + Regard mutuel + Fin de Rhème montante : <i>Scenario 1, 2G – 2A</i>	
Toi en mélodie <u>montante</u> + absence de geste(s) + Regard mutuel + Fin de Rhème montante : <i>Scenario 7, 78G</i>	
Tu en mélodie montante / descendante + Des mots coénonciatifs ¹¹⁰ tels que :	Tu en mélodie montante / <u>descendante</u> +

¹⁰⁸ Dans la phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus, nous trouvons des indices intermédiaires avec une dominance des indices consensuels

¹⁰⁹ Nous notons ici que la mélodie du pronom « tu » peut être aussi descendante. Le consensus est marqué alors par les autres indices du contexte du paragraphe oralo-gestuel.

<ul style="list-style-type: none"> ○ absolument ○ tout à fait : suivi de quelque chose de nouveau ○ bien sûr en mélodie montante : concession <p>+ Fin de Rhème montante</p>	<p>sourire + Fin de Rhème descendante : <i>Scénario 10, 118G</i></p> <p>Tu en mélodie descendante + <u>geste d'adresse / pointage</u> + <u>ponctuations</u> hein ; d'accord montant + fin de rhème en mélodie descendante : <i>Scénario 14, 177G</i></p> <p>Tu en mélodie <u>montante</u> + <u>geste d'adresse</u> + <u>ponctuations</u> d'accord montant en fin de rhème en mélodie montante + regard qui part et revient + sourire : <i>Scénario 37, 377G</i></p> <p>Tu en mélodie montante / descendante + Des mots coénonciatifs¹¹¹ tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ tu vois : appel à consensus ○ tu sais : appel à un savoir partagé ○ ne ... pas : articulation à la pensée prêtée au coénonciateur ○ non : articulation à la pensée prêtée au coénonciateur ○ oui : concession ○ ouais en mélodie montante : suivi de quelque chose de nouveau <p>+ Fin de Rhème descendante</p> <p>Tu en mélodie montante / descendante + Des mots non-coénonciatifs¹¹² (<i>voir ci-dessous</i>) + Fin de Rhème montante</p>
Absence de « TU »	Absence de « TU »
<p>Regard mutuel + Fin de Rhème montante : <i>Scenario 1, 3G</i></p> <p>Regard mutuel + Des mots coénonciatifs¹¹³ + Fin de Rhème montante : <i>Scenario 1, 2G – 2A</i></p>	<p>Geste d'offrande + mouvement du buste de l'énonciateur premier qui suit celui du second ou l'inverse + pointage + fin de rhème F0 descendante : <i>Scénario 35, 355A – 358G</i></p>

¹¹⁰ Les mots coénonciatifs et/ou non-coénonciatifs du tableau ne sont pas tous présents dans les exemples-types, mais nous les avons rencontrés dans notre corpus. Nous précisons ici les indices observés dans l'autre partie du tableau.

¹¹¹ Idem

¹¹² Idem

¹¹³ Les mots coénonciatifs et/ou non-coénonciatifs du tableau ne sont pas tous présents dans les exemples-types, mais nous les avons rencontrés dans notre corpus. Nous précisons ici les indices observés dans l'autre partie du tableau.

Rupture	Phase intermédiaire ¹¹⁴ orientée vers la rupture
Présence de « TU »	Présence de « TU »
<p>Tu (en mélodie descendante x2) + absence de gestes / regard mobile + Fin de Rhème descendante : <i>Scénario 10, 126G</i></p> <p>Tu en mélodie descendante + Geste(s) effectué(s) en dehors de l'espace partagé par les locuteurs / Absence de geste(s) + Pause (≥50cs) + Fin de Rhème descendante : <i>Scénario 24, 273G</i></p> <p>Tu en mélodie descendante + Des mots non-coénonciatifs¹¹⁵ : pas - position en face à face + Fin de Rhème descendante : <i>Scénario 10, 118G</i></p> <p>Tu (F0 en plage basse) + Regard vers le bas + Geste d'égo-centrage (mains levées, paumes ouvertes, doigts écartés, devant et face à lui-même, ensuite mains baissées) + Longue pause (2 s) + Pause gestuelle de plus de 2s + Geste d'adresse pour repousser l'autre mais aussi égo-centré car il est effectué dans l'espace propre au locuteur premier/parleur et qu'il ne partage pas avec le locuteur second /écouteur (main droite, en poing levé et dirigée vers l'autre) + Regard qui revient vers l'autre + Fin de rhème (F0 franchement descendante)-postrhème : <i>Scénario 24, 273G</i></p>	<p>Tu en mélodie descendante + regard mobile /ailleurs + Fin de Rhème descendante : <i>Scénario 2, 8G – 9G</i></p> <p>Tu en mélodie montante + regard mobile + Tu descendante) + « pas » + Fin de rhème descendante) : <i>Scénario 2, 24G</i></p> <p>Toi descendante / en plage basse) + Pause + Hésitation + Fin de rhème descendante) : <i>Scenario 2, 10G</i></p> <p>Tu en mélodie descendante + Des mots non-coénonciatifs¹¹⁶ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ si : valeur polémique de rejet d'une négation ○ tout à fait : dans un contexte où figure une rectification ou une objection (par ex. "mais") ○ bien sûr en mélodie descendante : je souhaite clore l'échange sur cet objet de discours ○ ouais en mélodie descendante : idem <p>Tu en mélodie descendante + Des mots coénonciatifs¹¹⁷ (<i>voir ci-dessus</i>) + Fin de Rhème descendant</p>
Absence de « TU »	Absence de « TU »
<p>Regard mobile + Fin de Rhème descendante : <i>Scénario 13, 160A – 161A</i></p> <p>Regard mobile + Pause + Hésitation + Fin de rhème (F0 descendante / en plage basse) : <i>Scénario : 16, 183A – 184G</i></p> <p>Hésitation / Pause + D'accord / Fin de rhème (F0 descendante / plage basse) : <i>Scénario 10, 125G</i></p>	<p>Regard mobile + mouvements d'alternance gauche ou droite d'une ou des deux mains / et ou du buste + Fin de Rhème descendante : <i>Scénario 18, 215G – 216G</i> (dans la position du locuteur second)</p>

¹¹⁴ Dans la phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation, nous trouvons des indices intermédiaires avec une dominance des indices de rupture

¹¹⁵ Idem

¹¹⁶ Idem

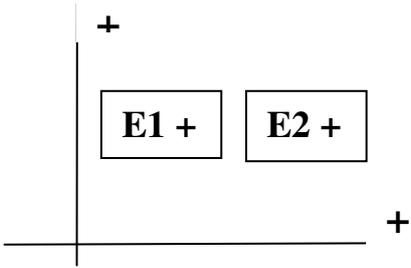
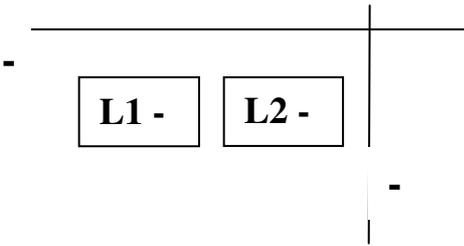
¹¹⁷ Idem

V. CONCLUSIONS GENERALES

V.1. Interprétation des positions des énonciateurs/locuteurs dans la coénonciation / co-locution

Tout d'abord, nous précisons¹¹⁸ les termes utilisés lors de notre analyse pour appeler celui qui parle et celui qui écoute :

- dans la coénonciation nous parlons d'**énonciateur premier (E1)** et d'**énonciateur second (E2)**
- en rupture de la coénonciation nous parlons de **locuteur premier (L1)** et de **locuteur second (L2)**

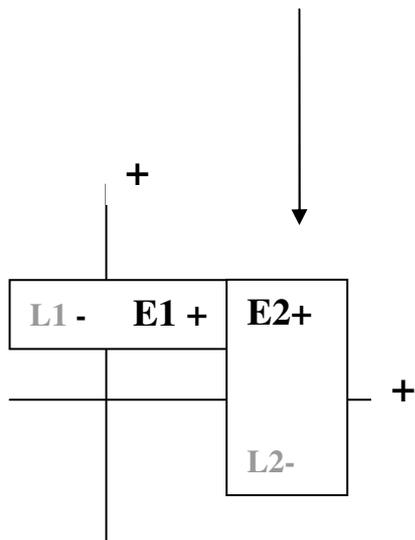
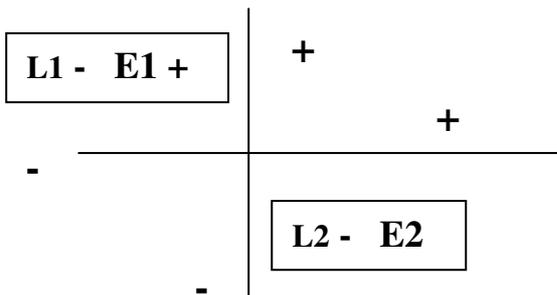
CONSENSUS	RUPTURE
<p>a) Coénonciation</p> <p>Position de côte à côte consensuelle : on regarde au même endroit ; convergence de l'attention/ centre d'intérêt sur le même objet entre E1 et E2</p> 	<p>b) Co-locution</p> <p>Position de face à face de rupture : je/moi ; toi/tu = chacun campe sur sa propre position entre L1 et L2 : « je suis en face de toi mais il n'y a pas de point de jonction entre moi et toi »</p> 
<p>PHASE INTERMEDIAIRE</p>	

¹¹⁸Nous notons que lors de la rédaction de l'état de l'art, nous avons gardé les termes « locuteur / interlocuteur » et « parleur / écouteur » afin de se fier aux passages des chercheurs cités

Coénonciation

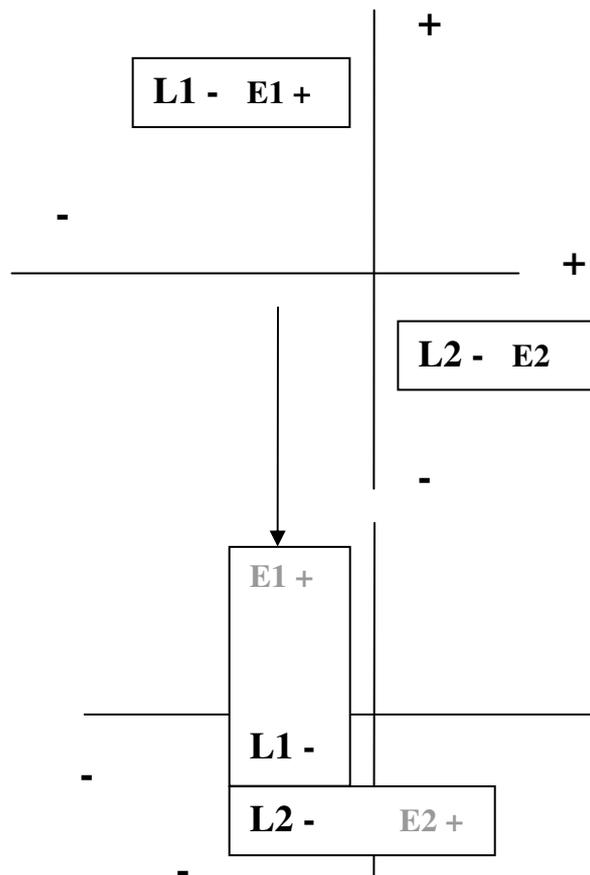
ORIENTEE VERS LA RECHERCHE DU CONSENSUS

Position intermédiaire entre côte à côte consensuelle et face à face de rupture avec tendance d'orientation complète vers le côte à côte : E1 et E2



ORIENTEE VERS LA RUPTURE DE LA COENONCIATION

Position intermédiaire entre face à face de rupture et côte à côte consensuel avec tendance d'orientation complète vers le face à face L1 et L2



V.2. Les points à relever dans ce travail

Nous rappelons notre hypothèse principale qui a fait l'objet de cette étude et selon laquelle **le pronom « tu », corrélé avec d'autres indices d'adresse, joue un rôle important dans l'expression des modulations du consensus.**

Nous ne sommes évidemment pas les premiers¹¹⁹ à parler de ce rôle de « tu ». Or, nous avons trouvé utile pour les sciences du langage et les sciences humaines de faire un rappel de ce sujet et de relever certains points qui ont attiré notre attention.

En conclusion nous résumons ces points :

- 1) L'énonciateur / locuteur premier emploie le pronom personnel « tu » comme un indice pour s'adresser à l'énonciateur / locuteur second.
- 2) Le rôle de « tu » dans les modulations du consensus dépend de sa corrélation avec d'autres indices qui sont employés en même temps que « tu » et/ou qui l'entourent dans le préambule ainsi que dans le rhème du même paragraphe oralo-gestuel.
- 3) Un « tu » corrélé à des indices est un « tu » marqué.
- 4) Lorsque « tu » est employé avec des indices consensuels, « tu » est marqué positivement et joue le rôle principal dans la recherche du consensus. La valeur des indices consensuels est indispensable à tel point que l'énonciateur premier ne peut jamais s'en passer pour s'adresser à l'énonciateur second. Nous avons ainsi remarqué certains cas¹²⁰ où dans sa recherche de consensus avec l'énonciateur second, l'énonciateur premier emploie des marques consensuelles gestuelles (pointage, geste d'offrande, mains dirigées vers l'autre, sourire...) ainsi qu'intonatives (mélodie de voix montante, hésitation) sans prononcer les pronoms d'adresse « tu/toi ». Cela voudrait dire que dans les cas « absence de « tu » » relevés, il peut y avoir également appel au consensus en s'adressant autrement à l'énonciateur second pour lui dire « tu ».

Les indices consensuels employés et qui entourent « tu », sont les suivants :

- Intonatifs : lorsque la fin de rhème¹²¹ du paragraphe est montante et donc recatégorisé en préambule
- gestuels : lorsque le regard est fixé sur l'autre sur tout le paragraphe et/ou lorsqu'il revient sur l'autre un peu avant la fin du rhème

¹¹⁹ Voir section I : L'Etat de l'Art, ch. I. 3.4.5 dont principalement Bühler avec les « auxiliaires déictiques naturels », Morel & Danon-Boileau avec la théorie de la coénonciation, mais également presque tous les chercheurs cités ici ont exprimé leurs vues sur ce sujet. Que nous partagions ou pas leur points de vue, ils ont été très précieux pour nous dans la réalisation de ce travail.

¹²⁰ Nous posons cette hypothèse mais nous n'avons pas pu effectuer une étude empirique approfondie sur ce sujet faute de temps et faute d'outils pour identifier ces cas dans un corpus de 60 minutes. Cela fera l'objet d'une recherche ultérieure. (voir exemple-type consensus, Chapitre 4 : Scénario 35, 355A – 358G)

¹²¹ Rappel : Le préambule contient l'information partagée et donc consensuelle alors que « Le rhème se définit en fait comme constituant dans lequel l'énonciateur énonce un point de vue différencié par rapport à la position qu'il prête au coénonciateur », Mary-Annick Morel, 2004 : 338

- morphosyntaxiques : lorsque des mots consensuels sont adressés à l'autre dans le préambule et/ ou le rhème

5) Lorsque « tu » est employé avec des indices non-consensuels, « tu » est marqué négativement et joue le rôle principal dans la rupture de la coénonciation.

Nous listons ici les indices de rupture de la coénonciation que nous avons rencontrés dans notre corpus : F0 franchement descendante en fin de rhème ; regard mobile sur toute la séquence : le regard s'en va et revient sur l'autre locuteur afin de vérifier ce qui a été anticipé ; il n'y a pas de geste, ou s'il y en a, ce sont des gestes de mains effectués dans l'espace devant le locuteur-gesteur où il est en relations avec son propre corps, en dehors donc de l'espace partagé avec l'autre locuteur. Nous trouvons parfois également le buste bombé pour accentuer l'écart entre les locuteurs ainsi que des mots non-coénonciatifs.

La valeur des indices de rupture est plus remarquable dans leur emploi avec « tu » qu'en l'absence de « tu ». Ainsi

- lorsqu'il y a présence de 'tu' associée à des indices de rupture, ces derniers sont plus explicites au niveau des gestes et peuvent aller jusqu'aux gestes d'adresse, dans le sens où le locuteur-gesteur s'adresse à l'autre locuteur afin de l'écarter de « son champ »
- lorsqu'il y a absence de « tu » associée à des indices de rupture, la mélodie et le regard sont plutôt identiques à ceux observés dans la présence de « tu » de rupture, mais les gestes des mains sont fermés et collés au corps du locuteur-gesteur¹²².

6) En phase intermédiaire, dans la majorité des cas, c'est l'influence positive ou négative qu'exerce l'énonciateur-locuteur premier sur l'énonciateur-locuteur second, et vice-versa, qui détermine respectivement l'orientation vers une position consensuelle ou de rupture de la coénonciation.

Sur le plan expressif, nous avons des indices qui concernent la partie consensuelle ainsi que des indices qui concernent la partie différenciatrice de l'énonciation. Lorsque la première domine la deuxième, l'énonciateur - locuteur est en phase intermédiaire orientée vers le consensus. Lorsque, au contraire c'est la différenciation qui domine, l'énonciateur – locuteur est en phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation.

Dans les cas où l'influence positive ou négative n'a plus d'impact sur l'autre, cela veut dire que l'un ou les deux énonciateurs – locuteurs sont « enfermés dans leur solitude » tout en restant dans l'interaction.

Nous tenons à ajouter, qu'il nous semble que pour parvenir à l'état de consensus ou de rupture de la coénonciation, l'énonciateur- locuteur passe par la phase intermédiaire que l'on vient de décrire. La phase intermédiaire serait donc la source de l'état consensuel ou de rupture. C'est la raison pour laquelle, nous souhaitons poursuivre la recherche sur cette phase intermédiaire.

Nous souhaitons approfondir :

¹²² Terme emprunté à Tabensky

- l'étude des indices qui définissent la partie consensuelle et celle exprimant la divergence de l'énonciateur–locuteur dans l'énoncé
 - les durées minimale et maximale d'une phase intermédiaire chez un énonciateur-locuteur
 - la façon dont ce dernier gère les indices dans l'orientation qui va suivre (vers le consensus ou la rupture)
- 7) Nous avons vu le dialogue du côté de l'énonciateur – locuteur premier. Or, la transformation de l'inter-action en inter-réaction, au fil du discours, nous a conduite à ne pas ignorer l'énonciateur – locuteur second. C'est ainsi qu'une place importante a été consacrée à ce dernier dans notre travail.

V.3. Les arguments qui fondent nos hypothèses et l'état de l'art

Nous présenterons ici les arguments qui fondent nos hypothèses en nous référant aux « propos des chercheurs cités dans l'état de l'art » ainsi qu'aux résultats des exemples-types analysés dans ce travail.

1) Le contexte des indices

Suite aux points relevés ci-dessus (V.2), nous rappelons les propos de Danielle Bouvet, que nous avons cités dans le premier chapitre et selon lesquels nous devons chercher la signification d'un geste dans le contexte où il est effectué.

Nous étendons cette définition à tous les indices étudiés dans ce travail. Nous notons alors que pour trouver la signification d'un indice dans l'indication d'un état consensuel ou de rupture de la coénonciation, il faut tenir compte du contexte dans lequel il est produit.

Nous notons également que le contexte doit comprendre les éléments suivants :

- Tous les indices qui sont produits lors de la mise en place du paragraphe oralo-gestuel.
- Les marques de la qualité de la relation entre les énonciateurs - locuteurs. Cette relation progresse lorsqu'elle évolue vers le consensus ; et régresse lorsqu'elle évolue vers la rupture de la coénonciation.

Prenons l'exemple du regard :

a) Regard mutuel :

- Nous prenons l'exemple du regard car le regard est un indice très important dans la signalisation d'un état. Ainsi, dans la majorité des cas rencontrés dans notre corpus, le regard mutuel signale le consensus établi et/ou la recherche du consensus entre les énonciateurs. Il y a toutefois des cas où les locuteurs se regardent mutuellement mais où ils ne partagent pas les mêmes points de vue. D'autres indices qui signalent la rupture et/ou l'orientation vers la rupture de la coénonciation dominent alors dans le paragraphe oralo-gestuel. Ex. Scénario 37, 377G
- Le deuxième élément à prendre en compte est la qualité de la relation entre l'énonciateur/locuteur premier et l'énonciateur/locuteur second. Pour que le regard mutuel signale un appel au consensus, il faut qu'il dure sur tout le paragraphe oralo-gestuel. Cela semble vouloir dire que soit les points de vue des deux énonciateurs convergent, soit l'énonciateur premier anticipe le désaccord du second et garde le regard sur lui pour faire converger les points de vue, de même que l'énonciateur second garde le regard sur le premier pour rejoindre le point de vue de ce dernier.

b) Regard qui revient sur l'énonciateur/locuteur second :

Le regard qui revient sur l'autre va de pair avec les autres indices du contexte oralo-gestuel dans lequel il est produit ainsi qu'avec l'évolution de la relation entre les énonciateurs-locuteurs. La présence du regard associée à d'autres indices consensuels oriente l'énonciateur vers la recherche du consensus. Dans le cas contraire, ce type de regard signale aussi l'égocentrage du locuteur premier par rapport au locuteur second. Ex. Scénario 24, 273G

Voici ce que disent Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau tel que nous l'avons rapporté dans l'état de l'art au sujet du regard

- Les énonciateurs-locuteurs se regardent mutuellement sur tout le paragraphe. Le regard mutuel exprime leur convergence de point de vue.
- Le regard de l'énonciateur premier s'en va :
 - avant le préambule : il cherche sa formulation ou construit un nouvel objet de discours
 - avant le rhème : il se prépare à énoncer une position singularisée sur l'objet de discours en cours

=> Le regard de l'énonciateur second peut être sur l'énonciateur premier ou ailleurs. Toutefois, il ne se manifeste pas de façon sonore tant que le regard de ce dernier n'est pas revenu vers lui.
- Le regard de l'énonciateur premier revient quand :
 - il vérifie l'anticipation qu'il a faite :
 - le consensus dans la coénonciation
 - la différenciation en rupture de la coénonciation
 - Il signale à l'énonciateur second qu'il est en droit de se manifester de façon sonore.

=> Le regard de l'énonciateur second peut être ou revenir aussi sur le premier et dans ce cas, il peut également se manifester de façon sonore. La marque sonore de l'énonciateur second apparaît comme l'écho de la vérification que fait le regard du parleur : elle sonorise en quelque sorte le bon fonctionnement de la coénonciation. (ch.I. 2.1.4.3)

2) La pause gestuelle est un indice de rupture de la coénonciation

Nous avons rencontré peu de cas de **pauses gestuelles** intéressants notre travail. Cependant, nous avons apporté un exemple à la fin du chapitre quatre : *Scénario 24, 273G*. En nous appuyant sur l'exemple-type présenté dans l'analyse ainsi que sur ce que disent Candea et Sender à propos de la pause gestuelle « Lorsque la durée des positions de repos entre deux gestes n'est pas nulle nous avons considéré qu'il s'agissait d'une "pause gestuelle". » (ch. I. 2.2.3- 2-1), nous posons les hypothèses suivantes :

- a) il y a bien un travail de formulation lors d'une pause gestuelle. Ce travail ressemble à celui de la pause silence, mais il est beaucoup plus marqué. Lors de la pause gestuelle, le locuteur premier donne au locuteur second la possibilité de réfléchir et d'intervenir. Or, sa forte position autoritaire marquée aussi par la pause gestuelle empêche ce dernier de se manifester d'une façon sonore ou gestuelle.
- b) de fait, les deux locuteurs se trouvent en repli sur eux. La pause gestuelle est alors un indice de rupture de la coénonciation entre les locuteurs voire un indice qui suspend le dialogue.

3) Le pointage vers l'énonciateur-locuteur second dans l'emploi du pronom « je » par le premier, atténue l'écart par rapport à la consensualité

« Je » n'est pas un indice de rupture. Toutefois, l'emploi du « je » engendre la rupture de la coénonciation, car malgré la sincérité de ses propos, celui qui dit « je » exclut l'autre. Dans nos hypothèses, lorsque « je » est employé avec un pointage vers l'autre, l'énonciateur-locuteur est encore dans la coénonciation. Il est en phase intermédiaire orientée vers la rupture mais il n'est pas encore en rupture de la coénonciation.

Dans le scénario 2, 24G – 25A, le « je » d'Arnaud en est un exemple. Dans l'état de l'art, nous avons rapporté les propos de Laurent-Danon Boileau : « Je marque ce que je suis seul à savoir ce sur quoi il ne peut y avoir ni accord ni désaccord avec l'autre. La véracité d'un tel discours ne repose alors que sur la bonne foi de celui qui l'énonce. Elle constitue une sorte de « solitude », définit un écart par rapport à la consensualité » (ch. I.4.4.2).

4) Il existe une influence mutuelle entre énonciateurs qui agit sur chacun en motivant ou en démotivait les réactions de l'autre

Il s'agit bien ici de réactions gestuelles motivées (voir citation de Danielle Bouvet, ch. I.2.1.1) mais aussi de réactions intonatives et morphosyntaxiques.

Ainsi si nous prenons comme exemple l'énonciateur-locuteur second en tant qu'auditeur, nous constatons :

Qu'ils sont, comme **le dit Goffman**, des « participants ratifiés, auxquels le locuteur s'adresse en effet, c'est-à-dire vers lesquels il s'oriente de manière à indiquer que ses paroles leur sont particulièrement destinées et qu'il s'attend donc à les voir répondre, eux plutôt que les autres participants ratifiés » (voir ch. I. 1.2.3.1)

Suivant les règles du bon fonctionnement du dialogue en français, expliquées par Mary Annick Morel, il se doit de se manifester de façon sonore et gestuelle, mais il le fait en fonction des indices fournis par l'énonciateur-locuteur premier. Ainsi, il tolère mal le silence. Les **pauses silencieuses** qui jalonnent la construction des unités de sens sont relativement brèves (entre 40 et 50 centisecondes) ; lorsque surgit une pause plus longue, l'énonciateur-locuteur second se fait un devoir de se manifester. (ch. I.1.2.2)

L'énonciateur-locuteur second s'aligne également sur ce qu'avait remarqué Bakhtine (cité par Authier-Revuz) : l'homme est entièrement et toujours sur une frontière; en regardant à l'intérieur de soi, il regarde dans les yeux d'autrui ou à travers les yeux d'autrui (ch. I.1.2.3.2).

5) La valeur des gestes d'adresse dans l'interaction

Tandis que la cible de notre étude est l'interaction, notre point de mire ce sont les indices d'adresse dont « tu », les variations mélodiques et les gestes déictiques font partie. **Dans nos hypothèses, les gestes déictiques rapprochent les énonciateurs de l'interaction.** Cela apparaît plus clair dans les « cooccurrences geste-reprise » (*ex. Scénario 35, 355A – 358G*).

Voici ce que nous avons rapporté dans l'état de l'art à ce sujet :

Dans l'analyse de nos exemples-types nous avons rencontré ce que Tabensky appelle « cooccurrence geste-reprise » ainsi que la fonction métacommunicative des gestes déictiques. La cooccurrence geste-reprise s'avère bien différente. Le geste apparaît toujours comme la trace visuelle de la façon dont le sujet a capturé les mots de son allocutaire, mots qu'il lui renvoie, transformés et « corrigés ». Souvent le sujet, devenu énonciateur à part entière, porte

un jugement sur les propos de l'autre ou sur sa façon de conduire la discussion. L'intervention a donc une portée métacommunicative. [...]

Dans la relation geste et activité diaphonique, ... que ce soit pour ratifier ou refuser le contenu de l'énoncé, le locuteur-gesteur s'implique dans la signification de ce qui est dit... Quant aux gestes eux-mêmes, [...] les gestes déictiques se produisent la plupart du temps en association avec des procédés d'évaluation des propos de l'autre ou de recentrage de la discussion. Ces éléments mènent à poser l'hypothèse que [...] les gestes déictiques jouent un rôle au niveau du pilotage de l'interaction. Ils ne reflètent pas le sens des mots mais un processus d'évaluation du discours de l'allocataire. (ch. I. 2.1.4.1)

6) Interaction hiérarchisée, du fait de la relation pédagogique

La séance de formation se déroule sous forme de questions – réponses. Elle se situe donc d'emblée au plan allocutoire mais n'exclut pas le plan délocutoire. C'est le formateur qui utilise le plus les assertions et les questionnements. Ceux-ci ressemblent à ce que Goffman appelle « déclaration », car le but principal du formateur est de « déclarer, de faire connaître une connaissance et/ou une compétence du métier », avant même de se soucier que sa proposition avancée soit vraie ou qu'elle représente une demande. Les questions que le formateur pose à l'apprenti, confèrent à ce dernier un pouvoir actif en lui laissant la faculté de compléter le jugement laissé en suspens. (voir ici, chapitre I. 1.2.1)

Logiquement, l'apprenti devrait répondre et avoir des moments de narration. Mais non ! Ses réponses ainsi que ses moments de narration ressemblent à ce que Goffman appelle « répliques » (ch. I.1.1.4), car dans la majorité des cas, il répond « vivement »¹²³. L'apprenti, comme locuteur est en effet souvent sur le plan allocutoire. Il sollicite les connaissances du formateur.

Et le formateur se trouve fréquemment en mode narratif car il rend compte de son savoir faire et de son expérience. Le formateur joue ainsi avec les deux plans. Il est parfois sur le plan allocutoire et parfois sur le plan délocutoire (ch. I. 1.2.1)

7) Le nombre important de « tu » avec le statut individu différencié, adressés à Arnaud par Gérard, peut être expliqué par la relation qu'ils mettent en place au fur et à mesure avec leur identité respective.

Tout d'abord il y a ce que chacun connaît de l'identité de l'autre. Nous rappelons ici les propos de Kerbrat-Orecchioni : « L'accès des participants à leur identité mutuelle pertinente repose d'abord sur un certain nombre de savoirs préalables ». Ainsi, Arnaud et Gérard ne se connaissaient pas avant la séance de formation. En termes d'identité, Arnaud sait que Gérard est Formateur dans le domaine du commercial tandis que Gérard sait qu'Arnaud est un Apprenti dans ce domaine.

Il est aussi important de tenir compte de l'évolution des connaissances respectives des participants sur l'identité de chacun. « Au cours du déroulement d'une interaction, et a fortiori d'une histoire conversationnelle, les représentations identitaires des participants ne cessent d'évoluer. Dans une interaction de service par exemple, l'employé peut afficher d'abord une

¹²³ Font exception les cas où l'apprenti est en rupture et répond en répétant mécaniquement les mots du formateur

identité de type professionnel, puis évoluer vers un comportement à caractère plus personnel. »

Lors du déroulement de la séance de formation, lorsque Gérard anticipe un désaccord de la part d'Arnaud, il cherche à installer le consensus entre eux car il commence aussi à mieux connaître l'identité de son apprenti. Le formateur évolue ainsi dans la relation avec lui. L'identité de Gérard est aussi bien professionnelle que personnelle avec un caractère « intrinsèque » dans la conversation : « je suis ton formateur mais aussi ton ami ». Contrairement à Gérard, Arnaud ne change pas. Il garde son identité professionnelle « je suis ton apprenti » bien que ses connaissances sur Gérard évoluent au cours de la séance.

L'emploi de « tu » différencié par Gérard adressé à Arnaud, est ainsi lié à son identité de formateur. D'une part il tient un discours directif envers l'apprenti en montrant son identité hiérarchique. D'autre part, il tient un discours « amical » en présentant son identité personnelle et privée. (ch. II, 4.3-1)

Nous ajoutons ici que, dans notre corpus, nous avons aussi recensé **l'emploi du « tu » générique ainsi que des mots coénonciatifs ou des mots non-consensuels** :

- C'est **l'apprenti** qui emploie le plus souvent le « tu » générique ainsi que les mots : tu /toi générique, bien sûr, tout à fait, oui, non, si, et
- C'est le **formateur** qui emploie le plus souvent : tu/toi différencié, absolument, exactement, tu vois, tu sais, oui, non, ouais (voir les analyses du chapitre 3).

V.4. Synthèse des indices qui traduisent chaque état

Nous présentons ci-dessous **le récapitulatif en forme de tableaux**¹²⁴ et de graphiques, des arguments qui fondent notre hypothèse principale et les autres hypothèses que nous avons formulées dans ce travail.

Tout d'abord, une précision sur le comptage des « tu »

Nous tenons à signaler ici, que nous parlons bien du nombre de cas qui expriment l'état consensuel ou de rupture de la coénonciation de l'énonciateur-locuteur. Ces cas sont représentés soit uniquement dans le(s) rhème(s) du paragraphe oralo-gestuel, soit dans le paragraphe lui-même. Nous avons ainsi compté pour un les cas où le « tu » est employé même s'il est employé plusieurs fois dans la même unité. Dans le comptage des indices, les cas où il y avait plus d'un « tu » ont donc été comptés comme un seul « tu ».

Les raisons sont les suivantes :

- soit, tous les « tu » étaient consensuels ou tous les « tu » étaient de rupture
- soit il a été pris en compte uniquement le « tu » qui avait une valeur dominante dans le rhème ou le paragraphe car il était employé avec d'autres indices qui portaient la même valeur que lui.

Dans le comptage de l'absence de « tu » il y a des cas représentés dans le(s) préambule(s), le(s) rhème(s) ou tout le paragraphe.

C'est donc le discours des énonciateurs-locuteurs qui nous a imposé cette façon de compter.

¹²⁴ Dans les tableaux ici, les indices notés dans les colonnes 1 et 2 ne sont pas tous présents dans les exemples-types. Les indices observés sont présentés dans l'autre partie du tableau.

Tableau synthèse d'exemples-types : regroupement des indices et « tu » générique

"TU" Générique		Fin de Rhème			Etats	Récapitulatif d'Exemples Types	Total Gérard	Total Arnaud
Mélodie de "TU"	Geste de Pointage ou d'Adresse "TU"	Pause / Hésitation de Fin de Rhème	Hein D'accord de fin de Rhème	Mélodie de Fin de Rhème	Coénonciatifs ou de Rupture de la coénonciation			
F0 montante	Doigt Main	Pause	Hein		Phase Intermédiaire C.	S4, 45A, aussi	1	5
descendant e	Regard revient	Hésitation	D'accord		Phase Intermédiaire C.	(S21, 248A,)	0	2
F0 montante	Doigt Main				Phase Intermédiaire C.	S8, 90/91A	2	5
descendant e	Regard revient				Phase Intermédiaire C.	S21, 240/1A	1	1
F0 montante		Pause	Hein	F0	Phase Intermédiaire R	S19, 219A	0	4
descendant e	Regard mobile	Hésitation	D'accord	montante	Phase Intermédiaire R	S11, 129/30A	0	5
F0 montante	Regard mobile	Pause	Hein		Phase Intermédiaire R			
plage haute		Hésitation	D'accord		Phase Intermédiaire R	S25, 290/91G	0	3
F0 desc. plage basse	Regard mobile	Pause	Hein		Rupture			
		Hésitation	D'accord		Rupture	S13, 160/61A	0	8
TOTAL							4	33

Tableau synthèse : exemples-types

S4, 45A, aussi S2I, 240/1A, 248A	A- bien sur il te présente le produit : [(tu) Te (F0 descendante) + Regard vers G et pointage avec l'index vers G] + Fin de rhème (F0 montante)
S8, 90/91A	A- qui fait que justement tu: /t'as l'impression que tu achètes pas parce que t'en as réellement besoin mais parce que t'as une envie : [1er tu (F0 descendante) + Regard ailleurs + geste d'offrande des mains dirigées vers G + tu/t' (F0 descendante x 2) + Regard vers l'autre + geste de mains vers l'autre ; mains en pince sur « tu achètes »] + Fin de rhème (F0 montante)
S21, 240/1A	240-A- main / dans l'aspect préoccupé d'ailleurs quand tu /c'est bien / c'est bien de § le mentionner ; G- ouais §§; A- parce que souvent ce qu'il se passe tu rencontres une personne qui est un décideur § ; G- oui §§; A- il peut y avoir plusieurs décideurs § [Tu (F0 en plage basse x2) + Regard qui revient vers G et geste de pointage vers G] + Fin de rhème (F0 descendante)
S19, 219A	A- euh :::: l'amélioration le besoin qu'est-ce que tu peux enfin l'amélioration le remplacement ou euh : le changement : Hésitation + Tu générique (F0 en plage basse) + Fin de rhème (F0 en plage haute) ; pas de geste ; regard ailleurs
S11, 129/30A	A- (h) tu entends les mots euh ::: ce qu'on appelle encours / euh : tu entends les mots e :: performance : Tu générique (F0 descendante x2) + Regard sur les mains de l'autre + (Hésitation x3) + Fin de rhème (F0 montante)
S25, 290/91G	A- le problème que t'as souvent c'est un problème de timing t'arrives en retard § ou on te reçoit en retard / bon : G- absolument / absolument (hochement de tête) §§ alors on va le voir tout à l'heure §§ hein d'accord / ça donc c'était les trois petits "r" : T' (t'as/ t'arrives/ te reçoit : tu générique - F0 en plage basse x 3) + geste de mains + hein d'accord (F0 montante) + Fin de rhème (F0 descendante)
S13, 160/61A	A- le fameux dialogue dont tu par/ e:::: e:: tu/ : [Tu (F0 descendante x3) + Regard qui revient vers G et geste de monstration de mains vers G] + Fin de rhème inachevé (F0 descendante)

Zone verte = consensus ;

Zone jaune = rupture

En conclusion, nous précisons les caractéristiques des « tu » génériques rencontrés dans la séance de formation analysée dans ce travail :

- Dans tout le corpus, nous avons recensé :
33 cas de « tu » générique employés par **Arnaud, l'apprenti**. **20** sont des cas de rupture de la coénonciation et **13** des cas de recherche de consensus
4 cas de « tu » générique employés par Gérard, le formateur. Les **4** sont des cas de recherche de consensus
- Le « tu » générique est employé le plus souvent par l'apprenti, car l'emploi de ce « tu » conforte ce dernier dans sa position. L'apprenti a recours au « tu » générique chaque fois qu'il doit répondre aux interrogations du formateur, afin de mieux se faire accepter par ce dernier. Dire « tu » au lieu de « je » lui permet de justifier sa réponse. L'apprenti évite ainsi la position de « solitude » qu'offre l'emploi de « je ». Il emploie le « tu » générique afin de rejoindre la classe des personnes qui auraient pensé et agi comme lui, dans la situation de son récit. Toutefois, malgré tous ses efforts, la plupart des « tu » génériques employés par Arnaud manifestent son orientation vers la rupture de la coénonciation.
- Suite à ce que nous venons d'écrire, nous précisons également que, dans notre corpus 13/33 « tu » génériques sont employés pour exprimer une phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus, 12/33 pour exprimer une phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation. 8/33 sont des « tu » génériques de rupture et il n'y a pas de cas représentant le consensus
⇒ Nous concluons alors que dans l'emploi du « tu » générique l'énonciateur-locuteur est dans un état de phase intermédiaire. Il faut évidemment étendre cette étude à d'autre corpus afin de trouver une fréquence plus importante des cas présentés ici.
- Un autre point à relever est le fait que le formateur n'emploie pas de « tu » générique dans ses propres propos. Les « tu » génériques employés par Gérard sont des cas de reprises et de reformulations des propos de l'apprenti.
- Lorsque Gérard raconte des histoires connues ou vécues, il dit « je » pour parler de lui-même. Nous posons alors l'hypothèse que le formateur utilise « je » et pas « tu » générique dans sa narration, car il a besoin d'affirmer son autorité devant l'apprenti ainsi que de se donner pour exemple.
- Enfin, dans la majorité des cas analysés, le « tu » générique est employé avec une mélodie F0 descendante, en plage basse voire sans mélodie du tout. Le « tu » générique est également employé soit avec des gestes d'adresse, soit avec des mots consensuels ou soit encore avec des mots non consensuels.

Tableau synthèse d'exemples-types : regroupement d'indices et « tu » individu différencié

"TU" Individu Différencié		Fin de Rhème			Etat	Récapitulatif d'Exemples Type	Total G	Total A
Mélodie de "TU"	Geste de Pointage ou d'Adresse "TU"	Pause / Hesitation de Fin de Rhème	Hein D'accord de fin de Rhème	Mélodie de Fin de Rhème				
F0 montante ou descendante	Doigt		Hein	F0 montante plage haute	Consensus	S2, 18A	5	4
	Main		D'accord		Consensus	S37, 377G	16	0
	Regard				Consensus	S4, 47G	17	3
F0 montante plage haute	Doigt	Pause	Hein	F0 descendante plage basse	Phase Intermédiaire C.	S18,215/16G	30	0
	Main	Hésitation	D'accord		Phase Intermédiaire C.			
	Regard				Phase Intermédiaire C.	S29, 307G	7	1
F0 descendante	Doigt	Pause	Hein	F0 descendante	Phase Intermédiaire C.	S14, 177G	4	0
	Main	Hésitation	D'accord		Phase Intermédiaire C.	S10, 118G	12	2
	Regard revient				Phase Intermédiaire C.	S 2, 24G	3	0
F0 desc. plage basse		Pause	Hein	F0 descendante	Phase Intermédiaire R	S2, 8/ 9G	7	0
	Regard mobile	Hésitation	D'accord		Phase Intermédiaire R	S2, 10G	9	1
TOTAL							110	11

Zone verte = consensus

Zone jaune = rupture

Tableau synthèse d'exemples-types : regroupement d'indices et « tu » individu différencié

Descriptif d'exemples-types	Récapitulatif d'Exemples Type	Total des cas G	Total des cas A
A- c'est ce que tu dis : Tu (F0 descendante/basse + geste de pointage de doigts) + Fin de rhème (F0 montante)	S2, 18A	5	4
G- ... "... " et tant que tu sais pas comment réagit la personne et ben c'est difficile d'argumenter / d'ac/ d'accord : [Tu (F0 en plage basse) + Toi (F0 en plage haute) + pointage avec les poings] + D'accord de fin de Rhème (F0 en plage haute)	S37, 377G	16	0
G- toi t'as demandé un descriptif oui : Toi (F0 en plage haute) + Fin de rhème (F0 montante)	S4, 47G	17	3
G- on considère que toi / t'es chez toi (h) tu veux acheter quelque chose : [Toi (F0 + / pointage des doigts et /ou monstration avec les mains) + Toi (F0 +)] + Fin de rhème (F0 -)	S18,215/16G	30	0
G- ... est-ce que tu as remarqué qu'il y avait deux sortes de stratégies ...: Tu (F0 +) + Regard ailleurs qui revient vers Arnaud en Fin de rhème (F0 -)	S29, 307G	7	1
G- mais t/ tu as raison / t'as raison hein / on va les mettre dans l'ordre : [Tu (F0 -) + (pointage avec l'index)] + hein (F0 +) + Fin de rhème (F0 -)	S14, 177G	4	0
G- le rôle du commercial / tu ne l'as pas cité mais c'est un peu dans dialoguer / c'est écouter : Tu [(F0 -) + mains vers l'autre] + Fin de rhème (F0 -)	S10, 118G	12	2
G- mais mais §§ tant que tu te rends dans le magasin tu as pas encore acheté : [Tu (F0 montante) + regard ailleurs vers le haut] + [Tu (F0 descendante) + regard revient vers A] + Fin de rhème (F0 descendante)	S 2, 24G	3	0
G- tu t'positionnes en tant qu'acheteur et tu as §§ acheté quelque chose de /d'important dans le privé : Recherche de consensus [Tu (F0 en plage basse) + geste de pointage avec les mains + Première fin de rhème (F0 montante)] + Phase Intermédiaire orientée Rupture [Tu (F0 en plage basse) + Regard ailleurs vers le bas + Hésitation + Fin finale de rhème (F0 descendante)]	S2, 8/9G	7	0
G- qu'est-ce qu'a fait le commercial en face de toi pour te faire basculer (h) euh en acte d'achat : Toi (F0 -) + Hésitation + Fin de rhème (F0 -)	S2, 10G	9	1
TOTAL		110	11

Zone verte = consensus

Zone jaune = rupture

Nos conclusions sur les résultats obtenus dans l'emploi de « tu » individu différencié associés à d'autres indices

Dans les résultats des analyses, nous constatons que le « tu » avec un statut d'individu différencié, est employé très fréquemment par le formateur et très rarement par l'apprenti.

Le formateur : 110 = 94 (tu consensuels) + 16 (tu de rupture)

L'apprenti : 11 = 10 (tu consensuels) + 1 (tu de rupture)

Nous interprétons ces résultats ci-dessous :

(1)

- D'une part le nombre le plus élevé de « tu » recensé avec un statut d'individu différencié est employé par Gérard : 110 « tu ». De plus dans ce résultat 94/110 sont des « tu » consensuels. Nous concluons que le formateur emploie « tu » particulièrement dans sa recherche de consensus avec Arnaud. Ce résultat sert d'argument pour fonder notre hypothèse principale qui a fait l'objet de cette étude.
- D'autre part, le nombre le moins élevé de « tu » recensés est employé par l'apprenti : 11 « tu ». Mais en outre, 10/11 en sont des « tu » consensuels. L'apprenti emploie aussi le « tu » avec un statut d'individu différencié à des fins consensuelles.

(2)

- L'*écart* important constaté entre la fréquence des « tu » employés par le formateur et celle des « tu » employés par l'apprenti traduit la relation hiérarchique existante entre le formateur et l'apprenti. Tandis que le formateur jongle entre identité personnelle et identité professionnelle pour arriver à ses fins, l'apprenti se sent plus à l'aise sous son identité professionnelle.
- Le faible nombre de « tu » employés par l'apprenti s'explique aussi par le fait que Gérard garde la parole plus longtemps qu'Arnaud. Malgré l'ouverture créée par Gérard, l'apprenti prend rarement la parole si le formateur ne la lui donne pas.

(3)

- Si nous prenons en compte (1) et (2), nous pouvons conclure qu'une relation consensuelle entre un formateur et un apprenti n'a aucun impact sur la relation hiérarchique qui existe entre eux. Vu sous un angle pédagogique, la recherche du consensus sert au formateur à faire adhérer l'apprenti à la théorie et aux techniques de vente qu'il transmet, et à l'apprenti à adhérer à l'enseignement reçu afin de progresser dans son métier de vendeur.

Tableau synthèse d'exemples-types : regroupement d'indices et absence de « tu »

Absence de "TU"			Pause	Hein	Consensus	S1, 3G	63	45
			Hésitation	D'accord	Consensus			
Absence de "TU"			Pause	D'accord	Rupture	S10, 125G	39	24
			Hésitation	Hein	Rupture	S16, 183A	15	33
TOTAL							117	102

Exemples-types

G- c'est donc une séance de coaching dans/ sur ton travail de commercial : Absence de Tu + Fin de rhème (F0 montante) <i>(Commentaire : l'exemple est vrai aussi pour les cas où il y a pause, hésitation, hein ou d'accord)</i>	S1, 3G	63	45
G- euh : le /la principale des choses ça va être l'écoute (h) d'accord : Hésitation / Pause + D'accord / Fn de rhème (F0 descendante /plage basse)	S10, 125G	39	24
A- écouter pour communiquer sa compréhension alors euh.: c'est une § colle donc euh (rire): Pause + Hésitation + Fin de rhème (F0 plage basse) <i>(Commentaire absence de "tu" : les exemples sont vrais aussi pour les cas où il y a pause, hésitation, hein ou d'accord)</i>	S16, 183A	15	33
TOTAL		117	102

Zone verte = consensus

Zone jaune = rupture

Les cas absence de « tu » :

117 cas absence de « tu » pour Gérard

102 cas absence de « tu » pour Arnaud

117 = 63 cas consensuels + 54 cas de rupture de la coénonciation pour Gérard

102 = 45 cas consensuels + 57 cas de rupture de la coénonciation pour Arnaud

Rappel des cas présence de « tu » :

Le formateur : 4 cas de « tu » générique = 4 consensuels

110 cas de « tu » différencié = 94 (consensuels) + 16 (de rupture de la coénonciation)

=> soit 114 cas de présence de « tu », dont 98 consensuels et 16 de rupture

L'apprenti : 33 cas de « tu » générique = 13 (consensuels) + 20 (de rupture de la coénonciation)

11 cas de « tu » différencié = 10 (consensuels) + 1 (de rupture de la coénonciation)

=> soit 44 cas de présence de « tu », dont 23 consensuels et 21 de rupture

Total cas présence + absence de « tu » = 377 (voir les annexes pour le détail du comptage)

L'analyse des cas où le « tu » n'est pas employé est effectuée afin de définir une cohérence par rapport aux cas où le « tu » est employé. La cohérence recherchée concerne la comparaison des cas consensuels avec les cas de rupture de la coénonciation.

Notre interprétation sur les résultats des analyses

Le formateur :

Nous constatons qu'avec un total de 114 cas d'emploi de « tu » et 117 cas de non emploi de « tu », le formateur a recours à l'emploi du « tu » presque la moitié de son temps de parole lors de la séance de formation de coaching.

- Présence de tu : 98 des 114 cas de « tu » employés par le formateur sont consensuels. Ce résultat renforce notre hypothèse selon laquelle l'emploi de « tu » joue un rôle important dans les modulations du consensus entre le formateur et l'apprenti.
- Absence de « tu » : dans les cas où il n'emploie pas le « tu », le formateur est également dominant consensuel avec 63 de cas sur 117. Cela traduit la démarche du formateur. D'un point de vue pédagogique, le formateur adopte donc une démarche consensuelle, en mettant en œuvre tous les moyens pour faire que l'apprenti adhère complètement avec l'objet du discours, c'est-à-dire la thématique de formation.

Dans l'ensemble de la séance de formation, l'emploi du « tu » répond très positivement à la démarche consensuelle du formateur. Cela représente un autre argument qui fonde notre hypothèse.

L'apprenti :

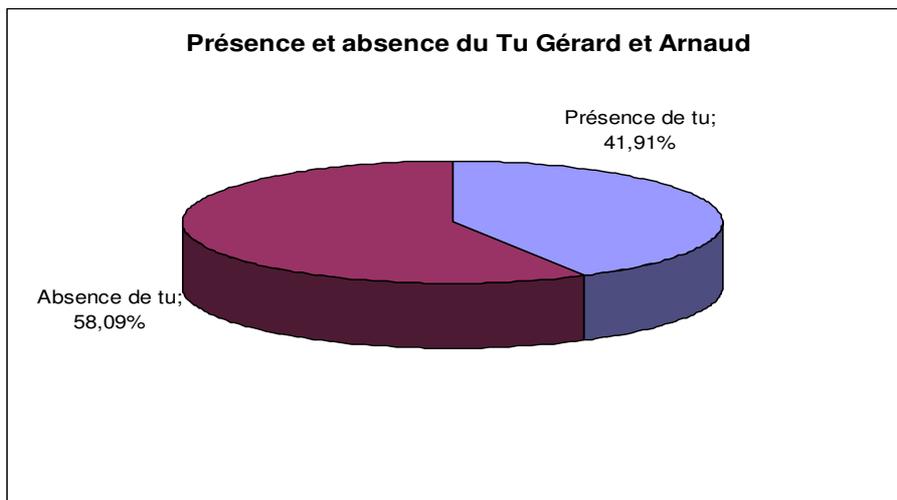
Nous constatons alors qu'avec un total de 44 cas d'emploi de « tu » et 102 cas de non emploi de « tu », l'apprenti n'emploie pas très souvent le « tu ».

- Présence de tu : 23 des 44, des cas de « tu » employés par l'apprenti sont consensuels et 21 sont en rupture de la coénonciation. Malgré la faible différence de résultats, l'état consensuel dans l'emploi du « tu » domine également chez l'apprenti.
- Absence de « tu » : dans les cas où il n'emploie pas le « tu », l'apprenti se situe plutôt dans la rupture de la coénonciation avec 57 de cas sur 102. Cela traduit la démarche de mise en retrait de l'apprenti. Mais sa démarche consensuelle n'est pas négligeable non plus avec 45 des cas sur 102.

D'un point de vue pédagogique global, notre résultat positionne l'apprenti entre le repli sur lui et l'adhésion à l'enseignement du formateur. Nous posons l'hypothèse que lorsque l'apprenti est en dehors de la coénonciation, il effectue un travail d'égo-centrage avec lui-même. La rupture est la conséquence de ce travail où l'apprenti a besoin d'être seul pour trouver une place en lui pour l'enseignement qu'il reçoit.

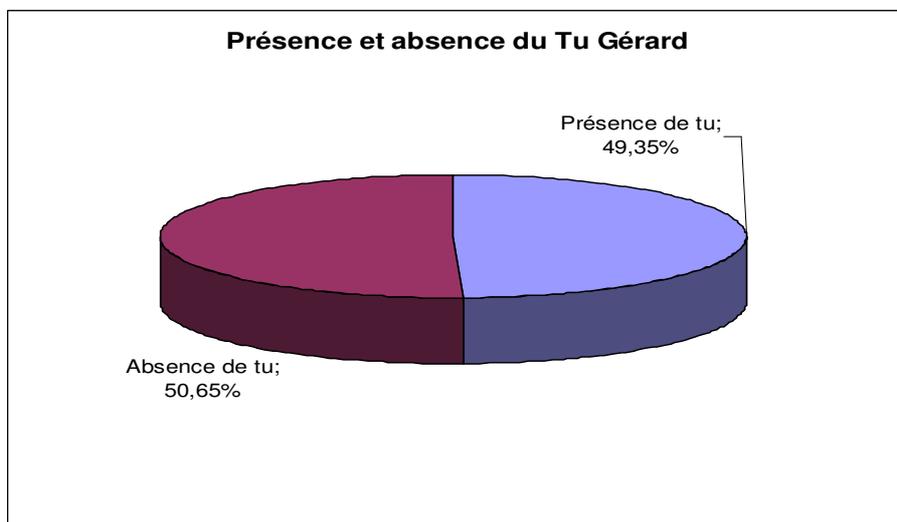
La rupture n'est donc pas le fait du formateur. Au contraire, les moyens consensuels mis en place par le formateur et particulièrement l'emploi du « tu » exercent une influence positive sur l'apprenti. Les 45 cas recensés d'état consensuel de l'apprenti sont donc le résultat d'une part de l'influence positive exercée par le formateur sur lui et d'autre part de sa propre motivation pour suivre la séance de coaching.

Nous récapitulons ci-dessous en forme de graphiques, les données présentées dans les tableaux :



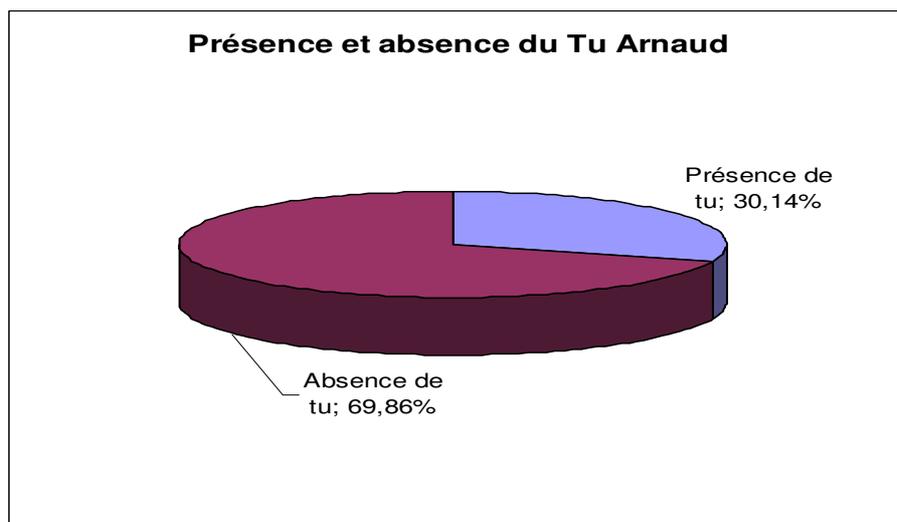
Gérard et Arnaud :

Dans une conversation à deux qui dure 60 minutes, 42 % environ d'utilisation des « tu » constitue un résultat important.



Gérard :

compte tenu de son statut de formateur, dans presque la moitié de son temps d'intervention, Gérard emploie le « tu » : 49,35 % cas d'emploi de « tu » contre 50,65% cas de non emploi de « tu »

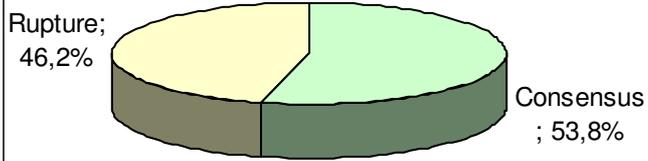


Arnaud :

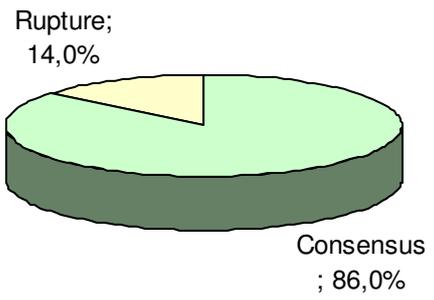
30,14% d'emploi de « tu » contre 69,86% de non-emploi de « tu » est un résultat non négligeable compte tenu de son statut d'apprenti

* voir les annexes pour le détail du comptage/pourcentage dans les graphiques ci-dessus ainsi que dans les pages suivantes

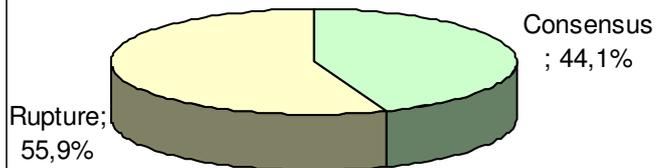
Absence de "Tu" Gérard



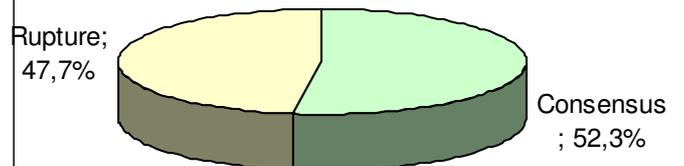
Présence de "Tu" Gérard



Absence de "Tu" Arnaud



Présence de "Tu" Arnaud



Dans les graphiques présentés ci-dessus, les cas « présence de tu » sont calculés afin de les comparer aux cas « absence de tu » dans l'expression d'un état.

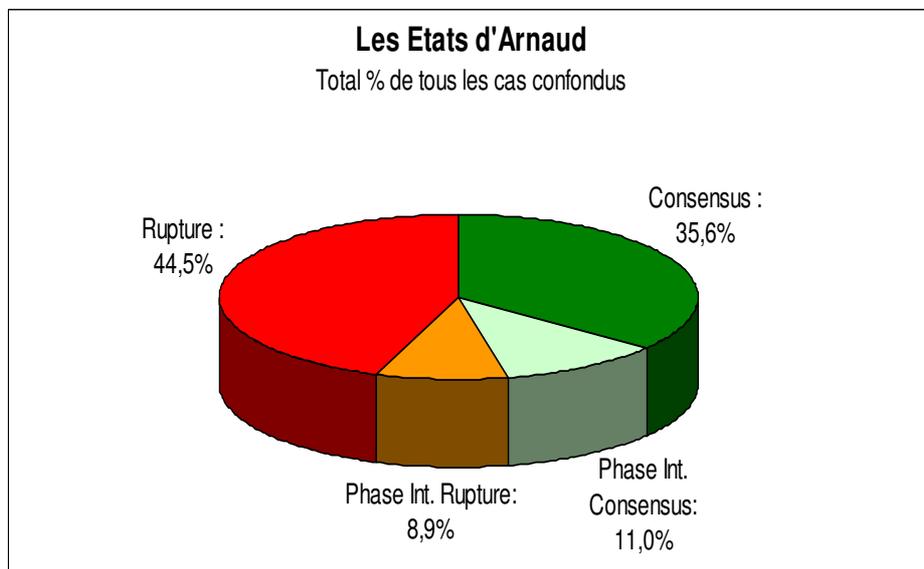
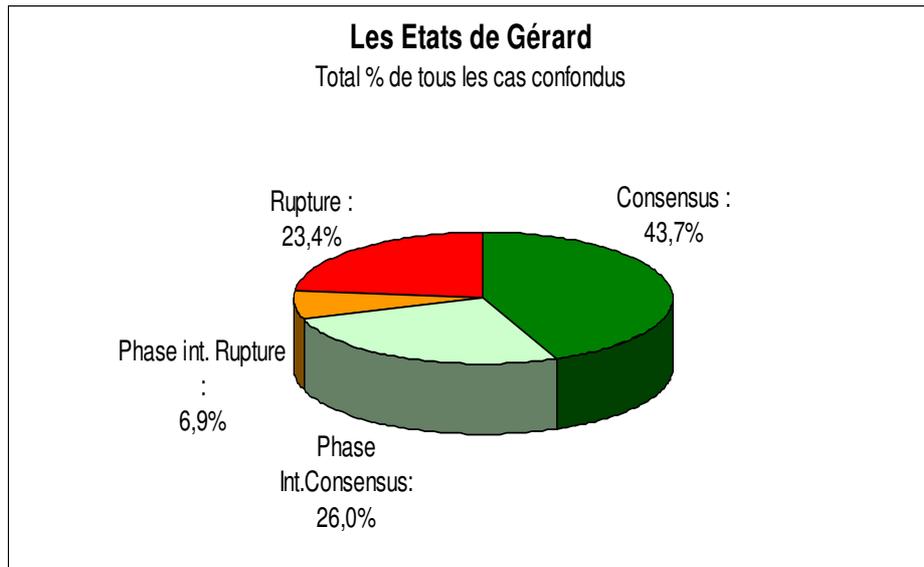
Prenons d'abord les graphiques qui concernent Gérard, le formateur :

- le formateur est en état de consensus dans 86% des cas d'emploi de « tu » et 53% des cas de non-emploi de « tu ». Gérard est ainsi davantage dans l'état de consensus dans les cas où il emploie le « tu » que dans les cas où il n'emploie pas le « tu ».
- le formateur est en état de rupture 14% des cas d'emploi de « tu » et 47% des cas de non-emploi de « tu ». Gérard est plus dans l'état de rupture dans les cas où il n'emploie pas le « tu » que dans les cas où il emploie le « tu ».

La même chose se produit pour Arnaud, l'apprenti :

- L'apprenti est en état de consensus dans 52% des cas d'emploi de « tu » et 44% des cas de non-emploi de « tu ». Arnaud est ainsi plus dans l'état de consensus dans les cas où il emploie le « tu » que dans les cas où il n'emploie pas le « tu ».
- L'apprenti est en état de rupture 56% des cas de non-emploi de « tu » et 48% des cas d'emploi de « tu ». Arnaud est plus dans l'état de rupture dans les cas où il n'emploie pas le « tu » que dans les cas où il emploie le « tu ».

Dans les deux cas, l'état de recherche de consensus domine lorsque les énonciateurs emploient le « tu ». Nous avons donc, ici, un argument important qui fonde notre hypothèse principale portant sur le rôle de « tu » dans les modulations du consensus.



Ces graphiques présentent tous les états confondus comprenant tous les cas d'emploi et de non emploi de « tu » confondus, pour chacun des énonciateurs-locuteurs. Les deux graphiques confirment les résultats interprétés dans les tableaux ci-dessus. Nous nous intéressons plus particulièrement à l'importance de la phase intermédiaire qui est orientée vers la recherche du consensus chez les énonciateurs-locuteurs et notamment chez Gérard, le formateur.

Le formateur se trouve ainsi sur l'échelle suivante

- 44 % : la majorité des cas à la recherche du consensus ;
- 26 % : un pourcentage considérable des cas en phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus ;
- 23 % : un pourcentage bas des cas en rupture de la coénonciation

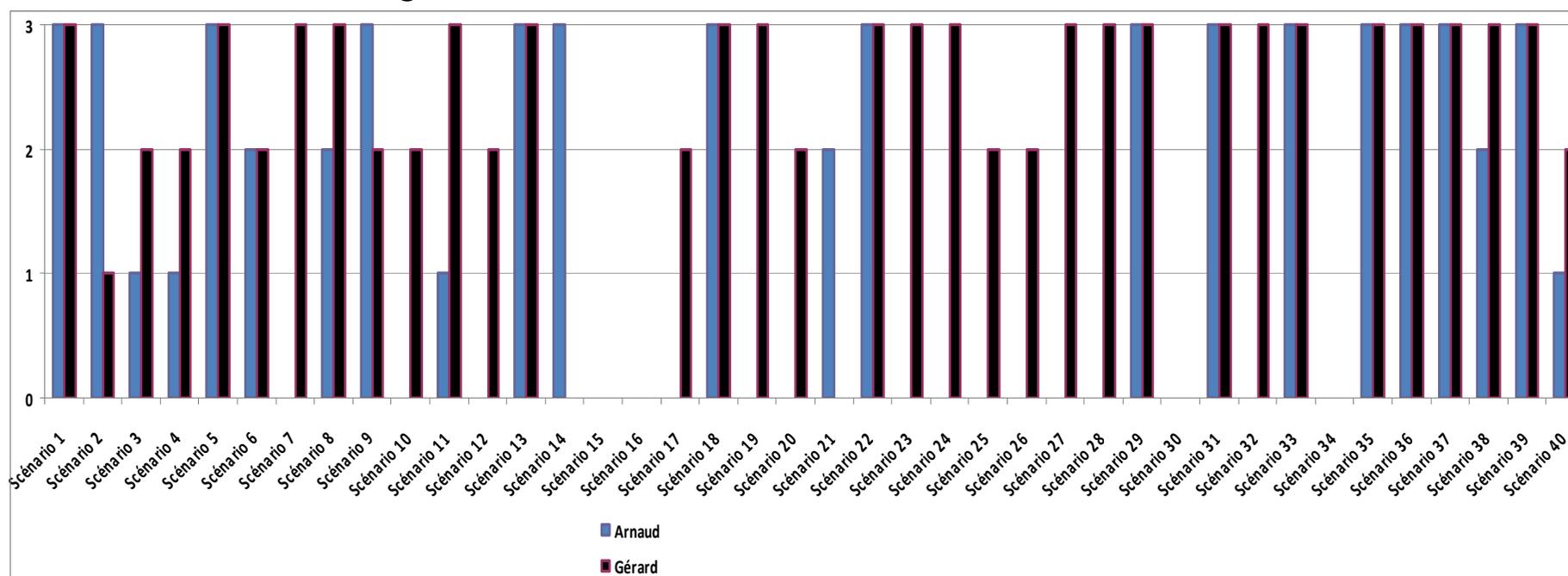
- 7 % : un pourcentage très bas des cas en phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation

L'apprenti se trouve sur l'échelle suivante :

- 44 % : la majorité des cas en rupture de la coénonciation
- 36 % : un pourcentage important des cas à la recherche du consensus
- 11 % : un pourcentage bas des cas en phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus
- 9 % : un pourcentage très bas des cas en phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation

Nous allons maintenant nous intéresser à l'évolution de chaque énonciateur-locuteur au cours de la séance de coaching. L'idée est de pouvoir comparer l'état de l'un par rapport à l'autre dans chaque scénario et de voir si le formateur et l'apprenti se positionnent en côte à côte, en face à face ou en position intermédiaire. Nous avons réuni ces informations dans le graphique ci-dessous :

GRAPHIQUE SYNTHÈSE DE TOUTES LES DONNÉES / SCÉNARIOS



Légende :

- 3 : Consensus / appel ou recherche de consensus
- 2 : Phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus
- 1 : Phase intermédiaire orientée vers la rupture de la coénonciation
- 0 : Rupture de la coénonciation

G = 22/40 = Consensus
G = 11/40 = Phase Int. C
→ G = 33/40 = C + PHIC

G = 6/40 = Rupture
G = 1/40 = Phase Int.R
→ G = 7/40 = R + PHIR

A = 15/40 = Consensus
A = 4/40 = Phase Int. C
→ A = 19/40 = C + PHIC

A = 17/40 = Rupture
A = 4/40 = Phase Int.R
→ A = 21/40 = R + PHIR

G = A => Consensus = 12/40
G = A => Ph.Int.C = 1/40
G = A => Ph.Int.R = 0/40
G = A => Rupture = 4/40

Notes et interprétation des résultats

Afin de définir un scénario par rapport aux états étudiés dans ce travail, nous avons pris en considération l'état dominant dans l'ensemble du scénario. Par exemple, si, dans le premier scénario, nous avons rencontré 4 cas de recherche de consensus, 1 cas de phase intermédiaire orientée vers la rupture et 1 cas de rupture de la coénonciation, l'état de Gérard retenu pour le premier scénario est le consensus¹²⁵.

Il y a une cohérence entre les résultats des tableaux/graphiques et les résultats des scénarios :

- Le formateur est majoritairement à la recherche du consensus : 33 scénarios/40
- L'apprenti est majoritairement en rupture même si l'écart entre consensus (19 scénarios/40) et rupture (21 scénarios/40) est faible
- 12 cas sur 40 présentent la recherche du consensus des deux côtés : il y a donc une partie considérable de la séance de coaching où convergent les points de vue du formateur et de l'apprenti sur le métier et les techniques de vente.

Deux autres points à souligner ici concernent le début et la fin de la séance : les énonciateurs-locuteurs commencent en consensus et terminent la séance en phase intermédiaire : le formateur est orienté vers la recherche du consensus et l'apprenti vers la rupture de la coénonciation.

Enfin, cette séance de formation de coaching commercial présente la façon dont s'enchaînent les tours de parole et les modulations dans les états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation. Nous posons alors l'hypothèse que ce sont ces modulations dans la coénonciation qui définiront les bases d'une autre séance de formation. Si dans l'ensemble des modulations des états coénonciatifs et de rupture, la recherche du consensus domine, cela pourra inciter le formateur et l'apprenti à se rencontrer à nouveau. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de prochaine séance.

Dans le cas de notre corpus, une nouvelle séance de formation pourrait avoir lieu compte tenu des résultats présentés ci-dessus.

¹²⁵ Le détail du comptage des états dans chaque scénario est présenté dans les annexes après chaque scénario.

V.5. Résumé des résultats auxquels cette thèse aboutit

Nous rappelons que dans ce travail, nous avons analysé une séance de formation de coaching commercial mettant en scène un formateur d'entreprise et un apprenti, vendeur dans le milieu bancaire.

Nous récapitulons ici les tenants et les aboutissements de notre thèse :

1) Dans un dialogue, l'énonciateur-locuteur premier peut être soit en **état de consensus**, soit en **état de rupture de la coénonciation** avec l'énonciateur-locuteur second, soit en **état de phase intermédiaire**.

Cette dernière correspond à un état où l'énonciateur-locuteur n'est ni en consensus ni en rupture, mais entre les deux.

2) Il existe **des indices gestuels, intonatifs et morphosyntaxiques qui permettent de différencier chacun des états** cités ci-dessus. Ces indices sont communs à l'apprenti ainsi qu'au formateur. Nous les présentons ci-dessous :

Consensus	Phase intermédiaire orientée vers la recherche du consensus
<u>Tu et les autres indices d'adresse associés à l'emploi du « tu »</u> Tu en mélodie montante Gestes effectués dans l'espace partagé par les deux énonciateurs Absence de geste(s) Regard mutuel tout au long de la séquence Sourire	<u>Tu et les autres indices d'adresse associés à l'emploi du « tu »</u> Tu en mélodie montante / descendante Geste(s) d'adresse : <ul style="list-style-type: none"> - pointage - geste d'offrande des mains - main(s) dirigée(s) vers l'énonciateur second Regard mutuel et/ou regard qui part et qui revient vers l'énonciateur second pour vérifier le consensus anticipé Sourire
<u>Le rhème</u> Mélodie de Fin de Rhème montante	<u>Le rhème</u> Hésitation Ponctuants hein ; d'accord montant Mélodie de Fin de Rhème montante / descendante ;
<u>Des mots coénonciatifs employés dans le</u>	<u>Des mots coénonciatifs employés dans le paragraphe oralo-gestuel</u>

<p><u>paragraphe oralo-gestuel</u></p> <p>absolument tout à fait : suivi de quelque chose de nouveau</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ tu vois : appel à consensus ○ tu sais : appel à un savoir partagé ○ ne ... pas : articulation à la pensée prêtée au coénonciateur ○ non : articulation à la pensée prêtée au coénonciateur ○ oui : concession ○ ouais en mélodie montante : suivi de quelque chose de nouveau
<p>Rupture de la coénonciation</p>	<p>Phase intermédiaire orientée vers la rupture</p>
<p><u>Tu et les autres indices d'adresse associés à l'emploi du « tu »</u></p> <p>Tu en mélodie descendante Geste(s) d'égo-centrage effectué(s) dans l'espace propre au locuteur premier/parleur et qu'il ne partage pas avec le locuteur second /écouté Geste effectué en dehors de l'espace partagé par les locuteurs Geste d'adresse pour repousser toute manifestation de l'autre locuteur Absence de gestes Pause gestuelle (≥50cs) Regard mobile tout au long de la séquence</p> <p><u>Le rhème</u></p> <p>Pause silence (≥50cs) Mélodie Fin de rhème franchement descendante</p> <p><u>Des mots non-coénonciatifs employés dans le paragraphe oralo-gestuel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ pas - position en face à face 	<p><u>Tu et les autres indices d'adresse associés à l'emploi du « tu »</u></p> <p>Tu en mélodie montante / descendante Geste pas forcément d'adresse ; mouvements d'alternance gauche ou droite d'une ou des deux mains et/ou du buste Regard mobile : qui part et qui revient vers l'énonciateur second pour vérifier la rupture anticipée</p> <p><u>Le rhème</u></p> <p>Pause silence (≥50cs) Ponctuations hein ; d'accord descendant Mélodie de Fin de Rhème descendante</p> <p><u>Des mots non-coénonciatifs employés dans le paragraphe oralo-gestuel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ si : valeur polémique de rejet d'une négation ○ tout à fait : dans un contexte où figure une rectification ou une objection (par ex. "mais") ○ bien sûr en mélodie descendante : je souhaite clore l'échange sur cet objet de discours ○ ouais en mélodie descendante : idem

3) **L'emploi du pronom « tu » joue effectivement un rôle important dans les modulations du consensus entre le formateur et l'apprenti.**

Dans ce rôle, « tu » doit être pris en compte avec les autres indices d'adresse du contexte où « tu » est employé.

Les résultats de la comparaison des cas où « tu » est employé par rapport aux cas où « tu » n'est pas employé ont montré que l'état de recherche de consensus domine lorsque les énonciateurs emploient le «tu».

4) Compte tenu du classement des indices présentés ci-dessus, d'autres résultats suivent les conclusions de cette thèse. Ces résultats concernent **la phase intermédiaire** :

- a. **Lorsqu'un des énonciateurs-locuteurs ou les deux sont en phase intermédiaire, le rôle de « tu » associé à d'autres indices consensuels ou de rupture est plus visible.**
Par exemple la combinaison de « tu » et de plusieurs autres indices consensuels associée à une fin de rhème descendante débouchent sur le consensus
- b. **L'énonciateur-locuteur premier passent par la phase intermédiaire, afin d'établir ou de rétablir le consensus ou la rupture de la coénonciation avec l'énonciateur-locuteur second.**

L'orientation vers un des états de l'énonciateur-locuteur premier peut être provoquée par lui-même et/ou par les réactions du second. Quelle que soit soit la motivation et ce dans les deux cas, il y a nécessairement orientation vers la recherche du consensus ou vers la rupture de la coénonciation. Dans le cas contraire, il y a maintien de la phase intermédiaire.

Précisons que dans le discours de l'énonciateur-locuteur premier

- la phase intermédiaire débouche sur le consensus, lorsque les indices consensuels dominent les indices de rupture du contexte.
 - la phase intermédiaire débouche sur la rupture de la coénonciation, lorsque les indices de rupture dominent les indices consensuels du contexte.
 - il y a maintien de la phase intermédiaire, lorsque les indices consensuels et de rupture se situent plus ou moins au même niveau - il n'y a dans ce cas pas d'indices dominants dans le contexte.
- c. **Ce sont les réactions de l'énonciateur-locuteur second qui témoignent du consensus établi ou rétabli avec l'énonciateur-locuteur premier, ou de la rupture, ou encore maintien de la phase intermédiaire.**
 - Nous considérons que le consensus entre l'énonciateur-locuteur premier et second est établi ou rétabli lorsque les réactions de l'énonciateur-locuteur

second sont consensuelles. Il y a alors passage des indices de rupture ou de phase intermédiaire en indices consensuels.

- Nous considérons que la rupture entre l'énonciateur-locuteur premier et second est établie ou rétablie lorsque les réactions de celui-ci sont différenciatrices. Il y a alors infléchissement des indices consensuels ou de phase intermédiaire vers des indices de rupture.
- Nous considérons que l'énonciateur-locuteur premier maintient la phase intermédiaire avec le second lorsque les réactions de celui-ci restent dans le registre intermédiaire. Il manifeste aussi bien des indices consensuels que des indices de rupture.

d. La phase intermédiaire peut être maintenue jusqu'à ce qu'il y ait un changement sur l'objet du discours.

Ce changement peut être le fait de l'un ou l'autre des énonciateurs-locuteurs.

V.6. Les applications de ce travail

En conclusion finale, nous présentons ici, les applications souhaitées de ce travail.

Nous avons souhaité réaliser une étude qui croise les sciences du langage comprenant la linguistique, la sémantique, la philosophie du langage, la psycholinguistique, la psychanalyse avec d'autres sciences humaines dont la didactique et la pédagogie. Mais, en nous intéressant également à une séance de formation de coaching commercial, nous ouvrons la voie aux applications de formation en entreprise et de techniques de vente.

Le spectre d'applications de ce travail se présente ainsi large et multiple avec les apports suivants dans chaque domaine :

Dans les sciences du langage

- Nous apportons notre recherche multimodale sur les indices d'adresse. Nous apportons notre réflexion et des points de repère afin d'approfondir cette recherche dans d'autres types de corpus de discussion à deux. Si nos hypothèses s'avéraient vraies et trouvaient les mêmes arguments dans d'autres corpus également, elles pourraient servir aux institutions de recherche. Nous proposerions ainsi l'étude de l'interaction sous la base des attitudes intersubjectives autrement dit des états coénonciatifs ou de rupture de la coénonciation.
- Avec la phase intermédiaire, nous soulevons un problème important qui mériterait davantage de réflexions. Selon les hypothèses développées dans cette thèse, la source du consensus ou de rupture de la coénonciation doit être recherchée dans la phase intermédiaire. Il serait utile d'étendre l'étude de cette phase à d'autres corpus, aussi bien chez des personnes ne présentant aucune pathologie de langage que chez des personnes atteintes de pathologies de langage. Cela servirait aux premiers de mieux se situer dans l'interaction et aux deuxièmes, de surmonter peut-être certaines difficultés qu'ils rencontrent dans l'interaction.
- Enfin, la méthode que nous avons mise en place pour séquentialiser, analyser et synthétiser les données de notre corpus pourrait également s'appliquer à d'autres corpus. Il faudrait ici collaborer avec des informaticiens pour ajouter à cette méthode des outils permettant d'effectuer le comptage de plusieurs indices à la fois¹²⁶.

Dans les sciences humaines

- Avec notre travail sur une séance de coaching entre adultes, nous espérons apporter une autre façon de voir et de construire la relation enseignant – étudiant apte à développer davantage cette relation.

¹²⁶ Nous l'avons fait à la main et cela nous a demandé plusieurs mois de travail

Dans le domaine de la formation

Notre travail pourrait aider les personnes qui rencontrent des difficultés dans la recherche du consensus en réunion et/ou dans une discussion oralo-gestuelle, à deux, en entreprise, dans les relations suivantes :

- Le salarié avec ses collègues/managers
- Le vendeur avec ses clients/fournisseurs
- Le formateur avec son apprenti - salarié en entreprise
- Le formateur dans la formation des formateurs

Un petit mot adressé aux Professeurs du Jury

Ce travail a été effectué suite à plusieurs années de réflexion et de recherche académique tant dans le milieu universitaire que dans celui de l'entreprise.

A plusieurs reprises, le sujet a été modifié et amélioré. Par ailleurs, j'en profite pour remercier ma directrice de thèse Madame La Professeure Mary-Annick MOREL, qui m'a accompagnée pendant tout le chemin parcouru.

Je présente ici un bref passage en revue de mes formations ainsi que de mes expériences :

Après avoir obtenu mon diplôme de 3^{ème} cycle (D.E.A.), en Sciences du Langage, à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (2004), je me suis inscrite en doctorat. Au cours des recherches doctorales, il a été nécessaire que j'effectue une formation complémentaire dans une école de commerce ou de management. J'ai ainsi effectué un 3^{ème} cycle de Stratégie de Communication, à L'Ecole Supérieur de Management en Alternance de Marne la Vallée, membre de l'HEMA (2006-2007). Pendant toute la durée de ce troisième cycle, ma thèse a été mise en suspend.

Concernant mon expérience, tout d'abord, j'ai donné des cours en tant que chargée de cours à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, (2004 – 2008). Grâce à cette expérience, j'ai eu l'opportunité de découvrir la relation avec les étudiants. Ensuite, j'ai effectué une mission pour le projet OTIM, au sein de CNRS, qui m'a permis d'approfondir mes connaissances dans le traitement multimodal des corpus oraux en français, ainsi que de revoir d'autres dimensions de la recherche académique (avril-août 2009). Enfin, j'ai travaillé en entreprise en tant que formatrice en vente et management pour le réseau Consalia Implementing Business Stratégies (2009 – 2011), Cette dernière expérience m'a permis de découvrir la formation en entreprise ainsi que le terrain du travail dans ce domaine.

Après avoir parcouru les cursus professionnels cités ici et après avoir acquis une expérience multiple, j'ai effectué la rédaction de ma thèse. Elle représente le fruit du travail de plusieurs années de recherches et de réflexions, mis en place au fur et à mesure grâce au soutien de ma directrice de thèse, aux cursus parcourus ainsi qu'à l'expérience dans des diverses institutions.

Cette thèse a relevé des points qui à mon sens méritent d'être approfondis. Je souhaite donc poursuivre mon chemin dans des projets de recherches qui prennent aussi en considération les points non analysés dans ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

278 REFERENCES dont :

260 Ouvrages et Articles

18 ouvrages et articles sur Internet

- ARDITTY, J. & VASSEUR, M.-T. (1999)** « Interaction et langue étrangère: présentation », *Langages* 134: 3-18.
- ARGYLE, M. & COOK, M. (1976)** *Gaze and mutual gaze*, Cambridge University Press
- ARISTOTE (1965)** *POETIQUE*, Texte établi et traduit par J. HARDY, Quatrième édition, Société d'édition Les belles lettres, Paris
- ARISTOTE (1989)** « De l'Interprétation », *ORGANON, Catégories de l'Interprétation*, Traduction nouvelle et notes par J. TRICOT, Librairie philosophique J. VVRIN
- ARRIVE, M. (1986)** *Linguistique et Psychanalyse, Freud, Saussure, Hjelmslev, Lacan et les autres*, Sémantique, Méridiens Klincksieck, Paris
- ASHBY, W. (1992)** «The variable use of on versus tu/vous for indefinite reference in spoken French », *Journal of French Language Studies*, 2, pp. 135-157
- AUSTIN, J.L. (1970)** *Quand dire c'est faire*. Paris: Seuil.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1982)** « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours », in *DRLAV*, 26, pp. 91-151
- AUTHIER- REVUZ, J. (1984)** « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages*, Nr 73-76, pp. 98-111
- BAKHTINE, M. (1977)** *Le Marxisme et la Philosophie du langage*, Paris, Minuit [1ère éd. 1929]
- BAKHTINE, M. (1984)** *Esthétique de la création verbale*, Traduit du russe par A. Aucouturier, Bibliothèque des idées, nrf Editions Gallimard pour la traduction française, Titre original : estetika Slovesnogo tvortchestva, Editions « Iskoustvo », Moscou, 1979
- BALLE, F. (2006)** « Stratégie de communication », *Lexique d'information communication*, Editions Dalloz, Paris, p.424
- BALLOT, D. & IBAL, B. (2008)** *Le métier de vendeur*, Editions EMS, Management et Société
- BANGE, P. (1992b)** « À propos de la communication et de l'apprentissage de L2, notamment dans ses formes institutionnelles. », *AILE* 1, pp. 53-85
- BANGE, P. (1996)** « Le rôle de l'interaction dans l'acquisition d'une langue T étrangère », *Carnets du Cediscor* 4, pp. 189-202
- BANGE, P. (2002)** « L'usage de la règle dans l'enseignement et l'apprentissage de langue étrangère », *Discours, action et appropriation des langues*, Coordonné par F. Cicurel et D. Véronique, Presses Sorbonne nouvelle, pp. 21-36

- BARBÉRIIS, J. - M. (1998b)** « Identité, ipséité dans la deixis spatiale; 'ici' et 'là', deux appréhensions concurrentes de l'espace? », in *L'Information grammaticale* 77 (La praxématique). Paris; Editions Baillière, pp. 28-32
- BARBÉRIIS, J.-M. (2001)** « Subjectivité dans le langage », « Subjectivité en même vs en soi-même », in *Détrie, C. et al. (éds.)*. Champion, Paris.
- BARBÉRIIS, J.-M. (2009)** « Les indices de première et de deuxième personne dans les énoncés généralisants : une actualisation émergente de la subjectivité? » In van Raemdonck, D. (éd.). *L'actualisation. Actes du XI/me colloque international de l'Al PL*, Bruxelles, juin, (sous presse), Limoges: Lambert Lucas
- BARBÉRIIS, J.-M. (2010)** « « Quand t'es super bobo » ... la deuxième personne générique dans le français parisien des jeunes », Neuve F., Muni Toke V., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (éds) *Congrès Mondial de la Linguistique Française – CMLF*
- BATIFOULIER, Ch. & SIDANER (Le) O. (2004)** *Organiser sa documentation et rechercher l'information*, 4e édition, Victoires Editions, Paris
- BEAUD, M. (2003)** *L'art de la thèse, Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Guides/ Repères, La Découverte
- BELLACK ET AL. (1966)** *The language of the classroom*, New York, Columbia Teachers College Press
- BENVENISTE, E. [1956] (1966)** « La nature des pronoms », *Problèmes de Linguistique Générale 1*. Paris, Gallimard, pp. 251-257
- BENVENISTE, E. [1956] (1966)** « De la subjectivité dans le langage », *Problèmes de Linguistique Générale 1*. Paris, Gallimard, pp. 258-266
- BERTRAND, R., BOYER, J., CAVE, C., GUAÏTELLA, I. et SANTI, I. (1994)** « Relations gestes / voix dans les interactions: aspects prosodiques et kinésiques des signaux de régulation », in *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, vol. 16, pp. 201-220
- BERTHOUD, A.-C. & MONDADA, L. (1995)** « Modes d'introduction et de négociation du topic dans l'interaction verbale », in *D. Véronique & R. Vion (éd.)*, 1995a, pp. 277-301
- BESCHERELLE (1977)** *L'orthographe pour tous*, Hatier, Paris
- BEZBAKH, P. (2004)** *Petit Larousse de l'histoire de France, Des origines à nos jours*, LAROUSSE
- BIGOT, V. (2002)** « Les comportements langagiers tutélaires des enseignants : réflexion sur la mise en discours des activités cognitives des apprenants », *Discours, action et appropriation des langues*, Coordonné par F. Cicurel et D. Véronique, Presses Sorbonne nouvelle, pp. 67-86
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1984)** « La personne humaine et les pronoms », in René LESAGE (dir.), *Systématique du Langage*, 1. Presses Universitaires de Lille, pp. 229-244
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1987)** « Le pronom on : proposition pour une analyse », in *Mélanges à Maurice Mohlo, Les cahiers de Fontenay*, pp. 15 – 30
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2003)** « Le double jeu du pronom ON », in *Mélange à Annie Boone De Bouk Duculot*, pp. 43-56

- BLOOMFIELD, L. (1933)** *Language*. New York: Holt Rinehart and Winston
- BOSTRÖM, E. (1999)** « L'exclamation et le regard », *Jalons*, Pour le 75^e anniversaire de l'enseignement du français à l'Université de Turku, pp. 25-40
- BOUCHARD R (1998)** « L'interaction en classe comme interaction praxéologique », in Grossmann F. (éd.), *Pratiques langagières et didactiques de l'écrit, Hommage à Michael Dabène*, Ivel-Lidilem, Université Montpellier 3, pp. 69-89.
- BOUCHARD, R. (1999)** « Le dialogue pédagogique: unités pragmatiques et procédés énonciatifs », in *J.-M. Barbéris (éd.)*, 1999, pp.69-89
- BOUCHARD, R. (2004)** « Narration, actions et objets. Études de transactions didactiques dialogales en situation de travaux pratiques », *Cahiers de Linguistique française* 26, pp. 293-320
- BOUCHARD, R. (2004)** « Les inter-actions didactiques, un défi pour l'analyse du discours ? Etude de rôles des « artefacts » « intermédiaires » dans une inter-action de correction collective », Université Lumière-Lyon 2, UMR ICAR 5191, *Structure et discours, Mélanges offerts à Eddy Roulet*, sous la direction de A. Auchlin, M. Burger, L. Filliettaz, A. Grobet, J. Moeschler, L. Perrin, C. Rossari et L. de Saussure, Editions Nota Bene, pp. 45 - 65
- BOULIMA, J. (1999)** « Negotiated Interaction » in *Target Language Classroom Discourse*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins
- BOURDIEU, P. (1982)** *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges*. Paris, Fayard
- BOUVET D. (1996)** *Approche polyphonique d'un récit produit en langue des signes française*, Presses Universitaires de Lyon, Ethologie et psychologie des communications.
- BOUVET, D., DANON-BOILEAU L., MOREL, M.-A. (1998)** « Se parler, c'est aussi se regarder et se donner à voir », in *Orage '98, Oralité et Gestualité. Communication multimodale, interaction*, L'Harmattan, pp. 569-576
- BOUVET, D. (2001)** *La Dimension corporelle de la parole : les marques posturo-mimico-gestuelles de la parole, leurs aspects métonymiques et métaphoriques et leur rôle au cours d'un récit*, Louvain, Peeters, Collection de la Société de Linguistique de Paris
- BOUVET, D. & MOREL, M.-A. (2001)** « Les réalisations formelles de la coénonciation : cooccurrence et distribution des indices des trois plans: morphosyntaxique, intonatif, posturo-mimo-gestuel », in *Orage '01, Oralité et Gestualité. Interactions et comportements multimodaux dans la communication*, L'Harmattan, pp. 482-487
- BOUVET, D. & MOREL, M.-A. (2002)** *Le Ballet et la Musique de la Parole*, Paris Gap, Ophrys, Bibliothèque de Faits de Langues
- BOUVET, D. (2004)** « Les indices posturo-mimo-gestuels de la parole et leur interaction avec l'intonation », *Interactions orales en contexte didactique*, A. Rabatel (dir.), Collection IUFM, Presses Universitaires de Lyon, pp. 353-366
- BRISARD, F. (2002)** « Introduction: The epistemic basis of deixis and reference » in *Frank Brisard (ed) Grounding. The epistemic Footing of Deixis and Reference*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter, xi-xxxiv
- BROWN, R. & GILMAN, A. (1960)** « The pronouns of power and solidarity » in *T. SEBEEK (dir.)*, *Style in language*, Cambridge, Mass., MIT Press, pp. 253-276

- BROWN, G. (1996)** *Speakers, listeners and communication, Exploration in discourse analysis*, Cambridge University Press
- BÜHLER, K. (1934/1990)** *Theory of Language, the representational function of language*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, Philadelphia
- BÜHLER, K. [1934] (2009)** « Le champ déictique du langage et les termes déictiques », *Théorie du langage*. Publication en allemand « Sprachtheorie » 1934; Traduction en français « *Théorie du langage* », Marseille, éditions Agone, pp. 174 - 258
- BURATTI, L. & LENHARDT, V. (2007)** *Découvrir le Coaching*, InterEditions, Dunod, Paris
- BUTTERWORTH, G. (2003)** « Pointing is the Royal Road to Language for Babies », In S. Kita (ed.), *Pointing: Where Language, Culture and Cognition Meet* Mahwah. New Jersey: Lawrence Erlbaum, pp. 9-34
- CALBRIS, G. (1985)** « Geste et parole », in *Langue française*, 68, décembre, Paris: Larousse, pp. 66-84
- CAMPIONE, E. & VERONIS, J. (2005)** « Pauses and hesitations in French spontaneous speech », *Proceedings of DiSS'05, Disfluency in Spontaneous Speech Workshop*, Aix en Provence, pp. 43-46
- CANDEA, M. (1997)** « Peut-on définir la pause dans le discours comme un lieu d'absence de toute marque? » *Travaux Linguistiques du CERLICO* 10, Presses Universitaires de Rennes II, pp. 231-244.
- CANDEA, M. (1998)** « Typologie des pauses à travers le processus de formulation / reformulation en français oral spontané », in *Actes du Colloque International de Besançon « Répétition, altération, reformulation »*, Annales littéraires de l'Université de Franche Comté.
- CAVE, C. GUAÏTELLA, I. & SANTI, S. (Ed.) (1998)** « Les relations voco-gestuelles dans la communication interpersonnelle: Emergence d'une problématique et carrefour interdisciplinaire », in *Oralité et Gestualité, Actes du colloque ORAGE'98 : Communication multimodale, interaction*. Paris-Montréal: L'Harmattan, pp. 13-24
- CAVE, C. GUAÏTELLA, I. et SANTI, S. (Ed.) (1998)** *Oralité et Gestualité, Actes du colloque ORAGE'98 : Communication multimodale, interaction*. Paris-Montréal: L'Harmattan.
- CAVE, C. GUAÏTELLA, I. et SANTI, S. (Ed.) (2001)**, *Oralité et gestualité. ORAGE'01 : Communication multimodale, interaction. Interactions et comportements multimodaux dans la communication*, C. Cavé, I. Guaïtella, S. Santi (eds.), Paris, L'Harmattan
- CHALVIN, M.-J. (2005)** *L'estime de soi, Apprendre à s'aimer avec ou sans les autres*, Eyrolles, Editions d'Organisation
- CHAROLLES, M. (2002)** *La référence et les expressions référentielles en français*, Orphys
- CHAUVIN, P. (2008)** *Communiquer avec un petit budget, Astuce pour communiquer mieux en dépensant moins*, 3^e édition, Dunod, Paris
- CICUREL, F. (1994)** « Schéma facilitateur et métalangage dans l'apprentissage d'une langue étrangère », *Cahiers du français contemporain* 1, pp. 103-118
- CLARK, H. H. & FOX TREE, J. E. (2002)** « Using *uh* and *um* in spontaneous speaking », *Cognition* 84, Elsevier Science B. V., pp. 73-111

- CLARK, H.H. & KRYCH, M.A. (2004)** « Speaking while monitoring addressees for understanding », in *Journal of Memory and Language*, 50, pp. 62-81
- COLLETTA, J.-M. (2004)** « Kinésie e variation : comment les enfants bougent au fil des discours », *Interactions orales en contexte didactique*, A. Rabatel (dir.), Collection IUFM, Presses Universitaires de Lyon, pp. 311-333
- CONTENTO, S. (2002)** « De l'élaboration du mot à la production des phrases et du discours: geste et gestualité coverbale », *Grenoble, LIDIL N° 26, Gestualité et syntaxe*, pp. 125-137
- CONWAY, ASA, (2005)** *Le paragraphe oral en français L1, en Suédois L1 et en français L2*, Etude syntaxique, prosodique et discursive, Etudes Romaines de Lund 73
- COOK, M. (1984)** « Regard et regard réciproque dans les interactions sociales », in Cosnier, J. et Brossard, A., *La communication non-verbale*. Paris, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 125-144
- CORPORATE EXECUTIVE BOARD (2005)** *Building a world-class coaching program, Upgrading rep ability to engage customers with solutions hypotheses*, Sales Executive Council – teleconference series
- COSNIER, J. (1977)** « Communication et langage », *Psychologie médicale*, n° 11, tome 9, pp. 2033-2049
- COSNIER, J. (1982)** « Communication et langages gestuels », Cosnier, J.; Coulon, J.; Berrendonner, A et Orecchioni, *Les voies du langage: Communications verbales, gestuelles et animales*, Paris, Dunod, pp. 255-304
- COSNIER, J. et BROSSARD, A (dir) (1984)** *La communication non verbale*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- COSNIER, J. (1992)** « Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle », *Revue Protée*, pp.33-39
- COSNIER, J. & BRUNEL, M.L. (1994)** *Empathy, micro-affects, and conversational interaction*, Frijda (ed), ISRE, Storrs, CT USA.
- COSNIER, J. (1996)** *Les gestes du dialogue*, Videogramme, ARCI, 5 Av.Mendès-France, 69500, BRON
- COSNIER, J. (2001)** « Les gestes de la transmission d'itinéraires entre piétons », Colloque : *Verbalisation de l'espace et cognition située. La description de l'itinéraire piéton*. Dir. J.M. Barberis - M.C. Manes Gallo, Université Montpellier III, 16 novembre 2001.
- COSNIER, J. (2006)** « Le corps et l'interaction », in Chabrol, C., Olry-Louis, I. & Najab, F. (Eds.). *Interactions communicatives : action, langage, psychologie*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle
- COSTE, D. (2002)** « Des usages pragmatiques à l'action, et de l'acquisition à l'appropriation », *Discours, action et appropriation des langues*, Coordonné par F. Cicurel et D. Véronique, Presses Sorbonne nouvelle, pp.273-280
- COURSIL, J. & GIOT, J. (2003)** « Ce tu qui n'est pas l'autre », colloque Pronoms de deuxième personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe, Forum des langues européennes, Institut Cervantès, Paris, 7 et 8 mars 2003.
- COURTES, J. (1976)** *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Langue, Linguistique, Communication, Hachette Université

- COVENEY, A. (2009)** « On pour tous et tu pour on: tu et vous comme pronoms indéfinis », In Peeters, B. & Ramière, N. (éds). *'Tu' ou 'vous'. L'embarras du choix*. Limoges: Lambert Lucas, pp. 253-285. Version française augmentée de (2003). *Anything you can do, tu can do better: tu and vous as substitutes for indefinite on in French*. Journal of Sociolinguistics, 7, pp.164-191
- CULBERTSON, J. & LEGENDRE, G. (2008)** *Qu'en est-il des clitiques sujets en français oral contemporain ?* CMLF 2008 pp. 2663-2674
- CULIOLI, A. (1999)** *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, Tome 2. Gap-Paris: Ophrys
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E. (1927-1940)** *Des mots à la pensée, essai de grammaire de la langue française*, Paris : d'Artrey . Réédité en 1969.
- DANON-BOILEAU L. (1990)** « Il y a deixis et deixis : considérations cursives sur les limites du fonctionnement de « le » et du fonctionnement anaphorique de « ce » », in Kleiber G. et J.E. Tyvaert (éds) *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck.
- DANON-BOILEAU, L. (1992)** « Ce que "ça" veut dire: les enseignements de l'observation clinique », dans Mary-Annick MOREL et Laurent DANON-BOILEAU (dir.), *La deixis. Colloque en Sorbonne*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 415-426
- DANON-BOILEAU, L. & DUCHET J.-L. (1993)** « Telos, Aspect, Actance, et Plan d'Énonciation », *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*, Ophrys
- DANON-BOILEAU, L. (1994)** « La personne comme indice de modalité », *La Personne*, N° 3, Fait de Langues, pp. 159-167
- DANON-BOILEAU, L. (1994)** « Discussion Générale sur la subjectivité », *La Personne*, N° 3, Fait de Langues, pp. 182-183
- DANON-BOILEAU, L. (2002)** *Des enfants sans langage*, Odile Jacob, pp.194-198
- DANON-BOILEAU, L. & MOREL, M-A. (2003)** « Le locuteur vicariant », in *Faits de Langue, Actes du colloque Le sujet*, Gap-Paris: Ophrys. pp. 235-246
- DANON-BOILEAU, L. & MOREL, M.-A. (2006)** « L'entretien clinique en pratiques. Analyse des interactions verbales d'un genre communicatif hétérogène », in Grossen M. et Salazar Orvig A. (éds Paris, Belin Sup, pp. 233-250.
- DANON-BOILEAU, L. (2007)** « Aux origines de la dimension dialogique », *Le sujet de l'énonciation, Psychanalyse et linguistique*, Ophrys, pp. 25 – 40
- DANON-BOILEAU, L. (1995, réédition 2010)** « Penser sans les mots », *L'enfant qui ne disait rien*, Calmann-Lévy, pp.31-52
- DANON-BOILEAU, L. (1995, réédition 2010)** « Les préalables cognitifs dans l'interaction » *L'enfant qui ne disait rien*, Calmann-Lévy, pp.186-187
- DANON-BOILEAU, L. (1995, réédition 2010)** « Le pôle symbolique: à quoi ça sert de parler? » *L'enfant qui ne disait rien*, Calmann-Lévy, pp.193-194
- DAVIDSON, J. (1984)** « Subsequent versions of invitations, offers, requests, and proposals dealing with potential or actual rejection », in *J.M. Atkinson & J. Heritage (éds), Structure of Social Action*, Cambridge, C.U.P, pp.102-128
- DECETY, J. (2004)** « L'empathie est-elle une simulation mentale de la subjectivité d'autrui. » In A. Bethoz & G. Jorland (Eds.), *L'Empathie* Paris : Odile Jacob, pp. 53-88

- DETRIE, C. (2008)** « L'énallage : une opération de commutation grammaticale et/ou de disjonction énonciative ? » *Langue Française* 160, *Figures et point de vue*, Composition confiée à Alain RABATEL, Larousse/Armand Colin, pp. 89 - 104
- DIAIS E. (1994)** *Le langage de la vente*, Editions Méthodes et Stratégies
- DIESSEL H. (1999)** « Demonstratives, form, function, and grammaticalization », *Typological studies in language* 42, John Benjamins Publishing Company
- DICTIONNAIRE Hachette de la langue française, (2003)**, La langue française en format mini, Conjugaisons, Grammaire, Hachette livre, Paris
- DICTIONNAIRE Le petit LAROUSSE 2003**, page 602
- DUNCAN, S. D. (1974)** « On the structure of speaker-auditor interaction during speaking turns », in *Language in Society*, 2, pp. 161-180
- DUCAN, S.D. & FISCKE, D.W. (1977)** *Face-to-face interaction*. New York: John Wiley and Sons or Hillsdale
- DUCROT, O. (1984)** *Le dire et le dit*, Les Editions de Minuit, Paris
- FILLIETTAZ, L. & BRONCKART, J.-P. (2004)** « La construction des significations dans l'activité située. L'exemple des rapports entre gestualité et langage en situation de travail » In C. Moro & R. Rickenman (Ed.), *Situation éducative et significations Bruxelles* : De Boeck. pp. 35-58
- FORNEL, M. de, (1985)** « Description et rôle : le cas de la référence à des personnes » in W. Ackermann, B. Conein, C. Guigues, L. Quéré, D. Vidal(eds) *Décrire : un impératif ? Description, explication, interprétation en sciences sociales*, tome 2, Paris : EHESS, pp. 97-114.
- FORNEL, M. de, (1986)** « Socio-pragmatique des pronoms personnels et inférence conversationnelle » in *E.L.A.*, n° 63, pp. 23-39
- FORNEL, M. de, (1987)** « Reference to persons in conversation” in *Pragmatics & Beyond CS: The Pragmatic Perspective*, J. Verschueren & M. Bertucelli-Papi(eds.), vol 5, John Benjamins Publishing Co, pp. 131-140
- FRICKE, E. (2003)** « Origo, pointing, and conceptualization - what gestures about the nature of the origo in face-to-face interaction », in F. Lenz (ed.), *Deictic conceptualization of space, time, and person*, Amsterdam & Philadelphia: Benjamins
- FRISCH, F. (2007)** *Etudes Marketing et Opinion, Fiabilité des méthodes et bonnes pratiques*, SYNTEC EMO, Paris
- FRITZ, TH. (2003)** «Look here, what I am saying!: Speaker deixis and implicature as the basis of modality and future tense », in F. Lenz (ed.), *Deictic conceptualization of space, time, and person*, Amsterdam & Philadelphia: Benjamins
- GARDNER R. (2001)** *When listeners talk. Response tokens and listener stance*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publ. Comp
- GITOMER, J. (2008)** *Le petit livre rouge de la vente, Les 12,5 principes de l'excellence*, Pearson Editions
- GOELZER H. (1960)** *Nouveau Dictionnaire Français-Latin par deuxième édition*, Paris Garnier Frères, Libraires Editeurs

- GOFFMAN, E. (1973)** *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris: Editions de Minuit.(a acheter - amazone)
- GOFFMAN, E. (1974)** (trad. fr. 1988) *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit. .(a acheter - amazone)
- GOFFMAN, E. ([1981] 1987)** *Façons de parler*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, E. ([1981] 1987)** « Répliques et réponses » in *Façons de parler* (trad. fr. du livre *Forms of Talk* -1981), Paris : Minuit, 11-84.
- GOFFMAN, E. ([1981] 1987)** « La position » in *Façons de parler* (trad. fr. du livre *Forms of Talk* -1981), Paris : Minuit, 133-166.
- GOLDBERG, S. & ROSENTHAL, R. (1986)** «Self touching behaviour in the job interview», *Journal of non verbal behavior*, 10, pp.65-80
- GOODWIN, C. (1982)** « Participation status », *Paper presented at the 10th World Congress of Sociology*, Mexico City
- GOODWIN, C. & HERITAGE, J. (1990)** « Conversation analysis » *Annual Reviews Anthropology*, Vol.19, pp. 283-307
- GOODWIN, C. (2000)** «Action , aphasia, and interaction », *Applied Linguistics*, University of California at Los Angeles, *Language and Gesture*, David MCNEILL, Cambridge, pp. 84 – 97
- GOODWIN, C. (1981)** *Conversational Organization. Interaction between Speakers and Hearers*, New York: Academic Press.
- GOODWIN, C. (2007)** «Interactive footing» in E. Holt, R. Clift (eds) *Reporting Talk: Reported Speech in Interaction*, Cambridge: *Cambridge University Press*, 16-46.
- GRICE, H.P. (1979)** « Logique et conversation », in *Communications*, 30, traduit de l'anglais, pp. 57-72
- GUAÏTELLA, I., SANTI, S., AUTESSERRE, D., BOYER, J., LAGRUE, B., PURSON, A. (2001)** « Voix mêlées, regards croisés, tissage de l'interaction », in C. Cavé, 1. Guaïtella, S. Santi (eds.) *Orage '01, Oralité et gestualité*, Paris, L'Harmattan: pp. 464-469
- GULLBERG, M. (1999)** « Communication Strategies, Gestures and Grammar », Acte du 8e colloque EUROSLA, Volume 2, *Du mot à la structure*, Paris, pp. 61-71
- GULLBERG, M. (2006)** « Handling Discourse: Gestures, Reference Tracking, and Communication Strategies in Early L2 », *Max Planck Institute for Psycholinguistics, Language Learning* 56:1, March, pp. 155–196
- GUILLAUME, G. (1973)** *Leçons de Linguistique 1948-49. Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*. Paris-Québec, Klincksieck-Laval
- HAUSENDORF, H. (2003)** « Deixis and speech situation revisited: The mechanism of perceived perception », in F. Lenz (ed.), *Deictic conceptualization of space, time, and person*, Amsterdam & Philadelphia: Benjamins
- HEATH, CH. (2003)** « Talk and reciprocity: sequential organization in speech body movement », University of Surrey, in *Structures of Social Action Studies in Conversation Analysis*, Edited by J. Maxwell Atkinson and John Heritage, pp. 245 – 265

- HELMBRECHT, J. (2003)** « Politeness distinctions in second person pronouns », in F. Lenz (ed.), *Deictic conceptualization of space, time, and person*, Amsterdam & Philadelphia: Benjamins
- HERITAGE, J. (2003)** « A change-of-state token and aspects of its sequential placement », University of Warwick, in *Structures of Social Action Studies in Conversation Analysis*, Edited by J. Maxwell Atkinson and John Heritage, pp. 299 - 345
- HEVELINE, É. & ROBBES, B. (2000)** *Démarrer une classe en pédagogie institutionnelle*, préface de Jacques PAIN, Paris, Hatier
- HINDMARSCH, J. & HEATH, C. C. (2000)** «Embodied Reference: A study of deixis in workplace interaction», *Journal of Pragmatics*, 1855-1878, pp. 32-12
- HOUSSET, E. (1997)** *Personne et sujet selon Husserl*, Epiméthée, Puf
- JACQUES, F. (1991)** « Consensus et conflit : une réévaluation » *La communauté en paroles, Communication, consensus, ruptures*, Herman PARRET (dir), Philosophie et Langage, Pierre MARDAGA (éd), Liège
- JAKOBSON, R. (1963)** *Essais de linguistique générale*, Paris: Edition de Minuit.
- JANSSEN, TH.A.J.M. (2002)** «Deictic principles of pronominals, demonstratives and tenses», in F. Brisard (ed) *Grounding. The Epistemic Footing of Deixis and Reference*, Berlin/ New York: Mouton de Gruyter
- JEANNERET, T. & PY, B. (2002)** « Tritement interactif de structures syntaxiques dans une perspective acquisitionnelle », *Discours, action et appropriation des langues*, Coordonné par F. Cicurel et D. Véronique, Presses Sorbonne nouvelle, pp. 37 - 51
- JEFFERSON, G. (2003)** « On stepwise transition from talk about a trouble to inappropriately next-positioned matters », University of Manchester, in *Structures of Social Action Studies in Conversation Analysis*, Edited by J. Maxwell Atkinson and John Heritage, pp. 191 – 221
- JEFFERSON, G. (2003)** « On the organisation of laughter in talk about troubles », University of Manchester, in *Structures of Social Action Studies in Conversation Analysis*, Edited by J. Maxwell Atkinson and John Heritage, pp. 346 - 369
- JOLY, A. (1994)** « Eléments pour une théorie générale de la personne », *La Personne* N° 3, Fait de Langues, pp. 45-54
- JUVEN, P. & COLLETTA, J.-M. (2002)** « Peut-on parler de gestualité argumentative ? A propos de la gestualité pratique dans l'interaction de vente », *LIDIL Gestualité et Syntaxe, Revue de linguistique et de didactique des langues*, Université Stendhal de Grenoble, N° 26, Déc. 2002, Coordonné par Jean-Marc COLLETTA et Agnès MILIET, pp. 171 – 188
- KAWAGUCHI, J. (1984)** «Le concept de personne », *Benveniste aujourd'hui, Actes du colloque international du CNRS*, éd. G. Serbat, Bibliothèque de l'information grammaticale, diffusion Peeters, pp. 119-125.
- KENDON, A. (2000)** « Language and gesture: unity or duality? », Philadelphia, PA, *Language and Gesture*, LCC2 (Language, culture & cognition), Cambridge University Press, pp. 47 - 63
- KENDON, A. (2004)** *GESTURE, Visible Action as Utterance*, Cambridge

- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1990), (1992), (1994)** Les interactions verbales, tomes 1,2 et 3, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2004)** « Il fait vraiment chaud aujourd’hui ! Vous voulez boire quelque chose ? Le « travail des Faces » dans l’échange initié par une offre », Université Lumière-Lyon 2, IUF, *Structure et discours, Mélanges offerts à Eddy Roulet*, sous la direction de A. Auchlin, M. Burger, L. Filliettaz, A. Grobet, J. Moeschler, L. Perrin, C. Rossari et L. de Saussure, Editions Nota Bene, pp. 417 - 431
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005)** « Les négociations conversationnelles », *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, pp. 93 – 186
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005)** « La politesse dans les petits commerces », *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, pp.241-284
- KITAGAWA, C. & LEHRER, A. (1990)** « Impersonal uses of personal pronouns », *Journal of Pragmatics*, 14, pp. 739-759
- KLEIBER, G. (1991)** « Celui-ci/là où comment montrer du nouveau avec du déjà connu », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 21, n°1, UQAM, Montréal
- KLEIBER, G. (1991)** *Point de vue sur l’anaphore*, Publication du groupe Anaphore et Deixis N°4, Strasbourg
- KOTLER, P. (2005)** *Les clés du marketing*, Traduit de l’anglais par Marie-France PAVILLET, Pearson Education France, Paris
- KOTLER, P., KELLER, K.L., DUBOIS, B., MANCEAU, D. (2006)** « Elaborer une stratégie de communication intégrée », *Marketing management*, Pearson Education France, 12-ème édition, Paris, pp.639-721
- LABOV, W. (1997)** « Some further steps in narrative analysis », *Journal of Narrative and Life History*, 7, pp. 395-415
- LANGACKER, R.W., (2002)** “ Deixis and subjectivity” in F. Brisard (ed) *Grounding. The Epistemic Footing of Deixis and Reference*, Berlin/ New York: Mouton de Gruyter, 1-28.
- LANGDON, K. (2007)** *Apprenez à bien négocier, Des techniques efficaces pour obtenir ce que vous voulez*, Pearson Editions
- LEECH, G.N. (1983)**, *Principles of Pragmatics*, London, Longman.
- LENDREVIE, J., BAYNAST, A. (de), (2004)** « Les moyens de communication autres que la publicité : le hors-médias », *Publicator* , Dalloz, 6-e édition, Paris, p. 427
- LENZ, F. (ed.) (2003)** *Deictic conceptualization of space, time, and person*, Amsterdam & Philadelphia: Benjamins.
- LERNER, G., KITZINGER, C. (2007)** « Introduction: person reference in conversation analytic research » in *Discourse Studies*, vol. 9, n° 4, pp. 427-432
- LERNER, G., KITZINGER, C. (2007)** « Extraction and aggregation in the repair of individual and collective self-reference » in *Discourse Studies*, vol. 9, n° 4, pp. 526-557.
- LESTER, J. C., TOWNS. S. G., CALLAWAY, C. B., VOERMAN, J. L. & FITZGERALD, P. J. (2000)** «Deictic and Emotive Communication in Animated Pedagogical Agents», in J. Cassel, S. Prevost, J. Sullivan & E. Churchill (eds.), *Embodied Conversational Agents*, Cambridge: MIT Press.

- LEVINSON, S.C. (2002)** “Contextualizing “contextualization cues”” in S. Eerdmans, C. Prevignano, P. Thibault(eds) *Language and Interaction. Discussions with John J. Gumperz*, Amsterdam: Benjamins, pp. 24-30.
- LEVOT, J. (1993)** *Précis de Linguistique générale*, Paris, Les Editions de Minuit
- LIDDELL, S. K. (2000)** “Blended spaces and deixis in sign language discourse”, in McNeill (ed.), *Language and Gesture*, LCC2 (Language, culture & cognition), Cambridge University Press, pp. 331 - 357
- MAINGUENEAU, D. (1976)** *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Langue, Linguistique, Communication, Hachette Université
- MALHERBE, Jean-François, (2005)** « L'éthique dialogique » dans *La rupture du dialogue et son dépassement*, Novalis, Université Saint-Paul, Ottawa, Canada, pp. 9 – 14 ; pp.33 – 36
- MARTIN J.-C. & SANSONNET J.-P. (2007)** *Agents déictiques pour l'Internet*, GT ACA, 7 mars
- MARTINOT, C. & CHOUINARD, M.M., CLARK, E.V., WECK, G. de, SALAZAR ORVIG, A., VINTER, S., (2000)** *Acquisition et reformulation*, Langages 140, Revue trimestrielle
- MAXWELL ATKINSON J. (2003)** « Public speaking and audience responses: some techniques for inviting applause », University of Oxford, in *Structures of Social Action Studies in Conversation Analysis*, Edited by J. Maxwell Atkinson and John Heritage, pp. 370 – 409
- MCNEILL, D. (1992)** *Hand and Mind, What gesture reveal about thought*, Chicago University Press
- MCNEILL, D., CASSELL, J. & LEVY, E.T. (1993)** *Abstract deixis. Semiotica*, 95 (1/2), pp. 5-19
- MCNEILL, D. (1997)** « Growth points cross-linguistically », in J. Nuyts, E. Pederson (éds.) *Language and conceptualization*, Cambridge University Press
- MCNEILL, D. (ed), (2000)** *Language and Gesture*, LCC2 (Language, culture & cognition), University of Chicago, Cambridge University Press
- MCNEILL, D. & ALL, FANCIS QUEK, RASHID ANSARI, (2001)** « Catchment, prosody and discourse », in *Gesture* vol.1 n°1 2001, John Benjamins Publishing Company: 9-33.
- MESSINGER, J. (2007)** *Les Gestes Prédicatifs, Anticipez les réactions de votre interlocuteur en décodant son langage corporel*, Editeur : Presses du Châtelet
- MEURANT, L. (2005)** « De la déixis en langue des signes : le regard du locuteur », in MONTICELLI, D., PAJUSALU, R. & TREIKELDER, A. *De l'énoncé à l'énonciation et vice-versa. Regard multidisciplinaires sur la Deixis From utterance to uttering and vice versa. Multidisciplinary views on deixis 1 et 2*, Studia Romanica Tartuensia IVA, Tartu
- MILLET, A. (2002)** « Les dynamiques iconiques et corporelles en Langues de Signes Française » LIDIL *Gestualité et Syntaxe*, Revue de linguistique et de didactique des langues, Université Stendhal de Grenoble, N° 26, Déc. 2002, Coordonné par Jean-Marc COLLETTA et Agnès MILIET, pp. 27 – 44

- MOESCHLER, J. (1985)** *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris: Hatier
- MONDADA, L. (2004)** « You see here? » : voir, pointer, dire. Contribution à une approche interactionnelle de la référence », *Structure et discours, Mélanges offerts à Eddy Roulet*, sous la direction de A. Auchlin, M. Burger, L. Filliettaz, A. Grobet, J. Moeschler, L. Perrin, C. Rossari et L. de Saussure, Editions Nota Bene, pp. 433 - 453
- MONDILLON, L. & TCHERKASSOF, A. (2009)** « La communication émotionnelle : Quand les expressions faciales s'en mêlent .. ; » *Revue électronique de Psychologie Sociale*, N° 4.
- MONTICELLI, D., PAJUSALU, R. & TREIKELDER, A. (2005)** « Deixis in Interaction », De l'énoncé à l'énonciation et vice-versa. Regard multidisciplinaires sur la Deixis *From utterance to uttering and vice versa. Multidisciplinary views on deixis 1 et 2*, Studia Romanica Tartuensia IVa, Tartu
- MOREL, M.-A. & DANON-BOILEAU, L. (1992)** *La Deixis. Colloque en Sorbonne*, PUF
- MOREL, M.-A. (1994)** « La négation et ses marges : absence, écart, rupture », dans *La Personne*, N° 3, Fait de Langues, pp. 169-173
- MOREL, M.-A. (1994)** « Les pronoms dans l'énoncé oral français », dans *Cahier de praxématique*, N° 23, pp. 97 – 116
- MOREL, M.-A. (1996)** *La concession en français*. Gap-Paris: Ophrys
- MOREL, M.-A. (1996)** « Intonation zéro et absence de coénonciation dans l'oral spontané en français », in *Travaux de linguistique du CERLICO*, 9, Presses Universitaires de Rennes II, pp. 327-348
- MOREL, M.-A. & DANON-BOILEAU, L. (1998)** *Grammaire de L'Intonation, L'exemple du français oral*, Ophrys
- MOREL, M.-A. (2000)** « Fonction des variations intonatives dans le dialogue oral spontané : Séduction ou coup de force ? », *Intervention au Congrès IREMA*, 8 Décembre 2000
- MOREL, M.-A. (2003)** « Valeur énonciative des changements de registre mélodique dans le dialogue spontané en français », *Registre et voix sociale*, Sous la direction de M. Demers, Editions Nota bene, pp. 125-157
- MOREL, M.-A. (2004)** « Intonation et regard dans la structuration du dialogue oral en français », *Interactions orales en contexte didactique*, A. Rabatel (dir.), Collection IUFM, Presses Universitaires de Lyon, pp. 335-351
- MOREL, M.-A. (2005)** « La Mimique-Gestuelle dans la description du dialogue oral en français, Fonctions linguistiques du geste dans l'échange oral », *Corpus Oraux et Diversité des approches*, Lidil, N° 31
- MOREL, M.-A. (2007)** « La reformulation dans le dialogue finalisé en français. Propriétés intonatives et mimico-gestuelles », *Recherches Linguistiques* n° 29, Mohammed Kara coord., *Usages et analyses de la reformulation*, pp.123-144
- MOREL, M.-A. (2009)** « La localisation des références dans le dialogue oral spontané. L'apport du regard et du geste au marquage des anticipations coénonciatives », *Hommage à Jeanne-Marie BARBERIS*, B. Verine et C. Détrie éd. Limoges, éd. Lambert Lucas sous presse 2011

- MOREL M.-A. (2010)** « Déflexivité et décondensation dans le dialogue oral en français », Langages n° 178, Didier Bottineau & Louis Beggioni coord., *La déflexivité*, pp.115-131
- MOREL M.-A. (2010)** « Structure coénonciative du texte oral dialogué: intonation, syntaxe, regard et geste », in S.L. Florea, C. Papahagi, L. Pop, A. Curea dir., *Directions actuelles en linguistique du texte*, Actes du colloque international de Cluj 2008 Le texte: modèles, méthodes, perspectives, Cluj-Napoca, Casa Cartii de Stiinta , Tome II, p.9-22.
- MOREL M.-A. (2011) (à paraître)** « Gestion de la formulation et construction du sens dans le dialogue oral en français. L'apport de l'intonation et de la mimique-gestuelle », Actes du Colloque International RSL 111 (Représentations du Sens Linguistique), Bruxelles, 2-5 novembre 2005.
- MOREL P. (2006)** *Dictionnaire de la communication d'entreprise*, Vuilbert
- MORENO (1955b)** « Theory of spontaneity-creativity” in *Sociometry*, Vol. 18, pp. 105-118
- MOULIN-FRIER, C., SCHWARTZ J.-L., DIARD, J. & BESSIERE, P. (2008)** Emergence du langage par jeux déictiques dans une société d'agents sensori-moteurs en interaction, Published in "27e Journées d'Etudes sur la Parole, JEP'2008, Avignon : France
- NAVARRO, J. & SCIARRA POYNTER T. (2010)** *Louder Than Words: Take Your Career from Average to exceptional with the hidden power of nonverbal intelligence*, Harper Collins Publishers
- NORRIS, S. (2004)** *Analyzing Multimodal Interaction. A methodological framework*, New York and London, Routledge.
- NÖEL, B. (1991)** *La métacognition*, Bruxelles, De Boeck Université
- NOYE, D. & PIVETEAU, J. (2004)** *Comment communiquer de façon efficace ?...*, INSEP CONSULTING Editions
- NOYE, D. & PIVETEAU, J. (2009)** *Guide pratique du formateur, Concevoir, animer, évaluer une formation*, Nouvelle édition, INSEP CONSULTING Editions
- NUEL, M.-J. (2008)** *Construire sa relation client, Une méthode adaptée et personnalisée* Editions du Puits Fleuri
- NUNBERG, G. (1993)** « Indexicality and Deixis », in *Linguistics and Philosophy*, 16, pp. 1-43
- OCHS, E. (1979)** « Transcription as Theory », in *Developmental Pragmatics*, Academic Press
- PARRET, H. (1991) (dir)**, *La communauté en paroles, Communication, consensus, ruptures*, Philosophie et Langage, Pierre MARDAGA (éd), Liège
- PARROTT, M. (2004)** *Grammar for English language teachers*, Cambridge University Press
- PEREZ-PEREIRA, M. (1999)** «Deixis, personal reference and the use of pronouns by blind children », *Journal of Child Language* 26: 655-680.
- PEETERS, B. (2006)** « Nous on vous tu(e). La guerre (pacifique) des pronoms personnels », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 122/2, pp. 201-220
- PEETERS, B. & RAMIERE, N. (éds) (2009)** *'Tu' ou 'vous'. L'embarras du choix*, Limoges : Lambert Lucas

- PINEDA, L. & al. (2005)** «Balancing transactions in practical dialogues», *LNCS* 3878, pp. 331 – 342
- PIVETEAU, J. (2002)** Mais comment peut-on manager ? (!) Essai sur le travail des managers, INSEP CONSULTING Editions
- PORTINE, H. (1999)** « Tutoring et fonctionnement cognitif dans l'apprentissage de l'activité de langage », communication au colloque FOCAL: Usages pragmatiques et acquisition des langues, disponible sur internet (<http://www.hexo.fr/aep/focal>)
- RABATEL, A. (éd) (2004)** *Interactions orales en contexte didactique*, Lyon, PUL, (Sur les négociations en classe)
- QUINTILIEEN (1995)** Le secret de Démosthène, Paris, Les Belles Lettres
- RATAUD, P. (2004)** *Les questions qui font vendre, Faire parler le client pour mieux argumenter*, 3^e éd. Collection Efficacité commerciale, Edition d'Organisation
- RIBBENS, G., THOMPSON, R. (2002)** Maitrisez le pouvoir des gestes en 7 jours, Traduit par REY G., Editions Dunod
- RICŒUR, P. (1990)** *Soi-même comme un autre*, Paris: Seuil
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (2004)** *Grammaire méthodique du français*, Quadrige / PUF
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (2009)** *Grammaire méthodique du français*, Quadrige / PUF
- ROMMETVEIT, R. (1974)** On message structure: A framework for the study of language and communication, New York, Wiley and Sons
- ROULET E., FILLIETTAZ L. & GROBET A. (2001)**, Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours, Berne, Peter Lang.
- ROUSSEAU, B. (2008)** *Vendre et Fidéliser : Vente en entreprise & Vente aux particuliers*, Insep Consulting Editions
- SACKS, H., SCHEGLOFF, E.A., JEFFERSON, G. (1974)** « A simplest systematic for the organization of turn-taking for conversation », *Language*, 50, pp. 696-735
- SACKS, H., SCHEGLOFF, E.A., JEFFERSON, G. (1978)** « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », in J. Schenkein (ed) *Studies in the organization of conversational interaction*, pp.7- 55
- SACKS, H., SCHEGLOFF, E.A. (1979)** “Two preferences in the organization of preference to persons in conversation and their interaction” in G. Psathas(eds.) *Everyday Language. Studies in Ethnomethodology*, Irvington Publishers, New York, 15-21.
- SAUSSURE, F. de (1985)** Cours de linguistique générale, édition critique préparée par Tullio de Mauro. 1^{ère} édition 1972, Paris: Payot
- SCHAFFER, D. (1983)** « The role of Intonation as a Cue to Turn Taking in Conversation », in *Journal of Phonetics*, 11, pp. 243-257
- SCHIFFRIN, D. (1987)** *Discourse Markers*, Cambridge, Cambridge University Press
- SCHEGLOFF E. (1972)** « Sequencing in conversational openings », in J. Gumperz & D. Hymes (éds), *Directions in Sociolinguistics*, New York, Holt Rinehart and Winston, 346-380.

- SCHEGLOFF, E. A. (1987)** « *Analyzing Single Episodes of Interaction: An exercise in conversation analysis* », in *Social Psychology Quarterly*, Vol. 50, N° 2, pp. 101-114
- SCHEGLOFF, E. A. (2003)** « On some gestures' relation to talk », University of California, Los Angeles, in *Structures of Social Action Studies in Conversation Analysis*, Edited by J. Maxwell Atkinson and John Heritage, pp. 266 – 295
- SCHULER, E. (1995)** *Rémunération et stimulation des vendeurs*, Les Editions d'Organisation
- SUGARS, B. (2007)** *Coaching pour faire décoller votre entreprise*, Maxima Lurent du Mesnil Editeur
- TABENSKY, A. (1997)** *Spontanéité et interaction. Le jeu de rôle dans l'enseignement des langues étrangères*, Paris, L'Harmattan, 394 pages
- TABENSKY, A. (2001)** « La prise en compte de l'autre, geste et parole dans l'interaction », in *Bulletin de la Société de Linguistique*, pp. 227-240
- TELLIER, M. (2008)** « Dire avec des gestes ». In Chnane-Davin, F. & Cuq, J.P. (Eds) *Du discours de l'enseignant aux pratiques de l'apprenant en classe de français langue étrangère, seconde et maternelle*. Le Français dans le monde, recherche et application, 44.
- TODOROV, T. (1981)** « Théorie de l'énoncé », Mikhaïl BAKHTINE *Le principe dialogique*, suivi d'Ecrits du Cercle de Bakhtine, Editions du Seuil
- TODOROV, T. (1981)** « Intertextualité », Mikhaïl BAKHTINE *Le principe dialogique*, suivi d'Ecrits du Cercle de Bakhtine, Editions du Seuil
- TOUATI, P. (2003)** « Registre et expansion tonals du français. L'usage rhétorique de la voix dans les discours politiques », *Registre et voix sociale*, Sous la direction de M. Demers, Editions Nota bene, pp. 59-78
- VERNETTE, E. (2006)** *Techniques d'études de marché*, 2^e édition, Vuibert, Paris
- VERINE, B. (2008)** « La parole hyperbolique en interaction : une figuralité entre soi-même et même » *Langue Française* 160, *Figures et point de vue*, Composition confiée à Alain RABATEL, Larousse/Armand Colin, pp. 117- 132
- VINCENT, D. (2004)** « Interaction, actions non verbales et structure d'échange », CIRAL, Université Lval, *Structure et discours, Mélanges offerts à Eddy Roulet*, sous la direction de A. Auchlin, M. Burger, L. Filliettaz, A. Grobet, J. Moeschler, L. Perrin, C. Rossari et L. de Saussure, Editions Nota Bene, pp. 455 - 469
- VION, R. (1992)** *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette
- VION, R. (1995)** « Hétérogénéité énonciative et espace interactif », in Véronique D. et Vion, R. (Ed.), *Des savoirs-faire communicationne/s*. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence, pp. 267-280
- VIOT, C. (2005)** « Le marketing mix », *Le Marketing*, Gualino éditeur, EJA, Paris, p.116
- WESTPHALEN, M.-H., (2004)** « Intervenants Exterieurs », *Communicator*, Dunod, 4-e édition, Paris, p. 32
- WILSON LEARNING COLLECTION (2004)** *Vendre gagnant-gagnant*, Traduit par LESAGE J., Nova vista Publishing

18 Références aux ouvrages et articles sur les sites internet

AMÉNOS J., C. CAMPOS, D. DAVY & M. PIRES (dirs) (2004) « Second-person pronouns and forms of address in contemporary European languages », Numéro double de Franco-British Studies 33-34, autumn 2003-spring

<http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2004-2-page-1.htm>

ANTAKI C. (2002) *An introductory tutorial in Conversation Analysis*

<http://www-staff.lboro.ac.uk/~ssca1/sitemenu.htm>

CANDEA, M., SENDER, J.-G. (2008) « Prosodie et indices gestuels, quelle place dans la grammaire de l'oral? L'exemple des pauses », in *Travaux linguistiques du Cerlco*, n° 21, PUR

http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00502411_v1/

GOODWIN, C. (2002). Multi-modal gesture, [visité le 22 janvier 2007]

http://www.utexas.edu/coc/cms/International_House_of_Gestures/Conferences/

FILLIETTAZ, L. (2005) *Gestualité et (re)contextualisation de l'interaction dans des réunions de relève de poste en milieu industriel*, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation,

http://gesture-lyon2005.ens-lsh.fr/article.php?id_article=251&recalcul=oui

LICOPPE, C., & RELIEU, M. « Comment les visiophones transforment l'interaction ? » in *Présentation | Lavoisier | Réseaux*, 2007/5 - n° 144, ISSN 0751-7971 | ISBN 978-2-7462-2013-3 | pp. 12 à 22

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_144&ID_ARTICLE=RES_144_0009

MAHUT, B. & GREHAIGNE, J.F. (2000) *Gestualité communicative dans l'intervention en EPS*

<http://recherche.aix-mrs.iufm.fr/coll/mrs2000/colloque/textes/mahut.html>

MCNEILL, D. & DUNCAN, S.D. (2000), Growth points in thinking-for-speaking. In D. McNeill (Ed.), *Language and Gesture*, pp. 141-161. Cambridge: Cambridge University Press.

<http://mcneillab.uchicago.edu/pdfs/GP-think-for-speak.pdf>

MCNEILL, D. (2002), *Gesture and Language Dialectic*. Acta Linguistica Hafnensia.

<http://mcneilllab.uchicago.edu/pdfs/GESTURE-LANGUAGE.pdf>

MCNEILL, D. (2003), *Pointing and Morality in Chicago*. In S. Kita (Ed.), *Pointing: Where Language, Culture and Cognition Meet*. Mahwah, NJ: Erlbaum.

<http://mcneilllab.uchicago.edu/pdfs/pointing.pdf>

MCNEILL, D. (2005), *Gesture and Thought*. Chicago: University of Chicago Press. (You can read a precis of the book by clicking here).

<http://mcneilllab.uchicago.edu/pdfs/Gesture&Thought.pdf>

MCNEILL, D. (2008), *Imagery for Speaking*, Contribution to the Festschrift for Dan Slobin, *thinking-for-speaking includes imagery-for-speaking*.

http://mcneilllab.uchicago.edu/pdfs/imagery_for_speaking_2008.pdf

MCNEILL, D. DUNCAN S.D., COLE J., GALLAGHER, S. & BERTENTHAL, B., 2008, « Growth points from the very beginning », *Interaction Studies*, 9, John Benjamins Publishing Company, pp. 117-132

http://mcneilllab.uchicago.edu/pdfs/from_the_beginning.pdf

PÉROZ, P., 2007, « Ouais dans La Route des Flandres », *Recherches textuelles n°7, Les Voix du peuple et leurs fictions*, Université P. Verlaine. Metz. pp. 429-460 / L'édition de référence est celle de 1982, dans la collection « double », aux Editions de Minuit, avec une postface de L. Dällenbach : « Le tissu de mémoire » pp. 299-316.

<http://www.univ-metz.fr/recherche/labos/celtd/publications/Ouais-dans-La-Route-des-Flandres.pdf>

RABATEL, A. (2010) « Analyse pragma-énonciative des s/citations du site d'Arrêt sur images », *Argumentation et analyse de discours*, 4, pp. 1-16. Tel-Aviv

<http://aad.revues.org/index806.html>

RABATEL, A. (2010) « Schémas, techniques argumentatives de justification et figures de l'auteur (théoricien ou vulgarisateur) », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol 4-3, pp. 504-525

<http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-505.htm>

SCHEGLOFF, E. A. (2005) *Transcript Symbols for Conversation Analysis*,

<http://www.sscnet.ucla.edu/soc/faculty/schegloff>. Consulté en nov 2005

VAYSSE J. (2005) *Les Rôles Spécifiques De La Gestualité Et Ses Implications Psycho-Corporelles En Clinique.*

http://gesture-lyon2005.ens-lyon.fr/article.php3?id_article=256

Liens visités¹²⁷

<http://psn.univ-paris3.fr/>

<http://www.cnrseditions.fr/600-Litterature--Linguistique>

<http://www.openedition.org/?page=catalogue&pubtype=revue&tri=4813>

<http://www.benjamins.com/cgi-bin/welcome.cgi>

<http://www.mitpressjournals.org/doi/abs/10.1162/ling.2004.35.1.159>

<http://www.persee.fr/web/guest/home>

<http://ukcatalogue.oup.com/>

http://www.sudoc.abes.fr/DB=2.1/LNG=FR/START_WELCOME?COOKIE=U10178,Klecteurweb,D2.1,Ea22dc603-1,I250,B341720009+,SY,A%5C9008+1,,J,H2-26,,29,,34,,39,,44,,49-50,,53-78,,80-87,NLECTEUR+PSI,R90.193.91.15,FN

¹²⁷ Ces liens visités ne sont pas comptés parmi les références

INDEX

- « **tu** » **générique**, 192, 195, 201, 202, 203, 205, 208, 211, 213, 215, 218, 220, 221, 226, 232, 234, 237, 238, 239, 240, 241, 283, 320, 322, 324, 329
- « **tu** » **individu différencié**, 325, 326
- apprenti, 1, 2, 18, 30, 110, 145, 146, 151, 153, 155, 156, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 187, 204, 224, 241, 299, 319, 320, 324, 327, 329, 330, 333, 335, 336, 337, 338, 343, 366
- assertion, 27, 28, 252, 303
- coaching, 1, 2, 30, 146, 153, 155, 156, 160, 183, 185, 187, 245, 252, 253, 288, 328, 329, 330, 336, 337, 338, 342, 366
- coénonciation, 2, 30, 33, 34, 65, 94, 139, 140, 176, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 201, 202, 203, 213, 214, 230, 232, 233, 234, 237, 238, 240, 254, 256, 259, 262, 276, 279, 284, 285, 288, 292, 294, 295, 296, 299, 301, 303, 306, 307, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 321, 324, 329, 330, 334, 335, 336, 337, 342, 366
- consensuelle, 140, 147, 190, 197, 243, 252, 255, 259, 268, 284, 288, 311, 312, 313, 314, 315, 327, 329, 330
- consensus, 1, 2, 3, 33, 94, 139, 174, 176, 177, 178, 180, 181, 190, 191, 193, 197, 198, 201, 202, 203, 206, 208, 212, 213, 220, 224, 229, 230, 233, 237, 238, 240, 243, 244, 245, 248, 250, 252, 253, 254, 255, 256, 259, 262, 265, 268, 276, 279, 280, 283, 286, 288, 295, 299, 301, 305, 307, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 320, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 342, 343, 366
- côte à côte, 265, 285, 311, 312, 336
- coverbal, 111
- déclaration, 27, 28, 160, 303, 319
- dialogue, 19, 31, 32, 65, 66, 67, 94, 139, 146, 147, 150, 155, 158, 159, 161, 162, 163, 168, 174, 176, 187, 190, 212, 229, 232, 241, 257, 258, 295, 303, 306, 315, 317, 318, 323
- énonciateur premier, 190, 191, 193, 204, 212, 256, 266, 276, 285, 295, 311, 313, 316, 317
- énonciateur second, 190, 191, 193, 204, 212, 229, 243, 255, 256, 262, 266, 276, 279, 284, 285, 295, 307, 311, 313, 316, 317, 338
- énonciateur-locuteur, 240, 254, 285, 289, 314, 315, 317, 318, 321, 324, 336
- énonciateur-locuteur premier, 285
- énonciateur-locuteur second, 285, 314, 318
- énonciateurs, 190, 191, 193, 195, 197, 213, 224, 240, 243, 244, 245, 247, 252, 253, 276, 279, 283, 285, 307, 311, 314, 316, 317, 318, 321, 334, 337, 338
- enseignement, 156, 157, 160, 162, 170, 301, 327, 330
- état coénonciatif, 193, 196, 243, 307
- face à face, 197, 259, 265, 279, 285, 295, 303, 305, 309, 311, 312, 336, 339
- formateur, 1, 2, 18, 30, 110, 145, 146, 147, 151, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 166, 167, 168, 169, 170, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 187, 204, 224, 241, 259, 262, 292, 299, 306, 319, 320, 324, 327, 329, 330, 333, 334, 336, 337, 338, 343, 366
- formation, 1, 2, 5, 18, 27, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 170, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 187, 224, 319, 320, 324, 329, 330, 337, 338, 342, 343, 344, 366
- gestes, 1, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 140, 151, 171, 172, 179, 190, 191, 192, 193, 195, 197, 203, 213, 237, 240, 243, 250, 295, 301, 306, 307, 309, 314, 317, 318, 319, 324, 338, 339
- gestuels, 37, 243, 245, 313
- indices d'adresse, 2, 254, 259, 307, 313, 318, 342, 366
- interaction, 19, 28, 29, 30, 33, 34, 36, 65, 146, 148, 150, 155, 157, 162, 163, 167,

168, 169, 170, 172, 174, 177, 178, 179, 314, 318, 319, 342

intonatifs, 243, 245

intonatives, 19, 33, 94, 185, 195, 197, 313, 318

je, 5, 28, 30, 40, 65, 66, 67, 135, 141, 142, 143, 144, 147, 150, 161, 163, 164, 167, 179, 190, 197, 204, 230, 239, 240, 241, 289, 290, 292, 303, 306, 309, 311, 317, 318, 320, 324, 339, 344

locuteurs, 28, 29, 31, 32, 146, 151, 152, 192, 193, 195, 197, 220, 224, 240, 241, 255, 284, 287, 295, 307, 309, 311, 314, 316, 317, 321, 334, 337, 339

mains, 1, 34, 42, 189, 190, 192, 193, 195, 197, 203, 204, 205, 206, 218, 219, 220, 222, 224, 226, 229, 233, 238, 240, 246, 248, 255, 256, 257, 259, 263, 266, 276, 277, 279, 284, 286, 287, 288, 294, 295, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 309, 313, 314, 323, 326, 338

McNEILL, David, 114

morphosyntaxiques, 19, 33, 94, 186, 195, 197, 198, 243, 314, 318

mots, 28, 32, 33, 34, 41, 139, 161, 168, 172, 193, 197, 198, 218, 219, 220, 224, 225, 226, 230, 233, 255, 257, 259, 276, 284, 294, 295, 307, 308, 309, 314, 318, 319, 320, 323, 324, 338, 339

paragraphe intonatif, 33, 196, 204, 207, 211, 215, 218, 220, 224, 234, 244, 246, 250, 260, 262, 266, 269, 277, 279, 286, 289, 292, 300, 301, 303

pédagogique, 110, 145, 155, 157, 158, 159, 160, 162, 163, 166, 319, 327, 329, 330

phase intermédiaire, 2, 67, 94, 176, 177, 181, 190, 191, 192, 198, 202, 203, 212, 213, 214, 220, 229, 230, 233, 240, 254, 255, 256, 276, 284, 285, 288, 292, 299, 314, 315, 318, 324, 334, 335, 337, 342, 366

pointage, 42, 172, 187, 191, 195, 197, 203, 205, 207, 211, 212, 224, 238, 240, 247, 255, 257, 262, 268, 271, 277, 279, 280, 283, 286, 307, 308, 313, 317, 318, 323, 326, 338

positions de rupture de la coénonciation, 305

positions énonciatives, 307

question, 27, 28, 35, 138, 144, 152, 153, 159, 160, 165, 167, 172, 173, 174, 178, 180, 186, 197, 234, 235, 243, 252, 262, 293, 294

recherche de consensus, 197, 313

regard, 1, 31, 35, 42, 185, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 197, 203, 206, 215, 216, 219, 220, 221, 224, 225, 226, 227, 229, 230, 232, 233, 234, 237, 238, 240, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 252, 253, 257, 259, 260, 261, 262, 265, 276, 279, 283, 286, 288, ~~289~~, 289, 292, 294, 295, 296, 297, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 309, 313, 314, 316, 317, 323, 326, 338, 339

réplique, 27, 28, 319

réponse, 27, 28, 151, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 169, 178, 181, 186, 220, 224, 243, 264, 303, 304, 306, 324

rupture, 2, 33, 65, 67, 94, 139, 140, 141, 153, 159, 176, 177, 182, 185, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 201, 206, 213, 214, 220, 224, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 237, 238, 240, 254, 256, 268, 276, 279, 284, 285, 288, 292, 294, 295, 296, 299, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 309, 311, 312, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 333, 334, 335, 336, 337, 339, 342, 366

tu, 1, 30, 33, 65, 66, 67, 135, 141, 142, 143, 150, 164, 165, 167, 168, 177, 181, 188, 192, 193, 194, 195, 197, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 215, 216, 218, 219, 220, 221, 225, 226, 227, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 257, 259, 260, 262, 263, 265, 266, 268, 269, 270, 271, 276, 277, 278, 279, 280, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 292, 293, 295, 296, 297, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 311, 313, 314, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 333, 334, 338

ANNEXES

Les annexes sont présentées dans un document à part.

Le rôle de « tu » dans les modulations du consensus entre le formateur et l'apprenti

Intonation, regard et gestes des mains dans une séance de formation de « coaching commercial »

Résumé

La thèse présente l'analyse d'une séance de formation de « coaching » commercial mettant en scène un formateur d'entreprise et un apprenti, vendeur dans le milieu bancaire. L'objectif était d'étudier le rôle du pronom *tu* associé à des indices d'adresse d'autre nature dans les modulations du consensus coénonciatif entre le formateur et l'apprenti.

Les résultats auxquels notre thèse aboutit : (1) Dans un dialogue, l'énonciateur-locuteur premier peut être soit en état de consensus, soit en état de rupture de la coénonciation vis à vis de l'énonciateur-locuteur second, soit encore en phase intermédiaire (orientée tantôt vers le consensus, tantôt vers la rupture). (2) Il existe des indices d'adresse gestuels, intonatifs et morphosyntaxiques qui permettent de différencier chacun de ces états. (3) L'emploi du pronom *tu* associé à d'autres indices d'adresse joue un rôle important dans les modulations du consensus entre le formateur et l'apprenti. Ce rôle est particulièrement visible lorsque l'un des énonciateurs-locuteurs (ou les deux) se positionne(nt) en phase intermédiaire. (4) L'énonciateur-locuteur premier passe nécessairement par une des deux phases intermédiaires et ce sont les réactions de l'énonciateur-locuteur second qui informent sur l'état de la coénonciation (consensus ou rupture) à ce moment précis du dialogue.

Les régularités dégagées par cette recherche intéressent plusieurs domaines des sciences humaines, notamment la linguistique, les sciences de l'éducation, la communication et la formation en entreprise.

Mots clés : *tu, coénonciation, consensus, rupture, phase intermédiaire*

The role of "you" in the modulations of consensus between the coach and the learner

Intonation, gaze and hand gestures in a training session «commercial coaching»

Abstract

The thesis presents the analysis of a training session of commercial coaching featuring a coach, corporate trainer and a learner, sales in the banking. The objective was to study the role of "you" associated with other indicators of address in the modulations of consensus between the coach and the learner. **The results that our thesis leads :** (1) In a dialogue, the enunciator-first speaker may be either in a state of consensus, either in a state of coenunciation breaking-off respect to the enunciator- second speaker, or in an intermediate phase (sometimes oriented towards consensus sometimes to break). (2) There are indicators of address gestural, intonation and morphosyntactic that distinguish each of the state. (3) The use of the pronoun "you" associated with other indicators of address does play an important role in the modulation of consensus between the coach and the learner. This role is particularly visible when one of enunciators-speakers or both are in an intermediate phase. (4) The enunciator-first speaker necessarily involves one of two intermediate phases and there are the reactions of the enunciator-second speaker to indicate the status of coenunciation (consensus or failure) at that moment of dialogue.

Patterns generated by this research interest to several fields of sciences, including linguistics, science education, communication and training.

Keywords: *« you », coenunciation, consensus, breaking-off, intermediate phase*

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

Ecole Doctorale 268 – Formation CLESTHIA

Centre Censier - 13, rue Santeuil - 75231 Paris Cedex 05